This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,350

Digitized by Google

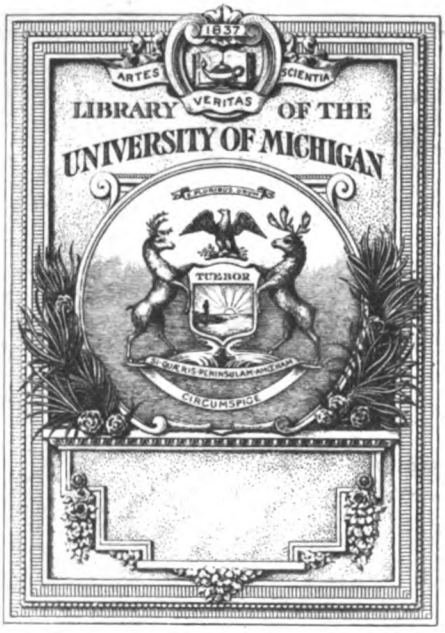

Digitized by Google

H
1
.R6

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE.

TOME CENT QUARANTE-TROISIÈME

Mai-Août 1923.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1923

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

48e ANNÉE. — TOME CXLIII.

I. — Mai-Juin 1923.

SOMMAIRE.

	Pages
Fr. Braesch. Les pétitions du Champ-de-Mars, 15, 16, 17 juillet 1791 *(2e article)*	1
Marc Bloch. L'origine et la date du « Capitulare de Villis ». .	40
Bulletin historique. Histoire de France, de 1800 à nos jours, et questions générales contemporaines, par R. GUYOT . . .	57
Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso*).	91
Notes bibliographiques.	105
Recueils périodiques et sociétés savantes	132
Chronique.	151

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

284

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

	Pages
M. C. Burkitt. Prehistory. A study of early cultures in Europe and the Mediterranean basin (**G. Guenin**)	91
A. Thalamas. La géographie d'Ératosthène. Étude bibliographique de la géographie d'Ératosthène (**Ch. Lécrivain**)	93
Heinrich Kretschmayr. Geschichte von Venedig, t. II (**G. Lizerand**)	95
E. K. Sanders. Jacques-Bénigne Bossuet (**Henri Sée**)	98
G. Guigue. Les papiers des dévots de Lyon, 1630-1731 (**L. Lévy-Schneider**)	100
André Morizet. Chez Lénine et Trotski (**Roger Lévy-Guenot**)	103

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

G. Bourgin. Le Comité central de 1871.
Ferdinand Boyer. Lettres inédites de la princesse des Ursins.
Fr. Bræsch. La pétition du 17 juillet 1791.
Gaston Cahen. Les Mongols dans les Balkans.
Paul Cloché. Les dernières années de l'athénien Phocion, 322-318 av. J.-C.
Colonna de Cesari Rocca. Les sources de l'*Histoire de la Corse* de Filippini et de la *Cronica corsesca* de Giovanni Della Grossa.
B. Combes de Patris. Une victime de la diplomatie pontificale au XVI^e^ siècle : Guillaume de Patris, abbé de la Grasse (1535-1580).
L.-A. Constans. La route d'Annibal du Rhône aux Alpes.
Abbé **A. Degert**. Le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine.
A. Faure. Une expédition française en Gambie au secours des Anglais (1831).
Ch. Filiâtre. Gerberon, bénédictin janséniste du XVII^e^ siècle.
Émile Gabory. Les patriotes réfugiés de la Vendée.
J.-C. Gerock. Les lignes de Wissembourg sur la Lauter et la frontière septentrionale de l'Alsace.
Léon Homo. Les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique.
L. Lévy-Schneider. L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime.
Michel Lhéritier. L'avènement de la dynastie danoise au trône de Grèce, 1862-1863.
Paul Marmottan. La grande-duchesse Élisa et Fouché.
Édouard Maugis. La journée de huit heures et les vignerons de Sens et d'Auxerre devant le Parlement, en 1384-1393.
René Puaux. Boissy d'Anglas. Lettres inédites sur la Révolution française.
Paul Robiquet. Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle.
Édouard Rott. Le secret de l'Empereur (fin du XVII^e^ siècle).
Henri Sée. Les origines de l'industrie capitaliste en France à la fin de l'Ancien régime.
Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce, des temps héroïques à l'époque classique.
Gaston Zeller. L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVII^e^ siècle.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

A partir de 1923, les prix sont ainsi modifiés :

Un an, France et Colonies : 45 fr. — Union postale : 56 fr.

Le numéro : 10 fr.

Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans les quinze jours qui suivront la réception du numéro suivant.

Digitized by Google

LES

PÉTITIONS DU CHAMP-DE-MARS

(15, 16, 17 JUILLET 1791)

(Suite[1]*.)*

Achevons l'histoire de la pétition du 16, au sujet de laquelle il nous restera encore un point obscur à examiner.

La lecture par Laclos de cette pétition, le 16, à onze heures du matin, aux Jacobins, ne suscita pas seulement des murmures au passage rajouté — ou inspiré — par Laclos ; pour ne pas approuver une motion inconstitutionnelle, tous les membres du club qui étaient députés, à l'exception d'une douzaine, se retirèrent de la Société et fondèrent le nouveau club des Feuillants[2]. Après leur départ, les membres de la Société restés en séance adoptèrent la pétition Brissot-Laclos, mais individuellement et non comme Société, la loi défendant aux Sociétés de faire des pétitions. Après la journée du 17, le club des Jacobins jugera même prudent de désavouer entièrement cette pétition du 16 et il prétendra — à tort apparemment[3] — que la pétition avait été adoptée par des personnes étrangères à la Société, les mêmes intrus sans doute qui l'avaient déjà envahie la veille au soir. Ces personnages ayant consulté des membres de la Société avant de faire porter leur texte au Champ-de-Mars, « ceux-ci », dit l'exposé jacobin, « leur rappelèrent l'article 72 du règlement municipal, qui ordonne de prévenir la municipalité de tout rassemblement ». Aussitôt, les auteurs de la pétition « nommèrent douze commissaires », non « pas au nom de la Société, mais au

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXLII, p. 192-209.

2. Voir les *Révolutions de Paris*, n° 106, t. IX, p. 56.

3. Les *Révolutions de Paris*, n° 113, p. 429, disent formellement que la pétition du 16 fut faite par « la Société des Amis de la Constitution ».

Digitized by Google

nom de citoyens », pour notifier « aux termes de la loi qu'ils se rassemblaient autour de l'autel de la patrie. M. le procureur-syndic de la Commune donna acte aux commissaires de cette notification[1] ».

Ce récit est exactement confirmé par celui qu'a fait Camille Desmoulins dans les mêmes circonstances et sous l'empire des mêmes préoccupations, c'est-à-dire après le massacre et en vue de diminuer la responsabilité de la Société. Dans son n° 86 et dernier des *Révolutions de France et des royaumes*, qui est postérieur au 17 juillet, il raconte qu'après la rédaction de la pétition par Brissot — une pétition « constitutionnelle, irréprochable », dit-il, c'est-à-dire, évidemment, contenant le membre de phrase qui demandait le remplacement de Louis XVI par tous les moyens constitutionnels[2] — il se présenta aux Jacobins une telle foule pour signer (Desmoulins veut indiquer que ce sont des personnes étrangères au club) que le champ de la Fédération parut « seul convenable à une si grande affluence ». Ces intrus décident donc de s'y rendre pour signer les pétitions. Mais, auparavant, continue Camille, « ils veulent encore se mettre plus à couvert : douze députés (j'étais du nombre) sont envoyés à la municipalité pour la prévenir du rassemblement et de la pétition ». « Vous êtes dans le chemin de la Constitution, nous répond le procureur-syndic Desmousseaux, et la loi vous couvre de son inviolabilité. Cependant, leur conscience glace tous les traîtres... », etc. D'après ce récit, évidemment tendancieux, les douze commissaires partis des Jacobins pour l'Hôtel-de-Ville le 16 juillet vers onze heures du matin auraient été délégués par la foule et non par les Jacobins; d'autre part, il s'agissait bien de signer la pétition Brissot-Laclos et non une autre.

Nous avons encore le texte du récépissé qui fut délivré à l'Hôtel-de-Ville à ces commissaires : il est effectivement daté du 16 juillet, vers onze heures du matin, et porte les noms des délégués, au nombre de dix et non de douze[3].

1. *Observations* faisant suite à une *Adresse à l'Assemblée nationale* de la Société des Amis de la Constitution séante aux Jacobins, en date du 18 ou du 20 juillet. Texte reproduit par M. Aulard, *la Société des Jacobins*, t. III, p. 42-44, et par S. Lacroix, *Actes...*, 2e série, t. V. p. 394-395.

2. La préoccupation manifestée ici par Brissot après le 17 juillet de faire passer, grâce à ce membre de phrase, la pétition du 16 pour constitutionnelle était également celle des Jacobins au même moment.

3. Voici ces dix noms : Terrasson, Damas (sans doute pour Dumas), Julien

Digitized by Google

Ici se pose une question qui, dans l'état actuel de la documentation, est assez difficile à résoudre. Nous nous trouvons en présence de deux versions. La première est celle que nous venons d'exposer, de la Société des Jacobins et de Camille Desmoulins. Les dix, et non douze, commissaires sont des commissaires des Jacobins — ou des individus réunis chez les Jacobins — et ils vont demander à la municipalité l'autorisation nécessaire pour faire signer le jour même[1] au Champ-de-Mars la pétition Brissot-Laclos. Au contraire, d'après des *Souvenirs* de Sergent, que la *Revue rétrospective* a publiés en 1834 et qui paraissent avoir été rédigés à cette époque[2], ces commissaires étaient des envoyés des Cordeliers chargés de demander

(ou Julian?), Billaud-Varenne, Fréron, Chépy fils, Camille Desmoulins, Maubach (peut-être Mauboch), Gerbet (et non Gerbac) et Marchand (ou Machenaud, sous la forme erronée de Machenandi). Le texte de cette pièce est ainsi conçu : « Municipalité de Paris. — Procureur de la Commune. — J'ai reçu une notification de plusieurs citoyens qui désirent se rassembler au Champ-de-Mars et sans armes pour y rédiger et signer une pétition. Cette notification est signée de Messieurs... (ici les noms). — Au parquet, ce 16 juillet 1791. — *Signé* : DESMOUSSEAUX. » — Desmousseaux était le deuxième substitut adjoint du procureur de la Commune. — Au dos de la pièce, dont l'original est perdu, était écrit : « Je certifie que le présent certificat a été délivré le 16 juillet dernier, *sur les 11 heures*, et que la signature y apposée est celle de M. Démousseaux (*sic*). — A Paris, ce 1er septembre 1791. — JULIAN. Cette pièce, comme nous le verrons plus loin, fut communiquée à la séance de la Commune du 23 vendémiaire an II à un moment où celle-ci cherchait de tous côtés des pièces à la charge de Bailly et consorts. Elle fut publiée dans l'organe officiel de la Commune, *les Affiches de la Commune*, n° 114, du 24 vendémiaire, sous la forme ci-dessus, puis envoyée à l'accusateur public du Tribunal révolutionnaire, qui en fit donner lecture, le 20 brumaire, au procès Bailly. Son texte est reproduit par le *Bulletin du Tribunal...*, 2e partie, n° 78, p. 310, avec cette variante : « Sur les 11 heures à midi. » C'est là sans doute que Buchez et Roux l'ont trouvée (ils la donnent au tome XXXI de leur *Histoire parlementaire...*, p. 110). S. Lacroix, qui l'imprime à son tour, d'après Buchez et Roux (*Actes...*, 2e série, t. V, p. 396), mais inexactement (il supprime : *y rédiger*), dit que Buchez et Roux l'ont tirée des « pièces du dossier de Bailly ». Voir les notes 2 et 3 de la page 396 de S. Lacroix, où l'on reproduit un passage du journal de C. Desmoulins, en renvoyant à un autre passage des *Mémoires* de Bailly, relatifs à cette démarche des pétitionnaires à la Commune le 16 juillet 1791 matin.

1. Desmoulins dit, il est vrai, à la fin de son article : « L'assemblée était indiquée pour le lendemain 17 à l'autel de la patrie. » Sur ce point, Desmoulins paraît en contradiction avec la version jacobine suivant laquelle la réunion devait se tenir immédiatement; comme elle eut lieu, en effet, tout de suite, c'est la version jacobine que nous suivrons.

2. *Revue rétrospective*, 1re série, t. V, p. 277 et suiv. Texte réédité en partie par S. Lacroix, *Actes...*, 2e série, t. VI, p. 663-667.

Digitized by Google

la permission de se réunir à ce même Champ-de-Mars, le lendemain 17, pour y élaborer une autre pétition.

L'examen de la pièce apportée par les commissaires à l'Hôtel-de-Ville ne permet pas de trancher la question dans un sens ou dans l'autre[1]. Rien n'indique d'où venait la députation — des Jacobins ou des Cordeliers — ni au nom de qui elle agissait. Rien n'indique non plus si l'autorisation était demandée pour le jour même ou le lendemain. Mais on y demande la permission de « se rassembler au Champ-de-Mars... *pour y rédiger* et signer une pétition ». Ceci semble contredire la version jacobine, d'après laquelle l'autorisation était demandée pour la pétition Brissot-Laclos, puisque cette dernière était déjà toute rédigée. D'autre part, le témoignage des Jacobins est suspect, parce que trop intéressé : c'est un plaidoyer *pro domo*[2]. Enfin, celui de Sergent est des plus nets et même tout à fait circonstancié. Après avoir mentionné la pétition que les amis de la Constitution avaient adoptée le 16 et après avoir dit qu'elle avait été abandonnée par la suite, il ajoute : « Le club des Cordeliers eut la même intention et persista et, le 16[3], des députés qu'il envoya à la Maison commune déclarèrent que *le club devait présenter*, sur l'autel de la patrie, à la signature libre de tous les citoyens une pétition à l'Assemblée constituante sur la déchéance; *qu'il avait choisi pour cela le dimanche 17, à cinq heures du soir*, protestant que toutes les mesures seraient prises pour que tous les citoyens qui entreraient à cette heure dans le Champ-de-Mars s'y réunissent paisiblement et *sans armes*... Les députés du club *rapportèrent l'acte légal de l'autorisation.* » Ainsi, d'après Sergent, la pétition du 17 juillet n'aurait pas été, comme on l'a toujours dit, improvisée sur place par des particuliers dans des circonstances inattendues, mais décidée dès la veille et par le club des Cordeliers. C'est de cette manière que M. Mathiez a raconté les événements dans son ouvrage sur le *Club des Cordeliers pendant la crise de Varennes et le massacre du Champ-de-Mars*[4]. Pour lui, les commissaires envoyés à la

1. Voir ce texte à la note 3 de la page 2.

2. Les Jacobins avaient intérêt, après les événements du 17 juillet, à dire, comme ils l'ont fait, qu'ils s'étaient efforcés de faire respecter la légalité par les pétitionnaires, en les obligeant à demander à la municipalité l'autorisation nécessaire.

3. Le texte porte : le 15, erreur évidente.

4. Mathiez, *op. cit.*, p. 124-125.

Digitized by Google

municipalité le 16 juillet sont des émissaires des Cordeliers et il les fait partir, non pas du club des Jacobins, mais du Champ-de-Mars où, comme nous allons le voir dans un instant, la pétition Brissot-Laclos soulevait depuis un moment des discussions orageuses.

Malgré l'autorité que semble lui donner le témoignage de Sergent, nous n'hésitons pas à repousser absolument cette manière de voir[1]. Sergent, qui défend les pétitionnaires du 17, veut prouver qu'ils s'étaient conformés à la loi[2], et c'est pourquoi il leur attribue la démarche jacobine du 16 auprès de la municipalité. D'autre part, quelle autorité peut avoir contre les documents contemporains un témoignage qui leur est postérieur de quarante-trois ans? La précision même des souvenirs de Sergent ne laisse pas que de nous inquiéter sur la fidélité de sa mémoire. Comment! Ce serait à cinq heures du soir qu'on aurait dû se réunir, le dimanche 17, au Champ-de-Mars? Mais il n'est nullement question de cela dans le récépissé délivré aux commissaires par la municipalité. Non seulement l'heure, mais le jour même de la réunion projetée ne sont pas indiqués et c'est précisément ce qui rend vraisemblable l'hypothèse que cette réunion devait avoir lieu *tout de suite*, c'est-à-dire dans l'après-midi même du 16. D'autre part, que s'est-il passé, en fait, le lendemain 17, au Champ-de-Mars? *Dès le matin*, il y avait du monde sur l'autel de la patrie, et c'est déjà vers midi, ou au plus tard *vers une heure ou deux* de l'après-midi, que fut rédigée par des Cordeliers la pétition qui devait déterminer le massacre. Si les Cordeliers avaient pris la veille la résolution de se rendre *à cinq heures seulement*, le lendemain, au Champ-de-Mars, reconnaissons qu'elle fut mal tenue.

La manière dont M. Mathiez, à la suite de Sergent, rapporte les faits, se heurte encore à une autre invraisemblance en ce qui concerne la journée du 16. Nous avons dit que M. Mathiez

1. Nous ne voulons pas dire par là que les Cordeliers n'aient point envisagé dès le 16 leur participation à la manifestation du 17, qui, par l'abstention des Jacobins, devint *une manifestation essentiellement cordelière*. Nous démontrerons au contraire la préméditation des manifestants cordeliers. Nous contestons seulement que les Cordeliers aient décidé ferme, dès le 16, de rédiger une pétition à eux sans tenir compte de la pétition jacobine à laquelle, au contraire, ils comptaient alors simplement apporter le lendemain leur concours.

2. Il poursuit, en effet : « Osera-t-on dire que ce sont des factieux ceux qui obéissent ainsi à la loi et qui n'agissent que sous sa protection? »

Digitized by Google

faisait partir ce jour-là du Champ-de-Mars, et après les protestations soulevées par la pétition Brissot-Laclos, les commissaires — soi-disant Cordeliers — chargés de se rendre à la municipalité pour l'avertir du projet de réunion pour le lendemain sur l'autel de la patrie. Comme nous le verrons tout à l'heure, c'est *après quatre heures du soir* seulement, le 16, que l'on décida au Champ-de-Mars de renoncer à la pétition Brissot-Laclos dans la forme que lui avait donnée la collaboration de Laclos. Or, le récépissé délivré à l'Hôtel-de-Ville indique, nous l'avons vu, qu'il fut écrit *vers onze heures du matin*, ce qui exclut la version de M. Mathiez et ce qui s'accorde au contraire parfaitement avec l'hypothèse que ce récépissé et la démarche qu'il constate se rapportent *à la pétition jacobine du 16*.

En ce qui concerne maintenant la journée du 17, la pétition de ce jour, s'il fallait suivre la version de Sergent, aurait été décidée par les Cordeliers dès le 16. Or, tous les documents relatifs à la journée du 17 montrent bien que cette pétition du 17, inspirée par les Cordeliers, fut improvisée, le 17 vers midi, sur l'autel de la patrie quand on sut que, par suite du décret de l'Assemblée nationale du 16 au soir, décidant le rétablissement de Louis XVI, la pétition jacobine du 16 tendant à obtenir le vote d'un décret de sens opposé était devenue sans objet. A cet égard, nous signalerons tout particulièrement la déposition Fauvel qui met en scène le président même du club des Cordeliers, Peyre, et lui fait prononcer un discours dont le début ne saurait donner lieu à aucune équivoque[1].

Cependant, si la députation envoyée le 16 au matin était une députation cordelière, ses membres devraient de toute évidence faire partie du club des Cordeliers. En effet, tous ces noms sont portés avec la qualité de membres du club à l'index alphabétique placé à la fin du livre de M. Mathiez. Mais la seule auto-

1. Voici ce que, selon Fauvel, aurait dit Peyre en prenant la parole vers midi au Champ-de-Mars, le 17 juillet : « Citoyens, j'avais fait hier les motions pour prier l'assemblée de ne pas décider sur la cause du Roi sans avoir consulté le vœu des 82 autres départements. » C'est convenir que, le 16 après midi, Peyre (président du club des Cordeliers) avait appuyé la pétition jacobine. « Mais », aurait continué Peyre, « le décret étant passé, nous devons maintenant nous occuper d'autre chose, la pétition demeurant sans effet. » Et il propose de rédiger sur-le-champ une nouvelle pétition pour condamner le décret de la veille au soir.

Digitized by Google

rité invoquée par cet historien pour leur reconnaître le titre de Cordeliers est précisément ce récépissé du 16 juillet sur lequel figurent leurs noms. Si nous consultons, au contraire, la table alphabétique des Jacobins donnée par M. Aulard à la fin du tome VI de son *Recueil*, nous constatons que, sur les dix individus mentionnés par cette pièce, *il n'en est pas un seul* qui n'ait fait partie, d'une manière incontestable, de la Société des Amis de la Constitution. L'autorisation délivrée le 16 l'était donc pour la manifestation jacobine du 16. Ceci, soit dit en passant, démontre surabondamment la part prise par la célèbre Société de la rue Saint-Honoré, en dépit de ses dénégations intéressées et d'ailleurs postérieures au 17 juillet, à la rédaction et à l'organisation de cette pétition du 16[1].

Nous maintiendrons donc la version admise ci-dessus : la pétition Brissot-Laclos du 16 juillet adoptée *individuellement* par les membres de la Société des Jacobins à onze heures du matin, va être portée au Champ-de-Mars. Pour se mettre en règle avec la loi, les Jacobins expédient d'abord à l'Hôtel-de-Ville dix commissaires chargés d'annoncer à la municipalité leur projet de réunion sur l'autel de la patrie. Puis, tandis que ce premier groupe se rend à la Maison commune, une autre députation de douze membres se dirige vers le Champ-de-Mars[2], où elle arrive sans doute vers midi[3], heure fixée par les Jacobins, dès les premières heures de la matinée, pour ce rendez-vous populaire[4], et

1. C'est ce que démontre aussi l'attitude prise par la Société dans la nuit du 15 au 16, après l'invasion de la salle des séances, et les décisions prises par elle à ce moment. Voir Aulard, *la Société des Jacobins*, t. III, p. 19, ou, mieux encore, le *Journal de la Révolution*, n° du 17 juillet, texte reproduit par S. Lacroix, *Actes...*, 2e série, t. V, p. 393.

2. C'est sans doute à cette autre députation qu'il faut rapporter la déclaration Causel dans l'instruction de l'affaire du Champ-de-Mars (Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 343). Causel dit qu'après la rédaction de la pétition « il fut procédé à l'appel de 12 commissaires, qu'il se rappelle avoir entendu nommer les sr Patris, La Poype, Feydel, et croit aussi un sr Paris, mais n'en est pas certain; qu'après cet appel, il a entendu le sr La Poype dire que la loi défendait de se rassembler avec des armes et des bâtons, mais qu'elle n'empêchait pas d'avoir des armes cachées; qu'en même temps led. sr La Poype a tiré un pistolet de sa poche droite et un poignard de sa poche gauche... » Cette attitude de La Poype prouve bien qu'il se rendait au Champ-de-Mars au milieu de la foule et non dans les bureaux de l'Hôtel-de-Ville.

3. C'est l'heure qui est donnée par Mme Roland dans ses *Mémoires*.

4. Voir le procès-verbal d'arrestation, en date du 16 juillet, d'un individu chargé *par la Société des Amis de la Constitution* de convoquer tous les

Digitized by Google

elle remet aux citoyens présents l'original manuscrit de la pétition Brissot-Laclos.

Cependant, bientôt quatre commissaires, dont Danton et Buirette-Verrières, en donnent lecture à haute voix au peuple aux quatre coins de l'autel de la patrie[1]. Dans la foule assemblée autour d'eux, on remarquait des membres du club des Cordeliers portant « pour bannière leur *appel à la nation* surmonté du *bonnet de la liberté* avec ces mots sur les bannières : *la liberté ou la mort*[2] ». L'individu faisant fonctions de président, dont nous

patriotes au Champ de la Fédération, ce même jour *16 juillet à midi*, pour y signer une pétition à l'Assemblée sur la conduite à tenir envers Louis XVI — *avec texte de la convocation* (Tuetey, *Répertoire*, t. I, n° 2447).

1. D'après le *Babillard* du 18 juillet, cité par Aulard, *la Société des Jacobins*, t. III, p. 24, et par A. Fribourg, *Discours de Danton*, p. 115-116, trois de ces commissaires auraient été : 1° Danton, « vêtu de gris », qui en faisait « une lecture très animée »; 2° « un Anglais, petit de taille, portant cheveux blonds et crépus », et 3° « un homme en habit rouge et cheveux roux, d'une taille plus élevée que les premiers ». — D'autre part, M^me^ Roland, dans ses *Mémoires*, au chapitre intitulé : « Observations rapides sur l'acte d'accusation contre les députés par Amar », écrit ceci : « J'ai vu venir ces députés » (les députés des Jacobins) « au Champ-de-Mars où j'étais à midi avec trois ou quatre cents personnes, pas davantage, et où déclamaient sur l'autel de la patrie le cordelier, petit bossu, Verrières, et d'autres. » La présence de Buirette-Verrières sur l'autel est confirmée par le *Babillard* (*loc. cit.*) et aussi — s'il faut en croire le vingt-sixième témoin de l'information secrète ouverte sur l'affaire du Champ-de-Mars — par Verrières lui-même, qui, rencontré à cheval peu après dans la rue Saint-Florentin par le témoin, un certain Berger, se serait même vanté d'avoir écrit la pétition sur l'autel de la patrie, ajoutant que la réunion venait de se séparer (Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 257). Enfin, le vingt-quatrième témoin de cette même information secrète, le sieur Pradier, déposa, le 29 juillet, « que, sur les quatre heures du soir, il s'est rendu au Champ de la Fédération...; qu'en y arrivant, il a vu une très grande multitude sur l'autel de la patrie..., et qu'il a entendu qu'on mettait aux voix la question de savoir si le ci-devant roi Louis XVI serait destitué ou non de la couronne...; qu'il ne connaît point le particulier qui faisait les fonctions de président et qu'il n'a point appris son nom; qu'il a paru au déposant être âgé d'environ quarante-cinq ans, portant des cheveux noirs mêlés de gris, maigre de corps, les jambes assez bien prises et fortes, vêtu d'un habit gris à revers croisés, et qu'il paraissait avoir la voix épuisée à force d'avoir parlé » (Mathiez, *Cordeliers*, p. 252-253). Ce signalement est reproduit, sans identification, par le jugement du tribunal en date du 8 août (*Ibid.*, p. 285). Faut-il voir dans ce « particulier... vêtu d'un habit gris » Danton, également vêtu de gris, au témoignage du *Babillard?* Cela paraît bien difficile. — En revanche, le prétendu Anglais, petit de taille et aux cheveux blonds et crépus, pourrait bien être Verrières, si ce n'est Rutledge que nous retrouverons plus loin. — Dans tous les cas, Buirette-Verrières et Danton doivent avoir été deux des quatre commissaires du 16 juillet.

2. *Bouche de fer* du 18 juillet; passage cité par Buchez et Roux, t. X, p. 447.

Digitized by Google

ignorons le nom, mais dont nous avons le signalement précis[1] — peut-être Sergent ou Momoro[2]? peut-être Peyre[3]? — après avoir longuement harangué la foule (il avait la voix épuisée à force d'avoir parlé), mit, *vers quatre heures du soir*, la pétition aux voix et engagea les citoyens présents à lui donner leur signature. Mais des difficultés se présentèrent alors, car bientôt ce président improvisé convia à se rendre au local des Jacobins tous les membres présents du club des Cordeliers, lesquels défilèrent par sept à huit de front avec, à leur tête, leur pancarte au bout d'un bâton; la foule qui suivait était telle qu'elle couvrait tout l'espace compris entre l'hôpital militaire du Gros-Caillou et le commencement de l'avenue des Invalides[4].

Les difficultés qui empêchèrent la signature de la pétition provenaient, on l'a deviné, du passage qui invitait l'Assemblée à *pourvoir au remplacement* de Louis XVI *par tous les moyens constitutionnels*. Les membres du club des Cordeliers, présents en grand nombre (ils avaient décidé, le matin même, de se rendre en masse au Champ-de-Mars pour y signer la pétition[5]), et ceux du Cercle social, Bonneville, auteur de la *Bouche de fer*, en tête, soupçonnèrent les auteurs de la pétition de ménager une intrigue orléaniste[6]. On parla d'abord de supprimer le membre

1. Voir la déposition du vingt-quatrième témoin de l'information secrète, le sieur Pradier, à la note 1 de la page précédente.

2. Sergent et Momoro s'étaient particulièrement signalés la veille au soir à la séance des *Amis de la vérité*, dont il a été question précédemment; ils pourraient donc fort bien s'être distingués, le 16, sur l'autel de la patrie. D'autre part, Sergent — qui garde, il est vrai, le silence sur son rôle au Champ-de-Mars le 16 juillet — était l'un des six commissaires-rédacteurs de la pétition. Quant à Momoro, le 17, en arrivant sur l'autel de la patrie, il aurait, suivant la déposition Wassal qu'on trouvera plus loin, déclaré *qu'il y venait pour la seconde fois*. On pourrait donc être tenté de voir en lui l'un des chefs de la manifestation du 16 juillet. S'il n'a rien dit à ce sujet dans son interrogatoire du 16 août (Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 303), cela ne prouve rien : il n'avait aucun intérêt à le faire et on ne l'interrogeait pas sur ce point.

3. Voyez ci-dessus la déposition Fauvel.

4. Tous ces détails sont tirés de la déposition Pradier mentionnée à la fin de la note 1 de la page précédente. Fournier l'Américain (*Mémoires secrets*, édition Aulard, p. 45-46) parle aussi de ce défilé des Cordeliers qu'il prétend avoir ordonné.

5. D'après Fournier l'Américain, *Mémoires secrets*, p. 45.

6. Dans son interrogatoire devant le Tribunal révolutionnaire, Brissot déclarera : « Dans cette phrase..., les amis de la liberté crurent voir une intrigue de Laclos, homme d'affaires de Philippe d'Orléans » (*Bulletin du Tribunal*

Digitized by Google

de phrase suspect, et Bonneville, qui quitta à ce moment le Champ-de-Mars, crut même si bien la suppression acquise qu'il s'en retourna à son imprimerie pour imprimer la pièce expurgée[1]. Mais on préféra finalement consulter les Jacobins et remettre au lendemain la signature de la pétition[2].

Dans cette séance des Jacobins du 16 juillet au soir, la proposition de supprimer le passage litigieux souleva de violentes protestations de la part de Laclos, dont l'attitude suffirait ici à lui faire attribuer la paternité du passage en question. L'argumentation de Laclos parut d'abord faire impression sur ses auditeurs et Bonneville, qui avait quitté son imprimerie pour assister à la séance, entrant aux Jacobins au moment où Laclos occupait la tribune et s'*élevait contre ceux qui avaient tronqué la pétition*, fut le témoin de l'effet produit par Laclos[3]. « Il s'en alla convaincu que la faction orléanaise l'emportait[4]. » Mais le club des Jacobins ne devait pas tarder à se ressaisir et le parti de la suppression à l'emporter, comme on va le voir. Seulement, ce ne devait pas être pour se rallier à l'opinion cordelière.

Jacobins et Cordeliers nous apparaissent, en effet, dans toute cette affaire du Champ-de-Mars, comme profondément divisés sur une question capitale, sur une question de principes. Les Jacobins, plus démocrates que républicains, en veulent avant tout à la Constitution qui a établi le privilège censitaire; mais ils restent en général partisans de la forme monarchique. Très prudents avec cela, ils craignent de se compromettre, ne cèdent que par entraînement et presque par crainte à une foule impérieuse, et ne cèdent qu'en ayant bien soin de respecter les formes légales : n'acceptant de lancer la pétition que comme individus, non comme Société, souscrivant d'abord, par précaution sans doute, au fameux passage sur le remplacement de Louis XVI

criminel révolutionnaire, 2e partie, n° 46, p. 182). Sur la question de ce membre de phrase, voir *Rev. histor.*, t. CXLII, p. 203 et suiv.

1. Voir la *Bouche de fer* du 17 juillet (texte reproduit par Buchez et Roux, t. X, p. 446-447). Bonneville y donne le texte de la pétition allégé du membre de phrase qui, dit-il, avait été effacé, après discussion, « au Champ-de-Mars seulement ».

2. Aulard, *la Société des Jacobins*, t. III, p. 43 (*Observations* des Jacobins à la suite de leur *Adresse à l'Assemblée nationale*, du 20 juillet 1791) : « Il fut convenu de consulter sur les principes la Société des Amis de la Constitution. »

3. Voir l'article de la *Bouche de fer* reproduit par Buchez et Roux, t. X, p. 447-448.

4. Buchez et Roux, t. X, p. 448.

Digitized by Google

« par tous les moyens *constitutionnels*[1] ». Les Cordeliers, au contraire, sont républicains et, à cet endroit de la pétition, « ils ne reconnaîtront jamais Louis XVI comme leur roi » ; la *Bouche de fer* ajoute : « Ni aucun autre. » Si les Cordeliers ont refusé, le 16, de signer la pétition jacobine, c'est peut-être moins parce qu'ils flairaient une intrigue orléaniste que parce qu'en demandant « le remplacement de Louis XVI » elle assurait le maintien de la monarchie. Si les Jacobins de marque, Danton compris, n'ont pas paru le 17 au Champ-de-Mars, c'est sans doute parce qu'il s'agissait cette fois d'une démarche nettement républicaine. Ce jour-là, nous le verrons, les politiciens cédèrent la place aux clubistes. Ainsi, entre la masse des Jacobins, d'une part, et celle des Cordeliers et des sociétés populaires, d'autre part, c'était moins une question de gouvernement que de régime.

Mais, en même temps, entre Bonneville et Laclos il semble y avoir eu une question de personnes. Ces deux hommes politiques se sont soupçonnés réciproquement d'être les chefs de deux factions adverses. Bonneville croyait, non sans raison, que Laclos, en réclamant « le remplacement de Louis XVI par tous les moyens constitutionnels », voulait ménager une régence confiée à Philippe d'Orléans, tandis que Laclos pensait que Bonneville, en repoussant ce membre de phrase, visait à la proclamation de la République au profit de La Fayette. Toutefois ces intrigues, réelles ou supposées, n'intéressaient que médiocrement l'immense majorité des pétitionnaires qui s'étonnaient seulement de tant de lenteurs et attendaient avec impatience une résolution qui ne venait pas.

Cependant, l'Assemblée nationale, adoptant une attitude énergique, avait, dans cette même journée du 16 juillet, pris deux nouveaux décrets : l'un, vers midi, pour exposer, dans une *Adresse aux Français*, « les principes qui ont dicté le décret rendu la veille et pour faire protéger par le département et la municipalité de Paris la tranquillité publique contre les infracteurs aux lois et les perturbateurs du repos public », dont beaucoup étaient des étrangers, des agioteurs, des banqueroutiers[2] ;

1. C'est ce que donne à penser la manière dont, après la journée du 17 juillet, ils sauront interpréter ce passage (voir *Rev. histor.*, t. CXLII, p. 206, n. 1).

2. C'est Fréteau qui dénonça à l'Assemblée nationale les agioteurs et les banqueroutiers répandus dans les « sociétés dites fraternelles ». Ensuite, le prési-

Digitized by Google

l'autre à la séance du soir (*avant dix heures*), pour manifester plus expressément qu'elle ne l'avait fait la veille, 15 juillet, son intention formelle de rétablir Louis XVI sur le trône et pour décider nettement entre les diverses interprétations données aux mesures prises par elle à l'égard de Bouillé. Voici ce nouveau décret du 16 au soir tel qu'il figure au *Moniteur* du 18 juillet : « L'effet du décret du 25 juin, qui suspend l'exécution des fonctions royales et du pouvoir exécutif dans la maison du roi, *subsistera jusqu'à ce que l'acte constitutionnel soit présenté au roi et accepté par lui.* » En même temps, l'Assemblée nationale votait à nouveau les trois articles de la veille relatifs aux cas où, « après avoir prêté son serment à la Constitution », le roi le rétracterait ou trahirait la nation, ce qui devrait le faire considérer comme ayant abdiqué. Cette fois, il ne pouvait plus y avoir aucune équivoque et le rétablissement de Louis XVI était bien chose formellement décidée par l'Assemblée nationale.

Lorsque, à la fin de sa séance, vers le milieu de la nuit du 16 au 17 juillet, le club des Jacobins fut mis au courant de cette situation nouvelle, il s'empressa de battre en retraite, décida aussitôt de retirer purement et simplement sa pétition du matin[1], et fit mettre au pilon — au témoignage de Sergent qui

dent de l'Assemblée ordonna aux membres du département et de la municipalité de Paris, accourus à la séance, de mettre en vigueur les trois premiers articles du décret sur la police municipale pour constater l'état des habitants et démasquer les étrangers et gens sans aveu (voir, sur ce décret, S. Lacroix, 2e série, t. V, p. 426-427) : « l'Assemblée ayant appris que, dans les mouvements qui ont eu lieu hier, on a remarqué beaucoup de personnes étrangères » (compte-rendu de la séance par le *Moniteur* du 17 juillet). En effet, l'un des commissaires de la pétition du 15 juillet (voir *Rev. histor.*, t. CXLII, p. 195, n. 4), *Virchaux*, était de Neuchâtel, en Suisse, et fut arrêté, dans la nuit du 15 au 16, « pour un fait absolument étranger à la circonstance » (d'après ce que dit Bailly à la séance de la Constituante du 16 juillet, compte-rendu du *Moniteur* du 17 juillet, et voir S. Lacroix, 2e série, t. V, p. 388-389). D'autre part, on a vu (n. 1 de la page 8) un Anglais parmi les lecteurs de la pétition du 16. Or Rutledge (si c'est lui) était un agioteur mêlé aux opérations de la banque de Ferrières et qui fut dénoncé par le journal *l'Orateur du peuple* comme ayant semé la discorde dans le club des Cordeliers.

1. Voir, à ce sujet, les extraits de la *Bouche de fer*, de Bonneville, donnés par Buchez et Roux, t. X, p. 446-448, et cf. *Ibid.*, t. XI, p. 86. Les deux séances des Jacobins, du 16 juillet matin et soir, sont complètement passées sous silence par le Journal des débats du club (cf. Buchez et Roux, t. X, p. 448, n. 1). Nous les connaissons grâce à Bonneville. Voir aussi le journal royaliste *le Babillard*, n° du 18 juillet, cité par Aulard, *la Société des Jacobins*, t. III, p. 24.

Digitized by Google

avait déjà été, paraît-il, chargé d'en assurer l'impression[1] — les exemplaires de cette pétition jusque-là tirés[2].

Toutefois, il semble qu'il y ait eu à ce moment quelque hésitation parmi les membres présents au club des Jacobins. Nous sommes très mal renseignés sur cette séance de nuit. Mais, en lisant de près la déposition de l'imprimeur Baudouin devant le tribunal du VI[e] arrondissement chargé des poursuites au sujet de l'affaire du Champ-de-Mars[3], voici, croyons-nous, comment les choses ont dû se passer après le retrait par les Jacobins de leur pétition à l'Assemblée nationale : dans cette réunion qui comprenait peut-être, comme la veille au soir, de nombreuses personnes étrangères à la Société[4], des résolutions énergiques sont mises en avant. Puisque l'Assemblée nationale a son siège fait, on va chercher à peser sur elle en s'adressant, comme le proposait la veille Robespierre, à toutes les sociétés affiliées. On rédige aussitôt une circulaire, qui reproduit peut-être le texte de la pétition projetée puis abandonnée, et on envoie ce papier, signé de Royer, qui présidait, à l'imprimeur Baudouin aux fins d'impression. Quelques Jacobins résolus, au nombre desquels le médecin Leymerie, un homme qui n'a pas froid aux yeux, sont chargés de cette mission. Ils arrivent chez Baudouin « vers les minuit ». Mais Baudouin refuse d'imprimer la circulaire à cause des « principes contenus dans cette lettre, ainsi que [de] la manière dont ils étaient exprimés ». Leymerie et ses collègues lui réclament aussitôt le « diplôme de la Société pour faire procéder ailleurs à l'impression de ladite lettre ». Alors Baudouin, tout en remettant le diplôme, déclare solennellement aux commissaires qu'il les rend « garants et responsables des malheurs que ladite lettre pourrait occasionner, ainsi que les président et secrétaires qui signeraient ladite lettre ». — « Il paraît », ajoute Baudouin,

1. L'imprimeur Baudouin, on l'a vu (cf. *Rev. histor.*, t. CXLII, p. 206-208), avait été seulement chargé de l'impression d'une circulaire de la Société aux sociétés affiliées (circulaire qui contenait peut-être, du reste, le texte de la pétition). L'édition confiée à Sergent, et qui contenait sans doute la phrase introduite par Laclos, ayant été, d'après ce que nous raconte Sergent, tout entière « mise au pilon », la pétition du 16 juillet n'a pas eu d'édition *officielle*, c'est-à-dire publiée sous le patronage du club des Jacobins.

2. Souvenirs de Sergent publiés par la *Revue rétrospective*, 1re série, t. V, et reproduits par S. Lacroix, *Actes*, 2e série, t. VI, p. 663.

3. Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 250-252.

4. Voir, un peu plus bas, les expressions employées par Royer, qui présidait la séance, pour désigner les personnes qu'il présidait.

Digitized by Google

« que cette démarche a produit quelque effet, puisque, une demi-heure après cela, celui qui, comme président, avait signé ladite lettre [Royer] a envoyé son domestique pour prier le déposant de ne pas faire usage de sa signature. » Il déclarait en même temps « aux *individus de la Société* qu'il présidait alors qu'il ne donnerait jamais son approbation à des actes opposés aux décrets de l'Assemblée nationale[1] ». (Le lendemain, on l'a vu, Laclos devait également protester contre l'apposition de son nom « au bas de ladite lettre comme secrétaire ».) Le projet de circulaire était alors abandonné (il pouvait être alors entre minuit et une heure), et l'on renonçait à trouver un autre imprimeur pour la *lettre*, tandis que la *pétition* elle-même était mise au pilon, comme nous l'avons dit, par les soins de Sergent.

Cette prudente retraite était dictée aux Jacobins par de sérieuses raisons. Il y avait à ce moment même une intrigue nouée pour amener une répression : à la suite du premier des deux décrets du 16, celui rendu vers midi relativement au maintien de la tranquillité publique, le Corps municipal et le Conseil général de la commune de Paris avaient pris des arrêtés énergiques « sur les factieux, les étrangers soudoyés, les aristocrates *et autres ennemis du bien public* », et ordonné « l'état et l'inscription des habitants de la ville de Paris[2] ». En même temps, vers la fin de l'après-midi, le député Regnauld de Saint-Jean-d'Angely publiait dans un journal le texte d'une prétendue réponse du président de l'Assemblée nationale à une prétendue adresse comminatoire qui aurait été remise à une séance du matin de l'Assemblée (probablement la séance du 15) pour réclamer, sur un ton des plus insolents, la mise en jugement de Louis XVI[3]. Regnault, dans son commentaire, émettait un doute sur l'authenticité de la réponse seulement, laissant ainsi croire à celle de l'adresse, dont il se gardait bien de donner le texte qu'il savait pertinemment être un faux, mais qui courait alors les rues. Il s'agissait pour lui d'exciter l'indignation contre les chefs du mouvement antiroyaliste. Le terrain ainsi préparé, Regnault, dès le début de la séance de l'Assemblée nationale du lendemain matin, profitant encore de l'émotion soulevée par le massacre des deux individus surpris sous l'autel de la patrie, réclamait la

1. Déposition Baudouin (Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 252).
2. Voir le *Moniteur* du 19 juillet.
3. Voir, à ce sujet, *Rev. histor.*, t. CXLII, p. 194, n. 1.

Digitized by Google

proclamation de la loi martiale et obtenait l'envoi d'une lettre à Bailly pour l'inviter à « prendre les mesures les plus sûres et les plus rigoureuses pour arrêter les désordres[1] ». Enfin, comme un défi jeté à l'opinion publique déjà surexcitée, dès le début de la matinée du 17 on apposait partout dans Paris de grandes affiches officielles portant, en tête du texte du décret qui maintenait Louis XVI en fonctions, cette formule, légale sans doute, mais en un pareil moment éminemment provocatrice : « *Louis, par la grâce de Dieu et la loi constitutionnelle de l'État, roi des Français*[2]. »

C'est dans ces conditions, vraiment menaçantes, qu'allait s'ouvrir au Champ-de-Mars la célèbre manifestation du dimanche 17 juillet 1791.

En se dispersant la veille au soir sur le Champ-de-Mars, lorsque la pétition du 16, à la suite des objections soulevées, avait été reportée aux Jacobins, les citoyens présents s'étaient donné rendez-vous pour le lendemain au même endroit, afin de la signer, pensaient-ils[3], après que les termes en auraient été définitivement arrêtés, d'accord avec tous les membres influents des clubs. La foule accourut donc, le 17 au matin, autour de l'autel de la patrie; mais à ce moment, on l'a vu, la situation n'était plus la même : à la suite du deuxième décret du 16 juillet, celui de dix heures du soir, pour supprimer toute équivoque au sujet du rétablissement du roi, les Jacobins, intimidés, avaient, le soir même, décidé de retirer leur pétition et, le lendemain 17 au matin, allant plus loin encore, ils s'étaient empressés de la désavouer complètement, ne permettant même

1. Voir S. Lacroix, *Actes...*, 2e série, t. V, p. 413.

2. A la fin de l'affiche, on pouvait lire : « *Pour le Roi :* DUPORT. » Le journal auquel nous empruntons ce renseignement (*Journal général de l'Europe ou Mercure national et étranger*, n° du 18 juillet) ajoute à ce fait la remarque suivante : « Les esprits prévenus furent scandalisés de cette affiche...; peut-être aurait-on dû avoir pour eux [quelque] ménagement... Quoi qu'il en soit, nous avons été témoins que ce point, en lui-même insignifiant et minutieux, a beaucoup contribué à aigrir des cœurs portés déjà à l'aigreur et au ressentiment. »

3. D'après la déposition du vingt-sixième témoin de l'information secrète, Jean-Bernard Berger, l'avocat bossu Buirette-Verrières aurait déclaré, le 16 juillet après midi, à des citoyens qu'il aurait rencontrés en quittant le Champ-de-Mars : « Tout est fini : je sors du Champ-de-Mars; la pétition est faite... Nous n'étions pas assez pour la signer aujourd'hui, mais nous nous sommes ajournés à demain » (Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 257).

Digitized by Google

pas que le Journal des débats de la Société rendît compte des deux séances précédentes où on l'avait discutée (ils déclareront quelques heures plus tard que la Société « dénie formellement » des imprimés « ou entièrement faux ou insidieusement falsifiés[1] »). Sur la proposition de Robespierre, ils avaient ensuite envoyé des commissaires pour s'informer de ce qui se passait dans Paris[2]. Ces commissaires, conduits par un chevalier de Saint Louis, La Rivière, qui avait fait décider, d'accord avec Robespierre, que la pétition n'aurait aucune suite, se rendirent au Champ-de-Mars. En les voyant arriver vers onze heures ou midi[3], ou peut-être seulement vers une heure[4], peu de temps en somme après les Sociétés patriotiques[5], la foule, qui

1. Adresse-circulaire des Jacobins aux sociétés affiliées, du 17 juillet. — Bibl. nat., Lb^{40} 618 (Tourneux, n° 9176). — Au bas de cette adresse figure abusivement le nom de *Bouche, président de la Société*. Bouche avait bien, en effet, présidé la Société des Jacobins depuis le 1er juillet, date de son élévation à la présidence, mais il avait été absent le 15 juillet et, le 16, il avait été du nombre des scissionnaires qui fondèrent ce jour-là le club rival des Feuillants. Ce dernier club l'avait même élu pour son président. Ceci n'empêcha pas le *Journal des débats de la Société des Amis de la Constitution* d'inscrire les mots « Présidence de M. Bouche » en tête des comptes-rendus des séances des 17, 18 et même 20 juillet et de faire paraître sous son nom la circulaire du 17 juillet. Bouche protesta, le 21 juillet, par une lettre que publia le *Moniteur* du 22 (réimp., t. IX, p. 182). Cette lettre suscita, le même jour 22 juillet, « un grand tumulte » aux Jacobins qui levèrent la séance « au milieu du trouble » [voir, sur tout ceci, Aulard, *la Société des Jacobins*, t. III, p. 29 et 47]. — Dufourny répondit à Bouche par une lettre qui se trouve au *Moniteur* du 27 juillet (réimp., t. IX, p. 226). Dans cette lettre, Dufourny ramène l'incident à ses véritables proportions : jamais, dit-il, M. Bouche n'a prévenu la Société des Jacobins de sa retraite; or, « l'usage de la Société est de mettre au bas de ses arrêtés le nom du président et des secrétaires du mois », et M. Bouche a été élu président le 1er juillet. Il ne tenait qu'à lui de signifier à la Société « sa translation à la nouvelle Société des Feuillants ». S'il avait, ainsi que MM. Salles et Anthoine, « cru devoir à des frères et à des amis qu'ils abandonnaient assez d'égards pour les prévenir de leur retraite, assurément la Société n'eût pas fait l'inconséquence d'employer leur nom au bas de son arrêté ».

2. Cf. Aulard, *la Société des Jacobins*, t. III, p. 25 et 28 en bas.

3. D'après l'interrogatoire de La Rivière au procès du Champ-de-Mars, interrogatoire en date du 22 août (cf. Mathiez, *le Club des Cordeliers pendant la crise de Varennes...*, p. 324).

4. Heure indiquée par les *Révolutions de Paris*, n° 106, p. 59 en bas (le n° 106 parut de suite après le 23 juillet).

5. D'après les *Révolutions de Paris*, n° 106, p. 57, les sociétés patriotiques s'étaient donné rendez-vous sur la place de la Bastille, le 17, à onze heures du matin pour se rendre de là en cortège au Champ-de-Mars. Mais la municipalité ayant fait occuper militairement la place, les membres de ces différentes sociétés durent se rendre individuellement de là au Champ de la Fédération, où

Digitized by Google

ignorait ce qui s'était passé aux Jacobins la veille au soir et ce qui venait de s'y dire le matin même, crut qu'ils apportaient, pour être signée, la pétition de la veille revue et corrigée par le club. Mais alors, à ce qu'assure Prudhomme, l'un des commissaires [La Rivière] annonça « que la pétition qui avait été lue la veille ne pouvait plus servir le dimanche; que cette pétition supposait que l'Assemblée n'avait pas prononcé sur le sort de Louis, mais que, l'Assemblée ayant implicitement décrété son innocence ou son inviolabilité dans la séance de samedi soir, la Société allait s'occuper d'une nouvelle rédaction qu'elle présenterait incessamment à la signature ». A ce moment, les citoyens présents décidèrent d'agir tout de suite eux-mêmes, sans plus attendre. « Un particulier », continue Prudhomme, « propose d'envoyer sur-le-champ une députation aux Amis de la Constitution pour les prier de rédiger de suite son adresse et de la renvoyer aussitôt, afin que l'Assemblée du Champ-de-Mars pût la signer sans désemparer; suit une autre proposition de faire la rédaction *à l'instant*, sur l'autel de la patrie, et celle-là est unanimement adoptée[1]. On nomme quatre commissaires; l'un d'eux prend la plume; les citoyens, impatients, se rangent autour de lui et il écrit[2]. » (Suit le texte de la pétition.)

D'après tout ce qui précède, on voit que la pétition du

ils seraient ainsi arrivés vers midi, une heure par conséquent avant celle indiquée par le même journal pour l'arrivée des commissaires des Jacobins.

1. D'après la déposition postérieure d'un témoin oculaire, l'imprimeur Fauvel, cette proposition fut faite vers midi par un individu que la foule représentait comme étant le président du club des Cordeliers (sans doute Peyre). D'un des angles de l'autel de la patrie, il aurait harangué la foule, lui représentant que, par suite du décret rendu par l'Assemblée nationale, la pétition de la veille, en vue de décider celle-ci à ne pas se prononcer sans avoir consulté la nation tout entière, était devenue sans objet. « Il s'agit maintenant », aurait-il ajouté, « de savoir si l'Assemblée a pu et a dû se prononcer comme elle l'a fait, et, à cette occasion, j'ai une autre pétition à vous présenter et il faut la faire sur l'autel de la patrie : elle en sera plus sacrée. » Le peuple aurait répondu : « Bravo! Faisons-la sur-le-champ »; et, sur l'invitation du même orateur, tous auraient juré de ne pas souffrir qu'on portât la moindre atteinte à leurs droits et de « rester sur cet autel jusqu'à ce qu'on y vienne [les] y fusiller ». — Déclaration Fauvel, du 17 juillet, devant le Comité des recherches de l'Hôtel-de-Ville (Tuetey, *Répertoire*, t. I, n° 2450), renouvelée le 26 juillet devant le président du Tribunal Mutel, chargé de l'information secrète sur l'affaire du Champ-de-Mars (Mathiez, *Cordeliers*, p. 244-246). On reviendra plus loin sur le rôle joué par Peyre au Champ-de-Mars, le 17 juillet.

2. *Révolutions de Paris*, n° 106, t. IX, p. 60.

Digitized by Google

17 juillet fut au moins la dix-septième[1] de toute une série d'adresses ou de manifestations analogues rédigées, à Paris seulement, depuis la fuite du roi. Il y en avait eu d'abord, du 21 juin au 14 juillet, environ quatorze, sans que l'Assemblée nationale sortît de sa réserve. Quand on apprit qu'elle allait s'y décider, une quinzième pétition fut présentée, le 15 juillet, au moment même où l'Assemblée prenait le décret rejetant la faute sur Bouillé et ses complices. Ce décret ne prononçant pas explicitement le rétablissement de Louis XVI, une seizième démarche fut faite le 16, ce qui détermina le nouveau décret du 16 au soir, par lequel ce rétablissement était annoncé comme chose certaine. Enfin, le 17 juillet, était rédigée la dix-septième pétition, celle dite du Champ-de-Mars, la plus célèbre de toutes.

Cette dernière pétition présente un caractère nouveau. Au début du mouvement, les sociétés démocratiques — les Jacobins exceptés — ne s'étaient pas privées de rédiger des adresses *en tant que sociétés*, malgré la loi qui interdisait les pétitions en nom collectif. La pétition du 16 elle-même fut encore l'œuvre d'une société, le club des Jacobins cette fois. Mais déjà, par une subtile distinction, les signataires affirmaient la signer en tant qu'individus et non comme membres du club. A la suite du décret du 16 et de la scission des Feuillants, les Jacobins, même individuellement, abandonnèrent la partie, à laquelle le club des Cordeliers dut renoncer *en tant que club*[2]. C'est alors la foule des individus sans mandat et sans organisation — apparente du moins — qui, réunie le 17 au Champ-de-Mars, fit la démarche suprême.

Le texte de la pétition du 17 juillet nous a été conservé grâce à Prudhomme, qui le donne intégralement à la suite du récit des préliminaires de la journée que nous avons cité plus haut[3]. Il est bien connu et je ne le reproduirai pas[4]. Ce morceau, impro-

1. Je ne compte pas, bien entendu, dans ce nombre la prétendue pétition reproduite avec commentaire par S. Lacroix, *Actes de la Commune*, 2e série, t. V, p. 397-398, et qui n'était, selon toute apparence, qu'une manœuvre réactionnaire.

2. Les Cordeliers se séparèrent le 16 au soir, sans rien décider, du moins en tant que Société.

3. *Révolutions de Paris*, n° 106, t. IX, p. 60-61. Il figure aussi au n° du 1er août du journal *Le Creuset*, organe du club des Cordeliers.

4. On le trouvera encore dans l'*Histoire parlementaire* de Buchez et Roux, t. XI, p. 114-115; dans l'*Histoire de la Révolution française* de Louis Blanc,

Digitized by Google

visé en quelques instants par un anonyme, est une apostrophe, à la fois vive et mesurée de ton, aux « Représentants de la nation »; c'est la protestation, respectueuse, mais fière, d'hommes libres, de citoyens, contre un décret qui ne répondait pas au « vœu du peuple »; c'est la demande, faite au nom de la France entière, de revenir sur ce « décret », de « recevoir l'abdication » de Louis XVI, « de convoquer un nouveau corps constituant » qui le jugera et qui pourvoira « surtout au remplacement et à l'organisation d'un nouveau pouvoir exécutif ».

Mais Prudhomme — qui a pourtant eu soin de mettre en note : « Nous attestons l'authenticité de cette pièce » — n'a pas copié, d'une manière tout à fait complète et exacte, ce précieux document. Buchez et Roux, qui ont pu collationner, en 1834[1], le texte de Prudhomme avec l'original, nous disent en effet que celui-ci était intitulé : « Pétition à l'Assemblée nationale rédigée sur l'autel de la patrie le 17 juillet de l'an III », tandis que Prudhomme écrit : « Le 17 juillet 1791. » De plus, à la suite des mots : « et surtout au remplacement et à l'organisation d'un nouveau pouvoir exécutif », par lesquels se termine le manifeste, il y avait, dans l'original, quatre signatures. Elles ont été supprimées par Prudhomme pour une raison facile à deviner. Au moment du massacre, l'original de la pétition avait été soustrait aux agents de l'autorité, entre les mains de laquelle il serait devenu une liste de proscription. Le rédacteur des *Révolutions de Paris* s'est donc bien gardé de donner aucun nom. Mais il connaissait les quatre commissaires-rédacteurs, comme il résulte de ce passage de son n° 111 (p. 322), passage écrit en réponse à l'accusation portée contre Barthe et Sainties d'être deux de ces quatre rédacteurs : « *Nous connaissons personnellement les quatre citoyens* qui ont été nommés commissaires à l'effet de rédiger la pétition; *nous connaissons celui qui a tenu la plume* et nous affirmons sur notre honneur que Barthe et Sainties n'étaient pas du nombre; qu'ils n'ont eu aucune part à la rédaction de la pétition. » Quels étaient donc ces quatre personnages auxquels les *Révolutions de Paris* conservent si soigneusement l'incognito[2]? Quel est celui d'entre

dans S. Lacroix, *Actes de la Commune*, 2e série, t. V, p. 431-432, et dans le livre de M. Mathiez, p. 135-136.

1. Date de la publication du t. XI de l'*Histoire parlementaire*.

2. M. Mathiez, dans son ouvrage sur le *Club des Cordeliers pendant la*

Digitized by Google

eux « qui a tenu la plume »? Buchez et Roux qui, beaucoup plus tard (en 1834), publièrent de nouveau d'après l'original le texte de la pétition, et qui n'avaient plus à ce moment les mêmes raisons de les taire, donnent ces quatre noms. Ce seraient, d'après eux : *Peyre*, *Vachart*, *Robert* et *Demoy*. Quant à celui qui rédigea effectivement le texte, Michelet (quatorze ans plus tard) déclare que ce doit être Robert et que celui-ci fut sans doute inspiré en cette occasion par sa femme. Voici les raisons curieuses qu'il en donne : « Cette fameuse pétition (que j'ai sous les yeux) me paraît, au caractère[1], avoir été écrite par Robert... Elle est toute vive, toute chaude, visiblement improvisée au Champ-de-Mars. Je la croirais volontiers dictée par M^me^ Robert (M^lle^ Keralio), qui passa tout le jour sur l'autel avec son mari, avec une passion persévérante, à signer et à faire signer. Le discours est coupé, coupé comme d'une personne haletante. Plusieurs négligences heureuses, de petits élans dardés (comme la colère d'une femme ou celle du colibri) me sembleraient volontiers trahir la main féminine. » Et, en note : « Spécialement à ce passage : Mais, Messieurs, mais, représentants d'un peuple généreux et confiant, rappelez-vous, etc.[2]. » L'hypothèse de Michelet nous paraît très vraisemblable. Voici, en effet, ce qu'on lit dans une des pièces de la procédure du Champ-de-Mars publiées par M. Mathiez[3], la déposition de Jean-Louis-Amable Pradier, quarante ans, coutelier et ancien lieutenant des grenadiers du bataillon des Mathurins. Ce témoin dépose que, le dimanche 17 juillet, « au champ de la Fédération, entre une et deux heures après midi..., étant monté à l'autel de la patrie, il y a vu un homme assis sur le sommet de l'autel de la patrie qui rédigeait, à ce qu'on lui a dit, une pétition ; que cet homme était vêtu d'un habit *boue de Paris*[4], avec des boutonnières brodées en or, ayant les cheveux noirs coupés en rond et sans poudre, un chapeau rond, qu'il paraissait âgé d'environ quarante-cinq ans, figure assez pleine quoiqu'un peu plate, ayant à sa boutonnière

crise de Varennes et le massacre du Champ-de-Mars, dit, à tort (p. 134, n. 6), que ces quatre noms sont fournis par les *Révolutions de Paris*. Seuls, Buchez et Roux les donnent dans leur *Histoire parlementaire*, t. XI, p. 115.

1. C'est-à-dire à l'écriture.

2. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, édition définitive, t. III, p. 151 et n. 1.

3. Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 253-254.

4. Le texte porte : « Bout de Paris. »

Digitized by Google

un morceau de carton pendu à une petite ganse bleue, sur le milieu duquel était gravée la forme d'un œil ouvert[1]; que cet homme écrivait sur ses genoux, sur lesquels était posé un morceau de planche provenant, à ce qu'on a dit au déposant, de l'une des marches qui avaient été percées, le matin, par les particuliers trouvés sur l'autel de la patrie[2] ». Or, ce signalement, reproduit par le jugement du tribunal du 8 août qui ne peut identifier le *quidam* en question[3], répond bien à celui de Robert qui n'avait, il est vrai, à cette époque que vingt-huit ans, mais dont voici le portrait crayonné par Mme Roland (elle vient de parler de Mme Robert) : « Je trouvai son gros mari, à face de chanoine, large, brillante de santé et de contentement de soi-même... » Et plus loin : « Quoi! interrompit Dumouriez avec autant de vivacité que de gaieté, vous me parlez de ce petit homme à tête noire, aussi large qu'il a de hauteur[4]! », et peu après Dumouriez traitait Robert de *tonneau*[5]. D'ailleurs, Mme Roland rapporte que Mme Robert elle-même lui aurait dit, le soir du massacre, que son mari avait rédigé la pétition : « Le 17 juillet, sortant des Jacobins où j'avais été témoin des agitations que causèrent les tristes événements du Champ-de-Mars, je trouvai, en rentrant chez moi à onze heures du soir, M. et Mme Robert. Nous venons, me dit la femme, avec l'air de confiance d'une ancienne amie, vous demander un asile; il ne faut pas vous avoir beaucoup vue pour croire à la franchise de votre caractère et de votre patriotisme; *mon mari rédigeait la pétition sur l'autel de la patrie, j'étais à ses côtés;* nous échappons à la boucherie, sans oser nous retirer ni chez nous ni chez des amis connus, où l'on pourrait nous venir chercher[6]. » Enfin, Brissot, dans ses *Mémoires*, désigne aussi Robert comme l'auteur de la pétition[7]. Rien de plus plausible, on le voit, que l'hypothèse de Michelet.

Si Robert a été amené, le 17 juillet, à jouer ce rôle de premier

1. Insigne du club des Cordeliers.

2. Les deux individus mis à mort par la populace et dont le meurtre servit de prétexte au massacre du Champ-de-Mars.

3. Cf. ce jugement dans Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 285.

4. *Mémoires de Mme Roland*, édition Perroud, t. I, p. 170 et 176.

5. *Ibid.*, p. 177 : « ... Je fais rouler ce tonneau jusqu'à la rue s'il se représente chez moi... »

6. *Ibid.*, p. 170-171.

7. Brissot dit : « Robert et Bonneville » (*Mémoires de Brissot*, édition Perroud, t. II, p. 283).

Digitized by Google

plan, cela tient d'abord à sa qualité de journaliste, de premier journaliste républicain, ensuite à ce qu'il avait présidé récemment — s'il ne le présidait plus — un des groupements d'avant-garde les plus actifs de Paris : *la Société fraternelle des deux sexes séante aux Jacobins*, dont il passait à ce moment auprès du public pour être le président attitré[1].

A côté du nom de Robert figuraient, sur l'original manuscrit de la pétition fameuse, les noms, beaucoup moins célèbres, de trois autres commissaires-rédacteurs. Que pouvons-nous savoir de chacun d'eux?

Le premier, Peyre, est assez connu. C'était l'un des membres les plus influents du club des Cordeliers, dont il avait été à diverses reprises, dont il était à ce moment-là même, le président[2]. C'est sans doute lui que désigne en ces termes la déposition Pradier, déjà citée plus haut : « Un autre particulier,

1. Les dépositions Girodon, Wassal et Bocquet, dont nous donnons plus loin l'essentiel, indiquent nettement que Robert passait universellement pour le président en titre de cette Société. Il ne faut donc pas s'arrêter au fait qu'il ne l'était plus à la date du 17 juillet 1791. Le président en exercice, le jour du massacre, était probablement le prêtre Mathieu, secrétaire en juin pendant la présidence effective de Robert, et qui a signé : « Mathieu, prêtre, président », l'adresse au peuple français, du 13 juillet, et la pétition des 135 clubistes et 45 « femmes et sœurs romaines », faussement appelée pétition du *Peuple* du 14 juillet (cf. *Rev. histor.*, t. CXLII, p. 193-194, la liste chronologique). Le président de la Société fraternelle, le 17 juillet, n'était donc ni probablement le cuisinier Barthe, que M. Mathiez indique avec cette qualité à la date du 15 juillet (cf. Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 117) et qui, ce jour-là, se borna à présider la réunion tenue sur l'autel de la patrie (cf. dans Mathiez, *op. cit.*, p. 247, la déposition Gasc, du 27 juillet), ni sûrement Meunier, qui a pourtant signé sur la pétition dite du Champ-de-Mars, d'après le témoignage de Buchez et Roux (*Histoire parlementaire...*, t. XI, p. 113) : « Meunier, président de la Société fraternelle séante aux Jacobins. » C'est *ex*-président qu'il faut lire, car le président ne parut pas ce jour-là au Champ-de-Mars, ainsi qu'en témoigne le passage suivant des *Révolutions de Paris* (n° 111, p. 322-323) : « Le président de la Société fraternelle des Jacobins a présidé sa Société pendant toute la journée du 17; *il n'a pas mis le pied au Champ-de-Mars.* »

2. Il l'était, d'après les actes officiels du club, le 9 juillet (cf. Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 11, n. 3). Il l'était encore le 16 juillet au soir, d'après la déposition Du Gardin, qui est du 26 juillet (Mathiez, *Ibid.*, p. 243). Néanmoins, le jugement du Tribunal du 8 août (Mathiez, *Ibid.*, p. 285) ne crut pas pouvoir identifier le « *quidam* qui, le samedi 16 juillet, présidait, à neuf heures du soir, rue Dauphine, à l'hôtel de Genlis, une assemblée dite club des Cordeliers ».

Digitized by Google

paraissant âgé d'environ cinquante ans, vêtu d'un uniforme de la garde nationale à collet blanc, revers et parements rouges, veste et culotte de toile blanche et épaulettes de drap, assez bien de figure, taille de cinq pieds un à deux pouces, portant une bague d'agate avec une figure blanche, lequel paraissait faire les fonctions de président... » C'était, dit M. Mathiez, « un avocat qui avait joué un rôle important dans la révolte d'Avignon contre le pape et qui représentait, depuis juin 1790, le gouvernement révolutionnaire d'Avignon auprès de la Constituante et du peuple de Paris[1]. »

Restent « Vachart » et « Demoy ». Pour ces deux derniers signataires, il y a doute sur l'exactitude même de la lecture de leurs noms. Cependant, Sigismond Lacroix adopte ces formes sans hésitation : « Il est préférable », écrit-il, « de s'en tenir aux noms publiés, au lendemain même de l'événement, par les *Révolutions de Paris*, dont le rédacteur connaissait vraisemblablement les personnages en vue[2]. » Or, Sigismond Lacroix commet ici la même erreur que M. Mathiez : les *Révolutions de Paris* ne donnent pas les noms des commissaires-rédacteurs. En l'absence de toute indication contemporaine et à défaut de l'original manuscrit qui a disparu, il ne reste qu'à s'adresser au témoignage des historiens qui ont pu autrefois voir la pièce.

Le premier, Thiers, dont l'*Histoire de la Révolution* a paru de 1823 à 1827, aurait pu la décrire; il ne paraît pas seulement l'avoir consultée. En 1834, Buchez et Roux recoururent au document, et c'est d'eux que viennent les formes « Vachart » et « Demoy »; ils n'indiquent aucune difficulté de lecture pour *Vachart;* mais, en ce qui concerne *Demoy*, ils écrivent : « La quatrième de ces signatures n'est pas très lisible, parce que le fil qui attache les cahiers passe au milieu. Ce nom ne se trouve ni dans la table du *Moniteur* ni dans une liste des Jacobins que l'on nous a communiquée. Il n'existe, à notre connaissance, que dans la bibliographie de M. Deschiens (p. 17), où il est dit : « curé, député de Paris. » Vers 1848, Michelet, tenant à son tour entre les mains le précieux document, écrivait que celui-ci lui semblait avoir été écrit « par Robert, dont

1. Mathiez, *op. cit.*, p. 10.

2. S. Lacroix, *Actes de la Commune de Paris*, 2e série, t. V, p. 432, n. 1.

Digitized by Google

le nom se trouve au bas avec ceux de Peyre, Vachart (ou Virchaux?) et Dumont[1] ». Buchez et Roux et Michelet sont les seuls historiens qui donnent les quatre noms des commissaires rédacteurs de la pétition du Champs-de-Mars. Ni Lamartine ni Hamel ne les mentionnent. Quant à Louis Blanc, on sait qu'il a écrit son ouvrage loin de Paris. Comme il l'indique lui-même, il n'a pu voir de ses yeux la pièce. « Exilé de mon pays, il ne m'a point été donné de pouvoir consulter ce document qui est unique. » Le texte qu'il en donne est évidemment emprunté à l'*Histoire parlementaire*, d'après laquelle il reproduit les quatre signatures : Peyre, Robert, Vachart, Demoy. Nous avons donc à choisir, pour les deux derniers noms, entre les formes suivantes : 1° Vachart ou Virchaux; 2° Demoy ou Dumont.

Pour le premier cas, l'hésitation paraît tout d'abord permise. Il existe en effet un *Vachard* et un *Virchaux* parmi les meneurs du temps, et tous deux sont bien connus.

Virchaux (P.-J.), de Neuchâtel (Suisse), ancien libraire à Hambourg, d'où il se serait enfui en Prusse, vers 1783, sans payer ses créanciers, venu en France à soixante ans, était membre du club des Jacobins et secrétaire du club des Cordeliers; il avait, en cette dernière qualité, porté le 15 juillet à l'Assemblée nationale la pétition Massoulard[2] et avait été arrêté séance tenante, puis relâché et de nouveau arrêté dans la nuit du 15 au 16 « pour un fait absolument étranger à la circonstance[3] ». S'il se trouvait pour la seconde fois en liberté le 17, on pourrait voir en lui un des quatre signataires de la pétition de ce jour : l'original manuscrit de cette dernière était, en effet, réuni à celui de la pétition du 15 qui en formait la première feuille[4], étant « cousue en tête du paquet[5] », et on peut ainsi supposer qu'un même individu les avait toutes deux conservées, ce qui tendrait à faire voir dans le Virchaux de la pièce du 15 l'un des quatre signataires de celle du 17. D'autre part, Virchaux, libraire, semble plus désigné pour rédiger une pétition que Vachard, simple

1. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, édition définitive, t. III, p. 151.

2. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLII, p. 195, n. 4.

3. Déclaration de Bailly à l'Assemblée nationale le 16 juillet (*Moniteur* du 17 juillet, réimp., t. IX, p. 148).

4. Buchez et Roux, t. XI, p. 80.

5. *Ibid.*, p. 115.

Digitized by Google

colporteur. Le doute serait donc permis si nous ne savions d'une manière certaine que Virchaux resta effectivement en prison à partir du 16 juillet pendant trente-six jours et ne fut relâché que le 31 août[1].

Vachard, par un *d* (Jacques-Louis), colporteur de journaux, était, en 1791, âgé de trente-neuf ans et présidait la Société des Indigents. Il demeurait rue d'Enfer, n° 117, sur le territoire de la section des Thermes-de-Julien qu'il représentera, en 1792, à l'Assemblée électorale et à la Commune du 10 août[2]. Il deviendra, le 3 janvier 1793, administrateur du département de Paris[3]. M^me^ Roland, dans la même partie de ses *Mémoires* où elle trace le portrait des Robert, après avoir, comme on l'a vu, raconté que le mari et la femme étaient venus lui demander l'hospitalité, le 17 juillet, à onze heures du soir, et qu'elle les avait hébergés chez elle, ajoute que le lendemain matin, après déjeuner, ses hôtes « se mirent au balcon sur la rue » et se permirent d'« appeler par la fenêtre et faire monter près d'eux un passant de leur connaissance ». « Je trouvais », continue M^me^ Roland, « cette conduite bien inconséquente de la part de gens qui se cachaient. » Et elle fit aux Robert des représentations énergiques : « On congédia l'homme. J'appris qu'il s'appelait *Vachard*, qu'il était président d'une société dite des Indigents ; on célébra beaucoup ses excellentes qualités et son ardent patriotisme... J'ai su depuis que c'était un colporteur de la feuille de Marat, qui ne savait pas lire[4] et qui est aujourd'hui administrateur du département de Paris, où il figure très bien avec ses pareils[5]. »

Ainsi, des quatre commissaires-rédacteurs de la fameuse pétition du 17 juillet, trois nous sont connus. Le premier est Peyre, président du club des Cordeliers ; le deuxième Vachard, président de la Société des Indigents ; le troisième Robert, ex-président de la Société fraternelle des deux sexes séante aux Jacobins. Ce n'est évidemment pas un hasard qui fait ainsi se trouver

1. D'après un dossier des Archives nationales, carton D XXIX *bis* 34, liasse 353, déjà utilisé par S. Lacroix, *Actes*, 2^e^ série, t. V, p. 389, et par M. Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 118, n. 3.

2. Voir Charavay, *Assemblée électorale du département de Paris*, t. III, p. 177, et F. Braesch, *la Commune du 10 août 1792*, p. 651.

3. Cf. S. Lacroix, *le Département de Paris pendant la Révolution*, p. 479.

4. Cependant, on trouvera, aux n^os^ 31 et 32 du *Journal du Diable* qu'il vendait également, deux lettres de lui à ce journal.

5. *Mémoires de M^me^ Roland*, édition Perroud, t. I, p. 172-173.

Digitized by Google

côte à côte, au bas de ce document célèbre, les noms des présidents ou anciens présidents des trois sociétés politiques dont l'action, au 17 juillet, fut prépondérante, s'il faut en croire les conclusions mêmes de l'accusateur public chargé d'instruire le procès du Champ-de-Mars[1].

Quant au quatrième nom qui figurait au bas de la pétition, ce n'est ni Dumont, comme a cru pouvoir lire Michelet, ni Demoy, comme l'indiquent, non sans hésitation, Buchez et Roux et comme le maintiennent à tort S. Lacroix, M. Aulard et M. Mathiez[2], ni Demay comme le marque M. d'Estrée[3]. Ce ne saurait être non plus Chaumette, bien que ce dernier se vante, dans son Autobiographie, d'avoir été « nommé l'un des rédacteurs de la pétition[4] » : peut-être ne s'est-il même pas montré le 17 juillet au Champ-de-Mars[5]. Ce n'est pas davantage Bonneville, que Brissot dans ses *Mémoires* désigne avec Robert comme auteur de ce texte. Ce nom, qu'un fil d'attache a malencontreusement coupé en deux, est celui de DUNOUY[6].

1. Mathiez, *le Club des Cordeliers pendant la crise de Varennes*... Conclusions de l'accusateur public, p. 358-359 (l'accusateur public vient de parler des « démarches que la Société des Jacobins a faites, le lendemain 17, pour empêcher la pétition »). Il continue : « Que ne puis-je en dire autant du club des Cordeliers, de celui des Indigents et de la Société Fraternelle; mais les dépositions des témoins forcent de croire que ces Sociétés ont eu beaucoup trop de part aux événements du 17. Elles ont été égarées sans doute, mais enfin elles ont failli et elles se sont précipitées dans des démarches qui ont jeté dans le plus grand péril la liberté, la constitution et la chose publique, s'il faut en croire les dépositions des témoins. »

2. S. Lacroix, *Actes de la Commune de Paris*, 2e série, t. V, p. 432, n. 1. — Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*, p. 151. — Mathiez, *le Club des Cordeliers pendant la crise de Varennes*..., p. 134, n. 6.

3. Paul d'Estrée, *le Père Duchesne. Hébert et la Commune de Paris*. Paris, Ambert, s. d. (1908), p. 51.

4. Voir F. Brœsch, *Papiers de Chaumette*, p. 133.

5. Dans une controverse qui survint en frimaire an II entre Chaumette et Dunouy, membre du Conseil général de la Commune, Dunouy déclara que Chaumette ne fut vu « de tout ce jour ni de longtemps après ». Chaumette, au contraire, affirma avoir été au Champ de la Fédération et prétendit même y avoir couru des dangers. Cette dernière assertion est peu probable et il est à croire que Chaumette s'est borné à pousser une reconnaissance jusqu'aux environs du Champ-de-Mars, dont il s'éloigna avant le massacre.

6. Nous ne sommes pas les premiers à indiquer correctement ce quatrième nom. Avant ce jour, M. Sagnac — le seul historien jusqu'ici à notre connaissance — l'a donné dans son *Histoire de l'Assemblée constituante* parue chez Hachette en 1920 (voir à la page 319 de ce volume). Mais M. Sagnac, faute de place, n'a pu donner de référence. Nous croyons donc que cette partie de notre

Digitized by Google

C'est grâce à Dunouy lui-même que nous savons qu'il fut le quatrième commissaire-rédacteur de la pétition du 17 juillet, et qu'aucun doute ne subsiste plus sur l'identité du troisième. Dans son pamphlet *Vérités incontestables*, reproduit par Sigismond Lacroix[1], Dunouy raconte ceci : « Le jour malheureux du Champ-de-Mars arriva. *Je fus nommé par une masse innombrable de citoyens*, conjointement avec Robert, Peyre et *Vachard*, pour rédiger cette fameuse pétition dont j'ai donné lecture vingt fois dans la journée[2] ». Il est étonnant que ce passage de la brochure de Dunouy n'ait pas attiré l'attention de Sigismond Lacroix qui a cru pouvoir lire Demoy pour le quatrième signataire de la pétition du 17 juillet. Comme aucune espèce de raison ne nous permet de douter de la parole de Dunouy, il faut bien admettre que c'est lui, et non un Demoy quelconque, qui a signé la pétition du 17 juillet, conjointement avec Robert, Peyre et Vachard.

Dunouy l'aîné, ingénieur[3], était très probablement secrétaire du club des Cordeliers le 17 juillet 1791[4], Momoro ayant, à

article — qui est rédigée depuis plus de six années — conserve encore, même après la publication de M. Sagnac, son intérêt.

1. S. Lacroix, *Actes de la Commune*, 2e série, t. VI, p. 656-659.

2. Dans un récit autographe de l'affaire du Champ-de-Mars (cf. mes *Papiers de Chaumette*, p. 164 à 171), Dunouy dit bien que « l'on nomma quatre commissaires » pour rédiger la pétition, mais il ne donne pas leurs noms; il indique également que « la lecture de la pétition... fut répétée au moins douze fois dans la journée ».

3. Jean-Honoré Dunouy, demeurant quai Saint-Bernard, n° 174, deviendra membre de la Commune du 2 décembre 1792, où il représentera la section des Sans-Culottes, puis officier municipal et ensuite membre de la Commune définitive de 1793. — Ne pas le confondre avec Dunouy, André-Henri, marchand quincaillier, rue Coquillière, n° 34, membre de la Commune du 2 décembre 1792 (section de la Halle-au-Blé), élu administrateur du département de Paris le 15 janvier 1793.

4. Il l'était, en effet, le 26 juin et le 9 juillet (cf. Mathiez, *op. cit.*, p. 11, n. 3); il l'était encore le 12 juillet. En effet, le procès-verbal de la séance du club des Cordeliers (cf. Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 94) dit ceci : « Un de Messieurs les secrétaires a donné lecture d'un *Manifeste à tous les peuples de la terre*, par lequel il les invite à secouer le joug du despotisme... », etc., et l'Assemblée adhère audit manifeste. Or, un exemplaire manuscrit de ce *Manifeste*, que j'ai retrouvé et publié ailleurs (cf. mes *Papiers de Chaumette*, p. 145-149), exemplaire revêtu des signatures des secrétaires et présidents des sociétés auxquelles il fut présenté, porte en première ligne la signature de Dunouy, avec la mention : « Secrétaire du club des Cordeliers. » Donc, le secrétaire dont parle le procès-verbal de la séance des Cordeliers du 12 juillet est notre Dunouy. — On voudra bien trouver ici, à la suite de la présente note (page suivante), une réponse à l'ouvrage de M. Mathiez (p. 94, n. 2) sur ce *Manifeste*, qui fut lu aux Cordeliers le 12 juillet.

Digitized by Google

cette date, cessé de l'être depuis plus de quatre mois, comme il

Outre le document du 12 juillet que j'ai publié, nous possédons, pour ce *Manifeste*, un imprimé que j'ai retrouvé au British Museum, à Londres, et qui présente avec le texte manuscrit quelques variantes relevées dans mon édition. Or, cet imprimé porte la date du 13 *juin* 1791, ainsi que les noms du président, du secrétaire, du vice-président et du vice-secrétaire de la Société patriotique des Soutiens de la liberté et des droits de l'homme, qui, dit le texte imprimé, « adhérant en tout au *Manifeste* ci-dessus *à tous les peuples de la terre*, a arrêté qu'il serait imprimé et envoyé au Comité central et à toutes les sociétés patriotiques ». J'en ai conclu naturellement (cf. *Papiers de Chaumette*, p. 98-99) que le *Manifeste* en question — sans doute rédigé par Chaumette — avait été soumis par lui à la Société des Soutiens de la liberté et des droits de l'homme, qui y avait adhéré et en avait ordonné l'impression, le 13 *juin;* que l'impression une fois effectuée — plus tard par conséquent — le *Manifeste* imprimé avait été présenté à l'adoption des sociétés patriotiques, notamment du club des Cordeliers, qui en avait tiré à ce moment la copie manuscrite retrouvée par moi. — M. Mathiez, dans sa note, dit que je me trompe et « qu'il faut lire », dans le texte imprimé, « par suite d'une faute d'impression : 13 *juillet* ». « Il est peu vraisemblable », ajoute-t-il, « qu'une telle pièce ait été écrite avant la fuite à Varennes; il est certain qu'elle fut présentée d'abord aux Cordeliers, puisque la première signature qu'elle porte est celle de Dunouy, avec sa qualité de secrétaire du club. Or, Dunouy n'était pas secrétaire des Cordeliers le 13 juin 1791. Son nom n'apparaît en cette qualité que le 26 juin. Il est dit, en outre, que c'est Dunouy qui présenta le *Manifeste* aux autres sociétés populaires qui y adhérèrent. Par conséquent, il me semble impossible de supposer, comme le fait M. Brœsch, que le *Manifeste* fut d'abord porté à la Société des Soutiens de la liberté, qui l'aurait fait imprimer sous sa première forme dès le 13 juin... » Tout ce raisonnement tombe à faux parce qu'on y confond le texte de la pièce manuscrite avec celui de la pièce imprimée. La pièce imprimée est certainement antérieure à l'autre, et elle est bien du 13 juin, donc d'avant la fuite à Varennes. On en trouvera la preuve dans la note 3 de la page 145 de mes *Papiers de Chaumette*, note par laquelle je signale une différence entre le texte imprimé et le texte manuscrit. Voici cette note : « Le *Manifeste* imprimé ajoute ici : « Aux yeux « de la loi, pour tous les habitants de l'Empire. » Puis vient tout un paragraphe *qui a été barré à l'encre sur l'exemplaire du British Museum*. En voici le texte : 3° « qu'il a nommé premier délégué de la nation, premier fonc- « tionnaire public, premier sujet de la loi, Louis XVI, ci-devant roi de France « et aujourd'hui roi des Français, qu'il l'a investi de la représentation de la « souveraineté et lui a conféré le pouvoir exécutif de la loi à laquelle il sera « le premier soumis ». — Il est évident que ce paragraphe est *antérieur à la fuite à Varennes* et que ce trait de plume dont on l'a effacé est *postérieur à celle-ci*. C'est même probablement à cause de ce paragraphe qu'on a recopié à la main le *Manifeste*, au lieu d'envoyer tout simplement aux sociétés les exemplaires imprimés par ordre de la Société des soutiens de la liberté et des droits de l'homme. — M. Mathiez, pour appuyer son raisonnement, tire encore argument de ce fait que la première signature portée par le document est celle de Dunouy, avec sa qualité de secrétaire du club des Cordeliers et qu'en outre le document indique que c'est Dunouy qui a présenté le *Manifeste* aux [illegible] sociétés patriotiques. La réponse ici est la suivante : la signature de D[illegible]

Digitized by Google

nous l'apprend lui-même[1]. Ainsi, voilà qui est clair : la pétition a été rédigée par le président et le secrétaire du club des Cordeliers et par les présidents ou anciens présidents des deux sociétés moins importantes : Fraternelle et des Indigents.

L'initiative de la pétition du 17 juillet appartient donc au groupement parisien ultra-démocratique qui avait son centre dans le club des Cordeliers. Sans doute, ce dernier club se sépara le 16 au soir, sans rien décider et sans prendre, comme l'observent Buchez et Roux[2], « de parti personnel ». Mais, individuellement un grand nombre de ses membres — et non des moindres, comme on vient de le voir — convinrent entre eux de se rendre le lendemain au Champ-de-Mars pour y signer la pétition jacobine du 16 qui devait, croyaient-ils, y être de nouveau présentée, en portant à la boutonnière, comme signe de ralliement, leur carte, avec l'œil ouvert, suspendue à une ganse pleine[3]. Au cours de cette séance des Cordeliers du 16 au soir, les motions les plus violentes avaient d'ailleurs été portées à la tribune par des individus de mauvaise mine : entre autres celle d'emporter le lendemain au Champ-de-Mars des armes cachées, notamment des couteaux pour couper les jarrets des chevaux si on lançait la cavalerie contre la foule[4].

Nous ne possédons pas de renseignement sur la séance de la Société fraternelle du 16 juillet au soir, mais pour celle du club des Indigents nous avons les dépositions Schryers et Schouler dans l'enquête sur l'affaire du Champ-de-Mars. Schryers « dépose qu'étant allé le samedi 16 juillet dernier au club des

figure *que sur la pièce manuscrite*, postérieure à l'imprimé du 13 juin. Le dernier paragraphe du *Manifeste* (« d'après la lecture de ce *Manifeste*, présenté par Dunouy à toutes les sociétés patriotiques de Paris, elles adhèrent en tout à son adoption, etc... ») n'existe également *que sur la pièce manuscrite*. La pièce imprimée, à la suite du paragraphe précédent, porte simplement ceci : « La Société, adhérant en tout au *Manifeste* ci-dessus à tous les peuples de la terre, a arrêté qu'il seroit imprimé et envoyé au Comité central et à toutes les sociétés patriotiques. — Ce 13 juin 1791. — Escoffon, président; Husson, secrétaire; Trestondant, vice-président; Morand, vice-secrétaire. » En bas, ceci : « De l'imprimerie de Momoro, rue Serpente, n° 7. » (Voir Bræsch, *Papiers de Chaumette*, p. 148, n. 2.)

1. Cf. son interrogatoire du 16 août 1791 dans Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 303.

2. Buchez et Roux, t. XI, p. 102.

3. Cf. Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 124.

4. Information secrète sur l'affaire du Champ-de-Mars, dépositions Lamy, Bonneau et Du Gardin (cf. Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 240-243).

Digitized by Google

Indigents, rue Christine... vers les dix heures du soir, comme on voulait se retirer le président a dit : Mes frères, la séance n'est pas levée, j'ai un objet important à vous communiquer. Je vous engage de vous rendre demain, avec vos femmes, vos enfants, vos frères et sœurs au Champ-de-Mars pour signer la pétition ; qu'il a ajouté : Il est malheureux que nous ne soyons pas armés, mais je trouve un seul moyen qui est d'avoir du sable et des cailloux dans ses poches; quand les mouchards de La Fayette arriveront, on leur jettera du sable dans les yeux, c'est le seul moyen de nous saisir de leurs armes[1]... » La déposition Schouler est conforme à celle-là[2].

On voit d'où partit la manifestation du 17 et jusqu'à quel point celle-ci peut être considérée comme spontanée. Des deux séances du 16 dont nous venons de parler, c'est Peyre qui présidait la première[3], Vachard la seconde. Les commissaires-rédacteurs de la pétition du lendemain étaient pour ainsi dire désignés à l'avance.

Examinons maintenant, pour en tirer des renseignements sur les promoteurs de la pétition du 17 juillet, les témoignages recueillis par les magistrats chargés d'instruire le procès relatif à l'affaire du Champ-de-Mars, témoignages publiés par M. Mathiez dans son livre sur le *Club des Cordeliers pendant la crise de Varennes et le massacre du Champ-de-Mars*.

De tous ces textes, les dépositions des témoins de l'information secrète sont seules intéressantes pour nous. L'information publique peut être laissée de côté : les interrogatoires sont, en effet, sujets à caution ; les réponses des accusés restent généralement vagues, sont toujours très prudentes et tendancieuses[4].

1. Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 344-345.

2. Mathiez, *op. cit.*, p. 344. D'après Schouler, le président aurait dit : « Toute la difficulté est que nous n'avons pas d'armes, mais munissez-vous de sable et de cailloux dans vos poches; lorsque les mouchards de La Fayette viendront, vous leur jetterez du sable et cela vous procurera peut-être la facilité de les désarmer, et si vous n'en venez pas à bout, vous vous servirez de gros cailloux. »

3. Déposition Du Gardin (Mathiez, *op. cit.*, p. 242-243) : « Le déposant a remarqué que le particulier qui présidait cette bande était revêtu de l'uniforme de la garde nationale et a entendu dire par des membres qu'il s'appelait M. Paire (*sic*). »

4. C'est ainsi que certaines réponses de l'accusé Richard l'aîné vont jusqu'à tendre à représenter le club des Cordeliers comme une simple société de bienfaisance!... Cf. Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 319.

Digitized by Google

Quant à l'« addition d'information » — d'ailleurs de date sensiblement postérieure — elle n'ajoute aucun élément nouveau à ceux fournis par la première enquête pour résoudre le problème de l'identité des meneurs.

Voici donc, sous forme de tableau, ce que nous apprennent les dépositions des témoins de l'information secrète où sont signalés des instigateurs de la pétition du Champ-de-Mars, du 17 juillet, sur l'autel de la patrie. Les identifications que nous proposons pour chaque personnage sont indiquées par les noms en italique placés en marge des renseignements fournis par chaque déposition (voir tableau, p. 32-33).

On voit, d'après ces déclarations, que la présence de Momoro, celle de Robert et celle de Peyre ont été publiquement constatées. Les deux premiers sont expressément nommés. Quant au troisième, il est suffisamment désigné par sa qualité de *président du club des Cordeliers*.

De ces trois personnages, Momoro semble avoir joué le rôle le moins important. Sa présence n'est pas relatée dans les dépositions avant cinq heures du soir[1]. Il ne paraît pas avoir lu la pétition[2] et serait même venu, par une motion incidente, en interrompre la lecture (d'où l'intervention du « particulier vêtu en uniforme » signalée dans la déposition Wassal). Dans son interrogatoire, Momoro s'efforça d'ailleurs d'amoindrir encore sa participation à la journée.

Il est possible que, parmi les signalements fournis par les dépositions ci-dessus, certains se rapportent à d'autres individus qu'à Momoro, Robert et Peyre. Seul, en effet, le signalement de Robert est assez précis pour que ce dernier puisse être identifié dans la plupart des cas. Il est représenté comme un homme fort gros, mesurant cinq pieds et un ou deux pouces, et qui parut à Pradier âgé d'environ quarante-cinq ans (bien qu'il n'en eût en réalité que vingt-huit[3]); de figure ronde, les cheveux noirs cou-

1. Ce qui semblerait donner raison au Momoro du procès Momoro (qui prétendit n'être arrivé au Champ de la Fédération qu'à cinq heures de l'après-midi) contre le Momoro du procès Bailly (qui déclara y avoir été depuis le début de la réunion). Dans tous les cas, d'après les *Révolutions de Paris*, n° 111, p. 323, Momoro aurait quitté l'autel de la patrie à six heures du soir.

2. Cependant, les *Révolutions de Paris*, n° 111, p. 323, disent : « ... Est-il vrai que M. Momoro ait excité la multitude à signer la pétition? Non; il se bornait à la lire pour en donner connaissance. »

3. S'il faut en croire du moins la *Biographie Didot*.

Digitized by Google

Renvoi au livre de M. Mathiez	Numéro de la déposition	Auteur	Date	Circonstances de temps et lieu	Renseignements fournis	
P. 234	6e	Allemand	25 juillet	Témoignage indirect (rendu d'après deux garçons étaliers dont Girodon).		
P. 235-236	7e	Girodon	26 juillet	Le témoin arrive « vers les 5 heures du soir » au « Champ de la Fédération ».	*Momoro* *Peyre*	Il y aurait eu, sur l'autel de la patrie, « deux hommes, dont l'un est le sieur Momoro, et l'autre le président du club des Cordeliers », « qui excitaient le peuple à la sédition ».
P. 236-237	8e	Wassal	26 juillet	Arrive entre 5 et 6 heures. — Monté sur l'autel de la patrie « pour voir ce qui s'y passait ».	*Robert* *Momoro* *Momoro* *Peyre (?)* *Robert*	Il voit quatre personnes (une à chaque coin de l'autel de la patrie) qui invitent la foule à signer. Un des quatre est « un particulier de la taille de 5 pieds 1 pouce ou 2, fort gros, que... Vassal lui a dit être le président de la Société Fraternelle des deux sexes établie aux Jacobins ». En outre sur l'autel, au milieu de la foule, « un autre particulier qu'il a entendu nommer Momoro ». Il a remarqué : « Un particulier, vêtu en uniforme de la Garde nationale parisienne », qui fait un discours : « Citoyens, *je viens pour la seconde fois* sur l'autel de la patrie[1]. Je viens d'arrêter un cavalier... », etc. Ensuite : « Un autre particulier, vêtu en uniforme », qui dit au premier : « Un petit moment, M. Momoro. » Ce deuxième individu « tenait un exemplaire de la pétition à la main ». Enfin : « Un troisième particulier, que lui, déposant, a appris, par la voix publique, se nommer Robert et être président de la Société Fraternelle des deux sexes » et qui invite les citoyens à signer la pétition.
P. 238	9e	Duquesne	26 juillet	Arrive « au Champ de la Fédération vers les midy ».	? *Peyre*	En arrivant, il a vu : « Un particulier, à lui inconnu, vêtu d'un drap de Silésie », qui, paraît-il, « engageait le public à signer » une pétition. « Un particulier, qui faisait les fonctions de président sur l'autel de la patrie, vêtu d'un uniforme de la Garde nationale et portant un sabre. »
P. 244-245	17e	Fauvel	27 juillet	Arrivé entre 11 h. et midi, « il est monté sur l'autel de la patrie ».	*Peyre*	**« Quelques instants après, il y a vu arriver » : Un particulier, « vêtu de l'uniforme de la Garde nationale, à revers et paremens rouges », qui,**

Digitized by Google

						d'après ses voisins, était président du club des Cordeliers. Il harangue la foule, de l' « un des angles de l'autel de la patrie », et propose, « le décret étant passé », de faire « une autre pétition » ; « et il faut la faire sur l'autel de la patrie. Elle en sera plus sacrée ».
P. 249	21e	Saudré	29 juillet	Traverse le Champ de la Fédération « environ 2 h. après midy ».	?	« Il a vu » sur l'autel de la patrie, « sur la façade qui regarde le Gros-Caillou », un particulier, « de taille d'environ 5 pieds 4 pouces, très puissant, en uniforme de la Garde nationale et portant une plume rouge à son chapeau », qui harangue la foule et propose « une nouvelle législature ».
P. 254	24e	Pradier	29 juillet	Arrive entre 1 h. et 2 h. au Champ de la Fédération « pour voir ce qui s'y passait », ensuite monte à l'autel de la patrie.	*Robert*	« Il y a vu » : Un homme assis sur le sommet de l'autel de la patrie et qui écrivait la pétition sur une planche qu'il tenait sur ses genoux : habit boue de Paris avec boutonnières or, cheveux noirs coupés en rond, figure plate et pleine, carton avec l'œil ouvert pendu à la boutonnière, environ 45 ans.
					Peyre	« Un autre particulier », âgé d'environ 50 ans, taille 5 pieds 1 à 2 pouces, vêtu de l'uniforme de la Garde nationale, assez bien de figure, portant une bague d'agathe et paraissant faire les fonctions de président; entouré de Cordeliers.
P. 260	30e	Bocquet	30 juillet	Arrive « sur les 1 h. » au Champ de la Fédération, puis monte à l'autel de la patrie.	*Peyre*	« Monte sur ledit autel... Il a aperçu » : « Un homme, de la taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces,
					Robert	vêtu de l'uniforme de la Garde nationale », qui rédigeait la pétition. Après la rédaction de la pétition, un particulier qui en donne lecture « sur un des angles de l'autel de la patrie qui regarde le Gros-Caillou », particulier « portant ses cheveux en rond, vêtu d'un habit violet avec des boutonnières brodées en or et que le déposant a appris être le président du club de la Société Fraternelle ».
P. 275	49e	Frelicot	3 août	Se promène au Champ de la Fédération avec sa femme « après la messe ».	*Robert*	Aperçoit : « Un homme, couvert d'un chapeau rond, portant les cheveux en rond et vêtu d'un habit vert, lequel a lu un papier dont il n'a pas entendu le contenu. »

1. Peut-être Momoro était-il de ceux qui firent, la veille 16, lecture de la pétition de ce jour sur l'autel du Champ de la Fédération (cf. plus haut, p. 9, n. 3).

Digitized by Google

pés en rond, habillé en citadin (costume boue de Paris, violet ou vert suivant les témoins) et coiffé d'un chapeau rond. Les autres signalements se rapportent tous à un individu *vêtu de l'uniforme de la garde nationale :* sous cet uniforme, certains témoins ont dû voir Peyre, et c'est lui sans doute que désigne la déposition Pradier qui nous le montre entouré de Cordeliers et paraissant faire les fonctions de président — rôle noté également dans la déposition Duquesne et tout naturellement dévolu au président du club des Cordeliers, instigateur de la pétition. C'est lui également que désigne la déposition Fauvel où il est représenté comme président de ce club ; lui aussi probablement qui, d'après la déposition Bocquet, rédigeait, à un moment, la pétition. Dans ce cas, il aurait d'abord tenu la plume qu'il aurait ensuite passée à Robert. Mais, ailleurs, le garde national vu par les témoins n'est pas nécessairement Peyre et pourrait être tout aussi bien Dunouy ou Vachard par exemple.

Cependant, de l'examen de ces textes, nous ne pouvons conclure à la participation active à la pétition que des seuls Peyre et Robert, qui ont certainement joué le rôle le plus important dans l'élaboration de la pétition. C'est le premier qui paraît en avoir pris l'initiative. A cet égard, les heures indiquées par les dépositions sont intéressantes à relever : *entre onze heures et midi*, Peyre serait arrivé et aurait proposé de rédiger la nouvelle pétition (déposition Fauvel)[1]. *Vers midi*, un autre individu, « vêtu d'un drap de Silésie » et qu'il n'est pas possible d'identifier, le relaie pour engager le peuple à la signer, tandis que lui-même semble présider cette espèce de séance (déposition Duquesne). *A une heure*, Peyre tient la plume et commence à rédiger l'adresse (première partie de la déposition Bocquet). Mais il la cède sans doute bientôt à Robert, car c'est à ce moment (*entre une heure et deux*) que le déposant Pradier aperçoit Robert assis, écrivant la pétition sur une planche posée sur ses genoux, tandis que Peyre, entouré de ses fidèles Cordeliers, paraît continuer à faire les fonctions de président (déposition Pradier). *De suite après*, Bocquet, qui est sur l'autel, nous montre Robert « sur un des angles de l'autel de la patrie » donnant lecture du document (deuxième partie de la déposition Bocquet). *Vers deux heures*, un autre témoin, tra-

1. On ne voit pas, dans ces dépositions, mentionnée l'intervention du chevalier de La Rivière et des autres commissaires des Jacobins, intervention qui dut cependant déterminer la proposition faite par Peyre entre onze heures et midi.

Digitized by Google

versant le champ de la Fédération, entend un garde national haranguer la foule « sur la façade qui regarde le Gros-Caillou » (déposition Saudré). Les autres dépositions montrent que Robert et ses acolytes, dont sans doute Peyre, continuaient à lire la pétition encore *vers cinq et six heures du soir*, Momoro n'apparaissant que vers cinq heures. C'est bien le tableau fait par Dunouy, quand il écrit : « La pétition dont j'ai donné lecture *vingt fois* dans la journée ».

Enfin, les dépositions des témoins permettent d'établir un rapprochement caractéristique entre la manifestation du 17 juillet et celle du 16. Cette dernière semble n'avoir été en quelque sorte que la répétition générale de l'autre, qui se déroula suivant le même appareil : quatre commissaires aux quatre coins de l'autel de la patrie pour faire signer, un individu jouant le rôle de président, lecture à haute voix de l'adresse sur les quatre faces de l'autel, signatures données par la foule qu'encadre, presse et conduit la phalange cordelière, rangée derrière sa bannière et portant à la boutonnière ses insignes bien apparents. Le spectacle est exactement réglé de la même manière. Seulement, du 16 au 17, les ordonnateurs ont changé. Aux Danton, Laclos, Brissot et consorts se sont substitués les Peyre, Robert, Vachard, Dunouy; au personnel des politiciens[1], un personnel de clubistes[2].

1. Les politiciens se sont éclipsés, ainsi que le montre le retrait par le club des Jacobins, dans la nuit du 16 au 17, de la pétition du 16, à cause du décret rendu le 16 avant dix heures du soir et qui décidait sans équivoque possible, cette fois, le rétablissement de Louis XVI (cf. plus haut, p. 12). En s'inclinant devant ce décret, Brissot, Laclos, etc., enlevaient à la justice tout prétexte de poursuites contre eux. Aussi ne furent-ils pas impliqués dans le procès dit du Champ-de-Mars. Sauf quelques exceptions (Santerre, Desmoulins, Danton, etc., qui furent inquiétés pour certains propos antérieurs aux événements du 16 ou du 17 juillet), ne furent décrétés d'une manière générale par le tribunal du VI[e] arrondissement que les manifestants et pétitionnaires du 17 — et non ceux du 16. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, comme l'ont fait certains historiens (cf., par exemple, *Annales révolutionnaires*, 1916, p. 587), de la liberté laissée à Brissot après le 17 juillet et de supposer, pour l'expliquer, qu'il était de connivence avec La Fayette et qu'il avait joué le rôle d'un agent provocateur. Brissot a répondu victorieusement dans ses *Mémoires* aux imputations malveillantes dont il fut chargé à cet égard. L'accusateur Bernard n'avait pas à le poursuivre, puisqu'il était resté en dehors de la pétition du 17 (il dut cependant le citer pour donner quelque satisfaction à ses ennemis). La soi-disant impunité assurée à Brissot au milieu de la proscription générale est donc une invention de ses adversaires qui ont confondu à dessein, pour rendre sa conduite suspecte, la pétition du 16 et celle du 17 (voir le *Bulletin du Tribunal criminel révolutionnaire*, 2[e] partie, n° 46, p. 182).

2. Ce furent des clubistes qui organisèrent la manifestation du 17 juillet.

Digitized by Google

Mais revenons à l'original de la pétition.

Au bas de son texte, à la suite des noms des quatre commissaires-rédacteurs, il y avait de nombreuses signatures. En effet, Michelet écrit : « Suivent des milliers de signatures remplissant plusieurs feuilles ou petits cahiers que l'on a cousus ensemble. Nul ordre. Visiblement chacun a signé à mesure qu'il arrivait, presque tous à l'encre, plusieurs au crayon. » Les premiers cahiers étaient maculés de taches que Michelet prit d'abord pour des taches de sang, mais qui n'étaient que des pâtés d'encre. Parmi les signatures, il relève « celles d'un ingénieur, de plusieurs mécaniciens, d'un peintre en miniature, celle d'une marchande de modes..., celle d'un professeur... » de langue et celle « bizarre, mais énergiquement motivée », d'un volontaire du bataillon de Boulogne(-sur-Seine). Michelet ajoute encore : « Le nombre des signatures dut être véritablement immense. Les feuilles qui subsistent en contiennent plusieurs milliers. Mais il est visible que beaucoup ont été perdues. La dernière est cotée 50[1] ». De leur côté Buchez et Roux disent que les signatures « remplissent *dix-huit ou vingt cahiers* signés qui furent ensuite grossièrement attachés ». « Quant au nombre des noms », ajoutent-ils, « il dépasse certainement six mille[2]. » Ces signatures furent recueillies pour la plupart au Champ-de-Mars même, sur l'autel de la patrie, dont les quatre angles servaient de bureaux[3].

Mais tous les clubistes n'y prirent pas part. Quelques-uns, parmi les plus notables, se tinrent à l'écart. Ainsi Marat, le « père des Sociétés fraternelles », se contenta de faire appel aux Scévola pour poignarder La Fayette, dans son numéro du 17 juillet (cité par Mathiez, *Cordeliers*, p. 129, n. 3); mais on ne le vit pas au Champ-de-Mars sur l'autel de la patrie et il ne signa pas la fameuse pétition. De même Théophile Mandar, l'auteur de la pétition du 24 juin (*Rev. histor.*, t. CXLII, p. 193) de 30,000 citoyens, nia avoir prêté « le serment odieux des tyrannicides » et avoir été « au Champ de la Fédération » (sa lettre au Maire, en date du 22 juillet, est au *Moniteur* du même jour, réimp., t. IX, p. 182). De même encore Claude Dansard, le fondateur de la Société fraternelle des deux sexes séante aux Jacobins, le prototype de toutes les sociétés fraternelles, bien qu'il ait signé un arrêté de cette Société du 23 février 1791 tendant à prendre des mesures de surveillance pour empêcher la fuite de la famille royale (S. Lacroix, *Actes...*, 2e série, t. III, p. 58), n'apparaît pas dans l'agitation clubiste de juin-juillet de la même année.

1. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, édition définitive, t. III, p. 151 et n. 1 et p. 152-153.

2. Buchez et Roux, t. XI, p. 112.

3. « On signait », dit Prudhomme, « à sept ou huit endroits différents, sur les cratères qui forment les quatre angles de l'autel de la patrie » (*Révolutions de Paris*, n° 106, t. IX, p. 61). Dunouy dit à ce sujet : « Les pieds des quatre cas-

Digitized by Google

Mais toutes ne furent probablement pas apposées en cet endroit. C'est ainsi que Michelet remarque : « La dernière signature est celle de *Santerre*, écrite à main posée et probablement ajoutée le soir au faubourg Saint-Antoine, où selon toute apparence la pétition fut sauvée et cachée[1]. » De même, au témoignage de Dunouy, celle de Chaumette, qui a été relevée par Buchez et Roux et par Michelet[2], suivie de la mention « étudiant en médecine, rue Mazarine n° 9 » fut donnée après coup, sur le bureau du club des Cordeliers[3]. Le fait est que Buchez et Roux ont remarqué que l'écriture en était fort lisible, ainsi que celle de tout un groupe de noms de membres du club qui l'accompagnaient. Il est donc probable que plusieurs Cordeliers, absents au Champ-de-Mars le 17 juillet, ont signé plus tard au club.

De tous ces noms, qui figuraient sur les cahiers annexés au texte de la pétition, nous ne pouvons aujourd'hui connaître que ce qu'en disent Buchez et Roux et Michelet, seuls historiens qui aient décrit ce monument historique, aujourd'hui disparu.

Voici d'abord ceux qui ont frappé Michelet : « Beaucoup de noms sont connus, spécialement ceux de la section du Théâtre-Français (Odéon), qui étaient là en grand nombre : *Sergent* (le graveur?); *Rousseau* (le premier chanteur de l'Opéra?); *Momoro, premier imprimeur pour la liberté et électeur pour la seconde législature; Chaumette, étudiant en médecine, rue Mazarine, n° 9; Fabre* (d'Eglantine?); *Isambert*, etc. D'autres, qui ne sont point du même quartier, mais membres des Cordeliers : *Hébert, écrivain, rue de Mirabeau; Hanriot; Maillard.* — Ajoutez quelques Jacobins, comme *Andrieux, Cochon, Duquesnoy, Taschereau, David.* — Enfin, des noms de toute sorte : *Girey-Dupré* (le lieutenant de Brissot), *Isabey*

solettes » [torchères monumentales qui décoraient les quatre coins de l'autel de la patrie] « furent autant de bureaux où près de trente personnes signaient à la fois, ce qui dura sans interruption jusqu'au moment de la catastrophe. » De même encore d'après la déposition Girodon de l'information secrète (Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 235), il y avait « quatre personnes aux coins de l'autel, lesquelles invitaient à signer », et ces personnes « étaient disposées de manière que seize personnes pouvaient signer à la fois ».

1. Michelet, *op. cit.*, t. III, p. 151 n. 1.

2. Buchez et Roux, t. XI, p. 113; Michelet, *op. cit.*, t. III, p. 152.

3. Voici le passage de la brochure de Dunouy, auquel il est fait allusion ici : « Que faisais-tu alors? On ne te vit de tout ce jour ni de longtemps après, et si ta signature est dans ce nombre, c'est que, pressé par moi de la donner, tu le fis sur le bureau du club, quand il n'y avait plus de danger. »

Digitized by Google

père, *Isabey fils*, *Lagarde*, *Moreau*, *Renouard*, etc. — En tête de la feuille 35, je lis cette note touchante : *La poignarderez-vous* (la liberté? ou la patrie?) *dans son berceau après l'avoir enfantée?* — Beaucoup ajoutent à leur nom : *garde national* ou *soldat-citoyen pour la patrie*. Beaucoup ne savent signer et mettent une croix. Il y a nombre de signatures de femmes et de filles[1]. »

Quant à Buchez et Roux, qui donnent des détails et des noms nouveaux, nous croyons devoir reproduire ici in-extenso la description qu'ils font de la pétition qu'ils sont les premiers historiens à avoir vue :

Ce monument est peut-être l'une des plus curieuses reliques qui aient été retrouvées dans les décombres révolutionnaires. Il a une forme, une physionomie qui peint, mieux que toutes les apologies du temps, le caractère et la nature du rassemblement qui pétitionnait. La masse des signatures est de gens qui savaient à peine écrire; la qualité de garde national y foisonne. Il y a une multitude de croix environnées d'un cercle, attestant qu'un tel a signé pour un tel qui ne savait pas écrire. Quelquefois la page est divisée en trois colonnes; d'énormes taches d'encre en couvrent plusieurs; les noms sont au crayon sur deux. Des femmes du peuple signèrent en très grand nombre, même des enfants, dont évidemment on conduisait la main. Voici un échantillon pris au hasard parmi l'immense foule des obscurs. Celui-ci a mis son commentaire : *Je renonce au roy, je ne le veux plus le conette pour le roy, je suis sitoiien fransay pour la patrie du bataillon de Boulogne. Louis Magloire l'aîné, à Boulogne.* La plus jolie écriture de femme est, sans contredit, celle de *Mademoiselle David, marchande de modes, rue Saint-Jacques, n° 173.* — Les signatures comme il faut, les noms bourgeois, apparaissent de loin en loin; on les compte. Un feuillet fut garni par un groupe de Cordeliers; ici l'écriture est fort lisible. On voit en haut une signature à lettres longues et insouciantes, légèrement courbées en avant; c'est celle de *Chaumette, étudiant en médecine, rue Mazarine, n° 9.* Cette histoire rencontre ce personnage pour la première fois. Les seuls hommes que nous connaissions déjà, entre ceux dont le nom accompagne celui de *Chaumette*, sont : *E.-J.-B. Maillard* et *Meunier, président de la Société fraternelle séante aux Jacobins.* Voici quelques noms pris sur deux ou trois feuillets aussi bien écrits que

1. Michelet, *op. cit.*, t. III, p. 151-152.

Digitized by Google

le précédent : *Brillemont*; *Ducastel*; *Soulard*; *Delacroix*; *Tattegrain*; *Boucher*; *Lemaire*; *Brune*; *Saint-Martin*; *Saint-Félix*; *Tissier*; *le chevalier de La Rivière*; *Dufour l'aîné*; *Sainty*[1]; *Richard*. Nous n'avons pas découvert, malgré une recherche attentive, le nom de *Momoro*[2]; il fut cependant accusé plus tard d'avoir fait grand bruit au Champ-de-Mars le 17. — Dans les feuillets du peuple, nous avons relevé deux noms de terroristes fameux : celui d'Hébert, *écrivain, rue de Mirabeau*, et celui d'*Henriot*. La signature du *Père Duchêne* a un aspect particulier très remarquable; on dirait un insecte maigre et hargneux. Il paraît que les commissaires des Jacobins signèrent la pétition, car, et ce seront nos dernières citations, nous y avons vu les noms de *Gateau, de la Société des Amis de la Constitution*, et de *Santerre, commandant du bataillon des Quinze-Vingts*[3].

Fr. BRÆSCH.

(Sera continué.)

1. Il s'agit sans doute de J. Sainties, le secrétaire du club des Cordeliers, déjà signataire de la pétition du 14 juillet.
2. Cependant il s'y trouvait, car Michelet l'a relevé.
3. Buchez et Roux, t. XI, p. 112-114.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

L'ORIGINE ET LA DATE

DU

CAPITULARE DE VILLIS

La bibliothèque de Wolfenbüttel possède — sous la cote Helmstedt 254 — un manuscrit du premier tiers du IXe siècle qui renferme plusieurs écrits fort curieux; on y trouve, entre autres, une instruction élaborée par un souverain franc pour régler l'exploitation et l'administration de ses domaines; c'est le texte célèbre connu sous le nom de *Capitulare de villis vel curtis imperii*; le manuscrit lui-même lui donne ce titre, aujourd'hui consacré par l'usage. Des générations d'érudits l'ont commenté, critiqué, interprété[1].

Or ce document précieux, comme presque tous les monuments de la législation de ce temps, n'est pas daté. Son style ne permet pas de supposer qu'il soit antérieur à l'époque carolingienne. Mais il ne présente ni nom propre ni allusion d'aucune sorte à des événements historiques. Par un point seulement il donne prise aux érudits; il y est fait, à quatre reprises, mention de la reine : *regina*[2].

1. Il a été bien entendu édité à maintes reprises. D'abord dans les collections générales de capitulaires : celle de Baluze, t. I, p. 331, celle de Boretius, *Monum. Germ.*, éd. in-4°, LL. II, *Capitularia*, t. I, p. 83 (paru en 1883), et même à part : Karl Gareis en a publié en 1895 sous le titre : *Die Landgüterordnung Kaiser Karls des Grossen* (Berlin, in-8°) une édition annotée, dont le texte, revu sur le manuscrit, se donne pour plus exact que celui de Boretius (mais voir à ce sujet les réserves de M. Dopsch, *Zeitschr. der Savigny Stiftung, G. A.*, 1915, p. 1, n. 1). Plus récemment, M. Winkler, dans un article paru en 1913 dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, dont on trouvera l'indication exacte *infra*, p. 43, n. 4, en a fourni, en l'accompagnant d'un commentaire surtout philologique, une recension nouvelle, à laquelle il faudra désormais se reporter, au moins pour l'étude des graphies. On remarquera que le titre donné par Boretius : *Capitulare de villis et curtis*, est inexact; il faut lire *vel*.

2. Aux c. 16, 27, 47, 58.

Digitized by Google

On en peut conclure qu'il a été édicté par un souverain qui était marié et qui, vraisemblablement, portait le titre de roi et non d'empereur[1].

Ces traits conviennent à Charlemagne, pendant la première partie de son règne. C'est donc à Charlemagne roi que l'opinion traditionnelle, représentée notamment par Baluze, Guérard[2] et, avec quelques réserves, Boretius[3], attribua notre capitulaire[4], qui eût été promulgué, par conséquent, entre l'année 770, date du mariage du fils de Pépin avec la princesse lombarde qui fut sa première femme, et le 4 juin 800, jour où mourut sa dernière épouse légitime, la reine Liutgarde[5].

En 1893 Gareis contesta cette théorie devenue classique[6]. Il proposa une date nouvelle : 812. Selon lui le *Capitulare de villis* devait se placer, dans la suite de la législation carolingienne, entre

1. Il est prudent d'ajouter : « vraisemblablement », car même après le 25 décembre 800, le vieux titre royal, si longtemps porté par les princes francs, mais qui désormais eût dû disparaître dans le rayonnement de la gloire impériale, se maintint dans l'usage courant. Cela est vrai du souverain lui-même; cela l'est davantage encore de la souveraine. C'est ainsi qu'on trouve dans plusieurs textes l'impératrice Judith qualifiée de « regina » (voir sur ce point B. Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reichs unter Ludwig dem Frommen*, t. I, p. 146, n. 4, et ajouter aux références citées à cet endroit *Lupi abbatis Ferrariensis Epistolae*, éd. Dümmler, *Mon. Germ. Ep. Karolini aevi*, t. IV, n° 6, p. 18). Mais il s'agit toujours de textes dépourvus de tout caractère proprement officiel : lettres, chroniques, et dans un diplôme la mention de service en notes tironiennes (Böhmer-Mühlbacher, p. 332, n° 849; cf. *Archiv für Urkundenforschung*, t. I, p. 120). Il serait étonnant que cette appellation, conforme sans doute aux habitudes de la langue familière, mais — lorsqu'elle s'appliquait à une impératrice — juridiquement erronée, se fût glissée dans le corps d'un document nettement officiel tel que le *Capitulare de villis*. La *regina* du capitulaire, selon toute probabilité, était l'épouse d'un *rex*, non d'un *imperator*.

2. Dans le célèbre mémoire intitulé : *Explication du capitulaire De Villis*, *Mém. Acad. Inscriptions*, t. XXI (1857), p. 168.

3. « Attamen capitularis aetas non omnino certa mihi videtur », *loc. cit.*, p. 83. Boretius du reste, conformément aux déplorables habitudes d'imprécision qui gâtent son édition, au lieu d'enfermer le capitulaire entre deux dates d'années, lui donne comme indication chronologique : « 800 vel ante? »

4. Pour plus de simplicité, je désignerai, conformément à l'usage courant, le document qui nous occupe sous le nom de « capitulaire », bien qu'au sens strict du mot cette désignation lui convienne assez mal.

5. Böhmer-Mühlbacher, *Die Regesten des Kaiserreichs*, p. 64 et 160.

6. *Bemerkungen zu Kaiser Karl's des Grossen Capitulare de Villis*, dans *Germanistische Abhandlungen zum LXX Geburtstage K. v. Maurers*, in-8°, Göttingen, 1893, p. 207. Pertz, dans son édition des capitulaires, t. I, p. 181, avait déjà proposé la date de 812, mais pour des raisons différentes de celles de Gareis et d'ailleurs fort peu sérieuses.

Digitized by Google

deux ordonnances, également fort célèbres : le *Capitulare de justitiis faciendis*[1] et un capitulaire promulgué à Aix-la-Chapelle par Charlemagne empereur[2]; il ne pouvait qu'être postérieur à la première, antérieur à la seconde. Il est vrai que ces deux textes, pas plus que celui qui nous occupe, ne portent de mentions chronologiques, mais Gareis pensait avoir découvert leurs dates : 811 pour le capitulaire sur les justices, 813 pour celui d'Aix : d'où, pour le *Capitulare de villis*, l'année intermédiaire, seule possible : 812. Toute cette démonstration semble extrêmement fragile; M. Dopsch, dans une étude sur laquelle je vais revenir, en a bien marqué l'incertitude et l'arbitraire. Je ne crois pas utile d'y insister; je me contenterai de faire observer que la mention quatre fois répétée de la reine suffit à la ruiner; en 812 Charlemagne était empereur et veuf[3].

En 1912, un savant viennois, déjà connu par d'importants travaux, M. Alfons Dopsch, publia le premier volume d'un ouvrage sur l'*Évolution économique de l'époque carolingienne*[4], qui se présentait avec des allures quelque peu révolutionnaires. Voici en quels termes une grande revue allemande, les *Jahrbücher für Gesetzgebung*, en saluait l'apparition. « Sur cette période véritablement fondamentale de l'histoire économique allemande, il existait jusqu'ici sinon un dogme scientifique, expressément reconnu, du moins une doctrine d'un grand poids que l'on ne contestait guère... Ces temps idylliques ne sont plus[5]. » A dire vrai, les conclusions historiques de M. Dopsch sont peut-être moins originales qu'un pareil jugement ne pourrait le faire croire. Mais le principal mérite du livre est ailleurs : dans l'étude critique des documents plutôt que

1. Boretius, t. I, p. 176.

2. Boretius, t. I, p. 170.

3. On ne rencontre dans le capitulaire aucune mention des *missi dominici*. Comme M. Dopsch le fait très justement observer, ce silence serait bien étonnant si, conformément à l'opinion de Gareis, notre texte était de la dernière partie du règne, alors que l'institution des *missi* avait pris le développement que l'on sait.

4. *Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit vornehmlich in Deutschland*, t. I, in-8°, Weimar; le t. II et dernier a paru en 1913; 2e éd. revue et augmentée, t. I, 1921, t. II, 1922. On trouvera une critique pénétrante de certaines des thèses de M. Dopsch dans L. Halphen, *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne*. Paris, 1921, p. 239 et suiv. et 277 et suiv.

5. Paul Sander, *Ueber die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit. Jahrb. für Gesetzgebung*, t. XXXVII (1913), p. 383 : « Es gab gerade für diesen grundlegenden Abschnitt der deutschen Wirtschaftsgeschichte wenn auch keine ausdrücklich anerkannte *opinio doctorum*, so doch eine unbestrittene Lehre von Gewicht... Dieser idyllische Zustand ist dahin ».

Digitized by Google

dans les résultats de fond. Rompu aux excellentes méthodes de l'école diplomatique autrichienne, M. Dopsch appliquait aux sources de l'histoire économique toutes les finesses d'un esprit délié, précis, parfois un peu subtil. Il doutait volontiers et ne craignait pas de s'attaquer aux théories rebattues; c'est ainsi qu'il reprit le problème du *Capitulare de villis* pour en suggérer une solution nouvelle.

Pour lui, le capitulaire n'émane pas de Charlemagne; il a été édicté par Louis le Pieux, au temps où ce prince était roi d'Aquitaine. On peut serrer la question de plus près. En 794, ou peu après, sur l'ordre de Charlemagne, fut entreprise une grande réforme de l'administration domaniale dans l'apanage gouverné par le roi Louis. Telle est l'origine de notre texte; 794 ou peu après, telle est sa date[1]. La mention de la reine ne présente pas de difficulté : car c'est en 794 précisément que, selon toute vraisemblance, Louis épousa Hirmingarde, qui fut sa première femme[2]. Ainsi le capitulaire n'a pas été fait pour l'État franc tout entier; sa portée ne fut jamais que locale; il faut voir en lui une mesure de circonstance, limitée au petit royaume aquitain.

Cette thèse, soutenue avec beaucoup d'habileté et de mordant, a soulevé en Allemagne une discussion très vive, qui s'est prolongée pendant plusieurs années et jusqu'en pleine guerre[3]. Je ne m'atta-

1. A dire vrai, M. Dopsch incline à considérer les derniers paragraphes du capitulaire (à partir du c. 64) comme ajoutés postérieurement, par le roi d'Aquitaine, à l'ordonnance primitive.

2. Sur ces divers événements, cf. Böhmer-Mühlbacher, p. 147 et 235. Baist, dans le *Vierteljahrschr. für Soz. und Wirtsch. Gesch.*, 1915, p. 41, a soutenu que le mariage de Louis n'avait eu lieu qu'en 798; cela ne paraît guère vraisemblable : cf. Dopsch dans cette même Revue, 1916, p. 52-53, et *Wirtschaftsentwicklung*, 2e éd., t. I, p. 63.

3. Voici les pièces essentielles du dossier. On trouvera le premier exposé de la thèse soutenue par M. Dopsch dans son ouvrage déjà cité, t. I, p. 26-61. — Dans la 2e éd., parue après la rédaction du présent article, M. Dopsch, p. 28 à 71, présente la même thèse que précédemment; il s'efforce de la défendre contre ses contradicteurs et de l'étayer par quelques arguments nouveaux, ceux-là mêmes, au reste, qu'il avait déjà produits dans les deux articles datés de 1915, qu'on trouvera cités ci-dessous. — Parmi les très nombreux compte-rendus dont ce livre a été l'objet, il faut mettre hors de pair celui de K. Haff, *Zeitschr. der Savigny Stiftung G. A.*, t. XXXIII (1912), p. 524; cf. aussi F. Philippi, *Götting. Gelehrte Anz.*, 1913, p. 227. La théorie de M. Dopsch sur les origines aquitaines du capitulaire a été reprise et appuyée d'arguments nouveaux (d'ordre linguistique et botanique) par E. Winkler, *Zur Lokalisierung des sogenannten Capitulare de villis. Zeitschr. für romanische Philologie*, t. XXXVII (1913), p. 513 (compte-rendu utile par K. v. Ettmayer, *Mitteil. des Instituts für oesterreich. Geschichtsforschung*, t. XXXV (1914), p. 364). Elle a été contestée, pour des raisons de même ordre, par J. Jud et L. Spitzer dans un article de même titre, *Wörter*

Digitized by Google

cherai pas à résumer ici tant de plaidoyers, souvent passionnés. Je m'inspirerai à l'occasion des idées qui y ont été mises en lumière. Mais c'est à pied d'œuvre que, remontant aux sources, je voudrais reprendre l'examen des arguments invoqués par M. Dopsch.

Suivons-les un à un.

C'est d'abord un argument d'ordre linguistique. Le capitulaire est, bien entendu, rédigé en latin; mais un latin médiocrement classique, qui trahit à chaque pas, dans la graphie comme dans le lexique, l'influence des parlers populaires. Quelle est cette *rustica lingua* qui vient ainsi contaminer sans cesse le pur courant de la latinité? M. Dopsch et M. Winkler à sa suite se sont crus en mesure de nous le dire avec précision; ce serait d'après eux un dialecte roman du Midi; les formes vulgaires qui transparaissent dans notre texte seraient « provençales » et non pas françaises : telles, par conséquent, qu'on peut s'attendre à les rencontrer dans un texte aquitain. Sur ce point, il s'est engagé entre philologues une discussion technique du plus haut intérêt[1]; une foule d'observations nouvelles sur la phonétique et le vocabulaire du gallo-roman s'y sont produites au jour; mais, en fin de compte, comme M. Dopsch lui-même l'a un moment reconnu[2], elle a abouti, en ce qui regarde l'ori-

und Sachen, t. VI (1914), p. 116. Réplique de Winkler, *Nochmals zur Lokalisierung des sog. Capitulare de villis. Zeitschr. für rom. Phil.*, t. XXXVIII (1917), p. 554. Entre temps, la thèse de Dopsch avait été attaquée par G. Baist, *Zur Interpretation der Brevium Exempla und des Capitulare de Villis. Vierteljahrschr. für Sozial- und Wirtschaftsgesch.*, t. XII (1914), p. 22, et par K. Gareis, *Die Familia des Capitulare de villis vom Jahre 812. Festschrift für Georg Cohn.* Zurich, 1915, in-8°, p. 279-287. M. Dopsch a répliqué à ses contradicteurs et proposé des arguments nouveaux : *Das Capitulare de Villis, die Brevium Exempla und der Bauplan von St. Gallen. Vierteljahrschr. für Soz. und Wirtschaftsgesch.*, t. XIII (1915), p. 41, et *Westgotisches Recht im Capitulare de Villis. Zeitschr. der Savigny Stiftung G. A.*, t. XXXVI (1915), p. 1. Je n'ai pu voir le travail de Wilh. Fleischmann, *Capitulare de villis vel curtis imperii oder Die Landgüterordnung Kaiser Karls des Grossen. Neu übersetzt und mit Erläuterungen versehen. Landwirtschaftliche Jahrbücher*, t. LIII (1919). Il va de soi que plusieurs des articles plus haut cités (notamment ceux de Winkler et de Jud et Spitzer) — toutes réserves faites sur la valeur de fond des thèses en présence — seront désormais indispensables à quiconque voudra expliquer dans le détail le texte difficile du capitulaire. Une partie de la discussion a porté sur un document qui nous a été transmis par le même manuscrit que le *Capitulare de villis* : les *Brevium Exempla* (Boretius, t. I, p. 250). Je le laisserai ici de côté; il ne me paraît pas pouvoir être examiné avec fruit en dehors d'une étude d'ensemble sur les cadastres carolingiens, qui nous manque encore.

1. Je dois signaler notamment, pour son grand intérêt méthodologique, l'article de Jud et Spitzer cité ci-dessus, note précédente.

2. *Zeitschr. der Savigny Stiftung G. A.*, 1915, p. 22, et *Vierteljahrsch. für*

Digitized by Google

gine du document, à un résultat purement négatif. Le capitulaire renferme, côte à côte, dans un inextricable pêle-mêle, des formes qui sentent le Nord et des formes qui sentent le Midi. Comment s'en étonner? Imaginons un instant que l'hypothèse fondamentale de M. Dopsch soit juste. Le capitulaire est édicté, en 794, par le roi Louis. Considérons d'abord l'expédition originale. Qui l'écrit? Sans doute un clerc de la chancellerie du royaume aquitain. Mais, ce clerc, pouvons-nous affirmer que sa langue maternelle soit le gallo-roman du Midi? Qu'en savons-nous? Nous ignorons comment Louis avait recruté son personnel, ni s'il n'y avait point fait place à des sujets francs venus de la Gaule septentrionale. En 794 précisément, le chef de la chancellerie était un certain *Deodatus*; il avait sous ses ordres des notaires, dont l'un s'appelait *Hildigarius*[1]; qui nous dira jamais où *Deodatus*, où *Hildigarius* étaient nés, ni si, au cours de leur vie peut-être errante, ils n'avaient pas traversé des milieux linguistiques variés, s'imprégnant successivement d'habitudes de langage diverses et condamnés désormais, sans s'en douter eux-mêmes, à mêler dans leurs discours et sur les parchemins qu'ils noircissaient les formes des différents parlers qui, tour à tour, leur avaient été familiers, parlers dissemblables certainement, mais après tout voisins les uns des autres et que l'écriture n'avait pas encore fixés. Il y a mieux. L'original que je supposais tout à l'heure, nous ne l'avons plus; nous ne possédons qu'une copie, qui est peut-être de troisième ou de quatrième main. Or, on sait comment les scribes du moyen âge en usaient d'ordinaire avec les textes qu'ils étaient censés reproduire; ils en modifiaient, sans le moindre scrupule, la graphie et même la morphologie : au point que dans plus d'un manuscrit il demeure à peu près impossible de faire le départ, en pareille matière, entre l'apport originel de l'auteur et les fantaisies des copistes. Prétendre, d'après des critères de cette sorte, déterminer l'origine d'un écrit dont nous ne possédons plus qu'une seule copie, c'est d'avance se vouer à un échec. Les linguistes nous ont appris à nous servir de leur science avec plus de prudence.

Mais M. Dopsch ne s'est pas contenté du secours de la linguistique; il a appelé à son aide la botanique elle-même. Voici comment. Le dernier paragraphe du capitulaire s'ouvre par ces mots : « Nous voulons qu'au jardin on ait toutes les plantes[2] »; suit une

Soz. und Wirtsch. Gesch., 1916, p. 47; mais dans la 2e éd. de sa *Wirtschaftsentwicklung*, t. I, p. 48, M. Dopsch paraît revenir sur cette concession.

1. Böhmer-Mühlbacher, p. 236 (497); Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre*, t. I, 2e éd., p. 385, n. 5.

2. C. 70 : « Volumus quod in horto omnes herbas habeant, id est... »

Digitized by Google

liste, très longue, de ces plantes, de ces « herbes », pour parler exactement comme le texte, dont la culture est prescrite dans les jardins royaux. Or, nous dit M. Dopsch, et avec lui M. Winkler, regardons de près cette énumération; nous y trouvons, en grand nombre, des espèces méridionales qui ne sauraient prospérer dans la Gaule du Nord ni, à plus forte raison, outre-Rhin; donc le capitulaire a été composé pour un État de climat méridional, le royaume d'Aquitaine. Argumentation ingénieuse, qui séduit au premier abord. Faisons-lui la part belle. Ne chicanons point sur le caractère méridional des plantes citées par M. Dopsch et par M. Winkler; plus d'une pourtant — je n'en veux d'autre exemple que le laurier — inconnue, il est vrai, à l'état sauvage de nos pays trop septentrionaux, orne néanmoins, grâce à des soins convenables, dans la France du Nord, maint beau jardin; et c'est, ne l'oublions pas, d'horticulture et non d'agriculture qu'il s'agit ici. Mais laissons cela. Évitons par ailleurs de nous demander si une liste de cette sorte, transmise par un manuscrit unique et dont on s'accorde d'ordinaire à rejeter, comme inauthentiques, les dernières lignes[1], ne risque point d'avoir été, de la part de quelque scribe amoureux de botanique, l'objet d'interpolations qui en feraient pour l'argumentation une base singulièrement fragile. Acceptons-la, avec M. Dopsch, comme parfaitement sûre et comme entachée de « méridionalisme ». Mais est-ce que, cédant à Louis l'Aquitaine et la Septimanie, Charlemagne s'était par là même démuni de tous ses domaines méridionaux? Non pas. Il gardait tout le pays à l'est du Rhône, c'est-à-dire la terre méditerranéenne par excellence, la Provence[2]. Là il possédait sans doute plus d'un jardin, où le laurier, l'amandier et le romarin, et bien d'autres « herbes » encore, poussaient gaillardement au soleil. N'est-ce pas à eux que pensait le rédacteur du *Capitulare de villis*? Sans doute M. Dopsch fait grand état de la phrase que je rappelais tout à l'heure : « Nous voulons qu'au jardin on ait *toutes* les plantes », c'est-à-dire toutes les plantes dont la liste suit. Toutes les plantes énumérées, dit-il en substance, doivent figurer dans tous les jardins royaux; or, certaines d'entre elles ne conviennent qu'au Midi; donc le capitulaire ne saurait s'appliquer qu'à un pays compris tout entier dans la zone méridionale. Mais cette parfaite unité climatique qu'exige M. Dopsch, le royaume aquitain lui-même la possédait-il?

1. Hypothèse proposée pour la première fois par Guérard, *loc. cit.*, p. 279, n. 2, et adoptée notamment par Gareis dans son édition, p. 66.

2. Sur les limites assignées au royaume de Louis, voir Abel-Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen*, t. I, p. 400 et suiv.

Digitized by Google

La flore du Toulousain et de la Septimanie a-t-elle jamais été celle des plateaux limousins ou des plaines berrichonnes?

Ici M. Dopsch nous arrêterait. D'après lui, il peut et il doit y avoir eu unité de climat entre les différentes terres visées par notre document. Il se les représente comme toutes situées dans un espace médiocrement étendu. Il pense en effet — c'est un point de sa théorie que j'ai jusqu'ici laissé dans l'ombre — que le capitulaire ne fut pas fait pour s'appliquer à tous les domaines du roi qui l'édicta[1]. Il s'appuie sur les premiers mots du paragraphe premier : « Nous voulons que nos *villae* que nous avons destinées à notre service (quas ad opus nostrum serviendi institutas habemus) soient tout entières employées à notre profit et non à celui d'autres hommes. » *Servire*, ailleurs *ad servitium nostrum*, ce sont, nous dit-il, des termes techniques[2] : ainsi désignait-on les *villae* « qui avaient à livrer les denrées nécessaires à l'entretien du roi et de sa cour[3] ». Ce rôle, selon lui, n'incombait pas à toutes les *villae*, mais seulement à une catégorie déterminée et restreinte d'entre elles, groupée autour des palais princiers. Que faisait-on des autres? Cela ne ressort pas très nettement de son exposé; il semble qu'à son avis elles étaient tantôt données en bénéfice et tantôt accensées; ce dernier mode d'exploitation eût été beaucoup plus généralement répandu qu'on ne l'avait supposé jusqu'ici. Les domaines spécialement affectés aux besoins du souverain auraient seuls préoccupé l'auteur du *Capitulare de villis*.

Or, dans le royaume franc proprement dit, où se trouvaient ces domaines forcément tous voisins les uns des autres? Évidemment dans ce pays d'Austrasie, berceau de la dynastie, où Charlemagne vivait d'ordinaire parmi les biens patrimoniaux hérités des ancêtres. Mais là point de plantes méridionales, rien par conséquent à quoi puisse se rapporter la liste contenue dans notre dernier paragraphe. D'où la nécessité de regarder ailleurs, vers des cieux plus cléments, vers d'autres palais : ceux où régna Louis d'Aquitaine; autour d'eux on imagine des *villae* chargées d'alimenter les greniers ou les magasins royaux; leurs jardins tous pareils s'ornent des fleurs et des fruits du Midi; c'est pour elles qu'a été fait le capitulaire.

Qu'il y ait eu, aux temps carolingiens, des domaines royaux don-

1. Il a développé cette théorie, non seulement dans ses diverses études sur le *Capitulare de villis*, mais aussi au § 3 de sa *Wirtschaftsentwicklung*, t. I, p. 157 et suiv. (2e éd., p. 176 et suiv.).

2. *Loc. cit.*, p. 157 (2e éd., p. 176), « ein technischer Begriff ».

3. *Loc. cit.*, p. 158 (2e éd., p. 178).

Digitized by Google

nés en bénéfice, on le sait depuis longtemps; qu'il y ait eu, en plus ou moins grande quantité, des terres accensées, nul n'en doute. La seule originalité de M. Dopsch est de considérer comme peu nombreuses et comme toutes resserrées dans un assez petit espace les *villae* demeurées « au service du roi ». Sur quels textes fonde-t-il sa théorie? Il n'a pas eu de peine à rassembler quelques capitulaires ou quelques diplômes où l'on voit telles ou telles *villae* royales dites « ad servitium nostrum », « ad nostrum opus et servitium »; aux exemples qu'il a recueillis, on pourrait aisément ajouter d'autres exemples[1]. Mais ces textes n'auraient d'intérêt que si les *villae* ainsi qualifiées y apparaissaient en contraste avec une autre classe de bien-fonds. Dans la plupart d'entre eux on ne rencontre rien de pareil. Un seul document, parmi ceux que cite M. Dopsch, marque une antithèse de cette sorte. En 846 les évêques de la France occidentale, réunis à Meaux, invitèrent Charles le Chauve à faire dresser une liste « des domaines qui, au temps de votre aïeul et de votre père, étaient au service spécial du roi, et de ceux qui formaient les bénéfices des vassaux[2] » : opposition classique entre les terres exploitées directement et les terres bénéficiales. Mais quels renseignements avons-nous sur l'importance respective des deux catégories mises en présence? Absolument aucuns. Que si d'ailleurs l'on avait quelque doute sur le sens exact des décisions de Meaux, il suffirait, comme l'a déjà fait M. Krause[3], de les rapprocher d'une prescription analogue contenue dans un capitulaire de Charlemagne : le *Capitulare de justitiis faciendis*. Là, Charlemagne ordonne « que l'on inventorie non seulement les bénéfices détenus par les évêques, les abbés, les abbesses, les comtes ou nos vassaux, mais aussi nos biens fiscaux (*nostri fisci*[4]) ». *Nostri fisci*, [*villae*] *in regio specialiter servitio* : ces expressions apparaissent comme exactement synonymes. Les bénéfices doivent toujours être mis à part; c'est la règle observée dans les polyptyques ecclésiastiques; permettant au seigneur — roi, évêque ou abbé — d'entretenir des vassaux, ils servent sa puissance, mais ils ne contribuent pas à sa richesse. Indépendamment d'eux, toute la fortune foncière du souverain — qu'il n'y a aucune raison,

1. Par exemple Boretius, t. I, p. 184, l. 3; 271, l. 25.

2. Boretius-Krause, *Capitularia*, t. II, p. 403, c. 20 : « Ut fideles et strenuos missos... mittatis... qui omnia diligenter imbrevient, quae tempore avi ac patris vestri vel in regio specialiter servitio vel in vassallorum dominicorum beneficiis fuerunt. »

3. *Loc. cit.*, p. 403, n. 64.

4. Boretius, t. I, p. 177, c. 7 : « Ut non solum beneficia episcoporum, abbatum, abbatissarum atque comitum sive vassallorum nostrorum sed etiam nostri fisci describantur. »

Digitized by Google

sous Charlemagne, pour ne pas croire très ample — est « à son service[1] ».

Une ordonnance valable pour tous les domaines, vraiment dignes de ce nom, du prince qui la promulgua, tel nous apparaît donc le *Capitulare de villis :* c'est dire qu'aquitain ou franc il a dû s'appliquer à un territoire beaucoup trop étendu pour ne pas présenter, aux regards de la géographie botanique, maints contrastes. Que convient-il donc de penser de cette terrible petite phrase : « Nous voulons qu'au jardin on ait *toutes* les plantes. » En vérité il y aurait quelque naïveté à la prendre au pied de la lettre. Quatre-vingt-quinze « herbes » sont énumérées par le capitulaire; et certes il en manque plus d'une qui dès lors était familière aux hommes de l'art. Fallait-il donc que tout jardin royal, quels que fussent d'ailleurs son sol et son exposition, renfermât plus d'une centaine d'espèces végétales? Le législateur ne prétendit que donner une liste de plantes utiles ou

1. On rencontre dans le passage de l'*Astronome* relatif à la réforme domaniale de 794 (cf. *infra*, p. 50, n. 3) quelques mots dont on pourrait être tenté de tirer argument en faveur de la thèse de M. Dopsch sur la division des biens domaniaux en deux classes distinctes. M. Dopsch en effet les cite, mais sans jamais indiquer bien exactement le sens qu'il leur attribue. Comme trop d'érudits, il ne traduit jamais ses textes, ce qui permet toutes les imprécisions. Voici cette phrase, replacée dans la suite du développement. Charlemagne s'étonne de la pauvreté où il voit réduit le roi d'Aquitaine. Louis répond que la cause en est l'égoïsme des grands; ceux-ci ont réussi à transformer [à leur profit] en domaines privés les domaines publics (la phrase « didicitque ab illo... » présente un sens général suffisamment clair; mais elle ne paraît pas susceptible d'une construction grammaticale satisfaisante; il y a lieu de se demander si le texte de nos éditions est bien correct). Il ne semble pas d'ailleurs qu'on pût accuser les grands d'usurpations proprement dites; les largesses inconsidérées de Louis expliquaient son appauvrissement. Une fois renseigné, Charles envoie en Aquitaine deux *missi*, chargés de révoquer les donations consenties à tort par le jeune prince; celui-ci paraîtra ainsi étranger à cette mesure, forcément impopulaire; tout l'odieux en rejaillira sur les délégués de son père et son prestige auprès de sa noblesse demeurera intact. Somme toute, nous sommes en présence d'une de ces vastes révisions des aliénations domaniales, comme plus tard la royauté capétienne en fournira tant d'exemples. C'est alors que notre auteur résume ces faits, en eux-mêmes fort clairs, par cette phrase énigmatique : Charlemagne « ordonna que les domaines qui jusque-là avaient servi à l'usage du roi fussent restitués à l'État » (« praecipiens ut villae quae eatenus usui servierant regio, obsequio restituerentur publico »). Que veut dire cette antithèse? En elle est-ce la distinction, posée par M. Dopsch, entre les terres placées plus particulièrement « au service » du prince et les domaines en général qui s'exprime et s'affirme? Cela ne paraît guère vraisemblable. Louis d'Aquitaine avait à peine de quoi vivre; lui retirer les *villae* spécialement affectées à son entretien personnel eût été un étrange moyen d'améliorer sa situation. Sans doute, convient-il de donner à la phrase qui vient d'être citée un sens moins étroitement juridique; elle oppose, non deux catégories de biens doma-

Digitized by Google

séantes, dont la présence sur les plates-bandes ou dans les vergers paraissait désirable. Mal venu eût été le fonctionnaire qui, sous prétexte de suivre aveuglément ce conseil, eût transformé le jardin confié à ses soins en une sorte d'exposition horticole[1].

Viennent ensuite des arguments tirés de l'histoire du manuscrit de Wolfenbüttel, telle du moins que M. Dopsch la reconstitue. Je ne m'y arrêterai point. Les raisonnements de M. Dopsch sont extrêmement ingénieux et même séduisants; ils emporteraient sans doute la conviction si l'on admettait tout d'abord que le document est d'origine aquitaine; mais ils ne sauraient prouver cette origine[2].

Enfin des arguments de caractère proprement historique. Un des biographes de Louis le Pieux, l'écrivain anonyme, qui doit à son goût pour les phénomènes célestes le surnom traditionnel d'*Astronome*, raconte qu'en 794 Charlemagne s'aperçut que les domaines du roi d'Aquitaine étaient fort mal administrés; il prescrivit de corriger les abus; ce qui fut fait[3]. Qu'est-ce, nous dit, comme on l'a vu,

niaux, mais deux façons différentes de concevoir la gestion de ces biens. Louis avait usé de ses *villae* comme si elles lui appartenaient en propre, à lui, le roi; en disposant comme d'un bien particulier, il les avait aliénées; Charles prescrit de les restituer à leur véritable propriétaire qui est non pas le roi, mais l'État impersonnel, lequel ignore les amitiés privées et les gestes trop généreux. Pensée peut-être un peu subtile, mais qui ne paraît nullement incompatible avec la philosophie politique que professaient, en ce temps, les esprits les plus éclairés.

1. On peut ajouter ceci : nous savons par le texte même relatif à la réforme de 794, que M. Dopsch cite si souvent (voir Pertz, *Scriptor.*, t. II, p. 610, c. 7), que cette année-là Charlemagne prescrivit au roi d'Aquitaine de passer l'hiver successivement dans chacune des *villae* suivantes : *Theotuadum*, *Cassinogilum*, *Andiacum*, *Eurogilum* — c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, Doué (Maine-et-Loire), Casseneuil (Lot-et-Garonne), Angeac-Charente (Charente), Ébreuil (Allier). Voilà donc des *villae* qui sont incontestablement *ad servitium regis*, quelque sens que l'on donne à cette expression. Pensera-t-on que leurs jardins aient tous même flore? Et M. Dopsch est-il prêt à soutenir que l'Allier jouit d'un climat « méridional »?

2. Le manuscrit de Wolfenbüttel a été étudié par M. Dopsch, surtout à propos du texte dit *Brevium Exempla* qu'il renferme à côté du capitulaire : *Wirtschaftsentwicklung*, t. I, p. 84 et suiv. (2e éd., p. 95 et suiv.); il est probable que, comme on l'avait déjà supposé avant M. Dopsch, ce manuscrit vient de l'abbaye de Reichenau; on doit maintenant substituer à la référence donnée p. 84, n. 3 (2e éd., p. 95, n. 2), pour l'ancien catalogue de la bibliothèque de Reichenau, celle-ci qui se rapporte à une édition plus récente : *Mittelalterliche Bibliothekscataloge Deutschlands und der Schweiz hgg. von der kgl. Bayerischen Akad. der Wissenschaften*, t. I (*Die Bistümer Konstanz und Chur*, publ. par P. Lehmann), in-8°, Münich, 1918, p. 247, ligne 31 et suiv.

3. Pertz, *Scriptores*, t. II, p. 610, c. 6.

Digitized by Google

M. Dopsch, que le *Capitulare de villis*? Tout bonnement la circulaire publiée à cette occasion. Supposition en soi parfaitement plausible. Il suffit en effet de lire avec quelque attention le capitulaire pour se rendre compte que le souverain qui en fut l'auteur ne prétendit nullement introduire dans ses *villae* des méthodes nouvelles; il voulait mettre un peu d'ordre dans une gestion devenue défectueuse; ce texte célèbre n'a pas d'autre portée[1]. C'est bien ainsi que l'on se représente une ordonnance de réforme — au sens ancien et exact du mot, c'est-à-dire de retour aux bonnes règles — telle que celle qui sans doute fut édictée en 794 dans le royaume aquitain; mais telle aussi qu'un grand nombre d'autres qui, bien vraisemblablement, furent promulguées, à des époques diverses, dans l'État carolingien. L'*Astronome*, ou mieux le moine Adhémar dont en cette partie de son livre il suivit le récit, aujourd'hui perdu[2], nous ont transmis, touchant l'œuvre du roi Louis, des détails plus abondants et plus précis que nous n'en possédons d'ordinaire sur le gouvernement des princes de ce temps. Mais faut-il imaginer pour cela que l'Aquitaine ait été le seul point du vaste Empire où des abus se glissèrent jamais dans l'exploitation des biens fiscaux, et 794 la seule année qui vit paraître, à ce propos, une ordonnance rappelant les fonctionnaires au respect des principes? Ce serait bien mal connaître l'État carolingien, dévoré de vices administratifs de toute sorte, et cette législation royale ou impériale qui n'est qu'un long et tragique effort pour remettre debout une société qui s'en allait croulant. Un hasard nous a fait connaître la réforme domaniale de 794; un autre hasard nous a conservé une instruction relative à une réforme domaniale. Cette instruction est-elle précisément celle de 794? Les deux hasards furent-ils convergents? Cela est possible. Cela n'est point certain.

Un des paragraphes du capitulaire, le seizième, renferme des prescriptions disciplinaires curieuses. Le fonctionnaire directeur de domaine — le *judex* — qui a négligé d'exécuter les ordres royaux devra, aussitôt averti de sa faute, s'abstenir de boisson (« a potu se abstineat ») jusqu'à ce que, parvenu en présence du roi et de la reine, il ait reçu son pardon. Le fonctionnaire d'ordre inférieur — *junior* — qui en l'absence de son chef — le *judex* — aura de même désobéi, devra se rendre à pied au palais et s'abstenir de toute boisson et de toute chair (« a potu vel carne se abstineant ») jusqu'au moment où il aura fourni ses explications et pris connaissance de sa sentence, qui, le plus souvent, semble-t-il, viendra à lui sous forme d'une fus-

1. Comme l'a fort bien vu M. Dopsch; l'avoir saisi et fait sentir demeurera, sans doute, son principal mérite.

2. Voir la préface de la *Vie*, *loc. cit.*, p. 607.

Digitized by Google

tigation *in dorso*. Une pareille prescription, dit M. Dopsch, « suppose une bien faible distance entre le roi et les domaines dont il s'agit ». Sans doute si l'on traduit, comme il le fait, *chair* par nourriture en général, et si l'on entend comme lui par *boisson* toute espèce de liquide. Mais il faudra alors que la distance, en effet, soit singulièrement restreinte : sans quoi le sort habituel des délinquants eût été de tomber d'épuisement en cours de route. L'Aquitaine semble bien trop grande, et imaginât-on même, avec M. Dopsch, que le capitulaire ne se soit jamais appliqué qu'à un petit groupe parmi les domaines du roi Louis, on serait encore obligé de concevoir ce groupe comme resserré dans un espace invraisemblablement étroit. En fait, la difficulté a été résolue depuis longtemps[1] : le mot *chair* désigne la viande, le mot *boisson* toute boisson fermentée, plus particulièrement le vin; les fonctionnaires coupables étaient condamnés à faire maigre et à boire de l'eau, non à périr de soif ou d'inanition[2].

L'historien allemand Félix Dahn, qui ne doutait point que le *Capitulare de villis* ne fût de Charlemagne, nous invite quelque part à admirer « le soin touchant avec lequel, en bon père de famille qui ne craint pas de s'abaisser aux détails, l'homme dont la pensée embrassait Jérusalem et les Pyrénées, le Danevirk et Bénévent, Rome, Byzance et le Ring des Avars, l'homme qui rectifiait l'enseignement théologique du pape, se préoccupait des œufs de ses basses-cours[3] ». Ce lyrisme prête au sourire; M. Dopsch en fait des gorges chaudes. Il lui paraît, au contraire, que l'intervention du roi dans le courant de l'administration domaniale, dont témoigne presque à chaque ligne le capitulaire, prouve que le souverain dont il émane ne peut être Charlemagne; de pareilles minuties sont incompatibles avec le gouvernement d'un grand Empire; elles sont bonnes tout au plus à

1. Par K.-G. Anton, *Geschichte der teutschen Landwirtschaft*, t. I, in-8°, Görlitz, 1799, p. 194 j. Guérard (*loc. cit.*, p. 202), qui cite l'opinion d'Anton, mais ne s'y rallie point, propose une interprétation singulière et, semble-t-il, médiocrement satisfaisante. « Cette manière de s'exprimer revient simplement... à dire qu'ils devront venir aussitôt qu'ils seront mandés ».

2. Le sens de *potus* qui vient d'être indiqué est attesté par des textes assez nombreux : par exemple *Formulae*, éd. Zeumer, p. 292, n° 7; *Capitularia*, éd. Boretius, t. I, p. 291, c. 29; *Concilia aevi Karolini*, t. I, p. 255, c. 18; p. 401, c. 122. La privation de viande et de vin était une pénitence prévue par la discipline ecclésiastique : voir du Cange au mot *Coctum* et H.-J. Schmitz, *Die Bussbücher und die Bussdisciplin der Kirche*, t. II, in-8°, Dusseldorf, 1898, où on trouvera, à la table, au mot *Speiseverbote*, des renvois nombreux à la peine « du pain et de l'eau ». D'après les règlements militaires carolingiens, l'ivrogne était condamné à ne boire que de l'eau : Boretius, t. I, p. 167, c. 6.

3. *Die Könige der Germanen*, t. VIII, 5, p. 25; cité par Dopsch, t. I, p. 39 (2e éd., p. 40).

Digitized by Google

occuper les loisirs d'un prince apanagiste. L'erreur de raisonnement est évidente. Dans le *Capitulare de villis*, comme dans tous les documents de ce genre, partout où on lit *nos* il faut substituer par la pensée : nous, le roi, ou nos représentants. Voyez comment le paragraphe 16, par hasard explicite, définit l'ordre royal : « Nous voulons que tout ce que nous ou la reine nous aurons ordonné à nos fonctionnaires, quels qu'ils soient, ou ce que nos *ministeriales*, le sénéchal et le bouteiller, leur auront ordonné de notre part ou de la part de la reine, ils l'exécutent en se conformant [exactement] aux prescriptions reçues[1] ». « De notre part », *in verbo nostro*; l'expression est élastique et pouvait à l'occasion permettre aux *ministeriales* bien des initiatives. Ce qui est dit nettement ici, il faut ailleurs le sous-entendre. Le tribunal royal, où tout esclave, d'après le paragraphe 57 du capitulaire, pouvait interjeter appel, qui nous assure qu'il était toujours présidé par le roi lui-même? En 794 le comte Richard était *provisor* des *villae* royales dans l'État franc; savons-nous les limites de ses attributions ni dans quelle mesure il avait reçu délégation de l'autorité souveraine[2]? Selon toute vraisemblance le prince, quel qu'il fût, qui édicta le *Capitulare de villis* n'accomplit jamais en personne tous les actes que les rédacteurs du document, par une fiction facile à comprendre, semblaient mettre à sa charge. Mais, même s'il eût nom Charlemagne, il fit probablement preuve envers ces soins ménagers de moins d'indifférence que M. Dopsch n'en prête au grand empereur. Certes, le royaume franc était vaste et les soucis de son chef par là même multiples et souvent poignants; mais l'administration restait rudimentaire; l'exploitation des domaines tenait dans les finances une grande place; la fortune privée du souverain était une de ses forces. Charlemagne ne fut sans doute pas le père de famille tatillon que suggérait la peinture de Dahn; mais qui oserait affirmer qu'il ait toujours dédaigné de s'intéresser « aux œufs de ses basses-cours »?

Enfin, M. Dopsch constate qu'Ansegis, abbé de Saint-Wandrille, qui composa en 827 une collection des capitulaires francs, négligea d'y comprendre le *Capitulare de villis*. Il mène grand bruit autour

1. « Volumus ut quicquid nos aut regina unicuique iudici ordinaverimus aut ministeriales nostri, sinescalcus et butticularius, de verbo nostro aut reginae ipsis iudicibus ordinaverit, ad eundem placitum sicut eis institutum fuerit impletum habeant ».

2. Voir le texte de l'*Astronome*, déjà cité, de la p. 610, ligne 27. P. Sander, dans son compte-rendu signalé plus haut, p. 42, n. 5, a insisté avec raison sur le fait que l'existence même de ce haut fonctionnaire prouve une administration domaniale plus centralisée que ne l'imagine M. Dopsch.

Digitized by Google

de cette omission. Notre capitulaire, selon lui, eût certainement été enregistré par le grand compilateur s'il avait été de Charlemagne; il n'a pu rester inconnu de lui qu'en raison de son origine provinciale. Chacun sait cependant combien le recueil d'Anseïs est pauvre; un raisonnement analogue à celui de M. Dopsch amènerait à rejeter comme inauthentiques, sous prétexte qu'ils n'y ont pas trouvé place, un bon nombre de documents dont l'attribution n'est pourtant pas douteuse. Mais, nous dirait sans doute M. Dopsch, ce qui peut être vrai d'autres textes ne l'est pas du *Capitulare de villis*; ce règlement domanial, s'il avait eu Charlemagne pour auteur et la Gaule franque comme champ d'application, ne serait pas demeuré inaperçu d'Anseïs; car celui-ci portait aux choses de la vie rurale le plus vif intérêt : *in praeceptis rei rusticae sagacissimus erat*, a écrit l'historien de son abbaye[1]. Je veux bien. Seulement il conviendrait de ne pas perdre de vue l'objet que se proposait Anseïs en rassemblant les capitulaires des souverains francs : ce n'était point de rédiger une encyclopédie agricole; c'était de donner un recueil de textes législatifs : *legiloquum librum*, ainsi l'intitule-t-il lui-même[2]. Simple circulaire destinée aux agents des domaines, le *Capitulare de villis*, même à le supposer connu d'Anseïs, n'avait aucun droit à figurer dans un ouvrage de cette sorte.

Ainsi, à l'épreuve, aucun des arguments mis en avant par M. Dopsch n'a paru bien solide[3]. En doit-on conclure que la faus-

1. *Gesta abbatum Fontanellensium*, éd. Lœwenfeld (*SS. rer. germ. in usum scholarum*), c. 17, p. 49.

2. Boretius, t. I, p. 394.

3. J'ai laissé de côté divers arguments qui ne méritent guère une longue discussion. Deux expressions juridiques, dans le texte du capitulaire, paraissent à M. Dopsch indiquer une origine aquitaine. Le fonctionnaire chef de domaine y est dit à plusieurs reprises « judex »; mais M. Dopsch reconnait lui-même que ce terme (selon lui étranger à la Germanie) est commun à toute la Gaule; en fait, ainsi que d'innombrables textes le prouvent, il a été appliqué très anciennement par les chancelleries franques à toute espèce de fonctionnaire. Le c. 62 signale « les hommes libres et les *centaines* qui dépendent de nos domaines » (« de liberis hominibus et centenis qui partibus fisci nostri deserviunt »); le passage est difficile à interpréter; il semble pourtant probable que, selon l'opinion traditionnelle, ces *centaines* étaient des communautés rurales, composées d'hommes libres; il est d'ailleurs incontestable que la *centaine* forme une des constitutions les plus mystérieuses du droit mérovingien et carolingien; mais elle se rencontre partout dans l'État franc; on ne saurait trouver aucune espèce de raison valable pour voir, dans sa mention par le *Capitulare de villis*, un trait spécial aux coutumes de la Gaule méridionale ou (comme M. Dopsch dans son dernier article de la *Savigny Stiftung*; cf. *Wirtschaftsentwicklung*, 2e éd., p. 54) une allusion aux immigrants espagnols établis en Septimanie. Quant au rapprochement entre le c. 64 du capitulaire

Digitized by Google

seté de sa thèse est démontrée? Cela ne serait point tout à fait juste. Le *Capitulare de villis*, connu par un manuscrit qui ne semble pas pouvoir être postérieur à la mort de Louis le Pieux, est l'œuvre d'un souverain marié qui portait le titre de roi : il faut toujours en revenir là. Pépin le Bref n'entre guère en ligne de compte : son œuvre législative et administrative, au moins écrite, est peu importante; les rois carolingiens d'Italie non plus : la législation italienne parlait une langue spéciale. Jusqu'ici, somme toute, on n'avait songé qu'à Charlemagne (avant l'an 800). M. Dopsch nous rappelle que Louis le Pieux, comme roi d'Aquitaine, peut être mis sur les rangs. Pour ma part, je n'y contredis point. Je ne vois pas de raisons sérieuses pour défendre l'origine aquitaine; je n'en vois pas non plus pour l'écarter. Il conviendra sans doute de dire désormais : le capitulaire est de Charlemagne, roi des Francs (entre 770 et le 4 juin 800), ou bien de Louis, roi des Aquitains (entre 794 et le mois de septembre 813, date de l'association de Louis à l'Empire).

Cette conclusion semblera peut-être terriblement agnostique. Faut-il s'émouvoir de notre ignorance? J'ai cru devoir examiner l'hypothèse lancée par M. Dopsch, parce qu'une hypothèse qu'on ne prend pas la peine de critiquer risque toujours de se transformer peu à peu en une opinion généralement reçue. Mais le problème d'attribution qu'il a soulevé me semble au fond assez vain. Le *Capitulare de villis* est pour nous prodigieusement instructif, parce qu'il est le seul document de son espèce que nous ayons conservé; mais ce fut vraisemblablement en son temps un règlement assez banal, une circulaire entre beaucoup d'autres. Nous apprenons par lui comment on concevait, sous les premiers Carolingiens, la bonne gestion des terres royales; croit-on que ces principes variaient beaucoup du Nord au Midi? Lorsque, en 794, eut lieu dans le royaume d'Aquitaine cette réforme domaniale qui tient dans l'exposé de M. Dopsch une si grande place, deux hommes, nous dit l'*Astronome*, furent chargés de la mettre à exécution : c'étaient deux *missi* de Charlemagne, Girbert qui fut plus tard archevêque de Rouen et le comte Richard, le propre directeur général des domaines (*provisor villarum*) du roi franc. Supposons le *Capitulare de villis* rédigé à cette occasion,

et un passage de l'*Astronome* (p. 614, c. 15), il ne s'explique que par une lecture trop rapide; l'*Astronome* rapporte qu'au cours d'une expédition contre les Sarrasins l'armée de Louis se servit de bateaux démontables dont chaque pièce (il y en avait quatre, au total) était traînée par deux chevaux ou deux mules; le capitulaire prescrit de construire avec soin des chariots recouverts de cuir, assez imperméables pour pouvoir passer les rivières : ce sont deux dispositions techniques fort différentes.

Digitized by Google

supposons-le promulgué au nom du jeune roi d'Aquitaine, la pensée qui s'exprime en lui n'en devra pas moins être considérée comme étant celle de l'entourage de Charlemagne; les règles administratives, d'ailleurs plus sensées qu'originales, édictées par lui n'en seront pas moins, selon toute apparence, celles qui étaient en vigueur dans l'ensemble de l'État franc. Quiconque étudie l'histoire de la Gaule franque, même en dehors des pays méridionaux, pourra donc se servir du *Capitulare de villis* en toute tranquillité d'âme, à condition toutefois de ne jamais oublier qu'il présente le même caractère un peu artificiel que tous les monuments de la législation carolingienne; il faut voir en lui un recueil de préceptes très sages, qui étaient sans doute imparfaitement appliqués.

Marc Bloch.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE

DE 1800 A NOS JOURS ET QUESTIONS GÉNÉRALES CONTEMPORAINES.

I. 1800-1848. — M. F.-M. KIRCHEISEN a repris la publication de son grand ouvrage sur *Napoléon Ier, sa vie et son temps*[1]. Trois volumes avaient vu le jour avant 1914. Le quatrième vient de paraitre; un cinquième est annoncé pour l'année courante. Celui dont il s'agit ici retrace les événements de février à novembre 1799 et se termine par le récit du coup d'État de brumaire. Toutefois, l'étude des rapports franco-anglais depuis 1796 et celle de la campagne de Hollande de 1799 sont renvoyées à plus tard. D'une façon générale, M. Kircheisen suit l'ordre chronologique, retrace avec beaucoup de détails tout ce qui touche à la personne même de Bonaparte, et donne des événements contemporains un récit d'ensemble, assez complet à la vérité. Il travaille uniquement d'après l'imprimé et presque toujours sans citer les travaux dont il se sert, renvoyant simplement à la très copieuse bibliographie napoléonienne dont il a déjà publié une partie. Son récit n'est pas uniquement une compilation : il lui arrive de critiquer et de discuter les témoignages assez longuement (par exemple pour l'assassinat de Rastatt); mais naturellement il ne peut arriver à une conclusion satisfaisante que si ses devanciers, par des recherches dans les archives, lui en fournissent les éléments. Son récit n'a pas la couleur ni la vivacité de ceux de Sorel ou de Vandal; il le cède à Fournier pour la clarté, à Holland Rose pour l'étude psychologique des personnages. Mais il met à la disposition des lecteurs de langue allemande un récit très nourri de faits, où rien d'essentiel dans l'histoire politique — et même anecdotique — n'est négligé, et dont l'esprit est en général exempt de parti pris et le ton parfaitement modéré. L'illustration, tirée en partie de la collection personnelle de l'auteur, est abondante et variée. On relève quelques inadvertances dans les

1. F.-M. Kircheisen, *Napoleon I., sein Leben und seine Zeit*, t. IV. Munich, G. Müller, 1923, in-8°, XII-428 p. (gravures et cartes); prix : 78 m.

Digitized by Google

légendes. Une vue d'Ajaccio, due au crayon de Denon et signée par lui : *Denon del[ineavit]*, est attribuée (p. 335) au peintre *Denondel!*

Le tome III du très précieux recueil de M. D'HAUTERIVE sur la *Police secrète du Premier Empire*[1] contient les bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur du 1er octobre 1806 au 31 décembre 1807. Nous avons signalé lors de la publication des volumes précédents (le tome II est de 1912) quels services rend aux historiens, surtout aux travailleurs de province, cette énorme collection de faits de toute sorte, recueillis aux meilleures sources. Chaque volume est accompagné d'une table des mots typiques, des noms d'hommes et des noms de lieux, avec renvois, quand il y a lieu, aux dossiers individuels des Archives nationales. Il faut savoir gré à M. d'Hauterive d'avoir entrepris cet immense travail, et souhaiter qu'il puisse l'achever bientôt. Deux volumes restent à paraître, qui conduiront jusqu'en juin 1810, époque de la disgrâce de Fouché et date terminale de ses bulletins.

Le huitième volume des *Études d'histoire* de M. Arthur CHUQUET[2] contient, comme les précédents, la réimpression d'une douzaine d'articles ou de préfaces et ne leur cède en rien ni pour la documentation, qui est de première main, ni pour l'intérêt historique ou anecdotique. Notons spécialement trois études sur Desaix, dont M. Chuquet a publié le *Journal*, sur le général Griois et le baron de Frénilly, dont les mémoires ont paru par ses soins.

Le même auteur a donné un second volume d'*Inédits napoléoniens*[3], qui contient près de 1,700 pièces très diverses, apostilles, ordres, décrets, discours, conversations même. Ces documents, dont la source n'est indiquée qu'exceptionnellement, sont de provenances assez variées. Beaucoup sont des années 1814 et 1815 et d'intérêt surtout militaire. On notera spécialement une conversation avec Mack au lendemain de la capitulation d'Ulm et certaines allocutions caractéristiques recueillies par des témoins attentifs, entre autres sur la Pologne en 1809 (n° 1862) et sur l'Université impériale en 1810 (n° 1878). C'est un complément indispensable aux divers recueils de la correspondance. On y souhaiterait une table des matières et non simplement des noms d'hommes.

1. *La Police secrète du Premier Empire; bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur*, t. III (1806-1807), publ. par Ernest d'Hauterive. Paris, Perrin, 1922, in-8°, 594 p.; prix : 45 fr.

2. Arthur Chuquet, *Études d'histoire*, 8e série. Paris, de Boccard, s. d., in-8°, 337 p., prix : 5 fr.

3. Arthur Chuquet, *Inédits napoléoniens*, t. II. Paris, de Boccard, 1914-1920, in-8°, 538 p.; prix : 20 fr.

Digitized by Google

Le colonel FRIGNET-DESPRÉAUX a continué la publication du copieux recueil qu'il consacre au *Maréchal Mortier*[1]. Ce tome III (1804-1807) n'est, comme les précédents, qu'une sorte de journal de marche où prennent place les pièces de la correspondance de Mortier. Sans doute avec le dernier volume sera publié un index qui permettra aux historiens militaires de trouver leur bien dans cette masse de documents. Pour l'instant, il n'y a qu'une table des corps de troupe. Elle servira aux auteurs d'historiques régimentaires.

M. Frédéric MASSON, ayant eu entre les mains les papiers de la procédure contre le général Malet[2], remis à sa veuve sous la Restauration et transmis par elle à Rousselin de Saint-Albin, les a utilisés pour écrire un volume biographique sur le conspirateur de 1812. Il s'est surtout attaché à détruire la légende du républicanisme impénitent de Malet et à mettre en évidence les aspects peu flatteurs de son passé et de son caractère. Le récit du procès proprement dit est fort court. Mais M. Masson insiste sur les conséquences de l'équipée de Malet. Selon lui, l'Empereur, désormais convaincu de la fragilité de son œuvre, aurait cherché à se faire tuer, dans la pensée de mieux assurer, par une « volontaire immolation », l'avènement de son fils que le pape avait refusé de couronner. On ne saurait, ajoute M. Masson, expliquer d'une autre façon la conduite de Napoléon durant la campagne de 1813 et la campagne de 1814. C'est peut-être beaucoup dire.

La librairie Ollendorff met en vente une édition « définitive » des œuvres du même auteur dont le dernier volume paru est celui de *Napoléon et son fils*[3]. Bien que l'annonce de l'éditeur mentionne qu'il s'agit d'une édition « revue et corrigée », nous n'avons pas aperçu de différence notable avec le texte paru en 1904. Des illustrations y ont été jointes, mais elles sont l'œuvre d'un artiste de notre temps et n'ont pas de caractère documentaire.

C'est aussi M. Frédéric MASSON qui présente au public les *Mémoires d'Émilie de Pellapra*, comtesse de Brigode, puis princesse de Chimay[4]. L'héroïne de ce récit, qui devint en 1830 la belle-fille de l'ex-Madame Tallien, était la fille de Napoléon. Sa mère,

1. Colonel Frignet-Despréaux, *le Maréchal Mortier, duc de Trévise*, t. III. Berger-Levrault, 1920, in-8°, 430 p. (gravures et carte); prix : 30 fr.

2. Frédéric Masson, *la Vie et les conspirations du général Malet (1754-1812)*. Paris, Ollendorff, s. d., in-8°, 311 p.; prix : 12 fr.

3. Frédéric Masson, *Napoléon et son fils*, édition définitive, illustrations de F. de Myrbach. Paris, Ollendorff, [1922,] in-8°, 434 p.; prix : 20 fr.

4. *Une fille de Napoléon; Mémoires d'Émilie de Pellapra, comtesse de Brigode, princesse de Chimay*, publiés par la princesse Bibesco. Paris, la Sirène, 1921, in-12, 187 p. (gravures).

Digitized by Google

née Leroy, connut l'Empereur en 1807, lui resta toujours fidèle et joua peut-être un rôle dans les préparatifs du retour de l'île d'Elbe. Émilie ne dit rien de tout cela dans ses mémoires, souvenirs de famille sans grand intérêt, mais fort joliment édités par la princesse Bibesco, sa petite-fille. Elle demeura toujours étrangère à la vie publique, au point de croire et d'écrire (en 1857) que la République fut proclamée en 1830 et que Ledru-Rollin était membre du gouvernement provisoire. Elle était jolie, sensible et vertueuse, mais rien ne trahissait en elle son origine et pour se douter, à lire ses mémoires, qu'elle était la fille de Napoléon, il faut l'avoir lu sur le titre.

M. le commandant Lefebvre de Béhaine, dans un volume intitulé *le Comte d'Artois sur la route de Paris* (1814)[1], nous donne un bon récit du retour en France de Monsieur, de son séjour à Vesoul et à Nancy, de ses négociations avec les Alliés en février et mars 1814, en vue de la Restauration des Bourbons. Il n'a guère utilisé les correspondances diplomatiques, anglaises notamment, où il aurait trouvé sans doute des éléments pour préciser l'attitude d'Alexandre et de Metternich; mais son étude des témoignages publiés (complétés par quelques notes inédites du général Pelet) est bien faite, son récit clair et d'une lecture aisée. Bien qu'il se laisse quelquefois aller au plaisir de souligner les faiblesses et les ridicules du comte d'Artois et de son entourage, on trouvera en général l'esprit de ce volume très suffisamment impartial, et le ton de l'exposé convenable à une étude historique digne de ce nom.

Le général comte de Rumigny[2], après avoir servi de 1806 à 1807 dans les armées de Napoléon, fut aide de camp de Louis-Philippe de 1818 à 1848. Il a laissé des notes journalières couvrant (avec de longues interruptions) la période 1824-1841 et des récits autobiographiques assez fragmentaires, écrits sous Napoléon III (Rumigny est mort en 1860). M. R.-M. Gouraud d'Ablancourt a réuni ces divers textes par ordre chronologique, en les reliant quelquefois par un exposé historique. Ce qu'on en retiendra surtout est le journal, où il y a des commérages de cour et de salon, mais aussi des témoignages intéressants sur la Révolution de 1830 notamment et la vie aux Tuileries sous la monarchie de Juillet. Rumigny est naturellement à cette époque (et restera) orléaniste déclaré en politique; dans la vie privée, il gardera jusqu'à la vieillesse des qualités — et

1. Commandant Lefebvre de Béhaine, *le Comte d'Artois sur la route de Paris, 1814*. Paris, Perrin, 1921, in-8°, 245 p. (illustré); prix : 10 fr.

2. *Souvenirs du général comte de Rumigny, aide de camp du roi Louis-Philippe (1789-1860)*, publ. par R.-M. Gouraud d'Ablancourt. Paris, Émile-Paul, 1921, in-8°, 378 p. (portrait); prix : 12 fr.

Digitized by Google

des travers — de sous-lieutenant. On devra ne pas l'oublier pour utiliser ses souvenirs, qui nous sont présentés avec plus de piété familiale et monarchique que d'expérience du métier d'éditeur de mémoires.

Les principaux auteurs de la *Cambridge modern history*[1], réunis sous la direction de Sir A. W. Ward et de M. G. P. Gooch, ont entrepris la publication, en trois volumes, d'une *Histoire de la politique étrangère britannique de 1783 à 1919*, dont le tome I[er] (1783-1815) vient de paraître. Cette publication est de la première utilité, car l'opinion publique anglaise — sans même en excepter les hommes d'État les plus notoires — a presque tout à apprendre en cette matière. Sorel a écrit : « Pitt savait l'Angleterre, cela lui suffisait ». Palmerston constatait en 1860 que l'électeur anglais ignorait tout du passé des pays du continent, et en juillet 1914 le prince Lichnowsky en écrivait autant à propos du conflit austro-serbe. Les auteurs de l'ouvrage, MM. J. H. Clapham, J. Holland Rose et C. K. Webster, qui sont des historiens de haute valeur, rendront donc à leurs concitoyens, aux plus jeunes surtout, le même service qu'ont rendu depuis plus de vingt ans aux Français M. Émile Bourgeois et feu Antonin Debidour. Leur travail, appuyé sur des recherches personnelles dans les archives, présente cette particularité de n'être pas une pure analyse de textes. Tous ont fait effort pour dégager les idées et l'action des chefs de gouvernement et des « hommes représentatifs » et mettre en évidence les traditions et les vues permanentes de la politique anglaise. A cet égard, autant que par sa valeur documentaire, ce volume mérite d'intéresser particulièrement le public français.

L'un des auteurs, M. Webster, a publié à part, avec une longue et précieuse introduction, un choix de documents sur la politique britannique de 1813 à 1815[2]. Ce sont surtout des dépêches émanées de Castlereagh et de Wellington ou adressées à eux par les représentants britanniques sur le continent, ou bien les lettres écrites à Lord Liverpool par Castlereagh pendant la campagne de France et le Congrès de Vienne. Une partie — la moindre — provient de recueils déjà publiés. Le reste est inédit. Il en ressort, en général, que le rôle de l'Angleterre dans la « reconstruction de l'Europe »

1. *The Cambridge history of British Foreign policy, 1783-1919*, edited by Sir A. W. Ward and G. P. Gooch. Vol. I : *1783-1815*. Londres, C. F. Clay, Cambridge University Press, 1922, in-8°, 628 p.; prix : 31 sh. 6 d.

2. *British diplomacy, 1813-1815*, Select documents dealing with the reconstruction of Europe, edited by C. K. Webster. Londres, Bell, 1921, in-8°, XLVII-409 p.; prix : 12 sh. 6 d.

Digitized by Google

fut plus important qu'on ne l'admet d'ordinaire et bien moins subordonné à l'influence de Metternich que le chancelier autrichien ne l'a cru ou n'a voulu le faire croire.

M. le baron André DE MARICOURT publie, avec une assez copieuse introduction, des *Mémoires du général Noguès*[1] sur les guerres de l'Empire dont la lecture n'est pas ennuyeuse, mais qui ne sont pas des plus instructifs. On y trouve quelques renseignements sur les Antilles en 1803, la Hollande de 1808 à 1810, la guerre en Catalogne de 1811 à 1813. Le côté le plus original de Noguès est celui que son éditeur juge le plus fâcheux : il a désapprouvé le coup d'État de brumaire et l'Empire; il est demeuré républicain (sincèrement semble-t-il) jusque sous Louis-Philippe et même au delà (il est mort en 1853 à soixante-seize ans).

M. le capitaine GAGNEUR[2] a pensé, avec raison sans doute, que le public accueillerait volontiers un abrégé du *Mémorial de Sainte-Hélène*, disposé suivant un ordre logique et non chronologique comme dans l'original. Le général Malleterre, qui en a écrit la préface, souhaite qu'il pénètre dans les écoles et les casernes, parce qu'ainsi « la prestigieuse légende de Napoléon gagnera à être réduite aux proportions de l'histoire ». Serait-ce qu'à ses yeux et à ceux de M. Gagneur le *Mémorial* est l'histoire et non la légende? On le croirait, tant la critique, même purement verbale, est absente de ce recueil, du reste agréablement présenté.

On a souvent mentionné, et même publié par fragments, les *Mémoires* du comte Molé, grand juge à la fin de l'Empire et ministre sous Louis XVIII et Louis-Philippe. Ces mémoires, non entièrement rédigés, semblent en partie perdus. Les héritiers de l'auteur ne possèdent plus que des récits rédigés à différentes époques. des notes sur diverses conversations avec Napoléon et une sorte de journal qui paraît assez incomplet. M. le marquis DE NOAILLES[3] a essayé de faire un tout avec ces éléments divers et d'écrire une biographie reliant les fragments autobiographiques qu'il possède. On jugera sans doute qu'il aurait mieux valu publier simplement les souvenirs du comte Molé, en suivant pour cela les règles ordinaires. Peut-être pouvait-on alléger certains développements un peu trop oratoires, corriger, en note, des erreurs ou des appréciations

1. *Mémoires du général Noguès (1777-1853) sur les guerres de l'Empire*, publ. par le baron André de Maricourt. Paris, Lemerre, 1922, in-8°, 314 p.; prix : 15 fr.

2. Capitaine Maurice Gagneur, *Napoléon d'après le Mémorial de Sainte-Hélène*. Paris, Delagrave, 1921, in-16, 300 p.; prix : 7 fr.

3. Marquis de Noailles, *le Comte Molé (1781-1855). Sa vie, ses mémoires*, t. I. Paris, Champion, 1922, in-8°, 356 p. (portraits).

Digitized by Google

trop tranchantes (Molé n'est pas tendre pour certains personnages, Pasquier, Talleyrand, Fouché, etc.). On a préféré enchâsser les citations, parfois très longues, dans un récit suivi, et aussi faire des suppressions, quand certains jugements paraissaient trop vifs pour des personnes dont les descendants vivent encore. Compris de la sorte, l'ouvrage aura moins d'utilité pour le travail historique. Il n'en fournit pas moins des témoignages précis et de première main : à ce titre, les conversations avec Napoléon et le récit du second retour des Bourbons méritent une mention toute spéciale.

L'étude de M. Simon Askenazy sur le *Prince Joseph Poniatowski*, qui fut maréchal de l'Empire et périt à Leipzig de la façon dramatique que l'on sait, vient d'être traduite en français[1]. Elle met bien en lumière le rôle de Poniatowski dans son commandement en chef et ses fonctions de ministre de la Guerre du grand-duché de Varsovie de 1808 à 1813. L'historien de l'Empire y trouvera à prendre. L'auteur ne s'est malheureusement pas assez défendu d'une certaine tendance au plaidoyer et, lorsqu'il traite de questions contestées, ce qui est fréquent, on aimerait à le voir citer les sources où il puise.

C'est peut-être un signe des temps que la copieuse étude biographique de M. Max Lehmann sur le baron de Stein[2], parue en deux volumes il y a quelque dix ans, soit rééditée sous une forme plus maniable et moins scientifique, visiblement à l'intention du grand public. On sait que l'auteur combattait vigoureusement l'idée que Stein se serait inspiré, pour réformer la législation prussienne, des travaux de l'Assemblée constituante française. L'œuvre du ministre prussien, selon M. Lehmann, est avant tout nationale, en même temps que morale et religieuse. Les préoccupations d'ordre juridique et philosophique lui sont étrangères. Cette opinion fut assez vivement combattue en Allemagne lors de la première publication de l'ouvrage. M. Lehmann n'y a pas renoncé, au contraire. Il pourra être intéressant de savoir l'accueil fait à cette édition nouvelle par un public dont l'attention se reporte volontiers, à l'heure actuelle, vers le souvenir des « guerres de libération ».

Le titre du livre de M. René de Chauvigny, *la Résistance au Concordat de 1801*[3], annonce beaucoup plus que ne contient le

1. Simon Askenazy, *le Prince Joseph Poniatowski, maréchal de France (1763-1813)*, traduit du polonais par B. Kosakiewicz et Paul Cazin. Paris, Plon, 1921, in-16, 334 p.; prix : 7 fr. 50.

2. Max Lehmann, *Freiherr vom Stein*, nouv. édition en 1 vol. Leipzig, Hirzel, 1921, in-8°, 624 p.; prix : 60 m.

3. René de Chauvigny, *la Résistance au Concordat de 1801. — Profils d'évêques; profils de prêtres.* Paris, Plon, 1921, in-16, 245 p.; prix : 12 fr.

Digitized by Google

volume. Car il s'agit seulement de la *petite église*, groupée autour de quelques évêques qui refusèrent de démissionner sur l'invitation du pape; encore même l'auteur n'a-t-il étudié le schisme que dans une région, le Vendômois; mais il l'a fait avec beaucoup de soin d'après les documents d'archives et son récit, bien conduit et intéressant malgré la minutie des détails, apporte des précisions utiles à une histoire encore mal connue.

M. le commandant Weil, dont l'activité ne se ralentit pas, a retrouvé au Record Office un dossier de lettres inédites adressées par Gentz, en 1804-1806, au ministre d'Angleterre à Berlin, Francis James Jackson[1]. Le futur confident de Metternich y consigne des nouvelles intéressantes sur la politique prussienne et autrichienne, sur l'opinion publique au moment d'Ulm et d'Austerlitz; surtout il fournit un bon témoignage de l'état d'esprit régnant parmi les chefs de la coalition. L'intérêt du recueil est accru par de nombreux textes contemporains, inédits ou peu connus, reproduits en appendice, et par une multitude de notices biographiques puisées aux meilleures sources, et qui font du volume de M. Weil un très précieux répertoire du personnel politique de l'époque.

On éprouve quelque embarras pour juger équitablement, en le comparant aux autres volumes, le tome III de l'*Histoire de France contemporaine*, où M. Pariset nous parle du Consulat et de l'Empire. Il est visible en effet que nous n'avons pas sous les yeux l'ouvrage tel que l'auteur l'avait conçu et exécuté. Pour traiter cette période si pleine de faits et qui commence d'être très bien connue, M. Pariset n'a disposé que d'un peu plus de quatre cents pages, juste autant qu'il en est accordé à la Restauration, à la monarchie de Juillet ou à la décade 1848-1858. Presque sûrement, ces limites lui avaient paru trop étroites et il avait rédigé un manuscrit beaucoup plus étendu, où l'on a fait de larges coupures. L'importance relative des différentes parties du livre ferait même croire qu'on a opéré ces changements au dernier moment et peut-être sur les épreuves. Ainsi, le Consulat est traité avec toute l'ampleur convenable; il y a, par exemple, sept pages (et ce n'est pas trop) sur la rupture de la paix d'Amiens. L'histoire des institutions impériales, celle de « l'activité productrice » sont très développées, et comme elles sont peu connues du grand public, à peine effleurées dans les livres scolaires, on est fort éloigné de s'en plaindre. L'enseignement public, à lui seul, prend dix-neuf pages; et c'est fort bien, d'autant que l'exposé est remar-

1. Commandant M.-H. Weil, *D'Ulm à Iéna*. Paris, Payot, 1921, in-8°, 336 p.; prix : 18 fr.

Digitized by Google

quablement clair et plein de choses. Mais nous voici déjà au livre IV, aux cinq sixièmes au moins du volume, et toute l'histoire diplomatique et militaire de l'Empire est encore à exposer, l'extension des frontières et le système continental, les dernières coalitions et la campagne de France. Si vraiment il fallait réduire, c'est dommage que M. Pariset ait été empêché de le faire partout de la même manière, en supprimant des détails pour s'en tenir aux grandes lignes et aux faits essentiels. On n'en rendrait que plus volontiers hommage à son érudition, à la clarté de son exposé, à l'agrément de son style, toutes qualités dont il a fait preuve depuis longtemps, qui se retrouvent entières dans les trois premiers livres de l'ouvrage et lui donnent sa valeur originale et son utilité. Tout au plus pourrait-on relever quelques rares inadvertances, inévitables dans un pareil sujet[1], et peut-être, par places, comme un peu d'impatience ou de mauvaise humeur envers Napoléon. Sommes-nous encore trop rapprochés de ce temps pour qu'on n'en puisse parler tout à fait *sine ira et studio*, et, si le plan de Bonaparte pour la campagne d'hiver de 1800 n'était pas le meilleur, mérite-t-il vraiment d'être appelé « saugrenu »? A vrai dire, le plus grand nombre des historiens de Napoléon sont passionnés pour ou contre lui. M. Pariset, qui les a tous lus, est bien excusable de s'être parfois échauffé un peu — très peu — dans cette atmosphère de bataille[2].

M. Charléty, auteur des deux volumes de la même collection sur la *Restauration* et la *Monarchie de Juillet*[3], était beaucoup plus à l'aise que M. Pariset. Il a pu étudier dans le détail l'histoire politique, l'évolution des doctrines, le développement des partis. Il a eu le loisir de tracer des portraits, d'analyser sommairement les ouvrages littéraires, philosophiques, historiques qui ont influencé l'opinion, de consacrer tout un chapitre, qui est remarquable, à la génération nouvelle apparue vers 1820. Il a même pu se permettre de sortir de France, d'indiquer par exemple avec précision la situation de l'Angleterre au moment où Canning rompt avec la Sainte-Alliance. Les faits de l'histoire politique intérieure étant, pour cette période,

1. Par exemple, la conduite de Bernadotte le jour de la bataille d'Auerstaedt est qualifiée de « félonie ». M. Holland Rose a montré, d'une façon qui paraît décisive, l'injustice de cette accusation, réfutée également dans le récent ouvrage de Sir Dunbar Plunkett Barton, *Bernadotte and Napoleon*.

2. Ernest Lavisse, *Histoire de France contemporaine*. T. III : *le Consulat et l'Empire*, par G. Pariset. Paris, Hachette, s. d., in-8°, 444 p. (illustré); prix : 30 fr.

3. Même ouvrage, t. IV : *la Restauration*; t. V : *la Monarchie de Juillet*, par S. Charléty. Paris, Hachette, 2 vol. in-8°, 399 et 408 p. (gravures); prix : 30 fr. le volume.

Digitized by Google

assez bien connus en général, et les archives de l'histoire extérieure n'étant accessibles que depuis peu, le récit de M. Charléty ne pouvait, sur le fond des choses, apporter de révélations ; on remarquera pourtant les chapitres où, analysant le caractère et la conduite de Louis-Philippe, il le montre réalisant petit à petit, de 1836 à 1840, la « conquête du pouvoir personnel ». L'originalité du travail est ailleurs, dans l'étude attentive des questions économiques (à noter, sur ce point, un peu de dissymétrie entre les deux volumes), de l'histoire coloniale, surtout de l'histoire des idées. La conclusion qui termine le dernier chapitre serait, je crois, pleinement confirmée par le témoignage, souvent important et négligé jusqu'ici, des ambassadeurs étrangers. Les gravures sont bien choisies, mais les légendes parfois fautives (pl. III, IV, XIX).

Le baron Maxence DE DAMAS[1], dont les *Mémoires* ont commencé de paraître par les soins de son petit-fils, est celui qui fut, surtout à cause de sa dévotion, semble-t-il, appelé par Charles X au ministère de la Guerre, puis à celui des Affaires étrangères, et finalement au poste de gouverneur du comte de Chambord, qu'il perdit pour avoir voulu confier exclusivement aux jésuites l'éducation de son élève. Il n'a ni proche parenté ni ressemblance avec le comte Roger de Damas, auteur lui aussi de mémoires publiés naguère par M. Jacques Rambaud, et qui, comme lui, servit dans l'armée russe et commanda une division militaire sous la Restauration. Le baron vécut jusqu'à soixante-dix-sept ans et mourut en 1862. D'après la préface du premier volume, qui va de 1785 à 1822, ses mémoires auraient été dictés par lui, à la fin de sa vie. Leur rédaction porte trace de nombreuses lectures, on y trouve même le ton du récit historique plus que des souvenirs personnels. Il faut faire exception toutefois pour le récit de l'entrée des Russes à Paris en 1814 (qui n'efface pas celui de Langeron, encore moins celui de Beugnot, que du reste il cite), pour le tableau de la retraite du duc d'Angoulême vers Cette en mars-avril 1815, et quelques pages sur la société ultra-royaliste dans les premières années du règne de Louis XVIII.

M. Gabriel ESQUER, archiviste du gouvernement général de l'Algérie, a été chargé de publier la *Correspondance du duc de Rovigo*[2], commandant en chef des troupes d'occupation de 1831 à 1833. Le recueil comprendra trois volumes, l'introduction et la table générale

1. ***Mémoires du baron de Damas*** (*1785-1862*), publiés par son petit-fils le comte de Damas. T. I : *1785-1822*. Paris, Plon, 1922, in-8°, 343 p. (portr.); prix : 12 fr.

2. *Correspondance du duc de Rovigo, commandant en chef le corps d'occupation d'Afrique* (*1831-1833*). T. I : ***Lettres du duc de Rovigo*** (*1831-1832*), par G. Esquer. Alger, impr. Jourdan, 1914, in-8°, 694 p.; prix : 14 fr. 40.

Digitized by Google

devant paraître avec le troisième. Le tome I^er^ seul vient de voir le jour, avec la date de 1914. C'est un recueil capital pour l'histoire des opérations ou de la colonisation, et l'on peut dire que, malgré l'absence provisoire des réponses aux lettres de Rovigo, il se lit avec beaucoup d'intérêt. L'éditeur a pris soin d'ajouter au texte des notes nombreuses, la plupart biographiques, qui rendront elles-mêmes aux chercheurs beaucoup de services.

Bien qu'il ne soit pas un ouvrage d'histoire, mais plutôt un recueil destiné à de futurs procès de béatification, le tome XIII des *Martyrs* du R. P. Dom LECLERCQ[1], bénédictin, contient sur l'introduction du christianisme en Extrême-Orient du XVI^e^ siècle à 1840 des détails propres à intéresser l'historien. Il n'y a guère d'inédit, mais d'abondants extraits d'ouvrages spéciaux, qu'il est plus commode de trouver ici réunis, avec des références précises et une bibliographie.

Le livre de M. Pierre BLIARD sur le *Père Loriquet*[2] est une tentative de réhabilitation du célèbre auteur de l'*Histoire de France*, si souvent citée comme le type du manuel historique tendancieux. L'auteur s'est particulièrement attaché à démontrer que le fameux passage sur « le marquis de Buonaparte, lieutenant général de Louis XVIII », dénoncé par Passy à la Chambre des Pairs le 29 avril 1844, n'existe dans aucune édition de l'ouvrage. Il part de là pour incriminer assez vivement la légèreté ou la mauvaise foi des accusateurs de Loriquet et de sa compagnie, Michelet entre autres, et il entreprend la justification entière de l'ouvrage et de son auteur. C'est peut-être aller un peu loin, et il y a sans doute aussi quelque contradiction à nous présenter l'auteur de l'*Histoire de France* comme un homme plein de sainteté, de science et de conscience, après nous avoir donné des exemples si probants de l'infinie « dextérité » dont on le loue. En 1816, Loriquet fut averti secrètement qu'une inspection épiscopale allait avoir lieu dans son séminaire pour rechercher un livre contre-révolutionnaire mis entre les mains des élèves. Il fit disparaître en une heure tous les exemplaires et put nier « avec vérité », dit son biographe, qu'aucun d'eux se trouvât dans la maison. A lire ce passage, on reste un peu inquiet sur l'innocence de Loriquet dans l'affaire de l'*Histoire de France*. Ne s'est-il pas arrangé, cette fois-là aussi, pour pouvoir nier « avec vérité » ?

Le petit volume que M. Pierre JACOMET a intitulé *le Palais sous*

1. R. P. dom A. Leclercq, *les Martyrs*, recueil de pièces authentiques depuis les origines du christianisme jusqu'au XX^e^ siècle. T. XIII : *la Révolution ; l'Extrême-Orient*. Tours, Mame, 1921, in-8°, 580 p.

2. Pierre Bliard, *le Père Loriquet, la légende et l'histoire*. Paris, Perrin, in-16, 1922, 227 p.; prix : 6 fr.

Digitized by Google

la Restauration[1] contient le résumé, établi surtout d'après les journaux, d'un grand nombre de procès civils et criminels jugés à Paris de 1815 à 1830. Les affaires sont réparties, *ratione materiae*, en onze chapitres, et l'auteur semble avoir eu le souci de ne négliger aucun procès de quelque intérêt, plutôt que d'étudier de près, et sur pièces, un nombre limité de causes, célèbres ou non, choisies comme exemples. Agréablement écrit, ce recueil se lit aisément, et il peut être utile; il le serait davantage, s'il contenait quelques notes sur les personnages cités et surtout une table alphabétique.

M. le vicomte DE GUICHEN étudie la politique extérieure du gouvernement de Louis-Philippe dans deux gros volumes : *la Révolution de juillet 1830 et l'Europe* (paru en 1917) et *la Crise d'Orient de 1839 à 1841 et l'Europe*[2]. Ils seront utiles surtout à cause des nombreuses citations que l'auteur y donne de documents diplomatiques transcrits aux archives de Paris, Vienne, Saint-Pétersbourg, Munich, Turin et Londres. Le premier des deux ouvrages (pour lequel le Record Office n'a fourni que des pièces de la correspondance de Saint-Pétersbourg) est surtout écrit d'après les sources russes et autrichiennes et il semble que le jugement de l'auteur en ait été influencé; il parle de la révolution de 1830 et de la France d'alors avec le même esprit et presque dans les mêmes termes que Metternich. Pour le second ouvrage, M. de Guichen a davantage utilisé les sources anglaises, au moins pour la partie politique, car le rôle si important des négociations commerciales franco-britanniques lui a échappé. On trouvera donc là beaucoup de textes utiles. Ceux qui viennent de Londres ne sont pas toujours inédits et ont été traduits un peu vite. Ceux de Vienne et de Petrograd sont en français et inconnus pour la plupart. Ce qui laisse à désirer, dans ces deux copieux volumes, c'est la mise en œuvre. L'auteur a trop négligé les travaux de ses devanciers et d'une manière générale la documentation imprimée. Il ne cite pas une fois les publications officielles anglaises sur la crise de 1840-1841, ni le livre du lieutenant-colonel John Hall, ni celui de Gorjainow, ni l'étude récente de Hasenclever, qui utilise les archives prussiennes. Trop souvent aussi ces volumes ressemblent à des mémoires de chancellerie, où les correspondances d'ambassadeurs sont cousues bout à bout, sans que les événements importants ni les personnages de premier plan soient mis en valeur comme il convient. L'auteur a cependant l'intention de tirer une

1. P. Jacomet, *le Palais sous la Restauration (1815-1830)*. Paris, Plon, 1922, in-16; prix : 7 fr.

2. Vicomte de Guichen, *la Révolution de juillet 1830 et l'Europe*. Paris, Émile-Paul, s. d. (1917), in-8°, 564 p.; *la Crise d'Orient de 1839 à 1841 et l'Europe*, même librairie, 1921, in-8°, 554 p.; prix : 20 fr.

Digitized by Google

conclusion de son travail, et si elle ne s'en dégage pas toujours nettement à la lecture, il a eu soin de la formuler lui-même à la fin : c'est que la révolution de 1830 a rendu la France suspecte à l'Europe, lui a fait perdre de précieux appuis et a favorisé l'unification de l'Allemagne au profit de la Prusse. Il n'est que juste de rendre hommage à la bonne foi de M. de Guichen, à l'étude attentive qu'il a faite des textes, à la modération de son langage. Mais on ne peut se défendre de penser que peut-être, de cette multitude de faits et d'écrits, il aurait tiré une conclusion assez différente, s'il n'était influencé à son insu par les événements récents et par une préférence naturelle — indiquée déjà tout au long dans ses précédents ouvrages — pour les hommes et les doctrines d'avant 1830.

Le jury de la Faculté des lettres de Paris a fort bien accueilli les deux thèses de doctorat consacrées par M. Henri Girard, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, à cet *Émile Deschamps*[1] qu'il appelle justement « un bourgeois dilettante à l'époque romantique ». Le personnage, bien intéressant comme type, est celui d'un amateur, non dépourvu de talent à l'occasion, qui vécut parmi les grands écrivains de la génération de 1830, tout gagné à leurs idées et contribuant à les répandre, bon connaisseur des littératures étrangères, dilettante en art, auteur de livrets d'opéra et de romances, par surcroît homme d'esprit. Il avait peut-être de quoi devenir un autre Sainte-Beuve, si seulement il y eût tâché. Le mérite de M. Girard n'est pas seulement d'avoir mis en relief cette singulière et amusante figure, il est aussi dans les patientes recherches biographiques et critiques qui font de ses deux volumes, écrits d'un style agréable, une vraie mine de renseignements sur la société littéraire française entre 1815 et 1870.

Le *Sainte-Beuve* de M. Louis-Fréderic Choisy marque un effort sincère et souvent heureux pour « analyser la personnalité intime » du personnage, faire « sa biographie intérieure, démêler ses mérites et ses erreurs». L'ouvrage, écrit surtout du point de vue du moraliste, est composé avec les procédés et selon l'esprit de l'historien, sans exclure la pitié de l'homme : « Que ceux qui ont traversé de pareilles épreuves et qui en ont triomphé s'érigent en juges! » s'écrie M. Choisy après avoir raconté l'aventure d'où est sorti le *Livre d'amour*. Et de cette règle évangélique plusieurs des biographes antérieurs de Sainte-Beuve auraient pu faire leur profit[2].

A propos de Sainte-Beuve encore, signalons une assez brève

1. Henri Girard, *Émile Deschamps (1791-1871)*. — *Émile Deschamps dilettante*. Paris, Champion, 1921, 2 vol. in-8°, XLIV-577 et XII-124 p.; prix : 50 fr.

2. L.-Fr. Choisy, *Sainte-Beuve, l'homme et le poète*. Paris, Plon, 1921, in-16, 298 p.; prix : 7 fr. 50.

Digitized by Google

dissertation doctorale de l'Université de Liége dont l'auteur, M. Jules Dechamps[1], a recherché dans la jeunesse de Sainte-Beuve et dans l'influence exercée sur lui par la doctrine de Saint-Simon et par les survivants de l'épopée impériale les origines de sa conversion tardive aux idées napoléoniennes.

Le livre de M. Paul Masson sur *Marseille depuis 1789*[2] est un recueil de trois études faites d'après les archives locales, et dont une sort du cadre de notre bulletin (l'agence nationale d'Afrique de 1789 à 1801). Les deux autres concernent le commerce marseillais de 1789 à 1814 et l'histoire de Marseille sous le Consulat et l'Empire. M. Masson a pu, grâce aux archives de la Santé du port, évaluer exactement l'importance des entrées et des sorties et en tirer des conclusions précises sur la prospérité commerciale. Rudement atteinte par la Révolution et la guerre, relevée un moment au lendemain de la paix d'Amiens, elle s'effondre après Trafalgar et le système continental. A la fin de l'Empire, la misère est grande (40,000 indigents en 1814 contre 3,000 en 1789). C'est à elle que M. Masson attribue la colère contre Napoléon en 1814-1815. Étudiant avec soin les manifestations de l'esprit public, il conclut, contrairement aux écrivains monarchistes, que la ville ne fut pas constamment un centre de royalisme, de 1789 à Waterloo : « La vérité est plus prosaïque; ce sont les intérêts et les besoins économiques surtout qui, la plupart du temps, ont influencé et dirigé l'opinion marseillaise ».

MM. Charles Damas et Marius Riollet[3] ont imprimé le cahier de route du soldat Charvet, fait prisonnier par les Barbaresques au retour de Corfou en 1798 et détenu à Alger jusqu'en 1802. Ils ont fait précéder ce récit, assez indigne de la comparaison qu'ils en font avec les cahiers de Coignet, d'une longue préface, où l'on trouve des détails intéressants sur le complot de Didier à Grenoble, en 1817, dans lequel Charvet fut impliqué.

M. Otto Karmin[4] publie, avec beaucoup de soin, le dossier d'une longue controverse, d'intérêt surtout local, entre Genève et la

1. Jules Dechamps, *Sainte-Beuve et le sillage de Napoléon*. Liége et Paris, 1922, in-8°, 116 p. (fasc. XXX de la Bibliothèque de la Faculté de philosophie de l'Université de Liége); prix : 7 fr. 50.

2. Paul Masson, *Marseille depuis 1789; études historiques*, t. I. Paris, Hachette, 1921, in-8°, 566 p.

3. *Le Cahier de route de Charvet, citoyen de Vizille*, introduction et notes de Ch. Damas et M. Riollet. Bourgoin, Givet, 1922, 70 p.

4. Otto Karmin, *les Antécédents du bref « inter multiplices ». — Le transfert de Chambéry à Fribourg de l'évêché de Genève (1815-1819). Recueil de documents tirés des archives suisses*. Genève, Eggiman, 1920, in-8°, 279 p.

Digitized by Google

monarchie de Sardaigne au sujet du transfert, après 1815, de l'évêché de Genève de Chambéry à Fribourg. Les Suisses finiront par obtenir gain de cause en 1819, grâce à l'intervention officieuse du ministre de Prusse, l'historien Niebuhr.

La piété familiale de M. le comte DE MAUGNY lui a fait consacrer à la mémoire de son grand-père, qui fut le dernier gouverneur militaire de la Savoie sous le régime sarde, un volume entier[1] écrit surtout d'après ses archives personnelles. Le personnage n'a pas joué de rôle important, bien qu'il ait commandé une brigade dans la guerre de 1848 contre l'Autriche. Mais certains détails de cette biographie intéressent l'histoire des opinions politiques en Savoie et des rapports de ce pays avec la France entre 1830 et 1850 (notamment en 1848, lors de la tentative dite des « Voraces »).

C'est aussi à l'histoire locale de Savoie que se rattache la brochure de M. Louis RAYMOND sur son ancêtre Melchior Raymond[2], directeur du *Courrier des Alpes* de 1846 à 1854. Mentionnons enfin les tirages à part d'articles de M. le Dr DELAUNAY[3] sur un naturaliste sarthois, J.-R. Pesche, de M. Pierre GENEVRAY[4] sur les ouvriers allemands employés dans l'industrie ariégeoise sous la Restauration, de M. Paul MARMOTTAN[5] sur le palais de l'archevêché de Paris du temps du Premier Empire, et de M. BUFFENOIR[6] sur la candidature du général Foy aux élections de 1819.

II. 1848-1871. — M. SEIGNOBOS a accepté la lourde tâche d'écrire, pour la collection d'*Histoire de France contemporaine*, dirigée par M. Lavisse, les trois volumes qui couvrent la période 1848-1914[7]. Les tomes VI et VII s'étendent, l'un de 1848 à 1858, l'autre

1. *Le Général comte de Maugny (1798-1859)*, par son petit-fils le comte de Maugny. Chambéry, 1921, in-8°, 286 p. (portraits).

2. Louis Raymond, *le Différend Raymond-Veyrat*. Chambéry, Dardel, 1922, in-8°, 124 p.

3. Dr Delaunay, *Un pharmacien historien et naturaliste, J.-R. Pesche*. Le Mans, Monnoyer, 1921, in-8°, 112 p.

4. P. Genevray, *Ouvriers allemands et concurrence allemande dans les Pyrénées ariégeoises il y a cent ans*. Toulouse, Privat, 1921, in-8°, 26 p.

5. Paul Marmottan, *le Palais de l'archevêché sous Napoléon*. Paris, Jouve, 1921, in-8°, 70 p.

6. M. Buffenoir, *la Candidature du général Foy dans l'Aisne en 1819*. Compiègne, Émery, 1922, in-8°, 32 p.

7. Ernest Lavisse, *Histoire de France contemporaine*. T. VI : *la Révolution de 1848, le Second Empire*. T. VII : *le Déclin de l'Empire et l'établissement de la troisième République*. T. VIII : *l'Évolution de la troisième République*, par Ch. Seignobos. Paris, Hachette, 3 vol. in-8°, 425, 426 et 512 p. (gravures); prix : 30 fr. le volume.

Digitized by Google

de 1858 à 1875 (la date de 1858 est celle de l'attentat d'Orsini, dont l'influence paraît avoir été décisive sur la politique de Napoléon III). Ces deux volumes diffèrent sensiblement par la méthode d'exposition de ceux qui les précèdent dans la collection. L'histoire politique y tient, de beaucoup, la plus grande place et, dans cette histoire, l'étude des partis, de leurs doctrines, de leurs moyens d'action, de leur répartition géographique. Cette étude est faite, non à Paris seulement, mais tout autant — parfois davantage — en province. Il a fallu pour cela des recherches dans les archives, de longues enquêtes, que M. Seignobos a poursuivies lui-même ou fait entreprendre par des élèves, et dont il utilise les résultats. Il y a, par exemple, un chapitre de vingt-sept pages sur les groupements politiques dans les différentes régions de la France en 1850. Tout cela est entièrement nouveau, et souvent fort intéressant. De plus, lorsqu'il raconte les faits jusqu'ici regardés comme les plus importants (changements constitutionnels, crises révolutionnaires, etc.), l'auteur, qui se méfie des récits traditionnels, s'est attaché, avec succès, à vérifier de près chaque détail, à s'approcher en quelque sorte pour mieux voir et, comme, sans doute, il se méfie aussi de lui-même, il évite le plus souvent de résumer, de caractériser, de juger. Même quand il rencontre, au lieu de témoignagnes humains, des documents de caractère plus scientifique (des statistiques par exemple), il s'efface entièrement derrière eux (voir au tome VI les chapitres sur la population industrielle et agricole). Certains côtés de la vie économique lui paraissent, en raison des différences régionales, ne pas pouvoir être traités dans leur ensemble, et peut-être est-ce pour cela que le tome VII ne dit pas un mot de l'histoire économique entre 1859 et 1875. Méthode évidemment choisie à dessein, par crainte des généralisations hâtives et par réaction contre les procédés de la « grande histoire ». D'autres fois, cependant, M. Seignobos s'élève résolument au-dessus des faits particuliers, met en évidence les traits généraux et peint à plus larges touches. C'est, semble-t-il, lorsque le travail critique détaillé paraît encore impraticable, en raison de la masse des documents, parfois inaccessibles, et que, cependant, il existe déjà des synthèses partielles (par exemple les travaux allemands sur la politique extérieure de Napoléon III). Bien entendu, quand la documentation imprimée est abondante. M. Seignobos préfère revenir à sa méthode analytique habituelle (candidature Hohenzollern, alerte de 1875, etc.). Ainsi, ces deux volumes, qui nous apportent beaucoup d'informations nouvelles et précieuses, et où il y a, comme on s'y attend bien, infiniment de science, de pénétration critique, de sagacité, de précision descriptive, seront jugés, croyons-

Digitized by Google

nous, de façons très différentes selon la tournure d'esprit des lecteurs, selon l'idée, plus scientifique ou plus artistique, qu'ils se feront du travail de l'historien. A ceux, s'il y en a, que la méthode le plus souvent suivie par M. Seignobos fatiguerait un peu, comme fait parfois un spectacle observé de trop près, ou avec une lunette trop exactement mise au point, rappelons combien le recul du temps nous manque, ici, pour distinguer les ensembles. L'époque contemporaine est une contrée de l'histoire où longtemps encore, sans doute, les arbres cacheront la forêt, même à l'observateur le plus clairvoyant et le plus attentif.

Ce qui vient d'être dit des tomes VI et VII s'appliquerait aussi bien au tome VIII (1875-1914). Là encore, M. Seignobos s'est attaché avant tout à la précision et à l'exactitude des faits, spécialement dans la première partie, de beaucoup la plus considérable (288 pages sur 504), qui est consacrée à l'histoire des luttes politiques. L'histoire des idées dominantes de l'époque est à peu près absente, si l'on ne tient pas compte d'un court chapitre sur le « mouvement intellectuel » rejeté à la fin du volume, et où les conditions matérielles du travail littéraire, scientifique et artistique tiennent la place principale. Seules l'histoire extérieure — très résumée — et l'histoire coloniale (quatre excellents chapitres, remarquablement construits) sont traitées un peu de haut. Tout le livre IV, consacré à l'histoire sociale (où l'histoire économique est incluse), vise à décrire les phénomènes de la vie sociale dans les diverses classes, ou plus exactement à en mesurer l'étendue et la durée, d'où l'emploi très fréquent des données de la chronologie et de la statistique. Par moments, ce volume s'éloigne ainsi très sensiblement du genre d'ouvrages auquel appartiennent les premiers tomes et plus encore les volumes de l'*Histoire de France*. Du reste, M. Lavisse avait, semble-t-il, imprimé à ce dernier recueil la marque de son esprit d'une façon plus personnelle et plus directe. On penserait davantage, en lisant ce tome VIII, aux si copieux et si utiles *manuels* rédigés pour leurs étudiants par les professeurs des universités étrangères, plus spécialement aux meilleurs manuels allemands, car en Angleterre et en Amérique on paraît aujourd'hui chercher moins à être complet et précis pour devenir plus *enlightening*.

Sous le titre assez trompeur de *l'Allemagne et l'avenir de l'Europe*, le comte Renaud DE BRIEY[1] nous donne un résumé des lettres de son ascendant, le comte Camille de Briey, ministre de Belgique à

1. Comte Renaud de Briey, *l'Allemagne et l'avenir de l'Europe*, d'après les lettres officielles d'un diplomate belge en 1848. Bruxelles, Lamertin, et Paris, Berger-Levrault, 1921, in-16, 108 p.

Digitized by Google

Francfort de 1813 à 1853. On y trouvera quelques détails nouveaux sur la Révolution de 1848 en Allemagne. Mais la partie la plus intéressante a été supprimée, sur la demande du ministère des Affaires étrangères de Belgique. C'était une correspondance confidentielle relative à un projet de reconstruction, en 1858, de l'ancien royaume des Pays-Bas, projet accepté en principe, semble-t-il, par l'Angleterre.

M. VALLERY-RADOT réunit en volume, avec quelques compléments, les pages qu'il avait écrites pour servir d'introduction à la Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury[1]. Cela fait une sorte de biographie, naturellement fort élogieuse pour le duc et sa famille, mais agréable à lire ou à relire.

Dans la *Vie parisienne sous la République de 1848*, de M. Henri D'ALMÉRAS[2], on trouvera de nombreuses anecdotes, tirées des mémorialistes, ou des publications de circonstance. Les curieux s'y divertiront, mais il ne faut y chercher ni une enquête méthodique, ni un effort suivi pour dégager les faits principaux, leurs origines et leurs conséquences. L'auteur, du reste, semble prendre à son compte cette opinion, attribuée par lui à Guizot, que l'histoire étudiée assidûment et sans idée préconçue conduit presque toujours au mépris de l'humanité dans son ensemble et à une extrême défiance de la démocratie.

Après un long et minutieux travail de recherche dans les archives, M. Gaston GÉNIQUE[3] est arrivé à établir la répartition géographique des partis en France, en 1849, au moment des élections à l'Assemblée législative. Cette statistique, dont l'intérêt avait été signalé à l'auteur par M. Ch. Seignobos, a été utilisée par ce dernier dans le tome VI de l'*Histoire de France contemporaine*, dont il a été parlé plus haut.

Le *Second Empire* de M. Philip GUEDALLA[4] est, en réalité, une biographie de Napoléon III, dont la moitié à peine concerne son règne proprement dit. Biographie psychologique plutôt qu'étude de l'époque et des événements. Travail exécuté d'après les ouvrages des historiens et les recueils imprimés, sans recherches originales, mais dont l'ori-

1. René Vallery-Radot, *le Duc d'Aumale, d'après sa correspondance avec Cuvillier-Fleury, 1840-1871*, t. I. Paris, Plon, 1922, in-8°, 378 p.; prix : 15 fr.

2. Henri d'Alméras, *la Vie parisienne sous la République de 1848*. Paris, Albert Michel, s. d., in-8°, 521 p. (illustré); prix : 12 fr.

3. Gaston Génique, *l'Élection de l'Assemblée législative en 1849*. Paris, Rieder, 1921, in-8°, 52 p. (tableaux et cartes).

4. Philip Guedalla, *The Second Empire*. London, Constable, 1922, in-8°, 458 p.; prix : 16 sh.

Digitized by Google

ginalité est ailleurs. M. Guedalla ne semble être à aucun degré un « professionnel » du travail historique. Du moins il n'a pas l'esprit livresque; sa façon de penser et d'écrire semble être tour à tour, et parfois ensemble, celle d'un humoriste, d'un homme du monde et même d'un homme de cheval. Il n'est pas un enquêteur qui s'informe, encore moins un juge, mais un causeur qui raconte, parfois avec esprit, décrit avec pittoresque et moralise avec ironie. Ce n'est pas du tout ce qu'attend un lecteur français en soulevant la couverture d'un assez gros volume d'histoire et c'est, au sens vrai du terme, fort divertissant.

M. Alvin-R. CALMAN[1] a écrit, sur *Ledru-Rollin après 1848*, une étude biographique très attentive, très claire, bien construite et qui apprend beaucoup de faits intéressants sur le groupe des proscrits français en Angleterre sous le Second Empire. Sans souscrire entièrement aux rapprochements que l'auteur fait de Ledru-Rollin avec Danton, Gambetta et même Mirabeau, on ne peut que louer le soin et la méthode dont il fait preuve dans ce travail.

M. Ernest DAUDET a fait paraître, peu de temps avant sa mort, le début de ses mémoires sous le titre : *Souvenirs de mon temps*[2]. On y trouvera d'intéressants détails sur le monde de la presse et du Parlement vers le milieu du règne de Napoléon III. L'auteur a été journaliste au *Spectateur*, à l'*Union*, feuilles royalistes, puis rédacteur en chef, en province, d'un journal semi-officiel bonapartiste, l'*Écho de l'Ardèche*. Il entra ensuite au *Figaro*, puis devint secrétaire-rédacteur au corps législatif. Il a utilisé pour ce volume de nombreuses lettres à lui adressées et une sorte de journal tenu par la duchesse Decazes, douairière.

Dans sa thèse de doctorat en droit sur la *Candidature officielle en France depuis 1851*, M. Louis PUECH[3] n'a étudié de près, méthodiquement et sur pièces, que les élections de 1851 et 1852 dans le département de l'Hérault. Le reste du travail est fait d'après les débats parlementaires ou les ouvrages juridiques et politiques, l'auteur ayant cherché surtout à dégager et à apprécier les caractères généraux de la candidature officielle et à découvrir les meilleurs procédés propres, selon lui, à en restreindre l'effet.

Dans la collection des études orientales publiée par l'Université

1. **Alvin-R. Calman**, *Ledru-Rollin après 1848 et les proscrits français en Angleterre*. Paris, Rieder, 1921, in-8°, 306 p.; prix : 15 fr.

2. **Ernest Daudet**, *Souvenirs de mon temps*. T. I : *Débuts d'un homme de lettres (1857-1861)*. Paris, Plon, 1921, in-16, 283 p.; prix : 7 fr.

3. **Louis Puech**, *Essai sur la candidature officielle en France depuis 1851*. Mende, Chaptal, 1922, in-8°, 253 p.

Digitized by Google

Yale aux États-Unis, M. J. F. Scheltema[1] a donné la traduction d'un récit arabe sur l'insurrection du Liban en 1860. Ce témoignage indigène est intéressant surtout par les détails minutieux qu'il fournit sur les massacres et par son esprit xénophobe. C'est à l'intervention des chrétiens, avides d'argent et de domination sous le masque des sentiments humanitaires, qu'il attribue l'origine des troubles sanglants décrits par lui. L'éditeur partage cette opinion. Dans une longue introduction, une conclusion très développée et des notes abondantes, le tout très sérieusement étudié et documenté avec soin, il dit leur fait aux puissances européennes et plaide indirectement la cause du nationalisme ottoman, avec vigueur, et non sans adresse.

La publication officielle des documents sur les *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*[2] a repris. Le tome X a paru en 1921, avec la date de 1915. C'est un des plus intéressants, puisqu'il couvre la période du 2 juin au 10 juillet 1866, c'est-à-dire le mois de Sadowa. On y trouvera, entre autres pièces importantes, le dossier de la convention secrète austro-française du 12 juin sur la cession éventuelle de la Vénétie, convention qui n'était connue que par les analyses de Rothan et d'Émile Ollivier, et qui explique en grande partie l'attitude de Napoléon III après la victoire de la Prusse.

Dans une brochure anonyme, assez peu ordonnée, sur la *Vie du commandant Teissier*[3] (commandant un bataillon du 38e régiment d'infanterie, à Coulmiers), on trouvera quelques détails sur cette bataille et le rôle des mobiles de la Dordogne.

L'ouvrage de Mlle Dora Neill Raymond, de l'Université Columbia à New-York, sur la politique et l'opinion britanniques pendant la guerre de 1870[4] est un exposé détaillé, mais qui se lit aisément, des variations et des contradictions du public anglais pendant le conflit franco-prussien. Le lecteur d'aujourd'hui peut y trouver, selon son humeur, des raisons de sévérité ou d'indulgence pour ce que nous lisons à présent dans certains journaux de Londres ou même

1. *The Lebanon in turmoil, Syria and the Powers in 1860, Book of the Marvels of the time concerning the massacres in the Arab country, by Iskander ibn Yakub Abkarius*, traduit et annoté par J. F. Scheltema. New-Haven, Yale University Press, 1920, in-8°, 203 p.

2. *Les Origines diplomatiques de la guerre de 1870-71*, recueil de documents publié par le ministère des Affaires étrangères. T. X : *2 juin-10 juillet 1866*. Paris, Imprimerie nationale, 1915, in-8°, 423 p.

3. *Vie du commandant Teissier (1834-1917)*. Limoges, Perrette, in-8°, 48 p.

4. Dora Neill Raymond, *British policy and opinion during the franco-prussian war*. New-York, Columbia University Press, 1921, in-8°, 435 p.

Digitized by Google

dans les textes officiels. Tous les témoignages de la presse, des débats parlementaires, des écrits littéraires ou même des manifestations populaires sont recueillis avec soin, groupés adroitement, présentés sous une forme alerte, piquante, parfois pleine d'imprévu et d'humour. L'exposé de la politique anglaise est moins approfondi, et cela s'explique. Il est surtout tiré des *Blue books*, source importante, mais nécessairement incomplète. Reste à voir de près le rôle des relations de cour entre Berlin et Londres, l'influence des milieux financiers et industriels et — ce qui serait probablement bien intéressant — le travail de la propagande germanique en Angleterre à cette époque.

III. 1871-1914. — M. le lieutenant-colonel Émile Simond a repris la publication de son *Histoire de la troisième République*[1] dont les deux premiers volumes vont de 1887 à 1896 et font suite à une série d'ouvrages sur l'*Histoire militaire de la France depuis 1870*. Il vient de faire paraître les deux tomes couvrant la période 1897-1906. C'est, comme précédemment, une sorte d'annuaire résumant les faits de l'histoire intérieure et extérieure par ordre chronologique, mais traitant à part, avec un développement particulier, l'histoire coloniale, militaire et maritime. Comme répertoire, ce recueil peut rendre des services. Par la nature des sources utilisées et le ton des commentaires, il doit être regardé comme de la nuance que l'on qualifiait, vers 1900, de « nationaliste ». Mais l'auteur a fait effort pour être modéré et pour ne rien négliger d'essentiel.

La Commission chargée, en 1871, par l'Assemblée nationale d'ouvrir une enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale avait chargé du rapport général M. Auguste Callet, député conservateur. La première partie de ce travail fut imprimée, mais la Commission en désapprouva l'esprit, et le rapport fut mis au pilon. Les héritiers de M. Callet l'ont réimprimée sous le titre : *les Origines de la troisième République*[2]. C'est une philippique passionnée et souvent déclamatoire, qui ne vaut que comme témoignage des opinions et des procédés de polémique du parti auquel appartenait l'auteur.

La correspondance de Thiers, donnée par ses héritiers à la Bibliothèque nationale, mériterait une publication intégrale. On en a déjà

1. Lieutenant-colonel honoraire Émile Simond, *Histoire de la troisième République*. T. I : *De 1897 à 1899*. T. II : *De 1899 à 1906*. Paris, Lavauzelle, 2 vol. in-12, 445 et 592 p ; prix : 10 et 12 fr.

2. Auguste Callet, *les Origines de la troisième République; étude et documents historiques*. Paris, Bossard, 1921, in-16, 331 p.; prix : 9 fr. 60.

Digitized by Google

imprimé quelques extraits, plus ou moins bien choisis. Le regretté Gaston Bouniols en a édité la partie qui est datée de 1871 à 1873, sous le titre *Thiers au pouvoir*[1]. Les lettres sont intéressantes, surtout pour l'histoire extérieure (à noter spécialement la négociation commerciale avec l'Angleterre) ; sur la politique intérieure et les idées de Thiers lui-même, elles ne font qu'ajouter des détails, souvent caractéristiques, à ce qui est déjà connu. Les notes de l'éditeur sont abondantes, parfois à l'excès, Bouniols ayant cédé au penchant d'y exprimer son opinion, non seulement sur Thiers, mais sur les gouvernants et les hommes politiques en général.

La publication, même fragmentaire, des lettres de jeunesse d'Émile Ollivier avait assez bien servi sa mémoire. Celle de ses *Lettres de l'exil*[2], écrites d'Italie en 1870-1874, lui profitera moins. L'homme n'y apparaît plus comme un romantique au tempérament oratoire, spontané et sentimental, mais comme un orgueilleux qui ne se rend pas compte de sa responsabilité. Le pouvoir l'a gâté, et, quoiqu'il s'en défende, il le regrette. Dès la fin de 1870, il écrit à Napoléon III pour qu'on lui ménage en Corse un siège de député. Il se plaint d'être calomnié, et il l'a été sans doute. Mais on attendrait tout de même un *mea culpa*, et on ne trouve guère que des formules d'une tristesse un peu froide, de tenaces illusions et même quelques petitesses.

Le tome IX de l'*Histoire générale de l'Église* de M. Fernand Mourret[3] comprend la période du pontificat de Léon XIII (1878-1903). Il fournit des indications précises et utilisables, bien que de seconde main le plus souvent, sur la politique du pape et sur l'action catholique, notamment hors d'Europe. Le récit des relations avec les États, la France et l'Allemagne entre autres, est fait sans critique et dans un esprit en général apologétique. Il peut être utilisé par les historiens et même doit l'être, mais avec les précautions qui conviennent dans ce cas.

M. Alfred Dumaine, qui fut le dernier titulaire de l'ambassade de France près la cour d'Autriche-Hongrie, a réuni en volume les articles de la *Revue de la semaine*, où il avait raconté ses souve-

1. *Thiers au pouvoir (1871-1873)*, texte de ses lettres annoté et commenté par Gaston Bouniols. Paris, Delagrave, 1921, in-16, 357 p.; prix : 7 fr.

2. Émile Ollivier, *Lettres de l'exil (1870-1874)*. Paris, Hachette, [1921,] in-8°, 215 p.

3. Fernand Mourret, professeur d'histoire au séminaire de Saint-Sulpice, *Histoire générale de l'Église*. T. IX : *l'Église contemporaine*, 2e partie. Paris, Bloud, 1921, in-8°, 503 p.; prix : 15 fr.

Digitized by Google

nirs[1]. Il est piquant de voir ce diplomate renvoyer, pour l'étude du pays où il a exercé ses hautes fonctions, au travail d'un journaliste (*la Monarchie des Habsbourg*, de M. Wickham Steed), en ajoutant que lui-même peut seulement « crayonner quelques remarques sur les marges » de cette peinture « parfaite ». Sur les origines mêmes de la guerre, M. Dumaine ne nous donne pas beaucoup de renseignements, mais il trace d'une main habile et avec beaucoup de verve les portraits des principaux hommes politiques de la monarchie dualiste. Il les juge d'ailleurs sans excès de sévérité, et serait porté à accuser les responsables de la guerre (Berchtold notamment) de faiblesse plutôt que d'intention agressive et de duplicité. Ce petit volume est agréable à lire; l'historien le souhaiterait plus approfondi.

On sait que les Allemands, au moment où ils furent, en 1919, convoqués à la Conférence de la paix, présentèrent, par l'organe du comte de Brockdorff-Rantzau, un *mémoire justificatif* sur les origines de la guerre qui était et qui est demeuré outre-Rhin le bréviaire de la doctrine officielle sur la redoutable *Schuldfrage*. La commission du Sénat français chargée de l'enquête sur les faits de la guerre demanda au ministère des Affaires étrangères une réponse detaillée et documentée à ce mémoire. Le ministre chargea deux historiens spécialistes, MM. Émile Bourgeois et G. Pagès, de la rédiger, et leur ouvrit à cet effet les archives du quai d'Orsay. Ils déposèrent leur travail en 1920, et il fut imprimé dans le *Journal officiel* du 9 janvier 1921. Mais depuis ont paru d'importants documents allemands et autrichiens, ainsi que le recueil des conférences de M. Poincaré sur les origines de la guerre. Les auteurs ont donc complété et consolidé leur ouvrage, publié en volume, à l'aide de ces matériaux nouveaux[2]. Mais ils ont conservé sa disposition primitive, qui était celle du mémoire allemand : 1° origines immédiates du conflit de 1914; 2° origines lointaines (1871-1914). La première partie est de M. Bourgeois, la seconde est divisée en deux chapitres, dont le premier (1871-1904) est de M. Pagès, le second de M. Bourgeois. On notera, comme il est naturel, une certaine nuance entre les deux auteurs; leur ton et leur méthode diffèrent, sans doute parce que leurs tempéraments ne sont pas les mêmes. Avec un talent d'exposition égal, l'un des deux récits est plus pressant et persuasif,

1. Alfred Dumaine, *la Dernière ambassade de France en Autriche; notes et souvenirs*. Paris, Plon, 1921, in-16, 245 p.; prix : 7 fr.

2. É. Bourgeois et G. Pagès, *les Origines et les responsabilités de la Grande Guerre. Preuves et aveux*. Paris, Hachette, 1921, in-8°, 499 p.; prix : 25 fr.

Digitized by Google

l'autre plus froid et plus rigoureusement déductif. Tous deux provoquent chez le lecteur une conviction sans arrière-pensée, que fortifient encore les pièces secrètes publiées en appendice d'après nos archives et les recueils autrichien et allemand. Cet ouvrage aurait dû être traduit en plusieurs langues et répandu à grand nombre d'exemplaires. Il aurait fourni à la propagande inlassable entreprise par l'Allemagne depuis quatre ans une réponse plus efficace sans doute que bien des tournées de conférences ou même que les meilleurs discours.

Parmi les publications si nombreuses faites ainsi en Allemagne en vue de rejeter sur d'autres pays la responsabilité de la guerre, il faut noter les *Mémoires (1900-1914)* du baron DE SCHŒN[1], qui était ambassadeur impérial à Paris au moment où les hostilités éclatèrent. Bien qu'il eût été secrétaire d'État aux Affaires étrangères sous Bülow et Bethmann-Hollweg, ce fonctionnaire courtois, exact, assez habile sous un air modéré et même doucereux, n'a jamais joué un rôle de tout premier plan. Moins compromis, il est moins suspect, et ses aveux sont plus précieux. Il a ignoré l'entente austro-allemande dans l'affaire de l'ultimatum à la Serbie, et pareillement les projets d'invasion de la Belgique. Ce dernier acte lui parait une « lourde faute », tout comme l'emploi des motifs inventés pour justifier la déclaration de guerre à la France. Pourtant, il ébauche déjà le système offensif, repris depuis en grand par toute l'Allemagne patriote et même par les gouvernants du Reich : la France aurait refusé d'agir à Pétrograd pour modérer la Russie. Seulement on ne trouvera pas, et pour cause, une démonstration de ce grief dans le livre de M. de Schœn; sa correspondance même, parue dans le recueil de Kautsky, en montre l'inanité. On pourra aussi retenir de son livre certaines anecdotes et plusieurs portraits assez curieux. Celui de Guillaume II, où les formules du respect monarchique enveloppent avec adresse le jugement le plus méprisant au fond, serait à mettre en tête des *Mémoires* de l'ex-kaiser.

Le gouvernement actuel de la Russie a collaboré de son mieux à l'entreprise de propagande de l'Allemagne. Il a fait publier sous le titre de « Livre noir », malgré sa couverture brune, un recueil de pièces diplomatiques, datées de 1911 et 1912, que la presse communiste de Paris et des départements a reproduit à grand renfort de publicité. Comme cette publication se rapporte à la même période que le récent *Livre jaune* français sur la guerre balkanique, la com-

1. Baron de Schœn, *Mémoires (1900-1914)*, traduits par Louis Arnold, préface de Jacques Bainville. Paris, Plon, 1922, in-16, 332 p.; prix : 7 fr.

Digitized by Google

paraison était intéressante à faire. M. Romieu[1] l'a faite dans une brochure dont il n'a peut-être pas eu seul l'initiative, et qui, par moments, a un peu l'air d'un plaidoyer, mais qui est sérieuse et concluante. On ne peut sérieusement soutenir, après avoir lu ces textes, dont certains manquent au *Livre noir*, que la France n'ait pas travaillé loyalement à rétablir en 1912 la paix de l'Orient.

IV. De 1914 a nos jours. — Le dernier volume de l'*Histoire de France contemporaine*, dirigée par M. Lavisse, est consacré à la *Grande Guerre*[2]. Pour cet essai de synthèse, particulièrement difficile, quatre collaborateurs se sont réunis. M. Bidou a traité des opérations de guerre, M. Gauvain a retracé les préliminaires du conflit et l'histoire des négociations, M. Seignobos a étudié l'action de la guerre sur la vie française et M. Lavisse a exprimé la conclusion générale, non seulement du volume, mais de l'œuvre tout entière. L'ensemble est, naturellement, un travail provisoire, borné aux faits actuellement acquis et aux explications qui paraissent pour l'instant les plus vraisemblables. L'effort est très méritoire et l'on peut dire que certaines parties (l'histoire de l'intervention successive des alliés, par exemple) sont beaucoup plus claires que tout ce qui a paru jusqu'ici. Il y a de même dans l'exposé des faits militaires d'excellentes pages (par exemple sur les opérations du début de septembre 1914 et sur la bataille de Verdun). La conclusion de M. Ernest Lavisse, toute remplie d'idées, de clairvoyante sincérité, de courageux optimisme, comptera parmi les œuvres les plus émouvantes du célèbre historien. Ce qu'on aura peut-être tendance à regretter dans l'ouvrage est un certain défaut d'harmonie et de proportion. La guerre continentale de France est racontée en grand détail; tout le reste (guerre maritime, guerre d'Orient, guerre aux colonies) est condensé dans une note de deux pages. Au contraire, l'exposé diplomatique met au premier plan, avec raison, les affaires méditerranéennes et orientales, et fait allusion souvent à des événements à peine signalés dans la première partie. L'étude de M. Seignobos sur la vie française pendant la guerre, très résumée, prend parfois un peu l'allure et le ton d'un manuel et néglige le plus souvent l'histoire économique. Même, ce qui surprend davantage, on ne trouve nulle part un essai

1. J. Romieu, *Livre noir et Livre jaune*. Paris, Costes, 1922, in-16, 80 p. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLI, p. 104.

2. Ernest Lavisse, *Histoire de France contemporaine*. T. IX : *la Grande Guerre*, par Henry Bidou, A. Gauvain, Ch. Seignobos; conclusion générale par E. Lavisse. Paris, Hachette, s. d., [1922,] in-8°, 559 p. (gravures); prix : 30 fr.

Digitized by Google

pour caractériser l'âme collective de la nation pendant la guerre, pour décrire — à côté de l'effort matériel qui est minutieusement indiqué — ce long effort moral de tous les Français qui est, aux yeux de tous les étrangers, le fait dominant de la guerre, et peut-être la cause principale de la victoire: On pense ici, involontairement, aux grandes voix qui se sont tues et à ce qu'auraient écrit là-dessus Michelet sûrement, Jaurès peut-être et Ernest Lavisse lui-même.

La réimpression d'articles de politique étrangère parus au jour le jour est d'ordinaire une assez rude épreuve pour l'écrivain. Elle est cependant bien supportée par les chroniques de quinzaine que M. Raymond Poincaré a données à la *Revue des Deux Mondes*[1] jusqu'à son retour au pouvoir. En outre, ce recueil contient des documents de première main. On a joint, par exemple, au tome IV les pièces sur la préparation du traité de Versailles que MM. Poincaré et Tardieu ont publiées au cours d'une polémique engagée dans les colonnes du *Temps*. Qu'on relise, de même, au tome II le récit de la séance de janvier 1921, où le cabinet Briand parut pour la première fois devant la Chambre. Si l'École de journalisme publie jamais une anthologie à l'usage des chroniqueurs parlementaires, il faut y mettre à la première place ce parfait spécimen de malicieuse exactitude.

On a, d'autre part, réuni les messages, discours, allocutions, lettres et télégrammes de M. Poincaré[2] en trois volumes, dont le dernier est paru en 1921, avec un complément formé de récits officiels ou officieux des voyages présidentiels. Un index des trois séries termine le tome III.

Le volume sur l'*Offre de paix séparée de l'Autriche*, paru sous le nom du prince Sixte de Bourbon[3] et rédigé sous ses yeux par M. de Manteyer, sera une importante source d'information sur l'histoire diplomatique de la Grande Guerre. On y retrouvera les documents (déjà parus dans la presse) relatifs aux négociations du prince Sixte et du comte Revertera (mai et août 1917). Les auteurs imputent l'échec de la première tentative à MM. Sonnino et Ribot et la

1. Raymond Poincaré, *Histoire politique; chroniques de quinzaine*. T. II, III et IV : *15 septembre 1920-15 janvier 1922*. Paris, Plon, 1921-1922, 3 vol. in-16, 292, 288 et 294 p.; prix : 7 fr. 50 le vol.

2. *Messages, discours, allocutions, lettres et télégrammes de M. Raymond Poincaré, président de la République*. T. III : *Août 1919-février 1920*. Paris, Bloud, 1921, in-8°, 508 p.; prix : 10 fr.

3. Prince Sixte de Bourbon, *l'Offre de paix séparée de l'Autriche*. Paris, Plon, 1921, in-16, 436 p. (fac-similés); prix : 9 fr.

Digitized by Google

seconde au comte Czernin. Si leur jugement est assez sévère pour ces trois hommes d'État, ils mettent en lumière, d'une façon toute spéciale, la droiture parfaite et la prudence du président de la République. Le tout est accompagné, dans le texte et dans les notes, de commentaires animés et d'une critique très vive, assez convaincante par endroits, de la politique dite des nationalités. Si l'on peut cependant différer d'avis, sur ce point et sur d'autres, avec le prince Sixte, on ne peut nier qu'il ait fait preuve, dans toute cette affaire, de correction et de clairvoyance.

Le volume de M. P.-B. Gheusi sur *Galliéni*[1] est une biographie rapide, intéressante, toute pénétrée de l'amitié qui liait l'auteur à son héros. Elle n'ajoute rien aux témoignages déjà publiés, par lui et par d'autres, sur la question de la bataille de l'Ourcq, mais elle en réunit les principaux d'une façon plus méthodique et sous un format plus commode.

On lira avec intérêt les pages éloquentes, animées, parfois sévères, que M. Jacques Bardoux consacre aux négociations qui ont précédé, accompagné et suivi la conclusion du traité de Versailles[2]. A mesure qu'on connaît mieux l'histoire de « cette bataille diplomatique pour la paix française », on aperçoit plus nettement combien l'œuvre de paix fut improvisée et quelle erreur les hommes d'État d'origine parlementaire ont commise en voulant tout régler eux-mêmes, sans conseils et sans méthode, avec le parti pris d'ignorer, comme méprisable occupation d'érudits, les précédents historiques, même les plus récents. M. Bardoux a trouvé dans ces constatations les éléments de ce qu'il appelle un « discours de la méthode diplomatique ». Il y a joint, ce qui était moins aisé peut-être, un programme d'action pour la liquidation financière de la guerre et l'établissement des garanties de la paix. L'heure est venue pour l'opinion française, trop longtemps disposée à laisser faire les gouvernements, d'élever la voix et de tracer le chemin elle-même à ceux qui parlent en son nom. Le livre de M. Bardoux est de ceux qui peuvent le mieux l'aider à y réussir, pendant qu'il en est encore temps.

La magnifique et précieuse collection des publications historiques entreprises par la Fondation Carnegie s'est enrichie depuis un an de nombreux volumes nouveaux. Le tomes III et IV des *Procès-verbaux de la Conférence de La Haye* de 1907 ont paru, contenant

1. P.-B. Gheusi, *Galliéni (1849-1916)*. Paris, Fasquelle, 1922, in-16, 248 p. (portr.); prix : 6 fr. 75.

2. Jacques Bardoux, *De Paris à Spa, la bataille diplomatique pour la paix française (février 1919-octobre 1920)*. Paris, Félix Alcan, 1921, in-8°, 396 p.; prix : 15 fr.

Digitized by Google

les rapports des quatre commissions[1]. Les discussions les plus importantes se rapportent à l'arbitrage obligatoire, au droit maritime en temps de guerre, à l'interdiction des projectiles aériens ou toxiques, des mines flottantes, etc. A parcourir ces longues et minutieuses discussions juridiques, enfermées dans de gros volumes, on ne peut se défendre de penser au professeur allemand dont parle Heine, qui bouchait les trous du monde théorique avec son bonnet de nuit... Mais qui sait si parmi les premiers lecteurs de l'*Esprit des lois* ou du *Contrat social* beaucoup n'ont pas éprouvé un sentiment analogue? Un volume spécial de tables alphabétiques et méthodiques complète la publication. C'est un modèle du genre.

La Fondation Carnegie a également fait paraître ses *Annuaires* de 1920 et 1921[2]. On y trouvera, outre les rapports ordinaires des directeurs, des bibliographies complètes des ouvrages publiés ou encouragés, une notice biographique (vol. de 1920) sur M. Robert Bacon, et surtout le plan d'ensemble de la grande Collection de l'histoire sociale et économique de la Grande Guerre (vol. de 1921).

Plusieurs des ouvrages qui doivent la composer ont déjà été annoncés ici. Nous signalerons encore, dans la série des *Études économiques préliminaires*, une étude de l'ingénieur Ch. W. Baker sur les *Industries d'État en Angleterre et aux États-Unis pendant la guerre*[3]. Ce travail, assez court et nécessairement de caractère très général, conclut en faveur de l'étatisme industriel d'une manière fort nette, sur laquelle le directeur de la Collection, M. David Kinley, président de l'Université d'Illinois, a cru devoir faire quelques réserves.

Dans la Collection des travaux de droit international, signalons une plaquette contenant le dossier de la sentence d'arbitrage rendue le 2 septembre 1920 par la Cour d'arbitrage de La Haye entre la Grande-Bretagne, l'Espagne et la France, d'une part, et, de l'autre, le Portugal[4], ainsi que la réimpression, d'après l'*American Jour-*

1. *The Proceedings of the Hague peace conferences. Conferences of 1907.* Vol. II et III. — *Conferences of 1899 and 1907, Index volume.* New-York, Oxford University Press, 1921, 3 vol. in-4°, 1,086, 1,162 et 272 p.

2. *Carnegie Endowment for international peace; Yearbook*, 1920; *Yearbook*, 1921. Washington, 1920 et 1921, 2 vol. in-4°, 244 p.

3. *Id., Preliminary economic studies of the war; Government Control and operation of industry in Great Britain and the United States during the world war*, par Charles Whiting Baker. New-York, Oxford U. P., 1921, in-4°, 138 p.; prix : 1 sh.

4. *Great Britain, Spain and France versus Portugal, awards rendered by the Hague tribunal, sept. 1920, in the matter of the expropriated religious properties in Portugal.* Washington, 1921, in-4°, 50 p.

Digitized by Google

nal of international Law, d'une importante étude théorique sur la *Souveraineté*, par l'ancien titulaire du département d'État sous la présidence de M. Wilson, M. Robert LANSING[1].

Enfin, il faut mentionner tout spécialement deux ouvrages. L'un est une étude proprement historique de la *Sainte-Alliance* de 1815. L'auteur, M. W. P. CRESSON[2], ancien secrétaire de l'ambassade des États-Unis à Pétrograd, a spécialement étudié les origines et le caractère de l'acte du 25 septembre 1815 au point de vue du droit international. Mais il a aussi mis en lumière, ce qui est nouveau et intéressant, le côté américain du sujet, et montré ses rapports directs avec la doctrine de Monroe, dont la Sainte-Alliance est, selon lui, le *substratum* européen (*background*).

L'autre ouvrage est un très important recueil de documents, traités, conventions, arrangements particuliers, etc., conclus avec la Chine (ou concernant ce pays) de 1894 à 1919[3]. Il a pour auteur un autre diplomate américain, M. John V. A. MACMURRAY, qui a soin de prévenir que la publication n'a aucun caractère officiel. Elle est faite avec le plus grand soin, et la recherche des documents a été conduite avec un évident scrupule de ne rien négliger. C'est un recueil indispensable pour l'histoire des relations de l'Europe et de l'Amérique avec les pays d'Extrême-Orient. W. James Brown SCOTT, dans une courte préface, a mis en évidence le désintéressement territorial et financier des États-Unis dans les affaires de Chine. C'est sans doute la raison qui explique que la Fondation Carnegie ait entrepris, à défaut du Département d'État, cette admirable et coûteuse publication, qui ne semble avoir qu'un rapport indirect avec les institutions de paix internationale.

V. QUESTIONS GÉNÉRALES CONTEMPORAINES. — M. Édouard DRIAULT fait paraître une huitième édition, refondue et complétée jusqu'en 1920, de son histoire de la *Question d'Orient*[4]. L'ouvrage conserve le même caractère, c'est-à-dire qu'il demeure avant tout un précieux recueil des grands faits de l'histoire politique. Mais aujour-

1. Robert Lansing, *Notes on Sovereignty, from the standpoint of the State and of the World*. Washington, 1921, in-4°, 94 p.

2. W. P. Cresson, *The holy alliance, the European background of the Monroe Doctrine*. New-York, Oxford U. P., 1922, in-4°, 147 p.

3. *Treaties and agreements with and concerning China, 1894-1919*, by John V. A. Macmurray. New-York, Oxford U. P., 1921, 2 tomes en 1 vol. in-4° (cartes), 1,729 p.

4. Éd. Driault, *la Question d'Orient depuis ses origines jusqu'à la paix de Sèvres (1920)*, 8e édition entièrement refondue. Paris, Félix Alcan, 1921, in-8°, 476 p.; prix : 15 fr.

Digitized by Google

d'hui M. Driault tire naturellement avantage des résultats de la Grande Guerre en faveur de sa thèse sur le recul inévitable de l'Islam devant les progrès de la civilisation occidentale. Le philhellénisme de l'auteur est toujours chaleureux et même éloquent. Il a résisté à l'épreuve, parfois redoutable, du voyage en Grèce. M. Driault a fait en 1920 à Athènes, à la demande de M. Vénizelos, une série de conférences, et les a réunies en volume[1]; elles sont, par endroits, d'un ton presque pindarique, et la préface de M. Politis nous apprend — ce qui ne surprendra personne — que l'enthousiasme des auditeurs égalait celui du conférencier. Faut-il avouer que l'avenir de l'hellénisme ne nous inspire pas une confiance aussi entière, non plus que celui de la Russie, à qui M. Driault promet, malgré le bolchevisme, des destinées immenses? Ces peuples nouveaux manquent des connaissances acquises, du ressort moral, de la cohésion qui font la force des vieilles nations; ils manquent aussi de cadres. M. Vénizelos qui, lui, était un chef, en a fait la dure expérience.

De sa principale qualité, qui est de dégager aisément les grandes lignes d'une évolution historique, M. Driault a fait une nouvelle application dans un intéressant petit volume : *les Leçons de l'Histoire*[2]. C'est un essai pour démontrer que la France, après avoir au XVI^e^ siècle donné l'exemple de la liberté de conscience et au XVIII^e^ celui de la liberté politique, ne peut manquer aujourd'hui à son rôle, qui est d'éclairer la route, et doit tirer de la confusion actuelle les lois économiques de l'organisation du travail. Nulle idée n'est plus française. C'est cela, et non l'impérialisme, qui est notre pensée de chevet, ou, si l'on veut, notre chimère. Mais est-ce bien une chimère? Ernest Lavisse, au seuil de la mort, écrivait : « J'ai soigneusement examiné sur ce point ma conscience; elle me permet d'affirmer que je ne suis pas séduit par une illusion. »

On lira avec plaisir les *Études et figures* de M. André Bellessort[3]. C'est un recueil d'articles, surtout de critique littéraire (sur Cervantès, Voltaire, Veuillot, Brunetière, etc.), où il n'y a guère de recherches originales, mais toujours des idées et un très agréable talent d'écrivain. Et puis une certaine malice amusante, par exemple à rapprocher, sans avoir l'air de rien, un véritable éloge de Veuillot et un quasi-plaidoyer pour l'auteur de *Candide*.

1. Éd. Driault, *la Grande idée. La renaissance de l'hellénisme*. Paris, Félix Alcan, 1920, in-16, 242 p.; prix : 6 fr.

2. Éd. Driault, *les Leçons de l'Histoire*. Ibid., 1921, in-16, 171 p.; prix : 8 fr.

3. André Bellessort, *Études et figures. Variétés littéraires*. Paris, Bloud, 1921, in-16, 284 p.; prix : 6 fr.

Digitized by Google

Les *Écrivains et soldats* de M. Victor GIRAUD[1] sont un recueil d'« essais » et de « portraits d'histoire morale ». Parmi ceux dont le sujet est dans les limites du présent bulletin, notons l'étude sur Lamennais, pénétrante, mais un peu trop bibliographique à notre gré; celle sur Faguet, très fine, et qui paraît trop courte, et d'autres, qui se lisent encore, bien que d'une actualité un peu passée. M. Giraud, dans sa préface, défend ce genre des essais, et il parle à ce propos de Sainte-Beuve. Rapprochement naturel, mais redoutable.

La *Vie de Jaurès* de M. Louis SOULÉ[2], qui s'arrête provisoirement à 1892, est un essai pour démontrer que, dès avant son adhésion publique aux doctrines de Karl Marx, le futur chef du parti socialiste y était déjà gagné, ou du moins y tendait d'une façon invincible. Malgré les nombreux articles et discours cités (dont beaucoup sont intéressants, ne fût-ce que par la forme), le lecteur n'est pas entièrement convaincu. Il ne peut, du reste, s'abstenir de remarquer que M. Soulé néglige entièrement certains écrits de Jaurès, par exemple sa thèse française, qui est à peine mentionnée.

Le R. P. DE LA BRIÈRE donne une suite, pour les années 1918 et 1919, à ses précédents volumes sur les *Luttes présentes de l'Église*[3]. C'est, en grande partie, la reproduction d'articles parus dans les *Études*, et où l'auteur, qui enseigne à l'Institut catholique les « principes chrétiens du droit des gens », appréciait, d'après ces mêmes principes, les événements de la politique générale (traités de paix, Société des Nations, question religieuse en Alsace, protectorat des chrétiens de l'Orient, etc.). L'ouvrage sera donc à consulter pour l'histoire doctrinale de l'opinion catholique. La conclusion, inspirée par le résultat des élections de novembre 1919, est plutôt optimiste, et l'auteur s'approprie ce mot de Charles Péguy, qui pourrait être de Condorcet : « Aujourd'hui est meilleur qu'hier, demain sera meilleur qu'aujourd'hui. »

C'est pour fournir aux mêmes espérances du « renouveau chrétien » un encouragement et une orientation que M. Georges Goyau a réuni en volumes plusieurs articles de feu Paul THUREAU-DANGIN[4] « exhumés », comme il dit, des collections du *Français* et du

1. Victor Giraud, *Écrivains et soldats. Essais et portraits d'histoire morale.* Paris, Hachette, 1921, in-8°, 235 p.; prix : 12 fr.

2. Louis Soulé, *la Vie de Jaurès (1859-1892).* Paris, édition Floréal, 1921, in-8°, 235 p.; prix : 8 fr. 75.

3. Yves de La Brière, *les Luttes présentes de l'Église*, 5e série. Paris, Beauchesne, 1921, in-8°, 420 p.; prix : 9 fr.

4. Paul Thureau-Dangin, *Pages religieuses*, publiées par Georges Goyau. Paris, Bloud, 1921, in-16, 267 p.; prix : 6 fr.

Digitized by Google

Correspondant. Les plus anciens de ces articles, qui se lisent encore avec intérêt, se rapportent au concile du Vatican; le dernier est de 1907 et concerne l'application de la loi de séparation.

Dans une série d'articles publiés d'abord par la *Science sociale* en 1912, mais repris et développés en volume, M. Paul Bureau[1] démontre par les faits que la jurisprudence née de la loi de séparation de 1905 n'a répondu ni aux craintes exagérées de certains fidèles de l'Église catholique, ni aux espoirs de certains de ses adversaires. La séparation était et est demeurée « habitable », comme le souhaitait Gabriel Monod en réclamant qu'elle ne fût pas « cosaque ». M. Bureau estime que c'est en raison surtout d'un « fait social », l'activité silencieuse et persistante de la communauté catholique, contre quoi les « politiciens » des deux partis ne peuvent rien. Il conclut en faveur de l'acceptation des « cultuelles » et de la levée de l'interdiction prononcée par Pie X. Cette étude, écrite du point de vue catholique libéral, mais étrangère à tout esprit de polémique, sera fort utile pour l'histoire des rapports de l'Église avec l'État en France depuis 1905.

Nous ne pouvons guère que nommer ici le volume, sans caractère proprement historique, de M. Jules Delahaye, intitulé *la Reprise des relations diplomatiques avec le Vatican*[2]. C'est, précédé d'une longue préface, le texte de deux discours que l'ancien sénateur de Maine-et-Loire comptait prononcer au Luxembourg pour « dénoncer à ses collègues et à tous les catholiques les erreurs, les faussetés et les sophismes, parfois costumés d'un pieux vêtement qui, de la tribune de la Chambre, ont été répandus avec une profusion calculée, subventionnée, à travers toute la France ». Œuvre de polémique, d'une lecture parfois amusante, car l'auteur, qui s'était fait au Parlement un renom d'enfant terrible, n'épargne personne et ne mâche pas les mots.

Livre d'édification avant tout, se présentant comme tel, et terminé par une prière fervente, l'ouvrage de M. René Bazin sur le Père de Foucauld[3] intéresse pourtant le travail historique par les documents nouveaux et pleins d'intérêt qu'il contient sur les premiers voyages de Foucauld au Maroc et sur son séjour dans les solitudes saha-

1. P. Bureau, *Quinze années de séparation; étude sociale documentaire sur la loi du 9 décembre 1905*. Paris, Bloud, 1921, in-16, 243 p.; prix : 6 fr. Ajoutons une substantielle brochure de M. Alfred Rébelliau : *le Fait religieux dans la France contemporaine*, publiée par l' « Union pour la vérité », 1922.

2. Jules Delahaye, *la Reprise des relations diplomatiques avec le Vatican*. Paris, Plon, 1921, in-16, 322 p.; prix : 6 fr. 50.

3. René Bazin, *Charles de Foucauld, explorateur du Maroc, ermite au Sahara*. Paris, Plon, 1921, in-16, 478 p. (gravures et cartes); prix : 10 fr.

Digitized by Google

riennes (Béni-Abbès et Tamanrasset du Hoggar, où il fut assassiné en 1916). On sait que, devenu moine après avoir été officier de cavalerie, le P. de Foucauld s'était voué à la conversion des indigènes du Sud. Ni l'immensité de l'entreprise, ni l'isolement, ni l'insuccès ne l'ont détourné de son but. Il y a tout sacrifié, jusqu'à la vie, et, quoi qu'on pense de l'entreprise en elle-même (on ne saurait la juger ni sur ce livre seul ni sans lui), on ne peut qu'en admirer le désintéressement et la grandeur.

L'ouvrage de M. Georges BATAULT sur le *Problème juif*[1] est une suite de considérations générales, empruntées surtout à l'histoire ancienne et tirées un peu de partout, pour démontrer que la *nation* juive demeure exclusiviste et inassimilable. L'auteur conclut en faveur du sionisme. Il fait grand cas (et grand usage) des travaux de Werner Sombart qui voit dans la Réforme, et surtout dans le puritanisme, une inspiration judaïque, origine principale du capitalisme moderne, à tendance internationale et favorable à la Révolution. Ce petit livre est intéressant, fait réfléchir, mais l'argumentation, trop générale et loin des faits, n'emporte pas la conviction.

On nous permettra de ne pas insister sur la brochure de M. Louis EICHNER, *la Paix des peuples, ou essai d'une confédération internationale*[2]. Complétée par un « essai sur la destruction des animaux nuisibles », elle est pleine de bonnes intentions, et aussi de fautes de français. Mais nous recommanderons volontiers aux historiens la lecture des conférences de droit public faites à New-York par M. L. DUGUIT, doyen de la Faculté de droit de Bordeaux, et qu'il a réunies sous le titre *Souveraineté et liberté*[3]. L'auteur y étudie en particulier, du point de vue juridique, mais avec bien des remarques utiles au point de vue historique, la constitution différente de la nation française et de la nation allemande, l'évolution générale actuelle du concept de nation, de souveraineté et de liberté, et la transformation interne qui en résulte dans la plupart des États modernes.

Dans la petite collection des « États contemporains » publiée par l'éditeur Rieder, M. Louis EISENMANN a fait paraître une très claire et instructive étude sur la *Tchécoslovaquie*[4], où il passe rapide-

1. Georges Batault, *le Problème juif*. Paris, Plon, 1921, in-16, 263 p.; prix : 7 fr. 50.

2. Louis Eichener, *la Paix des peuples ou essai d'une confédération internationale*. Paris, Rivière, 1922, in-16; prix : 6 fr.

3. Léon Duguit, *Souveraineté et liberté*. Paris, Félix Alcan, 1922, in-16, 208 p.; prix : 8 fr.

4. Louis Eisenmann, *la Tchécoslovaquie*. Paris, Rieder, 1921, in-8°, 128 p.; prix : 5 fr.

Digitized by Google

ment en revue l'histoire, la population, les institutions, l'état économique et le mouvement intellectuel de la jeune république. Des cartes sommaires, mais précises, et une bibliographie choisie accompagnent cette utile monographie.

Le volume publié par M. F. S. Marvin sous le titre *Évolution de la paix du monde*[1] est un recueil de conférences faites en 1920 aux *Unity Schools* britanniques sous le patronage de l'Union pour la Société des Nations. Elles mettent en valeur le caractère universel des grands problèmes historiques et visent à créer un « sentiment international »; si l'on ne fonde la paix universelle et la Société des Nations dans les esprits, inutile de faire un *covenant* et de nommer des plénipotentiaires. Nous avons remarqué spécialement une conférence de M. Eileen Power sur l'enseignement de l'histoire et la paix du monde, où il y a des idées justes. On pourra en tirer parti en Angleterre, où l'histoire du continent, comme il a été rappelé plus haut (p. 61), est si parfaitement ignorée. Mais l'auteur, qui regarde la France comme un pays de nationalisme « surchauffé », connait-il bien nos programmes d'enseignement historique? Sait-il la part qu'on y a faite, depuis 1902, à l'histoire universelle, aux questions économiques et sociales et même aux traités d'arbitrage? Certains voudraient que la Société des Nations établît un programme international obligatoire pour l'enseignement de l'histoire « humaine ». Soit; mais y aura-t-il des inspecteurs généraux et de quelles sanctions disposeront-ils?

R. Guyot.

1. *The Evolution of World-peace, essays arranged and edited* by F. S. Marvin. Londres, Humphrey Milford, in-8°, 190 p.; prix : 9 sh. 6 d.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

M. C. Burkitt. **Prehistory. A study of early cultures in Europe and the Mediterranean basin,** with a short preface by abbé H. Breuil. Londres, Cambridge University press, 1921. In-8°, xx-438 pages, avec 47 planches. Prix : 35 sh.

Le titre de l'ouvrage est assez mal choisi, puisque l'auteur ne s'occupe guère que du paléolithique, ne réservant pour les temps néolithiques et le bronze qu'une trentaine de pages. Dans le paléolithique lui-même, l'art des cavernes tient la plus grande place et la bibliographie accuse bien cette disproportion, car les travaux de l'abbé Breuil occupent à eux seuls près de trois pages sur onze. A ce premier défaut, d'ailleurs voulu, l'auteur en ajoute un second beaucoup plus grave. Il a le grand tort de vouloir trop préciser et en arrive à distinguer vingt-quatre subdivisions des temps paléolithiques (p. 38); il est impossible d'admettre, par exemple, six étages magdaléniens. Il ne faut pas donner à la préhistoire une précision qu'elle ne saurait posséder, et M. Burkitt fera bien de se reporter à l'article de M. de Morgan paru dans l'*Anthropologie* de 1907 (Sur l'incertitude de la chronologie relative des faits préhistoriques, voir p. 380-383). Enfin la division trop analytique de l'ouvrage oblige constamment l'auteur à revenir dans tous ses chapitres (v à xiv) sur ce qu'il a dit des conditions géologiques de l'homme, des silex et des outils paléolithiques (chap. ii-iv). Il aurait aussi fallu mettre en regard du texte les dessins caractéristiques et non pas les placer à la fin et en désordre comme aux planches I, II, III, etc. La démonstration devient par suite assez difficile et l'on comprend mal l'évolution des différentes industries.

Ces critiques faites, il convient de signaler ce qui donne de l'importance ou de l'originalité à ce volume de préhistoire. Au chapitre v, l'auteur apporte une contribution des plus importantes à la question si controversée des éolithes, en étudiant les découvertes de Moir à Foxhall. Il s'agit d'éclats et de perçoirs, petits et grossiers, mais cependant moins frustes que ceux de Puy-Courny, auprès d'Aurillac. Non loin d'Ipswich, à Bramford et à Thorington-Hall, des découvertes du même genre établissent l'existence incontestable d'une industrie humaine, aux derniers temps du tertiaire (p. 82). Les chapitres xv à xx (l'Art des cavernes, etc.) nous donnent le résumé le plus complet et le plus sûr qu'il y ait sur la question. M. Burkitt distingue quatre centres de sculptures et de peintures préhistoriques : la Dordogne, les

Digitized by Google

Pyrénées, le nord de l'Espagne et des monts Cantabriques, enfin le groupe espagnol oriental avec son réalisme si curieux et ses figures humaines presque toujours stylisées. A ce sujet l'auteur n'attire pas assez l'attention sur la différence des représentations dans chacun de ces centres : le mammouth appartient presque exclusivement aux grottes de la Dordogne, les chevaux et les bisons aux Pyrénées et à l'Espagne. Quant à la stylisation, M. Burkitt se laisse entrainer beaucoup trop loin, et certaines figures de la planche XXXIX, la 3e, la 9e et surtout les cinq dernières des deux lignes au bas de la page ne sauraient être la représentation simplifiée de l'homme. Beaucoup de signes de la planche XXXVIII ressemblent aux caractères proto-élamiques du patési de Suse ou aux cunéiformes linéaires chaldéens. Peut-être se trouve-t-on en présence d'une vieille écriture idéographique.

On ne peut que souscrire à tout ce que l'auteur dit des styles et des phases (p. 210). A l'aurignacien les sculptures sont incisées profondément, très grossières, de profil et avec des formes raides. Les peintures ne sont que des silhouettes, faites d'un tracé linéaire noir ou rouge. L'artiste ne figure généralement que deux membres sur quatre. Au magdalénien inférieur (phase II), les sculptures ne sont plus aussi profondes et le dessin, très vigoureux, prend une assez grande exactitude. Les peintures sont à empâtements, faibles au début, accentués ensuite et associés à un modelé qui gagne toute la silhouette. Au milieu du magdalénien, la sculpture est encore moins profonde et l'on a de légers graffiti. La couleur, employée maintenant à l'excès, remplit entièrement la silhouette de l'animal. Ce sont des figures à teinte plate, sans modelé, ou des figures sans pointillé d'un effet assez disgracieux. Au magdalénien supérieur (phase IV), les graffiti deviennent très difficiles à suivre et les détails l'emportent souvent sur l'expression générale : le poil prédominera par exemple sur les traits. Les figures deviennent polychromes avec un contour noir, l'intérieur modelé avec un mélange de rouge et de noir. On trouve également des animaux stylisés, bien moins vivants qu'au temps où la technique était moins perfectionnée. De nombreuses mains stylisées sont peintes en rouge. A l'extrême fin du magdalénien ou plutôt à l'azilien, les sculptures sont entièrement abandonnées et les peintures d'animaux disparaissent, elles aussi. Ce ne sont plus que des bandes, des rameaux, des lignes ponctuées et des cercles avec des croix. De très belles planches (XI, XXXIX) illustrent cette évolution.

Enfin, dans le chapitre XXI, consacré à l'art des temps néolithiques et du bronze, l'auteur passe un peu trop rapidement sur les monuments mégalithiques, mais donne des renseignements très abondants sur les gravures rupestres du lac Onéga (pl. XLIII-XLVII). La *Préhistoire* de M. C. Burkitt peut donc compléter utilement sur certains points le manuel de Déchelette et le volume tout récent de M. J. de Morgan.

G. GUÉNIN.

Digitized by Google

A. THALAMAS. I : **La géographie d'Ératosthène**; II : **Étude bibliographique de la géographie d'Ératosthène**. Versailles, Barbier; Paris, Rivière et Cie, 1922. In-8°, 256 et 190 pages.

La géographie d'Ératosthène est un des sujets les plus difficiles et les plus rebattus de la philologie grecque et de l'histoire des sciences. Il n'avait pas encore été l'objet d'une étude vraiment satisfaisante. Les deux thèses de M. Thalamas, suite naturelle du travail de son maître, Marcel Dubois, « Examen de la géographie de Strabon », ont comblé cette lacune, autant que le permettent l'insuffisance des sources et notre ignorance de la géographie grecque entre Hérodote et Posidonius. Une triple tâche incombait à l'auteur : histoire de la reconstitution des fragments d'Ératosthène, inventaire et classement; mise au point des travaux antérieurs; exposition de la vie et de l'œuvre du grand géographe. Les deux premiers problèmes, aussi importants que le troisième, constituent la thèse complémentaire (II). L'œuvre géographique d'Ératosthène ne nous est connue que par des fragments, des citations, des allusions, des résumés dispersés dans Strabon, principale source, et dans une cinquantaine d'auteurs de valeur et d'époques très différentes. Aussi a-t-elle été l'objet, soit directement soit indirectement, surtout à propos de Strabon, d'un nombre énorme de travaux. La Renaissance donne les premières éditions de Strabon, mais ne comprend pas l'importance d'Ératosthène. La période suivante, celle de l'érudition polymathique, ainsi baptisée bizarrement par M. Thalamas, d'après la *Polymathia* de Wowerius, et qui va jusque vers 1770, fait bénéficier Eratosthène des éditions ou rééditions d'opuscules astronomiques, de géographes anciens, des travaux généraux ou spéciaux de Fabricius, de Grævius, de Gronovius, de Casaubon, d'Almeloveen, de Munster, d'Ortelius, de Mercator, de Cellarius, de Cluverius. Les catalogues de Meursius, Vossius, Jonsius, Fabricius, Riccioli, Fell, réunissent déjà presque tous les matériaux, mais sans choix, sans critique. De 1770 au milieu du XIXe siècle, une troisième période, plus importante, donne en France et en Angleterre les travaux de d'Anville, de La Nauze, de Bedford, de Jackson; les commentaires sur Strabon de Coray, La Porte du Theil, Gosselin, Letronne; les travaux de mathématiques, d'astronomie et de géographie de Montucla, Lalande, Delambre; en Allemagne, les productions de l'école de Gœttingue, les recueils d'Ancher, de Seidel et surtout de Bernhardy; mais elle ne fournit pas encore d'interprétation satisfaisante. La phase décisive a lieu de 1860 à 1903 avec des travailleurs de tout ordre : en France, en Angleterre, en Italie, Vivien de Saint-Martin, Dubois, Th.-H. Martin, Milhaud, Tannery, Bunbury, Tozer, Loria, Columba; en Allemagne, Lepsius, Dœrpfeld, Müllenhoff, Kiepert, Peschel et surtout Hiller et Berger. L'édition Berger donne tous les fragments, sauf deux trouvés par Nissen et Raibel, mais y ajoute trop d'éléments étrangers, d'hypothèses,

Digitized by Google

d'interprétations subjectives, que M. Thalamas a dû élaguer. Voici les conclusions principales de sa critique, de son classement et de sa répartition, généralement contraires aux idées de Berger : rejet de traités spéciaux sur les vents et la mesure du soleil; attribution à un traité littéraire d'Ératosthène, résumé aussi dans sa géographie, de sa violente critique de la géographie homérique; à un traité spécial sur les mesures des fragments relatifs aux zones, aux vents, à la mesure du méridien. Quant à la géographie, le premier livre devait comprendre le résumé de la critique d'Homère et une courte exposition historique des progrès de la géographie, surtout depuis la conquête d'Alexandre; le deuxième, rejetant la division en continents et en empires, la distinction des races en Grecs et Barbares, donnait la forme de la terre habitée, de l'oicoumène, île entourée par un océan unique, dans la zone tempérée boréale, et ses mesures de longueur et de largeur; le troisième décrivait l'oicoumène divisée en sections géométriques ou sphragides, en modifiant profondément la figure de l'Asie par la mise sur le même parallèle d'Athènes, d'Issus, du nord de l'Inde et le recul de l'Inde vers le sud.

La thèse principale renferme l'exposition systématique. Une longue introduction met en relief l'universalité du génie d'Ératosthène, l'importance et la nouveauté de son entreprise. M. Thalamas replace ensuite le géographe dans son milieu, dans sa société, à Cyrène, à Athènes, à Alexandrie, et refait sa biographie. Né entre avril et juin 273, appelé en Égypte sous Évergète vers 244, après un court séjour à Athènes, chef de la bibliothèque d'Alexandrie vers 235, il meurt entre avril et juin 192. Il a écrit successivement le Traité des mesures, l'Hermès et la Géographie. Le premier de ces ouvrages renfermait les principales découvertes d'Ératosthène : la notion de la forme sphéroïdale de la terre, déduite de nouvelles mesures de montagnes et ajoutée à la notion ancienne de la sphéricité; le calcul, sans observations astronomiques personnelles, des distances de la terre à la lune (780,000 stades) et au soleil (804,000); la mesure de l'obliquité de l'écliptique, fixant l'arc intertropical à 11/83 du grand cercle, et surtout le calcul du grand cercle et la mesure expérimentale d'une longueur correspondant à un arc délimité. M. Thalamas expose clairement la méthode suivie par Ératosthène : utilisation du soleil et d'une seule observation d'ombre pour fixer l'arc de Syène à Alexandrie à 1/50 du grand cercle; vérification expérimentale de la position de Syène sous le tropique; mesure sur le terrain de la distance de Syène à Alexandrie, 5,000 stades, et par suite évaluation de la longueur de la circonférence à 250,000 stades, augmentés par Ératosthène lui-même de 2,000 stades pour donner une divisibilité utile. M. Thalamas évaluant le stade ératosthénien à 168 mètres, le grand cercle vaudrait ainsi 41,000 kilomètres pour 250,000 stades, 41,336 kilomètres pour 252,000 stades. Ératosthène a aussi le premier tracé une rose des vents scientifique et donné une forme précise aux zones, évaluées en largeur, chaque zone glacée à 25,200 stades, chaque zone tempérée à 21,000,

Digitized by Google

la zone torride à 33,600. M. Thalamas étudie ensuite la description de l'oicoumène en élevant de 184 à 296 les fragments de l'édition Berger et en rejetant toutes les cartes de ses prédécesseurs. Utilisant les matériaux les plus divers, Ératosthène a fixé les dimensions de l'oicoumène, en largeur, depuis la latitude de l'île des Égyptiens (3,400 stades au sud de Méroé) jusqu'à celle de Thulé, à 38,000 stades; en longueur, de l'extrémité de l'Inde aux Colonnes à un peu plus du double. Dans sa partie orientale, la première série de sphragides, montagneuse, s'étend au nord du parallèle fondamental d'Issus au cap Tamara et à l'ouest du méridien Rhodes-Hellespont et coupe l'Asie en deux versants, un septentrional, un méridional, en y formant trois régions naturelles; sa partie occidentale, moitié moins longue, est la mer Intérieure. De la deuxième série, appuyée à la seconde, nous connaissons assez bien l'Inde, l'Ariane; moins bien les troisième et quatrième sphragides qui vont jusqu'à la ligne Thapsaque-Péluse; nous ne savons presque rien des sphragides péninsulaires, région balkanique, Italie, Ibérie. La description proprement dite, la périégèse, peut-être plus utilisée par Strabon qu'on ne peut le voir, mais connue seulement et encore très imparfaitement pour l'Inde, l'Ariane, le golfe Persique, l'Arabie et l'Égypte, avait pour but essentiel la géographie humaine.

Cette analyse montre les mérites et aussi les défauts du travail de M. Thalamas. Il nous paraît avoir un peu exagéré la valeur d'Ératosthène. Son exposition manque parfois de netteté, les deux thèses se répètent souvent l'une l'autre. Signalons aussi de nombreuses coquilles et incorrections typographiques; la citation inutile, pour nombre de livres, de la cote de la Bibliothèque nationale au lieu du nom de l'éditeur; une note (II, p. 80) laissant croire que les publications universitaires allemandes ne se trouvent qu'aux bibliothèques de la Sorbonne et de Strasbourg; quelques lacunes dans la bibliographie : les articles *Schœnus*, *Stadium* du *Dictionnaire des Antiquités*, le livre de Bérard, *les Phéniciens et « l'Odyssée »*, l'absence d'index. Les thèses de M. Thalamas n'en montrent pas moins de très sérieuses qualités : un esprit critique et pondéré, une méthode judicieuse, un jugement indépendant et objectif, une érudition perspicace; elles ont apporté des résultats originaux et importants pour la reconstitution et l'intelligence de l'œuvre d'Ératosthène.

Ch. LÉCRIVAIN.

Heinrich KRETSCHMAYR. **Geschichte von Venedig.** Band II : *Die Blüte*. Gotha, Friedrich Andreas Perthes, 1920. In-8°, XVIII-701 pages. Prix : 50 marks. (Allgemeine Staatengeschichte, herausgegeben von Hermann Oncken, erste Abteilung : *Geschichte der europäischen Staaten*, Werck 35.)

Le tome II de cette *Histoire de Venise* paraît quinze ans après le premier, annoncé dans la *Rev. histor.*, t. CXV, p. 149. Ce long retard dans

Digitized by Google

la publication provient non seulement de la richesse du sujet, mais encore de la guerre. Le troisième et dernier volume est en préparation.

Le travail de M. Kretschmayr embrasse les XIIIe, XIVe et XVe siècles. Il ne comportait pas de recherches systématiques dans les archives, bien que l'auteur ait fait deux voyages d'exploration en Italie. Il constitue surtout un exposé de l'histoire de Venise à l'aide des documents déjà publiés et des études particulières qui ont déjà paru; la bibliographie du sujet, fort importante, rejetée à la fin du volume, occupe les pages 535-662. Le livre se divise en trois parties consacrées : la première à la formation de l'empire de Venise, la seconde à l'apogée de sa puissance, la dernière au revirement de la fortune survenu à la fin du XVe siècle. Chacune de ces parties est complétée par un chapitre consacré à la civilisation.

La première partie, qui retrace la fondation et la consolidation de l'empire de Venise dans le Levant, à la suite de la quatrième croisade, et dans l'Adriatique, donne aussi un tableau de la constitution de l'État. On remarquera que l'auteur (p. 103-107) ne décrit pas le Conseil des Dix avec les sombres couleurs qu'on lui applique d'ordinaire : les prisons où l'on enfermait les détenus politiques paraissaient à l'Allemand Félix Faber douces et humaines, comparées à celles de l'Allemagne; le verdict de culpabilité ne pouvait être prononcé contre l'accusé qu'après cinq scrutins affirmatifs; si l'on n'y pouvait parvenir, il fallait mettre l'accusé en liberté ou recommencer le procès. Cette première partie se termine par un chapitre consacré aux débuts du développement d'une culture proprement vénitienne.

La seconde partie renferme l'exposé des luttes soutenues par Venise contre les villes ou les États qui pouvaient gêner son développement, en particulier la guerre, qui la mit en grand péril et qu'elle soutint presque seule, victorieusement, de 1378 à 1380, contre la coalition formée par Gênes, sa rivale dans le Levant, le roi de Hongrie, Padoue, Aquilée, puis la conquête de la Terre-Ferme de Vérone, Vicence, Padoue. A la suite de ces luttes, au début du XVe siècle, Venise a atteint son plus haut développement; aucun État ne la menace : le roi Sigismond est embarrassé par la guerre des Hussites et par les Turcs, la papauté l'est par le schisme et les conciles, la France et l'Angleterre, d'ailleurs éloignées, se font la guerre; d'autre part, avec les puissances de l'Orient les relations sont bonnes. Les circonstances paraissaient favorables à un temps d'arrêt; aussi, en 1421, le doge Thomas Mocenigo conseillait-il de ne pas intervenir dans les affaires italiennes et de ne pas participer aux querelles de Florence avec Milan. L'auteur place ici un chapitre vivant sur le siècle d'or de Venise, devenue par son commerce l'un des plus riches États de l'Europe, renommée par quelques industries de luxe (soieries et cristaux), peuplée de plus de 100,000 habitants, hospitalière aux étrangers, cultivée déjà et qui produit des voyageurs, des écrivains, des artistes.

La troisième partie est consacrée au commencement du déclin. D'une part, Venise va s'engager dans les affaires italiennes; c'est la

Digitized by Google

politique recommandée par Foscari, chef du parti de la guerre, qui succède au doge Mocenigo; la guerre avec Milan commence, qui va durer de 1426 à 1454. On ne peut pas affirmer que Venise eut tort de se préoccuper des affaires de la péninsule, car c'est de là que venait une partie des matières premières et des produits alimentaires dont elle avait besoin; d'ailleurs, la Terre-Ferme, seule, fournissait, à la fin du XVe siècle, environ un tiers des revenus de l'État. Jusqu'en 1492, Venise aura un rôle assez facile. Il n'en sera plus de même après cette époque, parce que deux nouvelles puissances militaires considérables vont intervenir en Italie : la France et l'Aragon. Venise parviendra cependant à jouer un rôle honorable dans les premières guerres d'Italie, mais cela ne laissera pas de lui coûter cher.

Dans le même temps que ses entreprises continentales coûteuses s'étendaient, Venise voyait décroître sa puissance économique. Les Turcs, en occupant l'Égypte, avaient, par des taxes de transit très lourdes, fait hausser le prix de revient des épices; la découverte de la route des Indes par le Cap fit des Portugais des rivaux si dangereux qu'en 1503 le poivre se vendait à Lisbonne cinq fois moins cher qu'à Venise et que l'année suivante les galères de Venise revinrent presque vides de Beirout et d'Alexandrie.

Il ne semble pas que Venise ait compris tout de suite la portée de ces grands changements. Sans doute elle essaya de s'allier avec les princes indous contre les Portugais; ce fut en vain, car ceux-ci en occupant Socotora (1506) et Ormuz (1507) coupèrent l'ancienne route des épices. Elle essaya aussi de s'entendre avec le roi de Portugal pour un partage du commerce avec l'Inde, mais sans succès. Le remède à la situation, semble-t-il, était une transformation de l'activité économique de la ville qui pourrait, par le développement de son industrie, compenser les pertes dues à la diminution du commerce. Mais M. Kretschmayr a bien montré (p. 139 et 457) que c'était chose impossible : à Venise seul le commerce comptait, seuls les commerçants formaient l'aristocratie, et, quand un industriel parvenait à la fortune, son unique ambition était de passer dans la classe des commerçants. Après les découvertes des Portugais, il restait encore à la république de Venise le commerce avec le proche Orient, particulièrement celui de la soie, du sucre, des esclaves. Mais les grands jours étaient passés pour elle; de grande puissance elle tombait au second rang.

La lecture du livre de M. Kretschmayr ne rend pas la république de Venise sympathique. Cet État, très différent des autres États de l'Europe, très moderne par beaucoup de côtés, ne peut pas, au moment de son déclin, éveiller un regret attendri. La ville avait trop sacrifié à l'intérêt, elle était devenue trop mercantile. Avec un clergé peu influent, sans véritable noblesse, elle consistait surtout en un groupe de familles, les unes anciennes et déjà appauvries, les autres récentes et fort riches. Toute sa politique fut dominée par son commerce; elle manquait de fierté, de dignité même, car elle n'était pas

Digitized by Google

difficile dans ses relations; elle tenait à se mettre bien avec tous les puissants du monde, sans excepter les États musulmans. Son gouvernement, qui fut mesquin et dur, a donné lieu à trop d'accusations : jalousie entre les dirigeants, jalousie à l'égard des concurrents, protectionnisme outrancier, dureté à l'égard des sujets, surtout dans l'île de Crète, inhumanité allant jusqu'au commerce régulier des esclaves blancs. Venise a témoigné de beaucoup d'habileté dans la conduite de ses affaires, mais on lui doit en définitive peu de découvertes, sauf en comptabilité où elle a trouvé la tenue des livres en partie double. Elle a eu des voyageurs, quelques géographes, mais pas de véritables savants. Dans la navigation, dans le droit maritime, elle a moins innové que d'autres villes de moins d'importance, telles qu'Amalfi, Pise, Gênes. Ce par quoi elle se relève, c'est l'art, encore qu'elle ne puisse prétendre à la première place.

Le travail de M. Kretschmayr est un travail bien fait. Il suppose une lecture considérable; il est plein de choses sans être débordant. Dans l'ensemble, l'auteur a satisfait au programme qu'il s'était fixé : ne pas sacrifier les connaissances à la couleur. Le plan est bien équilibré, la narration facile et claire.

Peut-être l'auteur aurait-il bien fait d'écourter le récit des interminables luttes de Venise avec certaines villes de la péninsule. L'espace ainsi gagné eût été utilement consacré à deux questions qui sont étudiées, sans doute, mais non pas assez amplement : l'influence des préoccupations commerciales dans la politique étrangère aurait pu être démontrée par d'autres textes qu'un extrait du discours de Mocenigo, par exemple par des instructions et des relations diplomatiques; d'autre part on aurait pu s'étendre plus longuement sur l'organisation du commerce et, par des détails sur l'importance des capitaux, le personnel, les bénéfices, donner une idée plus précise de ce qu'étaient les maisons de commerce à Venise au XIV^e^ siècle.

Georges LIZERAND.

E. K. SANDERS. **Jacques-Bénigne Bossuet**. London, Society for promoting christian knowledge, et New-York, Macmillan. 1 vol. in-8°, 397 pages. Prix : 15 sh.

M. Sanders s'est proposé surtout de faire connaître Bossuet aux lecteurs anglais, qui la plupart, déclare-t-il, n'ont que des notions vagues sur celui qui est incontestablement un de nos plus grands écrivains. Son livre sera aussi fort utile aux lecteurs français, car il condense la substance de nombreux travaux qui ont été consacrés à la vie et à l'œuvre de Bossuet. La documentation de M. Sanders est sûre, étendue; il a tiré un fort bon parti de la *Correspondance*, si instructive, que nous devons à MM. Urbain et Levesque, et qui est encore en cours de publication. Il cite dans sa Bibliographie les dernières études de M. Rébelliau sur les débuts de la carrière de Bossuet, mais il ne semble pas en avoir fait grand usage.

Digitized by Google

M. Rébelliau a décrit, d'une façon très vivante, l'activité de Bossuet à Metz ; c'est, en effet, pendant son séjour dans cette ville, que se dessinent toutes les idées de Bossuet, que se fixe son idéal, que le prédicateur et le controversiste nous apparaissent déjà avec les traits distinctifs qui le caractériseront; l'auteur ne consacre à ces questions qu'un maigre chapitre. Les suivants sont plus instructifs : ils donnent tous les renseignements nécessaires sur la période de prédication à Paris et à la Cour, sur les relations de Bossuet avec Louis XIV, relations qui mettent en lumière l'indépendance et la dignité de celui qui, pendant de longues années, a été un « prélat de la Cour, » mais qui n'a jamais eu le caractère d'un courtisan. M. Sanders décrit d'une façon heureuse le rôle de Bossuet comme précepteur du dauphin, l'action qu'il a exercée à l'Assemblée du clergé de 1682, où il fut le véritable protagoniste du gallicanisme. L'auteur montre aussi que, si Bossuet a surtout vécu à la Cour, il a cependant fort bien rempli son rôle d'évêque à Meaux et que nul prélat ne s'est acquitté avec plus de zèle de ses fonctions.

La lutte contre le protestantisme, la controverse avec les écrivains protestants sont correctement exposées d'après l'ouvrage capital de M. Rébelliau sur *Bossuet historien du protestantisme*. Mais on ne voit pas assez nettement la part que Bossuet a prise à la révocation de l'Édit de Nantes. Par contre, il montre fort bien que, dans l'application, l'évêque de Meaux a plutôt recommandé la modération, que, dans son diocèse, il a fait preuve de tolérance à l'égard des personnes; ayant foi dans la réunion future des églises, il est disposé à voir dans les protestants des chrétiens qui reprendront un jour leur place dans le giron de l'Église. La lutte du prélat contre le quiétisme fait l'objet d'une étude fort précise, et M. Sanders voit bien pourquoi Bossuet combat si âprement cette hérésie, qui lui paraît pour l'orthodoxie la menace la plus redoutable. Il montre que Bossuet n'est pas l'ennemi de tout mysticisme, mais à la condition que le mysticisme ne porte pas atteinte au dogme traditionnel et aux enseignements de l'Église. Il considère avec raison que Bossuet est essentiellement le défenseur et le gardien de l'orthodoxie, ce qui l'oblige à préserver la croyance tout à la fois du jansénisme et du quiétisme, ce qui l'oblige aussi à dénoncer le danger d'études comme celles de Richard Simon, qui, en faisant la critique des Écritures saintes, menacent les fondements de la foi; le « modernisme » n'eût pas eu de plus impitoyable adversaire. Enfin, M. Sanders achève de dessiner le caractère de Bossuet lorsque, à l'aide de la *Correspondance*, il nous montre quel directeur de conscience il a été : austère dans la doctrine, mais indulgent pour les personnes qu'il guidait; enfin ses relations avec M^me^ Cornuau, comme avec Henriette d'Albret (la nonne de Jouarre), témoignent de sa connaissance du monde et de l'âme féminine.

Un chapitre a été consacré à Bossuet historien ; mais M. Sanders n'étudie que l'*Histoire des Variations*. Il néglige totalement le *Discours sur l'histoire universelle*, si important pour nous faire com-

Digitized by Google

prendre l'idée que se faisait Bossuet de l'histoire de l'humanité; la *Politique tirée de l'Écriture sainte* n'est citée qu'en passant. Cependant on ne comprend bien le rôle de Bossuet que si l'on se rend compte de ses idées politiques : l'autorité, en matière politique comme en matière religieuse, lui semble un principe intangible; on s'explique mieux encore qu'il ait été avec tant de fermeté et d'intransigeance le gardien de l'orthodoxie et le défenseur du gallicanisme.

Henri SÉE.

G. GUIGUE. **Les papiers des dévots de Lyon. Recueil de textes sur la Compagnie du Saint-Sacrement, ses statuts, ses annales, la liste de ses membres (1630-1731).** Lyon, Blot, 1922. In-8°, XVII-246 pages. Prix : 10 fr.

On connaît les publications de textes et les ouvrages relatifs à la Cabale des dévots ou Compagnie du Saint-Sacrement de Paris, de Marseille, que nous devons à Dom Beauchet-Filleau, à MM. Allier, Rébelliau, etc. On attendait les papiers des dévots de Lyon, que l'on savait découverts et classés par M. Georges Guigue, l'érudit archiviste du Rhône. Retardé par la guerre, ce travail vient de paraître. A peine l'impression en était-elle terminée que M. Guigue a retrouvé deux autres registres de délibérations de la Compagnie lyonnaise. Il nous annonce donc un second volume de textes et, d'après l'ensemble des documents, une histoire de la Compagnie lyonnaise dont on trouvera le plan au tome IV, p. 158, de la *Revue d'histoire de Lyon*. La présente édition est faite avec tout le soin que l'on pouvait attendre du savant le plus informé de l'histoire lyonnaise. La table alphabétique sera bien utile à comparer avec les listes de membres de la Compagnie de Paris, de celle de Marseille, dressées par MM. Allier et Rébelliau. Dans les papiers des dévots de Lyon, certains concernent d'autres Compagnies : Paris, Marseille, Tours, les « Compagnies de gentilshommes », celles des « petites villes », celles « à la campagne ». Je ne veux retenir, ici, que les textes qui intéressent à la fois Lyon et l'histoire générale.

Il semble tout d'abord que les tendances, procédés et ambitions de la Compagnie lyonnaise ne diffèrent pas de ceux des autres. Mais, vraisemblablement, il faut lui rattacher diverses confréries et fondations (Propagation de la foi, etc.), dont certaines faisaient de la propagande au grand jour, admettaient « des femmes agrégées », ce que ne tolérait pas la Compagnie même. En effet, non seulement M. Guigue a trouvé les documents de ces œuvres parmi les papiers de la Compagnie, mais ces œuvres ont pour berceau la même paroisse que la Compagnie (Saint-Nizier), elles sont créées par les meneurs les plus actifs de la Compagnie : l'abbé de Saint-Just, frère de l'archevêque Camille de Neuville, le chanoine Sève de Saint-Nizier.

D'autre part, on saisit à Lyon sur le vif la tactique de la Compagnie,

Digitized by Google

agissant « par voies excitatives », et sans paraître elle-même, comme MM. Allier et Rébelliau l'ont montré pour Paris, Marseille, etc. Par exemple, une « Ordonnance et règlement général de la police de la ville de Lyon et faubourgs d'icelle » (Lyon, 1640, 98 p. in-4°) contient, et parfois textuellement, sur le respect à observer dans les églises, sur le repos dominical, les jours d'abstinence, la répression des débauches, la condition des domestiques, les prescriptions que formule dans ses délibérations secrètes jusqu'en 1694 la Compagnie de Lyon. Or, un des quatre rédacteurs de l'Ordonnance de 1640 pour le compte de la municipalité, c'est Pierre Bernard, conseiller en la sénéchaussée et membre influent de la Compagnie. Il a donc été l'intermédiaire entre la Compagnie et la municipalité lyonnaise, sans peut-être que celle-ci ait jamais su par qui son Ordonnance de police était inspirée.

La Compagnie lyonnaise a ses caractères propres. D'abord sa longévité extrême : fondée en 1630, elle dure jusqu'en 1731, et une œuvre qui s'y rattache probablement : la confrérie du Saint-Sacrement de Trévoux est établie en 1734 ; une autre, les Frères tailleurs, prospère jusque dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Même les anxiétés par lesquelles a passé la Compagnie de Paris en 1659-1660, par suite de l'antipathie pour elle de Mazarin, anxiétés qu'a ressenties également la Compagnie de Marseille, n'ont pas été partagées par la Compagnie de Lyon.

La Compagnie de Lyon n'a pas été l'objet des préventions de l'autorité diocésaine. Sans doute, l'archevêque Alphonse de Richelieu lui a été hostile. Mais son successeur, Camille de Neuville, archevêque de Lyon de 1653 à 1693, en est un protecteur très effectif. L'historien de ce prélat, l'abbé Malley, nous dit qu'il était « comme enveloppé » de la Compagnie du Saint-Sacrement (*Études, S. J.*, tome 137, p. 357). Outre que le frère de Camille, Antoine, abbé de Saint-Just et vicaire général, est un des meneurs de la Compagnie, l'archevêque s'intéresse grandement aux œuvres des membres de la Compagnie ; lui-même recommande le secret, qui était de règle dans la Compagnie, à la confrérie de la Propagation de la foi qu'il institue.

Autre trait : la Compagnie est troublée par l'affaire de Benoît Puys, curé de Saint-Nizier, au point que pour dissimuler cette affaire, ainsi que le montre M. Guigue, les délibérations présentent une lacune de 1648 à 1659. Or, Benoît Puys était en querelle avec la Société de Jésus, Pascal le soutenait, sa cause était devenue celle du clergé paroissial jaloux de voir les églises désertées pour les chapelles des communautés. La Compagnie de Lyon, qui, du reste, est née dans le local du noviciat des Jésuites, donne tort à Benoît Puys.

D'autre part, elle porte un intérêt considérable à la question de la domesticité. Lyon, ville de grande bourgeoisie, ville où l'atelier familial demande des servantes et des ouvrières, Lyon attire de toute la région montagneuse et pauvre les domestiques des deux sexes, bien

Digitized by Google

vite soumis à une exploitation, à une démoralisation effrénée, et qui essayent d'y échapper par tous les moyens. L'Ordonnance de police de 1640, un « Mémoire au sujet des valets et servantes » ne proposent d'autre remède que de renforcer le contrat de louage, de façon à en faire un véritable esclavage. Peut-être cependant en 1679 essaye-t-on d'une sorte de refuge-bureau de placement.

Enfin, la Compagnie de Lyon s'occupe de la condition des salariés. Ailleurs, elle luttait contre le compagnonnage, créait ces communautés-corporations si curieuses et si peu étudiées des Frères tailleurs, Frères cordonniers, etc. Les Frères tailleurs sont institués par la Compagnie de Lyon le 26 novembre 1664. Nous les retrouvons, en 1766, immuables, enrichis, tels que les a décrits à leur début M. Allier (*Cabale des dévots*, p. 202). Ils vivent, travaillent, prient en commun sous une direction spirituelle, mettent leurs gains en commun, ne sont liés d'ailleurs par aucun vœu. Communauté de gens de mainmorte, prétend en 1766 le chapitre de Saint-Jean qui flétrit à ce propos la mainmorte! Société commerciale de tailleurs associés, font-ils valoir en réponse. Mais à Lyon la lutte contre le compagnonnage ou du moins l'ingérence dans les rapports du capital et du travail ne procède point de l'égoïsme patronal qu'affichent la Compagnie de Paris et d'autres. Que dit, en effet (vers 1694, Guigue, p. 122 et suiv.), la Compagnie de Lyon? « On a souvent parlé d'un grand mal qui se commet entre les marchands et les ouvriers, en ce que les marchands payent si peu les façons que les ouvriers ne peuvent subsister de leur travail. » « D'un autre côté, les marchands, qui ne laissent pas de vendre bien chèrement leurs marchandises, deviennent extraordinairement riches...; leurs enfants, prévenus et persuadés d'une grande fortune, se donnent à la volupté...; les uns se perdent par l'abondance comme les premiers par l'indigence et la misère. » « Ce mal paraît quasi sans remède, à moins que quelques-uns des meilleurs marchands, touchés d'un si grand mal et pénétrés d'un esprit d'équité, de droiture et de religion, prissent la résolution de moins gagner. » « Il serait aussi bon que MM. les curés dans leurs prônes et les prédicateurs dans les chaires fissent ouvrir les yeux à ces vérités. » « Ce serait encore un remède plus efficace, si deux ou trois négociants zélés en parlaient aux autres. » Aux hommes qui pensaient de la sorte en plein XVII^e^ siècle, il doit être beaucoup pardonné.

La Compagnie du Saint-Sacrement de Lyon a donc eu un rôle original. Est-ce parce que Lyon était siège primatial des Gaules; parce que Lyon était un grand centre économique; parce que dans une cité où le Consulat avait, par le collège au XVI^e^ siècle, par l'Aumône générale encore au XVII^e^ siècle, voulu faire de l'enseignement et de l'assistance des services municipaux et laïques; parce que dans cette cité surtout il était essentiel pour la Contre-Réforme d'étendre le contrôle ecclésiastique sur toutes les œuvres? Ou faut-il voir là tout simplement l'action de l'archevêque Camille de Neuville?

Digitized by Google

En tout cas, on comprend quels services peut rendre la publication de M. Guigue et combien elle est riche de suggestions.

L. LÉVY-SCHNEIDER.

André MORIZET. **Chez Lénine et Trotski, Moscou, 1921.** Préface de Léon Trotski. Paris, 1922, la « Renaissance du livre ». 1 vol. in-16, XI-300 pages, documents photographiques.

Après Mme Odette Keun et bien d'autres, M. André Morizet, maire de Boulogne-sur-Seine, a visité en juin et juillet 1921 la Russie soviétique, comme membre de la délégation du parti communiste français au troisième congrès de la IIIe Internationale ; ce sont les impressions enregistrées durant ce séjour qu'il livre au lecteur, « avec l'unique désir de corriger des erreurs ou de détruire des légendes ». C'est ainsi que successivement les choses, les hommes, les événements, les institutions apparaissent, à travers ces pages, présentés avec simplicité (sauf aux premières et aux dernières, où le ton croit devoir se hausser) et avec sincérité, ce qui ne veut pas dire peut-être avec fidélité. La rue, à Pétrograd et à Moscou (p. 3 à 62), nous est représentée calme, « bon enfant » (aucune rixe, car l'alcoolisme a été déraciné), mais infiniment triste, parce que, sur les visages comme dans les corps, on lit la misère physiologique et la sous-alimentation prolongée, — infiniment monotone aussi, par la disparition complète des boutiques, jusqu'à leur récente et partielle réapparition (telle cette devanture de restaurant qui attire les gourmands avec un hareng saur et un tube de saccharine). — La dictature du prolétariat est analysée avec une évidente sympathie : selon l'auteur, l'œuvre de cette dictature est double, comme celle de la Convention : d'une part, la défense (armée rouge) ; d'autre part, l'organisation (vie matérielle) et la création (instruction publique). — Portraits de Lénine (p. 63 à 98) — avec analyse de sa « nouvelle politique », — de Trotski (p. 99 à 129), pour lequel M. Morizet se sent une « vive admiration », celle qui va à un homme d'action plutôt qu'à un doctrinaire (avec un sommaire des grandes expéditions contre-révolutionnaires : Judenitch, Denikine, Koltchak, Vrangel, etc.), — du presque inconnu Kalénine, « président de la République », c'est-à-dire du Comité central des Soviets (p. 130 à 137), un paysan qui laisse à Lénine la réalité du pouvoir, — de Tchitcherine, commissaire du peuple aux Affaires étrangères (p. 137 à 138), le maître de la « carrière » chez les Bolcheviks, — de Kamenev, président de la plus importante institution communale, le Soviet de Moscou (p. 159 à 172), — de Lunatcharsky, commissaire à l'Instruction publique (p. 173 à 205), dont l'œuvre s'imposerait à l'admiration même de ses adversaires, — de Racovski, cet internationaliste plus « citoyen du monde » que ne le fut Anacharsis Clootz et qui fait figure d'hetman de l'Ukraine (p. 206 à 218). — M. Morizet n'a rien oublié, ni le récit de la mutinerie

Digitized by Google

de Cronstadt, ni celui des horreurs de la famine (p. 129 et suiv.); et, après l'avoir lu, nous avons l'impression de connaître la Russie actuelle sous tous ses principaux aspects.

Œuvre de bonne foi? Certes. L'auteur n'a cherché qu'à « dissiper le trouble de quelques consciences inquiètes, à détruire les haines préconçues, à rallier... des sympathies qui s'ignorent » (p. XV).

Œuvre impartiale? Il n'y prétend pas. « L'indifférence sereine est impossible. » Nul ne peut, à l'heure actuelle, observer d'un œil « photographique » ce qui se passe dans la Russie soviétique (p. XIII).

Or, M. Morizet est d'avance favorable au régime qu'il va contrôler. Il le proclame dès le début (cf. le récit, d'ailleurs émouvant, de son arrivée à la frontière russe, p. 4; le contraste entre les corrects uniformes anglais des Esthoniens et les « haillons magnifiques » des sentinelles soviétiques, et le discours du chef du convoi, plein d'une simple et religieuse émotion). Il l'affirme tout au long des pages et salue, en conclusion, les Bolcheviks comme « les bons serviteurs de leur pays et du progrès humain » (p. 297). On conçoit donc, sans qu'il soit besoin d'insister, dans quel esprit l'auteur a accompli son voyage et rapporté ses souvenirs. Massacres, famine, toutes les difficultés et toutes les plaies du régime, ce sont les nations « capitalistes » de l'Europe occidentale qui en sont responsables, et les journaux, dont l'ignorance grossière rivalise avec l'hypocrisie vénale. C'est pourquoi l'ouvrage tout entier est à la fois un panégyrique en faveur de la République des Soviets et un réquisitoire contre les gouvernements, la presse et l'opinion publique européens (et surtout français).

Ce parti pris d'un homme sincère n'affaiblit pas l'intérêt de son livre. Pour des lecteurs doués de sens critique, il est un document, et les historiens ne peuvent, quelle que soit leur opinion personnelle, que confirmer ces lignes de l'avant-propos : « Nous n'avons, de la Russie, jamais connu grand'chose. Lorsqu'on essaie d'étudier ce qui constituait dans le passé sa structure..., on s'aperçoit avec stupeur qu'il n'a été écrit autant dire aucun livre que l'*Empire des tsars* d'Anatole Leroy-Beaulieu, paru en 1882, avec l'*Histoire de Russie* de Rambaud, presque aussi ancienne, qui représentent à peu près toute la bibliographie, et que l'Afrique centrale a donné lieu, somme toute, à des travaux infiniment plus nombreux. » C'en est assez pour accueillir très favorablement, et sous bénéfice d'inventaire, ce livre qui abonde en indications de toute sorte.

Vingt-six pages de photographies très frappantes ajoutent d'ailleurs à son attrait.

Roger LÉVY-GUENOT.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — P. BOISSONNADE. *Le travail dans l'Europe chrétienne au moyen âge* (Paris, Félix Alcan, 1921, in-8°, 431 p.; prix : 18 fr.; collection de l'*Histoire universelle du travail*, publiée sous la direction de G. Renard). — Manuel bien ordonné et substantiel, écrit par un historien particulièrement compétent. Dans un premier livre, l'auteur expose abondamment la supériorité de l'organisation romaine, les sauvages destructions opérées par les Barbares, la régression économique et sociale en Occident, l'hégémonie de la civilisation byzantine, l'action des Carolingiens et de l'Église pendant le haut moyen âge, et les rudiments qui apparaissent d'une nouvelle organisation économique dans nos contrées. Le second livre est consacré à la période de restauration du travail et de lente émancipation populaire qui va du X^e^ siècle jusqu'au milieu du XIV^e^. Le troisième, trop court relativement aux précédents, donne une idée du « siècle des révolutions » (1340-1453) : malgré les crises politiques et sociales ou à cause d'elles, l'organisation commerciale et industrielle se modifie, le capitalisme se développe, le prolétariat urbain est en effervescence, la propriété rurale subit de profonds changements. Les spécialistes pourront évidemment adresser beaucoup de critiques à M. Boissonnade. Mais son travail est honnête et sérieux, exact en somme dans l'ensemble, et sera utile, car il fournit au lecteur beaucoup de faits bien choisis et bien classés. L'auteur ne hasarde pas volontiers d'hypothèses téméraires, et en général il se garde d'aligner des chiffres qui, dans l'état actuel de notre connaissance des prix, ne seraient qu'un trompe-l'œil. Le public lettré et les étudiants pourraient, à l'aide des livres facilement accessibles qu'on a publiés depuis un demi-siècle, reconstituer assez facilement ce qui a trait à l'histoire économique de l'Occident; mais ils sauront infiniment de gré à l'auteur de leur donner un bon résumé de ce qu'il leur serait plus difficile d'apprendre sur l'histoire économique byzantine, slave, roumaine et scandinave. L'ouvrage se termine par une bibliographie sommaire, qui pourra être, dans une seconde édition, avantageusement revisée. Non seulement il faudra l'augmenter de quelques livres nouveaux importants, comme celui de M. Marc Bloch sur le servage, mais on pourra la débarrasser de mentions inutiles, comme celle de l'*Histoire du commerce* de Cons, qui n'a aucune valeur à aucun point de vue; l'*Introduction to English economic history* de W. J. Ashley serait à citer, ainsi que les excellents travaux de Miss Mary Bateson sur les villes

Digitized by Google

anglaises, etc...; d'autre part, les ouvrages qui ne sont pas exclusivement consacrés à l'histoire économique et sociale ne devraient pas, pour une simple raison de titre, être systématiquement exclus : pour connaître le développement du commerce et de l'industrie en France au moyen âge, on aura plus de profit à lire l'*Histoire de la marine française*, de M. de La Roncière, ou l'*Histoire de Belgique*, de M. Pirenne, que bien des livres énumérés par M. Boissonnade. Enfin, il existe des monographies régionales qui, par leur précision et leur étendue, sont trop riches de substance pour être équitablement omises : j'en connais une, pour le Poitou, que M. Boissonnade aurait été tout à fait justifié à ne point laisser de côté. Ch. PETIT-DUTAILLIS.

— Roger LAMBELIN. *Le péril juif. Le règne d'Israël chez les Anglo-Saxons* (Paris, Bernard Grasset, 1921, 1 vol. in-16, 270 p.; prix : 6 fr. 75). — Dédié à Charles Maurras, l' « apôtre du nationalisme intégral », ce livre, « où sont exposés divers aspects de l'impérialisme de la race internationale », ne devrait prétendre nulle part à la sérénité de l'histoire. M. R. Lambelin évoque, dans son brûlant avant-propos (p. 2), le souvenir du père de l'antisémitisme, Édouard Drumont, que « la fougue de son tempérament » et « l'ardeur de ses indignations généreuses » entraînaient parfois « un peu au delà des frontières des vérités contrôlées ». Que dire de son propre livre? A croire M. Lambelin, Drumont seul pouvait avertir la France; quand, à la fin de sa vie, sa voix « se voila » et que sa *Libre Parole* dut, pour vivre, accepter des réclames financières juives et se transformer en « une feuille du boulevard », le péril fut immense. Dans tous les États, les Israélites, bien informés, avaient « prévu » le conflit mondial de 1914 (M. Lambelin n'ose pas aller tout de même plus loin. « L'avaient-ils désiré? Avaient-ils, par des menées occultes, travaillé à son déclanchement? Le doute est permis ») et se préparaient à en tirer « des avantages considérables et un surcroît de puissance dont on a lieu d'être effrayé ». Telle est la thèse. Quelques titres de chapitres témoigneront des méthodes de démonstration : « La conquête juive de l'Angleterre », « les amitiés juives d'Édouard VII », « les influences juives aux États-Unis » (depuis les premiers Juifs amenés en Amérique par Christophe Colomb jusqu'à l'entourage « sioniste » du président Wilson), « l'orgueil juif à son apogée », « la Société des Nations, organe anglo-saxon d'Israël ». Depuis Benjamin Disraëli, fait par la reine Victoria lord Beaconsfield, jusqu'à lord Reading, au banquier américain Otto H. Kahn (cf. *Revue historique*, t. CXL, p. 258) et à Sir Herbert Samuel, M. Roger Lambelin suit pas à pas les manifestations d'un « impérialisme juif » qui déconcerte. Ne s'en prend-il pas même à M. Paul Mantoux, chef temporaire de la section politique à la Société des Nations, dont il s'inquiète que les annuaires anglais donnent jusqu'au numéro de téléphone au domicile particulier? M. Lambelin se forge vraiment d'illusoires tourments. Rassurons-le. Ce n'est pas, d'autre part, au cours des conférences de

Digitized by Google

Paris, préliminaires à la paix, que M. Mantoux se lia avec M. André Tardieu (p. 242) : ils étaient condisciples de longue date, depuis le lycée Condorcet. Roger LÉVY-GUENOT.

— Nous avons reçu du ministère des Affaires étrangères deux « Livres jaunes », série des *Documents diplomatiques*. Le premier se rapporte à la *Conférence de Lausanne*, tome I (616 p.), pour la période du 21 novembre 1922 au 1er février 1923, et tome II (129 p.), pour la période du 1er au 4 février 1923. Ce dernier contient les propositions des délégations britannique, française et italienne, ainsi que les textes de l'acte final, du traité et des conventions annexes. Le second recueil (199 p.) se rapporte à la *Demande de moratorium du gouvernement allemand à la Commission des réparations* (14 novembre 1922) et aux deux conférences de Londres (9-11 décembre 1922) et de Paris (2-4 janvier 1923).

Histoire de la guerre. — Jules ISAAC. *Histoire de la Grande Guerre* (Paris, Hachette. Forme le chap. XXV et dernier du Manuel d'histoire de France par Albert Mallet, dernière édition, p. 1062-1177). — Cet extrait d'un Manuel dont le succès a été très vif contient peut-être le meilleur résumé qui ait été écrit en français de la Grande Guerre vue naturellement du côté français; résumé remarquable par la clarté et l'intelligence de l'exposition.

Antiquité. — L'édition de *Tacite*, entreprise sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, s'est augmentée d'un nouveau volume qui contient : 1° le *Dialogue des orateurs*, texte établi par Henri GŒLZER et traduit par H. BORNECQUE; 2° la *Vie d'Agricola*, texte établi par H. GŒLZER et traduit par Gaston RABAUD; 3° la *Germanie*, texte établi et traduit par Henri GŒLZER, qui a également rédigé l'introduction générale sur la biographie de Tacite et sa formation intellectuelle (Paris, Société d'éditions « les Belles-Lettres », 1922; chacune des trois parties composant ce volume est paginée à part, est munie d'un Index nominum et peut être vendue séparément).

— A. PIGANIOL. *Recherches sur les jeux romains. Notes d'archéologie et d'histoire religieuse*, fasc. 13 des « Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg » (Strasbourg, Istra, 1923, in-8°, VI-157 p.; prix : 8 fr.). — L'auteur se propose de rechercher comment s'exerçait l'efficacité religieuse des jeux que les Romains célébraient en l'honneur des dieux, si leur objet était seulement d'apaiser la colère divine par des réjouissances ou s'ils étaient un rite en quelque manière magique, agissant directement sur les énergies divines pour les ranimer et les renouveler. Cette deuxième thèse est celle que l'auteur a défendue. L'ouvrage ne se présente point sous un aspect systématique, mais comme une collection d'études préparatoires, classées en deux groupes. Dans la première partie sont étudiés divers monuments et textes d'interprétation difficile, des peintures étrusques dont l'Université de Strasbourg possède la meilleure

Digitized by Google

reproduction (dossier Stackelberg), des fresques d'Ostie qui sont, d'après la démonstration de l'auteur, les fragments d'un calendrier illustré datant du temps d'Auguste, etc. La deuxième partie étudie le sens religieux des diverses formes rituelles des jeux et insiste particulièrement, d'une part, sur l'origine plébéienne des fêtes saisonnières; d'autre part, sur certaines conceptions que la théologie et la liturgie du paganisme transmirent au christianisme naissant. Sur toutes ces questions l'auteur apporte ses conclusions ou exprime ses doutes avec une science et une sagacité qui font de son ouvrage une très utile contribution à l'histoire sociale des Romains et à l'histoire des religions. G. GLOTZ.

Allemagne. — Heinrich BRUNNER. *Grundzüge der deutschen Rechtsgeschichte*. Siebente Auflage, nach dem Tode des Verfassers besorgt von E. HEYMANN (Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, in-8°, X-347 p.). — La nouvelle édition de cet excellent petit précis, œuvre d'un des meilleurs historiens du droit qu'ait possédés l'Allemagne, sera bien accueillie des érudits. Elle paraît avoir été soigneusement mise au courant. Rien, bien entendu, n'est changé au plan. On regrettera, comme par le passé, qu'aucun chapitre d'ensemble ne soit consacré — sauf pour les origines — aux institutions « féodales » ou « vassaliques ». Marc BLOCH.

— Gerda BÆSELER. *Die Kaiserkrönungen in Rom und die Römer von Karl dem Grossen bis Friedrich II, 800-1220* (Fribourg-en-Brisgau, Herder, in-8°, XIV-135 p.). — Les empereurs, de Charlemagne à Frédéric II, à l'exception de Louis le Pieux et de Lambert de Spolète, se sont toujours fait couronner à Rome; mais les Romains ne les ont pas toujours bien accueillis, tant s'en faut! Suivant un conseil donné par le professeur A. Cartellieri, Mlle Bäseler a entrepris d'étudier l'attitude prise aux différentes époques, vis-à-vis de la cérémonie impériale, par la noblesse et le peuple de la Ville éternelle. Sa dissertation, soigneusement préparée, clairement et, si je puis dire, modestement présentée, est un bon exemple de ces travaux utiles qui, sans prétendre renouveler la science, mettent à la disposition des historiens des matériaux commodément rassemblés. M. B.

— Prof. Dr. Paul HAACKE. *August der Starke im Urteil seiner Zeit und der Nachwelt* (Dresden, Baensch-Stiftung, 1921, in-8°, 125 p.). — Auguste le Fort, électeur de Saxe et roi de Pologne, fut de tout temps populaire en Allemagne à cause de sa prestance physique, de son goût pour les beaux-arts, de la splendeur de sa cour, du nombre de ses maîtresses et de ses bâtards, bien plus que par ses capacités politiques et par son habileté à gouverner. « Le plaisir et l'ambition sont ses passions dominantes, écrivait de lui son ami le comte Fleming, cependant le plaisir est la plus dominante de toutes. » M. Haacke s'est donné la peine de recueillir dans les

Digitized by Google

mémoires contemporains et chez les historiens postérieurs les jugements portés sur l'homme et le monarque; dans une certaine mesure, son étude est une réhabilitation, non de l'homme — tâche impossible! — mais du monarque et de sa politique. Tout en accordant que, depuis la conversion intéressée d'Auguste au catholicisme, conversion visant la couronne élective de Pologne, il était difficile à ce Wettin de lutter contre l'ascendant des Hohenzollern, il s'évertue à idéaliser l'action politique de son héros dans les guerres d'alors et il voudrait faire partager sa conviction à ses lecteurs; ce résultat « serait une preuve réjouissante du réveil du sens historique chez le peuple allemand ». Cependant il n'est pas très assuré du succès, car son travail se termine par ces mots anxieux : « Le sceptique aurait-il raison qui me disait récemment : qui s'intéresse encore aujourd'hui à Auguste le Fort? » — La Saxe, en majorité socialiste, se laissera difficilement convaincre, en tout cas, que cet autocrate dissolu fut un grand souverain. R.

— M. BRINCKMEYER. *Hugo Stinnes* (avec ce surtitre : *l'Évolution économique de l'Allemagne*), documents traduits et commentés par V. MARCANO, préface de Georges BLONDEL (Paris, Plon, 1922, in-16, XXIV-112 p., un portrait; prix : 5 fr.). — Cette étude est due à l'un des admirateurs du puissant magnat allemand. On ne peut donc la manier qu'avec certaines précautions, et on n'y trouvera pas l'énumération complète de toutes les affaires dans lesquelles il a la main. On aimerait à être mieux renseigné. La traduction est faible, pas très sûre, mal écrite. On s'est donné la coquetterie de reproduire après le nom français le nom allemand des sociétés industrielles, mais comme on laisse aux adjectifs la forme casuelle qu'ils affectent dans la phrase originale, on juge du résultat. L'annotateur s'est à peu près abstenu de toute réflexion, même quand le biographe de Stinnes dit manifestement le contraire de la vérité, même pour la conférence de Spa. P. 71 : « Sous la menace du sabre du maréchal Foch..., la France est littéralement sursaturée de notre charbon... » Dans les pays qui lisent le français plutôt que l'allemand ou l'anglais (le livre a été aussi traduit en cette langue) on conclura que les Français contresignent ces phrases. — P. 101-106, trois notes de M. Marcano, qui semblent faire suite au texte, rectifient et complètent certaines affirmations de l'auteur. P. 91, il faut sans doute lire « horizontal » pour « vertical ». Henri HAUSER.

Belgique. — Auguste VINCENT. *L'Escaut; étude toponymique* (Bruxelles, impr. médicale et scientifique; extrait de la « Revue de l'Université de Bruxelles », avril-mai 1922, 20 p.). — Étude très précise où sont relevées les diverses formes qu'a prises le nom de l'Escaut depuis Jules César jusqu'à l'époque moderne. Ce nom « paraît avoir été donné à l'époque où nos ancêtres habitant les rives du fleuve ne connaissaient encore que les outils et les armes de pierre;

Digitized by Google

il serait, avec d'autres noms de cours d'eau, un reste de la langue parlée ici avant l'arrivée des Celtes ».

Espagne. — Ferrán de SAGARRA. *Sigillografia catalana. Inventari, descripció i estudi dels segells de Catalunya* (Barcelona, estampa d'Enrich i Cª, 1922, in-fol., t. II et III, XXXV-439 p. et 222 pl.). — Il convient de féliciter l'auteur de la célérité avec laquelle il a conduit à bonne fin cette œuvre monumentale. On se rappelle (*Rev. histor.*, t. CXXXI, p. 137) que le premier volume vit le jour en 1916. Le second renferme la description des sceaux laïcs (comtés, vigueries, cortès, députations, cités, universités, académies, corporations, consulats maritimes, communautés juives et sarrasines, seigneuries, notariat, etc.), au total 2,966 notices. Les investigations de M. Sagarra se sont étendues au Roussillon et à la Cerdagne française. On n'a conservé que peu de sceaux des communautés d'infidèles : celui de l'aljama juive de Tarrega et ceux de l'aljama sarrasine d'Elche. Un index analytique est placé à la fin du second volume. Le troisième renferme les planches. La splendide publication de don Ferrán, honorée en manuscrit du grand prix Martorell en 1912, fait le plus grand honneur à l'érudition catalane et à la ville de Barcelone qui a pris à sa charge tous les frais d'impression typographique et de reproduction sigillographique. J. R.

États-Unis. — Miss Grace Griffin a publié sa Bibliographie annuelle : *Writings on american history 1919;* elle y a mentionné les titres de 2,782 livres et articles sur l'histoire des États-Unis, du Canada et de l'Amérique espagnole (Washington, Government printing Office).

France. — Thomas E. WATSON. *The story of France, from the earliest times to the consulate of Napoleon Bonaparte*, seventh edition (Thomson (Georgia), Jeffersonian pub. Co., 1919, 2 vol. in-8°, XV-712 et X-1,076 p.). — Il suffit de lire la Préface et l'Introduction de ce livre pour ressentir quelque défiance et craindre que l'auteur n'ait sur notre histoire des idées souvent bien bizarres[1]. La défiance s'accroît quand on parcourt ces deux volumes et elle se précise si on lit plume en main n'importe quel chapitre. On s'étonne qu'un ouvrage écrit avec tant de légèreté ait atteint sa septième édition (la première est de 1899); mais on s'étonne moins, dès lors, que les Américains, étant renseignés sur nous par de pareils livres, nous connaissent si mal. Ch. P.-D.

1. Je cueille dans l'Introduction, p. XIV, cette perle : « La France a fourni le poème épique de l'histoire moderne... En aucun autre pays, un effort désespéré n'a été fait pour assurer le triomphe de l'évangile de l'anarchie et du communisme, selon lequel tout appartient à tout le monde en général et à personne en particulier. En aucun autre pays la théorie opposée n'a été aussi absolument dominante et le roi aussi complètement en possession de tout — vie, liberté, propriété, loi et religion »; etc...

Digitized by Google

— L'histoire de Philippe-Auguste par M. Alexandre CARTELLIERI (*Philipp II August, König von Frankreich*) est terminée avec la seconde partie du tome IV parue chez Dyk à Leipzig. Cette seconde partie a pour sous-titre : *Bouvines und das Ende der Regierung, 1207-1223* (XVI p., plus p. 259-721 ; prix : 60 fr.) ; elle contient les livres X : Politique générale de 1207-1212 ; XI : Débuts de la guerre avec l'Angleterre, de janvier 1213 à juillet 1214 ; XII : La bataille de Bouvines, 27 juillet 1214 ; XIII : Fin du règne et conclusion. Suivent six appendices, des notes et additions à tout l'ouvrage, une bibliographie et deux tables de noms propres et de matières ; enfin cinq tableaux généalogiques. Comme compilation de faits directement puisés aux sources, l'œuvre est, on peut le dire, capitale. Ch. B.

— LA BOÉTIE. *Discours de la servitude volontaire, suivi du Mémoire touchant l'édit de janvier 1562.* Introduction et notes de Paul BONNEFON, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal (Paris, Bossard, 1922, in-8°, 214 p. ; prix : 12 fr. ; « Collection des chefs-d'œuvre méconnus »). — Du *Discours sur la servitude volontaire* ou *Contre un*, il semble qu'il n'y ait plus rien de neuf à dire ; c'est un morceau classique. On savait que La Boétie avait écrit en outre un *Mémoire touchant l'édit de janvier 1562*, que Montaigne n'avait pas voulu faire figurer dans l'édition des œuvres de son ami. M. Paul Bonnefon croit l'avoir retrouvé dans un manuscrit de la Méjane, à Aix-en-Provence, et il appuie son opinion par de forts arguments. C'est d'ailleurs un morceau très intéressant et il faut remercier l'éditeur de nous l'avoir fait connaître. Il y a joint la lettre si touchante que Montaigne écrivit à son père « concernant quelques particularités qu'il remarqua en la maladie et mort de feu Monsieur de La Boétie ». M. Bonnefon est mort avant d'avoir pu relire l'épreuve en pages de ce volume ; il aurait certainement corrigé des fautes d'impression qui déparent les « Notes » placées à la fin du volume. C'est ainsi que le nom de M. Delaruelle, donné correctement page 22, est à trois reprises, dans ces notes, défiguré en *Delornelle*. On a également laissé passer *Acolempade*, *Flocius* Illyricus. Ces « Notes » sont évidemment la partie sacrifiée de cet élégant volume. Ch. B.

— Signalons à cette occasion la nouvelle édition des *Essais de Montaigne*, par Pierre VILLEY, qui paraît à la librairie Félix Alcan. Cette édition, conforme au texte du manuscrit dit « de Bordeaux », contient les additions posthumes, l'explication des termes vieillis et la traduction en français des citations latines qui émaillent le texte de Montaigne, une chronologie de la vie et de l'œuvre du grand moraliste, des notices en tête de chaque chapitre indiquant la date et les sources. L'œuvre comprendra quatre volumes ; deux ont déjà paru (le tome I, XXVII-422 p. ; prix : 10 fr. ; le tome II, 614 p. ; prix : 12 fr.). Cette édition, qui ne dispense pas de recourir à celle de M. Strowski et dont l'*apparatus criticus* a été aussi réduit que possible, n'est pas à pro-

Digitized by Google

prement parler une édition savante; mais elle met à la portée des bourses moyennes un texte pur, complet, avec toutes les variantes, si intéressantes pour suivre la pensée de Montaigne dans ses replis et détours, et juste ce qu'il faut de commentaire pour en bien comprendre la langue. Elle s'adresse à toute personne lettrée qui peut jouir d'un chef-d'œuvre sans trop regarder à la qualité de l'impression ou du papier. Les épreuves ont été revues avec soin; mais comment a-t-on pu faire naître Montaigne le 29 février 1533? Le chapitre XIX du livre I peut-il être tout entier daté de 1572, puisqu'il y est fait allusion au supplice de Marie Stuart? Ch. B.

— Émile BOURGEOIS et Louis ANDRÉ. *Les sources de l'histoire de France. XVII^e siècle, 1610-1715.* Tome III : *Biographies* (Paris, Aug. Picard, 1923, in-8°, XII-372 p.; prix : 15 fr.). — Le tome I de cette bibliographie était, on se le rappelle, consacré aux Géographies et aux Histoires générales; le tome II aux Mémoires et lettres; le présent volume est tout entier réservé aux Biographies. Deux chapitres : dans l'un sont analysés les recueils concernant : 1° les rois et reines, les ministres et les généraux, les personnages de la Cour; 2° et 3° le clergé régulier et séculier; 4° les familles nobles; 5° les parlementaires; 6° les littérateurs; 7° divers. L'autre chapitre contient les biographies individuelles rangées d'après l'ordre alphabétique. Ce volume sera très lu et très apprécié, parce qu'à côté de nombreuses indications bibliographiques on y trouve sur chaque ouvrage un sommaire qui en montre l'utilité. Ch. B.

— *Notices, inventaires et documents publiés par le Comité des travaux historiques.* Fascicule VII : *Études et documents divers sur le XVIII^e siècle, la Révolution et le XIX^e siècle* (Paris, Rieder, 1922, gr. in-8°, 245 p.). — Parmi les différents travaux intéressants renfermés dans ce volume, nous mentionnerons : l'étude de M. A. LESORT sur la corvée des grands chemins sous Louis XVI, après la chute de Turgot; celle de M. G. ROTH sur les rapports de la *Société des Amis de la Constitution* à Strasbourg avec la *Revolution Society* de Londres fondée par Lord Stanhope en 1790; celle de M. D. FAUCHE sur le Comité de surveillance révolutionnaire de Loriol en Dauphiné; celle de M. P. DESTRAY sur la responsabilité des officiers municipaux de certaines communes du district d'Arnay-le-Duc, en 1794, à propos de certaines questions d'affouage. Le mémoire de M. L. DERIET s'occupe de l'Académie départementale de la Manche (qui exista de 1850 à 1854) créée sous l'influence de la loi Falloux. Il y aurait encore à mentionner, au début et à la fin du volume, le travail de MM. BOURDAIS et DURAND sur le commerce et l'industrie de la toile en Bretagne au XVIII^e siècle et la notice biographique consacrée par M. H. SALOMON à Édouard Bamberger (1825-1910), ce patriote, strasbourgeois de naissance, qui fut député de la Moselle à l'Assemblée nationale de

Digitized by Google

1871, puis député de la Seine jusqu'en 1881. On ne peut que féliciter le Comité des travaux historiques de ce qu'il encourage et mette au jour ces études d'histoire locale, dont l'ensemble apprendra, peu à peu, à mieux connaître l'histoire générale du pays. R.

— Eugène SOL. *Le clergé du Lot sous la Terreur thermidorienne* (Paris, Champion, [1922], gr. in-8°, 102 p.). — M. l'abbé Sol, curé de Notre-Dame de Cahors, nous offre dans cette monographie départementale une très intéressante contribution à l'histoire générale de la grande crise religieuse qui doubla, pour ainsi dire, la crise politique de la Révolution. Il y raconte, d'après les documents réunis aux archives départementales, les tribulations auxquelles fut soumis le clergé du Lot après la journée du 18 Fructidor, qui ruina les espoirs, un instant très vifs, des royalistes de France. Là, comme ailleurs, de nombreux prêtres, portés sur la liste des émigrés, étaient rentrés en France, comptant sur le succès prochain des réactionnaires. L'étude de M. Sol nous montre, par de nombreux et topiques exemples, dans quelle situation fâcheuse se trouva tout ce personnel ecclésiastique réfractaire; il refusait, en général, le serment de haine à la royauté et à l'anarchie qu'on exigeait de lui, s'il voulait rester dans le pays; il demandait des passeports pour en sortir, « tout en étant bien décidé à y rester en se cachant » (p. 26); l'intransigeance de bon nombre de ses ouailles l'obligeait à affronter la prison ou la déportation, tandis que, livrés à eux-mêmes, bien des prêtres se seraient peut-être résignés à fuir ou à signer cette formule de serment, assez inoffensive au point de vue purement religieux. Nous signalons d'autant plus volontiers cette étude, avec les documents donnés en appendice, qu'elle est rédigée dans un esprit critique et scientifique qui fait trop souvent encore défaut aux travaux consacrés à ces chapitres spéciaux de l'histoire de la Révolution. R.

— Paul VIARD. *Les tribunaux de famille dans le district de Dijon, 1790-1792* (Paris, Tenin, 1921, in-8°, 35 p.; extrait de la « Nouvelle Revue historique du droit français »). — Par une loi du 24 août 1790, l'Assemblée nationale avait créé les tribunaux de famille pour juger les différends entre parents. M. P. Viard a entrepris d'exposer l'action de cette loi et d'en déterminer les compétences d'après un ensemble de documents inédits conservés aux archives départementales de la Côte-d'Or. Son but était de simplifier la procédure; ce furent surtout des hommes de loi (avocats, notaires, avoués, huissiers) qui furent, très naturellement, désignés dans ces litiges comme arbitres; mais on voit aussi figurer parmi eux des non-juristes, rétribués de façon variable et fonctionnant comme une espèce de jury mixte et interprétant, à l'occasion, la loi d'une façon assez libre. En somme, l'auteur croit pouvoir affirmer que l'impression « n'est pas défavorable à cette création hâtive de la Constituante »; elle fut d'ailleurs supprimée, comme contraire à la Constitution de l'an III, par une nouvelle loi du 9 ventôse an IV (28 février 1796). R.

Digitized by Google

— Commandant NEL. *Bonaparte au siège de Toulon.* Conférence faite au casino de Toulon le 4 mai 1921 (Toulon, impr. Mouton, 1921, in-8°, 62 p.). — Cette conférence est une espèce d'apologie assez superflue de Napoléon Bonaparte et de ses opérations contre la cité rebelle. L'auteur critique aussi bien MM. Arthur Chuquet et Paul Cottin que Krebs et Jung quand ils ne sont pas de son avis; il en veut surtout à Carteaux, ce « militaire bellâtre plein d'une bêtise sonore » (p. 21), tandis que Bonaparte est « pétri d'intelligence, de grâce légère, de malice et d'esprit ». « Toulon », dit M. Nel, « est la plus belle et la plus noble page de sa vie » (p. 48); il s'est « donné alors, avec un abandon sublime », et sa « figure plane de très haut au-dessus des mesquineries de la politique » (p. 50). A côté de ce lyrisme excessif, on peut louer la netteté de la démonstration en ce qui concerne l'action militaire durant les semaines de ce siège célèbre. L'auteur s'avance un peu trop en s'appuyant du témoignage de H. Beyle comme historien. « On sait », dit-il, « qu'il était difficile de le tromper » (p. 61). On sait aussi que Stendhal aimait à tromper ses lecteurs et que ses données ne sont pas toujours paroles d'évangile. — R.

— Maurice LEVAILLANT. *Splendeurs et misères de M. de Chateaubriand* (Paris, Ollendorff, 1922, 1 vol. in-16, 242 p.; prix : 12 fr.). — On a beaucoup écrit, on écrit encore, on écrira toujours sur Chateaubriand : ne demeure-t-il pas, après un siècle écoulé, l'un de nos plus prodigieux génies? Hier, c'était Albert Cassagne, dans un essai magistral et que sa mort douloureuse à Verdun laissera toujours inachevé, qui nous révélait la supériorité de l'homme d'action, que Chateaubriand était vraiment par essence, sur l'écrivain, qu'il ne fut jamais en réalité que par accident. Aujourd'hui, M. Maurice Levaillant nous apporte, sur quinze ans de cette vie publique (ceux qui s'écoulent de 1815 à 1829), des documents tout à fait inédits. Il s'agit des lettres que l'auteur de *René* écrivait à M. Le Moine, l'homme de confiance qu'il appelait, pour le récompenser d'une vie de complet dévouement et d'absolu désintéressement, son « ministre des Finances ». Or, avait déjà écrit Sainte-Beuve, « les finances de Chateaubriand seraient un chapitre à écrire de son histoire ». C'est précisément ce chapitre que M. Maurice Levaillant a entrepris. Toutefois, son livre, s'il satisfait pleinement au point de vue littéraire, déçoit un peu au point de vue historique, et il faut dire pourquoi. Sur le titre, on espérait une biographie, au moins partielle, de Chateaubriand sous la Restauration, et celle-ci eût été très particulièrement la bienvenue parce que la *Vie politique de François de Chateaubriand*, d'Albert Cassagne, a justement été interrompue à la date de 1814. Mais, soit qu'il n'ait pas voulu pénétrer sur le terrain proprement historique, soit qu'il ne l'ait pas osé, M. Levaillant ne nous apporte rien de cette sorte. Il se limite très strictement à éditer les lettres qu'une heureuse fortune lui a révélées récemment dans une collection d'archives privées et à les enchâsser dans un commentaire un peu ténu.

Digitized by Google

Il est vrai que l'intérêt de ces lettres suffit à en faire une œuvre de première importance. La Restauration n'est-elle pas l'époque où Chateaubriand s'est politiquement le mieux réalisé, celle des ambassades de Berlin, de Londres et de Rome, du congrès de Vérone aussi (et de la campagne électorale d'Orléans)? Ni auparavant, sous l'Empire, ni plus tard, sous Louis-Philippe, il ne jouera un rôle aussi en vue : la jalousie de Napoléon ou l'ingratitude des circonstances le reléguèrent à l'arrière-plan. Ici, au contraire, c'est à l'avant-scène qu'il parade. Quel beau livre était là en germe sur la carrière de l'ultra devenu en 1824 constitutionnel! Or, on n'en a que des épisodes. L'un des plus curieux assurément est le conjugal : que d'efforts déploie le pauvre grand homme pour empêcher sa femme de venir le rejoindre à Londres! La mémoire de la malheureuse épouse est mieux servie par la publication de cette correspondance que celle de son génial et égoïste tyran. Il est vrai aussi que le commentaire de M. Maurice Levaillant est de la plus rare qualité littéraire, celle du poète du *Miroir d'étain*. Son texte est souvent spirituel, quelquefois très brillant, toujours passionnant. Mais il nous pardonnera, dans une revue technique, de moins insister sur ses très remarquables dons d'écrivain et d'artiste que sur ce qui manque à son essai pour en faire aussi un livre d'histoire. Roger LÉVY-GUENOT.

— Édouard LÉVY. *Le manuel des prénoms*. Préface par Pierre MILLE (Paris, Rousseau et Cie, 1922, in-8°, VII-311 p.; prix : 10 fr.). — Si l'auteur, docteur en droit, sténographe au Sénat et secrétaire-rapporteur de la Commission de l'état civil, avait voulu uniquement nous montrer jusqu'où peuvent aller les aberrations humaines, il n'aurait pu choisir un sujet plus propre à démontrer ce penchant fâcheux. On ne sait vraiment de quoi s'étonner le plus, soit de l'absurdité de certains parents choisissant les prénoms de leur progéniture, soit des décisions de certaines administrations civiles ou judiciaires chargées d'approuver ou de rejeter ces choix. Le livre de M. Lévy, spirituellement préfacé par M. Pierre Mille. n'est d'ailleurs pas seulement un livre fort amusant à lire, c'est encore un livre fort utile à méditer. Car, à propos de prénoms, il aborde, sur le ton de la causerie, plus d'un chapitre de philosophie sociale et le traite avec humour et bon sens. Oserai-je dire qu'il a le défaut de s'étendre à l'infini sur une question au fond secondaire? Tout en admirant le labeur pénible qui lui a permis de réunir, à travers tous les villages de France, une ample moisson d'extravagances paternelles en ce qui concerne l'état civil, il me semble qu'une brochure d'une soixantaine de pages aurait suffi pour établir, sans conteste, les insuffisances de la loi qui régit actuellemeht la tenue des registres de nos mairies et guide insuffisamment les employés d'icelles ou leurs surveillants officiels, MM. les procureurs de la République.

L'ouvrage se compose de deux parties distinctes; dans la première l'auteur traite des prénoms contemporains, dans la seconde il nous

Digitized by Google

entretient des prénoms qui figurent au calendrier républicain de l'an II. C'est dans la première moitié que nous trouvons les plus beaux spécimens de cette glissade vers l'absurde, à laquelle se complaisent certains parents de nos jours. Qu'un père de famille affuble ses enfants, à la fin du XIXe siècle, des noms de *Minerve*, *Télémaque*, *Nestor* ou *Pythagore*, ce n'est déjà pas bien amusant pour les malheureux gosses; mais quand un autre appelle son fils *Que veut Dieu* et qu'un troisième donne à ses trois filles les noms d'*Automne*, *Hiver* et *Été*, on ne peut que plaindre ces victimes de l'inconscience paternelle. Et que dire de celui qui dénomme sa fille *Pancounette* et son fils *Églantin*, ou de celui qui inflige à ses pauvres petits, stigmatisés pour la vie, les prénoms de *Pierre-Ponce* et de *Clair-de-Lune!* Plus excusables sont les dénominations inspirées par l'enthousiasme patriotique. De même que, lors de la fête de la Fédération (juin 1790) à Strasbourg, on avait baptisé deux nouveau-nés sur l'autel de la Patrie des noms de *Charles-Fédéré* et de *Fortuné-Civique*, on a vu, de nos jours, des enfants baptisés *Jeoffrette*, *Namur*, *Alsace-Lorraine*, ou même des quatre prénoms des chefs de l'Entente, *Georges-Lloyd-Woodrow-Giuseppe*. Les chapitres relatifs au calendrier républicain de Romme sont moins curieux, non pas que l'auteur ait faibli, mais parce que les excentricités en sont trop connues et que, dès la fin de la Terreur d'ailleurs, les malheureux affublés des noms de *Carotte*, *Pervenche*, *Romarin*, *Ellébore*, etc., se sont certainement empressés de prendre d'autres prénoms.

Un chapitre particulièrement édifiant, le vingt-sixième, traite des *noms bizarres*. Quelle collection! *Angadresme*, *Olympiade*, *Urcissin*, *Osithe*, *Almédorine*, *Mahomet*, *Fragson*, *Fuscule*, *Appolise*, *Ambudiback*, etc., etc. : tout cela admis sans difficulté par les mairies du département de la Seine. Il y en a des centaines d'aussi effarants que ceux que je viens de citer, tirés des registres officiels. On admirera également le nombre des saintes, absolument inconnues, tirées des calendriers du moyen âge, qui ont fourni leurs prénoms aux enfants du sexe féminin dans certaines de nos provinces.

On peut promettre, en toute sécurité, quelques heures récréatives au lecteur du volume de M. Édouard Lévy; je ne voudrais pas affirmer qu'il réussira dans son effort pour corriger l'imperfection des lois et règlements de l'état civil (voir *Rev. histor.*, t. CXXXVIII, p. 279). Il y a bon temps que le ridicule ne tue plus en France, et je crains fort que tout l'esprit de Pierre Mille et de l'auteur ne change pas grand'chose à l'anarchie, souvent grotesque, de la situation actuelle. — R.

— Nous venons de recevoir deux magnifiques volumes : *les Bouches-du-Rhône, encyclopédie départementale*, publiés sous la direction de M. Paul MASSON, avec le sous-titre : *le Bilan du XIXe siècle*. Le tome IX est consacré au *Commerce* (1789-1914) et le tome X au *Mouvement social*. Quand elle sera complète, cette *Encyclopédie* comprendra seize volumes, qui ne peuvent être acquis que par sous-

Digitized by Google

cription au prix de 400 francs. Ont paru antérieurement le tome III : *les Temps modernes* (1482-1790) ; le tome VI : *la Vie intellectuelle* (au XIXe siècle) ; le tome XI : *Biographies* (du XIXe siècle) ; le tome XII : *le Sol* (géographie physique et biogéographie) ; le tome XIII : *la Population*. Au point où elle en est déjà parvenue, cette *Encyclopédie* se présente comme un véritable monument dû au généreux concours du Conseil général, de la ville de Marseille et de la Chambre de commerce. On peut souscrire, à Paris, à la maison Champion et, à Marseille, aux archives départementales.

— Jean DE PANGE. *Les libertés rhénanes. Pays rhénans, Sarre, Alsace* (Paris, Perrin et Cie, 1922, in-12, XLVII-369 p.; prix : 8 fr.). — Entre les trois pays mentionnés, la Rhénanie occupée par les troupes françaises, belges et anglaises, la région de la Sarre, qui sera gouvernée jusqu'en 1935 par la Société des Nations, et l'Alsace-Lorraine, qui a fait retour pour toujours à la France, M. Jean de Pange trouve des traits de ressemblance : ces pays où, au moyen âge, l'élément urbain a été prépondérant, ont toujours défendu avec énergie leurs libertés, les « libertés rhénanes », comme dit le titre. Puis ces pays sont surtout des pays catholiques. « Ne semble-t-il pas que depuis la Province Rhénane jusqu'à l'Alsace-Lorraine les diverses régions du bassin du Rhin, séparées par des étapes de l'histoire, présentent une remarquable unité spirituelle...? Par-dessus les frontières politiques et administratives, on sent circuler la vie de cette prodigieuse organisation catholique qui nulle part au monde n'est plus forte que dans l'antique Austrasie. Dans toutes ces régions, le parti catholique est le plus puissant, le mieux organisé en vue des luttes politiques, le plus résolu à défendre ses libertés. » De cette thèse, M. de Pange déduit la politique que la France doit suivre dans ces régions et aussi en Alsace-Lorraine ; il réclame le maintien en Alsace du « régionalisme » et des « libertés locales », et parmi elles il entend surtout l'école confessionnelle. Nous n'avons point à le suivre sur ce terrain. Nous faisons seulement remarquer que M. de Pange, comme tout constructeur de système, simplifie trop. La réalité des faits est infiniment plus complexe : ces villes, dont il montre l'épanouissement, Bâle, Strasbourg, Aix-la-Chapelle, Spire, Worms, Cologne même, ne se sont-elles pas constituées en s'affranchissant de la domination de leur prélat et la plupart d'entre elles n'ont-elles pas secoué, après le joug temporel, le joug spirituel et n'ont-elles pas adhéré à la Réforme? En Alsace, n'y a-t-il pas un parti libéral nombreux? Puis d'autres facteurs entrent en jeu, les intérêts économiques surtout, et M. de Pange le sait fort bien.

Laissons donc de côté le système qui relie les trois parties du livre, et lisons chaque partie pour elle-même. Nous y trouverons de nombreux renseignements puisés aux sources, d'excellentes observations d'un historien qui a vécu dans le pays, qui le connaît fort bien dans le passé et dans le présent. Dans la première partie, où nous retrouvons d'abord le texte de la conférence qu'il a publiée dans la *Rhéna-*

Digitized by Google

nie (cf. *Rev. histor.*, t. CXLI, p. 260), il a fort bien raconté l'armistice du 11 novembre 1918, d'après les documents publiés par les soins du gouvernement de M. Ebert (*Vorgeschichte des Waffenstillstands*), et aussi de l'installation de la haute commission interalliée; il fournit sur l'œuvre de M. Tirard maint détail curieux. Dans la seconde partie, on trouvera des pages excellentes sur l'organisation économique du pays de la Sarre, détaché en partie de la Prusse, en partie du Palatinat bavarois, et une bonne carte de ce pays; dans la troisième enfin, l'auteur montre le rôle du *Landtag* alsacien depuis sa constitution en 1911, raconte les journées de la « Révolution » de novembre 1918, puis les débuts de l'administration française. Il rend un hommage légitime à M. Millerand, commissaire général, et trace un joli portrait du Dr Pierre Bucher; pour tous ces faits qu'il nous fournit[1], le livre de M. Jean de Pange sera goûté, même par ceux qui seront tentés de discuter l'idée générale qui le domine. C. Pf.

— Stéphane Strowski. *La censive et le fief roturier en Bretagne. Contribution à l'étude du droit breton médiéval* (Paris, Boivin, 1922, in-8°, 291 p.; prix : 15 fr.). — La censive est un des modes de tenure les plus répandus et les plus souples du moyen âge. Ses règles varient, bien entendu, selon les régions, et son degré d'élasticité n'est pas partout le même. En même temps que M. Olivier Martin nous donnait une étude attentive de la censive parisienne dans son *Histoire de la coutume de Paris*, M. Stéphane Strowski, agrégé de philosophie et docteur en droit, écrivait sur la censive en Bretagne un mémoire qui est, je suppose, une thèse de doctorat en droit. Nous sommes si misérablement renseignés sur les institutions bretonnes au moyen âge qu'il faut encourager des travaux comme ceux-ci; sans apporter aucune information inédite, ils coordonnent du moins méthodiquement les renseignements fournis par les chartes et les coutumes. Le sujet avait été déjà abordé, notamment par M. Henri Sée que M. Strowski cite souvent. Mais on trouvera ici un travail à peu près complet, qui manquait, sinon sur les origines de l'institution (il est difficile d'ailleurs de s'en faire une idée nette), du moins sur sa physionomie à l'époque franque, telle que nous la représente le cartulaire de Redon, et sur son développement à l'époque féodale. Les contrats d'accensement, la nature des objets concédés, les différentes sortes de censitaires, les droits du seigneur censier, l'extinction de la censive, le retrait censier, etc., sont décrits avec de nombreux exemples. L'idée principale du livre est que, en Bretagne, la distance

1. M. de Pange s'occupe beaucoup de l'Université, qu'il connaît bien; pourtant il est inexact de dire, p. 336. « M. Millerand obtint des chambres une dotation de vingt-sept millions, pour aménager les bâtiments universitaires ». En réalité, le gouvernement accorda au début, pour mettre les bâtiments en état, une somme qui se monte environ à cinq millions; depuis, il maintient chaque année au budget extraordinaire de l'enseignement supérieur d'Alsace environ un million pour l'exécution du plan général d'aménagement des diverses facultés.

Digitized by Google

est très petite entre la tenure noble et la censive, et que c'est avec justesse que la censive est souvent, dans les textes, appelée *feodum* : « La censive est un fief véritable, dont le possesseur peut se dire, à sa manière, propriétaire, avec une manière d'autorité sur d'autres sujets, les sous-censiers. Ce n'est pas une tenure en marge de la féodalité; encore qu'elle ait beaucoup de caractères extra-féodaux, c'est une tenure féodale. » Il y a une solidarité morale entre le seigneur et le censitaire; ils sont attachés l'un à l'autre par un lien de foi et d'amour. Je ne crois pas que l'originalité de la censive bretonne soit aussi grande que le prétend M. Strowski. Il y a, ailleurs, des exemples de foi et hommage prêtés par un censitaire à son seigneur, et il n'est pas exact que le retrait censier ne se rencontre qu'en Bretagne. D'autre part, n'est-ce pas jouer un peu sur les mots que de dire : en Bretagne, la censive est un fief? Le vocabulaire des institutions du moyen âge était imprécis; l'historien est obligé de repousser les confusions de termes que présentent les textes et d'adopter des expressions dont le sens soit le même pour tous les savants. Le mot « fief » évoque pour nous les obligations vassaliques d'ost, de conseil et de plaid, et, puisque M. Strowski reconnaît (p. 170) qu'elles ne sont pas imposées au censitaire breton, il s'ensuit que la censive bretonne est moins originale que ne pourrait se le figurer un lecteur un peu pressé ou inexpérimenté et qu'elle diffère essentiellement de ce qui, à nos yeux, constitue le fief. Ch. P.-D.

— *Haut commissariat de la République française en Syrie et au Liban. La Syrie et le Liban en 1922* (Paris, Émile Larose, 1 vol. in-8°, 1922, 376 p.; prix : 12 fr.). — Voici le tableau le plus complet qu'on ait encore publié de l'activité française dans le Levant au cours des dernières années. Une sobre analyse géographique introduit l'ouvrage, avec un bon croquis (p. 27 à 35) : suit un historique sommaire de l'occupation française en Syrie et en Cilicie (p. 38 à 50), depuis l'accord Georges Picot-Sykes de 1916 jusqu'à 1922, avec les difficultés fayçaliennes, la lutte contre le nationalisme turc et la chute de l'émir. On appréciera encore des études sur les populations (villes, tribus nomades, religions, p. 51 à 63), les services du haut commissariat, soit administratifs (p. 64 à 71), soit judiciaires (p. 72 à 91), soit financiers (p. 93 à 106), sur l'instruction publique (p. 107 à 114), sur les travaux publics : ports, chemins de fer et routes (p. 125 à 162), sur le commerce (p. 173 à 202), sur l'agriculture (p. 203 à 238), sur les ressources minérales, l'industrie, le régime du travail et le recrutement de la main-d'œuvre, l'assistance publique, les services fonciers, etc.

On ne peut achever cette lecture sans demeurer frappé de l'importance de l'œuvre réalisée en si peu de temps par la puissance mandataire. D'un pays ruiné par la guerre, la famine, le pillage et l'assassinat, qui avait, lors de l'entrée des troupes alliées, l'apparence d'un immense charnier, la France a su déjà faire un pays d'abord ordonné et sûr, ravitaillé, pourvu d'hôpitaux et de dispensaires, bientôt salubre, et qui sera riche, car il a des sources vives de prospérité,

Digitized by Google

dans son sous-sol comme dans son sol. Mais la France n'est en Syrie que depuis peu de mois, et la solution d'aussi vastes problèmes exigera parfois de longues années. L'œuvre du général Gouraud et de ses services apparait remarquable, en dépit des lourdes difficultés.

Quelques pages brillantes de M. Georges Vayssié, directeur du journal *la Syrie* et secrétaire général du Touring-Club de Syrie et du Liban, soulignent la beauté des sites. Il n'est pas de plus merveilleuse terre de tourisme, car le pittoresque de la nature s'y unit au pittoresque de l'histoire (p. 363 à 371). Là sont nées toutes les religions, là ont passé en longs cortèges tous les conquérants; la Syrie est une terre incomparable de pèlerinage et d'archéologie. R. L.-G.

— Roger H. SOLTAU. *The World of to day. French parties and politics* (Londres, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1922, 1 vol. in-12, 79 p.). — Intéressant essai d'analyse : 1° de la constitution de 1875, telle que l'usage l'a déformée en un demi-siècle; — 2° des problèmes de notre administration publique, dont l'histoire est simplifiée et ramenée à deux étapes essentielles : la centralisation napoléonienne et les tentatives actuelles et projets de décentralisation et de régionalisme; — 3° de l'évolution des partis politiques sous la troisième République. M. Soltau distingue trois périodes, l'une de formation entre 1877 et 1899, l'autre de gouvernement radical de 1899 à 1914, la troisième depuis 1914. On pourrait contester le principe de cette division, aussi bien d'ailleurs que l'interprétation de plus d'un fait. 1899 est la date de l'arrivée au pouvoir de Waldeck-Rousseau, qui sans doute fonda le bloc républicain, mais qui n'était pas un radical, et que d'ailleurs d'authentiques radicaux avaient précédé à la présidence du Conseil : Léon Bourgeois en 1895-1896, Henri Brisson en 1898. D'autre part, les radicaux ont encore eu l'influence dominante dans les ministères de 1914 à 1917 au moins, pendant trois années de la guerre; — 4° enfin M. Soltau tente de dégager et de comparer l'importance des divers partis politiques actuels. Son analyse reste assez superficielle, comme nécessairement dubitatives ses conclusions. Il y a mieux à faire que de se demander si la vraie France est « celle de Pascal ou de Voltaire, de Rousseau ou de Napoléon, de Jaurès ou de Barrès ». La bibliographie est assez courte; nous nous permettrons d'indiquer à l'auteur que la plupart des problèmes qu'il effleure viennent d'être abordés dans une revue française que nous avons déjà signalée et qui s'intitule *Politica*. R. L.-G.

— VIVIEN DE SAINT-MARTIN et SCHRADER. *Atlas universel de géographie*, dressé sous la direction de F. SCHRADER (Paris, Hachette, 1923). — La vingt-sixième livraison présente un intérêt exceptionnel, puisque les cartes qu'elle contient marquent les remaniements les plus considérables de l'Europe centrale : n° 29, Allemagne orientale, Pologne et Tchéco-Slovaquie; n° 32, États danubiens (les limites orientales de la Grèce sont encore à l'état d'attente); n° 37, Russie, feuille sud; n° 39, Asie politique; n° 40, l'énorme Asie russe.

Digitized by Google

C'est l'énigmatique et prodigieuse Russie qui retient surtout l'attention.

— Septime GORCEIX. *Le miroir de la France; géographie littéraire des grandes régions françaises* (Paris, Delagrave, 1923, in-18, IX-384 p.; « Collection Pallas »). — Dans ce charmant petit livre, chaque région de la France est décrite d'après des morceaux empruntés à des écrivains de langue française : poètes, romanciers, historiens et géographes, depuis Lamartine jusqu'aux plus récents, tels que Verhaeren ou les frères Tharaud. Chaque région est, en outre, précédée d'une notice où l'auteur montre qu'il n'est pas moins bon géographe que fin lettré. Ch. B.

— René FAGE. *Les clochers-murs de la France* (Paris, Société générale d'imprimerie et d'édition, 1921, in-8°, 106 p.). — Recherches sur le type des églises où les cloches sont placées non dans une tour, mais dans le mur même de la façade exhaussé et percé d'autant d'ouvertures qu'il y avait de cloches. Ce sont en général des églises pauvres, dont beaucoup remontent à l'époque romane. L'auteur en a compté au moins 1,600, réparties sur tous les points du territoire français et même hors de nos frontières.

Grande-Bretagne. — Colonel H. C. WYLLY. *A Life of Lieutenant-General Sir Eyre Coote.* Préface du général Sir Charles MONRO (Oxford, at the Clarendon Press, 1922, in-8°, x-168 p.; prix : 24 sh.). — Le nom du général Coote est associé à la perte des possessions françaises de l'Inde. Après avoir fort mal débuté dans la carrière militaire en se faisant casser de son grade pour lâcheté à l'affaire de Falkirk, Sir Eyre Coote, réhabilité et admis à nouveau dans les cadres, fut envoyé dans le Bengale au commencement de la guerre de Sept ans. Sous les ordres de Clive, il joua un rôle important à la prise de Chandernagor et à la bataille de Plassey, qui donna aux Anglais tout le nord-est de la péninsule. Investi ensuite du commandement de l'armée de Madras, il défit Lally-Tolendal, le refoula dans Pondichéry et l'obligea à capituler. Vingt ans après, les Anglais se trouvaient menacés dans la même région par Haïder Ali, que devait soutenir un petit corps expéditionnaire français amené par Suffren. Coote réussit à battre en plusieurs rencontres le puissant souverain du Mysore avant l'arrivée des vaisseaux et des troupes qu'il attendait d'Europe. L'intervention de Suffren fut ainsi rendue stérile, malgré les succès qu'il remporta sur mer et sur terre, mais trop tard.

L'exposé très nourri du colonel Wylly nous montre en Coote un chef capable et hardi, toujours prêt à prendre le parti le plus audacieux, sans se laisser intimider par le nombre de ses ennemis, dont les effectifs furent parfois dix fois supérieurs aux siens. Il sut aussi former une armée solide, qui le suivait aveuglément. Mais, en dehors de ses vertus militaires, il semble douteux qu'il ait possédé beaucoup de qualités. Ses adversaires l'ont représenté comme un politique médiocre, plein d'ambition et de vanité, autoritaire, aimant l'argent

Digitized by Google

et le faste. Seule une mort prématurée l'aurait mis à l'abri des poursuites dont son chef et ami Warren Hastings fut l'objet. Son biographe ne réussit pas à dissiper l'impression que laissent ces accusations. D'ailleurs, dans toute l'histoire de l'Inde au XVIIIe siècle, le plus rare héroïsme alterne à chaque pas avec la trahison, la prévarication et l'avilissement sous ses pires aspects. Les soldats des deux partis désertent, prennent du service chez l'ennemi; les chefs se disputent, se dénoncent afin de s'arracher les places où l'on peut piller sans contrôle. Un des chapitres les plus pittoresques de l'ouvrage du colonel Wylly est celui dans lequel il décrit la vie d'intrigues et de querelles qu'on menait à Calcutta. Son volume fait la part égale aux dissensions des fonctionnaires et aux opérations de guerre. L'auteur a utilisé, en plus des sources déjà connues, les archives privées de la famille Coote. Cette documentation inédite lui a permis d'étoffer son récit, mais elle l'a exposé aussi à la tentation d'y incorporer de longues citations, tentation à laquelle il n'a pas toujours su résister.

Réginald KANN.

— Mathieu LELIÈVRE. *John Wesley, sa vie et son œuvre* (Paris, en dépôt à la chapelle Malesherbes, 1922, in-8°, 519 p., 4e édition refondue). — Nous avons eu déjà l'occasion de mentionner (t. CXL, p. 267) la troisième édition de cette excellente biographie, parue en 1883. Depuis quarante ans des travaux considérables ont paru en Angleterre sur le fondateur de l'Église méthodiste; c'est ainsi que nous possédons maintenant toutes les œuvres de John Wesley et surtout son Journal (qui manquent à la Bibliothèque nationale). M. Lelièvre a jugé utile de reprendre son travail et de le compléter à l'aide de ces riches matériaux. Œuvre de saine érudition et de piété éclairée où l'on apprend à connaître, estimer, admirer une des âmes chrétiennes qui ont fait le plus d'honneur à l'humanité. N'oublions pas que l'Église méthodiste comprend actuellement plus de dix millions de membres répartis en Angleterre, aux États-Unis, au Canada, jusqu'au Japon, et que sa fondation a été la principale cause du réveil religieux en Angleterre depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle. — Sur un détail bien humble concernant l'attaque de Carrickfergus par le corsaire français Thurot en 1756, on nous permettra de rappeler l'article de M. Malo dans notre *Revue* (t. CXXVIII, p. 20). M. Lelièvre y aurait trouvé quelque précision que Henri Martin, auquel il renvoie, ne donne pas, et M. Malo, à son tour, trouvera un supplément d'information dans le livre de M. Lelièvre (p. 257). Ch. B.

— Y. M. GOBLET. *La frontière de l'Ulster* (Paris, Armand Colin, 1922; extrait des « Annales de géographie », t. XXXI). — Les conclusions de l'auteur sont très nettes : ni la géographie physique, ni la géographie politique ne peuvent fournir de bases pour tracer cette frontière. Il n'existe pas davantage, d'une part une Irlande du Nord protestante et unioniste, d'autre part une Irlande du Sud catholique et nationaliste. Il faut donc se rallier au vœu formulé en terminant

Digitized by Google

par l'auteur : « Il n'existe qu'une seule Irlande, dont il faut souhaiter que les deux parties s'unissent un jour en un même État. »

— *The historical register of the University of Cambridge. Supplement, 1911-1920* (Cambridge, at the University Press, 1922, in-8°, VII-280 p.; prix : 8 sh. 6 d.). — Nous avons annoncé en son temps (t. CXXVII, p. 359) ce Répertoire historique. Le supplément n'a pas l'utilité seulement de mettre à jour les indications sur l'histoire de l'Université pendant les dix dernières années, il ajoute quatre sections nouvelles : 1° pour les étudiants qui se sont livrés à des recherches scientifiques et qu'on désigne depuis 1913 sous le nom de « Research students »; 2° pour les diplômes d'honneur (« Honorary degrees ») conférés depuis 1882; 3° pour les diplômes conférés aux étudiants depuis 1875 et 4° pour tous les membres de l'Université qui ont, dans quelque emploi que ce soit, pris part à la guerre.

Islam. — ʿALI TABARI. *The book of religion and empire*, a semi-official defence and exposition of Islām..., translated by A. MINGANA, D. D. (Manchester, University Press, 1922, 1 vol. in-8°, XXIV-174 p.; prix : 10 sh. 6 d.). — M. A. Mingana est un des conservateurs des manuscrits à la bibliothèque de John Rylands et lecteur d'arabe à l'Université de Manchester; il a eu la bonne fortune, dans le département confié à ses soins, de mettre la main sur un manuscrit paraissant unique et contenant le *Kitâb ed-dîn wèd-daula*, apologie de l'islamisme écrite sous le règne du khalife abbasside Motawakkil, qui régna de 847 à 861 de notre ère. Rien que par la date, cet ouvrage mérite d'attirer l'attention. L'auteur n'a que le surnom ethnique de commun avec le fameux historien et commentateur du Coran, Mohammed ben Djérîr et-Tabarî, qui l'a d'ailleurs connu; il s'appelait ʿAli ben Rabban et avait été secrétaire du rebelle Mâzyâr; il s'était converti à l'islamisme entre les mains du khalife El-Moʿtaçim; il était médecin et donna des leçons au célèbre Rhazès; il écrivit le *Kunnâch*, qui paraît être le même ouvrage que le *Paradis de la médecine*, souvent cité par les auteurs arabes. Sa conversion à l'islamisme a été sincère; il s'était convaincu de la vérité de la religion dominante et ne cache pas, dans son apologie, sa qualité d'ancien chrétien, qui se révèle d'ailleurs par les très nombreuses citations de l'Ancien et du Nouveau Testament qu'il est amené à faire.

Son procédé de documentation et de discussion est fort simple; il prend, par exemple, dans la Bible, dont il connaît surtout la version syriaque, la Pechîtô, les passages que l'on interprète communément comme se rapportant à l'annonce d'un Messie futur, et il prétend y retrouver des allusions à la mission de Mahomet. C'est ainsi qu'il prend successivement les psaumes de David et les livres des Prophètes et même les Évangiles. Voici un de ses arguments, qui a paru tellement frappant aux apologistes musulmans qu'ils l'ont répété à l'envi : « Comment dit-on en syriaque : *Gloire à Dieu?* C'est *Chubha l'alâha;* si l'on traduit *chubḥa* par *hamd* (« gloire » en arabe),

Digitized by Google

Mechabbeha correspondra en conséquence à Mohammed. » Et le tour est joué. Mais si ce mot araméen ne répond pas exactement au vocable arabe qu'on lui compare? L'argument connu du Paraclet n'a eu garde d'être négligé, mais ʿAli Tabari pose la question d'une autre façon : pour lui, il s'agit de calculer la valeur numérique des lettres.

La traduction paraît avant le texte arabe, mais celui-ci est en préparation et verra le jour au printemps de cette année. Les arabisants pourront alors juger de la fidélité avec laquelle M. Mingana a rendu la phraséologie de son manuscrit; il y a tout lieu de la croire bonne. On voit, par ses notes, qu'il connaît bien le syriaque et la liturgie des Araméens. Cl. HUART.

Italie. — Arrigo SOLMI. *La storia del diritto italiano* (Rome, Fondazione Leonardo per la cultura italiana, 1922, 97 p.; prix : 3 l. 50; collection des « Guide bibliografiche »). — Comme le petit volume de M. Pietro Egidi signalé dans notre dernière livraison (t. CXLII, p. 274), celui de M. Solmi est avant tout une bibliographie; on y trouvera un choix des travaux publiés sur le droit italien pendant le dernier demi-siècle, Dans la préface, l'auteur a résumé l'histoire de la science du droit en Italie depuis Vico jusqu'à nos jours.

— SAINT ANTONIN. *Une règle de vie au XV^e siècle.* Traduction de M^me^ THIÉRARD-BAUDRILLART. Préface de Mgr BAUDRILLART (Paris, Perrin, 1921, in-16, XXXII-208 p.; prix : 7 fr.). — Sous ce titre, M^me^ Thiérard-Baudrillart donne la traduction française de l'*Opera a ben vivere*, petit manuel de règles religieuses à observer dans le monde, écrit par saint Antonin, archevêque de Florence, pour Dianora Tornabuoni, et probablement aussi pour la fameuse Lucrezia Tornabuoni, mère de Laurent le Magnifique. Les deux manuscrits de ce traité ont été découverts en 1858 par F. Palermo; son édition est devenue presque introuvable, de sorte que la traduction de M^me^ Thiérard-Baudrillart pourra être utile à ceux qui veulent connaître la Florence du XV^e^ siècle sous tous ses aspects. Mgr Baudrillart a bien mis en lumière, dans sa préface, l'intérêt que présente pour les historiens l'*Opera a ben vivere*. Dans la Florence de Benvenuto Cellini, il y avait — si les prescriptions fort rigoureuses de saint Antonin étaient scrupuleusement appliquées, ce qu'il est difficile d'assurer — des femmes qui passaient la plus grande partie de leur vie en oraisons. Tel est, en deux lignes, le résumé des notes qu'un historien peut prendre en lisant ce petit livre, où l'on ne trouvera point d'anecdotes caractéristiques sur la vie florentine, mais seulement des sermons — assez ennuyeux — et des recommandations pieuses. Au reste, M^me^ Thiérard-Baudrillart adresse sa traduction « aux âmes désireuses d'avancer dans les voies de la vertu et de la piété ».

Ch. P.-D.

— Giuseppe PRATO. *Francesco Ferrara a Torino, 1849-1859* (extrait des « Memorie della Reale Accademia delle scienze di Torino », sér. II, t. LXVI, 1923, in-4°, 56 p.). — Dans ce mémoire, qui dépasse,

Digitized by Google

d'ailleurs, l'objet strict auquel il est consacré, on trouve, en particulier, sur le misonéisme et le « piémontisme » du corps professoral à Turin des indications curieuses. Les persécutions dirigées par ses collègues contre Ferrara n'empêchèrent pas celui-ci de fournir aux étudiants un enseignement remarquable, aux périodiques économiques des contributions abondantes et variées; leçons et articles étaient également inspirés par la doctrine essentielle du système de Ferrara, celle de la liberté, particulièrement en matière de prêt à intérêt, de crédit bancaire et d'enseignement. Cette doctrine trouvait d'ailleurs en Piémont un milieu favorable, car, en dehors des « démagogues noirs et rouges », on constate dans ce pays l'existence d'un fort courant libéral dont M. Prato a, dans d'autres travaux, étudié les manifestations. Ajoutons enfin que Ferrara était un Sicilien et que, par là, il s'est trouvé amené à ne pas partager tous les points de vue de Cavour en matière politique ou économique : ainsi le « municipalisme » a-t-il eu des effets nocifs, même dans le domaine scientifique. — G. Bn.

Lithuanie. — Georges Morestre. *Vilna et le problème de l'Est européen* (Paris, 1922, éditions Bossard, 1 vol. in-16, avec 4 photographies; prix : 4 fr. 80). — Entre tous les problèmes territoriaux et politiques qu'a posés l'écroulement de l'empire des Romanof, et dont la solution, pour malaisée qu'elle apparaisse encore, est pourtant indispensable au rétablissement définitif de la paix en Europe, figure le conflit lithuano-polonais au sujet de l'attribution de la ville de Vilna et de la province dont elle est le chef-lieu. Ce conflit est doublement intéressant, en ceci d'abord qu'il présente « un cas extrêmement curieux d'évolution historique », en cela ensuite que la question de Vilna, dépassant le cadre local et même régional, intéresse toute la politique européenne. L'Allemagne, déjà maîtresse du marché lithuanien, toute-puissante à Kowno, veut, en effet, voir dans la Lithuanie un couloir économique entre elle et la Russie soviétique : or, ce couloir ne serait direct que si Vilna était incorporée à la Lithuanie. Si, au contraire, cette clef des routes de Kœnigsberg à Moscou est rattachée à la Pologne, la liaison germano-bolchevique n'est plus assurée et le trafic est surveillé.

Il ne s'agit pas seulement ici d'hypothèses de guerre. La ceinture d'États créés en 1919 entre l'Allemagne et la Russie fut comparée, rappelle M. Morestre, par un ministre des Affaires étrangères français, à une barrière de fil barbelé. Aujourd'hui, c'est pour la paix que l'Europe veut s'organiser, et la métaphore du fil de fer, toute naturelle au lendemain de l'armistice, ne répond plus à la réalité. La Pologne ne veut pas isoler la Russie de l'Europe; au contraire, intéressée à la reconstruction de ce grand pays et amie de la France, elle est plus intéressée qu'aucune nation orientale à la reprise des relations normales au delà du Niémen. Si elle souhaite Vilna, c'est justement pour empêcher la Lithuanie de Kowno, fascinée par le mirage germano-bolchevik, de troubler la paix européenne. C'est aussi pour respecter la volonté populaire. La Lithuanie n'est pas une annexe de la Prusse

Digitized by Google

orientale, elle est le prolongement naturel et l'alliée désignée de la Pologne. La France est particulièrement intéressée à exercer dans cette région une action bienfaisante et apaisante. Souhaitons que Vilna, qui a toujours eu une grosse influence sur Kowno, réussisse à éloigner cette dernière de Berlin et à l'attirer vers un accord avec Varsovie. La paix dans l'Est européen en serait consolidée fortement.

A signaler un tableau pittoresque de Vilna, cité d'allure italienne à l'entrée des steppes russes (p. 19 à 32), un résumé exact et vivant de son histoire (p. 33 à 53), qui a été le rayonnement d'un génie « latin et occidental », enfin une analyse précise et détaillée du conflit lithuano-polonais (p. 54 à 88), des négociations à la Société des Nations et de leur échec (p. 89 à 106), avec l'esquisse d'une solution française (p. 107 à 129). Roger LÉVY-GUENOT.

Portugal. — M. C. MANFRONI, sous le titre de *Magellanica*, groupe, dans la *Rivista marittima*, juillet-août 1922, les données essentielles sur la vie et les voyages du grand navigateur portugais; des croquis précis illustrent ces pages pleines d'intérêt. — L'architecture navale au temps de Magellan a été étudiée par M. G. DA FONSECA dans les *Anals do club militar naval*, octobre-décembre 1921. — Un des marins qui firent partie de l'expédition dirigée par Magellan, l'Espagnol Juan Sebastián Del Cano, à qui revint l'honneur d'avoir effectué le premier tour du monde, a été étudié par M. Fernando DE CARRANZA dans la *Vida maritima*, 30 septembre 1922. G. BN.

Roumanie. — N. IORGA. *Formes byzantines et réalités balkaniques* (Paris, H. Champion, 1922, in-8°, 190 p.; prix : 5 fr.). — Dans une série de leçons qu'il a faites à la Sorbonne en juin 1922, M. Iorga s'est proposé de montrer, d'une part, comment les barbares d'origine slave sont venus se superposer dans les Balkans aux anciennes populations soumises par Rome; d'autre part, quelles relations ils ont entretenues avec la capitale de l'Empire romain désormais transférée à Constantinople et pourquoi leur principale ambition fut toujours de s'emparer de cette ville, débouché nécessaire pour leur commerce maritime. Leurs efforts furent stériles, stérile aussi leur imitation des formes byzantines; mais le vieux levain de la latinité ne cessa jamais de fermenter; à partir du XIII[e] siècle, l'infiltration latine prépara la victoire finale de l'esprit occidental qui s'est réalisée de nos jours. Ch. B.

— *Anuarul Institului de Istorie Națională*. Publicat de Alex. Lapedatu si Lupas (Cluj, 1922, 1 vol. in-8°, 434 p.). — L'Université de Cluj, en Transylvanie, déploie une activité féconde qu'on peut comparer à celle de l'Université de Strasbourg. L'*Institut d'histoire nationale* de cette Université, fondé en 1920, a entrepris, entre autres innovations heureuses, la publication régulière d'un *Annuaire* où doivent être groupés des travaux et des documents concernant l'histoire nationale.

L'*Annuaire* de 1921-1922, publié sous la direction de MM. Alex.

Digitized by Google

Lapedatu et Ioan Lupas, est une riche contribution aux travaux historiques roumains. En voici une rapide analyse : Alex. LAPEDATU : Nouvelles circonstances du développement de l'historiographie nationale (leçon d'ouverture du cours de l'histoire ancienne des Roumains où est rappelé le grand exemple de Mihaïl Kogălniceanu). — I. LUPAS : Facteurs historiques de la vie nationale roumaine. — Alex. LAPEDATU : Mihnea le Mauvais et les Hongrois, 1508-1510 (ce prince, successeur de Radu le Grand, 1495-1508, qui avait tenu une sage politique d'équilibre entre les Turcs et Hongrois, meurt assassiné dans des circonstances tragiques). — Alex. LAPEDATU : Petru Maior dans le cadre de la vie nationale et intellectuelle de son époque (à l'occasion du centenaire de sa mort). — I. LUPAS : Les écrits historiques de Petru Maior. — Sextil PUSCARIU : Les opinions de Petru Maior sur la langue roumaine. — I. LUPAS : La plus vieille revue littéraire roumaine (un journal roumain imprimé à Vienne, 1793-1794, pour être envoyé parmi les populations roumaines attire l'attention du gouverneur de Transylvanie, Banffy, qui l'accuse de propager les idées révolutionnaires françaises). — N. BANESCU : Les plus anciennes informations byzantines sur les Roumains du Bas-Danube (les sources byzantines confirment les opinions de N. Iorga sur la formation des principautés roumaines). — N. DRAGANU : Le plus ancien livre rakoczyanien (le premier livre roumain imprimé à Alba-Iula dans la typographie de Georges Rakoczy Ier, prince de Transylvanie depuis 1630; cette étude est une contribution de premier ordre aux recherches érudites sur l'imprimerie des livres roumains). — Silviu DRAGOMIR : Les Valaques de Serbie aux XIIe-XVe siècles. — Romul VUIA : Légende de Dragos. — I. L. : Correspondance de Saguna avec Filaret Scriban (1860). — Une série de comptes-rendus signés par I. Lupas, Draganu, Bogrea, E. Stoica, I. L.

Septime GORCEIX.

— Marcel GILLARD, agrégé de l'Université. *La Roumanie nouvelle* (Paris, Félix Alcan, 1922, in-8°, 216 p.; « Bibliothèque contemporaine »; prix : 9 fr.). — Les nouveaux États de l'Europe orientale ont fourni matière, ces dernières années, à de nombreuses publications. Mais le lecteur avisé se montre à juste titre de plus en plus méfiant à l'égard d'ouvrages qui visent, pour la plupart, des buts plus ou moins avoués de propagande. M. Marcel Gillard, par sa documentation soignée, sa clarté d'exposition, son visible effort d'impartialité, calme cette méfiance et fournit un tableau de la Roumanie d'après guerre qui est une œuvre probe et consciencieuse. La *société roumaine* est étudiée en quatre chapitres : la population de la Roumanie nouvelle, la classe rurale et la classe ouvrière, les classes supérieures, les classes moyennes. L'auteur marque avec justesse que le peuple roumain est essentiellement un peuple rural; aussi étudie-t-il avec soin la grande réforme agraire votée en juin 1919 et dont le texte, adopté en juillet 1921 par la Chambre et le Sénat, est introduit définitivement dans la législation. On souhaiterait que le chapitre consacré aux minorités ethniques fût plus nourri et n'entrât point dans le même cadre géné-

Digitized by Google

ral que les précédents. La *crise économique* qui sévit intensément depuis la fin des hostilités est exposée dans ses grandes lignes. Le pays possède d'incontestables richesses naturelles, mais la sous-production est indéniable : la production de naphte ne représente que les 3/5 de la production d'avant guerre; dans l'ancien royaume la production du blé en 1921 atteignait 50 °/₀ de la récolte moyenne d'avant 1916. Les causes de cette crise sont multiples : la réforme agraire (mal nécessaire et passager), la pénurie de main-d'œuvre, le manque d'outillage et, surtout, l'insuffisance du matériel ferroviaire[1] (au mois de septembre 1920 : 15 à 30 wagons-citernes en circulation quotidiennement alors qu'il en aurait fallu 180; 500 locomotives en circulation alors que 5,000 auraient été strictement nécessaires). Cette crise économique entraine la redoutable instabilité financière qui est exposée avec des statistiques puisées à de bonnes sources. La dernière partie de l'ouvrage est réservée à l'*évolution politique*. Avant la guerre, le roi Carol faisait succéder au pouvoir les deux grands partis traditionnels : le parti conservateur et le parti libéral, mais ce bel équilibre a été rompu par la mort du roi, par la guerre, par l'avènement du suffrage universel. Les ministères et les parlements se sont succédé sans que puisse s'établir un véritable ordre politique reposant sur le libre jeu des institutions démocratiques. L'examen de la politique étrangère depuis la Conférence de la paix permet de se rendre compte de l'attitude amicale de la Roumanie vis-à-vis de la Tchéco-Slovaquie, de la Yougoslavie, de la Pologne, de la Grèce et de ses craintes vis-à-vis de la Hongrie, de la Bulgarie et des soviets moscovites. S. G.

— Constantin C. DAMIAN. *Les Banques populaires en Roumanie*. Thèse de doctorat soutenue à la Faculté de droit de Paris (Paris, 1922, in-8°, 108 p.). — La Roumanie, ancien pays d'immenses domaines fonciers, se transforme depuis la dernière réforme agraire en un pays de petites propriétés où la classe rurale est appelée à jouer un rôle important; aussi était-il très intéressant d'étudier cette institution des Banques populaires roumaines qui sont en grande majorité des sociétés coopératives de crédit rural. Dans la première moitié du XIXe siècle, la situation de la classe paysanne en Roumanie était, à tous les points de vue, très arriérée. Les *boyards* éclairés qui auraient pu s'intéresser au sort des paysans étaient accaparés par des préoccupations nationales dans ces principautés danubiennes, divisées et menacées sans cesse par les ambitions de l'Autriche-Hongrie et de la Russie. Mais, après l'union des principautés, l'attention fut attirée sur le problème social. En 1864, après le coup d'État d'Alexandre Ier Cuza, un homme politique de large envergure, Mihail Kogalniceanu, réalisa une première grande réforme agraire.

1. Voir sur ce point la brochure de M. Georges Popesco, directeur général des ports et des voies de communication par eau : *le Relèvement économique de la Roumanie: augmentation et modernisation de l'outillage national* (Paris, Félix Alcan, in-8°, 70 p., avec une carte; prix : 3 fr. 50).

Digitized by Google

Les paysans purent désormais devenir propriétaires, mais, pour mettre leurs quelques lopins de terre en valeur, ils manquaient d'avances. Ils empruntèrent. Alors ce fut dans toute la Roumanie un véritable pullulement d'usuriers prêtant, en général, de 250 °/₀ à 500 °/₀ : tout le travail du paysan passait dans la bourse du prêteur juif ou arménien, tapi dans chaque village comme une araignée dans sa toile. Pour porter remède à cette calamité, en 1881, sous un ministère J.-C. Bratianu, on créa des « Crédits agricoles », mais cette entreprise n'aboutit point. Cependant, un homme d'une éminente valeur scientifique et politique, Spiru Haret, en même temps qu'il travaillait au développement de l'instruction chez les paysans, parvint à établir les bases d'un crédit populaire. Ces idées de sociétés de crédit pour le travail avaient eu des partisans en France au milieu du XIXe siècle, mais c'est surtout en Allemagne, grâce à l'initiative de Reiffeisen et de Schulze-Delitsch, qu'elles avaient été puissamment réalisées (cf. Richard Fink, *Das Schulze-Delitzschische Genossenschaftswesen und die modernen genossenschaftlichen Entwicklungtendenzen*. Iéna, 1909). Ce furent ces sociétés de crédit rural allemandes qui servirent de modèle pour l'institution des Banques populaires roumaines. La loi du 28 mars 1903 donne en Roumanie personnalité juridique aux sociétés coopératives de crédit rural appelées « Banques populaires rurales ». M. Damian, d'après le texte de cette loi qu'il donne en appendice, étudie la constitution et l'administration de ces banques (assemblée générale, conseil d'administration, commission des censeurs, fonctionnaires) et le rôle de la Caisse centrale, organe supérieur de crédit et aussi de contrôle sur toutes les Banques populaires et sur les Banques fédérales (plusieurs Banques populaires d'une région peuvent se fédérer pour faciliter leurs opérations). Les Banques populaires ont été depuis leur création en progrès constant (sauf un léger arrêt de 1907 à 1910). Dans l'ancien royaume, on comptait en 1907 : 700 banques avec un capital social de 7,250,000 lei, groupant 56,618 membres; en 1919, il y avait : 3,114 banques avec un capital de 243,863,265 lei et groupant 678,061 membres.

Dans les nouvelles provinces rattachées à la Roumanie, Transylvanie, Bukovine, Bessarabie, existent des associations de crédit populaire, se rapprochant du type Reiffeisen ou du type Schulze-Delitsch, qui sont aussi en pleine prospérité. Il y aurait actuellement à l'étude un vaste projet de réorganisation des Banques populaires à la fois de l'ancien royaume et des nouvelles provinces.

Si nous nous en tenons aux Banques populaires de l'ancien royaume, leurs progrès s'expliquent en grande partie par le zèle et l'activité du prêtre et de l'instituteur, qui, comme comptable et trésorier, forment le personnel actif indispensable à la Banque du village; mais il y a tendance, de plus en plus, à remplacer le prêtre et l'instituteur par des fonctionnaires spéciaux. M. Damian affirme que les Banques populaires jusqu'ici n'ont jamais été utilisées par aucun parti pour

Digitized by Google

des fins politiques égoïstes. J'ai bien peur que tous les Roumains ne soient pas du même avis. En tout cas, l'institution des Banques populaires a rendu, dans le passé, d'éminents services à la classe rurale; aujourd'hui, après l'extension énorme de la petite propriété, elle peut contribuer au relèvement économique du pays et poursuivre une œuvre éminemment démocratique et nationale. S. G.

Russie. — Frederic C. CONYBEARE. *Russian Dissenters* (Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1921; prix : 4 dol.; « Harvard theological studies », X). — M. F. C. Conybeare, connu par de solides et utiles travaux sur l'Église arménienne, expose, dans cet ouvrage, l'histoire du raskol en Russie. Le chapitre I énumère les événements historiques qui devaient inévitablement, dans cette vie religieuse intense qui caractérise l'ancienne Russie, susciter le schisme. Dans le chapitre II, la rupture des raskolniks avec l'Église orthodoxe est consommée après leur excommunication par le concile de 1667. Le chapitre III les montre aux prises avec des persécutions diverses : certains d'entre eux s'exilent et s'établissent dans de nouvelles patries. Les chapitres IV et V, consacrés aux *bezpopovtsy* (secte qui ne reconnaît pas de prêtres), indiquent les difficultés inextricables qu'entraîne, en ce qui concerne le mariage, le refus d'accepter les sacrements. Le chapitre VI traite de l'organisation du raskol, de sa situation légale et essaie d'évaluer le nombre de ses adhérents.

La seconde partie est consacrée aux sectes rationalistes du sud de la Russie, aux *doukhobortsy* (πνευματόμαχοι), aux *molokanes*, aux *communistes*, aux *stundistes* et aux autres sectes moins importantes, une troisième partie aux *khlisty* et aux *skoptsy*.

L'auteur déclare, dans sa préface, qu'il n'a point fait œuvre originale : il a librement exploité certaines sources russes, en particulier l'*Histoire du raskol russe* d'Ivanovskii. On lui reconnaîtra volontiers le mérite d'un exposé exact, judicieux et vivant, qui ne donne guère prise à la critique. On souhaiterait seulement, sur certains points, des renseignements plus précis. Sur l'Alléluia (p. 29), l'auteur aurait utilement consulté les articles de Goloubinskii (*Bogoslovskii Vêstnik*, avril-mai 1892); sur le culte des saints (p. 54), l'ouvrage du même auteur, *Istoriia Kanonizatsii sviatykh v russkoï tserkvi* (Moscou, 1903). Le renvoi à Aug. Haxthausen (p. 1, n. 1) se réfère à l'édition anglaise : nous pensons qu'il s'agit du chapitre XI de l'édition française, tome I (Hanovre, 1847).

Le plus grave reproche qu'on puisse faire à l'auteur, c'est, dans un travail d'érudition, de n'avoir dressé ni une bibliographie critique, ni un index. Une liste de périodiques est bien citée à la suite de la préface, mais elle l'est d'une façon si vague que ni le lieu de la publication ni la date ne sont mentionnés : dans cette liste on relèverait d'ailleurs des lacunes, ne fût-ce que l'omission du *Bogoslovskii Vêstnik*. La préface énumère pêle-mêle un certain nombre d'auteurs consultés; les titres des ouvrages ne sont même pas tous indiqués. Le

Digitized by Google

chapitre consacré aux *doukhobortsy* fait exception : il contient (p. 268) une bibliographie très précise et très utile. C'est presque le seul cas où l'auteur se soit départi de son habituelle brièveté. Or, un ouvrage de ce genre, qui touche à tant de questions, devrait orienter d'une façon méthodique la curiosité des travailleurs : les étudiants qui voudront utiliser ce livre pour des recherches ultérieures se trouveront bien embarrassés, n'étant même pas guidés par un index.

Nous soumettons à l'auteur une courte liste d'ouvrages qui semblent — sauf erreur — n'être pas connus de lui. Il paraît ignorer l'ouvrage capital du professeur N. Th. Kapterev, *Patriarkh Nikon i Tsar Alexieï Mikhaïlovitch* (Sergiev Posad, t. I, 1909; t. II, 1912), qui a été signalé, avant la guerre, dans la *Revue historique* (t. CXIV, p. 147) par son correspondant moscovite. Il ne mentionne pas le nom de A. S. Prougavine, auteur de travaux intéressants sur l'histoire du raskol. Connaît-il le manuel de Vladimir Anderson, *Staroobriadtchestvo i Sektanstvo* (Saint-Pétersbourg, sans date, 460 p.), qui traite le même sujet que M. Conybeare? L'ouvrage est sommaire, mais il contient une bibliographie très utile (p. 456-459). On nous permettra enfin de rappeler que nous avons publié en 1920, chez l'éditeur Champion, une traduction française du *Stoglav*, que M. Conybeare n'a pu connaître.

Ces réserves et ces menues critiques ne nous empêchent pas de reconnaître le service rendu à l'histoire russe par l'ouvrage de M. Conybeare. E. DUCHESNE.

Turquie. — Zoltan BARANYAI. *Le Bacha de Bude* (Lausanne, bureaux de la « Bibliothèque universelle »; extrait de la « Bibliothèque universelle et Revue suisse », juillet 1922). — Le *Bacha de Bude* est le titre d'un roman anonyme paru à Yverdon en 1765; les personnages qu'il met en scène, notamment dans l'assaut de Bude, le 2 septembre 1686, sont purement imaginaires.

— René PUAUX. *Les derniers jours de Smyrne* (Paris, chez l'auteur, 1923, in-8°, 46 p.; prix : 2 fr.). — Dans cette brochure, M. Puaux a réuni de nombreux témoignages, contrôlés avec soin, pour prouver que l'armée kémaliste et ses chefs sont les véritables auteurs des massacres exécutés à Smyrne contre les chrétiens en général et contre les Arméniens en particulier, puis de l'incendie de la ville. Par la mort de Smyrne, « ils ont ajouté une page sanglante à une histoire déjà riche de semblables forfaits ».

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1922, juillet-décembre. — H. OMONT. Un nouveau manuscrit illustré de l'Apocalypse au IXe siècle, notice du ms. lat. nouv. acq. 1132 de la Bibliothèque nationale (avec quatre fac-similés). — Léon MIROT. Notes sur un manuscrit de Froissart et sur Pierre de Fontenay, seigneur de Rance, son premier possesseur (ce ms., qui contient les deux premiers livres des chroniques et qui provient de la collection Mostyn, est actuellement possédé par un amateur américain. Il a été écrit et richement enluminé par Pierre de Fontenay, personnage important de la cour de Charles VI, qui mourut en 1427). — Édouard DECQ. L'administration des eaux et forêts dans le domaine royal de France aux XIVe et XVe siècles; suite. — Jules VIARD. La guerre de Flandre, 1328. = C.-rendus : *Guglielmo Ferrero.* La ruine de la civilisation antique (exposé brillant, mais trop rapide et incomplet, de la crise du IIIe siècle). — *P. Boissonnade.* Le travail dans l'Europe chrétienne au moyen âge (ouvrage à recommander pour son abondante documentation et pour les idées générales qu'il contient; par contre, confus en apparence, contradictoire dans l'exposé des faits). — *Bruno Krusch.* Chronologia regum Francorum stirpis merowingicae (important). — *Roger Doucet.* Étude sur le gouvernement de François Ier dans ses rapports avec le Parlement de Paris; I : 1515-1525 (remarquable, mais trop unilatéral). — *Lucien Romier.* Le royaume de Catherine de Médicis (excellent). — *A.-F. Aude.* Vie publique et privée d'André de Béthoulat, comte de La Vauguyon, ambassadeur de France, 1630-1693 (bon). — *François Baron.* Le cardinal Pierre de Foix le Vieux, 1386-1464, et ses légations (bon). — Registres du Conseil de Genève; t. V-VIII : 1492-1520. — *J.-M. de Groot.* Die Hunnen der vorchristlichen Zeit, I (texte et commentaire des plus anciens textes que nous possédions sur l'histoire des Hioungnou, les ancêtres des Huns, qui ravagèrent l'Europe et la Gaule au Ve siècle). — *Paget Toynbee.* Dantis Alagherii epistolae; text, introduction, translation; *Arnaldo Monti.* Dantis Alagherii epistolae; testo, versione, commento (deux importantes publications). — Ordinarium juxta ritum Sacri Ordinis Praedicatorum (bonne édition d'un cérémonial rédigé entre 1259 et 1262). — *Aleksander Birkenmajer.* Biblioteka Ryszarda de Fournival i jej pözniejsze losy (recherches sur

Digitized by Google

les volumes notés par Richard de Fournival dans sa *Biblionomia;* ces livres provenaient pour la plupart d'un legs fait à la Sorbonne par Gérard d'Abbeville, l'adversaire des Ordres mendiants). — *M. J. Rhodes James.* A descriptive catalogue of the latin mss. in the John Rylands library at Manchester. — *F. Nadan* et *H. E. Craster.* A summary catalogue of western mss. in the Bodleian library at Oxford II, 1. — *G. Minvielle.* Histoire et condition juridique de la profession d'architecte (bon).

2. — Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1922, juillet-septembre. — A. RENAUDET. La légation du cardinal Morone près l'Empereur et le concile de Trente, avril-décembre 1562 (d'après la publication de l'abbé G. Constant; M. Renaudet fait une biographie du cardinal). = Documents. Les prisonniers d'Aigues-Mortes et les notaires (série d'actes notariés copiés par M. P. Falgairolle, concernant des prisonniers et prisonnières détenus dans les tours de la ville de 1690 à 1763; suite au n° suivant). = C.-rendus : *Jean-H. Mariéjol.* Catherine de Médicis (essai de réhabilitation dont les protestants font les frais). — *Lucien Romier.* La France à la veille des guerres de religion (remarquable). — *H. Naef.* La conjuration d'Amboise et Genève (beaucoup de détails nouveaux, surtout sur Jean de La Renaudie). — *Joseph Duquesne.* François Bauduin et la Réforme (essaie vainement de justifier Bauduin du reproche de vénalité). — *Alfred Leroux.* Les religionnaires de Bordeaux de 1685 à 1802 (riche de renseignements). — *Rod. Reuss.* Histoire de Strasbourg (on signale les chapitres sur le protestantisme). — Chanoine *Prunel.* La renaissance catholique en France au XVII^e^ siècle (très hostile aux protestants). = Octobre-décembre. Jacques PANNIER. L' « opiniâtreté » d'une petite église. Notes historiques sur Annois et Flavy-le-Martel, 1560-1921 (deux villages au nord-est de Noyon : fidélité des habitants au calvinisme; déclaration des mariages antérieurement contractés, après promulgation de l'édit de tolérance de 1787; construction d'un temple à Flavy en 1821; destruction de ce temple pendant la grande guerre; le culte est célébré à nouveau depuis 1921 dans une baraque provisoire). — E. LÉONARD. La vie des protestants au XVIII^e^ siècle dans le marquisat d'Aubais, sénéchaussée de Nîmes (liste des pasteurs; assemblées qui purent avoir lieu en 1744, en 1748 et 1751; à suivre). = Documents : quatre lettres de Théodore de Bèze à Mathieu Bérould, Genève, 1573-1574; relation sur la prise du ministre Deshubas (près de Saint-Agrève, Ardèche, 11-12 décembre 1745). = C.-rendus : Reformacya w Polsce (analyse d'une revue consacrée à l'histoire de la Réforme en Pologne). — Reformacni Sbornik (volume consacré à la vie religieuse en Tchéco-Slovaquie). — Divers écrits contre les Jésuites publiés par *J. de Récalde.*

3. — Journal des savants. 1922, novembre-décembre. — Ed. NAVILLE. L'égyptologie française pendant un siècle, 1822-1922, II (F. Cha-

Digitized by Google

bas, Mariette). — G. Le Bras. Le privilège de clergie en France dans les derniers siècles du moyen âge, II (comment ce privilège est réservé au clerc régulièrement ordonné, célibataire, et dont la conduite est conforme aux règles de l'honnêteté cléricale). — M. Croiset. Les papyrus d'Oxyrhynchus (analyse du volume XV de la publication de Grenfell et Hunt; textes théologiques et textes classiques). — L.-A. Constans. Les derniers résultats des fouilles d'Ostie. = C.-rendus : *Sénèque*. De la clémence; texte et traduction de *Fr. Préhac* (remarquable). — *G. Bloch*. L'empire romain. Évolution et décadence (résumé clair et substantiel, dont la lecture est aussi facile que fructueuse). — *L. Halphen*. Études critiques sur l'histoire de Charlemagne (excellent). — *J. Cuvelier*. Les origines de la fortune de la maison d'Orange-Nassau (elle remonte à Guillaume de Duvenvoorde, au début du XIVe siècle, type de capitaliste médiéval; très intéressant). — *Ch. Samaran*. Jean de Bilhères-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis (sujet un peu vide). — *J.-B. Chabot*. Choix d'inscriptions de Palmyre traduites et augmentées (très beau et savant volume). = 1923, janvier-février. E. Naville. L'égyptologie française pendant un siècle, 1822-1922, III (Maspero, Théodule Dévéria, Eugène Lefébure, Maxence de Rochemonteix, Eugène Grébaut, É. Amélineau; déplore que la *Bibliothèque égyptienne* soit arrêtée). — R. Cagnat. La question du logement à Rome (d'après le livre de L. Homo : « Problèmes sociaux de jadis et d'à présent »; étude sur la maison de Rome à nombreux étages bien différente de celle de Pompéi). — Ernest Lavisse. Le Musée Condé en 1921. = C.-rendus : *G. de Sanctis*. Storia dei Romani, t. IV. La fondazione dell' impero (remarquable). — *G.-A.-S. Snijder*. De forma matris cum infante sedentis apud antiquos (montre que la Vierge Marie avec l'enfant Jésus et les représentations païennes dérivent d'un type commun). — *Salomon Reinach*. Répertoire de peintures grecques et romaines (2,720 gravures; très précieux). — *E. Hernandez Pacheco*. La caverna de la Peña de Candamo (découvertes préhistoriques dans les Asturies). — *Vergilio Correia*. El neolitico de Pavia (village à l'extrémité septentrionale d'Evora, Portugal). — *Olga Rojdestvensky*. Le culte de saint Michel et le moyen âge latin (résumé des conclusions d'un livre russe, avec une bibliographie). — *R. Fawtier*. Sainte Catherine de Sienne (a tort de rejeter presque complètement le témoignage de Raymond de Capoue). — *Henry Vignaud*. Le problème du peuplement initial de l'Amérique et l'origine ethnique de sa population indigène (croit que les Indiens du nouveau monde sont originaires de l'Asie septentrionale; détails sur la biographie de Vignaud, mort le 16 septembre 1922 d'un accident, à quatre-vingt-douze ans).

4. — Polybiblion. 1922, novembre-décembre. — André Pératé. Beaux-arts (55 numéros). — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles *Wilhelm II*. Vergleichende Geschichtstabellen von 1878 bis zum Kriegsausbruch 1914 (documents sur la mentalité du

Digitized by Google

Kaiser); traduction française de cet ouvrage par *Camille Jordan*. Introduction par *Charles Appuhn* et *Pierre Renouvin* (l'introduction devrait être traduite en allemand); *G. Hanotaux*. La bataille de la Marne (récit attachant, d'une clarté et d'une couleur qui dénotent la main d'un maître, mais décerne trop les lauriers à Joffre); *Erich Ludendorff*. Conduite de la guerre et Politique; trad. française par *L. Kœltz* (c'est en réalité une apologie personnelle); *F.-W. Fœrster*. Mes combats à l'assaut du militarisme et de l'impérialisme allemands (un des livres les plus beaux qui existent sur les responsabilités de la guerre). — *Aug. Longnon*. Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations, 2e fascicule (consacré aux noms de lieu d'origine saxonne, burgonde, wisigothique, franque, scandinave, bretonne et basque). — *Id.* La formation de l'unité française (vingt-deux leçons qui vont de Hugues Capet au traité de Francfort). — *Jules Viard*. Les grandes chroniques de France; t. II : de Clotaire II à Pépin le Bref (édition précédée d'une importante introduction sur les sources du compilateur). — *R. Blanco-Fombona*. El Conquistador espanol del siglo XVI (deux parties : traits caractéristiques de l'Espagne, les conquistadors; essai brillant mais contestable). — *Rod. Reuss*. La constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace; t. I : 1790-1792 (jugement très impartial). — *Claude Cochin*. Henry Arnauld, évêque d'Angers, 1597-1692 (excellent, documentation considérable). — *André Beaunier*. La jeunesse de Mme La Fayette (brillant; Mme de La Fayette sert de prétexte à faire revivre toute une époque de vie littéraire). = VISENOT. Récentes publications littéraires (26 numéros). = 1923, janvier. Maurice LAMBERT. Jurisprudence (12 ouvrages). — O. M. B. Ouvrages récents sur la musique et les musiciens (15 numéros). — *Maurice Croiset*. La civilisation hellénique, aperçu historique (tout à fait remarquable). — *E. Brébel*. Essai historique sur Pleudihen (sur la Rance; quelques utiles renseignements). — *Ch. Samaran*. Jean de Bilhères-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis (étude fouillée sur ses missions au temps de Louis XI et Charles VIII). — *De Crousaz-Crétet*. Paris sous Louis XIV; t. I : La vie privée et la vie professionnelle (livre aimable et facile). — *A. Aulard*. Le patriotisme français de la Renaissance à la Révolution (notions utiles). — *E. Hubert*. Correspondance de Maximilien de Chestret, agent diplomatique du prince-évêque de Liége à Paris et à La Haye, 1785-1794 (contient une multitude de détails caractéristiques). — *Paul Verhaegen*. La Belgique sous la domination française; t. I : La conquête, 1792-1795 (remarquable). — *S. Askenazy*. Le prince Joseph Poniatowski, maréchal de France, 1763-1813 (traduit du polonais; bon). — *G. Weill*. Histoire de l'enseignement secondaire en France, 1802-1920 (précis condensé, clair et bien ordonné). — *Ch. Joret*. Auguste Duvau, 1771-1831 (le sujet est épuisé). — *G. Gautherot*. Émile Keller, 1828-1909 (biographie attachante). — *René Lote*. Les relations franco-allemandes (le genre de

Digitized by Google

M. Lote a quelque lointaine analogie avec celui de Montesquieu. « Seulement, Montesquieu est clair. »). — *Justin Godart.* L'Albanie en 1921 (plaidoyer pour l'Albanie et réquisitoire contre ses voisins). — *Félicien Chalaye.* La Chine et le Japon politiques (d'un intérêt puissant et actuel).

5. — La Révolution de 1848. 1922, novembre-décembre. — Joseph FREYLICH. Les journées de mars 1848 à Berlin (publie le récit de ces journées fait par le général polonais Louis Mieroslawski, d'après les archives du Musée national polonais à Rapperswil, Suisse. Mieroslawski était détenu à la prison de Moabit et condamné à mort, quand il fut délivré par l'insurrection de mars). — Mlle VERGEZ-TRICOM. La vie politique et les partis à Lyon en 1852; suite (suite au n° suivant, le parti légitimiste, le parti démocratique). — G. BOUSSINESQ. Reims à la fin de la monarchie de Juillet et pendant la période révolutionnaire de 1848; suite (dix-neuf pièces justificatives; dans le n° suivant, bibliographie de ce travail; indication des dossiers laissés par Boussinesq). = C.-rendu : *George Sammé.* La Syrie (véritable encyclopédie). = 1923, janvier-février. Gabriel VAUTHIER. Les duels en 1848 (publie une lettre du procureur général Corne au ministre de la Justice Marie; signale les duels de cette année, notamment celui du général Baraguey-d'Hilliers avec Goudchaux). = C.-rendus : *Ch. Guignebert.* Le christianisme médiéval et moderne (croit trop à la disparition du catholicisme). — *Aug. Callet.* Les origines de la troisième République (en réalité haineux réquisitoire). — Baron *de Damas.* Mémoires; t. I : 1795-1822 (écrits avec la mentalité étroite d'un émigré et d'un ultra).

6. — La Révolution française. 1922, juillet-septembre. — Léon CAHEN. Condorcet inédit (fragments tirés des notes de Condorcet. Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4586; le plus long pose le problème de la population dans ses rapports avec les conditions économiques de la vie et fait voir en lui un adepte prématuré des idées de Malthus). — DE CARDENAL. L'assistance publique dans la Dordogne pendant la Révolution; fin (service intérieur des hôpitaux, nourrices pour les enfants abandonnés, etc.). — H. BUFFENOIR. Le Génevois H.-A. Gosse, fidèle de J.-J. Rousseau (mort en 1816; fonda la Société helvétique des sciences naturelles). — M. FUCHS. Les farces contre-révolutionnaires en 1848; fin (signale surtout les pièces de théâtre réactionnaires). — Léon CAHEN. Deux émeutes révolutionnaires avant la Révolution (causées par la cherté des vivres, à Arles en janvier 1752 et à Brezolles, près Dreux, le 15 septembre 1751). = C.-rendus : *H. Monin* et *L. Lazard.* Sommier des biens nationaux de la ville de Paris (deux volumes se rapportant aux neuf premiers arrondissements; manquent les trois arrondissements de la rive gauche). — *Le Parquier.* Cahier de doléances du bailliage d'Arques, t. I (bien édités avec des notes sobres, solides, claires). — *Camille Bloch.* Procès-

Digitized by Google

verbaux du Comité des finances de l'Assemblée constituante, t. I (du 20 juillet 1789 au 16 juin 1790). — *Édouard Lévy.* Le manuel des prénoms (amusant et instructif). — *J.-L. Puech.* La tradition socialiste en France et la Société des nations (intelligent, clair, attachant). — *F. Duine.* La Mennais (complet et impartial). — *A. Houtin.* Le P. Hyacinthe, réformateur catholique, 1869-1893 (biographie remarquable qui est l'histoire d'un mouvement religieux avorté). — *Jules Isaac.* Joffre et Lanrezac (contribution précieuse à l'histoire des débuts de la guerre). — *Émile Haumant.* Le problème de l'unité russe (se fait sans doute illusion sur l'avenir de la Russie).

7. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1923, 1er janvier. — *Gsell.* Inscriptions latines de l'Algérie, t. I (ouvrage admirable). = 15 janvier. *Guy Brunton.* Illahoun, the treasure (des fouilles autour de la pyramide d'Illahoun en 1913-1914 ont mis au jour de belles pièces d'orfèvrerie de la XIIe dynastie). — *Walther von Wartburg.* Französisches etymologisches Wörterbuch (premier fascicule d'un travail qui paraît devoir être des plus précieux; c'est l'inventaire de tous les mots qui ont vécu sur le sol de la Gaule depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours). — *Fréd. Lachèvre.* Le libertinage au XVIIe siècle; les successeurs de Cyrano de Bergerac (bonnes biographies de Gabriel de Foigny, de Denis Veiras d'Alais, du chanoine dijonais Claude Gilbert, de Tissot de Patot, protestant réfugié en Hollande). — *Id.* Les recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiées depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile, 1626 (important supplément). — *G. Girard.* Le service militaire en France, 1701-1715 (remarquable). — *Mary F. Williams.* History of the San Francisco committee of vigilance of 1851 (intéressant). — *Mondaini.* La colonisation anglaise, trad. par *G. Hervo; A. B. Keith.* War government of the British Dominions (deux très bons ouvrages). — *Jean Alazard.* Communisme et Fascio en Italie (fort instructif). — Baron *de Schœn.* Mémoires, 1900-1914; trad. par *Louis Arnold* (pas de révélations importantes; l'ex-ambassadeur se contente de répéter des arguments cent fois entendus et de retourner contre l'adversaire les griefs articulés contre l'Allemagne). = 1er février. *A. Meillet.* Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes (5e édit. remaniée sur plusieurs points essentiels). — *Gabriel Ferrand.* Voyage du marchand arabe Sulayman en Inde et en Chine, rédigé en 851; suivi de remarques par Abû Zaid Hasan, vers 916 (utile traduction avec un très bref commentaire). — Sir *H. G. Fordham.* Catalogue des guides-routiers et des itinéraires français (brochure accompagnée de quatre autres sur un sujet mal connu). — *Marcel Grosdidier de Matons.* Le comté de Bar, des origines au traité de Bruges, 950-1301 (bon). — *Alfred Cauchie* et *Alphonse Van Hove.* Documents concernant la principauté de Liége, 1230-153? (à noter des extraits des papiers du cardinal Jérôme Aléandre qui présentent un intérêt surtout local). — *H.-J. Tiele.* De zending Van Pesters naer

Digitized by Google

Hannover, aug.-dec. 1723 (thèse intéressante pour l'histoire de la Compagnie des Indes à Ostende). — *Albert Waddington.* Histoire de Prusse, tome II (ce volume contient les deux règnes de Frédéric III et du roi Frédéric-Guillaume Ier; remarquable par l'érudition, le style et l'impartialité). — *Godard* et *Abensour.* Cahiers de doléances du bailliage d'Amont, I. — *Defresne* et *Évrard.* Les subsistances dans le district de Versailles de 1788 à l'an V (intéressant, même pour l'histoire générale). — *Jacques Hérissay.* Le monde des théâtres pendant la Révolution, 1789-1800 (bon chapitre d'histoire sociale). — *Gabriel Pérouse.* La vie d'autrefois à Aix-les-Bains (excellent). — Études et documents divers sur le XVIIIe siècle, la Révolution et le XIXe siècle (recueil publié par le Comité des travaux historiques; quelques bonnes études de détail). — *G. Delahache.* Les débuts de l'administration française en Alsace et en Lorraine (véritable manuel administratif et guide pratique de l'Alsace depuis 1918). = 15 février. *H. Cordier.* Histoire générale de la Chine, tome IV (excellent résumé). — Comte *Le Nepveu de Confort.* Histoire de Du Guay-Trouin. Le Corsaire (intéressant et neuf). — *Émile Gabory.* Les Bourbons et la Vendée (travail considérable où se trouve condensée une énorme masse de documents). — Marquis *de Noailles.* Le comte Molé, 1781-1755, t. I (intéressant; les erreurs de fait sont assez nombreuses). — *René Vallery-Radot.* Le duc d'Aumale, d'après sa correspondance avec Cuvillier-Fleury (réimpression d'anciens articles qui n'ont pas été revus d'assez près). — Souvenirs de la princesse Pauline de Metternich, 1859-1871 (intéressant). — *Georges Montandon.* Deux ans chez Koltchak et les bolchéviques (histoire de la Sibérie depuis 1917 et de la débâcle où s'effondra l'armée de Koltchak; ce que l'auteur dit du régime soviétique a besoin de fortes retouches). — *L. H. Grondijs.* La guerre en Russie et en Sibérie (témoignage fort intéressant d'un correspondant de guerre hollandais). = 1er mars. *W. Deonna.* L'archéologie, son domaine et son but (livre original, agréable et instructif). — *Antonio Minto.* Populonia; la necropoli arcaica (bon). — *Maurice Pillet.* L'expédition scientifique et artistique de Mésopotamie et de Médie, 1852-1855 (bonne étude sur la mission Fresnel, qui, d'ailleurs, échoua lamentablement). — *Joseph J. S. Whitaker.* Motya, a phœnician colony in Sicily (résultats intéressants). — *E. Hernandez Pacheco.* La caverna de la Peña de Candamo, Asturias (caverne dont les parois sont couvertes de peintures appartenant aux diverses phases de l'art magdalénien). — *Vergilio Correia.* El neolitico de Pavia (instructif). Suivent plusieurs autres ouvrages sur l'archéologie espagnole. — *H. Hauser.* Travailleurs et marchands de l'ancienne France (remarquable). — *E. Melville de Carnbee.* La Haye d'autrefois et pendant la guerre (assez intéressant). — *J. Rouët de Journel.* La Compagnie de Jésus en Russie. Un collège de Jésuites à Saint-Pétersbourg, 1800-1816 (curieux et neuf). — *Eric Teichmann.* Travels of a consular officer in Eastern Tibet,

Digitized by Google

together with a history of the relations between China, Tibet and India (intéressant volume sur le rétablissement de la paix entre le Szé-tchouan et le Tibet en 1918).

8. — Revue de l'histoire des colonies. 1922, 3e trimestre. — A. MARTINEAU. Dupleix et l'Inde française (extrait du second volume sur Dupleix, qui doit paraître prochainement; la politique de Dumas, 1735-1741; les correspondants de Dupleix en France; l'administration de Dupleix et les fonctionnaires civils de l'Inde). — Émile LAUVRIÈRE. Études sur l'histoire du peuple acadien; suite (l'Acadie sous Isaac de Razilly, « lieutenant général du Roy et Gouverneur », 1632-1635, et Charles de Menou, sieur d'Aulnay, 1635-1650). — Henri HUGON. Un document numismatique du voyage d'Ahmed-Bey à Paris (médaille de Feart pour commémorer la visite du bey de Tunis en France en novembre et décembre 1846). — H. FROIDEVAUX. L'histoire coloniale à l'Exposition coloniale de Marseille. (« Jamais, ni en 1906, ni dans les expositions universelles du XIXe siècle, l'histoire coloniale n'avait ainsi tenu sa place, ni non plus tenu une telle place. On fera sûrement plus complet dans l'avenir; mais je doute qu'on arrive à faire mieux »). = C.-rendus : *Arthur Girault.* Principes de colonisation et de législation coloniale; introduction et 1re partie, 4e édition (Froidevaux signale quelques lacunes et de menues erreurs). — *William Smith.* The history of the post office in British North America, 1639-1879 (intéressant). — *J. Carcopino.* L'insurrection de 253, d'après une inscription de Milianah récemment découverte (précise un fait intéressant de l'ancienne histoire du Maghreb). — *Claude Faure.* Les archives du gouvernement général de l'Afrique occidentale française (on signale l'intérêt de ces archives). = 4e trimestre. G. GAUTHEROT. Le maréchal de Bourmont et l'amiral Duperré. Quelques documents sur le commandement en chef de l'expédition de 1830 (veut rendre justice à Bourmont, dont les services furent oubliés par le gouvernement de Juillet. Bourmont quittta Alger le 3 septembre sur un brick autrichien, Duperré lui ayant refusé un navire français). — A. MARTINEAU. Dupleix et l'Inde française; fin (La Bourdonnais à Madras et son conflit avec Dupleix; « on est affligé de voir deux hommes dans une situation aussi élevée discuter entre eux des plus graves intérêts de leur pays comme s'il se fût agi de leurs affaires personnelles, sans le moindre désir d'arriver à une entente. »). = C.-rendus : *Pierre Grandchamp.* La mission de Pléville-le-Pelley à Tunis, 1793-1794 (publie le journal de Pléville pendant sa mission, sa correspondance, ses comptes et des documents annexes; intérêt de cette publication). — *Adrien Launay.* Histoire de la mission de Siam, 1662-1811 (depuis la création de la mission jusqu'à la date où les missionnaires furent, après une période de persécution, rappelés à Bangkok; très intéressant). — *Henry Redhead Yorke.* Paris et la France sous le Consulat; trad. de l'anglais (ce que ce livre nous apprend sur l'histoire coloniale). — *Ch. de La Roncière.* Découverte d'une relation de voyage datée

Digitized by Google

du Touat et décrivant en 1447 le bassin du Niger (relation envoyée du Touat par Antonio Malfante au Génois Giovanni Mariano ; intérêt de ce document). = Signalons ici l'excellente *Table des publications de la Société de l'histoire des colonies françaises, 1913-1922*, suivie de la *Table des publications de la Société de l'histoire de l'Inde française, 1911-1922* (brochure de 60-VIII p.; table alphabétique des auteurs, systématique des matières).

9. — Revue de l'histoire des religions. 1922, mai-juin. — NIKITINE. Les Kurdes et le christianisme (un grand nombre de Kurdes, sous l'influence des Chaldéens, étaient devenus chrétiens dans les premiers siècles de notre ère, notamment aux environs d'Ourmiah). — W. DEONNA. L'œuf, les dauphins et la naissance d'Aphrodite (à propos d'un œuf d'autruche trouvé dans le tombeau 5 de l'Acropole de Mycènes ; l'œuf est l'œuf cosmogonique d'où sort Aphrodite, que les dauphins poussent vers le rivage ; c'est aussi l'œuf emblème de la vie future et les dauphins conduisent les morts dans l'au-delà). — G. MILLET. Mgr Champion de Cicé et la restauration du catholicisme sous le premier Empire (d'après le livre de L. Lévy-Schneider). — P. MASSON-OURSEL. Opportunité et possibilité d'introduire des notions d'histoire des religions dans l'exposé du programme de la classe de philosophie (communication à la Société Ernest Renan). — Adolphe LODS. Les « pauvres » d'Israël d'après un ouvrage récent (celui d'A. Causse ; quelques objections à la thèse de M. Causse). = C.-rendus : *Maurice Cahen*. Études sur le vocabulaire religieux du vieux scandinave. La libation (remarquable). — *E. Allo*. Saint Jean. L'Apocalypse (« fait toucher du doigt, une fois de plus, l'abîme qui sépare la science catholique de la science tout court »). — L'Apocalypse, traduction du poème, avec introduction, par *P.-L. Couchoud* (s'est proposé de rendre sensible le rythme de l'original par une traduction appropriée ; objections à la thèse). — *Ign. Guidi*. L'Arabie antéislamique (bon). — *Edward Westermarck*. Les cérémonies du mariage au Maroc ; traduit de l'anglais (rempli de faits très exactement observés). — Mgr *Touchet*. La sainte de la patrie (Jeanne d'Arc ; plus étourdissant que convaincant). — *Pierre Champion*. Procès de condamnation de Jeanne d'Arc (admirable érudition ; critiques de détail). — *Jules d'Auriac*. La véritable Jeanne d'Arc (voit en Jeanne d'Arc une simulatrice, atteinte d'hystérie). — *A. Houtin*. Le Père Hyacinthe, réformateur catholique, 1869-1893 (Alphandéry caractérise le rôle du P. Hyacinthe et explique les causes de son échec). — *Max Löhr*. Einführung in das alte Testament (bon exposé de l'état actuel de la critique de l'Ancien Testament). = Société Ernest Renan. SIDERSKY. L'origine du mot Nazarenos (le sens est : couronné. Jésus était le « couronné » de ses disciples).

10. — Revue des études anciennes. 1923, janvier-mars. — P. CLOCHÉ. La politique de l'Athénien Callistratos, 391-361 av. J.-C.

Digitized by Google

(contre Sparte en 391, en 377, en 373, et contre Thèbes, à partir de 371, Callistratos a voulu maintenir la grandeur d'Athènes). — J. CARCOPINO. Les inscriptions de Doucen et l'occupation romaine dans le sud algérien (elles prouvent que c'est sous Gordien III que la colonisation de Rome en Afrique atteignit son apogée). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. XCVII : Remarques critiques sur la vie et l'œuvre de saint Martin (liste des personnages avec lesquels il est en relations). — Félix STAEHELIN. La question d'*Olitio* et le *castrum* d'Olten (rien ne prouve qu'Olten soit l'*Olino* ou l'*Olitio* de la *Notitia dignitatum*). — A. GRENIER. Notes d'archéologie rhénane (signale les derniers articles parus sur les antiquités rhénanes). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *B.-A. Van Groningen.* De Papyro Oxyrhynchita 1380 (contient un long hymne à Isis). — *Th. Hopfner.* Fontes historiae religionis aegyptiacae, pars I (textes, d'Homère à Diodore). — *J.-G. Frazer.* Adonis ; étude de religions orientales comparées (remarquable). — *F. Dürrbach.* Choix d'inscriptions de Délos ; t. I : Textes historiques, 1er fasc. (conduit à la seconde domination athénienne, 166 av. J.-C.; ne vaudrait-il pas mieux reprendre l'œuvre du *Corpus* délien et publier les inscriptions inédites?). — *A. Thalamas.* La géographie d'Ératosthène ; Étude bibliographique sur la géographie d'Ératosthène (les deux ouvrages épuisent le sujet). — *Pericle Ducati.* Storia della ceramica greca, t. I (remarquable). — *A. Minto.* Populonia, la necropoli arcaica (synthèse partielle, mais riche en faits et en idées). — *Olov Robert Janse.* Le travail de l'or en Suède à l'époque mérovingienne (bon instrument d'étude).

11. — **Revue des études historiques.** 1923, janvier-mars. — Commandant HERLAUT. Une sédition militaire pendant le siège de Trèves en 1675 (après la défaite du maréchal Créqui à Konz-Saarbrück le 11 août 1675, l'ennemi vint mettre le siège devant Trèves ; la place capitula le 6 septembre, malgré Créqui, à la suite d'une sédition militaire. Enquête faite par M. de Morangis, intendant des Trois-Évêchés, et châtiment des coupables). — L. MIROT. Roger de Piles, critique d'art, 1635-1709 ; fin (son œuvre comme peintre et graveur ; ses théories ; sa campagne pour les coloristes). — Comte MARESCHAL DE BIÈVRE. Les massacres de Septembre à Meaux (sept prêtres non jureurs, détenus au château de Meaux, furent massacrés par la foule, qu'excitait la 30e division de gendarmerie, de passage dans la ville). — J. MATHOREZ. La pénétration allemande en France au XIXe siècle (remonte en réalité à 1789 et descend jusqu'à 1914 ; ne fait pas seulement de la statistique, mais signale les relations intellectuelles de la France et de l'Allemagne). — M. LANGLOIS. La mission pré-concordataire de Beulé-Astier (réponse à une critique du P. Dudon). = C.-rendus : *Léon Rey.* Observations sur les premiers habitants de la Macédoine (fouilles faites pendant la guerre). — *G. Goyau.* Histoire religieuse, dans la collection de G. Hanotaux (monument aux proportions harmonieuses). — *P. Imbart de La Tour.* Histoire politique des

Digitized by Google

origines à 1515, dans la même collection (s'est montré à la hauteur de ce qu'on attendait de lui). — *M. Grosdidier de Matons.* Le comté de Bar des origines au traité de Bruges (consciencieux). — *E. Rodocanachi.* Histoire de Rome de 1354 à 1471 (bon). — Mgr *Henri Debout.* Jeanne d'Arc (ouvrage de luxe qui est en même temps très bien fait). — *G. Constant.* La légation du cardinal Morone près l'Empereur et le concile de Trente (mine de renseignements). — *Fr. Lachèvre.* Le libertinage au XVII^e siècle (deux nouvelles brochures précises et intéressantes). — *A. Feugère.* Un précurseur de la Révolution. L'abbé Raynal (étude très poussée). — *Louis de Launay.* Une famille de la bourgeoisie parisienne pendant la Révolution (la famille Mareux). — *E. d'Hauterive.* La police secrète du premier Empire; t. III : 1806-1807 (bulletins quotidiens de Fouché à l'Empereur). — *J. Aulneau.* Le Rhin et la France (excellent). — *M. Barrès.* La politique rhénane (recueil des discours du député; très attachant).

12. — Revue des questions historiques. 1923, 1^er janvier. — Général D'AMADE. Constantinople et les Dardanelles : l'expédition de 1915, I (impressions d'un témoin qui a combattu sous les ordres de Sir Ian Hamilton; ce témoin donne aujourd'hui sa franchise, comme il donna à son chef anglais son obéissance et son dévouement; les journées des 17 et 18 mars 1915). — HYRVOIX DE LANDOSLE. Le congrès de Bade en Suisse, 1714, II (récit des négociations qui aboutirent, le 7 septembre, à la signature du traité). — Baron DE DAMAS. Souvenirs (extrait du second volume sur les événements de 1822-1824). — A. DE MARICOURT. Dans les geôles de la Terreur : M^lle de Bouthillier (extraits de ses Mémoires inédits; elle épousa M. de Frémeur; son mari, ses sœurs et elle furent sauvés par le 9 Thermidor). — P. BLIARD. La première rétractation solennelle d'un évêque intrus (celle de François-Thérèse Panisset, évêque du Mont-Blanc, le 27 février 1796). — Roger LAMBELIN. Les derniers écrits de Claude Cochin (supplément à la correspondance du cardinal de Retz; Henry Arnauld, évêque d'Angers; notes du front et de l'arrière). = C.-rendus : *E. S. Bates.* Touring in 1600 (livre d'un réel intérêt; mais beaucoup de sources d'information ont échappé à l'auteur). — *L. Reynaud.* L'influence allemande en France au XVIII^e et au XIX^e siècle (analyse détaillée de l'ouvrage par Jean Guiraud). = E.-G. LEDOS. Chronique générale. — A. ISNARD. Revue des périodiques français. — M. BESNIER. Chronique d'histoire ancienne; suite.

13. — Revue d'histoire de l'Église de France. 1922, octobre-décembre. — J. MATHOREZ. Le clergé italien en France au XVI^e siècle. — Léon MAÎTRE. Les saints guérisseurs et les pèlerinages en Armorique; suite et fin. — A. VIATTE. Un illuminé du XVIII^e siècle : Martinès de Pasqually (biographie de ce personnage, qui fut un des maîtres de Saint-Martin et mourut en 1774; analyse de son « Traité de la réintégration », qui est « pour une part à l'origine de certaines formes de platonisme » et qui, « par l'intermédiaire surtout de Saint-

Digitized by Google

Martin », est une des sources de Joseph de Maistre). = C.-rendus : *Krusch* et *Levison*. Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (important). — *G. Dulong*. L'abbé de Saint-Réal; étude sur les rapports de l'histoire et du roman au XVII^e siècle (bon, mais un peu étriqué). — *François Cornou*. Élie Fréron, 1718-1775; trente années de lutte contre Voltaire et les philosophes du XVIII^e siècle (bon, mais le ton est trop uniformément celui de l'apologie; insuffisante bibliographie). — Dom *U. Berlière*. L'ordre monastique, des origines au XII^e siècle (très bon résumé). — *Geneviève Durtelle de Saint-Sauveur*. Le collège de Rennes, 1536-1762 (recherches approfondies dans les archives locales et dans celles de la Compagnie de Jésus). — Mgr *Laveille*. Un condisciple et émule du curé d'Ars : Marcellin Champagnat, prêtre mariste, fondateur de l'Institut des Petits-Frères de Marie, 1789-1840 (bon).

14. — Revue d'histoire diplomatique. T. XXXVII, 1923, n° 1. — Baron DE MÉNEVAL. Lettres de la reine Hortense et de son fils le prince Louis-Napoléon à l'abbé Bertrand, ancien aumônier de cette princesse (les lettres publiées dans ce premier article vont de 1823 à 1826; détails intéressants sur la jeunesse du futur Napoléon III). — Fr. CHARLES-ROUX. Une négociation pour l'évacuation de l'Égypte. La convention d'El-Arich, I (elle fut signée le 24 janvier 1800 : l'armée française, avec armes, bagages et munitions, devait être évacuée d'Égypte et rapatriée sur des navires fournis par ses propres ennemis; aucune restriction n'était mise à l'usage de sa liberté après son retour en France). — Pierre DOYON. Marie-Louis d'Escorches, marquis de Sainte-Croix. Sa mission diplomatique à Liége, I (le 20 février 1782, il fut nommé ministre plénipotentiaire de Louis XVI près le prince-évêque de Liége; situation de la principauté de Liége; mort de l'évêque Charles-François de Velbrück; élection du comte d'Hoensbroeck d'Oost; l'affaire des jeux de Spa). = C.-rendus : *A. Gauvain*. L'Europe au jour le jour, t. XI et XII (de l'intervention des États-Unis au ministère Clemenceau; la mission du prince Sixte). — *A. Mathiez*. La Révolution et les étrangers. — *G. Goyau*. Papauté et chrétienté sous Benoît XV (remarquable).

15. — Revue historique de la Révolution française. 1922, octobre-décembre. — Jean DONAT. Le maximum et son application dans un district de la Haute-Garonne; suite et fin. — Félix PONTEIL. La Société populaire des Antipolitiques d'Aix-en-Provence, d'après des documents inédits, 1790-1795; suite. — Henry POULET. L'esprit public à Thann pendant la Révolution. La Société des Amis de la Constitution, 1791-1795; suite (du 1^er janvier au 15 février 1794). — Gabriel VAUTHIER. Le théâtre de l'Estrapade (du rôle politique joué par le directeur de ce théâtre, qui s'appelait Cardinaux; malgré ses efforts pour y organiser des fêtes décadaires et quelques maigres subventions accordées par le ministre de la Police, il dut fermer les portes

Digitized by Google

de son théâtre en l'an IV. Sa conduite pendant les temps révolutionnaires fut plus que suspecte). — Commandant WEIL. Un incident du sacre de Napoléon Ier, d'après une lettre inédite de Cobenzl à Talleyrand, 23 janvier 1805. — G. LAURENT. Une lettre inédite de Joseph Lebon (adressée au Comité de Salut public alors que Lebon était en mission dans le Pas-de-Calais, 19 germinal an II). — L'exécution de Louis XVI racontée par deux Nantais (ce sont de simples notes : trente lignes en tout). = C.-rendus : *Ary-H. Chardon.* Fox et la Révolution française (brochure de vulgarisation). — *G. Thibault.* Notes et lectures sur le département de la Marne (excellent). — *C. Pitollet.* Le Père Hase; histoire de la venue en France de l'Allemand qui refusa Anatole France au baccalauréat (d'après son « Journal de jeunesse »). — *W. König.* Der Staatsbankerott vom Jahre 1811 (simple extrait de l'ouvrage publié sous un titre semblable par Paul Stiassny en 1912. Il s'agit de la banqueroute de la banque anglo-autrichienne de Vienne).

16. — Revue historique du droit français et étranger. 1922, juillet-décembre. — E. JORDAN. Dante et la théorie romaine de l'Empire; suite et à suivre (analyse très fine, très nuancée, des relations des empereurs et des papes depuis Frédéric Barberousse jusqu'au début du XIVe siècle; naissance d'un esprit italien. « La théorie romaine se partage (au début du XIVe siècle) entre guelfes et gibelins ; chacun des deux partis en soutient un aspect, celui-ci l'Empire, et celui-là l'autonomie de la péninsule. Choix difficile qui embarrassera Pétrarque, et auquel Rienzi cherchera en vain à échapper par sa tentative d'un Empire italien »). — F. THIBAULT. La question des « Gemeinfreie ». Étude de la condition des personnes en pays germanique à l'époque carolingienne (soutient ces thèses : 1° dans la Germanie, au temps de Tacite, il n'y avait point de noblesse; 2° à l'époque carolingienne, il n'y avait, en pays germanique, que trois classes de personnes : *a)* les hommes jouissant de la liberté complète, ne payant aucune redevance pour leurs terres, *nobiles, edhilingi, adalingi; b)* les *liberi* ou *frilingi*, occupant des terres tenues à des redevances; *c)* les gens de conditions serviles. Ces thèses demandent à être discutées). — F. DE VISSCHER. Le « fur manifestus » (une explication historique seule peut rendre compte de ce fait que le *fur manifestus* était puni plus sévèrement que le *fur non manifestus*). — Olivier MARTIN. Notes d'audiences prises au Parlement de Paris, de 1384 à 1386, par un praticien anonyme (publiées d'après le manuscrit 5259 du fonds français de la Bibliothèque nationale et le manuscrit 135 du fonds Dupuy; 119 affaires, avec un *index nominum et rerum*). — Ed. ARNDT. Sur la théorie de la directe universelle présentée par l'édit de 1692 (cet édit affirmait le droit du roi à la suzeraineté suprême sur toutes les terres du royaume; dangers d'une telle théorie : le roi n'est pas seulement roi, mais souverain fieffeux). — E. MAUGIS. L'enquête au Parlement sur la tenue des registres paroissiaux d'état

Digitized by Google

civil dans les vingt dernières années de l'ancien régime (le Parlement, dans certaines circonstances et à titre d'exception, défère l'administration de l'état civil aux magistrats municipaux). = C.-rendus : *Olivier Martin.* Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris (d'une incomparable richesse de documentation; article important de R. Génestal). — Vicomte *du Motey.* Origines de la Normandie et du duché d'Alençon, de l'an 850 à l'an 1085 (hypothèses parfois un peu hardies). — *L. Lévy-Schneider.* Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles, 1802-1810 (récit habilement présenté). — *J. de Pange.* Les libertés rhénanes : pays rhénans, Sarre, Alsace (intéressant). — *Abou Yousof Yaʿqoub.* Le livre de l'impôt foncier; traduit et annoté par *E. Fagnan* (de l'époque d'Haroûn-er-Réchid; rempli de renseignements). = Société d'histoire du droit (séances des 6 avril, 11 mai et 8 juin 1922). — Ernest PERROT. Bulletin bibliographique d'histoire économique et juridique (16 mai au 31 décembre 1922). = 1923, janvier-mars. R. LATOUCHE. Étude sur le notariat dans le Bas-Quercy et le Bas-Rouergue (du XII[e] au XVII[e] siècle, avec vingt et une pièces justificatives). — Henri SÉE. Le partage des biens communaux à la fin de l'ancien régime (le gouvernement, à partir de 1768, veut procéder à ce partage pour multiplier la production du sol; mais les communautés redoutent qu'elles ne soient obligées d'abandonner au seigneur le tiers des biens communaux; puis les riches ne souhaitent pas que les pauvres journaliers aient accès à la propriété. La Convention, par la loi du 10 juin 1793, décrète le partage par tête, s'il est réclamé par un tiers de l'assemblée communale). — A. FLINIAUX. Le sénatus-consulte Juventien et la *litis contestatio,* I (rendu sous Hadrien en 129, célèbre par les dispositions importantes qu'il renferme sur les effets et les conditions d'exercice de la pétition d'hérédité). — A.-J.-R. HEINSIUS. La *controversia de usufructu* du droit romain de l'époque classique. — Compte-rendu de la semaine d'histoire du droit normand tenue à la Faculté de droit de Caen du 3 au 8 juillet 1922. = C.-rendus : *Georges Davy.* La foi jurée, étude sociologique du problème du contrat, la formation du lien contractuel (fouillé et suggestif). — *Louis Halphen.* Études critiques sur l'histoire de Charlemagne (remarquable). — *J. Adher.* Recueil de documents sur l'assistance publique dans le district de Toulouse de 1789 à 1800 (cette assistance n'existait, à vrai dire, qu'à Toulouse). — *Tuetey.* Correspondance du ministre de l'Intérieur relative au commerce, aux subsistances et à l'administration générale, avril-octobre 1792 (reproduction du registre F. 178 des Archives nationales; le ministre était alors Roland). — *Ch. Musart.* La réglementation du commerce des grains au XVIII[e] siècle (se déclare, bien à tort, partisan de la réglementation). — Société de l'histoire du droit (assemblée générale du 22 octobre; séances du 14 décembre 1922, du 11 janvier 1923).

17. — La Revue maritime. 1923, janvier. — L. BLANC. Les soldats de marine sous Louis XIV, d'après l'ordonnance de 1689. —

Digitized by Google

P. DELONCLE. Le bombardement de Salé par Dubourdieu en 1851 (d'après les mémoires inédits de M. Charles Jagerschmidt, notre chargé d'affaires à Tanger de 1850 à 1855; fin en février). = Février. G. VOITOUX. La mystérieuse île de Pâques (découverte par Davis en 1687, puis perdue parce que Davis avait donné de fausses indications sur la distance qui la séparait de Copiapo, retrouvée par Roggeween en 1722, délaissée ensuite pendant quarante-huit ans jusqu'au voyage de Félipe Gonzalès en 1770, qui, sans se douter que c'était bien l'île découverte par Davis, en prend possession au nom de l'Espagne. Visitée encore par La Pérouse en 1786, par Pierre Loti en 1877. L'expédition Scoresby-Routledge, en 1914-1915, a permis d'établir la situation exacte de l'île; mais non point de dire comment il a été possible d'exécuter, de transporter et d'ériger les monuments préhistoriques qui ont rendu célèbre l'île de Pâques, autrement appelée encore « Te Pite Te Henua », ou « terre au milieu de la mer ». Elle reste mystérieuse). — E. LUCE. La répartition du produit des prises maritimes en France et en Angleterre. = Mars. André COGNIET. Les opérations du 19 août 1916 sur la mer du Nord; 1er article. — J. TRAMOND. L'énigme d'Aboukir (montre comment il faut interpréter la correspondance de Bonaparte avec le Directoire; on y constate des altérations et des suppressions. Une lumière nouvelle est jetée sur cet événement par les documents publiés dans un fort beau livre du lieutenant Georges Douin : la Flotte de Bonaparte sur les côtes d'Égypte; t. III des Mémoires de la Société royale de géographie d'Égypte).

BELGIQUE.

18. — Analecta Bollandiana. 1922, t. XL, fasc. 3 et 4. — Paul PEETERS. Traductions et traducteurs dans l'hagiographie orientale à l'époque byzantine (la littérature religieuse des peuples chrétiens de l'Orient doit beaucoup à la littérature grecque. Traducteurs, compilateurs, imitateurs et plagiaires ont puisé à pleines mains dans ce fonds universel; pourtant ceux qui s'approvisionnaient à la source même ont été relativement rares. La plupart s'épargnaient la peine de choisir en se pillant les uns les autres. Ce qu'on doit exactement aux traducteurs égyptiens, syriens, arabes, arméniens, géorgiens). — Hippolyte DELEHAYE. Les martyrs d'Égypte; suite (étude sur les actes des saints Philéas et Philoromus, de saint Psoté ou Psotius, évêque de Psoï ou Ptolémaïs, de saint Dioscore. Appendice : texte grec de la passion de saint Paphnuce; texte latin de la « Passio beatissimi Psotii episcopi », de la « Passio Dioscori martyris qui passus est in Egipto »). — E. JORDAN. La date de la naissance de sainte Catherine de Sienne (critique très serrée des conclusions auxquelles est arrivé R. Fawtier; cet auteur croit que le biographe de la sainte, Raymond de Capoue, s'est trompé en la rajeunissant beaucoup. Il faut, au contraire, s'en tenir aux indications de ce chroniqueur : sainte Catherine

Digitized by Google

est née en 1347 ou à peu près). = C.-rendus : *G. H. Gerould.* Saints legends (bon livre où est passée en revue l'œuvre des hagiographes de langue anglaise depuis l'origine jusqu'à nos jours). — *A. Feder.* Lehrbuch der historischen Methodik ; 2e édit. (manuel qui contient une masse surabondante de renseignements excellents). — Enciclopedia universal ilustrada europeo-americana ; tome 46 (œuvre considérable). — Miscellanea Geronimiana (important recueil de mélanges de critique d'art et de théologie, composé à l'occasion du centenaire de saint Jérôme). — *A. Sigalas.* Des Chrysippos von Jerusalem Enkomion auf den hl. Theodoros Toron (texte établi avec tout le soin désirable d'après les dix mss. connus). — *Karl Strecker.* Zu den Quellen für das Leben des hl. Ninian (la vie de saint Ninian écrite au XIIe siècle par Ailred de Rievaulx a pour source un poème latin apparenté aux « Miracula Nyssiæ episcopi », publiés au t. IV des « Poetae latini medii ævi » dans les M. G. H.). — *Amandus G'sell.* Die Vita des Erzbischop Arnold von Mainz, 1153-1160, auf ihre Echtheit geprüft (l'auteur renverse complètement les conclusions de Th. Ilgen. Celui-ci avait cru prouver que cette « Vita » avait été fabriquée au XVIIe siècle par un faussaire ; il faut, au contraire, la considérer comme une œuvre composée au XIIe siècle par un écrivain bien renseigné). — *C. Walberg.* Divers articles sur les sources de l'histoire de Thomas Becket. — *Fredegando Da Anversa.* Il terz' ordine secolare di S. Francesco, 1221-1921 (excellent résumé). — *E. B. Fitzmaurice* et *A. G. Little.* Materials for the history of the franciscan province of Ireland, 1230-1450 (très utile). — *F. Gazulla.* Refutación de un libro titulado San Raimundo de Peñafort, fundator de la Order de la Merced (l'auteur du livre sur Raimond de Peñafort est le R. P. Vacas Galindo qui avait montré beaucoup de scepticisme à l'égard des traditions chères aux religieux mercédaires. Le P. Gazulla lui oppose quelques bonnes raisons et de nombreux documents tirés des archives de Barcelone ; mais la passion l'emporte souvent hors du domaine de la saine critique). — *Georges Daressy.* La prétendue maison de saint Louis à Mansourah (il établit, preuves en main, l'inanité de cette attribution). — *E. H. Pearce.* Walter de Wenlock, abbot of Westminster (remarquable biographie). — Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland (analyse des fascicules 12-17 portant la date de 1918-1922). — *Sebastian Puig y Puig.* Petro de Luna ultimo papa de Aviñón, 1387-1430 (le texte de l'ouvrage n'est qu'un démarquage de Noël Valois, de Salembier et du P. Ehrle ; mais l'appendice contient plus de deux cents documents nouveaux, parmi lesquels la correspondance de Pierre de Lune avec son intime confident et actif collaborateur François-Clément Çapera, qui fut à deux reprises évêque de Barcelone ; ces documents sont publiés sans critique). — *Robert Durrer.* Bruder Klaus. Die ältesten Quellen über den seligen Nikolaus von Flüe (recueil des principales sources pour l'histoire du célèbre ermite suisse, qui naquit en 1417 e mourut le

Digitized by Google

21 mars 1487. Travail très important). — *P. Tacchi-Venturi.* Storia della Compagnia di Gesù in Italia; t. I : 1491-1540 (bon; connaissance approfondie des sources; grand effort d'impartialité). — *L. von Pastor.* Geschichte der Pæpste; t. VII et VIII : 1559-1572 (le personnage le plus en vue dans ces deux volumes est saint Charles Borromée). — Suite d'ouvrages sur le bienheureux Canisius.

19. — Revue d'histoire ecclésiastique. 1922, octobre. — J.-B. Bord. L'autorité de saint Cyprien dans la controverse baptismale jugée d'après saint Augustin (saint Cyprien tenait, avec Tertullien, pour la rebaptisation des hérétiques; les donatistes s'autorisèrent de son opinion dans la controverse; saint Augustin, l'adversaire déclaré des donatistes, s'efforça au contraire de prouver que leur appel à l'autorité de saint Cyprien n'est point fondé et que l'usage antique de ne point rebaptiser était seul légitime). — H.-J. Chapman, O. S. B. Pélage et le texte de saint Paul (Pélage n'a pas pris la Vulgate pour base de son commentaire sur les épîtres pauliniennes, mais un texte plus ancien apporté de la Grande-Bretagne). — J. de Ghellinck. Un évêque bibliophile au XIV^e^ siècle : Richard Aungerville de Bury, 1345. Contribution à l'histoire de la littérature et des bibliothèques médiévales; suite (modes d'acquisition en usage à la bibliothèque de Durham; achats de livres par les ordres mendiants). = C.-rendus : *C. F. G. Heinrici.* Die Hermes-Mystic und das Neue Testament (cet ouvrage a pour but d'analyser la littérature hermétique, d'en relever les contacts avec les écrits néo-testamentaires et d'en déterminer, dans une synthèse finale, les rapports avec le christianisme primitif). — *P. de Labriolle.* Histoire de la littérature latine chrétienne (beaucoup d'érudition et du meilleur aloi, mais le plan est incertain, et, s'il y a d'excellentes parties, d'autres ont été traitées trop sommairement). — *Kirsopp Lake.* The apostolic fathers, with an english translation (excellente édition). — *G. W. Butterworth.* Clement of Alexandria (bonne traduction anglaise des œuvres les plus caractéristiques de Clément d'Alexandrie : l'Exhortation aux Grecs, le « Quis dives salvetur » et le fragment des Préceptes de Clément). — *J. E. B. Mayor* et *A. Souter.* Tertulliani Apologeticus (Souter a pris le soin de relever toutes les notes que Mayor avait rédigées sur son exemplaire de l'édition de l'*Apologeticus* par Œhler; il les a coordonnées et vérifiées. La valeur critique de cette annotation est de premier ordre). — *P. Guillaud.* L'âme de saint Augustin (analyse biographique). — *A. Baumstark.* Nichtevangelische Syrische Pericopenordnungen des ersten Jahrtausends (important pour l'histoire des anciennes liturgies d'Orient). — *C. Leurs.* Les origines du style gothique en Brabant (excellent travail). — *Natalie Schœpp.* Papst Hadrian V. — *H. F. Henderson.* Religion in Scotland, its influence on national life and character (conférences intéressantes et bien informées; parle surtout du presbytérianisme). — *B. Duhr.* Geschichte der Jesuiten in den Lændern deutscher Zunge; t. III (traite de la seconde moitié du XVII^e^ siècle;

Digitized by Google

important pour l'histoire de la civilisation). — *P. Dudon.* Le quiétiste espagnol Michel Molinos, 1628-1696 (bon chapitre d'histoire religieuse). — *E. Guglia.* Maria-Theresia, ihr Leben und ihre Regierung (ouvrage de seconde main, mais d'une lecture agréable). — *R. Kœrperich.* Les lois sur la mainmorte dans les Pays-Bas catholiques; étude sur l'édit du 15 septembre 1753 (remarquable). — *F. Mourret.* Le concile du Vatican (utilise un grand nombre de documents inédits, en particulier le journal de M. Icard, alors directeur du séminaire de Saint-Sulpice et théologien au concile de l'archevêque de Sens. = 1923, janvier. P. GUILLOUX. L'évolution religieuse chez Tertullien (1° le converti apologiste; 2° le théologien catholique; à suivre). — H.-J. CHAPMAN. Pélage et le texte de saint Paul; suite et fin. = C.-rendus : *A. Juncker.* Die Ethik des Apostels Paulus (bon). — *E. Metzner.* Die Verfassung der Kirche in den zwei ersten Jahrhunderten (critique claire et souvent convaincante des idées de Harnack; un peu superficiel). — *C. Guignebert.* Le christianisme antique (« que pareil travail soit utile à la science historique, nous regrettons de n'avoir pas le courage de l'espérer »). — *A. d'Alès.* La théologie de saint Cyprien (important). — *G. Lardé.* Le tribunal du clerc dans l'Empire romain et la Gaule franque (travail personnel, original, où il y a beaucoup à prendre). — *P. Pourrat.* La spiritualité chrétienne, t. I et II (remarquable). — *Cyrille Karalevsky.* Histoire des patriarcats melkites depuis le schisme monophysite du VI^e^ siècle jusqu'à nos jours, t. II et III (bon). — Dom *Delatte.* Commentaire sur la règle de saint Benoît (excellent). — Mgr *M. Besson.* Nos origines chrétiennes. Études sur les commencements du christianisme en Suisse romande (ouvrage de bonne vulgarisation). — *Louis Halphen.* Études critiques sur l'histoire de Charlemagne (études ingénieuses et neuves en partie; A. Fliche combat ce que l'auteur dit du couronnement impérial de l'an 800). — *Jean Virey.* L'abbaye de Cluny (bon). — Abbé *E. Chartraire.* La cathédrale de Sens (monographie très précise et détaillée). — *A.-M. Kœniger.* Grundriss einer Geschichte des katholischen Kirchenrechts (excellent abrégé). — *Petri Lombardi* Libri IV sententiarum (nouvelle édition in-8°, qui remplace avantageusement celle de 1885, qui était in-fol. Les « Prolégomènes » sont un beau chapitre d'histoire de la théologie au XII^e^ siècle). — *P. Martin de Barcelona.* La orden franciscana (bonne étude critique sur les sources historiques de saint François et de sainte Claire; introduction à l'histoire des Frères Mineurs capucins, avec un aperçu sur leurs origines, à partir de 1525-1545 environ). — *G. Goyau.* Figurines franciscaines (charmant volume). — *P.-G. Hæfele.* Frantz von Retz (bonne biographie d'un dominicain autrichien né en 1343, qui fut professeur de philosophie et de théologie à Vienne et délégué au concile de Pise en mars 1409; on l'a appelé le Doctor Marianus, bien qu'on ne puisse pas le ranger parmi les défenseurs de l'Immaculée Conception). — *Georg Hüfer.* Loreto (reprend, avec des arguments en partie nouveaux et

Digitized by Google

pour aboutir à des conclusions identiques, le travail du chanoine Ul. Chevalier sur la « Santa Casa » de Lorette). — *A. S. B. Freer.* The early Franciscans and Jesuits (l'auteur n'est pas équitable envers les Jésuites, qu'il sacrifie trop à son admiration pour les premiers Franciscains). — *J. Loosjes.* Geschiedenis der Luthersche kerk in de Nederlanden (terne et monotone; utile bibliographie). — *Bultmann.* Die Geschichte der synoptischen Tradition (étude d'un scepticisme excessif; à ce propos, É. Tobac rappelle les travaux sur l'évangile de saint Marc parus depuis celui de Wrede en 1901). — K. ADAM. Die geheime Kirchenbusse nach dem hl. Augustin (bonne étude sur la pénitence privée, la « correptio secreta », dans saint Augustin). — *H. von der Gabelentz.* Fra Bartolommeo (excellente étude sur l'un des deux plus grands peintres dominicains de la Renaissance italienne, avec un excellent choix de dessins).

DANEMARK.

20. — Historisk Tidskrift. T. II, livr. 3, 1921. — P. LAURIDSEN. Chefs sudjutlandais après 1850 (1° P. C. Kochs. Directeur du *Dannevirke*, persécuté par le gouvernement, est contraint de vendre son journal où il a pris la défense de Kierkegaard. 2° Chr. Flor. Ne réussit pas à obtenir de situation officielle jusqu'en 1855). — J. L. HEIBERG. Remarques sur Josèphe (les contradictions relevées chez cet historien s'expliquent par le caractère très différent de ses sources. Essai d'identification). — A. TUXEN. Poul Vendelbo Lœvenorn au service russe, 1707-1712 (engagé en 1707, apprend le russe et se distingue dans la campagne contre Lewenhaupt. Bien vu de Menchikoff, remplit des missions diplomatiques et militaires en Danemark).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Histoire générale. — Le 5e Congrès des sciences historiques s'est tenu à Bruxelles du 8 au 15 avril 1923. Il a eu le plus légitime succès. Préparé et organisé avec beaucoup de méthode par MM. Pirenne, G. Des Marez, Fr. Ganshof, il a réuni près d'un millier de congressistes venus de tous les points du globe, même d'Australie et du Japon. Notons d'ailleurs, afin de corriger une indication erronée que nous avons donnée nous-mêmes dans notre précédente livraison (p. 323), que l'Autriche fut invitée et qu'il y eut des participants hongrois. Il a donc été aussi international que le permettent les circonstances politiques actuelles. Les communications ont été nombreuses et profitables; on pourra en juger par le compte-rendu du Congrès qui paraîtra en volume avant la fin de cette année. Quant au programme officiel, il contenait une double innovation : on y a introduit en effet l'histoire du continent américain et la documentation relative à la Grande Guerre. Dans le domaine proprement historique, une place considérable a été faite par les érudits de nationalités les plus diverses aux faits et aux considérations économiques. A cet égard, l'action personnelle de M. Henri Pirenne a été considérable. Les lectures et les discussions qui ont eu lieu dans le Palais des Académies ont été heureusement complétées par des visites aux musées et monuments religieux ou civils, si riches en œuvres d'art, de Bruxelles et autres villes de Belgique, par des excursions à Waterloo, sur le front de l'Yser, aux ruines de l'abbaye cistercienne de Villers. Partout on a pu constater avec quelle rapidité les Belges ont réussi, en quatre années, à réparer les désastres opérés par l'invasion allemande. Au point de vue intellectuel et matériel, ce spectacle est des plus réconfortants.

— La librairie Kegan Paul (Londres) se propose de publier une Histoire de la civilisation en un grand nombre de volumes composés par divers auteurs. Le premier, qui vient de paraître, est intitulé : *Cycles in history*, par le prof. J. L. Myres; un autre volume du même : *Woman's place in simple societies*, est annoncé pour l'automne prochain.

— La *Catholic Encyclopædia*, terminée en 1913, compte seize volumes; le tome XVII, qui vient de paraître (Londres, Encyclopædia press, 786 p.; prix : 30 sh.) est un supplément qui contient

Digitized by Google

beaucoup de renseignements utiles sur les plus récentes organisations et tendances sociales, politiques et religieuses.

— On annonce la fondation d'une Société thomiste, dont le but est d'aider à l'étude et à la diffusion de la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Cette société prévoit la publication d'un bulletin et entend encourager l'édition des ouvrages importants relatifs au thomisme. Elle est présidée par le R. P. Mandonnet, ancien professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), et a pour secrétaire M. Destrez, 31, avenue du Château, à Bellevue (Seine-et-Oise). Les membres adhérents versent une cotisation de 25 francs.

— Une entreprise privée a décidé d'effectuer dans la baie de Navarin des travaux à l'effet de récupérer le métal et les trésors qui y ont été coulés lors de la bataille livrée en 1827 par la flotte combinée franco-russo-anglaise contre les quarante-cinq navires de la flotte turco-égyptienne. Elle espère mettre la main sur 1,300 canons, qui, fondus pour la plupart en Sicile, comportent des ornements d'or et d'argent, et sur les trésors emportés de Grèce par Ibrahim-Pacha ainsi que sur le numéraire représentant le prix des chrétiens vendus comme esclaves au cours de la répression de l'insurrection hellénique.

Australie. — Le gouvernement australien s'est rendu acquéreur du *Journal* du capitaine Cook, afin d'enrichir la Bibliothèque fédérale.

Autriche. — M. Herriot, dans son discours du 30 décembre 1922 à la Chambre des député, avait suggéré qu'à l'occasion du crédit accordé par la France à l'Autriche, celle-ci témoignât sa reconnaissance en restituant bénévolement à notre pays, d'une part, les clés de la ville de Lyon, forgées à l'occasion d'une entrée solennelle de Napoléon Ier dans cette ville et rendues le 21 mai 1814 à l'armée du prince de Hesse-Hombourg, de l'autre les archives de la maison ducale de Lorraine, emportées à Vienne après le mariage du duc François avec Marie-Thérèse d'Autriche.

Les objets d'art restitués par l'Autriche à l'Italie en vertu du traité de Saint-Germain et d'une convention spéciale du 4 mai 1920 ont été heureusement groupés au Palais de Venise de Rome, où l'on peut admirer les tapisseries flamandes que fit exécuter sur des cartons de Raphaël le cardinal Hercule de Gonzague, des tableaux de Véronèse, du Tintoret, de Carpaccio et de l'école de Murano, un buste de Paul II, des médaillons de Caradosso, les insignes royaux de Napoléon Ier, roi d'Italie, quelques morceaux du trésor de Toscane, des manuscrits bibliques et à miniatures, le manuscrit original du Tasse et un grand nombre de documents judiciaires ou de police concernant la domination autrichienne dans les provinces rédimées. Ces œuvres et documents seront ultérieurement répartis entre les divers dépôts italiens. G. Bn.

Digitized by Google

France. — M. Frédéric MASSON, qui est mort le 16 février 1923, était né à Paris le 8 mars 1847. Attaché d'abord aux archives du ministère des Affaires étrangères, puis bibliothécaire de ce ministère de 1869 à 1880, il se consacra tout entier à l'histoire diplomatique et militaire du XVIII[e] siècle, de la Révolution et de l'Empire. La puissante personnalité de Napoléon finit par le captiver; il en conta la vie publique et privée, la captivité et la mort en une suite de volumes riches en détails puisés aux sources les plus diverses et parfois les plus inabordables. Par principe d'abord, et aussi sans doute par discrétion, il s'interdit le plus souvent de donner ses références; sincère autant que passionné, il voulait qu'on le crût sur parole, peu soucieux de se demander si son admiration ou ses inimitiés ne faussaient pas çà et là ses récits et ses jugements. On a dit et écrit qu'il avait été le secrétaire du prince Napoléon. « Je m'en trouverais très honoré si cela était vrai », écrivait-il d'Asnières-sur-Oise le 26 septembre 1907, « mais cela ne l'est point. Le prince daignait apprécier mon dévouement à des idées qui étaient les siennes. Il désirait très souvent m'avoir près de lui comme collaborateur. Il m'a, dans son testament, nommé le premier après les siens. C'est tout et c'est assez. » Des archives de Prangins il a tiré la précieuse correspondance échangée, en 1859-1860, entre le prince, son beau-père le roi Victor-Emmanuel et Cavour, correspondance si intéressante pour les origines de l'unité italienne. Membre de l'Académie française (1903), puis secrétaire perpétuel de cette Académie, il en conçut un grand orgueil et il y fournit un travail considérable, surtout en ce qui concerne les œuvres charitables que l'illustre Compagnie est chargée de gérer. Autoritaire, brutal parfois et injuste, irascible et bougon, il était, au fond, généreux et serviable. Son dernier geste est magnifique : par son testament, il a légué à l'Institut de France toute sa bibliothèque, qui ne comprend pas moins de cent mille volumes, avec ses gravures, ses manuscrits, ses cartons où l'on trouvera peut-être les pièces justificatives de ses grands ouvrages. Ch. B.

— Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. G. DIGARD, professeur à l'Institut catholique de Paris, un des collaborateurs au Recueil des lettres de Boniface VIII, qu'a entrepris l'École française d'archéologie de Rome; de M. G. LARDÉ, tué dans un accident de chemin de fer (19 février), auteur d'une étude sur *le Tribunal du clerc dans l'Empire romain et dans la Gaule franque* et d'*Une enquête sur les vingtièmes au temps de Necker*, annoncée dans notre dernière livraison; de M. J. MATHOREZ (8 avril), auteur d'un travail considérable sur les étrangers en France, dont deux volumes seulement ont paru; de M. Joseph TARDIF (22 avril), qui s'était fait une place très distinguée parmi les historiens du droit français, notamment par son édition du *Plus ancien coutumier de Normandie;* de M. Louis LEGER (30 avril), l'éminent slavisant, mort à

Digitized by Google

l'âge de quatre-vingts ans, après une vie tout entière consacrée à l'histoire et à la littérature des peuples slaves. Il était professeur au Collège de France et membre de l'Institut.

— Mme la marquise ARCONATI-VISCONTI est morte dans la nuit du 2 au 3 mai. Son nom doit être marqué ici, non seulement à cause de la vive amitié qu'elle n'a cessé de témoigner à Gabriel Monod, mais encore et surtout à cause de ses intelligentes libéralités. Le musée du Louvre, l'École des chartes, l'Université de Strasbourg, celle de Paris, qu'elle a, par testament, instituée sa légataire universelle, sans compter plusieurs institutions philanthropiques et charitables, ont bénéficié de ses dons généreux. Elle n'a jamais manqué d'y associer le souvenir vénéré de son père Alphonse Peyrat. Ces deux noms resteront toujours unis dans la mémoire reconnaissante de ceux à qui sont allés ses bienfaits.

— Pour le concours des Antiquités de la France, l'Académie des inscriptions a décerné quatre médailles : à MM. L. CONSTANS, *Arles antique;* BILLIOUD, *Les États de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles;* F. PASQUIER, *Le cartulaire de Mirepoix;* l'abbé DUINE, *Hagiographie bretonne,* et cinq mentions : à MM. POUX, *La cité de Carcassonne,* t. I; FONT-RÉAULX, *Le cartulaire du chapitre de Saint-Étienne de Limoges;* à Mlle HURE, *Le Sénonais préhistorique;* à MM. LEDRU et DENIS, *Enquête de 1245 relative aux droits du chapitre de Saint-Julien du Mans;* l'abbé DELAMARE, *Jean d'Avranches.* — L'Académie a partagé le prix Saintour entre MM. l'abbé MOLLAT, *La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon;* RENAUDET, *Le concile de Pise-Milan;* Pierre VILLEY, *Tableau chronologique des publications de Marot,* et SAINÉAN, *La langue de Rabelais.* — Elle a donné la plus grosse partie du prix J.-J. Berger à M. Olivier MARTIN, *Histoire de la coutume de la prévôté de Paris,* et partagé le reste entre feu Joseph PETIT, *Registre des causes civiles de l'officialité épiscopale de Paris, 1384-1387* (paru dans les « Documents inédits » par les soins de MM. Marichal et Lelong); Léon MIROT, *L'hôtel et les collections du connétable de Montmorency;* l'abbé BROCHARD, *Histoire de la paroisse et de l'église Saint-Laurent à Paris.* — Le prix Émile Lesenne a été attribué à M. COYECQUE, *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris au XVIe siècle.*

— Le centenaire d'Ernest RENAN a été célébré avec un grand éclat. Il serait à souhaiter qu'on publiât la liste des articles et ouvrages relatifs à cet événement, qui marquera dans l'histoire des travaux concernant les études bibliques. A l'occasion de ce centenaire, on trouvera dans la *Bretagne touristique* du 15 février 1923 une série d'articles curieux et illustrés d'une façon intéressante sur Ernest Renan.

— Deux congrès ont été tenus à Paris pendant les vacances de Pâques : celui des Sociétés savantes, à la Sorbonne, et celui des Bibliophiles et bibliothécaires. Ce dernier, dont le principal promoteur

Digitized by Google

a été M. Henry Martin, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, a eu un vif succès. Il a attiré un choix d'érudits et d'amateurs de la France et de l'étranger qui ont pu admirer pendant plusieurs semaines, au pavillon de Marsan, une remarquable exposition de livres à peinture prêtés par plusieurs de nos bibliothèques et même, chose plus rare, par d'éclairés collectionneurs, qui n'ont pas cru diminuer la valeur de leurs livres en les soumettant à l'examen des connaisseurs.

— L'Académie des sciences et des lettres de Montpellier a couronné l'ouvrage de M. J. GAUSSEN : *Histoire des foires et des marchés de Sommières en Languedoc.*

— La librairie Geuthner (Paris) a commencé la publication d'un *Manuel de numismatique orientale* par M. Jacques DE MORGAN; l'ouvrage comprendra deux volumes en six fascicules, avec environ 2,000 figures; le prix de chaque fascicule sera de 25 francs.

— Les fascicules 235 et 236 de la « Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études » (4e section) contiennent un importante étude posthume de Gabriel MONOD : *La vie et la pensée de Jules Michelet, 1798-1852.* L'ouvrage est en vente à la librairie Champion au prix de 55 francs.

— Le ministère français des Affaires étrangères a communiqué aux journaux, le 14 mars 1923, une note sur l'occupation militaire de la France par les Allemands en 1871 : d'après les textes qui y sont visés Bismarck était tout prêt à renforcer sans préavis le corps d'occupation, au cas soit d'une modification organique dans le gouvernement français garant de la paix, soit du non-paiement, au terme prévu, des tranches d'indemnités de guerre exigées.

— A la demande de la Commission d'études sur les origines de la guerre, constituée au sein de la « Ligue des droits de l'homme et du citoyen », M. F. Buisson avait, par écrit, le 10 novembre et 8 décembre 1922, posé à M. R. Poincaré une série de questions touchant les heures exactes auxquelles divers télégrammes de la fin de juillet 1914 ont été envoyés ou reçus. M. Poincaré a répondu par une lettre circonstanciée, en date du 19 janvier, qui a été publiée dans les journaux, notamment dans le *Temps*.

— M. l'abbé L. DANTIN a consacré à *Monseigneur Laurence, fondateur du petit séminaire et évêque de Tarbes*, une petite brochure où il reproduit une conférence tenue en novembre 1922 (Bagnères-de-Bigorre, s. d., in-16, 49 p.). Né en 1790, ordonné en 1821, le futur évêque de Tarbes fut choisi en 1823 par l'évêque de Bayonne, Mgr d'Astros, pour diriger le petit séminaire de Tarbes, et son zèle à la direction de cet établissement le désigna pour succéder, en 1844, à Mgr Double sur le siège de Tarbes. M. Dantin a pu utiliser le dossier personnel de Mgr Laurence aux Archives nationales et en tirer un heureux profit; en particulier, il y a retrouvé une lettre de

Digitized by Google

recommandation d'Achille Fould en faveur du futur prélat, qu'il a eu le bon esprit de reproduire. G. Bn.

— Dans le *Journal des Débats*, 7 janvier 1923, M. E. Rodocanachi raconte savoureusement les affaires de faux machinées par De Bar, au XVII[e] siècle, contre Baluze, et par Vrain-Lucas, au XIX[e], contre Michel Chasles.

Grande-Bretagne. — L'exploration des tombes saxonnes découvertes à Margate, Mitcham et Bidford-on-Avon a conduit M. Parsons, professeur d'anatomie à l'Université de Londres, à faire d'intéressantes hypothèses sur les conditions hygiéniques où vivaient les populations anciennes de Grande-Bretagne (cf. *Times*, 14 avril 1923). Il estime que ces populations, se nourissant essentiellement de farine grossièrement moulue, étaient d'une grande stature, mais que le rhumatisme chronique sévissait parmi elles et que la majorité des individus mouraient avant la quarantaine.

— Le « Shakespeare day Committee », qui a fusionné avec la « Shakespeare Association », a célébré le troisième centenaire du premier folio de Shakespeare, qui a paru vers la fin de l'année 1623. On a choisi pour cette cérémonie la date du 23 avril, jour où naquit le grand dramaturge. La « British Academy » s'est associée officiellement à cette commémoration par une conférence donnée, ce jour-là, par le professeur A. W. Pollard.

— Devant la « Newcomen Society for the Study of the history of Engineering and Technology », M. Rhys Jenkins a fait un fort intéressant exposé sur l'histoire ancienne de l'aciérie en Angleterre, qui a été reproduit, avec une courte bibliographie, dans *The Engineer*, 1[er] décembre 1922, p. 572-574. Le n° du 2 février 1923 contient une intéressante étude de M. Arthur Tilley intitulée : *Some notes on old windmills*.

— Le D[r] Shafaat Ahmad Khan, professeur d'histoire de l'Inde moderne à l'Université d'Allahabad, dirige la publication de travaux sur l'histoire de son pays. Le premier paru est une biographie de Jahangir, fils et successeur du grand Akbar en 1605, par le professeur Beni Prasad.

— Une vente aux enchères de pièces d'ameublement et de bijoux ayant appartenu à Marie Stuart a eu lieu le 22 mars 1923 à Calder-House (Piccadilly). Certaines pièces, comme un sautoir de diamants, rubis et perles, offert à Marie d'Écosse par le dauphin de France, une montre remise par la condamnée à sa camériste la veille de son exécution, ont atteint de forts prix. D'autre part, un certain nombre d'objets ayant appartenu à la reine Élisabeth ont été mis en vente par les soins du troisième comte Brownlow.

— A l'occasion du centième anniversaire de la mort de l'amiral

Digitized by Google

Saint-Vincent, le *Times* du 13 mars 1922 a publié quelques extraits de lettres de ce grand homme de mer; cette publication, qui porte sur les années 1803-1805, est d'autant plus intéressante que les papiers de Saint-Vincent ont été en partie détruits par son héritier Osborne Markham. G. Bn.

— Les archives de l'État irlandais réunies au P. Record Office de Dublin ont été presque entièrement détruites pendant la guerre civile. C'est une perte irréparable.

Hongrie. — D'après les journaux hongrois, une partie des documents qui sont dans les archives de la cour de Vienne et qui, selon une convention passée entre la Hongrie et l'Autriche, n'auraient dû, pendant une période de dix années, être publiés qu'avec l'assentiment des deux pays, sera mise au jour incessamment. Parmi ces documents, on note un important rapport rédigé par le comte Tisza après une visite à Berlin; il est très sévère contre Guillaume II.

Italie. — M. Francesco Vercelli a contribué aux études dantesques en publiant un article intitulé : *Le scienze fisiche e matematiche nelle opere di Dante*, dans la *Rivista marittima*, février 1923, p. 409-449.

— Le 28 décembre 1922, dans la salle du Consistoire, le pape Pie XI a présidé une séance de la « Pontificia Accademia romana d'archeologia », tenue pour célébrer le centenaire de la naissance de G.-B. De Rossi.

— A l'occasion du *Sixième centenaire de la mort de Dante*, et sous ce titre, l'« Union intellectuelle franco-italienne » a fait paraître en français et en italien les discours qui furent prononcés à la Sorbonne le 2 juin 1921 par MM. Raymond Poincaré, le comte Bonin-Longare, F. Ruffini, Maurice Barrès et Millerand (Paris, 1922, in-8°, 79 p.). Dans un substantiel avant-propos sont rappelées les diverses manifestations ou publications qui ont eu Dante pour objet. — Une filiale de cette même Union s'est créée à Bari, sous la direction de MM. Nicolas Cacudi et Fedeli Marletta; ce groupement publiera, trimestriellement, une *Rassegna di studî francesi*. Tout en se consacrant spécialement à l'enseignement du français en Italie, la *Rassegna* publiera des travaux d'histoire générale. Le prix de l'abonnement est de 20 francs, pour l'Italie et la France, de 30 francs, pour les autres pays.

— La bibliothèque Chigi, qui avait été acquise par le gouvernement italien en même temps que le palais Chigi, a été incorporée à la bibliothèque Vaticane, en vertu d'un décret du 28 décembre 1922. On estime à plus de 3,300 le nombre des manuscrits, à 29,000 celui des imprimés, dont 300 incunables (voir *Corriere della sera*, 3 janvier 1923). Quant au palais Chigi, il est devenu le nouveau ministère italien des Affaires étrangères.

Digitized by Google

— A l'occasion du septième centenaire de l'Université de Padoue, récemment célébré en Italie, M. Antonio FAVARO publie un *Saggio di bibliografia dello studio di Padova*, qui fait partie des *Miscellanea di storia veneta* (série III, t. XVI. Venezia, Ferrari, 1922, in-8°, 2 vol., X-457 et 413 p.).

— Signalons la naissance de deux revues italiennes : 1° sous le titre de MOUΣEION, MM. N. TERZAGHI et M. DI MARTINO-FUSCO publient une revue trimestrielle de l'antiquité (Naples, 290, via Duomo, 25 l. par an). 2° La « Società storica del Sannio » publie (depuis novembre 1922) tous les quatre mois des *Atti* (Benvenuto, Cooperativa tipografica); le prix de l'abonnement est de 20 l.

— Dans la collection *Auxilia ad res italicas medii aevi exquirendas*, qui paraît chez l'éditeur Ostinelli, à Côme, M. Luigi SCHIAPARELLI commence un recueil de textes latins destiné à fournir aux étudiants des types de documents de caractère diplomatique pour servir à l'histoire des institutions romaines : *Raccolta di documenti latini*. I : *Documenti romani* (1 vol. in-16 de XVI-169 p., mis en vente au prix de 30 fr.). On trouvera dans ce volume soixante-neuf documents qui se succèdent depuis le second siècle av. J.-C. jusqu'à l'année 675 : actes de vente et d'achat, testaments, donations, rescrits des empereurs, etc. C'est le n° 2 des *Auxilia*. Le n° 1 est un traité de paléographie romaine publié en 1921 : *La scrittura latina nell' età romana*, par le même érudit. Avec le n° 3 commencera une série de sources d'un caractère narratif : *Le fonti della storia medioevale italiana*, par Vittorio FIORINI; le tome I paraîtra en 1923.

— Le XI[e] fascicule consacré à la *Raccolta Vinciana*, qui a été installée au Castello Sforzesco de Milan, est paru, avec un léger retard, par les soins de M. Ettore VERGA (Archivio storico civico. Milano, 1923, in-18, XIV-251 p.). On y trouve une analyse, dans l'ordre alphabétique des auteurs, des différentes publications dont Léonard de Vinci a été l'objet et qui sont parvenues à la direction de la *Raccolta* de 1920 à 1922, une liste des articles publiés à l'occasion du centenaire et diverses contributions, fort courtes, sur les aspects divers de l'activité de Vinci.

— Le contre-amiral E. PRASCA a publié dans la *Rivista marittima*, février 1923, des lettres de l'amiral Nelson au roi de Sardaigne et aux princes de la maison de Savoie pour les années 1799-1805. Ces lettres, qui proviennent principalement des Archives d'État de Turin, sont intelligemment commentées par le diligent éditeur. On y voit la confiance que la cour piémontaise mettait dans l'aide britannique et quelles illusions elle gardait en croyant à un rapide écroulement de l'empire napoléonien. Un fac-similé d'un des originaux de Nelson est joint à la publication.

— Le gouvernement italien a acheté la belle collection numisma-

Digitized by Google

tique formée à Milan par feu M. F. GNECCHI pour le prix de 400,000 l. Cette collection compte plus de 20,000 numéros, dont 900 pièces d'or, 500 médaillons en trois métaux et des pièces particulièrement rares, comme le médaillon d'or de Théodoric.

— M. Joubert, au nom du ministre français de l'Instruction publique, le maire de Montpellier, un de ses adjoints et le consul de France à Gênes ont remis solennellement à la municipalité d'Asti les documents concernant Alfieri qui étaient conservés à Montpellier, et dont le regretté L.-G. Pellissier avait naguère tiré un si profitable usage. Ce qui reste encore au musée Fabre de Montpellier des documents alfiériens sera intégralement donné à la ville d'Asti.

Japon. — La bibliothèque fondée naguère par le docteur Morrison, qui fut longtemps correspondant du *Times* à Pékin, a été achetée en 1917 par le baron Iwasaki. La « Morrison Library » est installée à Tokio, non loin de l'Université, et est dirigée par M. M. Ishida. On y trouve des manuscrits très rares et vingt-mille ouvrages imprimés, en particulier des collections très considérables de documents de missions, des cartes, dont la première, de Corée, remonte à 1565, et des reproductions photographiques des manuscrits retrouvés en Asie centrale.

Norvège. — L'Institut Nobel, à Kristiania, ayant mis au concours en juillet 1919 une Histoire du mouvement libre-échangiste au XIX^e^ siècle et de ses rapports avec le mouvement international de la paix, a reçu neuf mémoires, dont huit provenant d'Europe et l'autre d'Amérique. Il en a retenu trois, dont deux très étendus, l'un en français, l'autre en allemand, et un troisième, plus bref, en anglais; le français (portant l'épigraphe « Pax hominibus bonæ voluntatis ») l'emporte sur les autres par sa forme littéraire, mais n'offre pas une solution suffisante de la question; l'allemand (épigraphe : « Free trade the great peacemaker ») a donné une grande place à la partie historique, sans d'ailleurs utiliser aucun document inédit, ni même aucun ouvrage d'origine anglaise. L'anglais (épigraphe : « Echthiste odijne pollà phronéonta medénos kratéein »), plus original que les deux précédents, n'apporte cependant pas de conclusions tout à fait satisfaisantes. L'Institut a donc décidé que le prix ne serait pas décerné, mais que l'ouvrage anglais serait inséré dans le recueil des « Publications de l'Institut Nobel ».

Russie. — Le gouvernement soviétique prépare la publication des Mémoires du tzar Alexandre II.

— Le *Manchester Guardian* du 24 mars 1923 a publié pour la première fois le testament du tzar Nicolas I^er^. On supposait jusqu'à présent que ce document renfermait une théorie complète du régime autocratique. En réalité, c'est une suite de vingt maximes établies par Nicolas I^er^ lors de son voyage à Kalisz, en 1835, pour y rencontrer le

Digitized by Google

roi Frédéric-Guillaume III de Prusse, et alors qu'il envisageait une vengeance possible des Polonais contre le vainqueur de l'insurrection de 1831. Ces maximes étaient adressées à son fils; outre quelques conseils d'ordre familial, on y trouve la recommandation très nette de ne rien changer à l'ordre établi en Russie et, au cas où des troubles éclateraient, de les réprimer au besoin par la force : « En cas d'obstination », y est-il dit, « n'épargne pas les rebelles; en en sacrifiant quelques-uns, tu sauveras la Russie. »

— Mme Tatania ALEXINSKY a publié dans le *Journal des Débats*, 14 avril 1923, un rapport rédigé par les autorités soviétiques de la région de l'Oural sur l'exécution du tzar Nicolas II en juillet 1918. Ce document est le seul d'origine bolcheviste qui soit actuellement versé au dossier de l'histoire ; les livres de MM. Gillard et Wilton ainsi que l'enquête judiciaire de M. Sokolieff constituent des sources antibolchevistes. G. BN.

Suisse. — Un jeune érudit allemand, Jules Ernest BERGHOFF, qui fut tué pendant la dernière guerre, avait préparé un gros travail sur la vie et les ouvrages de Bonivard. La Bibliothèque publique et les Archives d'État de Genève ont obtenu du père du défunt et de l'éditeur allemand de l'ouvrage l'autorisation de le faire paraître. Il est actuellement en vente à la Bibliothèque publique et universitaire, promenade des Bastions, à Genève (*François de Bonivard, sein Leben und seine Schriften*, in-8°, 360 p.).

ERRATUM DU DERNIER NUMÉRO.

Page 202, dernière ligne. *Au lieu de :* cette pétition du 17, *lire :* cette pétition du 16.

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

AUG 20 1923

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

48e ANNÉE. — TOME CXLIII.

II. — Juillet-Août 1923.

SOMMAIRE.

	Pages
Abbé A. Degert. Le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine (*Premier article*)	161
Fr. Brœsch. Les pétitions du Champ-de-Mars, 15, 16, 17 juillet 1791 (*suite et fin*)	181
J. É. Gérock. Les lignes de Wissembourg ou de la Lauter et la frontière septentrionale de l'Alsace	198
Bulletin historique. Histoire de France. Le moyen âge jusqu'aux Valois, par Louis HALPHEN	210
Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso*).	253
Notes bibliographiques	270
Recueils périodiques et sociétés savantes	289
Chronique	320
Index bibliographique	324

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS
DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

	Pages
G. De Sanctis. Storia dei Romani, t. IV **(Ch. Lécrivain)**	253
Albert Büchi. Korrespondenzen und Akten zur Geschichte des Kardinals Matth. Schiner, t. I, 1439-1515 **(A. Renaudet)**	255
H. P. Biggar. The works of Samuel de Champlain in six volumes, t. I, 1599-1607 **(Ch. Bémont)**	258
G. Edmundson. History of Holland **(A. Waddington)**	259
H. W. Richmond. The navy in the war of 1739-1748 **(Joh. Tramond)**	261
Abbé E. Lavaquery. Le cardinal de Boisgelin, 1732-1804 **(L. Lévy-Schneider)**	264
Alvin R. Calman. Ledru-Rollin après 1848 et les proscrits français en Angleterre **(Roger Levy-Guénot)**	267

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

G. Bourgin. Le Comité central de 1871.
Ferdinand Boyer. Lettres inédites de la princesse des Ursins.
A. Brugmans. Deux historiens du XVI^e^ siècle : De Thou et Emmius.
Gaston Cahen. Les Mongols dans les Balkans.
Paul Cloché. Les dernières années de l'athénien Phocion, 322-318 av. J.-C.
Colonna de Cesari Rocca. Les sources de l'*Histoire de la Corse* de **Filippini** et de la *Cronica corsesca* de Giovanni Della Grossa.
B. Combes de Patris. Une victime de la diplomatie pontificale au XVI^e^ siècle : Guillaume de Patris, abbé de la Grasse (1535-1580).
L.-A. Constans. La route d'Annibal du Rhône aux Alpes.
Abbé **A. Degert**. Le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine.
A. Faure. Une expédition française en Gambie au secours des Anglais (1831).
Ch. Filiâtre. Gerberon, bénédictin janséniste du XVII^e^ siècle.
Émile Gabory. Les patriotes réfugiés de la Vendée.
Léon Homo. Les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique.
L. Lévy-Schneider. L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime.
Michel Lhéritier. L'avènement de la dynastie danoise au trône de Grèce, 1862-1863.
Paul Marmottan. La grande-duchesse Élisa et Fouché.
Édouard Maugis. La journée de huit heures et les vignerons de Sens et d'Auxerre devant le Parlement, en 1384-1393.
René Puaux. Boissy d'Anglas. Lettres inédites sur la Révolution française.
Paul Robiquet. Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle.
Édouard Rott. Le secret de l'Empereur (fin du XVII^e^ siècle).
Henri Sée. Les origines de l'industrie capitaliste en France à la fin de l'Ancien régime.
Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce, des temps héroïques à l'époque classique.
Gaston Zeller. L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVII^e^ siècle.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

A partir de 1923, les prix sont ainsi modifiés :

Un an, France et Colonies : 45 fr. — Union postale : 56 fr.

Le numéro : 10 fr.

Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans les quinze jours qui suivront la réception du numéro suivant.

Digitized by Google

LE
MARIAGE DE GASTON D'ORLÉANS
ET DE
MARGUERITE DE LORRAINE

Conclu par amour, en dehors des préoccupations de la politique, ce mariage, en lui-même, semblait peu fait pour intéresser l'histoire. Mais s'il débute, mystérieusement, en idylle, il tourne vite au drame le jour où, à peine divulgué, il soulève l'irréductible opposition de Louis XIII et de Richelieu. Inconsolables de n'avoir pu l'empêcher, ils n'épargneront rien pour le défaire. Afin d'y parvenir, ils mettent en mouvement pendant dix ans, avec un acharnement inlassable, le parlement, le clergé, la diplomatie, les ressources de leur politique intérieure et étrangère. Cette lutte, ainsi poursuivie à travers les péripéties les plus diverses contre la validité du mariage de Gaston et de Marguerite, donne à cette union les proportions d'un événement politique. Si l'historien peut sans désavantage passer rapidement sur les conditions de sa conclusion, il n'étudiera pas sans profit les efforts suscités par le souci de sa rupture. A ces derniers principalement s'attachera notre attention.

I.

A peine âgé de vingt-trois ans, après un an de veuvage, Gaston d'Orléans songeait à contracter un nouveau mariage, quand, pour des griefs prétendus ou réels contre Richelieu, il quitta la cour et se retira en Lorraine. Il y fut accueilli avec empressement, fin 1629, par le duc Charles IV, prince jeune et ambitieux, à qui la politique de Richelieu avait déjà donné de sérieux sujets de mécontentement. Dans le frère et héritier présomptif du roi

Digitized by Google

de France, il pouvait espérer trouver un allié précieux contre le redoutable ministre, leur ennemi commun. Pour lui rendre agréable le séjour dans ses États, il lui prodigua fêtes, festins, tournois, etc.[1].

Au milieu de ces réjouissances, Gaston ne pouvait manquer de remarquer la dernière sœur du duc, Marguerite de Vaudémont. Avec la grâce un peu nonchalante de ses traits réguliers, mais d'une douceur attirante dont ses portraits nous ont conservé quelques reflets[2], avec le charme de candeur répandu sur sa personne, par sa réserve modeste gardée de son éducation à peine achevée en l'abbaye de Remiremont auprès de sa tante Catherine de Lorraine, cette princesse de quinze ans fit assez d'impression sur Gaston pour que quelque idée de mariage se soit présentée à son esprit. C'est un de ses compagnons qui l'assure; « l'on commença dès lors à jeter quelques paroles du mariage de Monsieur avec madame la princesse Marguerite[3] ».

Les principaux artisans de ce projet étaient surtout Puylaurens et la princesse de Phalsbourg. Antoine de Laage, seigneur de Puylaurens, jeune gentilhomme attaché depuis longtemps à la personne du prince et son premier chambellan, était très avant dans sa confiance. A la cour de Charles IV, il ne tarda pas à témoigner quelque galanterie à sa sœur Henriette de Lorraine. Ambitieuse et mariée sans affection au prince de Phalsbourg, bâtard d'un cadet de Lorraine, celle-ci n'était pas femme à repousser les avances d'un brillant cavalier, favori, par surcroît, d'un frère du roi de France, demain peut-être son successeur. En eux l'amour et l'ambition trouvaient trop leur compte au mariage de Marguerite pour qu'ils n'y aient poussé de toute leur force. N'offrait-il pas le meilleur moyen de faciliter le leur, de les rapprocher tous deux du trône de France, où la mort escomptée du valétudinaire Louis XIII pouvait d'un jour à l'autre appeler

1. *Mémoires de Goulas*, éd. Constant (Soc. de l'Hist. de France). Paris, 1879, t. I, p. 68.

2. Du portrait de Marguerite par Van Dyck, aux *Uffizi* de Florence, on peut voir une belle reproduction chez Pfister, *Histoire de Nancy*. Paris-Nancy, 1908, t. III, p. 32. Sur les autres, voir d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 2e éd. Paris, 1860, t. I, p. 191. Sur Marguerite, cf. Morizet, *la Princesse Marguerite de Lorraine*, dans *Annales de l'Est*, t. XVII (1899), p. 337 et suiv.

3. *Mémoires du duc d'Orléans*, dans collection Michaud. Paris, 1854, t. XXIII, p. 579. Sur le véritable auteur de ces *Mémoires*, cf. E. Bourgeois, L. André, *Mémoires et lettres*. Paris, 1913, p. 54.

Digitized by Google

Gaston? Beau rêve qui n'avait pu s'ébaucher que pour s'écrouler. Après moins de trois mois de séjour en Lorraine, Gaston faisait sa paix avec le roi et rentrait en France, satisfait des faveurs obtenues (février 1630).

Cependant, sa situation d'héritier présomptif de la couronne, son attachement à sa mère aigrie et mécontente ne tardèrent pas à faire de sa petite cour le centre de ralliement de tous les ennemis de Richelieu. Battu avec eux à la *Journée des Dupes* (11 novembre 1630), il comprit qu'il avait tout à craindre du ressentiment du ministre, désormais tout-puissant, qui n'épargnait pas même la mère du roi et la sienne.

A la fin de janvier 1631, il quittait la cour et se retirait en son apanage d'Orléans pour y travailler à se former une armée. Le roi ne lui en laissa pas le temps; il se mit en marche sur Orléans à la tête de ses troupes. Gaston ne l'attendit pas. Accompagné d'une poignée de seigneurs mécontents et de ses conseillers habituels, Puylaurens, Goulas, le président Le Coigneux, il se dirige sur la Bourgogne où Bellegarde lui a fait espérer un bon accueil et de précieuses recrues pour la résistance. Mais, poursuivi par le roi, il ne trouve ni l'un ni les autres. Il s'échappe du royaume, se retire (avril 1631) à Besançon, dont les habitants lui font grise mine, « crainte de fascher le roi[1] ».

Ses regards se tournent alors vers la Lorraine; il envoie un officier de ses chevau-légers, le seigneur de Frétoy, porter au duc Charles IV une lettre où il le conjure de lui accorder retraite auprès de lui; il lui promet « de ne rien faire qui puisse déplaire au roi[2] ». Le duc se fait tirer l'oreille; Gaston se voit obligé de lui députer un second messager, Mousigot. Celui-ci d'abord n'est pas plus heureux; il est réduit à plaider, à prier, à faire appel aux rancunes du duc contre les affronts reçus de Richelieu, au « beau moyen d'en tirer raison » que lui apporte Monsieur, grâce au grand nombre de ses partisans « parmi les princes et seigneurs du royaume » et des bonnes places dont il s'était assuré. Il lui déclare enfin que, si Gaston vient en ses États, c'est « à dessein d'entrer en son alliance » en épousant Marguerite. Charles IV se réserve; il craint que le roi, déjà irrité du premier accueil fait à son frère, ne lui vienne « fondre sur les

1. *Mémoires de Gaston*, p. 586.
2. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 476.

Digitized by Google

bras[1] ». Tout flatté qu'il se disait de la proposition de mariage avec sa sœur, il ne l'écouta « que par cérémonie et avec assez d'indifférence ». Il voyait là une ruse du président Le Coigneux « qui gouvernoit Monsieur... lequel, y trouvant son compte, serait conseillé à l'heure même d'abandonner le duc et ne penserait plus à la ligue ni au mariage proposé ». Et lui « demeureroit seul chargé de toute la colère du roi ». Il prendrait donc le temps d'aviser.

Devant cette froideur affectée ou réelle, Mousigot dut envoyer à Gaston un courrier qui rapporta sa promesse formelle d'exécuter, « sans aucun délai ni tergiversation », les propositions faites en son nom. Cette fois toutes les autorisations demandées furent accordées; quatre jours plus tard Charles recevait Gaston à Epinal et à la fin du mois d'avril à Nancy, dans sa capitale.

II.

L'un et l'autre trouvaient leur compte à ce rapprochement. Mais même pour ceux qui connaîtraient la légèreté et l'inconstance des deux personnages, il n'y a pas là une raison suffisante pour douter de leur sincérité quand l'un parle de sa passion pour la jeune princesse de Vaudémont et l'autre de ses inquiétudes à l'égard du roi de France offensé. Si Gaston avait réellement oublié Marguerite en recommençant, lors de son retour à Paris, à faire la cour à Marie de Gonzague de Mantoue, il ne tenait qu'à lui d'obtenir la main de cette princesse. Le roi venait de lui faire porter son assentiment par le cardinal de La Valette au moment même où il s'apprêtait à quitter Orléans[2]. Quand il préféra partir, l'éventualité d'une retraite en Lorraine et de la rencontre de Marguerite n'était pas sûrement absente de sa perspective. Charles IV n'eut rien à faire pour l'attirer; en lui posant de prime abord ses conditions, il échappait au reproche de l'avoir pris en traître.

Quelque espoir qu'il fondât sur la venue de Gaston, il ne se faisait pas illusion sur les risques qu'il courait lui-même à cette aventure. Peut-être se flattait-il de les conjurer en prenant les devants auprès du roi. Au cours même des négociations avec Gaston, il protesta auprès de Louis XIII de sa résolution de ne

1. *Mémoires de Gaston*, p. 587.
2. Avenel, *Lettres et papiers d'État... de Richelieu*, t. IV, p. 97.

Digitized by Google

l'admettre que sur ses assurances « de n'avoir aucun desseing[1] » de lui déplaire. A cet effet, il lui avait envoyé Couvonges, bailli de Bar, et, avant même son arrivée, Harlay de Chanvalon, représentant du duc à Paris, était, sur son ordre, venu trouver le roi à Fontainebleau pour « assurer Sa Majesté qu'il ne ferait rien en cela ni en toute chose qui lui peust estre désagréable[2] ». Enfin un troisième envoyé du duc, M. de Jailly, était dépêché au roi quelque temps après pour lui représenter qu'il n'aurait pu sans inhumanité refuser asile à un prince fugitif, mais qu'il n'avait « d'autre but que le bien du royaume et le repos de Sa Majesté[3] ».

Ici, la sincérité du duc n'est plus défendable. A peine Gaston fut-il entré en Lorraine que « l'on parla bien fort — quoiqu'on fût en semaine sainte — de guerre et de mariage[4] ». L'une et l'autre ne pouvait que déplaire au roi. Si le duc avait nourri quelque illusion au sujet du mariage, il fut vite détrompé. Dès que les bruits des préparatifs du mariage parvinrent à Paris, Louis XIII sembla prendre à tâche de couper court à tous les espoirs lorrains. Il fit signifier au duc, par l'envoi de Gabriel de Maraud, son opposition formelle au mariage projeté; son frère, étant dauphin, n'était pas libre de se marier sans son consentement. Charles parut faire cas de ces raisons : « Il n'avait pas », disait-il, « si bonne opinion de la personne de Monsieur qu'il dust désirer cette alliance avec passion[5]. »

Gabriel de Maraud avait cependant fait espérer que si « la permission du mariage lui était demandée..., Sa Majesté s'y pourroit porter. » Sur cette vague promesse, Charles IV envoya (juillet 1631) au roi deux gentilshommes, Dupré et encore Couvonges, pour le prier « d'avoir ce mariage pour agréable[6] ». Il n'en obtint qu'un refus plus solennel.

Pour bien montrer que ce n'était pas là, à ses yeux, une question personnelle, mais une affaire d'État, le roi saisit le conseil secret de la demande du duc de Lorraine. Il exprimait

1. Affaires étrangères, Lorraine. Cf. d'Haussonville, t. I, p. 216 n.

2. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 65, où sont contenues les pièces d'un dossier formé par Molé. Voir la suite plus bas.

3. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 266 v°, et Hugo, *Vie manuscrite de Charles IV* (bibl. de Nancy), cité d'après d'Haussonville, t. I, p. 217.

4. *Mémoires de Gaston*, p. 587.

5. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 266 v°.

6. *Ibid.*, fol. 248 r°.

Digitized by Google

en même temps son intention bien arrêtée de ne point consentir à un mariage qui pouvait être préjudiciable au bien de son royaume. Tous ses conseillers se rangèrent à son avis, et il renvoya Gabriel de Maraud à Nancy pour faire connaître son opposition persistante[1]. Comme il l'avait déclaré dans le conseil, tant que son frère serait hors du royaume « il ne fallait pas songer à avoir son consentement[2] ».

En dépit de toutes ces déclarations royales, les préparatifs du mariage n'en étaient pas moins activement poussés à Nancy. Était-ce avec, sans ou contre la volonté du duc? Il n'est pas aisé de l'établir péremptoirement. Dans quelle mesure d'abord, en ces matières d'ordre privé par certains côtés, le duc pouvait-il exercer une autorité souveraine? Marguerite était en puissance de père. François de Vaudémont, qui vivait encore, souhaitait ce mariage depuis la première venue de Gaston en Lorraine; Bouthillier, le favori de Richelieu, avait pu le constater dans un voyage à Nancy[3]. Pendant que son fils suspendait ses démarches, résigné ou découragé, lui, il envoyait un courrier à Harlay de Chanvalon « pour lui commander de prier Richelieu de faire trouver bon le mariage désiré ». Et quoiqu'il n'eût rien obtenu, il ne cacha pas qu'à son sens « il n'y avoit point de péril à passer outre audict mariage[4] ».

Ses vues étaient partagées par la duchesse de Lorraine[5], soutenues et dépassées, nous le savons, par la princesse de Phalsbourg. C'est à celle-ci que tous les auteurs de Mémoires et les témoins entendus dans l'enquête ordonnée par le Parlement de Paris attribuent le principal rôle dans cette union. C'est elle qui excite son amant Puylaurens dans ce sens, elle qui fait éloigner de l'entourage de Gaston ses autres conseillers suspects de tiédeur à l'endroit du mariage : « Elle l'avait », dit Claude de Saint-Simon, le père de l'historien, « si passionément désiré qu'il n'y avoit rien au monde qu'elle n'eût fait pour le faire réussir[6]. »

Aux instances de toute la famille lorraine, Marie de Médicis joignit les siennes pour hâter le mariage de son fils. Au point

1. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 244 v°.
2. *Ibid.*, fol. 270 v°.
3. *Ibid.*, fol. 255 r°.
4. *Ibid.*, fol. 267 r°.
5. *Ibid.*, fol. 255 r°.
6. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 119; *Mémoires de Gaston*, p. 589; ms. cité, fol. 244, 258, 276, 291.

Digitized by Google

où l'affaire avait été conduite, il eût été bien difficile à Charles d'aller à l'encontre des vœux unanimes des siens. Les promesses réitérées qu'il avait faites à Louis XIII de ne jamais consentir au mariage de Gaston lui en faisaient bien un devoir ; mais chez ce prince versatile et égoïste la parole donnée n'offrit jamais qu'une faible garantie contre les suggestions de son intérêt. Au fond du cœur, il devait désirer une union qui lui promettait dans son beau-frère un allié puissant, demain peut-être sur le trône de France, en tout cas dans les alentours du roi. Mais il savait que les yeux de Louis XIII et de Richelieu étaient braqués sur lui, il lui importait de ne pas leur fournir un motif de tomber sur ses États au moment où ni lui ni Gaston n'avaient d'armée capable de leur tenir tête. Prudemment, il s'abstint de donner un consentement manifeste au mariage projeté. Les Mémoires du temps, qui ne nous laissent rien ignorer des intrigues nouées alors autour de Gaston, ne nous montrent jamais que Charles y ait pris quelque part. Un informateur de Richelieu, toujours à l'affût de ce qui se passait en Lorraine, pouvait lui écrire encore à la fin du mois d'août (1631) : « Je ne puis croire que M. de Lorraine se laisse jamais aller aux persuasions de personne sans le consentement du Roy, quoique l'on dise que les robes de nopce se font et quun de ces jours le mariage se consommera sans bruit[1]. » D'après les aveux concordants du duc de Lorraine, il fut bien, un moment, question « de passer oultre au mariage[2] ». Mais en présence de cette éventualité, qu'il ne pouvait ni ne voulait peut-être pas empêcher, Charles se préoccupa surtout de mettre sa responsabilité à couvert, il s'absenta de Nancy et alla passer quinze jours à Épinal[3].

Le mariage ne se fit point alors ; l'exécution « en fut remise après la campagne durant laquelle Monsieur devait entrer en France avec une puissante armée, qui nécessiterait le roi de donner son consentement[4] ».

Voilà donc quel était le but de cette « guerre » dont on avait « parlé » depuis larrivée de Gaston[5]. Ce prince l'avait déjà commencée en essayant de soulever l'opinion publique contre Riche-

1. Aff. étr., Lorrain, t. IX, fol. 19. Cf. d'Haussonville, t. I, p. 218 n.
2. Ms. Colbert, cité, fol. 245 r°.
3. *Ibid.*
4. *Mémoires de Gaston*, p. 587.
5. *Ibid.*

Digitized by Google

lieu par des ballots de libelles dont il inondait Paris; il la continuait en travaillant à se recruter une armée de partisans, soit en France, soit au dehors, avec l'appui de l'Espagne et des Pays-Bas. En ceci, il pouvait compter sans réserve sur l'aide du duc de Lorraine, toujours hanté de l'idée de batailler et d'agrandir ses États. En ce moment même, le duc venait de recevoir de l'empereur Ferdinand II, attaqué par les Suédois, commission de lui lever dix mille hommes de pied et mille chevaux[1]. Il réussit à former cette armée sous couleur de se porter au secours du duc de Bavière, notre allié, et de la Ligue catholique d'Allemagne, sans omettre l'empereur avec qui nous n'étions pas encore ostensiblement en guerre.

Il n'en fallait pas tant pour éveiller les soupçons de Louis XIII et de Richelieu. L'un et l'autre connaissaient trop la duplicité et l'esprit aventureux du duc pour se fier à ses protestations relativement au mariage de Gaston ou à l'usage qu'il comptait faire de sa nouvelle armée. L'abbé Dorat fut envoyé pour demander des éclaircissements au sujet des bruits de mariage qui circulaient de plus en plus et sommer le duc, pour calmer les appréhensions du roi, de joindre ses troupes à celles de la France en cas d'attaque étrangère. Le prince désavoua le mariage et justifia la levée de ses troupes par son intention de secourir l'empereur contre les attaques des Suédois qui, à cette date, n'avaient pas encore conclu alliance publique avec nous; sur l'invitation même qui lui était faite, il ne donna que des réponses évasives. Dès son retour, Dorat fut renvoyé pour intimer au duc l'ordre de faire passer le Rhin à ses troupes; on craignait que sous prétexte de les licencier il ne les mît à même d'aller rejoindre l'armée de Gaston en formation. Charles obtempéra d'autant plus aisément à cette injonction qu'il gardait ainsi sous ses drapeaux une armée aguerrie, qu'il pourrait ramener, si elle était victorieuse, plus en état de servir, « en se tournant contre la France, à sa première et véritable destination[2] ». Il partit donc dans les premiers jours d'octobre (1631) après avoir envoyé à Louis XIII une vague promesse « de favoriser le bien de son service[3] » dans la mesure du possible.

Tous les espoirs qu'il avait fondés sur cette expédition

1. *Mémoires de Gaston*, p. 589; Avenel, t. IV, p. 190
2. D'Haussonville, t. I, p. 222.
3. Aff. étr., Lorraine : la lettre est publiée chez d'Haussonville, t. I, p. 223.

Digitized by Google

devaient être déçus. L'armée de Tilly, à laquelle Charles veut joindre la sienne « de treize à quatorze mille hommes de pied et de trois mille cinq cents chevaux[1] », n'osait plus se mesurer avec celle de Gustave-Adolphe, le redoutable vainqueur de Leipzig. Après une courte campagne où il n'avait rien fait d'important, Charles s'en fut prendre ses quartiers d'hiver à Munich avec son armée accablée « de maladie ou de misère[2] ».

Là vint le surprendre la plus désagréable des nouvelles : le roi de France s'était avancé jusqu'à Metz et menaçait sa capitale.

Il était bien vrai, en effet, que Louis XIII, mal rassuré par toutes les bonnes paroles qui lui venaient de Lorraine, prenait, peu après le départ du duc, le bon moyen, pensait-il, pour empêcher le mariage de Gaston et couper court à toutes ses manœuvres en France et au dehors. Son intérêt, comme son devoir, l'attirait vers la frontière de l'Est devenue alors le théâtre d'événements considérables. La défaite de Charles IV lui offrait là l'occasion de mettre à la raison ce voisin brouillon et dissimulé, toujours prêt à lier partie avec les ennemis du dehors ou à donner asile et abri à ceux du dedans. Là aussi, il serait en situation de prendre les mesures que comportait l'approche de Gustave-Adolphe, à la tête de son armée victorieuse, qu'il conduisait vers l'Alsace et la Lorraine dans des intentions énigmatiques qui ne laissaient pas d'inquiéter même ses alliés.

Après avoir fait assiéger, par le maréchal de La Force, Vic et Moyenvic, deux places fortes détenues sur notre frontière par les Impériaux, il s'était lui-même porté sur Metz à la tête d'une forte armée. Sa venue jeta l'effroi dans la petite cour de Lorraine et parmi ses hôtes réfugiés de France. C'est alors que le duc avait été appelé en toute hâte. Il était arrivé à marches forcées, non sans avoir eu à essuyer en cours de route plus d'une humiliante avanie[3]. A peine put-il s'arrêter quelques heures à Nancy pour prendre contact avec sa famille et s'informer des événements qui venaient de se passer ou se préparaient. Il lui fallait sans tarder se rendre à Metz pour essayer de désarmer le roi par sa soumission (26 décembre 1631).

Dans l'angoisse qui étreignait la famille ducale et ses hôtes de France, c'était là un moment de répit dont Gaston enten-

1. *Mémoires du marquis de Beauvau.* Cologne, 1688, p. 17.
2. *Ibid.*, p. 20.
3. Cf. Beauvau, p. 19.

Digitized by Google

dit user pour exécuter son projet de mariage. Il avait mis à profit l'absence du duc et les loisirs qu'elle lui laissait pour achever, s'il en eût été besoin, de conquérir le cœur de Marguerite. Il passa auprès d'elle à Remiremont la plus grande partie de son temps, tout occupé à lui faire la cour, sans se soucier des plaintes de ses confidents qui trouvaient que, « dans ses pensées amoureuses..., il négligeait ses plus importantes affaires[1] ». Tout épris de ses charmes[2], « passionné de sa beauté[3] », séduit par ses « qualités personnelles », écrira-t-il plus tard au roi, il désirait « passionément et de (sa) pure, franche et libre volonté l'accomplissement de (son) mariage[4] ».

Marguerite agréait avec bonheur la main qui s'offrait à elle. Toute pénétrée des sentiments religieux qu'elle devait à l'éducation de sa tante, elle n'avait jamais accepté les hommages de Gaston qu'en vue du mariage promis et elle y avait répondu avec toute la fraîcheur et la simplicité d'un premier amour. Admirable de réserve et de fidélité dans cette cour lorraine où les aventures de sa sœur et de son frère alimentèrent trop longtemps la chronique scandaleuse du temps, elle s'imposa aux respects de tous, ennemis ou envieux. Jamais elle ne donna prise à la malignité d'adversaires toujours aux aguets pour trouver dans sa conduite quelque nouveau grief contre le choix de Gaston.

Au moment où est arrêtée définitivement l'heure de son mariage, son frère le duc régnant est absent, mais son père le duc de Vaudémont est là qui l'approuve et l'assiste. Gaston ne peut pas s'autoriser du consentement du roi de France, mais le droit canon ne l'exige pas et, si l'Église souhaite, sans la requérir, l'approbation des parents pour le mariage de leurs enfants, il peut, après la mort de son père, produire l'assentiment de sa mère. Marie de Médicis ne s'était pas contentée d'envoyer son consentement dont le P. Chanteloube, de l'Oratoire, était porteur. Elle faisait engager Gaston à épouser au plus vite, nous l'avons vu, la princesse Marguerite[5]. Satisfaction allait lui être donnée.

Avant l'arrivée du duc, le mariage avait été fixé au 3 janvier de la nouvelle année (1632). Mais il fut décidé qu'il serait célé-

1. Aff. étr., Lorraine, t. IX, p. 34; Morizet, t. XIII, p. 347.
2. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 118, 141.
3. Beauvau, p. 25.
4. Ms. Colbert, cité, fol. 331.
5. *Mémoires de Gaston*, p. 587.

Digitized by Google

bré dans le plus grand secret. L'ébruiter, c'eût été provoquer le roi à fondre sur Nancy ou compromettre la sûreté du duc qui était dans son camp. Dès ce moment, le mot d'ordre fut donné, entre tous les témoins ou les intéressés, de maintenir à tout prix le mystère autour du mariage. L'évêque de Toul, le cardinal François de Lorraine, frère de Marguerite, accorda toutes les dispenses nécessaires. Il n'était pas dans les ordres, mais il délégua à sa place, pour donner la bénédiction nuptiale aux époux, un prêtre cistercien, Albin Tellier, d'une abbaye du diocèse de Soissons, mais attaché au service religieux de Remiremont.

La cérémonie se fit à sept heures du soir dans la chapelle du couvent de Notre-Dame de la Consolation à Nancy, en présence de quelques membres ou amis de la famille : Catherine de Lorraine, la dame de La Neuvelotte, le duc d'Elbeuf, Puylaurens, etc.[1], témoins peu nombreux, mais plus que suffisants pour enlever au mariage tout caractère de clandestinité. Aucune des formalités requises par le droit canon en pareille occurence n'avait été omise. Pour prendre ses sûretés du côté de Rome et l'intéresser à sa cause, Gaston prit même la précaution d'envoyer l'abbé d'Obazine en informer le pape[2].

Pendant ce temps le duc de Lorraine se tenait toujours auprès du roi qu'il était venu trouver en suppliant. C'était la seule attitude qui lui convenait dans son embarras présent. Pris entre la poursuite de Gustave-Adolphe et les menaces de Louis XIII, il n'avait à espérer que de celui-ci pardon et protection. Il les obtint, mais à de dures conditions. Par le traité de Vic (6 janvier 1632), il s'engageait, entre autres choses, à bannir de ses États tous les ennemis du roi de France et notamment le duc d'Orléans et ses compagnons, auxquels il refuserait désormais toute retraite et assistance.

III.

Après ce traité, il n'était plus possible à Gaston de séjourner en Lorraine. Il ne lui convenait pas de créer de nouveaux ennuis à son beau-frère, et d'autre part il n'entendait pas désarmer devant Richelieu, malgré les propositions d'accommodement

1. *Mémoires d'Omer Talon.* La Haye, 1732, t. II, p. 127.

2. Notre agent français à Rome, Gueffier, signale encore la présence de l'abbé d'Obazine à Rome, « pour les affaires de Monsieur », au 29 janvier 1633 (Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 356, p. 72-131).

Digitized by Google

qui lui venaient de la cour[1]. Pour continuer la lutte et activer les préparatifs d'une prise d'armes de concert avec les Espagnols, il prit le parti de se réfugier au milieu d'eux à Bruxelles. Il ne crut pas, cependant, en partant ainsi au pied léger, devoir emmener avec lui sa jeune femme, au milieu de la troupe de gentilshommes qui allaient tenter l'aventure à sa suite. Dix jours après le traité de Vic, il quittait Nancy en toute hâte (16 janvier 1632).

On peut deviner quelle fut pour l'un et pour l'autre l'amertume de cette séparation au lendemain de leur union. Tout autre était le sentiment du roi. Vers la mi-février, il revenait à Paris tout fier du succès de son expédition. Il avait obtenu la soumission du duc de Lorraine et surtout, ce qui était au fond l'objet principal de son voyage, il avait empêché son frère de contracter mariage; il le croyait du moins en se fiant aux dénégations de Charles IV. Des bruits coururent bien encore sur sa conclusion, mais Guron, qui fut envoyé (avril-mai 1632) pour réclamer, soi-disant, l'exécution intégrale du traité, mais en réalité pour tirer au clair cette question du mariage, se heurta aux mêmes dénégations du duc, et il entendit son père[2], Vaudémont, lui exprimer le désir de travailler à obtenir le consentement du roi à ce mariage. Sur quoi Guron se hâta même de lui répondre qu'il n'avait pas à y songer; le mieux pour lui était de mener sa fille au roi en le priant « de la marier ailleurs ou de la mettre dans un couvent[3] ».

Il ne fut pas aussi facile au duc de Lorraine de donner le change à Guron sur ses intelligences et ses menées continuelles avec le duc d'Orléans et autres ennemis du roi. Reçu magnifiquement à Bruxelles par l'infante qui en était gouvernante, Gaston avait étroitement uni sa cause à celle des Espagnols. D'entente avec eux et avec le duc de Lorraine, il prit sur lui de porter la guerre à l'intérieur de la France en soulevant le Languedoc grâce à la connivence de son gouverneur, le duc de Montmorency. Volontiers, il se flattait d'arriver par le succès de ses armes à « faire approuver au roi son mariage[4] ». Pressé par le duc de Lorraine, il quittait Bruxelles (18 mai) et, à la tête

1. Avenel, *op. cit.*, t. IV, p. 250 n.

2. Bibl. nat., fonds Dupuy, n° 586 : Mémoire de Guron au cardinal de Richelieu, avril 1632, publié chez d'Haussonville, t. I, p. 374 et suiv.

3. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 258.

4. *Mémoires de Gaston*, p. 589.

Digitized by Google

d'une petite armée qu'il avait pu recruter au pays de Liége et de Trèves, il rentre en France par la Lorraine vers la mi-juin. A peine avait-il pu s'arrêter une journée ou deux auprès de Marguerite[1]. Par la Bourgogne et l'Auvergne, il prenait la direction du Languedoc. Il ne l'avait pas encore atteint que les troupes royales, ayant bientôt à leur tête le roi et Richelieu venaient demander compte au duc de ses violations du traité de Vic, de son appui prêté plus ou moins secrètement à Gaston et aux Espagnols.

Trop faible pour résister, Charles IV dut se soumettre aux conditions qui lui furent dictées au traité de Liverdun (26 juin). Une seule nous intéresse. Il s'obligeait à ne point consentir au mariage de sa sœur « tant que le roi ne l'eust agréé[2] ». Si bien renseigné qu'il fût ordinairement par ses informateurs, Richelieu n'avait donc pas encore pénétré le secret du mariage de Nancy. Après l'engagement du duc garanti par la remise de Clermont, de Stenay, Dun et de Jametz, il put partir rassuré et ramener à Paris (7 juillet) une partie de ses troupes, tandis que les autres étaient lancées à la poursuite de Gaston.

La tentative de ce dernier aboutit, on le sait, à un échec complet. Le duc de Montmorency, son bras droit, fut battu, fait prisonnier et traduit devant le parlement de Toulouse, qui le condamna à mort. Pendant ce temps, Gaston entrait dans la voie de la soumission au roi. Dans les négociations préliminaires, bien qu'il eût formulé des conditions à peine acceptables de la part d'un vainqueur, il ne fit jamais allusion à son mariage à propos des actes de son passé dont il demandait l'approbation au roi.

L'occasion lui en fut cependant fournie par les deux commissaires du roi, MM. de Bullion et de la Vallée-Fossez : ils l'interrogèrent expressément « sur le fait de son mariage », en s'autorisant de lettres de lui à la princesse Marguerite, qui, venues aux mains du roi, « témoignaient plutôt estre escriptes d'un mari à sa femme que d'un serviteur à sa maîtresse[3] ». Tout le temps, il persista dans des dénégations et Puylaurens vint à la rescousse. Or, celui-ci, pour obtenir sa grâce, venait de s'engager expressément « à avertir sincèrement le roi de tout ce qui s'était traité par le passé, qui pourrait être préjudiciable à l'état

1. *Mémoires de Gaston*, p. 592 et suiv.
2. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 154.
3. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 255.

Digitized by Google

et aux intérêts du roi! ». Il n'en protesta pas moins que Monsieur n'était pas marié, qu'il n'aurait garde d'entreprendre une pareille affaire sans le consentement du roi.

Devant cette concordance des démentis en Lorraine et en Languedoc, le roi allait peut-être se résigner encore à une ignorance qui lui pesait tant. Mais à peine les commissaires du roi étaient-ils rentrés à la cour qu'ils y furent suivis par Launay, un gentilhomme envoyé par Montmorency. Arrivé à sa dernière heure, préoccupé, sous l'action de ses sentiments religieux, de réparer son passé, ce dernier tenait à faire parvenir au roi quelques communications importantes. Parmi celles-là se trouvait celle du mariage de Gaston. Il en avait été informé dès l'arrivée de ce prince, auquel il s'était rallié surtout dans l'espérance de lui faire épouser sa nièce, M^lle^ de Bourbon[2]. Il en fut vivement contrarié et peut-être en vint-il à se croire moins tenu à discrétion envers un ami qui, après l'avoir trompé au début, semblait l'abandonner à cette heure critique. Du moins, il fit entendre qu'il se croyait « obligé en conscience avant que de mourir de découvrir au roi une chose si importante à l'État[3] ».

Cette révélation fut bien jugée telle par le roi. Il fit décider en conseil qu'elle ne serait point divulguée. On craignait que, si Puylaurens venait à savoir que le roi était instruit de la faute dont il s'était rendu coupable par son silence et ses dénégations réitérées, « la peur » ne l'entraînât à quelque nouvelle faute[4].

Cette supposition n'avait rien de chimérique. On le vit sans tarder. Moins de quinze jours après la mort de Montmorency, Gaston s'échappait de sa résidence de Tours et se réfugiait à Bruxelles avec son cher Puylaurens.

Quelques raisons qu'il ait mises en avant pour expliquer cette nouvelle fugue[5], « la plus véritable et la plus secrète fut celle du mariage que Monsieur avait contracté », dira Montrésor[6] avec le plus de vraisemblance[7], et son sentiment est confirmé par

1. Avenel, *op. cit.*, t. IV, p. 376.

2. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 154, 167.

3. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 253.

4. Avenel, t. IV, p. 436 : Mémoire de Richelieu contre Châteauneuf.

5. Il s'enfuyait, dira-t-il, parce qu'en faisant exécuter Montmorency le roi avait manqué à la parole à lui donnée (*Mercure françois*, t. XVIII, p. 869; Avenel, t. IV, p. 406).

6. *Mémoires de Claude de Bourdeille, comte de Montrésor*, dans collection Michaud, t. XXVII, p. 183.

7. En courtisant la fille d'un seigneur des Flandres, Blanca Colonna, Gaston

Digitized by Google

l'auteur des *Mémoires du duc d'Orléans*. « Prévoyant », dit celui-ci, « que son mariage que tout le monde tenoit pour certain ne fût un nouveau sujet, à la cour, de le quereller et les siens, pour se délivrer de toutes ses craintes il (Gaston) résolut de retourner en Flandre[1]. »

Mais Louis XIII n'avait pas attendu le départ de son frère pour décider de l'attitude à prendre à l'égard de son mariage lorrain. A peine l'eut-il connu qu'il refusa de lui attribuer la moindre valeur. Il n'eut d'hésitation que sur la voie à prendre pour en obtenir la nullité.

La science de l'érudit Pierre Dupuy, le garde du trésor des chartes, fut aussitôt mise à contribution pour aider la volonté royale à parvenir à ses fins. Dès le mois d'octobre 1632, il remettait un mémoire sur la question. Là étaient déjà formulés les principes qui inspirèrent la conduite du roi dans toute cette affaire. Les ligues conclues avec des étrangers sont « des crimes de lèse-majesté », à plus forte raison des mariages contractés sans l'assentiment du roi. Si un fils de famille mineur ne peut contracter valablement mariage sans le consentement de son père, encore moins un prince tel que Monsieur le peut-il sans l'approbation du roi. Le roi lui-même, qui, dans toutes ses actions, doit, comme son héritier, avoir pour but le repos et la grandeur de l'État, ne peut ni ne doit ratifier un mariage aussi préjudiciable à l'État en tant que conclu avec une maison aussi ennemie de la sienne que celle de Lorraine. Comme ses prédécesseurs ou même les rois étrangers dont on lui mettait sous les yeux les nombreux exemples, il doit user de son droit pour casser ou faire déclarer nul un mariage accompli contre sa volonté. « Tels mariages sont pris pour rapts, il n'y en eut jamais plus clandestin que celui-ci[2]. »

Cette exhumation des droits attribués au roi sur le contrat matrimonial, cette longue évocation d'antécédents qui vont de Louis le Bègue à « l'Arbèle[3] », cette mention, même fortuite, de rapt

faisait déjà douter de sa fidélité pour Marguerite (Aff. étr., Lorraine, t. IX, p. 59).

1. *Mémoires de Gaston*, p. 597.

2. Ce mémoire nous a été conservé dans le dossier de Molé avec cette note sur la marge de la première page : « De M. Dupuy, octobre 1632 » (Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 148-160).

3. Arabella Stuart ou l'Arbelle, comme on disait en France (cf. *Lettres du cardinal d'Ossat*, Amsterdam, 1708, t. V, p. 47), tante de Jacques I^er^, roi d'Angleterre, à qui elle disputa la succession d'Élisabeth, avait été mariée au comte de Herfort après un premier mariage cassé.

Digitized by Google

et de clandestinité fournissaient d'utiles suggestions sur la procédure à suivre par le roi pour faire annuler l'acte de Nancy.

Mais on était encore mal fixé sur la réalité et les circonstances de la conclusion du mariage. Il ne fut possible de marcher à coup sûr que le jour où le chevalier d'Elbène, qui servait d'intermédiaire à Gaston dans ses tentatives de rapprochement avec le roi, fut autorisé à lui « déclarer son mariage[1] ».

A cette nouvelle, qui confirmait sans réplique possible les inductions ou renseignements de Guron et autres informateurs de ses ministres[2], le roi ne contint plus son ressentiment contre le duc. Depuis quelque temps, Richelieu appelait son attention sur la conduite de Charles IV, aussi contraire à ses engagements antérieurs qu'aux intérêts de la France[3]. Au moment où il songeait à porter ses armées en Allemagne, il eût été imprudent de laisser toute liberté d'action à un prince aussi mal disposé pour nous et en situation de couper ou de gêner gravement nos communications avec nos troupes. Seule une descente rapide dans ses États permettrait au roi de s'emparer de sa capitale afin de le contraindre à se prêter à la dissolution du mariage de sa sœur et à livrer celle-ci pour empêcher les effets possibles de sa réunion éventuelle avec Gaston à Bruxelles. Il y avait d'autant plus d'urgence qu'un messager de Monsieur venait d'arriver à Nancy (fin juillet 1633) avec la mission, assurait-on à Guron, de demander au duc « de lui envoyer madame la princesse Marguerite, sa femme, jusque dans le Luxembourg[4], où il enverrait recevoir pour la conduire à Bruxelles ».

L'hésitation du roi ne fut pas longue. Il se voyait personnellement offensé par ce mariage conclu « contre les défenses expresses faites au duc... et contre la parole que ce duc avait donnée de l'empêcher... Son honneur ne lui permettant pas de laisser un tel attentat impuni, (il) résolut d'aller en Lorraine et d'assiéger Nancy pour en tirer raison[5] ». Les motifs ne manquaient pas pour justifier devant l'opinion publique cette brusque détermination, mais le principal était encore, à ses yeux, le mariage de Gaston et de Marguerite; il s'agissait d'en tirer vengeance sur le duc, d'en assurer l'annulation. Le roi ne

1. *Mémoires de Gaston*, p. 598.
2. Voir quelques lettres ou mémoires à ce sujet chez d'Haussonville, t. I, p. 271, 272, 390.
3. *Mémoires de Richelieu*, coll. Michaud, t. XXII, p. 480 et suiv.
4. D'après le mémoire de Guron chez d'Haussonville, t. I, p. 590.
5. *Mémoires de Gaston*, p. 598.

Digitized by Google

prend même pas la peine de s'en cacher. Il fait savoir à la France et au monde, par le *Mercure françois*, son organe quasi officiel, que « les offenses de l'armement [du duc] et du refus de l'hommage [pour le Barrois] n'étaient pas si sensibles à Sa Majesté, d'autant qu'il lui était aisé d'en avoir raison, comme celle du prétendu mariage de Monsieur[1] ». Au cours même de son expédition, il déclarera solennellement au parlement de Metz qu'entre les diverses causes qui l'avaient obligé à porter les armes en Lorraine, « il y en avoit une particulière, laquelle, étant jointe aux autres, ne lui permettoit pas de différer de témoigner son ressentiment contre le duc, c'étoit le mariage du duc d'Orléans avec la sœur de ce prince[2] ».

Dès le commencement du mois d'août, Louis XIII quittait les eaux de Forges pour prendre à la tête d'une forte armée le chemin de la Lorraine; il allait l'envahir par l'ouest, tandis que le maréchal de Saint-Chamont, en route vers Trèves, se rabattrait sur le nord. A peine le duc Charles eut-il connu la marche des armées du roi qu'il lui envoya en toute hâte son frère, le cardinal Nicolas-François, avec mission de lui offrir toutes les satisfactions désirées. Dès son arrivée à Château-Thierry (18 août), celui-ci, pressé de questions sur le mariage de Gaston, finit par reconnaître qu'il avait été contracté et béni sous son autorisation; mais il pouvait assurer que le duc consentirait à la dissolution. Tout en prenant acte de cette offre, le roi fit répondre qu'il entendait que Charles, en garantie de ses promesses, lui remît en dépôt temporaire Nancy, sa capitale. Devant cette exigence inattendue, le cardinal demanda et obtint d'aller chercher les instructions de son frère. Quand il revint à Saint-Dizier (23 août), il ajouta que le mariage n'avait pas été seulement contracté, mais consommé; il n'en fut que plus froidement accueilli quand il voulut discuter sur les conditions du dépôt de Nancy et essayer l'effet d'offres toutes à l'avantage de la famille de Richelieu[3]; il lui fut répondu qu'il lui fallait songer d'abord à contenter le roi en lui remettant Nancy. Il repartit encore pour consulter son frère, muni d'un passeport qui lui permettait de rentrer à Nancy et d'en sortir pour retourner auprès du roi. Il y revenait la semaine suivante (28 août) et

1. *Mercure françois*, t. XX, p. 111.
2. *Ibid.*, t. XIX, p. 140.
3. *Mémoires de Richelieu*, t. XXII, p. 475 et suiv.

Digitized by Google

rencontrait le roi à Pont-à-Mousson. En lieu et place de Nancy, il offrait deux ou trois autres places de Lorraine; il proposait même, s'il faut en croire Richelieu, de mettre la princesse Marguerite entre les mains du roi[1]. Mais faut-il l'en croire? Le récit de ces conférences, tel que nous le fait Richelieu, trahit plusieurs lacunes plus ou moins volontaires dans sa mémoire ou celle de ses secrétaires[2].

Mais d'où qu'elle vînt[3], cette proposition ne tira pas les Lorrains d'embarras. Le cardinal François s'entendit avertir « clairement que rien ne pouvait contenter le roi que le dépôt de la princesse Marguerite et celui de Nancy[4] ».

Aussi bien le roi et son ministre n'avaient pas attendu de se voir offrir la princesse Marguerite pour s'assurer de sa personne. A peine le maréchal de Saint-Chamont eut-il mis le siège devant Nancy qu'il recevait (23 août) du cardinal cet avis suggestif : « Si par hasard vous apprenez que M. de Lorraine fît sortir les princesses de Nancy et que vous puissiez les faire arrêter et conduire avec tout respect et honneur à Metz, Sa Majesté en seroit bien aise[5]. » Comme si cette recommandation ne suffisait pas, le roi y joignait (27 août) la sienne et faisait remettre au maréchal, aussitôt après le départ du cardinal François, cet avertissement particulièrement circonstancié : « Je vous fais celle-ci pour vous dire que vous preniez garde aux personnes qui seront dans ledit carrosse [du cardinal] et que, si la princesse Marguerite y est déguisée, ce qui pourroit bien être, si elle est encore dans Nancy, vous l'arrestiez, comme aussi si vous avez advis qu'elle passe en quelque lieu que ce soit où vous puissiez le faire[6]. » Le maréchal s'empressait (24 août) de faire savoir au roi qu'il n'avait pas « attendu son ordre » pour « se mettre en devoir de l'exécuter ». Depuis trois jours, il n'en dort plus, il « guette jour et nuit » Marguerite « sur l'avis qu'on lui a donné qu'elle devoit sortir[7] ». Tant de

1. *Mémoires de Richelieu*, t. XXI, p. 483. En prêtant cette offre à François, Richelieu comptait surtout le rendre odieux pour sa participation à la fuite de Marguerite.

2. Cf. Haussonville, t. I, p. 276, 280.

3. Goulas, dans ses *Mémoires* (t. I, p. 225), tient que c'est le roi qui « demanda que Madame lui fût remise ».

4. *Mémoires de Richelieu*, t. XXI, p. 483.

5. Lettre publiée par d'Haussonville, t. I, p. 276. L'autre princesse était Henriette de Phalsbourg.

6. *Ibid.*, p. 282.

7. *Ibid.*, p. 283.

Digitized by Google

vigilance ne fut pas sans profit, puisqu'elle fit avorter au moins deux tentatives d'évasion.

Elle ne devait pas moins être prise en défaut. Qu'elle eût consenti, peut-être pour endormir sa vigilance, à livrer Marguerite au roi, la famille ducale avait bien le sentiment que l'honneur et le devoir l'obligeaient à tout tenter pour éloigner au plus vite Marguerite de Nancy, dont les armes du roi pouvaient s'emparer à tout instant.

Dans la nuit du 2 septembre[1], Marguerite, alors retirée à l'abbaye de Notre-Dame de la Consolation, fut éveillée par sa tante Catherine et mise au courant de ce qui s'apprêtait en sa faveur. Elle fut « habillée en garson ou plutôt en ange tant elle estoit belle », dit le marquis de Beauvau[2], « coiffée d'une perruque d'homme, vestue d'un haut de chausse et d'un pourpoint de drap d'Espagne noir, bottée et éperonnée, l'épée au côté et la plume au chapeau, la figure barbouillée de saffran et de terre[3] ». Sous ce déguisement, elle prit place aux côtés du cardinal François, dans sa voiture.

Il était quatre heures du matin quand le carrosse arriva aux abords du campement des Français, qui stationnaient à un quart de lieue de Nancy. Le cardinal envoya un écuyer à Saint-Chamont le prier de lui accorder au plus vite le passage : il voulait aller assister au lever du roi à Saint-Mihiel. Le maréchal, qui était encore au lit, se fit excuser auprès du cardinal de ne pouvoir aller lui porter ses respects, et il donna l'ordre à ses gens de le laisser partir sur-le-champ. Sur cet ordre et devant le passeport bien connu du cardinal, ils laissèrent passer le carrosse, non sans regarder avec quelque curiosité un jeune cavalier imberbe à demi caché derrière les rideaux[4].

Quand le carrosse eut franchi les lignes françaises, il déposa Marguerite en face d'un petit bois où l'attendaient trois gentilshommes de confiance. Là la princesse monte sur un cheval qui

1. Il y a quelque désaccord sur la date de cette évasion. Richelieu en ses *Mémoires* la place au 29 août (t. XXI, p. 483); la relation contemporaine publiée par d'Haussonville la fixe au dimanche 4 septembre; c'est la date la plus communément acceptée. Cependant, elle a contre elle la lettre, également publiée par d'Haussonville (t. I, p. 405), écrite par Marguerite de Thionville même au lendemain de son arrivée, et elle est du 3 septembre; ce qui suppose que le départ a eu lieu le 2; c'est la date que nous adoptons.

2. *Mémoires cités*, p. 38.

3. Haussonville, t. I, p. 283, 380, 403.

4. *Mémoires de Beauvau*, p. 38; D. Calmet, *Histoire... de la Lorraine*, Nancy, 1728, t. III, p. 232; *Mémoires de Gaston*, p. 598.

Digitized by Google

lui était destiné. Après une course folle de seize heures, sur des routes parcourues par des bandes de Suédois, qui les obligent à se cacher dans des bois épais, « où la pauvre princesse s'est toute écorché les mains aux épines et aux ronces[1] », ils arrivent à Thionville, la première ville espagnole sur la frontière.

Marguerite était brisée de fatigue, mais désormais en sécurité. En attendant que s'ouvrît la porte de la place, elle descendit de cheval et se coucha « sur le manteau de son conducteur, entortillée dans le sien[2] ». Enfin, le gouverneur de la ville, informé de son arrivée, vint lui ménager l'accueil le plus sympathique et le plus généreux. Dès le lendemain, elle écrivait à Puylaurens qu'elle était « sauvée par la grâce de Dieu » et le priait de le faire savoir à Gaston, dont elle attendait les « commandements[3] ».

A l'annonce des dangers courus par Marguerite, en face du succès qui avait enfin couronné ses courageux efforts pour venir le rejoindre, il est plus facile de deviner que de décrire les divers sentiments que dut éprouver le duc d'Orléans. « Il serait malaisé », dit Montrésor, « d'exprimer la joie qu'il reçut en apprenant qu'une personne qui lui était si chère fût échappée d'un péril éminent[4]. » Bien que pour le succès de ses négociations d'accommodement il fût de son intérêt de garder grande réserve, « son affection l'emportant par-dessus toutes autres raisons, il déclara publiquement son mariage » et envoya à la rencontre de sa femme le duc d'Elbeuf et Puylaurens. « Le désir qu'il avoit de la voir ne lui permettant pas d'attendre leur retour[5] », il partit lui-même au devant d'elle; l'ayant rencontrée près de Namur, il inaugura ostensiblement avec elle la vie conjugale[6]. Il ne tarda pas à prendre les devants et précéda Marguerite à Bruxelles pour lui ménager une entrée digne d'elle; il y fut grandement aidé par l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, qui reçut la femme de Gaston avec tous les honneurs rendus aux princesses royales de France[7].

(Sera continué.) Abbé A. DEGERT.

1. *Relation de la sortie de la princesse Marguerite...*, d'Haussonville, t. I, p. 403.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 405.
4. *Mémoires de Montrésor*, p. 187.
5. *Ibid.*
6. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 226.
7. Avenel, t. IV, p. 480.

Digitized by Google

LES

PÉTITIONS DU CHAMP-DE-MARS

(15, 16, 17 JUILLET 1791)

(Suite et fin[1]*).*

Il nous reste à raconter la destinée de cette pétition si importante, à partir du moment où elle fut écrite et signée sur l'autel du champ de la Fédération, le 17 juillet 1791.

Tout de suite, après le début de la fusillade, ce fut sur l'autel une débandade générale. Après deux décharges à blanc, « une troisième décharge », dit Prudhomme, « ayant fait tomber beaucoup de monde, on a fui; il n'est resté qu'une centaine de personnes sur l'autel même. Hélas! elles y ont payé cher leur courage et leur aveugle confiance dans la loi. Des hommes, des femmes, un enfant y ont été massacrés : massacrés sur l'autel de la patrie! » Les autres s'étaient enfuis, poursuivis par la cavalerie « jusque dans les champs[2] ». Au milieu de cette inexprimable confusion, quelques hommes de cœur conservèrent seuls assez de sang-froid pour ramasser à la hâte, au péril de leur vie, les feuillets de la pétition couverts de signatures et les emporter dans leur fuite.

Quels furent ces courageux citoyens? Buchez et Roux qui, avant nous, s'étaient déjà posé la question supposent que ce furent les auteurs de la pétition du 15 ou pétition Massoulard : « Par qui cette pétition a-t-elle été sauvée? » écrivent-ils. « C'est ce que nous ignorons. Celle du 15, signée : *Massulard*, *Virchaux*, *Gironard*, etc., étant cousue en tête du paquet, donnerait à croire que ces hommes ne furent pas étrangers à l'acte de courage dont parle Prudhomme, s'ils n'en furent pas les auteurs

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXLII, p. 192-209; t. CXLIII, p. 1-39.
2. *Révolutions de Paris*, n° 106, p. 65-66.

Digitized by Google

directs[1]. » Mais il est beaucoup plus naturel de supposer que la pétition fut sauvée par ceux-là mêmes qui en donnaient lecture et qui la faisaient signer aux quatre coins de l'autel de la patrie.

Dans le même pamphlet que nous avons déjà signalé précédemment, pamphlet intitulé *Vérités incontestables*[2], Dunouy s'attribue tout le mérite de cet acte d'héroïsme : « Ce fut moi », écrit-il, « qui, au péril de ma vie, la ramassa (*sic*) [la pétition] et toutes les signatures, malgré les baïonnettes et les assassins qui m'entouraient. » Il est possible qu'ici Dunouy exagère, un seul homme ayant dû avoir difficilement le temps matériel de courir aux quatre angles de l'autel et d'y prendre les feuillets. Cependant, le journal *le Creuset* (n° du 1er août 1791) — peut-être, il est vrai, inspiré par Dunouy — fait suivre le « texte littéral de la trop fameuse pétition » de la note suivante : « Cette pièce a été fidèlement transcrite d'après l'original *emporté par un citoyen zélé* du lieu de la catastrophe à travers le feu et les bayonnettes dont il était hérissé. » Mais, aidé ou non dans cette tâche, c'est lui probablement qui eut le mérite de sauver la pétition et de la mettre en lieu sûr : comme nous allons le montrer, on peut, en effet, trouver dans les textes la confirmation de la plupart des dires de Dunouy.

Sur le rôle de ce dernier et du club des Cordeliers en général après le massacre, nous possédons deux versions contradictoires : celle de Dunouy et celle de Chaumette, le futur procureur de la Commune de Paris. La brochure de Dunouy, à laquelle nous avons fait déjà plusieurs emprunts, est une brochure de circonstance, sans date, mais écrite à la fin de frimaire an II, à la suite d'une séance mouvementée du Conseil général de la Commune au cours de laquelle Dunouy avait été dénoncé par deux membres — sans doute à l'instigation de Chaumette — et ensuite perfidement abandonné par ce dernier. Dunouy répond dans ce factum aux inculpations élevées contre lui, entre autres à celle « d'avoir abandonné les Cordeliers dans les instants où ils étaient en danger et où ils avaient besoin d'hommes, et particulièrement dans le temps du Champ de-Mars, où à peine douze membres restés dans cette Société se rassemblèrent chez Cirier, rue des

1. Buchez et Roux, t. XI, p. 115.

2. *Vérités incontestables*. Impr. sans date et sans nom d'imprimeur, in-8°, 22 p. Après les deux premières pages, il y a un nouveau titre : *Dunouy appelant au peuple contre Chaumette et consors*. — De ce pamphlet important je connais deux exemplaires. Outre celui de la Bibliothèque nationale (Lb41 923), j'en ai trouvé un autre aux Archives nationales, carton AD i 50.

Digitized by Google

Boucheries, et Dunouy n'y vint pas[1] ». A cette accusation Dunouy répond en ces termes[2] : « Comment as-tu osé, Chaumette, me calomnier avec tant d'astuce, surtout ayant devant toi cette pétition du Champ-de-Mars *que tu sais très bien que j'ai sauvée au péril de ma vie*, dans la crainte que la liste des signatures, au nombre de plusieurs mille, n'en devînt une de proscription pour les signataires, au nombre desquels tu n'étais pas. » Ici Dunouy rappelle « toutes les différentes époques périlleuses » de l'histoire du club des Cordeliers : après avoir dû, dans les semaines qui précédèrent la fuite à Varennes, changer plusieurs fois de local, les Cordeliers, déclare Dunouy, vinrent « au Musée, où est encore la Société, et je suis un des signataires du bail en son nom ». Après la fuite du roi, Dunouy se multiplie au club tandis que Chaumette n'a « garde d'y venir ». Lors de la présentation de la pétition Mandar, ou des 30,000, à l'Assemblée nationale, le 24 juin[3], « je suis », écrit Dunouy, « du nombre des délégués. Et toi », continue-t-il en s'adressant à Chaumette, « où étais-tu encore? Caché comme à ton ordinaire ». De même « à plusieurs autres pétitions qui précédèrent celle du Champ-de-Mars et dont j'ai toujours été, où étais-tu? Toujours loin du danger... ». Enfin « le jour malheureux du Champ-de-Mars arriva ». Ici Dunouy raconte qu'il fut nommé rédacteur de la pétition du 17 juillet « conjointement avec Robert, Peyre et Vachard », qu'il en donna lecture vingt fois dans la journée et qu'il la ramassa sous la fusillade, tandis que Chaumette ne fut vu « de tout ce jour ni de longtemps après » et ne donna sa signature que sur les instances de Dunouy et sur le bureau même du club lorsque tout danger était passé. Puis Dunouy continue en ces termes :

« Qui fit, aux Cordeliers, le surlendemain, le rapport de cette terrible journée? Ce fut moi et ce fut d'après ce rapport, que je portai à Prudhomme, que Robert rédigea le n° 106 des *Révolutions*, et, si Prudhomme eût été poursuivi pour ce numéro, il eût pu montrer mon manuscrit, qu'il a encore, et ç'aurait été moi que l'on aurait arrêté[4]. Je fus décrété de prise de corps comme

1. Ce sont les expressions de Chaumette à la séance du Conseil général du 13 frimaire an II, telles qu'elles sont citées par Dunouy dans sa brochure.

2. Les extraits suivants de la brochure de Dunouy ont déjà été reproduits par S. Lacroix, *Actes de la Commune*, 2e série, t. VI, p. 657-659.

3. Dunouy écrit, par erreur : « Le 26 ou le 27 juin. »

4. « J'ai fait remettre également copie de ce rapport avec des observations sur les auteurs de ce massacre à Montmoro (*sic*) pour servir à sa défense,

Digitized by Google

président de ce club; néanmoins, je présidai encore jusqu'à la fin de l'orage. Malgré ton impudence à charger les autres de ta lâcheté, ose démentir tous ces faits dont j'ai autant de témoins qu'il y a de membres encore existants de cette société. — Je cessai d'aller aux Cordeliers au mois de novembre; mais alors ils étaient hors de tout danger; j'en ai toujours parlé avec l'estime qu'ils ont méritée par leur caractère républicain; et toi tu fus de la scission qui s'en sépara[1]. »

Les documents que nous possédons confirment la plupart de ces dires de Dunouy. Ainsi, Dunouy déclare avoir été du nombre des délégués des 30,000 pétitionnaires du 24 juin et le journal *le Creuset*, dans son numéro du 27 juin (page 502), nomme parmi ceux-ci, à la suite de Théophile Mandar, chef de la députation, Fournier l'Américain, *Dunouy* et Peyre. Dunouy prétend également avoir signé les diverses adresses et pétitions antérieures à celle du 17 juillet, tandis que Chaumette y serait resté étranger; nous trouvons, en effet, le nom de Dunouy, d'abord à côté de ceux de Peyre et de Mandar, au bas de la pétition du club des Cordeliers à l'Assemblée nationale, en date du 9 juillet[2], ensuite, et en deux endroits (son frère ayant sans doute signé à côté de lui), à la suite de celle du 14 juillet[3]; au contraire, la signature de Chaumette ne figure nulle part ailleurs que sur la pétition dite du Champ-de-Mars. Dunouy affirme encore avoir signé le bail passé par les Cordeliers pour la salle du Musée. Ceci aussi est exact, comme le montre la pièce elle-même, dont M. Aulard a naguère publié le texte[4]. Sur un point seulement nous hésitons à accepter, sans les rejeter cependant, les assertions de Dunouy, c'est lorsqu'il affirme avoir été « décrété de prise de corps comme président du club » des Cordeliers[5].

ayant été arrêté pour ce fait, et il doit l'avoir encore » (*Note de la brochure de Dunouy*). J'ignore ce qu'a pu devenir cette copie, qui ne se trouve pas dans les papiers de Momoro conservés par la Bibliothèque de la ville de Paris.

1. Il s'agit du club scissionnaire de la rue de la Vieille-Monnaie fondé (peut-être en novembre 1791) par quelques Cordeliers, dont Chaumette (cf. l'*Autobiographie* de Chaumette, dans mes *Papiers de Chaumette*, p. 134). D'après ce passage de la brochure, il semble que Dunouy n'ait pas fait partie de ce club.

2. Cf. Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 87.

3. Cf. Mathiez, *le Club des Cordeliers*, p. 115, et S. Lacroix, *Actes*, 2e série, t. V, p. 386.

4. Dans la revue *la Révolution française*, t. XXVIII, p. 493-494.

5. Le jugement du tribunal du VIe arrondissement, en date du 8 août 1791,

Digitized by Google

Nous ne pouvons pas en dire autant des affirmations de Chaumette. Ce dernier a parlé à trois reprises différentes des événements dont nous venons d'examiner le version donnée par Dunouy : d'abord à la séance du Tribunal révolutionnaire du 20 brumaire an II, ensuite à celle de la commune du 13 frimaire suivant, enfin dans son *Autobiographie*.

Le 20 brumaire, au Tribunal révolutionnaire, lors du procès de Bailly, Chaumette, appelé à témoigner sur le rôle de l'ancien maire dans l'affaire du Champ-de-Mars, se borna à déclarer que le 16 juillet 1791 le club des Cordeliers décida « d'avertir la municipalité que l'on se rassemblerait le lendemain au champ de la Fédération », à rappeler les faits publiés par l'article des *Révolutions de Paris*, dont il revendiqua la paternité, puis à affirmer qu'en « revenant du champ de la Fédération » il rencontra un grenadier du bataillon de l'Abbaye qui, « grâce à lui, empêcha ses camarades de brûler une seule amorce[1] ».

A la séance de la Commune du 13 frimaire, à laquelle nous avons déjà fait allusion précédemment, Chaumette, qui cherchait un bouc émissaire pour le fameux arrêté du Conseil général du 3 sur les cultes, fit attaquer Dunouy sur une autre affaire par deux comparses et ensuite l'accusa à son tour d'avoir abandonné

dont le texte a été publié par M. Mathiez (*le Club des Cordeliers*, p. 285), décrète la prise de corps — outre de plusieurs personnes qui sont nommées et de deux *quidams*, dont le signalement est donné, mais non la qualité — d'un troisième *quidam*, simplement désigné comme ayant présidé « le samedi 16 juillet, à neuf heures du soir, rue Dauphine, une assemblée dite club des Cordeliers ». Ce *quidam* représente-t-il Dunouy qui était, à cette époque, secrétaire du club dont le président en exercice était Peyre? Peyre pourrait avoir cédé, pour cette séance, le fauteuil à un secrétaire. Cependant, la déposition Du Gardin (Mathiez, *op. cit.*, p. 343), sur laquelle s'appuie le jugement, dit formellement que le président du club ce soir-là était, au dire de Cordeliers présents, « M. Paire ». Mais Dunouy a fort bien pu présider les débats un instant seulement — par exemple tout au début, avant l'arrivée de Peyre et de Du Gardin. Il se peut aussi que les individus interrogés par Du Gardin et pris par celui-ci pour des Cordeliers n'aient pas été réellement des membres du club et n'aient connu Peyre que de nom et comme président de la Société. Dans tous les cas, il est remarquable que, bien que la déposition Du Gardin désigne Peyre comme président, le jugement fondé sur cette déposition ne le reconnaît pas dans « le *quidam* qui, le samedi 16 juillet, présidait, à neuf heures du soir, rue Dauphine, à l'hôtel de Genlis, une assemblée dite club des Cordeliers ». Toutefois, nous ne saurions nous prononcer sur cette question ni dans un sens ni dans l'autre.

1. *Bulletin du Tribunal criminel révolutionnaire*, 2e partie, n° 78, p. 311-312.

Digitized by Google

les Cordeliers « à toutes les époques où il y avait besoin d'hommes », notamment à celle du massacre du Champ-de-Mars, après lequel « douze membres de la Société des Cordeliers, malheureux restes de cette journée funeste », s'étant assemblés « chez le citoyen Sirié [lisez : Cirier], rue des Boucheries », Dunouy, qui le « savait », « ne s'y présenta pas[1] ».

Nous retrouvons ces détails, avec quelques traits nouveaux, dans celles des notes autobiographiques laissées par Chaumette qui se rapportent à la période dont nous nous occupons. Voici ces notes :

« *16 juillet 1791.* — Je m'efforce de détourner le club des Cordeliers de la résolution qu'il a prise d'aller au Champ-de-Mars, le lendemain, pour y signer la fameuse pétition ; j'obtiens qu'on ira sans armes.

« *17 juillet.* — Je suis nommé l'un des rédacteurs de la pétition... massacre des patriotes. Bailly et La Fayette se lavent les mains dans leur sang. J'échappe à la fureur des assassins ; une compagnie des grenadiers de l'Abbaye me reconnaît et me tire du danger ; elle ne brûle pas une amorce et cherche à protéger la fuite des citoyens[2].

« *19 juillet.* — Je suis recherché, décrété sur mon signale-

1. *Journal de la Montagne*, n° 22, du 15 frimaire. Ce texte est plus complet que celui du *Moniteur* de la même date. — C'est à la suite de ces diverses attaques et avant de conclure (*in cauda venenum*) que Chaumette accusa Dunouy d'avoir « été le provocateur du fameux arrêté pris par le Conseil, qui tendait à réveiller le fanatisme » (*Journal de la Montagne*), « cet arrêté qui tendait à exclure les prêtres de toute sorte de travail dans les manufactures » (*Moniteur*). Là-dessus, Chaumette de conclure, avec un beau jésuitisme : « D'après ces faits, le Conseil *décidera dans sa sagesse ce qu'il jugera convenable* » (*Journal de la Montagne*).

2. Chaumette répète ici, en l'enjolivant, la déclaration qu'il fit devant le Tribunal révolutionnaire, lors du procès de Bailly, et que voici : le témoin « ajoute que, ce qui prouve que l'on avait égaré la garde nationale, c'est que, revenant du Champ de la Fédération, lui, déposant, rencontra un grenadier du bataillon de l'Abbaye, qui, l'ayant reconnu, lui dit : « Quoi ! tu es ici ? Ce ne « sont donc pas des brigands ? » Sur sa réponse négative, le grenadier instruisit ses camarades qui n'ont pas ensuite brûlé seulement une amorce » (*Bulletin du Tribunal criminel révolutionnaire*, 2e partie, n° 78, p. 312). Si l'on confronte ces deux textes, on remarque que, dans son *Autobiographie*, Chaumette prétend avoir échappé à un danger qu'il n'aurait nullement connu, à en croire sa déposition du procès Bailly. D'après cette déposition, en effet, il *revenait* du Champ-de-Mars, lorsqu'il rencontra les grenadiers *qui s'y rendaient* puisqu'ils ne brûlèrent pas *ensuite* une seule amorce. Il tournait ainsi le dos au danger dont les grenadiers n'eurent pas ensuite à le tirer, comme il le prétend dans ses notes autobiographiques.

Digitized by Google

ment; plusieurs patriotes de ma connaissance sont emprisonnés; je prends leur défense. Je fais le fameux article dans Prudhomme, qui ranime le courage des patriotes[1].

« Je rassemble le club des Cordeliers dispersé par la persécution des traîtres; nous nous rassemblons douze membres chez Cirier, rue des Boucheries; bientôt nos forces se rallient, nos frères emprisonnés sont mis en liberté...[2] », etc., etc.

Nous avons tout lieu de supposer que, dans les lignes ci-dessus, Chaumette s'attribue un rôle qu'il n'a pas joué en réalité.

Il garde, il est vrai, le silence sur les pétitions antérieures à celle du 16 juillet : entre la date du 21 juin et cette dernière, le carnet de Chaumette ne contient nulle mention. Ce silence s'explique de reste par l'abstention de Chaumette, relevée par Dunouy et que nous avons constatée, lors de toutes les manifestations autres que celle du 17 juillet. Chaumette prétend même avoir cherché, le 16 au soir, à détourner le club des Cordeliers d'aller le lendemain au Champ-de-Mars[3]. Comment admettre, dans ces conditions, que le peuple l'ait choisi, le 17, comme il voudrait le faire croire, pour l' « un des rédacteurs de la pétition »? D'ailleurs, si cela était, il faudrait que le quatrième nom qui figure au bas de celle-ci eût pu se lire *Chaumette* et non *Dunouy*, ce qui est invraisemblable. De même, lorsque Chaumette déclare avoir été décrété *sur son signalement*, il y a tout lieu de croire qu'il s'est encore vanté : aucun des deux individus décrétés *sur leur signalement* par le jugement du tribunal du VI[e] arrondissement, en date du 8 août 1791, ne saurait avoir été le futur procureur de la Commune[4], et celui de ces deux

1. Fin de la déposition de Chaumette devant le Tribunal révolutionnaire, le 20 brumaire, au procès Bailly : « Ici le témoin entre dans les détails de ce qui s'est passé pendant le cours de cette malheureuse journée : ce sont les mêmes faits que ceux par lui publiés quelques jours après ce malheureux événement dans un journal connu, à la rédaction duquel il travaillait alors. » Et, en note : « Voir les n[os] 106 et 107 des *Révolutions de Paris*. » (*Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, *loc. cit.*)

2. Texte édité dans F. Bræsch, *Papiers de Chaumette*, p. 132-133.

3. Chaumette se fondait évidemment sur le décret rendu par l'Assemblée nationale le 16 avant dix heures du soir et réglait ainsi son attitude sur celle de la majorité des Jacobins. Cette prudence, à la veille d'une crise, est bien conforme au portrait que trace de lui Dunouy et à son rôle en d'autres circonstances (au 31 mai par exemple).

4. Ce jugement, dont le texte a été publié par M. Mathiez (*le Club des Cordeliers...*, p. 285), décrète la prise de corps de trois *quidams*, en outre des individus expressément nommés (Brune, Verrières, Legendre, Santerre, etc...). Le signalement du premier *quidam* n'est pas donné. Celui de l'individu de

Digitized by Google

individus qui a rédigé la pétition est, selon toutes probabilités, nous l'avons vu, François-Pierre-Joseph Robert et non Pierre-Gaspard-Anaxagoras Chaumette. Par ailleurs, nous n'hésitons pas à reconnaître dans « le fameux article » de Prudhomme (nos 106 et 107 des *Révolutions de Paris*) l'œuvre de Robert, donné par Dunouy pour son véritable auteur, plutôt que celle de Chaumette, qui en revendique pourtant la paternité[1]. Il est du reste douteux que Chaumette ait jamais écrit d'article important dans les *Révolutions de Paris*[2]. Nous conclurons donc que, dans ses *Souvenirs*, Chaumette s'est tout simplement attribué les mérites de Dunouy ou plutôt de Robert, de même qu'il s'était emparé ailleurs — nous l'avons autrefois signalé[3] — du bien d'un célèbre pamphlétaire du XVIe siècle, de La Boétie.

De tout ce qui précède, nous croyons pouvoir inférer qu'en l'absence de tout autre élément d'information, la version de Dunouy relative aux événements dont nous nous occupons doit être préférée à celle de Chaumette. C'est donc bien Dunouy —

quarante-cinq ans, cheveux noirs mêlés de gris, maigre de corps, etc., ne saurait s'appliquer à Chaumette qui avait vingt-huit ans, *qui était blond* et n'était pas maigre (voir son signalement d'après un passeport et son portrait d'après Bonneville, dans mes *Papiers de Chaumette*, p. 15). Quant au troisième *quidam* de cinq pieds un ou deux pouces, fort gros, portant les cheveux en rond, vêtu d'un habit violet ou boue de Paris, etc., il n'y a pas à hésiter à l'identifier avec Robert plutôt qu'avec Chaumette : 1° parce que cet individu a été vu rédigeant la pétition du 17 — dont Chaumette ne voulait pas entendre parler la veille et que d'ailleurs il n'a pas signée comme rédacteur, mais seulement comme simple citoyen; 2° parce que ce *quidam* est désigné comme « étant ou ayant été président de la Société fraternelle des deux sexes », ce qui s'applique parfaitement à Robert et ne saurait s'appliquer à Chaumette.

1. Cette question de la rédaction des nos 106 et 107 des *Révolutions de Paris* reste obscure : Dunouy déclare que l'article a été rédigé par Robert sur un rapport fourni par lui à Prudhomme. Chaumette prétend en être lui-même l'auteur. Or, j'ai retrouvé un manuscrit autographe, signé de « Dunouy l'aîné », relatant le massacre du Champ-de-Mars, mais je l'ai trouvé *dans les* papiers de Chaumette. Ce récit, d'ailleurs — qui ne présente guère d'intérêt historique — n'a qu'un rapport lointain avec celui de Prudhomme qui est, bien évidemment, écrit par un témoin oculaire, par un acteur même du drame (voir ce récit de Dunouy dans mes *Papiers de Chaumette*, p. 164-171). Voici l'explication que nous proposons de cette difficulté : Dunouy a bien porté son récit à Prudhomme. Chaumette, employé par Prudhomme, l'a eu entre les mains et l'a conservé. Mais c'est Robert qui a écrit l'article, sans avoir eu besoin pour cela de se servir du récit de Dunouy qui s'en exagère l'importance. Au style de l'article nous n'hésitons pas à reconnaître, pour notre part, la main des auteurs du *Mercure national*, les époux Robert.

2. Voir notre note sur *Chaumette et les Révolutions de Paris* dans la revue *la Révolution française*, année 1923.

3. La *Révolution française* (année 1908, t. LIV), p. 428-429.

Digitized by Google

nous l'admettrons — qui signa la pétition. C'est donc bien lui qui la ramassa sous les balles. C'est donc bien lui qui l'emporta du Champ-de-Mars.

Où s'en fut-il la porter?

Sur le moment, il ne fallait pas songer à la déposer au club des Cordeliers, dont le local fut aussitôt fermé par l'autorité, deux pièces de canon interdisant en même temps l'entrée de la Société fraternelle[1]. Mais — et Chaumette et Dunouy sont d'accord sur ce point particulier[2] — le surlendemain, 19, une douzaine de membres de la Société se réunirent chez Cirier, rue des Boucheries, où ils se retrouvèrent à plusieurs reprises, et chaque fois plus nombreux[3], jusqu'au 25 juillet, date à laquelle la Société reprit « le cours ordinaire de ses séances[4] », à la salle du Musée. Donc, à moins que Chaumette n'ait raison — ce qui se peut après tout — lorsqu'il affirme[5] que Dunouy ne parut pas chez Cirier, ce serait à l'une de ces séances que Dunouy présenta « sur le bureau du club », à la signature de Chaumette et à celle d'autres Cordeliers absents du Champ-de-Mars le 17, les feuillets de la pétition, et c'est ce qui expliquerait que ce groupe de signatures, au bas desquelles se trouvait celle de Santerre et que dominait, la première, celle de Chaumette, ait paru à Michelet[6] et à Buchez et Roux[7] avoir été donné *à main posée*.

Il importe peu à notre sujet de savoir si Dunouy a, comme il

1. L'*Ami du peuple* du 19 juillet, d'après Mathiez, *le Club des Cordeliers...*, p. 150.

2. Dunouy écrit (cf. plus haut, p. 183) : « Qui fit aux Cordeliers, *le surlendemain* », donc le 19. Chaumette, à la *date du 19* (cf. plus haut, p. 187), écrit, de son côté, sur son calepin : « Je rassemble le club des Cordeliers dispersé. »

3. Ils furent jusqu'à vingt-cinq membres présents d'après le *Babillard* du 27 juillet.

4. Expression employée par le *Journal du club des Cordeliers*. Cf. Mathiez, *op. cit.*, p. 152.

5. A la séance de la Commune du 13 frimaire. Cf. plus haut, p. 186, la citation du *Journal de la Montagne*.

6. Michelet, édition définitive, t. III, p. 151, n. 1 : « La dernière signature est celle de Santerre *écrite à main posée* et probablement ajoutée le soir au faubourg Saint-Antoine où, selon toute apparence, la pétition fut sauvée et cachée. » Santerre était Cordelier.

7. Buchez et Roux, t. XI, p. 113 : « Un feuillet fut garni par un groupe de Cordeliers; *ici l'écriture est fort lisible*. On voit en haut une signature à lettres longues, insouciantes, légèrement courbées en avant; c'est celle de Chaumette, étudiant en médecine, rue Mazarine, n° 9. »

Digitized by Google

le prétend, réellement présidé le club des Cordeliers « jusqu'à la fin de l'orage », c'est-à-dire jusqu'à la fin de ce que Michelet a appelé d'un terme si heureux « la petite terreur des constitutionnels[1] ». Il semble bien qu'à la fin de juillet et au commencement d'août le président en exercice ait été Lebois[2]. Mais il se peut qu'en sa qualité de membre du comité directeur du club[3], il ait été parfois amené à occuper, au moins momentanément, le fauteuil. Dans tous les cas, comme secrétaire de la Société et comme sauveteur de la pétition, il était tout désigné pour la conserver, et il la conserva.

Peut-être tout d'abord ne la laissa-t-il pas chez lui. Au moment où les Cordeliers reprenaient *le cours ordinaire* de leurs séances, paraissait le fameux n° 106 des *Révolutions de Paris* (du 16 au 23 juillet), où on lit ceci : « Mais ne désespérons de rien; notre perte n'est pas encore assurée; nous avons deux moyens de nous sauver : *la pétition qui nous reste* et le patriotisme des gardes nationales qu'on n'égarera pas jusqu'au bout. Oui, la pétition reste; elle est accompagnée de 6,000 signatures; de généreux patriotes ont exposé leur vie pour la sauver du désordre et *elle repose aujourd'hui dans une arche sainte placée dans un temple innaccessible à toutes les baïonnettes*, elle en sortira quelque jour, elle en sortira rayonnante[4]. » Que faut-il entendre au juste par ces termes énigmatiques *d'arche sainte* et de *temple innaccessible aux baïonnettes?* S'agirait-il d'un coffre renfermant, dans un lieu sacré pour les patriotes, quelque relique révolutionnaire, les tables des Droits de l'homme par exemple? Ou bien faut-il prendre à la lettre le texte des *Révolutions de Paris* et supposer que Dunouy confia la pétition au dévouement patriotique de quelque curé démocrate

1. Michelet, édition définitive, t. III, p. 174, n. 1. — M. Mathiez (*le Club des Cordeliers...*, p. 150) a travesti ce terme sous cette forme plus plaisante qu'exacte : « La petite terreur tricolore. » M. Aulard (*Histoire de la Révolution française*, p. 157) dit plus justement : « Petite terreur bourgeoise. » *Tricolore* ne saurait être le synonyme de *bourgeois*, c'est le drapeau rouge et non le drapeau tricolore qui fut déployé le 17 juillet 1791 au Champ-de-Mars et, inversement, la *grande* Terreur, la vraie, s'est faite sous les trois couleurs.

2. Cf. Mathiez, *le Club des Cordeliers...*, p. 153, n. 1.

3. L'*Adresse aux Parisiens* du 4 août 1791 par le club des Cordeliers (Mathiez, *op. cit.*, p. 161-162) se termine ainsi : « Et ont signé les membres du Comité suivant : Lebois, Mahier, Boyère père, Massoulard, Haré, Duclos, Tattegrain, Sachy, Bouchan, Aubry, *Dunouy*, Reinnes, Salvar. »

4. *Révolutions de Paris*, n° 106, t. IX, p. 74.

Digitized by Google

comme il s'en trouvait[1]? Nous en sommes réduits aux hypothèses. En tout cas, il est curieux de voir, dès la fin de juillet 1791, employer ce terme *d'arche* sous lequel sera désignée en l'an II, comme nous le verrons tout à l'heure, la boîte en verre qui contiendra à cette époque la pétition du 17 juillet.

Quoi qu'il en soit, celle-ci, un an après l'affaire du Champ-de-Mars, était toujours confiée à Dunouy. En effet, au cours de la séance des Cordeliers du 15 juillet 1792, à laquelle assistait le frère cadet de Dunouy, resté membre du club, que Dunouy lui-même, nous l'avons vu, avait cessé de fréquenter depuis le mois de novembre 1791, la Société, après avoir décidé en principe de faire présenter par les fédérés à la Législative une adresse demandant la suspension du roi et la convocation d'une Convention nationale, nomma, pour aller trouver les fédérés, une commission composée de « MM. Robert, Chaumet, Antoine, Lebois, Dunouy, Hébert et Momoro ». Puis, continue le procès-verbal, dont l'original manuscrit nous a été conservé[2], « elle [la Société] arrête également *que M. Dunouy se transportera chez M. son frère, possesseur de la pétition rédigée au Champ-de-Mars, pour la lui reprendre*[3] ».

A l'origine du mouvement de 1792 qui devait aboutir au renversement de la monarchie, nous trouvons ainsi les mêmes hommes qui, une année auparavant, avaient déjà essayé — sans y réussir — d'implanter en France la République. Comme nous avons cherché à le montrer ailleurs[4], le personnel politique qui, dans le premier essai tenté en juin et juillet 1791 pour introduire chez nous les institutions républicaines, avait échoué par suite de l'indifférence du petit patronat et de l'attitude déterminée de la municipalité, revint, au 10 août de l'année suivante, s'asseoir en vainqueur, en compagnie des représentants de la petite industrie, sur les bancs de l'Hôtel-de-Ville[5].

A ce moment, la place de la pétition du Champ-de-Mars était

1. Le prêtre Jacques Roux, par exemple, de la section des Gravilliers.

2. Bibliothèque Victor Cousin à la Sorbonne, Registre des procès-verbaux manuscrits du club des Cordeliers.

3. J'ai déjà signalé ce texte important dans mon ouvrage sur la *Commune du 10 août 1792*, p. 140 et n. 3.

4. F. Braesch, *Papiers de Chaumette*, p. 112.

5. Chaumette, Pépin-Dégrouhette, Dunouy, Théophile Mandar, etc..., firent partie de la Commune du 10 août. Voir la liste des membres de cette Commune dans ma *Commune du 10 août*, p. 245-264.

Digitized by Google

tout indiquée. Après avoir servi, à la veille de l'assaut suprême livré à la monarchie, de drapeau aux insurgés, elle devenait maintenant le symbole de la victoire, et c'était au cœur même de la place conquise et dont les triomphateurs allaient faire leur citadelle politique qu'elle devait tout naturellement être placée. Les Cordeliers s'en dessaisirent donc au profit de la Commune, qui la conserva désormais religieusement.

Il est à présumer que la pétition du Champ-de-Mars fut d'abord conservée aux archives de la Maison commune avec d'autres reliques de cette sanglante journée. Lorsque devint imminent à la fin du premier mois de l'an II le procès des Girondins (qui fut commencé le 3 brumaire) et celui de Bailly (qui devait être transféré quinze jours plus tard de la prison de la Force à la Conciergerie), les affaires du massacre du Champ-de-Mars et du procès qui suivit commencèrent à fixer l'attention de la Commune et celle du département. Le 24 vendémiaire, le département arrêtait de dénoncer à l'accusateur public du Tribunal révolutionnaire « tous les administrateurs du département de 1790 signataires des arrêtés des 17 et 18 juillet 1791 », ainsi que tous les « accusateurs publics, juges et commissaires nationaux composant, à l'époque du 17 juillet 1791, le tribunal du VI[e] arrondissement »; il décidait en même temps d'envoyer « audit accusateur public » toutes les pièces « tendant à prouver les délits contre la souveraineté du peuple et la liberté dont se sont rendus coupables le département de Paris de 1790 et le tribunal du VI[e] arrondissement[1] ».

Trois jours après, le 27 vendémiaire, au Conseil général de la Commune, Chaumette annonçait qu'il avait « de grands secrets à révéler » sur l'affaire de Bailly et de ses complices. Il demandait « trois ou quatre jours pour [se] livrer à la recherche de tous les papiers » relatifs à ce sujet. Déjà, dit-il, j'ai trouvé des lettres de Desmousseaux et de Duperron[2]; déjà un gendarme

1. *Journal de Paris* du 1[er] brumaire. L'arrêté du département fut imprimé et affiché et il en subsiste de nombreux exemplaires (Bibl. nat., Lb[40] 1333). On en trouvera une copie manuscrite signée *Dupin, secrétaire*, parmi les papiers saisis chez les membres du département (Arch. nat., W 15, liasse 609).

2. *Desmousseaux* (le *Journal de la Montagne* a imprimé par erreur *Dumousseau*), second substitut adjoint du procureur de la Commune en juillet 1791 (il avait remplacé Duport-Dutertre). Pour Duperron, il s'agit, soit de *Samson-Duperron*, ancien notable d'octobre 1790, qui était, dès juin 1791, officier municipal et fut chargé, au 21 juin, avec cinq autres, par le Conseil

Digitized by Google

vient de découvrir « un carton du poids de sept ou huit livres qui paraît contenir des manuscrits précieux » et qui « a été tiré du château des Thuileries le 10 août ». Sur le réquisitoire du procureur de la Commune, le Conseil général « nomme une commission pour l'examen de ces pièces », décide l'arrestation de Boucher, ci-devant secrétaire de Bailly, et arrête « que les recherches les plus scrupuleuses seront faites... dans les cartons de l'état-major », notamment sur « tout ce qui peut concerner l'affreuse conspiration du Champ-de-Mars[1] ».

Quelques jours après cette séance, deux commissaires étaient nommés par la Commune pour procéder à la recherche d'un petit drapeau rouge portatif que Bailly aurait fait faire « pour égorger les citoyens » et que la Commune voulait faire porter au Tribunal révolutionnaire pour servir dans le procès de l'ancien maire de Paris[2]. Quoiqu'il eût déjà failli à plusieurs reprises être brûlé solennellement, il existait toujours à l'Hôtel-de-Ville[3]; mais il était en bien mauvais état, parce que, sans doute à l'époque du 10 août, de zélés patriotes, au premier rang desquels Lazowski, s'étaient précipités dans la salle de l'Égalité où il était conservé et l'avaient lacéré[4]. Le 12 brumaire, on en découvrait les débris, « renfermés dans un étui de bois d'acajou », et le Conseil général en décidait l'envoi au Tribunal révolutionnaire « comme pièce de conviction dans le procès de Bailly[5] ». Le 14 brumaire, Folloppe, le père (officier municipal), venait annoncer au conseil qu'il avait effectué le dépôt au Tribunal de cet insigne[6] qui fut solennellement déployé devant

général d'apposer les scellés aux Tuileries, soit plutôt de *Perron*, administrateur de police de la Commune en juin et juillet 1791, non en octobre 1790.

1. *Journal de la Montagne*, n° 140. Voir aussi le *Courrier français* du 29 du premier mois et les *Affiches de la Commune*, n° 118.

2. Voir Tuetey, *Répertoire...*, t. I, n° 2566.

3. On lit d'abord au n° 8 des *Annales de la République française* (du 8 janvier 1793) : « Conformément à la demande d'Hébert, le drapeau rouge qui fut déployé au Champ-de-Mars au mois de juillet 1791 a été brûlé, en place de Grève, par la main du bourreau, en présence d'une foule innombrable de citoyens. »

4. La *Chronique de Paris* du 26 avril 1793, parlant de Lazowski qui venait de mourir, écrit : « Il fut un des premiers qui déchira le drapeau rouge dans la salle de l'Égalité. »

5. *Courrier républicain* et *Journal de Paris* du 14 brumaire.

6. *Courrier républicain* et *Journal de Paris* du 16 brumaire. D'après le *Bulletin du Tribunal criminel révolutionnaire*, 2e partie, n° 79, p. 314, le transfert de ce drapeau, de l'Hôtel-de-Ville au Tribunal, aurait été fait par un

Digitized by Google

Bailly à l'audience du 20 brumaire[1] et brûlé en grande pompe le 21 aux cris de « Vive la République! » devant la guillotine où devait être exécuté Bailly[2]. Enfin, le 19 brumaire, on apportait en grande pompe au Conseil général la pétition dite du Champ-de-Mars, conservée jusque-là dans un coffret de verre : « L'administration des travaux publics[3] apporte *l'arche en verre* dans laquelle sont déposées les signatures de la pétition du Champ-de-Mars. Elle a la forme d'un tombeau, pour retracer les forfaits de Bailly, accusé d'avoir fait massacrer nos frères. Elle sera déposée sur la Bastille en relief[4] devant la tribune[5]. »

Ainsi se réalisait la prédiction faite par Prudhomme à la fin de juillet 1791. La célèbre pétition était sortie *rayonnante* de son asile et elle allait désormais présider aux débats de la redoutable Commune, du sein de *l'arche sainte* qui la contenait et qui constituait comme un nouveau monument d'alliance, l'alliance des temps modernes, celle de la divinité naissante, la République, avec son peuple élu, le peuple de Paris. A partir du 19 brumaire de l'an II, la pétition du Champ-de-Mars se trouva ainsi placée au pied même de l'estrade d'où le procureur de la Commune, Chaumette, lançait chaque jour ses réquisitoires fameux. On comprend maintenant, dans leur sens littéral, ces paroles, que nous avons entendu tout à l'heure Dunouy adresser à son adversaire : « Comment as-tu osé, Chaumette, me calomnier avec tant d'astuce, surtout *ayant devant toi cette pétition du Champ-de-Mars* que tu sais bien que j'ai sauvée au péril de ma vie... »

certain « Jacques Collin », dans lequel il faut probablement voir Jacques-Emmanuel Collier, qui représentait à cette époque la section des Lombards au Conseil général.

1. Voir le *Bulletin du Tribunal criminel révolutionnaire*, 2e partie, n° 79, p. 314. C'était un tout petit drapeau qu'on *pouvait mettre dans la poche* et l'acte d'accusation reproche à Bailly son « petit volume » et son « luxe » (*Ibid.*, n° 77, p. 306).

2. *Courrier républicain* du 23 brumaire et procès-verbal de l'exécution de Bailly (Arch. nat., W 524). Voir aussi Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, t. II, p. 65.

3. Les administrateurs des travaux publics étaient, à cette époque, Avril, Beauvallet et Delépine.

4. Il s'agit sans doute d'un de ces modèles en miniature de la Bastille, taillés dans des pierres de la célèbre forteresse par les soins du fameux Palloy, dit Palloy patriote, entrepreneur de la démolition de ce monument.

5. *Courrier républicain* et *Journal de Paris* du 21 brumaire. Ce texte a déjà été signalé par M. Mathiez (*Annales révolutionnaires*, 1916, p. 428-429).

Digitized by Google

L'honneur fait ainsi à la pétition du 17 juillet devait être la cause de son anéantissement. Si, en effet, le précieux document était resté enseveli dans les archives cordelières, peut-être le posséderions-nous encore aujourd'hui comme certains des procès-verbaux manuscrits et des pièces isolées de la célèbre Société. En allant à la Commune, qui l'exhiba comme une relique pendant deux années, le monument historique était, comme on va le voir, voué à la destruction.

Après être resté abrité dans sa châsse pendant ces deux ans, il en fut extrait au début de l'an II. A la suite de la révolution du 9 thermidor et sur la réquisition du Comité de Sûreté générale, l'agent national du district près le département de Paris, J.-Ch. Laveaux, nomma en effet, le 21 frimaire de cette année, deux enquêteurs, les citoyens Jean Lesèvre et Jean-Frédéric Martin, à l'effet de dresser l'inventaire de tous les papiers et objets mobiliers de la ci-devant Commune de Paris qui se trouvaient à cette date à l'Hôtel-de-Ville. Nous possédons encore cet inventaire fort copieux et dressé, comme le prescrivait Laveaux, « jour par jour, vacation par vacation ». Son importance historique, due à la disparition des documents dont il contient la description, lui a valu de nos jours les honneurs d'une publication in-extenso et l'on en trouvera le texte, à la suite d'un rapport fait en 1892 au Conseil général de la Seine par M. Alfred Lamouroux, conseiller général, sur la situation des archives du département, dans une brochure in-4° dont il n'occupe pas moins de 111 pages[1].

Or, on lit dans l'inventaire Lesèvre et Martin, à la vacation du 14 ventôse de l'an III, les lignes suivantes[2] (les enquêteurs viennent de prendre un arrêté suspendant provisoirement leurs opérations) :

« En conséquence de cet arrêté, nous avons inventorié et déposé dans la pièce du fond du secrétariat les deux cartons suivants :

« 1° *Un carton contenant la pétition signée au Champ-de-Mars* en juillet 1791 et les signatures des citoyens qui l'ont

1. *Conseil général de la Seine, 1892. — Rapport présenté par M. Alfred Lamouroux, conseiller général, au nom de la 4e commission, sur la situation des Archives.* Paris, Imprimerie municipale, 1893, impr. in-4° de 291 p.

2. Page 277 de la brochure de M. Lamouroux.

Digitized by Google

souscrite, ladite pétition et lesdites signatures trouvées dans la salle du Conseil général dans une châsse en verre au-dessous de la tribune.

« 2° Un carton contenant des papiers trouvés dans la chambre des Javelots et relatifs à leur fabrication.

« Les papiers par nous inventoriés jusques à ce jour et remis dans le secrétariat, à l'exception de ceux remis au département, ont été laissés *dans les deux pièces dudit secrétariat* et dans l'ordre où nous les avons classés, *et notamment...* les *deux cartons relatifs à la pétition du Champ-de-Mars et à la chambre des Javelots* ci-dessus inventoriés. »

La pétition du Champ-de-Mars se trouvait donc, en l'an III, à la Maison commune. Mais tous les documents provenant de la Commune de Paris devaient être répartis entre quatre catégories : archives du département, archives du bureau central du canton (qui devait devenir plus tard la préfecture de police), archives des différentes « municipalités » qui succédèrent à la Commune unique dispersée au lendemain du 9 thermidor, et enfin archives de l'État. A une époque que nous ignorons, le bureau des archives du département de Paris hérita de la fameuse pétition, tandis que d'autres documents, comme les papiers des Cordeliers et les registres des sections, allaient au bureau central du canton, ce qui valut à certains d'entre eux d'être sauvés, par la suite, grâce à un hasard extraordinaire[1]. Enfin, lorsque, le 28 pluviôse de l'an VIII, la préfecture de la Seine remplaça l'administration du département de Paris — tandis que la préfecture de police remplaçait de son côté le bureau central du canton — c'étaient les nouvelles *Archives de la Seine* qui devenaient définitivement les dépositaires de la pétition du 17 juillet.

De l'an IX (1801) à 1805, ces Archives (sauf celles de l'état civil) furent logées à la place Vendôme. Mais, en 1805, elles furent transférées dans les bâtiments de l'Hôtel-de-Ville, car elles étaient à la fois celles du département et celles de la capitale. Là, elles occupèrent une partie considérable du deuxième

1. En 1834, Barthelémy Saint-Hilaire, au cours d'un travail de dépouillement effectué aux archives de la Préfecture de police, s'empara de plusieurs de ces papiers qui échappèrent ainsi aux flammes de l'incendie de 1871 (cf. mon article de la *Révolution française*, 1906 (2), p. 481-492). Si la pétition du Champ-de-Mars était restée dans les papiers du club des Cordeliers, peut-être aurait-elle été sauvée de la même manière.

Digitized by Google

étage[1], c'est à savoir le pavillon d'angle sur la place Lobau et le quai, le corps de bâtiment qui suivait à gauche, le pavillon d'angle sur le quai et la place de Grève, enfin, en retour sur la place, la salle qui était appuyée contre l'ancien mur du pavillon du Saint-Esprit. Elles y restèrent jusqu'en 1861 ; c'est là, dans une salle du deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville, que Buchez et Roux puis Michelet purent consulter la pétition du 17 juillet. En 1834, en effet, Buchez et Roux écrivent ce qui suit[2], en parlant du document : « Le monument existe; *il est aux Archives de la Commune.* » De même Michelet, vers 1848 : « Voir l'original *conservé aux Archives de la Seine.* »

Sous le Second Empire, en 1861 et 1862 — après l'annexion à la capitale des communes situées entre son mur d'octroi et son enceinte fortifiée, et par suite du versement des archives de ces communes suburbaines dans celles du département de la Seine et de la ville de Paris — ces dernières furent transportées du deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville, dans les combles du bâtiment-annexe situé avenue Victoria (ou plutôt rue de la Coutellerie) et qui abritait le service central de l'octroi et divers autres services municipaux. Elles y étaient si mal logées et si à l'étroit qu'on dut évacuer, dans un local du boulevard Morland, une masse énorme de papiers, évaluée à 65,000 kilogrammes, dans laquelle malheureusement ne furent pas compris les précieux documents parisiens de l'époque révolutionnaire et c'est ainsi que la célèbre pétition écrite et signée au champ de la Fédération le 17 juillet 1791, ce drapeau des révolutionnaires de 92, cette relique de ceux de 93, devinrent la proie des flammes allumées par les insurgés de la moderne Commune dans la journée à jamais déplorable du 24 mai 1871.

F. BRÆSCH.

1. Le Roux de Lincy, *Histoire de l'Hôtel-de-Ville de Paris*, p. 102.
2. Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XI, p. 112.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES

LIGNES DE WISSEMBOURG OU DE LA LAUTER

ET

LA FRONTIÈRE SEPTENTRIONALE DE L'ALSACE

Dans l'histoire écrite des guerres du XVIII^e^ siècle en Alsace, on retrouve constamment le nom des *Lignes de Wissembourg* (ou *de la Lauter*), et il semblerait que cette fortification ait joué un rôle militaire important. Or, pour peu qu'on cherche à aller au fond des choses, on s'aperçoit bientôt qu'il n'en est rien, ou à peu près ; à plus forte raison au XIX^e^ siècle ces *Lignes* ne présentent plus la moindre valeur militaire, malgré la persistance du mot dans le vocabulaire historique ou descriptif[1].

Il convient de constater tout d'abord que ces *Lignes de Wissembourg* ne sont pas seules de leur genre et de leur époque dans la région voisine de la vallée du Rhin. Mais, par une fortune singulière, de toutes ces fortifications semi-permanentes que les procédés de la guerre au commencement du XVIII^e^ siècle ont fait établir des deux côtés du Rhin, tout comme en Flandre aussi, elles sont à peu près les seules dont il ait subsisté jusqu'à nos jours des vestiges notables.

Les stipulations du Traité de Westphalie qui, en 1648, installa en droit la France en Alsace, ne comportaient pas l'énoncé d'une frontière. On sait que les négociations de Münster n'ont pas abouti à établir même un compromis entre les intentions avouées ou dissimulées des deux partis ; et dans l'état des choses il ne pouvait en être

1. C'est un bel exemple de réputation surfaite. On dirait que tout le monde, aussi bien en France qu'en Allemagne, s'est donné le mot pour y contribuer. Tous les auteurs de mémoires au XVIII^e^ siècle, politiques, militaires et autres, de Saint-Simon à M^me^ d'Oberkirch, n'ont pas manqué d'en parler en des termes qui sont devenus des clichés.

Digitized by Google

autrement. Le but principal que poursuivait la politique française, de rejeter la Maison de Habsbourg sur la rive droite du Rhin, a néanmoins été parfaitement atteint, et ceci était l'essentiel. Outre l'acquisition, moyennant une indemnité de trois millions de livres à la branche apanagée en Alsace de la famille de Habsbourg, des terres allodiales dans la Haute-Alsace, la couronne de France s'était fait remettre les droits que les Habsbourgs possédaient dans le pays; droits féodaux fort mal définis (voire même quelque peu illusoires), et offices impériaux, comprenant le Landgraviat d'Alsace et la *Landvogtei* ou préfecture de Haguenau.

Parler du Landgraviat *utriusque Alsatiae* (§ 74 du Traité), c'était employer une formule fort équivoque, car il n'avait jamais existé un Landgraviat unique, mais bien deux : celui de Haute-Alsace, qui était aux mains des Autrichiens, et un autre, celui de Basse-Alsace, qui n'était plus qu'un vain titre possédé par les évêques de Strasbourg à qui il ne pouvait pas être question de l'enlever; mais la dignité landvogtale avait une valeur bien plus utilisable. En effet, elle comportait, outre une sorte de droit de tutelle sur les villages dits « immédiats » (*Reichsdœrfer*) situés au nombre d'une quarantaine dans le centre de la Basse-Alsace, la protection directe de la Confédération des dix villes libres impériales (la Décapole alsacienne), parmi lesquelles étaient Wissembourg et Landau.

L'esprit réaliste de la politique française ne pouvait assurément pas s'accommoder des fictions juridiques du Saint-Empire, que d'ailleurs les Habsbourgs s'appliquaient de leur côté à transformer à leur profit propre. La conséquence fort naturelle fut que la France visa à interpréter, malgré les résistances des intéressés, le droit féodal de suzeraineté comme souveraineté effective territoriale, qui se manifesta bientôt par une occupation militaire permanente. Les traités de Nimègue et de Ryswick, qui ont tous deux prétendu confirmer celui de Westphalie, n'ont rien changé à ces conceptions; ils ont montré, pour ce qui concerne l'Alsace, l'impossibilité tant de mettre d'accord les deux contractants que de faire prévaloir les vues de l'un des deux.

La question latente prit une forme aiguë lorsque la guerre de Succession d'Espagne remit aux prises Bourbon et Habsbourg. En 1702, une armée impériale commandée par le margrave Louis de Bade et Joseph, roi des Romains, vint faire le siège de Landau que Vauban avait transformée en une place importante.

En fait, sa position lui donnait le rôle de poste avancé, de fort détaché, pour la défense de l'Alsace par le nord. En aval de Stras-

Digitized by Google

bourg, la vallée du Rhin, entre les Vosges mal praticables à cette époque pour des armées un peu considérables et le fleuve, est coupée presque normalement à l'axe du Rhin par une série d'affluents dont certains sont importants (Zorn, Moder, Seltzbach, Lauter, Queich, etc.), sortant de vallées étroites dans la montagne et continuées dans la plaine par des dépressions assez larges. L'ensemble du pays se présente donc, pour une armée venant du nord, comme une succession de longs rideaux parallèles, séparés par des fossés pleins d'eau. En outre, on y voit deux grands massifs forestiers situés dans des parties basses, très aquifères, voire même marécageuses. Ce sont la forêt de Haguenau et celle dite Bienwald au nord de Lauterbourg. Ces deux vastes forêts offrent la particularité de ne toucher ni au Rhin, ni à la bordure des Vosges (qu'on appellerait plus rationnellement le Wasgenwald au nord du col de Saverne). Du côté du Rhin règne un dos de pays très marqué, que les affluents traversent en des sortes de goulets et sur lequel est située, de toute antiquité déjà, une route naturelle côtoyant le lit majeur du fleuve. Militairement, cette voie de communication n'a qu'une valeur fort médiocre ; elle est resserrée entre le Rhin avec ses bas-fonds et le bord de la terrasse diluvienne qui porte la plaine proprement dite, et généralement dominée à courte distance par celle-ci, protégée elle-même par le lacis des cours d'eau qui suivent son pied.

C'est entre la montagne et les forêts que passent, dans la partie haute du pays, les routes maîtresses remontant la vallée du Rhin vers Strasbourg, et aussi celles qui, se dirigeant ensuite vers les passages de Saverne, de la Petite-Pierre, de Bitche et autres, donneraient accès vers la Lorraine et l'intérieur de la France. Il y a donc là deux détroits dont la valeur stratégique est de tout premier ordre. Entre la forêt de Haguenau et le pied des montagnes, c'est celui dont la position centrale est le revers sud de la vallée de la Sauer, que le maréchal de Mac-Mahon a tenté de défendre le 6 août 1870. Écrasé par le nombre et une artillerie dont il n'avait pas l'équivalent, il dut l'abandonner, malgré les avantages tactiques de l'emplacement. En décembre 1793, les Autrichiens n'avaient pas réussi davantage à s'y maintenir.

L'autre, qui eut dans l'histoire un rôle plus marquant au XVIII[e] siècle, est coupé par la vallée de la Lauter, de Wissembourg à la lisière du Bienwald qui s'étend entre Altenstadt, Lauterbourg et Rheinzabern, immense triangle de bois touffus dont le sol marécageux ne laisse qu'un passage très difficile. La Lauter et de nombreux ruisseaux s'y ramifient et rendent la région tout à fait

Digitized by Google

impraticable. A vingt-quatre kilomètres au nord, située elle-même sur une rivière qui contribue à sa défense, dans une assiette avantageuse eu égard aux moyens de la guerre d'alors, se trouve Landau formant avancée et qu'une entreprise d'envahissement de l'Alsace, pour peu qu'elle fût soucieuse de ses derrières, ne pouvait pas négliger. Il en résulte que toutes les opérations des Allemands sur l'Alsace, de ce côté, ont d'abord dépendu de la possession de la place forte de Landau[1].

En 1702, le siège de la ville dura du commencement de juin au 10 septembre, où Mélac qui y commandait dut capituler, et c'est alors qu'on voit apparaître pour la première fois quelque chose qui s'appelle « Lignes » sur la Lauter. Pour les assiégeants de Landau, la passe d'Altenstadt avait également son importance et il était tout indiqué de s'y établir pour couvrir l'entreprise[2].

Il va de soi que des ouvrages de campagne ayant cet objectif ne pouvaient se trouver qu'au nord de la Lauter, face au sud. Ils barraient le rideau Schweigen-Windhof-Saint-Rémy et se continuaient probablement sous forme d'abatis et d'épaulements jusque vers Lauterbourg, dont les Impériaux s'étaient également saisis. Ils y avaient effectué des travaux de fortification pour tenir de même le débouché des routes longeant le Rhin. Dans la campagne suivante, en juillet 1703, Villars et le duc de Bourgogne firent une opération rapide dans la région, avant d'aller au siège de Brisach; ils poussèrent jusque vers Germersheim et ils cherchèrent à détruire autant que possible des travaux de l'année précédente. Landau fut reprise en novembre par le maréchal de Tallard. En 1704, les Impériaux, revenant sur place, réparèrent les *Lignes* et probablement les renforcèrent en les étendant. Maitres de nouveau de Landau, ils tenaient le pays et, encore en 1705, on signale que les *Lignes* sont occupées et remises en état. Villars qui avait d'abord dû reculer jusque sur la Moder où il établit d'autres *Lignes* entre Bischwiller et Pfaffenhoffen, reprit l'offensive vers la fin de l'été; il chassa les Impériaux jusqu'à Lauterbourg, qu'il ne réussit toutefois pas à enlever, détruisit rapidement tout ce qu'il put des *Lignes* ainsi que les murailles de Wissembourg et se retira ensuite devant les forces, supérieures en nombre, de Louis de Bade. Il fut

1. De 1702 à 1793, Landau a subi cinq sièges.

2. La France, qui n'était dans le moment pas en état de la contrecarrer efficacement, évacua même Wissembourg. Le Magistrat de cette ville avait envoyé deux délégués à Strasbourg pour demander des instructions; on leur répondit de se soumettre provisoirement à la fortune de la guerre, autrement dit à l'occupation ennemie.

Digitized by Google

obligé d'abandonner successivement toute la Basse-Alsace jusque sous les murs de Strasbourg, et les choses en restèrent là durant l'hiver.

Renforcé temporairement par l'armée du maréchal de Marsin, Villars reprenait la campagne au printemps de 1706. Dès le 25 avril, en trois jours, les troupes impériales, bousculées avant d'avoir pu effectuer une concentration, étaient rejetées, après une bataille livrée au sud de la forêt de Haguenau, sur Drusenheim et Dalhunden, d'où elles réussirent à grand'peine à regagner la rive droite du Rhin pour se mettre à l'abri dans les *Lignes de Bühl-Stollhofen*, nouvellement construites par le margrave de Bade. S'avançant ensuite rapidement vers le nord, Villars envahit toute la partie sud du Palatinat, sans toutefois rien pouvoir entreprendre sur Landau ; mais on décida alors de s'établir fortement sur la Lauter, qui était non seulement une couverture pour l'Alsace, mais surtout une position d'attente en prévision d'une reprise de Landau. On mobilisa une dizaine de mille de pionniers, ouvriers de réquisition levés dans les campagnes alsaciennes et, dès les premiers jours de mai, sous la direction des ingénieurs de Regemorte et de Charmont, on effaça les travaux allemands[1] et l'on construisit de nouvelles *Lignes* en retournant la position allemande. Situées sur l'escarpement dont la Lauter forme le fossé au nord, elles se raccordent à la place de Lauterbourg qui en est le flanc droit, laissent celle de Wissembourg devant elles et gagnent le point culminant au sud de la vallée de la Lauter, ce qui s'est appelé plus tard *le Pigeonnier*. De cet endroit elles se continuent vers l'ouest sous forme d'ouvrages détachés, et Villars eut soin d'établir aussi loin que possible (on prétend même qu'il s'étendit jusque sur la Sarre, ce qui semble bien vaste) une zone de défense au moyen de larges abatis et de postes permanents. Nous ne connaissons pas de plans détaillés se rapportant à ces travaux ; mais il

1. Cette destruction n'a toutefois pas été complète, car on voit encore aujourd'hui sur la croupe entre Schweigen et Rechtenbach, qui va ensuite jusqu'au col dominé par les ruines du château de Guttenberg entre les vallées du Heiligenbach et du Buchbach, qui sont des affluents de la Lauter, et celle de l'Otterbach, qui va vers l'est, une série de vestiges de travaux faisant face au sud et composés de trois redoutes carrées reliées par des tranchées et des épaulements, dont le profil est encore bien apparent dans la forêt. — Il existe d'ailleurs des cartes d'origine allemande qui portent, d'une façon toute schématique il est vrai, ces *Lignes de la Lauter* de 1702 à 1706 ; on ne citera que celle que Jeremias Wolff a publiée à Augsbourg en 1707 : *Karte einiger an dem Ufer dess Rheins ligender Festungen, worbey die Kaiserl. Bühler, Hagenauer und Weissenburger Linien, wie auch die Battaille bey Hüningen und letzte Glorieuse Belagerung von Landau angezeigt*, von Johann Conrad Fuchs. 50 : 140 cm.

Digitized by Google

est certain que leur tracé était alors déjà à peu de chose près ce qu'il est resté par la suite. Ils se composent d'un retranchement continu dans lequel sont insérées des redoutes généralement carrées. De nombreux redans y sont ménagés pour obtenir des flanquements et battre les chemins qui le traversent. Il s'étend depuis le Pigeonnier (altitude 506 mètres) à Altenstadt (altitude 160 mètres), suivant ensuite la Lauter jusqu'à Lauterbourg et à son embouchure dans le Rhin (altitude 110 mètres) ; son développement peu sinueux atteint environ 26 kilomètres.

La défense de la coupée d'Altenstadt est organisée par le village lui-même, fortifié et muni d'une espèce de tête de pont; et par l'ancien château des abbés de Wissembourg, dit de Saint-Rémy, dont les ruines servirent à l'établissement d'une place d'armes avec réduit, le tout qualifié de fort. Mais le principal moyen défensif était constitué par un système de digues transversales à la sorte de fossé dont la Lauter figure la cunette. Munies de barrages qui pouvaient être tendus en peu de temps en obstruant les goulets ménagés pour le passage de la rivière et de ses bras, elles permettaient d'inonder dans un délai assez court toute la partie basse devant les *Lignes*. Les barrages étaient eux-mêmes couverts, sur la rive opposée, par des ouvrages avancés : flèches, ravelins ou demi-redoutes, et enfilés par des postes préparés d'avance pour recevoir l'artillerie. On eut soin de dégager autant que possible les vues vers le dehors en rasant la forêt sur une certaine profondeur en aval de Saint-Rémy ; des lieux dits (*Kriegsverhau*) ont conservé le souvenir de cet état de choses. A mi-chemin entre Altenstadt et Lauterbourg, une route forestière très ancienne (*Bildstrasse*, qui figure déjà au IX^e^ siècle comme *Geboldesweg*) traverse la forêt et débouche vis-à-vis du village de Schleithal au moulin du Bienwald, nécessitant un renforcement du dispositif; tout à l'extrémité de la terrasse diluvienne, sur une espèce de cap très prononcé, la petite ville de Lauterbourg domine encore de ses remparts le confluent de la Lauter et du Rhin d'environ quinze à dix-huit mètres en commandant la route qui longe ce dernier. Les *Lignes* s'appuient sur cette forteresse qui y est englobée, et s'étendent jusque sur le bord du fleuve.

La paix fut derechef troublée par la guerre de la Succession d'Autriche. En 1744, nous voyons l'armée franco-bavaroise, sous les ordres des maréchaux de Coigny et de Seckendorf, avancer dans le Palatinat pour observer les mouvements des Impériaux arrivant par les vallées du Main et du Neckar; s'étant retirée de la rive droite où elle avait d'abord jeté ses avant-gardes, elle s'étendait en ordre très dispersé depuis la région de Landau-Spire jusque vers Worms et

Digitized by Google

Mayence, les Français au nord et les Bavarois surtout le long du Rhin. Trompés, à ce que l'on prétend, par des renseignements falsifiés et controuvés glissés à Blondel, résident de France auprès de l'archevêque-électeur de Mayence, et sur la foi desquels ils s'attendaient à un passage du Rhin vers Oppenheim ou Worms, les Alliés se gardèrent mal plus au sud. Les Impériaux, ayant réussi à dérober leurs préparatifs et leurs marches par des opérations simulées, n'eurent aucune difficulté à franchir le fleuve à Schröck (actuellement Leopoldshafen), à environ dix kilomètres au nord de Karlsruhe. En deux jours, les 2 et 3 juillet, une armée considérable se trouvait sur la rive gauche, précédée par des troupes légères, cavalerie et infanterie; c'étaient surtout des Hongrois et des Croates irréguliers, les fameux manteaux-rouges ou Pandours de Trenck et Nadasdy, qui enlevèrent Lauterbourg dégarni, prenant donc à revers les *Lignes* d'ailleurs non défendues. Wissembourg, où toute résistance était impossible, fut occupé du même coup.

La situation était tout à fait critique pour Coigny dont les communications avec sa base d'opérations étaient coupées. Il lui fallut rallier vivement son monde disséminé sur un très vaste espace, faire volte-face vers l'arrière et tâcher de regagner la passe d'Altenstadt avant que l'ennemi ait pu s'y établir en force. Le 5, il livra bataille. L'épisode principal et décisif fut la prise d'assaut des *Lignes*, à Altenstadt et à Saint-Rémy, ce qui permit à cette armée de retrouver la route de Strasbourg sous le canon duquel elle alla se réfugier en toute hâte. Derrière elle, les Impériaux se répandirent dans toute la Basse-Alsace jusqu'en haut de Saverne et vers la Bruche; les Pandours firent leur métier de pillards, sans guère être dérangés, jusqu'à la mi-août où ils repassèrent le Rhin vers Rastatt. L'alerte avait été chaude; le fait que, même sans artillerie de position, l'ennemi avait pu tenir pendant presque une journée dans les ouvrages des *Lignes* semblait prouver en leur faveur. Aussi voit-on, à partir de cette époque, s'effectuer un travail de renforcement et de perfectionnement qui s'étendit aux places de Wissembourg et de Lauterbourg. Les simples murailles qui les entouraient furent remises en état et adossées de remparts en terre; on éleva des ouvrages extérieurs, le fort de Saint-Rémy fut reconstruit, etc. Le roi contracta pour ces desseins, auprès de la province d'Alsace, un emprunt auquel la ville de Strasbourg participa pour 250,000 livres[1].

L'état des travaux est minutieusement décrit dans un grand

1. Arch. mun. de Strasbourg. *Mémorial de la Chambre des XIII*, 1746, p. 312.

Digitized by Google

mémoire manuscrit de 1775[1] rédigé par l'ingénieur militaire Benoît de Neuflieu et démontré par un plan à grande échelle que possède le musée de Wissembourg.

Au printemps de 1793, l'armée républicaine battant en retraite, sous le commandement de Custine, en suite du passage du Rhin (24-31 mars) par l'armée austro-prussienne sous Würmser et Brunswick, qui allait faire le siège de Mayence, vint prendre position sur la Lauter que les coalisés n'attaquèrent pas. Le défaut capital du système de défense ne pouvait pas échapper aux chefs de l'armée française. Au nord d'Altenstadt une côte allongée domine les passages de la Lauter à portée du canon; il importait donc de l'occuper et au courant de l'été toute la région située entre le Bienwald et le pied des montagnes, jusqu'au pli au fond duquel coule l'Otterbach, fut transformée en un camp retranché dont la partie principale se trouvait aux environs de la grande ferme du Haftelhof. Au saillant, une redoute bastionnée de grandes dimensions, au-dessus du village de Steinfeld, dominait une sorte de glacis naturel très étendu. On chercha à couvrir les approches du camp par des ouvrages détachés, jusque vers Bergzabern, et à l'est on raccorda le tout avec les *Lignes*, à Saint-Rémy, par des communications terrassées et des abatis dans la forêt. L'artillerie ne manquait pas et il semble certain, quoiqu'aucune trace de tout cet ensemble ne subsiste plus, qu'il y eut une exagération plus nuisible qu'utile[2].

De la part de l'adversaire, les opérations traînèrent en longueur après la capitulation de Mayence (23 juillet) et c'est seulement pour le 13 octobre qu'il décida de reprendre l'offensive. Celle-ci fut aussi mal montée que possible, car le plan comportait une opération unique en sept colonnes sans liaisons assurées, depuis Seltz sur le Rhin jusqu'à Bergzabern, c'est-à-dire sur une ligne sinueuse dont la corde a environ vingt-cinq kilomètres, coupée en deux par une forêt profonde; un brouillard épais, habituel en cette arrière-saison, accrut encore les difficultés de l'entreprise. Les attaques sur Seltz (compliquées d'un passage du Rhin) et Lauterbourg échouèrent après un premier succès. Au camp retranché, où donna particulièrement le corps des émigrés de Condé qui prit d'assaut le Haftelhof et le village de Schweigen, la victoire se décida bientôt en faveur des Autrichiens. Les *Lignes* proprement dites, assaillies seulement vers Salmbach et le moulin du Bienwald, furent abandonnées aussitôt que le camp retranché fut tombé au pouvoir de l'ennemi et en suite

1. Bibl. universitaire et régionale de Strasbourg, L als. 317.

2. *Œsterreichische militär. Zeitschr.*, III[e] vol., Vienne, 1834, 8[e] cahier, p. 123, avec une carte.

Digitized by Google

d'un combat de cavalerie livré en arrière, à l'est de Schleithal. L'incapacité des chefs[1], généraux de hasard comme la première période des guerres de la Révolution en a tant vus, fit le reste et les Français furent rejetés jusque sur la Moder.

Comme on le sait, les opérations qui, sous le commandement de Hoche et de Pichegru, ramenèrent nos armées de la Moder vers le nord et aboutirent, après la bataille de Reichshoffen-Frœschwiller (22 décembre) et l'assaut du Geissberg (26 décembre), à la déroute des Autrichiens et à la délivrance de Landau assiégée (29 décembre), n'ont plus rien de commun avec les fameuses *Lignes de Wissembourg*. De même en 1870, la bataille du 4 août n'eut aucun rapport avec celles-ci, qui même avaient déjà disparu totalement dans les parages du lieu de l'action. Leur rôle militaire était donc fini, ou plutôt il a été à peu près nul, car la seule fois où une partie tout au moins de ces ouvrages a été engagée dans une action de guerre proprement dite, ce fut ce 5 juillet 1744, lorsque les Français, qui les avaient élevées pour la défense de leur territoire, furent réduits à devoir les reprendre de vive force à Altenstadt et à Saint-Rémy.

Mais elles ont continué à exister et elles ont eu, au XIX^e^ siècle, une histoire judiciaire fort singulière et caractéristique. Par la loi du 10 juillet 1791, qui établit le classement des fortifications du royaume, les *Lignes* de la Lauter furent déclarées propriété nationale et mentionnées, sans autre spécification, comme annexe des places fortes de 4^e^ classe de Wissembourg et de Lauterbourg. Comme telles, elles furent soumises à un régime de surveillance de la part du Génie militaire et à un minimum de conservation par l'établissement d'une servitude. Celle-ci toutefois ne préjugeait pas la question de propriété du terrain. On conçoit que Villars, qui les avait fait établir en vertu du droit de la guerre, n'avait pas songé à acquérir par les voies régulières, pour le domaine royal ou public, les superficies qu'il a occupées de ce chef. Il est certain que cet état de choses n'a jamais été modifié plus tard et les riverains ont par conséquent à bon droit toujours affirmé et soutenu que la servitude militaire dont on a, en 1706 et en 1791, grevé leurs fonds, les en laissait néanmoins propriétaires.

Cette situation litigieuse a pris un aspect nouveau lorsque, en 1851, la Compagnie des chemins de fer de l'Est, pour effectuer à l'est d'Altenstadt la jonction de sa ligne Strasbourg-Wissembourg avec celle du Palatinat vers Landau, dut traverser la zone des *Lignes*. Ceci l'amena à entailler le parapet d'un élément du retran-

1. Carlin, Ferrey, Landremont, le représentant du peuple Niou, etc.

Digitized by Google

chement et à acquérir de la fabrique de l'église d'Altenstadt une redoute d'assez fort relief, située à proximité sur un pré lui appartenant, pour obtenir les matériaux nécessaires au remblai jusqu'au pont-frontière sur la Lauter. Cette opération, menée fort cavalièrement, provoqua une intervention du Génie militaire. La Compagnie passa outre à une injonction de cesser les travaux, en contestant l'utilité militaire de ces terrassements d'un autre âge, et il en résulta un procès qui a duré dix ans. Elle fut finalement condamnée à reconstituer la redoute par elle enlevée, à refaire les portions des retranchements écornés, à payer aux Domaines une redevance annuelle de 100 fr. en reconnaissance du droit de passage sur les ouvrages et, bien entendu, à les rétablir entièrement à première sommation. Le procès-verbal constatant la remise en état des lieux est du 11 octobre 1861 [1]. La redoute en question ainsi que les épaulements refaits alors, qui frappaient par la netteté relative de leurs profils, existaient encore il y a une dizaine d'années et ont disparu depuis par suite de travaux faits à la ligne du chemin de fer.

Cette entreprise de la Compagnie de l'Est eut une répercussion immédiate sur les riverains des *Lignes*, qui en tirèrent argument pour exercer, eux aussi, des reprises. Le Génie militaire maintint ses droits ; il entama des poursuites mouvementées et toute une série de procès dans lesquels l'Administration a constamment éludé la question en somme principale : celle de la propriété des fonds. Dans ces conditions, les intimés, malgré que le ministère public (le procureur impérial Wagner près le tribunal de première instance de Wissembourg) eût d'abord refusé de poursuivre d'office et n'eût marché que sur l'ordre du ministre de la Justice, en suite d'une intervention spéciale de celui de la Guerre, n'eurent pas gain de cause. Ils furent condamnés à Wissembourg et en appel à Colmar à une amende, à la remise en état des ouvrages et aux frais qui ont été considérables pour de pauvres cultivateurs. Les choses restèrent donc en l'état et, dernière ambiguïté, il paraît que, lors du déclassement définitif des places de Wissembourg et de Lauterbourg en 1868, le décret ne fit pas mention des *Lignes*. Le régime allemand s'en est complètement désintéressé. Quoique, au cours des dernières décades, les riverains les aient à peu près nivelées partout où elles les gênaient, il en reste encore de notables portions, surtout dans les forêts où personne n'a intérêt à les faire disparaître, et il n'est pas indifférent de voir se conserver ainsi un souvenir visible de ces célèbres *Lignes*.

Si leur valeur militaire n'a jamais apparu, elles ont néanmoins

1. Archives de la Direction du Génie, à Strasbourg : *Place de Wissembourg*.

Digitized by Google

eu un rôle important dans l'histoire politique et, par là, acquis un prestige singulier. Il a déjà été fait mention plus haut de l'importance de la forteresse de Landau, que le roi de France tenait en conséquence de son droit de protection sur les membres de la Décapole. Lorsque, en 1714, Villars et le prince Eugène de Savoie négocièrent à Rastatt les préliminaires de la paix, Landau venait d'être reprise précisément par Villars; l'article XIII du traité du 6 mars 1714 porte : « Réciproquement, S. M. Imp... consent à ce que la ville de Landau avec ses dépendances... ainsi que le Roi Tr. Chr. en jouissait avant la guerre, demeure fortifiée à Sa M. Tr. Chr.; se faisant fort d'en obtenir le consentement de l'Empire, etc.[1]. »

Ce texte a passé ensuite, sauf le dernier membre de phrase devenu sans objet, comme art. XIV dans le traité de Baden en Argovie, du 7 septembre 1714, dont la rédaction latine porte : « ... *ut Landavia urbs cum suis dependentiis, prout iis Rex Christianissimus ante bellum fruitus fuit, munita penes S. M. Chr. maneat.* »

C'est un nouvel exemple de l'imprécision voulue et inévitable dans toutes ces affaires. Le roi de France, qui avait tenu Landau selon les termes du traité de Westphalie, se la fait restituer maintenant en tant que forteresse. De la Décapole, il n'est plus question. C'est donc une stipulation d'ordre purement politique et militaire, sans aucun rapport avec le droit et les constitutions germaniques, énoncée dans un style tout à fait moderne; de l'Alsace, en tout ou en partie, il n'est plus dit un seul mot, ce qui revient à une reconnaissance tacite, de la part de l'Empereur, de l'état des choses effectif. A Landau, dont le roi n'était pas le souverain proprement dit, la ville restant membre du Corps germanique et soumise à sa juridiction, tous les droits d'ordre militaire appartenaient exclusivement à la France, ce qui n'allait pas sans entraîner des droits très étendus sur la ville elle-même et son territoire. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, ni surtout de chicaner à ce sujet, si on voit Landau figurer bientôt comme *Terre de France* (carte de Cassini) et cette situation bizarrement hétéroclite d'enclave durer jusqu'à la Révolution. De fait, Landau était pourtant devenue une ville bien française; elle l'a prouvé à cette époque et même encore plus tard.

La France n'a toutefois pas réussi à réaliser son objectif, qui était de faire reconnaître sa suzeraineté sur la région entre Lauter et Queich par des négociations avec les seigneurs territoriaux[2]. Ce

1. Henri Vast, *les Grands traités du règne de Louis XIV*, t. III, p. 170.

2. C'était d'ailleurs la politique que, dès 1648, le principal négociateur français du traité de Westphalie, Servien, avait préconisée. Il estimait qu'en pré-

Digitized by Google

n'était pourtant qu'une affaire de temps et, lorsque la Révolution vint tout bouleverser, le résultat était près d'être atteint. Les *Terres contestées* auraient donc pu devenir françaises : au traité de Paris de 1815, il aurait été possible de les conserver et le traité de Versailles de 1919, rétablissant les anciennes frontières de la France, aurait pu nous rendre ce morceau qui manque si fâcheusement à l'Alsace. La cause initiale doit être cherchée dans le fait que Villars a bien repris Landau en 1713, mais n'a pas songé ou n'a pas été en état de reporter sur la Queich la frontière visible qu'il avait établie en 1706 sur la Lauter. Il est incontestable que c'est l'existence des Lignes de Wissembourg-Lauterbourg qui a créé ici une délimitation de fait, dans le sens moderne du mot; à l'abri de cette délimitation la France a été à même d'exercer pendant tout le XVIII^e^ siècle son action en Alsace, et l'assimilation graduelle au régime français a pu se développer en sécurité. Il n'en reste pas moins que ce n'était là, politiquement parlant, qu'une œuvre incomplète, en ce sens que des circonstances toutes fortuites n'ont pas permis de l'étendre à sa limite naturelle et véritable, fondée dans l'histoire et sur les documents anciens[1], c'est-à-dire jusqu'à la Queich, frontière septentrionale de l'Alsace[2].

J. E. GÉROCK.

sence de l'impossibilité d'arriver à un arrangement en termes précis, que la partie adverse fuyait par tous les moyens, il valait mieux conclure sur un à peu près, quitte à reprendre l'affaire en détail lorsque les occasions s'en présenteraient. Il avait assez appris à connaître les Allemands pour savoir qu'elles ne manqueraient pas.

1. V. Pfeffel, Chr. Hubert, *Commentarii de limite Galliae*, Strasbourg, 1785.

2. *Travaux du comité d'études*, t. I, Paris, 1918. — Chr. Pfister, *la Frontière entre l'Alsace et le Palatinat*, avec une carte. — M. Fallex, *la Question de la Queich et la question du Schambourg au XVIII^e^ siècle.*

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE

LE MOYEN AGE JUSQU'AUX VALOIS

I. Publications de documents. — Il n'a paru sur l'histoire de France du v[e] au xiv[e] siècle qu'un petit nombre de textes depuis notre dernier Bulletin[1]. La faute en est surtout à la situation difficile où se trouvent à l'heure actuelle la plupart des sociétés occupées à ce genre de travaux : la « Société de l'histoire de France » a peine à poursuivre sa tâche et de plus en plus réserve à l'histoire moderne une place prépondérante ; l'Académie des inscriptions et belles-lettres elle-même a dû, faute de ressources, ralentir la marche de ses publications ; les sociétés et académies de province sont en plus mauvaise posture encore ; la « Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire » est morte. Heureusement, un éditeur s'est trouvé pour reprendre sous une forme un peu différente la tâche à laquelle s'était voué avec tant de zèle et de succès le comité directeur de la *Collection de textes*, et l'on nous excusera d'annoncer nous-même le premier volume de la série nouvelle.

Ce volume[2] comprend le texte et la traduction de la *Vie de Charlemagne*, écrite par Éginhard quelques années après la mort de l'empereur. Le texte a été établi à l'aide des meilleurs manuscrits, et il n'est peut-être pas superflu de souligner ici le libéralisme dont a fait preuve l'administration de la Bibliothèque nationale de Vienne (Autriche) en autorisant l'envoi en France de trois de ces manuscrits les plus anciens, dont l'examen et la collation nous avaient paru indispensables. On a cru bon de publier une traduction en face du

1. *Rev. histor.*, t. CXXXVIII (1921), p. 224-241. — Il est vrai que certaines sociétés de province négligent d'adresser leurs publications à la *Revue historique*, qui regrette, par suite, de ne pouvoir les signaler comme elle le désirerait.

2. Éginhard, *Vie de Charlemagne*, éditée et traduite par Louis Halphen. Paris, Champion, 1923, in-16, xxiv-127 p. (*les Classiques de l'histoire de France au moyen âge*, publiés sous la direction de Louis Halphen, fasc. 1) ; prix, broché : 7 fr. 50, et relié : 10 fr. (pour les souscripteurs à la collection : 6 fr. et 8 fr. 50).

Digitized by Google

texte original, et il en sera ainsi de tous les volumes de la collection renfermant des textes en langue latine, en dialectes provençaux et même de la plupart de ceux qui renfermeront des textes en vieux français de langue d'oïl. Cette traduction est accompagnée elle-même d'un commentaire dont l'objet est de faciliter aux historiens l'intelligence et la critique de l'œuvre d'Éginhard. C'est à ce dessein également que répond en grande partie l'introduction, où l'on trouvera condensés les renseignements essentiels dont nous disposons touchant la personnalité de l'auteur, dans la mesure où elle intéresse la critique de son œuvre, la composition de cette œuvre, les sources et la méthode de travail du biographe, avec, pour finir, une étude de la tradition manuscrite et une liste des principales éditions, des traductions et des ouvrages à consulter. Le volume se termine par un index analytique. Nous ajouterons qu'en même temps que l'édition complète, ont paru une édition sans la traduction ni le commentaire[1], à l'usage des étudiants, qui pourront ainsi se procurer l'ouvrage à meilleur compte en vue des exercices universitaires, et une édition sans le texte latin[2], à l'usage des simples curieux d'histoire auxquels la langue latine ne serait pas accessible.

Les prochains volumes de la collection seront consacrés à l'*Histoire* de Nithard sur la lutte entre les trois fils de Louis le Pieux, à la correspondance de Loup de Ferrières, si curieuse pour la connaissance de la société française au milieu du IXe siècle, à l'histoire anonyme de la première Croisade, à la Chanson provençale de la Croisade des Albigeois, aux poésies historiques des trouvères et des troubadours des XIIe et XIIIe siècles, à Joinville, à l'affaire des Templiers, au fameux Guide de l'inquisiteur de Bernard Gui, à Commynes, à Chastellain — et nous pouvons annoncer pour bientôt aussi un Fortunat, un Frédégaire, les Annales royales (741-829), celles de Saint-Bertin (830-882), la Correspondance d'Éginhard, le poème d'Abbon sur le siège de Paris par les Normands, un Richer, un Baudri de Bourgueil, un Suger, un Villehardouin, un volume de sermons des XIIe et XIIIe siècles, un Jean de Venette, un Monstrelet, un recueil de pamphlets et libelles de la guerre de Cent ans, un recueil de traités et documents diplomatiques des XIIIe-XVe siècles, etc., pour ne citer que quelques-uns des ouvrages dont la publication est prévue pour les années qui viennent.

La Société de l'histoire de France a distribué le tome II des

1. **Éginhard**, *Vie de Charlemagne*, éditée et traduite par Louis Halphen. Paris, Champion, 1923, in-16, XXIV-61 p.; prix, broché : 3 fr. 50; relié : 6 fr.

2. **Même titre.** Ibid., 1923, in-16, XXIV-78 p.; prix, broché : 5 fr. 50; relié : 8 fr.

Digitized by Google

Grandes chroniques de France publiées par M. Jules VIARD[1]. Comme le précédent, ce volume se rapporte tout entier à la période mérovingienne. Nous avons déjà dit[2], en rendant compte du tome Ier, l'étonnement qu'on éprouvait à voir la Société de l'histoire de France, qui fait les frais de l'édition, consacrer, à une heure où elle déplore elle-même l'insuffisance de ses ressources, plusieurs volumes imprimés en gros caractères et sur beau papier à la reproduction intégrale de chapitres aussi insignifiants au point de vue purement historique, puisque les *Grandes chroniques* n'ont été compilées qu'au XIIIe siècle d'après des textes que nous pouvons lire encore dans leur version originale. N'eût-il pas mieux valu rééditer d'une façon plus satisfaisante certains de ces textes mêmes? — Mais, cette observation faite, nous répéterons aussi à propos du tome II les éloges que le tome Ier nous a paru mériter : l'édition de M. Viard est extrêmement soignée et pourvue d'une annotation qui ne laisse rien à désirer. La préface du tome II passe en revue les sources des chapitres reproduits dans le corps du volume — ou plutôt les sources de l'auteur latin du Xe siècle dont la chronique a été ici presque textuellement traduite, le moine Aimoin de Saint-Benoît-sur-Loire, dont nous n'avons précisément aucune bonne édition. M. Viard va même jusqu'à nous donner sur chacune des œuvres, bien connues pour la plupart, qu'Aimoin a utilisées — même sur Grégoire de Tours, sur Frédégaire ou sur les *Gesta regum Francorum* et les *Gesta Dagoberti* — des renseignements si détaillés que l'on perd quelque peu de vue notre compilateur du XIIIe siècle. Mais ne nous en plaignons pas, puisque les pages que M. Viard leur réserve constituent une excellente mise au point de tout ce qui a été écrit sur les sources principales de l'histoire mérovingienne.

Pour la période carolingienne, l'Allemagne nous envoie une édition de lettres de saint Boniface et de saint Lul, qui inaugure une troisième série, de format in-octavo, des *Monumenta Germaniae*. Ce volume, dû aux soins diligents de M. TANGL[3], remonte à l'année 1916, mais il ne nous a été adressé qu'il y a quelques mois et il n'est pas trop tard pour en souligner ici l'intérêt. Ce n'est pas, tant s'en faut, une simple reproduction de l'édition publiée il y a vingt ans par

1. *Les Grandes Chroniques de France*, publiées pour la Société de l'histoire de France par Jules Viard; t. II (*de Clotaire II à Pépin le Bref*). Paris, Société de l'hist. de France, 1922, in-8°, XXXVIII-268 p.; prix : 15 fr.

2. *Rev. histor.*, t. CXXXVIII (1921), p. 228.

3. *Die Briefe der heiligen Bonifatius und Lullus*, herausgegeben von Michael Tangl. Berlin, Weidmann, 1916, in-8°, XL-321 p. et 3 fac-similés (*Monumenta Germaniae historica; Epistolae selectae*, t. I); prix : 30 m.

Digitized by Google

Dümmler dans la série in-quarto des *Monumenta Germaniae*. M. Tangl s'est livré à un nouveau travail critique, dont la substance a passé dans la préface de son volume, et dont il a donné le détail dans un très important mémoire du *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde* (tome XL et suivants) : quoiqu'il ait encore conservé ici l'ordre adopté par Dümmler, le classement chronologique qu'il propose en diffère sur plus d'un point; le texte repose sur une étude personnelle des manuscrits; enfin l'annotation, très précise, a été elle-même renouvelée. Une double table analytique des noms propres et des matières termine ce volume, capital non moins pour l'histoire de la réforme religieuse en Gaule au VIII^e^ siècle que pour celle des missions chrétiennes en Germanie.

En dehors du mémoire du *Neues Archiv* que nous venons de citer, M. TANGL avait préludé à son édition par différents travaux, dont le plus notable est la traduction annotée qu'il avait donnée dès 1912 de la plupart des lettres du grand apôtre saxon dans le recueil des *Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*[1]. C'est pour nous une occasion de rappeler la valeur de cette belle série de traductions allemandes, auxquelles nous n'avons chez nous jusqu'ici[2] à peu près rien à comparer et qui, pour ce motif précisément, mérite d'être consultée même par les historiens français. Avant sa mort (1921), M. Tangl, qui en avait depuis quelques années assumé la direction, avait non seulement veillé à la revision et au rajeunissement des volumes anciens, mais s'était encore préoccupé d'y ajouter des volumes nouveaux. C'est parmi ces derniers que figure la traduction de la correspondance de saint Boniface, que M. Tangl avait fait précéder d'une courte mais subtantielle biographie et dont l'annotation avait été particulièrement soignée. Parmi les anciens volumes rajeunis, on peut relever ici le Grégoire de Tours de M. HELLMANN[3], qui n'est qu'une revision, mais une revision très attentive et souvent assez fortement retouchée de la traduction de Giesebrecht, avec des notes

1. *Die Briefe des heiligen Bonifatius*, traduction Michael Tangl. Leipzig, Dyksche Buchhandlung, s. d. [1912], petit in-8°, XXXVI-236 p. (*Die Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*, fasc. 92); prix : 8 fr.

2. *Les Classiques de l'histoire de France au moyen âge*, annoncés plus haut, comporteront des traductions, et une partie au moins d'entre elles seront tirées à part.

3. *Zehn Bücher fränkischer Geschichte von Bischof Gregorius von Tours*, traduction Wilhelm von Giesebrecht; 4^e^ édition refondue par Siegmund Hellmann. Leipzig, Dyksche Buchhandlung, 1911-1913, 3 vol. petit in-8°, LVIII-253 p. et 1 tableau généalogique, VIII-312 et VIII-251 p. (*Die Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*, fasc. 8, 9^I^ et 9^II^); prix : 10 fr. le volume.

Digitized by Google

nouvelles où les travaux récents ont été, à ce qu'il semble, très convenablement utilisés; on peut relever aussi la *Vie de Charlemagne* d'Éginhard[1], dont M. Tangl a récrit la préface et les notes, sans cependant pousser aussi loin qu'on l'eût souhaité l'étude des sources du vieux biographe et sans oser introduire dans la traduction d'O. Abel toutes les corrections qui s'imposaient; l'*Histoire* de Nithard[2], dont M. Ernst Müller, à qui nous devons la dernière édition du texte original, a en partie refait la traduction; enfin, et surtout, le recueil des anciennes biographies de saint Boniface, de sainte Leoba et de l'abbé Sturm[3], que M. Tangl encore a tellement remanié qu'on peut bien le considérer comme un volume nouveau. Les historiens de saint Boniface, auquel M. Tangl avait voué les dernières années d'une vie laborieuse et féconde[4], ne devront pas négliger de s'y reporter, car M. Tangl avait examiné de près la valeur des textes qu'il traduisait, de ceux du moins qui intéressent directement l'histoire de saint Boniface lui-même; car nous sommes forcé de constater qu'il avait étudié de beaucoup moins près la biographie de Sturm. Sur ce point, son travail serait même presque entièrement à reprendre.

Dans le recueil des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres a paru le tome II des *Actes de Henri II Plantagenêt* « concernant les provinces françaises » — Normandie, Anjou, Maine, Aquitaine — et « les affaires de France »[5]. Comme le précédent[6], ce volume a été

1. *Kaiser Karls Leben von Einhard*, traduction Otto Abel; 4e édition refondue par Michael Tangl. Ibid., 1920, petit in-8°, XXII-94 p. (même collection, fasc. 16); prix : 4 fr. — En appendice, traduction de quelques lettres d'Éginhard.

2. *Nithards vier Bücher Geschichten*, traduction I. von Jasmund et W. Wattenbach; 5e édition refondue par Ernst Müller. Ibid., s. d. [1911], petit in-8°, X-79 p. (même collection, fasc. 20); prix : 4 fr. 80. — En appendice, traduction du poème d'Angilbert sur la bataille de Fontenoy (841).

3. *Leben des h. Bonifazius von Wilibald bis Otloh, der h. Leoba von Rudolf von Fulda, des Abtes Sturmi von Eigil*, traduction Michael Tangl; 3e édition refondue. Ibid., 1920, petit in-8°, XXX-144 p. (même collection, fasc. 13); prix : 6 fr.

4. Voir, en particulier, outre les travaux déjà cités, ses *Bonifaziusfragen*, dans les *Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1919, n° 2.

5. *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France*, œuvre posthume de Léopold Delisle, revue et publiée par Élie Berger; t. II. Paris, Imprimerie nationale [et librairie C. Klincksieck], 1920, in-4°, VI-465 p. (collection des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France* publiés par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres); prix : 59 fr. 50.

6. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXIV (1917), p. 316-320.

Digitized by Google

publié par les soins de M. Élie BERGER d'après les papiers du regretté Léopold DELISLE. Très riches de matière, les documents qu'il renferme n'égalent peut-être pas cependant en intérêt ceux du tome Ier. Beaucoup sont sans rapport direct avec l'histoire des domaines continentaux du Plantagenêt : M. Delisle, dont M. Berger a tenu à respecter fidèlement le dessein, avait retenu nombre d'actes simplement datés de France ou n'ayant même aucun lien d'aucune sorte avec notre pays. Ces documents mis à part, il ne reste guère que des confirmations de biens, des actes de non-préjudice et, somme toute, un petit nombre de pièces nous initiant à la vie politique, administrative et économique des provinces de France occidentale. — Comme le volume précédent aussi, celui-ci a souffert des longs délais pendant lesquels il est resté en chantier : malgré toute la peine prise par M. Berger pour mettre au point le manuscrit de M. Delisle, certains ouvrages, plus ou moins récents, n'ont pu être consultés, qu'il s'agisse d'ouvrages proprement historiques comme le *Philipp Augustus* de M. Cartellieri[1], ou de recueils de documents comme le *Cartulaire de Saint-Laud d'Angers* de M. Planchenault[2], voire du *Recueil des actes de Philippe Auguste* publié par la même Académie des inscriptions dans la même collection des *Chartes et diplômes*[3]. Parfois encore, pour l'établissement des textes, toutes les justifications souhaitées n'ont pu être fournies (par exemple, nos 710, 851, etc.). Mais, de toute façon, il faut remercier M. Berger d'avoir accepté la pieuse, quoique lourde, tâche de mettre le manuscrit de son illustre devancier en état de paraître et de s'en être acquitté sans trop de retards. Il ne lui reste plus maintenant qu'à donner une table détaillée des deux volumes[4]. Souhaitons qu'il soit en mesure de le faire bientôt.

1. Lequel a prouvé (*Philipp August*, t. I, p. 25, et t. II, p. 11) que le n° 506 doit être daté du 25 et non du 21 septembre et qui renvoie pour ce document à d'autres sources importantes. On s'étonne, en tout cas, de ne pas trouver indiquée l'édition des *Historiens de France*, t. XVI, p. 163.

2. Qui a donné des nos 509, 642 et 643 une édition qu'il y aurait eu intérêt à consulter même pour l'établissement du texte.

3. M. Delaborde y a donné du n° 550 une édition beaucoup plus satisfaisante. — Notons aussi que le n° 504 a été reproduit d'après Chéruel dans G. Fagniez, *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France*, t. I, p. 89; mais on voudrait savoir d'après quelle copie Chéruel a donné son édition, où l'acte est étrangement défiguré.

4. Nombre de noms de lieux qu'on a négligé d'identifier dans les analyses pourront l'être facilement à la table, par exemple le *Boscus Deserte sub Rupeforti* du n° 633, qui est le Désert, près Rochefort-sur-Loire, comme le *Dictionnaire de Maine-et-Loire* de Célestin Port permet de le dire sans hési-

Digitized by Google

M. Depoin a publié les tomes IV et V de son grand *Recueil de chartes de Saint-Martin-des-Champs*[1]. Ces deux volumes renferment environ cinq cents documents des années 1223-1285, que M. Depoin a pris le sage parti d'alléger de tout ce qui n'est que « formules » ou redites. Ce qui reste constitue un ensemble qui n'est dépourvu d'intérêt ni pour l'histoire religieuse, ni pour l'histoire du droit, ni pour l'histoire sociale du XIII[e] siècle. Les textes semblent plus sûrement établis que dans les premiers volumes, l'éditeur ayant désormais presque toujours les originaux à sa disposition. Pourtant nous n'oserions encore lui faire entièrement confiance : il y a des erreurs évidentes, certaines analyses sont fautives et parfois peu compréhensibles (par exemple, t. IV, p. 72), enfin, et surtout, les pièces sont datées avec une incroyable inexactitude. On s'en aperçoit dès la première page du tome IV, où « in crastino sancti Laurentii » est traduit : « le 9 août », c'est-à-dire la *veille* de la saint Laurent[2].

En annonçant il y a quelques années[3] le premier volume du *Cartulaire général de l'ordre du Temple* de M. d'Albon, nous déplorions, entre autres, que les documents n'y eussent pas été précédés d'analyses sommaires ni suivis d'un index comportant l'identification des noms de lieux. Il est fait droit aujourd'hui à ce double vœu sous forme d'un « fascicule complémentaire »[4], qui semble avoir été préparé avec méthode. Un court *erratum* y a été annexé. Il est dommage qu'on n'ait pu y tenir compte des quelques insuffisances que nous avions signalées jadis. Mais sans doute se réserve-t-on pour un second volume, qui nous apporterait en même temps la suite de ce grand et utile recueil.

II. Ouvrages généraux. — Un érudit autrichien, M. Alfons Dopsch, qui avait déjà publié peu de temps avant la guerre deux volumes sur l'histoire sociale et économique de l'Europe carolin-

ter. — Signalons que M. Berger a donné à la fin du volume que nous annonçons présentement une importante liste de corrections à faire au tome I.

1. *Recueil des chartes et documents de Saint-Martin des Champs, monastère parisien*, par J. Depoin; t. IV et V. Paris, A. Picard, 1921, 2 vol. in-8°, 246 et 165 p.; prix : 22 fr. 50 le volume. — Sur les tomes I à III, voir la *Rev. histor.*, t. CX (1912), p. 330-331; t. CXVI (1914), p. 82-84; t. CXXXVIII (1921), p. 229.

2. Voir des erreurs de dates du même genre t. IV, p. 2, 12, 27, 46, 49, 75, 80, 92, etc. — M. Depoin a publié à la fin de son tome V une utile liste de corrections à faire aux trois premiers volumes.

3. *Rev. histor.*, t. CXVI (1914), p. 86-88.

4. Marquis d'Albon, *Cartulaire général de l'ordre du Temple (1119 ?-1150)*; fascicule complémentaire contenant la table des sommaires des actes et l'identification des noms de lieux. Paris, Champion, 1922, in-4°, 135 p.

Digitized by Google

gienne, en a récemment fait paraître deux autres du même type, quoique de dimensions plus considérables, sur l'histoire sociale et économique de l'Europe occidentale à la fin de l'antiquité et durant les premiers siècles de la domination germanique — principalement de la domination franque. Nous ne pouvons — pour l'instant au moins — parler que du tome II de l'ouvrage[1], le seul que l'éditeur ait adressé à la *Revue historique*. Nous le regrettons : car, quelles que soient les réserves que nous ayons à formuler sur ce nouveau travail d'un érudit dont nous avons ici même assez sévèrement critiqué les volumes antérieurs[2], nous devons tout de suite déclarer que celui-ci nous paraît mériter la plus bienveillante attention.

Cette fois encore, M. Dopsch a voulu reviser les notions reçues avant lui; son livre est une démolition en règle de la plupart des doctrines admises en Allemagne et parfois chez nous aussi. Il s'en prend à Waitz, à Dahn, à Inama-Sternegg, à Brunner, à Schröder, à M. L.-M. Hartmann, à M. Guilhiermoz, à bien d'autres encore, et non des moindres — on pourrait presque dire : à tous ses prédécesseurs — et toujours il essaie de réduire leurs thèses à néant. Peut-être s'exagère-t-il un peu aussi bien l'importance d'une partie de ce qu'il démolit que l'originalité des idées qu'il oppose à celles de ses devanciers; peut-être également s'apercevrait-on, si l'on y regardait de près, de l'inconsistance de plus d'un de ses arguments (tout particulièrement dans son chapitre sur l'histoire du commerce); mais, enfin, de la grande revision à laquelle il s'est livré, il nous semble ressortir que tant et tant de doctrines qui se sont entre-choquées en Allemagne, touchant par exemple la société germanique primitive ou les origines du « bénéfice », n'étaient souvent — et nous nous en doutions bien un peu avant de l'avoir lu — que des fantaisies d'allure érudite. Il est temps de nous replacer résolument en face des textes et de nous y tenir, dussions-nous fréquemment avouer notre ignorance : telle est la première conclusion qui se dégage des cinq cents pages du tome II de M. Dopsch.

Il a, bien entendu, essayé de faire plus : il nous propose, à son tour, une doctrine, très sage dans l'ensemble, quoique moins neuve — et pour cause — qu'il ne semble se le figurer. Cette doctrine se ramène en effet à ceci : il n'y a pas eu de rupture entre le monde antique et le monde médiéval; ce dernier n'est que le prolongement d'un monde antique déjà en voie de transformation. Mais comme les

1. Alfons Dopsch, *Wirtschaftliche und soziale Grundlagen der Europäischen Kulturentwicklung aus der Zeit von Caesar bis auf Karl den Grossen*, t. II. Wien, L.-W. Seidel, 1920, in-8°, 542 p.; prix : 80 m. — Nous n'avons reçu ce volume qu'en 1922.

2. *Rev. histor.*, t. CXXXV (1920), p. 28 et suiv. et p. 219 et suiv.

Digitized by Google

idées les plus simples et les moins sujettes à contestation — pour quiconque du moins n'est pas hanté par le désir de faire tout dater des Germains — sont aussi celles dont certains érudits tiennent compte le moins volontiers, M. Dopsch a dû, pour commenter la sienne, renverser chemin faisant nombre de prétendues vérités qui ont la vie dure. Il a passé ainsi successivement en revue l'organisation politique du royaume franc et des autres royaumes germaniques, les diverses classes de la société (nobles, libres, non-libres), la situation de l'Église, la formation du régime vassalique et du « bénéfice », la vie urbaine, l'industrie et le commerce, le régime monétaire, et il est arrivé chaque fois à cette conclusion que, pour avoir trop peu tenu compte du principe de continuité, les historiens ont fait à chaque instant fausse route.

Le suivre dans le détail de sa démonstration, peser ses raisons et examiner pour chaque cas dans quelle mesure il semble être dans le vrai, dans quelle mesure, au contraire, il semble se laisser égarer par son apostolat, serait une tâche longue, minutieuse, que nous ne pouvons, naturellement, entreprendre ici. Contentons-nous de signaler quelques-unes des conséquences les plus notables de son enquête. Dans son chapitre sur les classes de la société germanique depuis les grandes invasions, il s'élève, avec raison, selon-nous, contre cette idée chère aux érudits d'outre-Rhin que la Germanie ne connaissait pas d'inégalités sociales et il essaie de prouver l'existence d'une très ancienne noblesse de naissance — en dehors de celle que constituaient les familles royales —, d'une classe d'hommes libres très fortement diversifiée et d'un groupe compact de non-libres dès l'époque où les Germains s'établirent en conquérants sur le sol romain. Dans son chapitre sur le « bénéfice », il jette délibérément par-dessus bord la thèse que Brunner avait faite sienne et que la plupart des historiens ont acceptée après lui les yeux fermés, suivant laquelle Charles Martel aurait été l'initiateur d'une grande réforme militaire — où l'on voit la cause d'une infinité de transformations politiques et sociales —, qui aurait eu pour point de départ la substitution de la cavalerie à l'infanterie dans l'armée franque à la suite de la lutte contre les Arabes. Il rejette aussi l'interprétation courante de la « sécularisation » des biens d'Église sous Charles Martel et ses successeurs; allant sans doute un peu loin, il se refuse à établir un lien quelconque entre cette opération et le développement du régime vassalique. Enfin, il ne croit pas davantage que Charles Martel et ses premiers successeurs aient, comme on le répète, favorisé systématiquement l'extension du séniorat. Voilà, entre beaucoup, quelques-unes des thèses les plus importantes défendues par

Digitized by Google

M. Dopsch au cours de ces pages très pleines, très denses — trop denses même, trop touffues — où, en de longs chapitres, qui plus d'une fois atteignent une centaine de pages, sans subdivisions ni sous-titres, il nous offre le spectacle continu et un peu décourageant d'une réfutation en règle de tout ce qui a été écrit avant lui.

L'*Histoire de France racontée à tous*, dont la librairie Hachette avait, voici pas mal d'années déjà, entrepris la publication concurremment avec celle de la grande *Histoire de France* d'E. Lavisse, progresse — un peu lentement peut-être — par les deux bouts à la fois : on annonce la prochaine apparition de l'*Empire* de M. Madelin et voici, en attendant, le *Moyen âge* de M. Funck-Brentano[1]. Ce « moyen âge » lui-même ne commence qu'en 987, la période antérieure devant être traitée plus tard, également par M. Funck-Brentano, dans un volume qui est annoncé sous le titre : *les Origines*.

M. Funck-Brentano a moins voulu composer un récit suivi que donner du moyen âge français, et plus particulièrement de la France féodale (qui occupe à elle seule les quatre cinquièmes de son ouvrage), une vue d'ensemble suggestive et pittoresque; quoi qu'on puisse penser de telle ou telle de ses théories, quelque réserve qu'on puisse faire sur la forme, très imagée, très personnelle, et partant discutable, dont il revêt sa pensée, on doit lui rendre cette justice que, même après les admirables volumes que MM. Luchaire et Langlois ont écrits pour l'*Histoire de France* d'E. Lavisse, il a su dire des choses neuves et vraiment dignes d'être lues.

L'idée mère du livre est que la féodalité est sortie de la famille, de la famille progressivement élargie en « mesnie », puis en fief. Parmi les ruines du x^e^ siècle, le lien familial serait seul resté solide, et la royauté elle-même lui aurait dû de pouvoir reprendre peu à peu sa force passée : car le roi est un chef de famille; la reine et lui dirigent le « ménage » de la France. — Voilà, à notre sens, disons-le net, une façon tout à la fois bien dramatique et bien idyllique de présenter les choses : bien dramatique, quand on nous parle de l'effondrement total de la société au x^e^ siècle; bien idyllique, quand on veut nous faire croire à la vertu illimitée de l'amour familial pour la reconstruction de ce monde disparu. Toujours est-il que M. Funck-Brentano tire de son idée première des conséquences que nous ne pouvons nous empêcher de trouver, à leur tour, quelque peu exagérées et poussées au rose sur les bienfaits de l'organisation féodale et

1. *L'histoire de France racontée à tous*, publiée sous la direction de Fr. Funck-Brentano : *le Moyen âge*, par Frantz Funck-Brentano. Paris, Hachette, 1922, in-8°, 516 p.; prix : 15 fr.

Digitized by Google

sur l'altruisme des seigneurs. Nous ne savons si l'âge d'or a existé ou existera jamais; mais nous doutons qu'il faille précisément le placer aux alentours du XI^e siècle.

Nous ne saurions donc approuver la thèse autour de laquelle M. Funck-Brentano a bâti son livre; mais nous n'en sommes que plus à l'aise pour louer les intéressantes nouveautés dont elle s'accompagne. L'une d'elles, la plus notable peut-être, c'est que M. Funck-Brentano a cherché, et non sans succès, à tirer des œuvres littéraires du moyen âge le meilleur de sa substance. Tout en craignant qu'il n'ait parfois subi plus qu'il ne siérait l'attrait de certains poèmes de date un peu tardive et qu'il n'y ait eu de ce fait quelques glissements du réel vers le beau idéalisé, nous tenons à dire combien son esquisse de la vie seigneuriale y gagne en couleur et en vie. Il s'est engagé là plus avant que ses devanciers dans une voie où les historiens auront profit à le suivre. En outre — et de cela aussi nous le féliciterons — tout en réservant à l'histoire politique une large place, il en a réservé une plus large encore à l'histoire sociale, intellectuelle, artistique et morale. Peut-être pourrait-on souhaiter une répartition légèrement différente des chapitres consacrés à ces matières et qui, tels quels, font parfois trop l'effet d'intermèdes; mais ils sont nourris de faits et contribuent à donner du rôle éminent de la France au moyen âge une idée plus pleine et plus juste — quand bien même on pourrait chicaner l'auteur sur quelques points et rejeter, par exemple, sa théorie sur l'origine « familiale » de nos chansons de geste. Nous signalerons pareillement le chapitre sur les communes, souvent très suggestif et peut-être un des meilleurs du livre, où le rôle du patriciat urbain nous semble avoir été mis en excellente lumière et qu'on eût seulement voulu voir compléter par quelques pages au moins sur le rôle capital de la France au XIII^e siècle dans le grand commerce européen. — Il y a là de quoi assurer au livre de M. Funck-Brentano un succès de bon aloi.

A l'heure même où il paraissait, M. A. TILLEY qui, par ses travaux sur la littérature française de la Renaissance, s'est depuis longtemps acquis chez nous une juste notoriété, assurait en Angleterre la publication d'un gros volume d'initiation à l'histoire de la France médiévale[1]. Pour la rédaction de ce volume, qui a été suivi de près par un autre sur la France moderne, il a fait appel au concours

1. *Medieval France. A companion to french studies*, publ. sous la direction d'Arthur Tilley, par L. Gallois, Ch.-V. Langlois, P. Caron, Ch. de La Roncière, L. Halphen, G. Little, A. Jeanroy, L. Foulet, sir Th. Graham Jackson, R. James. Cambridge, University Press, 1922, in-8°, xx-456 p., 2 cartes et 17 planches hors texte.

Digitized by Google

de quelques spécialistes de son pays ou, plus généralement, à des historiens français. C'est à M. Ch.-V. Langlois qu'a été confié le chapitre le plus important : un tableau de l'histoire politique de la France depuis l'avènement des Capétiens jusqu'à la fin du XV^e^ siècle. Ne disposant que de quelque 120 pages en tout, M. Langlois a pris le sage parti de passer rapidement sur le récit des événements militaires, qui occupent d'habitude tant de place encore dans nos manuels, afin de pouvoir insister un peu plus à loisir sur l'histoire de la formation intérieure du royaume capétien tant au point de vue proprement politique qu'au point de vue administratif et social. Quoique sommaire, son exposé, qui n'est pas dépourvu d'originalité, mérite tout à fait d'être lu. Deux courts chapitres, dus à MM. Pierre Caron et Ch. de La Roncière, traitent de l'organisation militaire et navale. Une trentaine de pages, accompagnées d'une carte des principales routes commerciales de France au XIII^e^ siècle, sont consacrées par le signataire de ces lignes à l'histoire de l'industrie et du commerce et traitent successivement de la renaissance économique des XI^e^-XII^e^ siècles, du régime des corporations, du grand commerce maritime, du grand commerce par terre et des foires de Champagne, enfin de la décadence économique des XIV^e^-XV^e^ siècles. L'histoire intellectuelle a été répartie entre MM. Little, Jeanroy et Lucien Foulet. Le premier traite avec autorité en une quarantaine de pages de l'histoire des universités françaises et de la scolastique; le second résume clairement en vingt-deux pages l'histoire de la langue française et de ses dialectes; quant à M. Foulet, il nous donne en près de soixante pages un inventaire méthodique — un peu sec peut-être — de notre production littéraire du XI^e^ au XV^e^ siècle. L'histoire artistique est traitée en deux chapitres (l'architecture par Sir Th. Graham Jackson, avec quelques illustrations; la sculpture et la peinture par M. R. James), qui se présentent, à leur tour, un peu trop comme des inventaires d'œuvres d'art, mais qui n'en fourniront pas moins d'utiles points de repère. Enfin nous devons dire, pour être complet, qu'un bref aperçu de la géographie de France a été demandé à M. Gallois et placé en tête du volume. — Cette longue suite de chapitres, répartis entre des collaborateurs de tempéraments très divers et qui ont travaillé indépendamment les uns des autres, forme, comme on pouvait s'y attendre, un tout assez disparate, sans idées conductrices et avec d'inévitables lacunes. Leur réunion n'en a pas moins l'incontestable mérite de mettre en pleine lumière, comme le souhaitait M. Tilley, certains aspects essentiels de notre histoire et de notre civilisation du moyen âge; quoique les indications bibliographiques aient été

Digitized by Google

systématiquement réduites au strict minimum, il est permis de penser que le volume sera, non seulement pour les novices, mais même pour d'autres, une introduction commode et suggestive à l'étude de notre passé — une introduction comme nous souhaiterions, à notre tour, en avoir une chez nous pour l'histoire de l'Angleterre.

C'est presque au même moment aussi qu'a paru le tome III de la grande *Cambridge medieval history*, dont la publication, longtemps différée à raison de la guerre, a enfin repris son cours normal[1]. Dans ce volume, près de 150 pages, sans compter de copieux appendices bibliographiques, ont été en majeure partie réservées à l'histoire politique de notre pays, du début du IXe siècle à la fin du XIe. Elles se répartissent comme suit : 1° trois chapitres de M. René POUPARDIN (p. 1 à 70) sur le règne de Louis le Pieux et de ses successeurs jusqu'à la fin du IXe siècle; 2° trois chapitres, qui nous ont été confiés (p. 71 à 147), sur le royaume de France de 888 à 1108 et sur les royaumes de Provence et de Bourgogne jusqu'à leur annexion à l'Empire[2]. Grâce à l'attribution de tous les chapitres relatifs à la France à deux collaborateurs seulement, le décousu est ici un peu moindre que dans le volume de M. Tilley; mais il faut malheureusement ajouter que, malgré le soin apporté par les directeurs de l'entreprise à éviter les omissions graves, l'abus du compartimentage des matières se fait encore ici fâcheusement sentir. Par exemple, la description du régime féodal a été réservée pour un chapitre d'ensemble, qui a été confié à un homme de première valeur, M. Vinogradoff; mais celui-ci a conçu son chapitre en juriste plutôt qu'en historien, et l'on y chercherait en vain les renseignements indispensables sur la vie seigneuriale en France au XIe siècle. Ce n'est qu'un exemple entre beaucoup; mais il faut reconnaître que les défauts de ce genre sont la rançon presque inévitable des avantages, souvent très marqués, que la collaboration d'une armée de spécialistes assure à une histoire générale de ce type.

M. DELABORDE a rendu un réel service aux historiens en mettant au point et en publiant les leçons jadis professées par A. LONGNON,

1. *The Cambridge medieval history*, publ. sous la direction de MM. Gwatkin, Whitney, Tanner, Previté-Orton; t. III : *Germany and the western Empire*. Cambridge, University Press, 1922, in-8°, XL-700 p. et un album de 11 cartes; prix : 50 s. — La publication du tome IV est imminente.

2. On peut y ajouter un aperçu général sur l'histoire de l'Église du IXe au XIe siècle (p. 443-457), dont nous sommes également responsable et où nous nous sommes placé souvent au point de vue de la France. — Les bibliographies relatives aux sept chapitres ici indiqués remplissent quatorze pages d'appendices.

Digitized by Google

lors de ses débuts au Collège de France, sur la *Formation de l'unité française*[1]. A vrai dire, ces leçons forment un répertoire, d'ailleurs extrêmement précis et documenté (surtout pour le moyen âge), des variations de la carte politique française depuis la fin du x^e^ siècle jusqu'au traité de Francfort plutôt qu'une véritable vue d'ensemble sur la formation de notre unité nationale. Il y manque la connaissance intime de la géographie proprement dite et le goût des idées générales — dont se défiait l'érudit incomparable qu'était A. Longnon en matière de toponymie et de géographie féodale. Mais, venant compléter son bel *Atlas historique de la France* (arrêté, malheureusement, au XIV^e^ siècle) et muni d'une ample et excellente table alphabétique des matières de plus de quatre-vingts pages, le volume que nous annonçons sera, sinon lu, du moins consulté — et consulté journellement — avec le plus grand profit, tant par les étudiants que par les historiens de métier.

Voici maintenant quelques études, d'intérêt général encore, mais visant des sujets plus limités :

A défaut du livre de M. Ludwig Schmidt sur les Francs[2], dont nous entretiendrons nos lecteurs quand nous l'aurons reçu, nous devons signaler les curieuses recherches archéologiques entreprises par un érudit suédois, M. Nils Åberg, touchant les fibules et autres parures de fabrication germanique découvertes principalement en Allemagne, en Gaule et en Espagne[3]. M. Åberg a examiné avec attention et reproduit dans son ouvrage un grand nombre de ces menus objets; il s'est appliqué à les classer chronologiquement en s'aidant, entre autres, des indications fournies par les fouilles; il s'est cru autorisé, en fin de compte, à déduire de leur répartition géographique quelques éléments nouveaux pour l'histoire de la conquête et de la civilisation franques et wisigothiques. Tout cela n'est peut-être pas aussi solide qu'il voudrait nous le persuader; mais il y a dans les statistiques, les dessins et les cartes qu'il nous apporte des données

1. Auguste Longnon, *la Formation de l'unité française*. Leçons professées au Collège de France en 1889-1890, publiées par H.-François Delaborde, avec une préface de Camille Jullian. Paris, Auguste Picard, 1922, in-8°, XIV-460 p.; prix : 20 fr. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLI, p. 112.

2. L. Schmidt, *Geschichte der deutschen Stämme bis zum Ausgange der Völkerwanderung;* t. II. Berlin, Weidmann, in-8°.

3. Nils Åberg, *Die Franken und Westgoten in der Völkerwanderungszeit.* Uppsala, A.-B. Akademiska Bokhandeln; Leipzig, Harrassowitz; Paris, Champion, 1922, in-8°, VIII-282 p. et 9 cartes, 396 figures dans le texte (fasc. 28 des *Arbeten utgifna med understöd af Wilhelm Ekmans Universitetsfond, Uppsala*); prix : 15 kr.

Digitized by Google

dont les historiens pourront tirer parti. Son travail est à cet égard un utile complément au grand ouvrage de Barrière-Flavy[1].

Parmi les nouvelles *Études de critique et d'histoire religieuse* que vient de réunir M. l'abbé Vacandard[2], nous devons relever surtout ici une importante biographie de sainte Geneviève (p. 67-124), extraite de la *Revue du clergé français*. M. l'abbé Vacandard s'y déclare résolument convaincu non pas seulement de l'authenticité et de l'antiquité, mais encore de la véracité de la *Vita S. Genovefae virginis*, si l'on accepte du moins pour original, comme il en demeure persuadé après Mgr Duchesne et M. Ch. Kohler, le texte communément appelé *B* et que M. Kohler a le premier édité d'une manière critique dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*. Sur ce dernier point, on lui donnera volontiers raison ; mais on hésitera peut-être à le suivre jusqu'au bout lorsqu'il reprend à son compte tous les récits édifiants du vieil hagiographe. Quand bien même ce dernier aurait réellement écrit, comme il l'affirme, dix-huit ans après la mort de la sainte — et sommes-nous forcés de le croire sur parole? — que de déformations aurait déjà pu subir entre temps la vérité, surtout si l'on veut bien observer que les faits principaux de la biographie de la sainte nous reportent de quelque cinquante ou soixante-quinze ans en arrière? — En dehors de cette étude sur sainte Geneviève, le récent volume de M. l'abbé Vacandard renferme encore une très intéressante mise au point de la fameuse question de la « papesse Jeanne », un exposé décisif des origines de la prétendue « prophétie de Malachie » sur la succession des papes, une réfutation de l'opuscule de M. Grillon de Givry sur la *Survivance et le mariage de Jeanne d'Arc*, une vingtaine de pages sur « les origines littéraire, musicale et liturgique du *Salve Regina* », un excellent mémoire sur l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, que M. l'abbé Vacandard date des environs de l'an 1400, et, pour finir, un essai sur « l'âme religieuse de Pierre Cor-

1. A rapprocher du livre de M. Åberg celui d'un de ses compatriotes, comme lui formé à l'Université d'Upsal, M. Olov-Robert Janse, *le Travail de l'or en Suède à l'époque mérovingienne; études précédées d'un mémoire sur les solidi romains et byzantins trouvés en Suède* (Orléans, Paul Pigelet, 1922, in-8°, XXIV-262 p.). Nous aurons l'occasion de revenir sur cette intéressante étude, que l'auteur a tenu à mettre plus complètement à notre portée en la rédigeant en langue française. Bien que M. Janse se place résolument sur le terrain de l'histoire scandinave, les trouvailles dont il fait état fournissent plus d'un utile point de comparaison avec celles de Gaule et d'Allemagne à la même époque.

2. E. Vacandard, *Études de critique et d'histoire religieuse;* 4e série. Paris, J. Gabalda, 1923, in-12, VIII-268 p.; prix : 7 fr.

Digitized by Google

neille »[1]. Le volume s'ouvre, en outre, par une courte note de dix petites pages sur la venue de saint Pierre à Rome. M. l'abbé Vacandard a, semble-t-il, poussé ici, par exception, un peu loin son amour de la brièveté.

On lira avec le plus vif intérêt le second volume du grand ouvrage que Mgr LESNE publie sur l'*Histoire de la propriété ecclésiastique en France*[2]. Mieux encore que le précédent, paru il y a déjà une douzaine d'années[3], le nouveau livre de Mgr Lesne a le mérite d'apporter sur des problèmes très controversés et que l'érudition allemande n'a pas toujours aidé à éclaircir une doctrine sage, claire, solidement étayée et qui inspire confiance. Le sujet abordé ici est celui de la « sécularisation » des biens d'Église du VIII^e^ au X^e^ siècle. En quoi consista cette sécularisation? Dans quelle mesure Charles Martel en fut-il vraiment l'initiateur? Dans quelle mesure Pépin le Bref et Charlemagne rompirent-ils avec cette pratique et quelle fut, à ce point de vue, la portée de la réforme à laquelle saint Boniface attacha son nom? Que fit Louis le Pieux, à son tour, et qu'obtinrent les « réformistes » de son temps, comme Benoît d'Aniane, avec lequel il était personnellement en pleine sympathie? Comment, après la mort du pieux mais faible empereur, le clergé franc s'y prit-il pour tenter de libérer enfin ses domaines de l'emprise séculière? Quelles furent les raisons de son échec? Telles sont, en bref, les grosses questions qu'examine tour à tour Mgr Lesne.

Il nous semble — et c'est un point capital — avoir, d'une manière à peu près définitive (dans la mesure où l'historien peut se flatter d'arriver à du définitif), élucidé l'histoire des sécularisations au temps de Charles Martel et des mesures prises sous le principat de ses deux fils pour limiter, mais aussi légaliser l'opération. Il a, croyons-nous, expliqué avec beaucoup de justesse comment, en 749, les biens sécularisés furent, d'une part, « restitués » juridiquement et, d'autre

1. L' « avertissement » se termine par ces lignes : « A ces études diverses nous nous proposions de joindre un chapitre sur la *Venue de Lazare et de Marie-Madeleine en Gaule*. Et ce chapitre, très important à nos yeux, promettait de prendre dans le livre un singulier relief. Sur le désir exprimé par Mgr Du Bois de La Villerabel, archevêque de Rouen, nous avons pris le parti d'en ajourner la publication. »

2. Émile Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France;* t. II : *la Propriété ecclésiastique et les droits régaliens à l'époque carolingienne:* fascicule I : *les Étapes de la sécularisation des biens d'Église du VIII^e^ au X^e^ siècle*. Lille, Facultés catholiques, et Paris, Desclée et de Brouwer, 1922, in-8°, XII-294 p. (*Mémoires et travaux publiés par les professeurs des Facultés catholiques de Lille*, fasc. 19); prix : 20 fr.

3. Cf. *Rev. histor.*, t. CV (1910), p. 102-103.

Digitized by Google

part, laissés à la disposition de leurs détenteurs à titre de précaires. Il a mis en pleine lumière le risque très grave que cette mesure impliquait par le fait seul qu'elle indiquait aux princes carolingiens, qui s'en souvinrent, le moyen de continuer à « sécula riser » tout en gardant les apparences de la légalité. Très instructives aussi sont les pages où Mgr Lesne a étudié les compensations de tous genres que le clergé réclama et obtint partiellement en échange des sacrifices consentis. Suffisantes peut-être à l'origine, ces compensations allèrent perdant constamment de leur valeur : tel le cens stipulé dans les actes de précaire en faveur de chaque église spoliée et qui, d'un sou par manse ou feu en 749, en était un demi-siècle plus tard réduit déjà à un sou par cinquante manses.

Nous ne pouvons, faute de place, signaler ici tous les intéressants détails réunis par Mgr Lesne tant sur les sécularisations elles-mêmes que sur une foule de questions connexes, telles que nominations aux évêchés et aux abbayes, dîmes, constitutions de menses, fausses décrétales, etc.; mais nous pensons en avoir assez dit pour montrer la portée de son livre et inciter nos lecteurs à s'y référer.

Sur un seul point important, nous serions enclin à lui chercher chicane : il a remarquablement analysé le mécanisme des sécularisations et mis en relief l'étendue du mal; mais il nous laisse sous cette impression, que nous estimons peu conforme à la réalité, que dès le début du IX^e^ siècle le temporel des églises et des abbayes est pratiquement anéanti et que les plus considérables d'entre elles sont réduites à la portion congrue. La lecture des polyptyques et des chartes de confirmations de biens donne, il faut le dire, une impression exactement opposée, et Mgr Lesne le sait mieux que quiconque. D'où vient cette contradiction, au moins apparente? Il eût été bon de s'en expliquer. Mais peut-être l'auteur a-t-il le dessein de nous fournir cette explication dans son prochain volume, dont nous ne pouvons que souhaiter la prompte apparition.

M. Max Buchner a trouvé le moyen d'écrire plus de 450 pages sur la vie d'Éginhard[1]. C'est un véritable tour de force, étant donné le manque de précision et la faible importance des documents dont nous disposons. Mais M. Buchner a fait quelques découvertes — non point, il est vrai, dans les archives ni dans les bibliothèques, mais dans son imagination, qui semble décidément[2] d'une incompa-

1. Max Buchner, *Einhards Künstler- und Gelehrtenleben. Ein Kulturbild aus der Zeit Karls des Grossen und Ludwigs des Frommen*. Bonn et Leipzig, Kurt Schroeder, 1922, petit in-8°, XVI-452 p. (t. XXII de la collection *Bücherei der Kultur und Geschichte*, publ. par S. Hausmann); prix : 40 m.

2. Cf. *Rev. histor.*, t. CVIII (1911), p. 136-137; t. CXII (1912), p. 335-337; t. CXIII (1913), p. 161.

Digitized by Google

rable fertilité. Il y a trouvé des idées du genre de celles-ci : puisque Éginhard était fin connaisseur en matière de vers latins, pourquoi ne lui attribuerait-on pas le poème fameux sur l'entrevue de Charlemagne et du pape Léon? Puisqu'il s'y connaissait en livres, pourquoi n'aurait-il pas été bibliothécaire de Charlemagne? Puisqu'il avait reçu le surnom de Beséleel, pourquoi n'aurait-il pas construit et décoré l'église d'Aix-la-Chapelle? Pourquoi n'aurait-il pas fabriqué pour l'abbaye de Saint-Denis une porte d'airain, qui était signée « Airardus »? Puisqu'il était artiste et a tracé dans sa *Vie de Charlemagne* un excellent portrait de l'empereur, pourquoi la petite statue équestre dite de Charlemagne, qui est à Paris, au musée Carnavalet, ne serait-elle pas de lui? Puisqu'il avait un goût si sûr, pourquoi n'aurait-il pas été directeur d'une école franque des beaux-arts?... Ces idées et pas mal d'autres du même genre ayant pris corps, M. Buchner n'a plus eu qu'à ramasser chez ses devanciers nombre d'autres hypothèses nombre de fois réfutées déjà sur Éginhard annaliste, sur Éginhard confident de Charlemagne, sur Éginhard surintendant des bâtiments impériaux, etc.; le tout, amalgamé, agrémenté de digressions sur les arts, les lettres, les écoles, le culte, la vie publique et privée dans l'empire franc, lui a permis de composer sans grande peine un livre qui n'a même pas l'avantage d'être très au courant.

L'année 1922 a vu, comme on le sait déjà, se terminer le *Philippe Auguste* de M. Cartellieri[1]. Ce grand ouvrage, d'une érudition si solide et si probe, aura demandé à son auteur plus de trente ans d'un labeur acharné et d'autant plus méritoire qu'il lui aura fallu le poursuivre et l'achever loin des bibliothèques de France. Félicitons-le sans réserve d'un aussi beau résultat, qui fait honneur non moins à son esprit de suite qu'à sa science. Le tome IV, en deux parties, compte à lui seul 750 pages, en y comprenant les tables et les appendices. Il couvre la période capitale du règne qui s'étend de l'avènement de Jean Sans-Terre (1199) à la mort du roi de France (1223), et c'est sur le duel décisif engagé entre les deux souverains que se concentre tout l'intérêt du volume. Les faits étaient trop connus dans l'ensemble pour qu'on s'attende à rencontrer de bien grandes nouveautés au cours du récit très serré que M. Cartellieri nous en donne; disons seulement que jamais on n'en avait, avec autant de rigueur, démêlé la chronologie et précisé les moindres

1. Alexander Cartellieri, *Philipp II. August, König von Frankreich;* t. IV, 1re partie : *Philipp August un Johann ohne Land* (*1199-1206*). Leipzig, Dyksche Buchhandlung, 1921, in-8°, x-255 p.; t. IV, 2e partie : *Bouvines und das Ende der Regierung* (*1207-1223*). Ibid., 1922, in-8°, xvi p. + p. 256 à 466 et 4 tableaux généalogiques.

Digitized by Google

détails. Car on sait que le livre de M. Cartellieri vaut avant tout par la précision, et l'on pourrait presque dire par la minutie de l'exposé. Les pages qu'il a écrites sur les débuts du conflit, sur la procédure engagée par Philippe Auguste contre le vassal infidèle[1], sur les étapes de la conquête de la Normandie et des autres États angevins par le roi de France, mieux encore, sur la formation de la grande coalition de 1214 et sur la bataille de Bouvines sont vraiment des modèles de lucidité.

Le revers de la médaille, c'est que, comme dans les volumes précédents, M. Cartellieri nous apporte plutôt les annales du règne de Philippe Auguste qu'une véritable histoire. Les faits sont tous présentés sur le même plan, dans un pêle-mêle chronologique où le lecteur a peine à se reconnaître; si parfois l'auteur s'arrête un moment pour souffler, mesurer le chemin parcouru et formuler un jugement, il semble que ce soit comme à regret, et bien vite le récit reprend, impitoyable, mois par mois, jour par jour. Ce livre manque d'air, de lumière. Bien des événements gagneraient à être mieux encadrés. Qu'on compare, par exemple, le volume si plein, si étoffé, que M. Powicke écrivait il y a dix ans sur la conquête de la Normandie par Philippe Auguste[2] et le récit beaucoup plus précis, mais étriqué, que M. Cartellieri donne de ce même épisode, et l'on verra tout ce qui manque à l'historien allemand. Quant à l'œuvre administrative de Philippe Auguste et son rôle comme organisateur du royaume, M. Cartellieri s'en occupe à peine : il y consacre un court passage de son dernier chapitre, où il formule, en outre, une appréciation sommaire sur la personnalité même du roi de France.

Le remarquable monument d'érudition que nous lui devons, et qui a fini par atteindre un total de près de 2,000 pages, n'est donc pas sans défauts. Mais chacun est libre, après tout, de délimiter sa tâche comme il l'entend. M. Cartellieri a compris la sienne à la façon des rédacteurs des *Jahrbücher des deutschen Reiches* publiés par l'Académie de Munich : jugé de ce point de vue, son livre est, sans conteste, un des meilleurs que l'érudition allemande ait produits.

III. Histoire locale. — Rendant compte, il y a sept ans[3], du premier volume de l'*Histoire du Vivarais* dont M. Jean Régné avait emprunté presque tout le texte à un livre déjà vieilli et médiocrement conçu, nous exprimions le regret que l'auteur de la nouvelle

1. Ce qui n'empêche qu'il y aurait bien des réserves à faire sur la partie de l'exposé consacrée à l'histoire même du procès.

2. Cf. *Rev. histor.*, t. CXVI (1914), p. 95-96.

3. *Rev. histor.*, t. CXXI (1916), p. 340-342.

Digitized by Google

publication n'eût pas cru devoir prendre lui-même la plume pour nous exposer les faits à sa façon et nous croyions pouvoir ajouter qu'il « était, à coup sûr, un des érudits les plus qualifiés pour se tirer avec honneur » d'une tâche qui s'était révélée trop lourde pour les épaules de son devancier. Nous ne nous trompions pas; car le tome II de l'*Histoire du Vivarais*[1], qui est, cette fois, son œuvre exclusive, est un livre solidement charpenté, où le souci de ne rien négliger de ce qui peut intéresser les curieux d'histoire locale se concilie d'une façon très satisfaisante dans l'ensemble avec les préoccupations d'ordre général qui ne doivent jamais abandonner un historien digne de ce nom. Comme l'a très bien vu et très bien montré M. Régné, ce qui fait l'intérêt principal de toute la première partie de ce tome II — la seule dont nous ayons à parler présentement[2] — c'est l'histoire de la mainmise progressive de la royauté capétienne sur ces terres d'Empire où l'autorité du souverain germanique était toujours restée purement nominale. M. Régné a sur ce chapitre des pages très étudiées, qu'illustrent des documents significatifs, grâce auxquels nous sommes à même de suivre presque d'année en année le travail patient et obstiné du roi et de ses officiers pour prendre pied en Vivarais, puis y accroître leur influence et finalement préparer l'assimilation de la province au reste du royaume. Ainsi entendue, l'histoire locale rejoint l'histoire générale : c'est le plus bel éloge, pensons-nous, qu'on puisse faire de ce grand ouvrage[3].

Nous ne saurions en dire tout à fait autant du volume compact que M. Grosdidier de Matons[4] a écrit sur le comté de Bar du x^e^ siècle à la fin du xiii^e^. L'auteur de ce livre, on s'en aperçoit dès

1. Jean Régné, *Histoire du Vivarais;* t. II : *le Développement politique et administratif du pays de 1039 à 1500.* Largentière, impr. E. Mazel, 1921, in-8°, xvi-519 p.

2. Voici une table sommaire des principaux sujets traités dans ce volume : la lutte pour l'hégémonie comtale (1039-1202); la pénétration capétienne en Vivarais et la réunion à la France du temporel de Viviers (1202-1305); l'administration royale en Vivarais depuis sa réunion à la France jusqu'à la guerre de Cent ans (1305-1342); la guerre de Cent ans et la défense locale en Vivarais (1343-1446); l'administration royale en Vivarais de 1343 à 1500.

3. Le style, visiblement travaillé, n'est pas toujours aussi parfait qu'on le souhaiterait; on y relève des à-peu-près, comme : « Le trait commun qui les rapproche, *c'est d'être chacun des trois* une portion de la province ecclésiastique de Vienne » (p. 63); « Les ambitions en présence n'ont pas dit leur dernier mot » (p. 63); mais, somme toute, ces négligences sont rares. — Dans la bibliographie manque l'ouvrage de F. Kern, *Die Anfänge der französischen Ausdehnungspolitik bis zum Jahre 1308* (1910).

4. Marcel Grosdidier de Matons, *le Comté de Bar des origines au traité de Bruges* (*vers 950-1301*). Paris, Auguste Picard, 1922, in-8°, viii-741 p. et 1 carte; prix : 20 fr.

Digitized by Google

l'abord, est un travailleur courageux. Il s'est dévoué inlassablement à une tâche modeste et d'intérêt secondaire en cherchant à démêler l'histoire féodale de son pays d'origine. Il a vu un nombre considérable de documents, les a généralement[1] lus dans les meilleures éditions quand ils avaient déjà été publiés ou correctement transcrits quand ils étaient inédits ; il semble n'avoir négligé aucun ouvrage de seconde main de nature à lui être vraiment utile et n'a pas manqué de se poser les problèmes essentiels. Mais il faut bien avouer que l'histoire du comté de Bar pendant la période envisagée ne touche que d'une façon incidente à l'histoire générale et que, d'autre part, nous savons mal ce qui nous importerait le plus : nous voulons dire l'histoire de son évolution intérieure. Aussi M. Grosdidier de Matons a-t-il dû concentrer ses efforts sur des détails d'histoire purement généalogique et locale et, même dans le tableau qu'il s'est essayé en terminant à tracer de la société féodale du Barrois, il a dû, faute de textes explicites pour les périodes anciennes, s'en tenir à des constatations un peu sèches, médiocrement suggestives et qui ont, en outre, le grave inconvénient de s'appliquer en bloc à quatre siècles d'histoire, entre lesquels on eût aimé que des distinctions plus nettes fussent établies. M. Grosdidier de Matons a joint à son livre, qui est une thèse de doctorat, un *Catalogue des actes des comtes de Bar de 1022 à 1239*[2], qui paraît avoir été très soigneusement établi et qui est précédé lui-même d'une courte étude sur la diplomatique des comtes de Bar. — Début honorable, somme toute, et qui fait souhaiter que M. Grosdidier de Matons s'attaque maintenant à des sujets de plus large envergure.

M. Depoin a achevé la série des notes auxquelles il a cru devoir donner le titre d'*Études préparatoires à l'histoire des familles palatines*. Le deuxième fascicule[3], dont les premières pages sont la reproduction de deux articles insérés en 1911 et 1912 dans la *Revue des études historiques*, a pour objet de faire connaître et de mettre

1. Pas toujours cependant : par exemple, Guillaume le Breton et Rigord ont été lus dans le *Recueil des historiens de France*. En outre, beaucoup de noms et de titres ont été estropiés.

2. Marcel Grosdidier de Matons, *Catalogue des actes des comtes de Bar de 1022 à 1239*. Paris, Auguste Picard, 1922, in-8°, 172 p.; prix : 7 fr. 50.

3. J. Depoin, *Études préparatoires à l'histoire des familles palatines;* 2e fascicule : *Aimon, châtelain de Dordogne. Contribution à l'étude du Roman des fils Aymon. Texte annoté et commenté de la Chronique de Guitres*. Paris, Secrétariat de la Société historique du Vexin, 150, boulevard Saint-Germain, 1921, in-8°, p. 73 à 192. — Le 1er fascicule (Paris, A. Picard, 1908, in-8°) était un tirage à part de la *Revue des études historiques*, nos de juillet à novembre 1908.

Digitized by Google

en valeur le texte d'une « chronique » composée à l'abbaye de Guitres, en Gironde, sur les origines de plusieurs seigneuries de la région et dont on ne connaît plus que deux copies du XVI^e^ siècle. Il suffit, à vrai dire, de jeter les yeux sur ce texte pour constater que c'est un ramassis de légendes, en partie livresques, en partie de pure imagination, où l'historien n'a rien à prendre. M. Depoin veut, contre toute évidence, nous persuader que le « chroniqueur » de Guitres vivait au XI^e^ siècle et travaillait sur des données authentiques, et il a écrit plus de cent pages pour tirer de tout cela les éléments d'une nouvelle histoire féodale de Guitres, de Fronsac, de Mussidan, de Bordeaux, du Périgord et de toutes les régions voisines. Que d'ingéniosité dépensée en pure perte!

Nous nous retrouvons sur un terrain solide avec M. Pierre BESNARD, auteur d'une excellente étude critique touchant les *Origines et les premiers siècles de l'église chalonnaise*[1]. Tout en procédant avec une louable prudence et en ne négligeant aucun des monuments, aucun des textes qu'on pourrait être amené à lui opposer, M. Besnard établit d'une façon rigoureuse : 1° que le martyre de saint Marcel dut avoir lieu en l'année 177; 2° qu'il n'en faut pas induire l'existence d'une communauté chrétienne à Chalon-sur-Saône dès cette époque; 3° qu'une telle communauté apparaît au IV^e^ siècle sans doute, mais que Chalon n'eut pas d'église régulièrement constituée avant le début du V^e^. M. Besnard ne borne pas là son effort : il dresse une chronologie des premiers évêques de Chalon et retrace l'histoire des établissements religieux les plus anciens du diocèse. Sa brochure inspire confiance. Elle est d'un érudit déjà rompu aux bonnes méthodes.

A un autre bout de la France, l'histoire primitive du diocèse de Dol continue à mettre les critiques aux prises. M. FAWTIER, qui déniait toute valeur à la Vie de saint Samson, fondateur de Dol[2], s'est vu attaqué très vivement par plusieurs érudits, dont un celtisant bien connu, M. Joseph Loth, et un spécialiste de grand mérite, M. l'abbé Duine. Il a tenté de rétorquer leurs arguments[3]. M. l'abbé DUINE a répondu de la bonne encre[4], et il semble bien que le débat

1. Pierre Besnard, *les Origines et les premiers siècles de l'église chalonnaise*. Chalon-sur-Saône, Émile Bertrand, 1922, in-8°, II-129 p. (extr. des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. XVII et XVIII, 1920 et 1922).

2. Sur son premier travail (*la Vie de saint Samson*, Paris, 1912), voir la *Rev. histor.*, t. CXVI (1914), p. 74.

3. R. Fawtier, *Saint Samson, abbé de Dol; réponse à quelques objections*. Rennes, Oberthur, 1921, in-8°, 36 p. (extr. des *Annales de Bretagne*, t. XXXV).

4. F. Duine, *Saint Samson, évêque de Dol; quelques objections à une*

Digitized by Google

se termine en faveur de ce dernier — c'est-à-dire en faveur de l'ancienneté de la Vie de saint Samson.

Ce n'est pas à dire que la critique de M. l'abbé Duine soit de parti pris et toujours conservatrice. Il l'a bien prouvé dans son *Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne* que nous signalions naguère[1] et qu'il vient de compléter par la publication de deux nouveaux opuscules, dont le titre dit bien l'objet : un *Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne jusqu'à la fin du XII^e siècle*[2] et un *Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne*[3]. Le *Catalogue* forme exactement la suite du *Memento* — lequel donnait, on se le rappelle, le relevé des textes concernant les saints bretons des v^e-x^e siècles — : il a donc trait aux saints des x^e, xi^e et xii^e siècles. Il est conçu sur le même plan que le fascicule antérieur ; mais les saints ont cette fois été rangés en une seule série alphabétique, qui ne comprend du reste que trente et un noms. L'auteur y a ajouté, sous le titre d' « hagiographie auxiliaire », des indications, très suffisantes dans l'ensemble, sur les œuvres hagiographiques non bretonnes susceptibles de fournir des renseignements pour l'histoire de la Bretagne du v^e au xii^e siècle. L'ensemble constitue un excellent répertoire, où l'on relèverait à peine de-ci de-là quelques indications bibliographiques insuffisantes. — L'*Inventaire liturgique*, plus volumineux, retiendra spécialement l'attention des érudits adonnés à l'histoire de la liturgie proprement dite, en même temps qu'elle éveillera la curiosité des érudits locaux soucieux de suivre l'extension du culte de leurs saints. Outre une description des livres liturgiques bretons ou intéressant la Bretagne, il renferme des pages très étudiées sur les usages liturgiques de chaque diocèse et un bref « hymnaire des saints bretons ».

Ne quittons pas l'histoire locale sans saluer au passage le beau volume de M. Poux sur la *Cité de Carcassonne*[4]. Ce n'est encore

réponse. Rennes, 1922, in-8° (extr. des *Annales de Bretagne*, t. XXXV, p. 171-186).

1. *Rev. histor.*, t. CXXIX (1918), p. 107-109.

2. F. Duine, *Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne jusqu'à la fin du XII^e siècle*. Paris, Champion, 1922, in-8°, 63 p. (forme le fasc. 17 de la *Bretagne et les pays celtiques*, série in-8°) ; prix : 6 fr.

3. F. Duine, *Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne*. Paris, Champion, 1922, in-8°, 292 p. (forme le fasc. 16 de la même collection) ; prix : 10 fr.

4. Joseph Poux, *la Cité de Carcassonne. Histoire et description. Les origines, jusqu'à l'avènement des comtes de la maison de Barcelone (1067)* ; dessins et planches de Pierre Embry. Toulouse, Édouard Privat, 1922, in-8°, xxii-336 p. et 23 planches hors texte ; prix : 30 fr.

Digitized by Google

que le début d'un ouvrage considérable sur la célèbre enceinte, dont l'auteur se propose de retracer en détail l'histoire depuis les origines jusqu'à l'impitoyable restauration de Viollet le Duc; mais déjà nous trouvons dans ce premier volume les données essentielles sur ce magnifique spécimen de l'architecture militaire du moyen âge, avec une importante introduction historique de plus de cent pages sur la formation de la ville jusqu'au milieu du XI^e^ siècle. A vrai dire, cette introduction n'est pas tout à fait telle qu'on l'eût souhaitée : M. Poux s'y montre moins bien informé des travaux d'histoire générale parus en ces vingt-cinq dernières années que des recherches des érudits locaux, et il y aurait de ce chef plus d'une retouche à faire à son exposé, d'ailleurs lucide et intéressant. Mais l'histoire n'est ici que l'accessoire, et, du point de vue archéologique, on ne saurait trop féliciter l'auteur des résultats obtenus. L'illustration est abondante et bien choisie : elle fait vraiment, comme il sied, partie intégrante de la description archéologique.

III. — HISTOIRE INTELLECTUELLE : TEXTES. — Ne recevant qu'une faible partie des éditions de textes littéraires du moyen âge, nous ne pouvons tracer qu'un tableau fort incomplet de l'activité déployée par les philologues de France et d'ailleurs pour mettre au jour ou faire mieux connaître les œuvres de nos hommes de lettres aux premiers siècles de notre histoire [1].

M. ERMINI a donné à la nouvelle collection italienne des « Écrivains latins du moyen âge » dédiée à la mémoire du regretté Ernesto Monaci un recueil d'extraits des poèmes épiques de langue latine écrits au X^e^ siècle[2]; et quoiqu'une partie seulement des œuvres réunies dans son volume vienne de France, l'importance de ces œuvres est telle pour l'histoire des origines de nos chansons de geste que nous devons nous y arrêter ici un instant. M. Ermini n'a voulu retenir que quelques passages, particulièrement caractéristiques selon lui; encore, de ces morceaux choisis a-t-il totalement exclu le texte capital qu'est le *Rodlieb* : c'est dire qu'il ne faut pas chercher dans

1. Nous avons reçu de M. Wayland Johnson Chase une traduction des fameux « distiques de Caton », avec une intéressante préface sur l'origine de l'œuvre et sa vogue au moyen âge et dans les temps modernes. M. Chase reproduit le texte original en face de sa traduction d'après l'édition qu'en a donnée Baehrens en 1881 (Wayland Johnson Chase, *The Distichs of Cato, a famous medieval textbook translated from the latin, with introductory sketch*. Madison, 1922, in-8°, 43 p., fasc. 7 des publications des *University of Wisconsin Studies in the social sciences and history;* prix : 50 cents).

2. *Poeti epici latini del secolo X*, publ. par Filippo Ermini. Roma, Istituto Angelo Calogerà, 1920, in-8°, XX-233 p. (*Scrittori latini del medio evo. Collezione Monaci*); prix : 20 lires.

Digitized by Google

son recueil la clé du gros problème d'histoire littéraire, qui est en même temps un gros problème d'histoire tout court, que constitue la naissance du genre épique français dans ses rapports avec l'épopée germanique et anglo-saxonne. Les visées de M. Ermini sont plus modestes, trop modestes : il a voulu uniquement rassembler quelques spécimens de la manière dont l'art de la versification latine fut enseigné dans les écoles du x^e^ siècle et son critérium dans le choix qu'il a opéré a été plutôt celui d'un maître de prosodie latine que d'un curieux d'histoire littéraire. Il reproduit donc un millier de vers cueillis dans divers poèmes religieux de Hrotsvith de Gandersheim, quelque six cents vers extraits du *Waltharius*, quelque six cents autres extraits du Saint-Christophe de Walther de Spire, des fragments des *Gesta Apollonii*, de la Passion de l'archevêque de Tours Arnoul par l'abbé Lescelin, de l'*Ecbasis captivi*, du *De triumphis Christi* de Flodoard, etc. Les textes sont empruntés d'ordinaire à des éditions récentes et précédés de courtes notices, qui ne sont pas toujours au courant des derniers travaux, spécialement des derniers travaux français. L'introduction générale — sur la culture latine au x^e^ siècle — demanderait elle-même à être sérieusement retouchée.

En attendant l'édition critique de la *Chanson de Roland*, à laquelle il travaille depuis de longues années et dont nous ne manquerons pas d'entretenir nos lecteurs, M. Bédier[1] nous offre du vénérable poème — sans notes ni commentaire cette fois — le texte d'Oxford soigneusement revu sur le manuscrit original et discrètement purifié, avec, en regard, une traduction en prose, d'une belle et robuste langue, aussi proche que possible du modèle dont elle reproduit bien la sobre grandeur. La thèse de M. Bédier est que la version d'Oxford, si différente qu'elle soit par ses formes dialectales de la version primitive, est cependant la seule à laquelle nous puissions nous fier, toutes les autres étant issues d'un même remaniement, qui a eu pour résultat de défigurer le texte original. Problème délicat, qu'on ne saurait trancher sans s'être livré au préalable à un examen minutieux des manuscrits. M. Bédier nous donnera tout au long ses raisons dans l'*editio major* qu'il annonce; mais nous pouvons bien dire dès maintenant, après avoir relu la version d'Oxford d'une seule traite, qu'elle se présente à nous comme un tout cohérent (où quelques laisses néanmoins gagneraient, semble-t-il, à être effacées, par exemple les laisses 60-62), dont tous les détails se

1. *La Chanson de Roland*, publiée d'après le manuscrit d'Oxford et traduite par Joseph Bédier. Paris, L'édition d'art (H. Piazza), s. d. [1922], in-12, XVIII-320 p.

Digitized by Google

tiennent et se suffisent à eux-mêmes. Reste à savoir s'il est vraiment impossible de tirer parti des autres manuscrits pour combler les lacunes accidentelles du manuscrit d'Oxford : c'est sans doute un des points sur lesquels M. Bédier insistera à loisir dans l'édition prochaine qu'il annonce. — La traduction dont celle-ci s'accompagne sera précieuse même pour les érudits familiers avec la langue de l'original, car l'interprétation du poème est souvent délicate et sujette à contestations. Bien entendu, malgré ses rares qualités, celle de M. Bédier n'échappe pas à la règle, et il est tel cas où nous serions tenté de nous séparer de lui, soit qu'il s'agisse de simples nuances de traduction, soit qu'il s'agisse de véritables divergences[1]. Mais les historiens ne seront pas les derniers à le remercier d'avoir, avec un art consommé, réussi à faire passer dans notre langue moderne les beautés supérieures de notre vieux poète français.

La « Société des Anciens textes français », avec laquelle nous nous excusons d'être, bien malgré nous, si en retard, a fait paraître ces dernières années plusieurs ouvrages importants, parmi lesquels nous retiendrons les trois suivants, qui viennent de nous être adressés : l'*Entrée d'Espagne* (1913), le *Roman de Fauvel* (1914-1919) et *Doon de la Roche* (1923).

Doon de la Roche[2] — le plus ancien des trois textes — est une curieuse chanson de geste composée sans doute en Lorraine ou dans le voisinage au temps de Philippe Auguste et dont l'édition était attendue depuis tantôt soixante-dix ans. Annoncée, en tout cas, comme prochaine dès 1878 et mise en train effectivement à cette date par notre regretté et vénéré maître Paul Meyer, cette édition ne voit le jour qu'en 1923, près de dix ans après la mort de l'éditeur désigné par la Société des Anciens textes et un an après la mort de M. Gédéon Huet, à qui avait été confié le soin d'achever le travail que la maladie, puis le décès de M. Meyer avaient si fâcheusement laissé

1. Voici quelques exemples : aux vers 223 et 3593, M. Bédier traduit « hom » par « homme-*lige* », ce qui est, pensons-nous, préciser à l'excès. Vers 224 : « E tute Espaigne tendrat par vostre dun » ; M. Bédier traduit : « Il tiendra toute l'Espagne en *pur* don de votre grâce » — et ici encore nous craignons que ce ne soit forcer le texte. Vers 315 et 820, le mot « honurs » (houneurs), accouplé avec le mot « fieus » (fiefs), est rendu par « alleux », ce qui est, nous en avons peur, un véritable contresens. Vers 2328, « Puillanie » est traduit « Pologne » : nous croyons bien pourtant qu'il s'agit de la Pouille (cf. vers 2923, où « Puillain » est rendu par « ceux de la Pouille »). Vers 2911 et 2918, nous avons un doute sur l'exactitude de la traduction « les vassaux » pour « li hume », etc.

2. *Doon de la Roche*, chanson de geste publiée par Paul Meyer. Paris, Champion, 1923, in-8°, CII-244 p. (« Société des Anciens textes français »).

Digitized by Google

en suspens. Le volume se ressent un peu de ces longs délais et de tous ces cahots. L'introduction, en particulier, n'est pas toujours aussi élégamment rédigée qu'on le souhaiterait et est émaillée de fautes d'impression; mais l'œuvre du vieux poète est vivante, fertile en incidents pittoresques et, si elle n'est peut-être pas de qualité supérieure au point de vue littéraire, si l'on y peut relever plus d'une faute de goût, elle est d'une lecture extrêmement instructive pour l'historien des mœurs.

L'*Entrée d'Espagne*[1] est une épopée encore, mais ce n'est plus une épopée de France. Écrite dans le nord de l'Italie avant le milieu du XIV^e^ siècle pour constituer une sorte de prologue — un intarissable prologue de 15,800 vers — à la *Chanson de Roland*, elle ne nous intéresse ici que comme un témoignage de la diffusion de la littérature française en Europe au moyen âge. A aucun moment de notre histoire, pas même sous Louis XIV, la primauté française en matière intellectuelle ne s'est affirmée avec un pareil éclat. Qu'on ait pu en Italie goûter assez nos chansons de geste pour vouloir y rivaliser en notre langue avec nos poètes épiques, comme on cherchait, dans le même temps, à y rivaliser avec nos poètes lyriques ou avec nos grands bâtisseurs de cathédrales, il y a là de quoi nous instruire sur la place véritable occupée par la France dans le développement de la civilisation occidentale. M. Antoine THOMAS doit donc être grandement remercié de s'être aussi bien acquitté de la tâche ingrate qu'il avait assumée de publier ce long poème, auquel nous sommes redevables, pour une bonne part, de la floraison épique italienne qui aboutit au *Roland furieux*.

Avec le *Roman de Fauvel*[2], nous passons du domaine du merveilleux à celui de l'âpre satire. Car ce « roman » est, sous une forme allégorique, un tableau très poussé au noir de la société laïque et ecclésiastique dans les premières années du XIV^e^ siècle, telle que pouvait la voir un simple notaire de la chancellerie royale, un certain Gervais du Bus, qui, estimant sans doute qu'il n'était pas suffisamment rendu justice à ses mérites, avait une tendance bien humaine à s'en venger en dénigrant ses semblables[3]. Écrite de 1310

1. *L'Entrée d'Espagne*, chanson de geste franco-italienne publiée, d'après le manuscrit unique de Venise, par Antoine Thomas. Paris, Firmin-Didot [actuellement en dépôt chez Champion, éditeur], 1913, 2 vol. in-8°, CXXXVI-311 et 413 p. (« Société des Anciens textes français »); prix : 30 fr. relié.

2. *Le Roman de Fauvel par Gervais du Bus*, publié d'après tous les manuscrits connus par Arthur Långfors. Paris, Firmin-Didot [actuellement en dépôt chez Champion, éditeur], 1914-1919, CXII-220 p. (« Société des Anciens textes français »); prix : 12 fr. relié.

3. Observons toutefois qu'il n'est pas absolument prouvé que le premier

Digitized by Google

à 1314, cette satire, dont M. Ch.-V. Langlois avait il y a quinze ans déjà présenté une rapide analyse, sort rarement de la banalité[1]. Gervais du Bus reprend à son compte la plupart des traits, passablement émoussés déjà de son temps, qu'on décochait contre le pape, les cardinaux, les moines, les seigneurs, tous plus ou moins occupés à faire leur cour à « Fauvel », c'est-à-dire à la Fausseté et à l'Hypocrisie. Il y a cependant quelques pointes bien acérées contre la politique de Philippe le Bel lui-même ou contre les complaisances coupables de Clément V. Et ce sont ces allusions d' « actualité » qui font le principal intérêt de l'œuvre. L'édition qu'en a donnée M. Långfors est telle qu'on l'attendait de cet excellent philologue; elle est précédée d'une introduction qui ne laisse rien à désirer.

De la collection des « Classiques français du moyen âge », publiée sous la direction de M. Mario Roques, quatre nouveaux fascicules[2] ont paru : le tome II et dernier de la *Chanson d'Aspremont*, le tome Ier du *Perceval* de Gerbert de Montreuil, les *Poésies de Cercamon* et le poème de *Piramus et Tisbé*.

Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter aussi longuement qu'il conviendrait sur la belle épopée d'*Aspremont*, dont M. Brandin a eu le mérite d'assurer la première édition critique[3]. Ce récit coloré et pittoresque de la victoire remportée par Charlemagne sur les Sar-

livre, le plus satirique, soit l'œuvre de Gervais du Bus, auteur certain du second livre.

1. Ch.-V. Langlois, *la Vie en France au moyen âge d'après quelques moralistes du temps* (Paris, 1908, in-12), p. 276-304.

2. Ceci était écrit depuis plusieurs mois déjà quand nous avons reçu les fascicules 29 et 30 de la collection. Le fascicule 29 nous apporte le tome I du *Roman de Troie en prose* par le regretté Léopold Constans et par M. E. Faral (Paris, Champion, 1922, petit in-8°, 170 p.; prix : 8 fr.). Nous y reviendrons quand aura paru le tome II, qui doit comprendre l'introduction et le commentaire. Le fascicule 30 renferme la première édition du plus ancien mystère de la Passion qui soit connu, récemment retrouvé au Vatican dans le manuscrit « Palatinus », latin 1969 (*la Passion du Palatinus, mystère du XIVe siècle*, édité par Grace Franck. Paris, ibid., 1922, petit in-8°, XIV-101 p.; prix : 6 fr.). Ce mystère semble avoir été achevé et sans doute mis à la scène dès le début du XIVe siècle. Le dialogue est vivant, parfois même d'un divertissant réalisme, et nous signalerons tout particulièrement à l'attention des historiens le « boniment » de l' « épicier » de Salerne qui, vers la fin de la pièce, après la mort du Christ, vient faire l'article pour des herbes merveilleuses dont il célèbre les vertus curatives.

3. *La Chanson d'Aspremont, chanson de geste du XIIe siècle*, texte du manuscrit de Wollaton Hall, édité par Louis Brandin. Paris, Champion, 1919 et 1921, 2 vol. petit in-8°, IV-196 et 216 p. (de la collection des « Classiques français du moyen âge », publ. sous la direction de Mario Roques); prix : 5 fr. 85 et 10 fr.

Digitized by Google

rasins près d'Aspromonte, en Calabre, a vraiment une fière allure et présente, en outre, pour l'historien de la société féodale le plus vif intérêt : telles scènes, comme celle de l'entrée de l'archevêque Turpin au château de Viane (Vienne), dont le portier hésite à baisser le pont-levis, ou comme celles du baptême de Balan le Sarrasin ou de l'adoubement du jeune Roland, dont la rare vaillance vient de triompher d'Aumon, le fils du roi « païen », sur qui il a conquis l'oliphant, la bonne épée Durendal et l'infatigable destrier Veillantif, ou bien encore certains épisodes de combats entre les Infidèles et les chrétiens, reconnaissables à leurs « rouges croix » (v. 4408) et excités par les paroles de l' « apostole » et de l'empereur, sont presque des *documents* historiques dont il serait regrettable de ne pas faire état. L'édition de M. Brandin semble excellente. Tout en prenant un seul manuscrit pour base, il a tenu compte des variantes des autres copies pour en amender le texte, qui, grâce à lui, est maintenant d'une lecture relativement facile. Nous eussions aimé pourtant — et ce vœu pourrait être formulé à propos de bien d'autres chansons de geste — que l'éditeur marquât quelques coupures dans ce long poème de plus de 11,000 vers, y intercalât même quelques titres et au besoin quelques sommaires. Le poète n'a-t-il pas indiqué lui-même des divisions? Ce poème, trop long pour être récité d'une traite, n'est-il pas très clairement scindé en épisodes distincts, qu'il y aurait pour le lecteur une commodité très grande à séparer typographiquement[1]? Nous eussions aimé aussi que la publication de M. Brandin se présentât, comme tous les autres volumes de la collection dans laquelle elle est comprise, munie d'une introduction véritable : la « note » qui termine le tome II ne saurait la remplacer, pas plus que celle qui ouvre le tome I^er^.

On sait que Chrétien de Troyes n'ayant pu achever son *Perceval le Gallois*, plusieurs poètes s'employèrent, après sa mort, à le suppléer. C'est l'œuvre de l'un d'eux, Gerbert de Montreuil, qui vivait dans la première moitié du XIII^e^ siècle, que M^lle^ WILLIAMS commence à publier[2]. Elle ne nous donne présentement que 7,000 vers, sur un total de 17,000 (car aucun des continuateurs de Chrétien de Troyes n'a boudé à la peine!), et son édition est encore démunie des justifications et des notes qu'elle a réservées pour le second volume; mais dès maintenant nous pouvons, grâce à elle, nous faire

1. Voir, par exemple, les coupures marquées entre les laisses 347 et 348 (t. II, p. 29) et entre les laisses 385 et 386 (t. II, p. 51).

2. Gerbert de Montreuil, *la Continuation de Perceval*, éditée par Mary Williams; t. I. Paris, Champion, 1922, petit in-8°, VI-215 p. (de la collection des « Classiques français du moyen âge »); prix : 8 fr.

Digitized by Google

une idée de ce long « supplément » aux pages délicates du romancier champenois. Ce n'est plus le même art, subtil et tout en nuances; la psychologie des personnages mis en scène par Gerbert est même souvent d'une naïveté un peu grossière et ses héroïnes manquent de retenue à un point extraordinaire; mais on y saisit sur le vif le passage du roman psychologique au roman d'aventures, et l'historien que ne rebutera pas ces éternelles histoires d'amour et de chevalerie y rencontrera à chaque instant des détails instructifs sur la vie de la société féodale au temps de Philippe Auguste et de ses premiers successeurs.

L'intérêt principal des sept ou huit[1] poésies de Cercamon qui nous ont été conservées et que M. JEANROY a publiées et traduites du provençal[2] réside dans ce fait que, tout en remontant aux environs des années 1135-1140, elles nous offrent déjà un spécimen vraiment achevé de ce dont fut capable de bonne heure l'art des troubadours, où la sensualité la moins discrète se mêle de si étrange façon à la délicatesse la plus subtile. Deux de ces pièces présentent en outre un intérêt proprement historique : la belle complainte (n° VI) écrite par le poète après la mort du duc Guillaume X d'Aquitaine († 1137) et la « tenson » qui suit (n° VII) et où il est fait allusion au mariage du roi Louis VII avec l'héritière du défunt. M. Jeanroy a apporté à cette édition sa science et sa finesse ordinaires.

Le petit poème de *Piramus et Tisbé*, dont M. DE BOER a, au prix d'un zèle patient, restitué le texte[3], n'est qu'une idylle — une tragique et douloureuse idylle — mais tout à fait caractéristique du goût que la société raffinée du milieu du XII^e^ siècle ne cessa de montrer pour une littérature dont la psychologie amoureuse faisait le fond.

De ce goût délicat, la gracieuse histoire des deux amants *Aucassin et Nicolette* est un autre témoignage. Cette jolie « chantefable », où chansons en vers et récits en prose s'entremêlent, est trop célèbre pour qu'il soit utile d'en rappeler le thème. Elle a été bien des fois publiée et nous rappelions récemment[4] l'édition anglaise de M. Bourdillon. Mais c'est au philologue allemand M. Hermann

1. Suivant qu'on attribue à Cercamon ou qu'on lui dénie la paternité de la chanson « Per fin' Amor m'esjauzira ».

2. *Les Poésies de Cercamon*, éditées par Alfred Jeanroy. Paris, Champion, 1922, in-8°, x-40 p. (de la même collection); prix : 2 fr. 50.

3. *Piramus et Tisbé, poème du XII^e^ siècle*, édité par C. de Boer. Paris, Champion, 1921, petit in-8°, XII-55 p. (de la même collection); prix : 3 fr.

4. *Rev. histor.*, t. CXXXIII (1920), p. 99.

Digitized by Google

Suchier que nous étions redevable de la meilleure de toutes. Son fils, M. Walther Suchier, vient de la corriger et de la renouveler en partie[1]. Il a non seulement procédé à une revision attentive de l'unique manuscrit connu, mais il a refondu l'introduction et les notes en tirant parti des nombreux travaux dont l'œuvre a été l'objet dans ces dernières années. Il faut le remercier de s'être aussi utilement fait le continuateur de son père.

Avec les « lais » de Marie de France[2], la note est un peu différente, car nous nous trouvons transportés du monde antique, où était encore situé *Piramus et Tisbé*, dans cet autre monde, mystérieux et troublant, qu'était le monde celtique ou « breton », mis à la mode peu après le milieu du XII^e^ siècle par les romans de Chrétien de Troyes. Il faut savoir gré à M. Hœpffner de nous en avoir donné une bonne édition[3], précédée d'une courte mais substantielle introduction : sans préjudice du plaisir qu'il éprouvera à relire ces jolis contes, l'historien y trouvera à glaner plus d'un détail instructif sur la vie du chevalier en quête d'aventures (lai de Guigemar), sur les tournois (lai de Chaitivel), sur les cours de justice (lai de Lanval), etc. Car, sous un voile poétique, c'est souvent à la vie même de son temps que Marie de France nous initie.

L'auteur du roman de *Lancelot du Lac* exploite la même veine merveilleuse que Marie de France, mais en grand; et c'est un rare bonheur qu'un écrivain de race se soit rencontré pour adapter son immense récit au goût moderne sans le dénaturer, mais en le réduisant quelque peu[4]. L'historien et le lettré, soucieux de lire dans leur version originale les grandes œuvres qui enchantèrent les preux du début du XIII^e^ siècle, se reporteront à l'édition imposante d'O. Sommer — en attendant que nous en possédions une plus maniable — mais l'adaptation de M. Boulenger les aidera à s'y orienter; quant à ceux qui hésiteraient à se lancer dans la lecture du texte ancien ou qui ne le pourraient, ils trouveront en M. Bou-

1. *Aucassin und Nicolette, kritischer Text mit Paradigmen und Glossar*, par Hermann Suchier; 9^e^ édit., par Walther Suchier. Paderborn, Ferdinand Schöning, 1921, in-8°, LX-111 p.; prix : 19 m. 50.

2. Marie de France, *les Lais*, [publ. par E. Hoepffner]. Strasbourg, Heitz, s. d. [1921], petit in-16, XXVI-228 p., en 2 fascicules (fasc. 274-275 et 277-278 de la *Bibliotheca Romanica*); prix : 3 fr. par fascicule.

3. Les principes suivis par l'éditeur pour la restitution du texte ne sont peut-être pas cependant sans prêter le flanc à la critique; mais nous laissons aux philologues le soin d'en juger.

4. *Les Romans de la Table ronde nouvellement rédigés par* Jacques Boulenger : *l'Histoire de Merlin l'enchanteur; les Enfances de Lancelot.* Préface de Joseph Bédier. Paris, Plon, 1922, in-12, X-255 p.; prix : 7 fr.

Digitized by Google

lenger un remanieur dont le talent sait rendre d'excellente façon l'atmosphère du temps.

Voici enfin, pour achever cette revue, bien incomplète, des éditions récentes d'œuvres littéraires des XII^e^ et XIII^e^ siècles, trois textes de genres différents qui nous viennent en droite ligne de Suède, où la tradition des fortes études de philologie romane n'est heureusement pas près de se perdre. Une chanson de geste d'abord : *Guibert d'Andrenas*, publié pour la première fois par M. MELANDER, de l'Université d'Upsal ; un recueil de poésies du troubadour Raimon Jordan par M. KJELLMAN, de Stockholm ; enfin la *Vie de saint Thomas le martyr*, publiée par M. WALBERG, professeur à l'Université de Lund.

Sur *Guibert d'Andrenas*[1] nous serons bref. C'est une épopée du début du XIII^e^ siècle (de 1210-1225, dit M. Melander), de qualité plutôt médiocre et non exempte de longueurs. Elle appartient au cycle d'Aymeri de Narbonne, dont elle raconte l'expédition contre les Sarrasins d'Espagne à la conquête de la légendaire cité d'Andrenas. L'édition de M. Melander semble bien faite ; mais, plus encore que pour la *Chanson d'Aspremont*, nous croyons qu'il eût été facile de marquer dans l'épopée quelques grandes divisions[2] correspondant de toute évidence (les reprises du récit en sont la preuve) aux diverses séances de récitation dont elles fournissaient la matière[3].

Les vers d'amour écrits à la fin du XII^e^ siècle par Raimon Jordan[4], vicomte, ou tout au moins de la famille des vicomtes de Saint-Antonin (dans le Tarn-et-Garonne), ne sont peut-être pas d'un poète très original ni d'une sensibilité très nuancée, mais ils constituent un bon spécimen de cet art un peu conventionnel et volontiers alambiqué auquel sacrifiaient tant de troubadours du temps de Philippe Auguste. Nous n'avons pas qualité pour juger l'édition même qu'en a donnée M. Kjellman, et qui est la première édition intégrale, mais nous devons reconnaître que la traduction

1. *Guibert d'Andrenas*, chanson de geste publiée pour la première fois par J. Melander. Paris, Champion, 1922, petit in-8°, LXVIII-151 p.; prix : 15 fr.

2. Entre les vers 319 et 320 (?), 644 et 645, 1000 et 1001, 1326 et 1327, 1693 et 1694, 2101 et 2102 — ce qui représente au total environ 300 vers par séance de récitation.

3. Dans son introduction, p. VII, M. Melander confond à tort la quintaine et le tournoi. Il n'est, en fait, question que de quintaine dans les vers qu'il analyse.

4. *Le troubadour Raimon Jordan, vicomte de Saint-Antonin. Édition critique accompagnée d'une étude sur le dialecte parlé dans la vallée de l'Aveyron au XII^e^ siècle*, par Hilding Kjellman. Uppsala, Almquist et Wiksells, et Paris, Champion, s. d. [1922], in-8°, 142 p.; prix : 15 fr.

Digitized by Google

dont il a accompagné les textes provençaux est, à part quelques gaucheries et quelques incorrections, d'une lecture vraiment agréable. L'introduction renferme d'utiles détails sur l'auteur et sa patrie.

M. Walberg nous livre enfin un texte digne de confiance du poème de Garnier, ou plutôt Guernes de Pont-Sainte-Maxence, sur la vie et le martyre de Thomas Becket[1]. On sait l'importance historique de l'œuvre, écrite presque au lendemain de la mort de l'archevêque de Canterbury (1170); on sait aussi que l'auteur n'est pas sans talent. M. Walberg nous a, le premier, apporté tous les éléments d'une appréciation raisonnée et équitable sur son compte : non seulement il s'est livré à une prudente critique de la tradition manuscrite, mais il a contrôlé de près dans ses notes les dires du poète et s'est efforcé, avec beaucoup de méthode et de sagacité, de déterminer les documents dont celui-ci a eu connaissance et qu'il s'est le plus souvent borné à traduire. Il a été ainsi amené à reprendre d'ensemble l'histoire de la composition de toutes les biographies de Thomas Becket et la question de leurs rapports, plusieurs fois déjà étudiée avant lui et qui avait fait, il y a près de quinze ans, l'objet d'un article que nous avions publié ici même[2]. Tout en se rangeant à notre avis sur certains points essentiels, il se sépare de nous à plusieurs reprises, notamment quand il s'agit de préciser l'origine des coïncidences observées entre le texte de Guernes et celui du biographe latin Roger de Pontigny. Nous avions fait du second la source du premier; M. Walberg retourne la thèse pour des raisons qui semblent en effet convaincantes. Il dénie également toute originalité à la biographie de Jean de Salisbury. Il fait valoir enfin des arguments

1. *La Vie de saint Thomas le Martyr*, par Guernes de Pont-Sainte-Maxence; poème historique du XII^e^ siècle (1172-1174), publié par E. Walberg. Lund, Gleerup, et Paris, Champion, 1922, in-8°, CLXXX-386 p. (forme le fasc. 5 des *Skrifter* de la *Kungl. humanistika Vetenskapssamfundet i Lund*).

2. *Rev. histor.*, t. CII (1909), p. 35-45. — M. Walberg avait déjà pris position dans une série de mémoires qu'il a eu l'obligeance de m'adresser : *Affatningstiderna för och föchhållandet emellan de äldsta lefnadsteckningarna öfver Thomas Becket* (Lund, Gleerup, [1915,] in-8°, 48 p.; *Lunds Universitets Årsskrift*, nouvelle série, section I, t. X, n° 4); *Date et source de la Vie de saint Thomas de Cantorbéry par Benet, moine de Saint-Alban* (dans la *Romania*, 1916, p. 407-426); *Étude sur un poème anonyme relatif à un miracle de saint Thomas de Cantorbéry* (dans les *Studier tillegnade Esaias Tegnér den 13 januari 1918*, p. 258-276); *Sur l'authenticité de deux passages de la Vie de saint Thomas le Martyr par Guernes de Pont-Sainte-Maxence* (dans les *Neuphilologische Mitteilungen* d'Helsingfors, t. XX, 1919, p. 64-76); *Date de la composition des recueils de « Miracula sancti Thomae Cantuariensis » dus à Benoît de Peterborough et à Guillaume de Cantorbéry* (dans le *Moyen âge*, 2^e^ série, t. XXII, 1920, p. 259-274).

Digitized by Google

sérieux en faveur de l'adoption de l'année 1174 comme date d'achèvement du poème français. La discussion n'est peut-être pas close; mais le livre de M. Walberg aura au moins le très grand mérite de permettre à qui voudra la reprendre de l'aborder désormais en pleine connaissance de cause et en s'appuyant sur un texte sûr et correct.

IV. HISTOIRE INTELLECTUELLE : OUVRAGES. — Nous devons à MM. PICAVET, JEANROY et BÉDIER[1] un aperçu général de l'histoire des lettres françaises depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Renaissance, ou plutôt — et cette correction implique de sérieuses réserves — *deux* vues d'ensemble (sur la littérature de langue latine par M. Picavet, sur la littérature de langue française, *les chansons de geste exceptées*, par M. Jeanroy), plus un brillant exposé de l'histoire de nos chansons de geste par M. Bédier. Tel quel, et malgré ce singulier et très fâcheux morcellement, qui jure avec les idées justement mises en lumière, tant par M. Jeanroy que par M. Bédier, touchant la pénétration des littératures latines et françaises au moyen âge, le volume dû à ces trois collaborateurs ne laisse pas d'être d'une lecture fort instructive. Les quelques pages consacrées par M. Bédier aux chansons de geste sont mieux qu'un résumé de ses quatre beaux volumes sur les *Légendes épiques :* il y a ajouté plus d'une suggestion nouvelle et y a tenu compte des conclusions auxquelles mènent les intéressantes études de M. Faral sur les rapports de la poésie latine et de la poésie française du moyen âge. M. Jeanroy a tracé de main de maître en des chapitres tout à la fois très pleins et très finement nuancés l'évolution de notre littérature depuis l'apparition des premiers textes en langue romane jusqu'au temps de Ronsard. La partie la plus faible du livre — il nous en coûte d'avoir à le constater — est celle qui avait été confiée au regretté F. Picavet. Sans doute n'a-t-il pas eu le temps de mettre son œuvre au point; mais il est de fait que les erreurs, les à-peu-près y foisonnent et qu'on pourrait même trouver dans les chapitres de ses deux collaborateurs plus d'une affirmation contredisant les siennes propres. Les imperfections du style mêmes indiquent que l'auteur n'a pu mettre la dernière main à son travail. Quant à l'illustration du volume, elle est, surtout dans ces premiers chapitres, de haute fantaisie — d'une fantaisie qui rappelle celle de nos manuels du bon vieux temps, avec des prétentions artistiques en plus.

1. Gabriel Hanotaux, *Histoire de la nation française;* t. XII : *Histoire des lettres*, 1er volume (*Des origines à Ronsard*), par Joseph Bédier, Alfred Jeanroy et F. Picavet. Paris, Plon, s. d. [1922], in-4°, 590 p. et 12 planches hors texte.

Digitized by Google

Une partie du sujet traité par M. Jeanroy a été reprise avec plus de détail par M. ANGLADE dans son *Histoire de la littérature méridionale au moyen âge*[1]. La poésie lyrique des troubadours, dont il avait déjà donné un aperçu dans un petit volume[2] paru en 1908, y occupe naturellement la place d'honneur; mais M. Anglade s'attache cette fois beaucoup moins à nous mettre en contact avec les œuvres mêmes et à nous les faire goûter qu'à les classer, les situer dans leur milieu et à leur date, déterminer leur influence et rassembler enfin sur leurs auteurs des renseignements précis, avec d'utiles indications bibliographiques. Une soixantaine de pages sont réservées à une étude sommaire des autres œuvres poétiques : épopées originales (*Girard de Roussillon* surtout) ou adaptations de chansons de geste « françaises », romans (dont le plus justement célèbre est celui de *Flamenca*), poèmes historiques (au premier rang desquels il faut citer la *Chanson de la croisade albigeoise*). Enfin, dans les cinquante dernières pages, M. Anglade dresse une liste, un peu sèche, mais fort précieuse, des principales œuvres en prose qu'il convient de retenir. Voilà, au bout du compte, un livre qui nous manquait, qu'on eût souhaité un peu plus étoffé, mais qui, pour sommaire qu'il soit, n'en rendra pas moins de grands services à tous ceux qu'intéresse l'histoire intellectuelle de nos provinces méridionales[3].

En dehors des deux ouvrages d'ensemble dont nous venons de parler, nous n'avons reçu sur l'histoire littéraire du moyen âge français qu'un seul livre important : le livre si original, si riche en aperçus ingénieux, et hardi jusqu'au paradoxe, que M. BOISSONNADE a écrit sur la *Chanson de Roland* et le mystérieux Turold, auteur présumé de notre première épopée[4].

Au point de départ de ce livre, nous trouvons cette idée juste et féconde, mise en pleine lumière déjà par M. Bédier, que la *Chanson de Roland*, comme toutes les chansons de geste, est une œuvre qui porte d'un bout à l'autre la marque du temps et du milieu où elle est née; mais, poussant plus loin que ses devanciers, M. Bois-

1. Joseph Anglade, *Histoire sommaire de la littérature méridionale au moyen âge (des origines à la fin du XV^e siècle)*. Paris, E. de Boccard, 1921, in-8°, x-274 p.; prix : 12 fr.

2. J. Anglade, *les Troubadours*. Paris, A. Colin, 1908, in-12.

3. A signaler, du même auteur, *Pour étudier les patois méridionaux; notice bibliographique* (Paris, E. de Boccard, 1922, in-12, 35 p.), petit répertoire commode des principaux dictionnaires et ouvrages à consulter.

4. P. Boissonnade, *Du nouveau sur la Chanson de Roland. La genèse historique, le cadre géographique, le milieu, les personnages, la date et l'auteur du poème*. Paris, Champion, 1923, in-8°, VI-520 p.; prix : 25 fr.

Digitized by Google

sonnade, servi par une patience inlassable et une érudition extraordinairement étendue et variée, a cherché à préciser de quels événements, de quels personnages, de quelle organisation sociale la *Chanson de Roland* nous apporte l'écho. On a parlé de la féodalité française du temps de la première croisade. Oui, sans doute, déclare M. Boissonnade, et il le prouve plus complètement qu'on ne l'avait fait avant lui; mais pourquoi donc, ajoute-t-il aussitôt, est-il tant question de l'Espagne et des Sarrasins, de la région de l'Èbre, alors qu'il est si peu question de ceux de la Terre-Sainte? Est-ce uniquement parce qu'Éginhard a consacré quelques lignes à la guerre de Charlemagne au sud des Pyrénées et à la surprise de Roncevaux qu'un poète français a, quatre siècles plus tard, eu l'idée de situer dans ces parages le sujet de son épopée? M. Boissonnade n'en croit rien et il appelle notre attention sur l'importance des croisades — ou, si l'on préfère, des guerres — menées contre les Infidèles en Espagne pendant tout le XI^e^ siècle et la première moitié du siècle suivant, avec le concours actif et presque incessant de nombreux seigneurs venus de toutes les régions de France. Il observe que ces « croisades » d'Espagne ont tenu vers ce temps dans la vie de la féodalité française une bien plus grande place qu'on ne le dit d'ordinaire et il s'applique, non sans succès, à en retracer l'histoire. Il essaie de prouver enfin que plus d'un seigneur français se fixa dans ces pays de l'Espagne septentrionale où lui et les siens s'étaient avec tant d'ardeur battus pour la cause sainte.

De là à imaginer que l'auteur de la *Chanson de Roland* a pu penser à ces guerres d'Espagne lorsqu'il célébrait des exploits de Roland il n'y avait qu'un pas. M. Boissonnade l'a vite franchi. Mais, sans s'arrêter en si bonne voie, il s'est immédiatement demandé si tout se bornait à de vagues réminiscences ou si, au contraire, le poète n'avait pas, dans le détail de son œuvre et notamment pour les noms de lieux si nombreux qu'il cite dans ses vers, laissé parler soit ses propres souvenirs — s'il avait accompagné en Espagne les combattants des XI^e^-XII^e^ siècles — soit une science fraîchement acquise dans des conversations avec des « croisés » revenus de là-bas. M. Boissonnade a scruté le terrain, les cartes géographiques, les vieux cartulaires, et il s'est persuadé que tous ces noms de localité restés jusqu'alors énigmatiques, et qu'on croyait, pour la plupart, des noms de pure fantaisie, pouvaient être identifiés si l'on s'en donnait la peine[1]. Il y a même vu chaque fois ou presque

1. Il est bien regrettable que M. Boissonnade n'ait pas joint une carte à son exposé. — Une table alphabétique des noms de lieux et des noms de personnes

Digitized by Google

chaque fois, par une coïncidence singulière, des noms illustrés par les hauts faits des « croisés » d'Espagne des XI^e^-XII^e^ siècles. Alors l'idée lui est venue que tous ces personnages, célèbres ou obscurs, qui gravitent dans notre vieille épopée autour de Roland — les Olivier, les Turpin, les Ganelon, les Gaifier, les Beuves, les Oton, les Guérin et tant d'autres — n'étaient probablement eux-mêmes, sous des noms plus ou moins déformés ou fantaisistes, que les représentants de ces seigneurs français dont les armes s'étaient couvertes de gloire au cours de ces longues luttes engagées contre les Maures d'Espagne. Bref, toute la *Chanson de Roland* lui est apparue comme une épopée sans doute, mais comme une épopée « à clé », une épopée dont les véritables héros auraient été, sous le couvert de Roland et de ses « pairs », les chefs de ces « croisades » d'Espagne dont le poète avait été le contemporain, sinon même le témoin.

Il ne restait plus qu'à retrouver ce poète. M. Boissonnade n'y a pas renoncé. Pour ce faire, il a d'abord cherché à préciser la date de son œuvre. La lecture de celle-ci y suffit, affirme-t-il — du moins à qui sait l'entendre, c'est-à-dire à qui sait en démêler toutes les allusions suivant la méthode qu'il préconise. On est amené ainsi à reconnaître que notre poète n'a pu écrire qu'entre 1120 et 1125, dernier délai ; et sur ce point M. Boissonnade est, au surplus, à peu près d'accord avec M. Bédier. Mais la date n'est qu'un moyen de retrouver l'auteur. Peut-on y parvenir? — Oui. M. Boissonnade, du moins, croit le reconnaître en la personne d'un clerc nommé Guillaume Turold (*Willelmus Turoldus*), cité en 1128 aux côtés de quelques seigneurs normands et d'un certain « Roger de Sai » dans une charte du chapitre espagnol de Notre-Dame de Tudela, c'est-à-dire dans une charte appartenant à une région de l'Espagne septentrionale où s'étaient battus tant de Français et qui, selon lui, était « si familière au poète de la *Chanson de Roland* ». Or on peut admettre que « Roger de Sai » était originaire de Sai, près d'Argentan en Normandie ; et comme la charte de Notre-Dame de Tudela fait de lui le « confrère » (*consodalis*) de Guillaume Turold, on peut admettre du même coup — c'est toujours, bien entendu, M. Boissonnade qui parle — que ce dernier était également originaire de Normandie. Dans ce cas, notre poète aurait été un de ces clercs normands qui durent suivre en Espagne, au début du XII^e^ siècle, les seigneurs de leur province et des provinces voisines, tel que Rotrou II, comte du Perche, auquel nous savons qu'une

cités, avec le relevé de toutes les formes anciennes rencontrées dans les textes, eût été également la bienvenue.

Digitized by Google

victoire remportée à Tudela en 1114 avait précisément valu la suzeraineté sur cette ville et ses abords.

Telle est la thèse brillamment soutenue par M. Boissonnade au cours des cinq cents grandes pages de son livre. Nous avons tenu à l'exposer de bout en bout : elle méritait d'être connue. Mais que valent les matériaux avec lesquels elle est bâtie? La question est grave; car nous sommes en présence d'un système dont les parties sont si étroitement solidaires que le moindre défaut de construction sur un point quelconque risque d'entraîner la ruine de l'édifice tout entier. Or les pièces de cet édifice ne s'emboîtent d'une façon aussi parfaite que parce que M. Boissonnade les a inconsciemment retouchées ou façonnées au gré de ses convictions. Comment, par exemple, le suivre sans appréhension, quand on le voit écrire des équations de ce genre : Durestant = Daroca; Brigant = Berbegal; Combles = Monubles; val Metas = la Mecque, etc.? Il veut que derrière les noms de l'épopée se cachent des personnages réels des XI^e^ et XII^e^ siècles; mais comment partager sa certitude en présence de ces nouvelles équations qu'il pose avec non moins d'assurance : l'archevêque Turpin = l'archevêque Manassès I^er^ de Reims (appelé Turpin par le poète, nous affirme-t-on, parce que ce nom était porté par un prévôt du Mont-Saint-Michel); Ogier le Danois = Charles le Bon, comte de Flandre (parce que Charles était originaire du Danemark); Raimbaud *de Flandre* = Raimbaud d'*Orange*, *en Provence*; Beuves, sire de Beaune = Hugue, duc de Bourgogne; Thierri d'Anjou = Hélie, fils du comte d'Anjou Foulque le Jeune, etc.? M. Boissonnade ne va-t-il pas jusqu'à rapprocher le nom d' « Engelier le Gascon de Bordeaux » de celui d'Enjuger (*Ingelgerius*), ancêtre des comtes d'Anjou, sous prétexte que l'un de ces derniers, Geoffroi I^er^ Martel, « occupa quelque temps Bordeaux » au milieu du XI^e^ siècle — ce qui reste d'ailleurs à prouver. Nous sommes en pleine fantaisie; et, malheureusement, il arrive sans cesse à M. Boissonnade de se laisser de la sorte entraîner si loin sur le terrain glissant des hypothèses, de puiser avec si peu de méfiance dans les textes, quels qu'ils soient, dès qu'il croit y trouver un point d'appui, de les corriger ou de les interpréter si librement, comme lorsqu'il affirme (p. 444) que l'auteur de la *Chanson de Roland* a sur le rôle de la papauté des idées qui le rapprochent des Clunisiens ou des Cisterciens, enfin il semble s'être si peu préoccupé de consulter les documents qu'il utilise dans des éditions offrant toute garantie[1] qu'on hésite à le suivre, de peur

1. Éginhard est cité d'après Guizot; les *Annales royales* d'après dom Bou

Digitized by Google

de se laisser égarer avec lui. — En un mot, à des faits et des rapprochements vraiment curieux, à des idées intéressantes et que nous tenons pour acceptables, mais qui eussent gagné, croyons-nous, à être plus condensées et présentées avec plus de mesure, M. Boissonnade a cru devoir mêler trop de conjectures fragiles ou même nettement inadmissibles. Nous le regrettons de toute façon : d'abord parce que ainsi noyées les données nouvelles qu'il apporte risquent de passer inaperçues, ensuite, et surtout, parce que l'effort fourni — qu'il nous pardonne cette franchise — nous paraît vraiment hors de proportion avec le résultat atteint.

Puisque jamais l'intérêt qu'éveille le vieux roman de *Lancelot* n'a été si grand, l'occasion est bonne pour rappeler l'attention des lecteurs sur les deux jolies études de critique littéraire que Mme Lot-Borodine[1] avait annexées au volume capital publié en 1918 par son mari, M. Ferdinand Lot. Elle les a fait tirer à part en y joignant un troisième essai paru récemment dans la *Romania* sur *Perceval et Galaad*. Nous avons déjà dit[2], à propos des deux premiers, de quelle plume délicate elle avait su analyser l'art subtil du vieux romancier.

L'histoire des idées philosophiques a fait l'objet de nombreux travaux dont nous n'avons reçu que quelques spécimens de très inégale valeur. D'Allemagne nous est arrivé un tableau d'ensemble de la philosophie médiévale de M. Verweyen[3]. C'est un de ces ouvrages solides et consciencieux comme il en paraît fréquemment outre-Rhin, mais qui a le grave défaut, au moins pour un historien, d'être construit à la manière d'un traité dogmatique. Au lieu d'exposer les idées des penseurs du moyen âge en les situant dans leur temps et leur milieu et de chercher à en retrouver l'enchaînement, M. Verweyen les répartit par catégories logiques, puis, passant en revue l'un après l'autre chacun des grands problèmes qu'ils ont été amenés à se poser, indique, plus ou moins sommairement selon

quet ou Pertz et de même les *Annales Bertiniennes;* les *Chroniques des comtes d'Anjou* et le traité d'Hugue de Clefs d'après Marchegay et Salmon, etc...

1. Myrrha Lot-Borodine, *Trois essais sur le roman de Lancelot du Lac et la quête du saint Graal.* Paris, Champion, 1919, in-8°, 123 p. et 2 planches hors texte; prix : 7 francs. — La date qui figure au titre est celle que nous venons de transcrire. Sur la couverture, la date est : 1921.

2. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIII (1920), p. 100.

3. J.-M. Verweyen, *Die Philosophie des Mittelalters.* Berlin et Leipzig, Vereinigung wissenschaftlicher Verleger, Walther de Gruyter et Cie, 1921, in-8°, x-308 p. (*Geschichte der Philosophie*, par B. Bauch, O. Ewald, N. Hartmann, etc.; t. IV); prix : 8 fr. 40.

Digitized by Google

l'occurrence, les solutions auxquelles ils se sont ralliés. Pour un philosophe pur, il est possible que cette méthode offre des avantages; mais dès qu'on examine les grands courants d'idées sous l'angle historique, les inconvénients n'en sont que trop évidents.

On ne fera pas de tels reproches à l'ouvrage, plus modeste d'aspect, mais tout à fait remarquable de fond et de forme, que M. Gilson a donné à la petite *Collection Payot*[1]. Se plaçant résolument sur le terrain de l'histoire et persuadé que la pensée philosophique n'évolue pas en vase clos, M. Gilson n'a pas cru que, pour faire œuvre philosophique, il fût bon d'ignorer tout le reste de l'histoire intellectuelle des temps où sont nés, où se sont formés et où ont professé les hommes dont il analyse les doctrines. Il s'est laissé prendre au charme des œuvres, même non philosophiques, du XII^e^ siècle, il a suivi de près le mouvement qui a abouti à la formation des universités, il a cherché à pénétrer le véritable esprit de l'enseignement universitaire des XIII^e^ et XIV^e^ siècles et à se rendre compte des raisons qui firent de Paris très vite et pour plusieurs siècles la véritable capitale de la pensée européenne. Puis, quand il s'est trouvé en face des systèmes philosophiques, il a moins cherché à les juger en eux-mêmes que dans leurs rapports mutuels et dans leurs rapports avec les grands courants intellectuels des IX^e^-XIV^e^ siècles; il a montré comment la scolastique, née d'abord du besoin de mettre la raison au service de la foi, s'était peu à peu transformée et diversifiée à mesure que, la raison s'affermissant au contact de la philosophie antique, la nécessité était apparue de jour en jour plus impérieuse de séparer le domaine de la raison de celui de la révélation. Nous ne pouvons ici qu'indiquer l'intérêt très vif de cet exposé, toujours très nourri, quoique d'une parfaite limpidité, et souhaiter qu'élargissant encore le cadre de son travail, M. Gilson nous donne bientôt, toujours dans le même esprit, mais avec plus d'ampleur, une véritable histoire de la pensée philosophique du moyen âge en remontant jusqu'aux débuts du néo-platonisme et jusqu'aux premiers Pères de l'Église[2].

En attendant, M. Gilson multiplie les travaux préparatoires à

1. Étienne Gilson, *la Philosophie au moyen âge*. Paris, Payot, 1922, 2 vol. petit in-16, 160 et 159 p. (fasc. 25 et 26 de la « Collection Payot »); prix : 4 fr. le volume cartonné.

2. Dans le présent ouvrage, M. Gilson commence au IX^e^ siècle seulement. Le tome I porte en sous-titre : *De Scot Érigène à S. Bonaventure;* le t. II : *De S. Thomas d'Aquin à G. d'Occam.* — Quelques noms propres ont été transcrits sous une forme hybride : *Rathère* (t. I, p. 30), Pierre *Damiani* (t. I, p. 33, 37), *Guido Fulcodi* (t. II, p. 51), etc.

Digitized by Google

cette grande entreprise : outre un petit volume sur le *Thomisme*, paru en 1920, il a publié dans la nouvelle collection fondée par la Faculté des lettres de Strasbourg un beau recueil d'*Études de philosophie médiévale*[1], qui est une remarquable introduction à la lecture des grands penseurs du moyen âge et même à celle des premiers philosophes de l'ère moderne, Descartes en tête. Seules les quatre premières de ces *Études* sont ici de notre ressort. Elles ont pour titres : *le Sens du rationalisme chrétien* (p. 1-29), *la Servante de la théologie* (p. 30-50), *la Doctrine de la double vérité* (p. 51-75), *la Signification historique du thomisme* (p. 76-124). Une idée commune les inspire, à savoir qu'à tout bien considérer il n'y a pas eu au moyen âge, jusqu'au thomisme, de philosophie au sens moderne du mot; qu'avant saint Thomas d'Aquin on n'imagine pas que la raison puisse jouer un rôle autrement que comme auxiliaire de la foi, puisqu'elle ne peut se mouvoir, par définition, que « dans un monde dont le contenu se confond avec le contenu même de la foi ». Ceci posé, l'on comprend que la « découverte » de la philosophie d'Aristote au XIII^e^ siècle ait soudain bouleversé les esprits. Comme le dit excellemment M. Gilson, « pour la première fois on se trouvait en présence d'un païen authentique, on pouvait mesurer expérimentalement la portée de la raison humaine la plus sublime lorsque Dieu l'abandonne à ses propres forces, et le résultat de cette expérience saisissante instaurée par l'histoire, c'est qu'un écart béant apparaissait entre la soi-disant révélation naturelle et la véritable révélation. Découvrir Aristote, c'était découvrir d'abord que la raison humaine ne s'achemine pas spontanément vers la révélation » (p. 54). Aristote fut pour les penseurs du moyen âge, non pas le maître de routine qu'on croit, mais un libérateur de l'esprit humain : il rouvrit aux hommes de ce temps les écluses de la raison et l'importance du rôle joué par saint Thomas d'Aquin tient moins, au bout du compte, à ses préoccupations théologiques qu'à son audacieux désir d'étudier le réel en emboîtant le pas au grand encyclopédiste de Stagire. — Telles sont, si nous ne nous trompons, les conclusions les plus importantes qui se dégagent de la première moitié de ce livre si neuf, si vigoureux, et dont nous ne saurions trop conseiller la lecture à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la pensée médiévale.

Nous signalerons enfin avant de clore ce Bulletin, outre une nouvelle édition du *Saint Thomas d'Aquin* de M. Sertillanges, un

1. Étienne Gilson, *Études de philosophie médiévale*. Strasbourg, Istra, 1921, in-8°, VIII-292 p. (fasc. 3 des *Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg*); prix : 13 fr. 50.

Digitized by Google

fort intéressant *Duns Scot* de M. Bernard Landry. Ces deux ouvrages appartiennent à la collection des « Grands philosophes » qui paraît à la librairie Félix Alcan sous la direction de M. Palhoriès et qui fait à l'exposé purement doctrinal des systèmes philosophiques une place beaucoup plus grande qu'à l'histoire de leur formation et de leur rayonnement. Dans le livre de M. SERTILLANGES[1] ce défaut est particulièrement grave; car, parlant en historien, nous ne pouvons nous empêcher de regretter l'emploi d'une pareille méthode. Les idées de Thomas d'Aquin sont d'ordinaire exposées en elles-mêmes et pour elles-mêmes; à peine se douterait-on, à lire son interprète moderne, que le « thomisme » est le fruit de l'effort acharné d'un esprit qui se débat, à un moment critique pour l'Église catholique et l'Université, contre les douloureux dilemmes que pose à sa raison la philosophie aristotélicienne brusquement dévoilée et placée face à face avec sa foi chrétienne.

L'histoire est moins absente du livre de M. LANDRY[2], bien que l'on éprouve quelque étonnement à voir l'auteur passer entièrement sous silence la biographie de Duns Scot. Quelles qu'en soient les obscurités, cette biographie méritait peut-être un instant d'attention, et peut-être aussi n'eût-il pas été inutile de pousser plus loin qu'on ne l'a fait jusqu'alors l'étude de la composition et de la chronologie de ses œuvres et, partant, de l'évolution de sa pensée. « Duns Scot a été un grand polémiste », avoue M. Landry en tête de son livre, ce qui ne l'empêche pas d'ajouter aussitôt qu'il ne le suivra pas sur ce terrain, comme si une doctrine — même philosophique — ne se définissait pas et ne se transformait pas au contact des faits et des thèses opposées. Cela est tellement vrai que, cette déclaration faite, M. Landry a bien été obligé, malgré tout, de revenir constamment sur les circonstances mêmes au milieu desquelles les idées du philosophe ont pris naissance et sans lesquelles, en effet, elles demeureraient proprement inintelligibles. Aussi réserve-t-il son premier chapitre à la fameuse condamnation prononcée en 1277 par l'évêque de Paris Étienne Tempier de deux cent dix-neuf propositions aristotéliciennes, ou prétendues telles, attribuées non seulement aux averroïstes, mais en partie aux thomistes eux-mêmes, et c'est en fonction de ces deux cent dix-neuf propositions qu'il s'efforce toujours de comprendre et d'expliquer la pensée du « Docteur subtil ».

1. A.-D. Sertillanges, *S. Thomas d'Aquin*; 3e édit. Paris, Félix Alcan, 1922, 2 vol. in-8°, VIII-334 et 350 p. (de la collection *les Grands philosophes*); prix : 30 fr. les deux volumes.

2. Bernard Landry, *Duns Scot*. Paris, Félix Alcan, 1922, in-8°, XII-360 p. (de la même collection); prix : 16 fr.

Digitized by Google

Mais pourquoi, dès lors, s'être délibérément abstenu de rechercher dans quelle mesure ces propositions elles-mêmes correspondaient en réalité aux doctrines en cours? A refuser de l'examiner, ne risque-t-on pas de rétrécir l'œuvre de Duns Scot? — M. Landry ne recherche pas davantage quel fut l'effet produit sur les contemporains par les théories de ce dernier. Pourtant il a tout un chapitre — et fort curieux — sur la doctrine sociale de Duns Scot. Les historiens qui étudient la société au temps des derniers Capétiens directs y verront de quelle façon singulière un philosophe de la fin du XIII^e^ siècle pouvait s'expliquer l'origine des inégalités sociales et l'apparition de la propriété individuelle. Ils liront aussi avec intérêt les pages concernant le rôle respectif des diverses fractions du monde ecclésiastique : papauté, clergé séculier, clergé régulier. Enfin ils ne fermeront pas le volume sans avoir, avec M. Landry, médité sur les lointaines conséquences d'un système philosophique qui, supprimant l'idée de loi nécessaire pour tout ramener à la volonté libre et arbitraire d'un Dieu tout-puissant, mène droit au fatalisme, en même temps que, par sa conception de la grâce, il prépare déjà de loin la doctrine luthérienne.

Louis HALPHEN.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

G. DE SANCTIS. **Storia dei Romani**. Vol. IV : **La fondazione dell' Impero**. Parte I : *Dalla battaglia di Naraggara alla battaglia di Pidna*. Turin, Bocca, 1923. Gr. in-8°, VIII-616 pages.

M. de Sanctis poursuit avec une vaillante régularité la publication de son *Histoire des Romains*. Cette première partie du quatrième volume va, sous le titre de *Fondation de l'Empire*, de la bataille de Naraggara (Zama) à celle de Pydna. Le premier chapitre raconte les entreprises de Philippe en Orient, la deuxième guerre de Macédoine, la bataille de Cynoscéphales, la paix de 196, la guerre avec Nabis. Le second est consacré à l'établissement de la suprématie romaine dans l'Asie Mineure : rôle d'Hannibal; origines du conflit entre Rome et Antiochus III; guerre de Syrie; affaires de la Grèce; guerre des Galates; situation de l'Asie Mineure, de la Macédoine, de la Thessalie et de la Grèce centrale. Le troisième chapitre raconte à la fois la chute du royaume de Macédoine et les affaires d'Orient; rapports de la ligue achéenne avec Rome; mort de Philippe; Rhodiens et Lycie; guerres d'Eumène avec Prusias et les Galates; conflit entre la Syrie et l'Égypte; Persée; troisième guerre de Macédoine; défaite de Pydna; intervention de Rome en Égypte; sa politique à l'égard de la Grèce, de Rhodes, d'Eumène, de Prusias et des Séleucides. Un appendice chronologique établit treize points spéciaux, notamment une liste des stratèges étoliens élus après l'équinoxe d'automne, d'après les documents delphiques; une liste des stratèges achéens de 201-0 à 169-8 et des stratégies de Philopœmen, les dates des batailles de Cynoscéphales (197), des Thermopyles (avril 191), de Magnésie (janvier 189), de Pydna (la veille de l'éclipse de lune du 21 juin 168). Cette éclipse et celle du 14 mars 190 prouvent qu'à ces dates le calendrier romain est en avance, respectivement, de deux mois et demi et de quatre mois, par suite de mauvaises intercalations, et qu'une loi *Acilia de intercalando* de 189 aurait peut-être essayé de remédier au mal. Le quatrième chapitre raconte les guerres contre les Gaulois de la Cisalpine, les Ligures, les populations de l'Istrie et de la Dalmatie; la colonisation de la vallée du Pô, l'avance en Pannonie, la réduction de la Corse et la conquête de l'Espagne de 195 à 147. Le cinquième chapitre sur l'évolution constitutionnelle est le seul qui se prête à une analyse détaillée. C'est d'abord une exposition rapide, mais complète, des principaux organes

Digitized by Google

de la constitution et des classes de la population : noblesse, magistrature, sénat, peuple, ordre équestre, affranchis latins et alliés, organisation provinciale; puis la peinture des principaux personnages et des partis de cette époque de transition où la décadence et les vices des institutions font présager les révolutions futures. M. de Sanctis montre donc d'abord la transformation de l'aristocratie en une oligarchie (*nobilitas*) de plus en plus étroite et égoïste; les défauts du régime électoral; les abus de la brigue et de la clientèle; l'abaissement moral et économique de la plèbe; la multiplication des jeux, des fêtes; l'absence de grands partis nouveaux, faute de littérature, de tribune et d'une opinion publique; l'augmentation excessive du pouvoir des magistrats par les prorogations, les gouvernements provinciaux, la disparition effective de la collégialité et de la dictature, malgré toutes sortes de précautions légales, notamment la loi Villia et la fixation du *cursus honorum;* les vices du recrutement du sénat, tout-puissant, mais qui ne se renouvelle pas assez souvent, n'a ni unité de direction, ni chefs stables, ni plan de réformes; l'annihilation du peuple qui, souverain en apparence, ne peut manifester sincèrement sa volonté, n'a ni le droit de réunion et d'association, ni l'initiative des lois et dont les chefs, les tribuns, sont devenus de vrais magistrats et se bornent à une opposition stérile; les conflits incessants entre les pouvoirs divers, magistrats et sénat, tribuns et censeurs; la puissance excessive et la rapacité des gouverneurs sénatoriaux et des publicains qu'on n'a pas l'idée de remplacer par un corps de fonctionnaires révocables et responsables; les ambitions nouvelles de l'ordre équestre, classe énergique et intelligente qui commence certainement à influer sur la direction des affaires étrangères; les modifications incessantes du classement et du vote des affranchis, au fond très bien traités, mais qu'on ne sait cependant ni utiliser ni contenter; les infériorités de plus en plus insupportables qui pèsent sur les Latins et les alliés et les préparent à la révolte : l'arrêt de la grande colonisation en Italie. M. de Sanctis développe ensuite surtout les portraits de Scipion l'Africain et de Caton, le procès des Scipions, l'œuvre utile, mais insuffisante, de l'opposition conservatrice et annonce le retour de la vieille politique oligarchique.

Le livre de M. de Sanctis se recommande par les mêmes qualités que les volumes précédents : bon sens et sûreté du jugement; clarté de l'exposition, parfois cependant trop prolixe; érudition scrupuleuse; critique indépendante des textes; examen consciencieux de toutes les difficultés. Il a utilisé les nouvelles inscriptions, les travaux les plus récents. Pour l'histoire militaire proprement dite, il suit, souvent avec trop de confiance, les reconstitutions aventureuses de Kromayer. Relevons quelques opinions judicieuses : le peu d'étendue des conquêtes de Philippe en Orient, l'importance du rôle des Étoliens à la bataille de Cynoscéphales, la modération du traité imposé à Philippe, l'addition à la liste des villes grecques, déclarées libres, de

Digitized by Google

Priène et d'Héraclée du Latmos, les défauts de la politique de Philopœmen. Il sait rejeter les falsifications annalistiques dans Tite-Live, ses fausses interprétations de Polybe, des exagérations au sujet des crimes commis dans les Bacchanales ; mais il est généralement respectueux de la tradition ; contre Holleaux, il croit aux anciennes relations d'Athènes avec Rome dès 229, à l'emploi par les Romains du discours des Athéniens à Rome comme prétexte plausible pour déclarer la guerre à Philippe, et, probablement à tort, au traité d'amitié de 306 entre Rome et Rhodes. Pour les guerres d'Orient et de Macédoine, il maintient également et avec raison, à notre avis, contre Holleaux et quelques autres, l'influence de l'esprit conquérant, impérialiste et militaire, représenté surtout par Scipion l'Africain, à côté de la nécessité de la défense contre une union de Philippe et d'Antiochus.

Ch. LÉCRIVAIN.

Quellen zur schweizer Geschichte. Neue Folge, III. — **Briefe und Denkwürdigkeiten**, Band V. **Korrespondenzen und Akten zur Geschichte des Kardinals Matth. Schiner**, gesammelt und herausgegeben von Albert BÜCHI. 1er Band : *von 1489 bis 1515, mit zwei Lichtdrucktafeln.* Bâle, 1920. 1 vol. in-8°, XX-582 pages.

Ce beau recueil de documents, dont le premier volume a seul paru, nous annonce et nous laisse prévoir comme prochaine la publication d'une biographie du cardinal Matthaeus Schiner, qui comprendra deux volumes et ne pourra manquer de rendre d'inappréciables services aux historiens des premières guerres d'Italie. Entreprise dès 1896, sous les auspices du gouvernement du Valais, par Heinrich Reinhardt, qui, pendant dix ans, aux archives et aux bibliothèques d'Innsbruck, de Vienne, de Bruxelles, de Lille, de Paris, de Simancas, rechercha les traces du cardinal de Sion, la tâche a été poursuivie par M. le professeur Albert Büchi, qui, à son tour, visita la plupart des dépôts d'Italie et de Suisse, sans négliger Innsbruck, Vienne et Londres. La masse des documents ainsi assemblés a paru mériter d'être publiée à part et remplira deux volumes. Le premier embrasse la vie de Schiner entre le 23 mars 1489 et le 30 décembre 1515. Le second comprendra les années 1516-1522.

La méthode suivie par M. Büchi est strictement chronologique. Pour les pièces déjà connues et publiées, il se contente de les résumer et d'en indiquer l'édition ; quelques autres, inédites ou non, d'importance secondaire, sont simplement analysées. Les documents qui, sans se rapporter directement à Schiner, ont paru indispensables à l'histoire de sa vie et de son rôle politique, sont cités à leur date et publiés en appendice. Nous possédons de la sorte, pour les années 1489-1515, un régeste

Digitized by Google

scientifiquement établi et qu'on peut considérer comme complet. Les pièces d'intérêt épisodique et médiocre y sont rares. La plupart des documents touchent à l'histoire du Valais dans ses rapports avec les Cantons Suisses, avec les ducs de Milan, avec l'Empereur et le Saint-Siège, ou à l'histoire générale de la politique européenne dans l'Italie du Nord, depuis la descente de Louis XII jusqu'au lendemain de Marignan.

Né vers 1470, Matthaeus Schiner obtient en hâte, dès 1489, ses premières dignités et prébendes; bientôt doyen du chapitre de Sion, le pape Alexandre VI l'en nomme évêque le 20 septembre 1499. Débuts rapides et toutefois pénibles : les dettes contractées auprès des banquiers romains l'écrasent; il a fort à faire pour imposer son autorité d'évêque, de seigneur et de prince du Saint-Empire à des populations impatientes du gouvernement ecclésiastique. Ce n'est pas sans peine qu'il s'installe dans sa ville épiscopale. Déjà, dans la grande querelle italienne, il a pris parti contre Louis XII et pour Ludovic le More; il a visité celui-ci dès 1498; il a obtenu son appui contre les oppositions et les malveillances locales; il est son obligé, son client, l'un des agents de sa politique. Mais le désastre où s'écroule, en 1500, la puissance de Ludovic ne permet pas à Schiner, pendant quelques années, d'intervenir dans les questions d'Italie. Il paraît tout occupé à régler de menues affaires avec Berne, Fribourg ou Lucerne. Enfin, le 12 avril 1507, Maximilien le charge de recruter en Suisse et de solder des troupes pour la restauration du duc de Milan. Le 9 juillet, de Strasbourg, l'humaniste alsacien Jakob Wimpfeling loue son amour de l'Empire, son dévouement aux intérêts communs des Allemands et à l'union du monde germanique; il lui transmet les encouragements du poète Sébastien Brant. Pourtant, les intentions du roi des Romains restent sans effet; il adhère à la ligue de Cambrai et renonce à ses projets contre Louis XII; et, pendant deux ans, la correspondance de Schiner ne nous informe guère que de politique locale. Puis, vers le début de juillet 1509, longue lettre de l'évêque à Maximilien : il regrette de le voir renoncer à descendre en Italie pour y prendre la couronne impériale; il le détourne de l'alliance avec Louis XII; il lui recommande passionnément un accord avec les Cantons Suisses pour expulser les Français d'Italie. Mais désormais, peu confiant en Maximilien, il s'est entendu avec Jules II : en mars 1510, un traité est conclu par ses soins entre le pape et les Cantons, et, dès le 15 août 1510, Jules II sollicite leur intervention militaire en Lombardie. Quelques lettres nous permettent de suivre cette première tentative, qui ne fut pas heureuse, et les efforts de Schiner pour maintenir dans l'alliance pontificale ses sujets du Valais et les Cantons. Cardinal le 10 mars 1511, il rassemble l'armée suisse qui, en décembre, menace Milan. Dans l'hiver de 1512, il parcourt l'Italie du Nord, et, de concert avec le cardinal Jean de Médicis, organise la guerre de la Sainte-Ligue contre Louis XII. A Venise, en avril 1512, il prépare, avec les délégués des Cantons, une

Digitized by Google

nouvelle offensive des troupes suisses : il y apprend la bataille de Ravenne. Sans se décourager, il hâte l'intervention des confédérés, qui, au début de juin, débouchent dans la plaine du Pô, et, secondés par l'armée vénitienne, contraignent La Palisse à l'évacuation de l'Italie du Nord.

En Lombardie reconquise, Schiner représente Jules II avec le titre de légat. Il maintient avec quelque peine dans l'alliance pontificale les Suisses déjà mécontents du paiement irrégulier de leur solde. D'accord avec Jules II, il assure la rentrée à Milan de Maximilien Sforza. Le pape meurt le 20 février 1513; le 11 mars, le cardinal de Médicis lui succède, à la grande joie de Schiner. Malgré la défection de Venise, passée au parti français, l'alliance entre le Saint-Siège et les Suisses est confirmée, et, dès le 5 juin, l'effet s'en manifeste à la bataille de Novare. Schiner, infatigable, s'entend aussitôt avec le gouvernement de Marguerite d'Autriche, dont relève la Franche-Comté, pour préparer la campagne qu'en septembre Suisses et lansquenets mènent jusqu'aux approches de Dijon. Mais bientôt une lassitude générale facilite une série de réconciliations qu'habilement Léon X encourage; Maximilien se rapproche de Venise, Louis XII de Henri VIII et de Ferdinand : Schiner lutte avec acharnement pour détourner les Suisses de toutes négociations avec la France et pour reconstituer contre elle une ligue de princes italiens. Lorsque François Ier, au printemps de 1515, veut entreprendre à nouveau la conquête du Milanais, c'est encore Schiner qui, de concert avec le gouvernement pontifical, imagine, pour la défense de l'Italie, un plan qui réserve aux troupes suisses le rôle capital. Pourtant elles n'empêchent pas François Ier de passer les Alpes et d'envahir la Lombardie; lasses à leur tour, elles déposeraient volontiers les armes. Le 28 août, Léon X exhorte Schiner à leur rendre courage et confiance en une victoire décisive. Il réussit encore à les entraîner : le 14 septembre, elles sont défaites à Marignan; le 5 octobre, le château de Milan capitule. De Bologne, le 17 décembre, six jours après l'entrevue où fut négociée la réconciliation du Saint-Siège avec François Ier, Léon X, encore accablé de sa défaite, écrit à Schiner pour s'excuser de son rapprochement avec le roi de France et le prie de travailler à la paix générale et à la préparation de la croisade. Le cardinal de Sion ne l'écoute guère. Sans perdre un instant, il négocie avec Wolsey pour déterminer une intervention de l'Angleterre; il sollicite l'appui de Maximilien pour résister au courant qui, désormais, porte les Cantons Suisses à l'alliance française. Mais déjà son autorité, dans le Valais comme dans les cantons, est fort ébranlée, et, l'année suivante, de nouveaux insuccès militaires vont le contraindre à sortir définitivement de la vie politique. Le second volume de sa correspondance nous permettra d'assister à la ruine de son œuvre et de le suivre dans la retraite où il passa, auprès de Léon X, les dernières années de son existence tumultueuse.

Les documents ont été publiés avec une exacte méthode. M. Büchi

Digitized by Google

a porté un grand soin à la correction des textes, latins, allemands ou italiens. Les dates et les liéux sont établis sûrement[1]. On souhaiterait que les sommaires placés en tête de chaque pièce fussent parfois plus développés. Les notes, également, ont été réduites à l'indispensable. Quelques brefs résumés de l'histoire locale ou générale, quelques indications biographiques un peu plus détaillées faciliteraient la lecture et l'interprétation de textes parfois obscurs. Nous attendons, outre le tome II de cette publication riche et suggestive, les deux volumes promis par M. Büchi qui, dans un avenir rapproché, nous donneront enfin une biographie scientifique et définitive du cardinal de Sion.

A. RENAUDET.

The works of Samuel de Champlain in six volumes. Reprinted, translated and annotated by six Canadian scholars under the general editorship of H. P. BIGGAR, vol. I, *1599-1607*. Toronto, the Champlain Society, 1922. In-8°, XVIII-469 pages et un album de 69 planches.

Ce premier volume comprend les ouvrages suivants : 1° *Brief discours des choses plus remarquables que Sammuel Champlain de Brouage a reconnues aux Indes occidentales, 1599-1601;* 2° *Des sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain de Brouage fait en la France nouvelle l'an mil six cens trois,* relation qui contient « les mœurs, façon de vivre, mariages, guerres et habitations des sauvages de Canadas... » ; 3° *Les voyages du sieur de Champlain, Saintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy en la marine,* ou « Journal très fidèle des observations faites ès descouvertures de la Nouvelle France... enrichi de quantité de figures. Ensemble deux cartes géographiques... » (1613). Les deux premiers de ces ouvrages ont été traduits et édités par M. H. LANGTON, bibliothécaire de l'Université de Toronto, et le troisième par M. W. F. GANONG, professeur au Smith College, Northampton (Massachusetts). Le texte original, en français, a été collationné avec le plus grand soin par M. J. Home CAMERON, professeur à l'Université de Toronto. Dans l'introduction enfin, M. BIGGAR a donné toutes les indications bibliographiques nécessaires sur l'unique manuscrit que nous possédions (celui du *Brief discours*), sur les éditions partielles ou complètes des œuvres de Champlain, et sur les traductions qui ont été déjà publiées. Le travail des éditeurs a été exécuté avec le soin le plus minutieux et le plus intelligent. Des

1. Toutefois la lettre de Schiner, datée du 21 janvier 1512, n'a pu être écrite à Milan, qui appartenait encore à Louis XII (n° 161, p. 128). La lettre suivante (n° 162) est datée du 24 janvier et de Rimini. Quand même la présence de Schiner à Milan ne serait pas invraisemblable, il fallait plus de trois jours pour se rendre de Milan à Rimini.

Digitized by Google

notes nombreuses, mais sobres et précises, identifient les personnages et les localités mentionnés dans le récit, commentent ou rectifient les indications données par Champlain sur la faune et la flore de ces régions toutes nouvelles pour un Européen. Naturellement les explications empruntées à des publications antérieures (*Œuvres complètes de Champlain* par l'abbé Laverdière, 1870; *The identity of animals and plants mentioned in the early voyages to eastern Canada and Newfoundland* par le professeur Ganong, 1911) ont été marquées avec le nom de l'auteur. Parmi les notes dues aux présents éditeurs, on ne trouvera pas sans intérêt celle qui se rapporte à l'étymologie des mots *tabac* et *tabagie* : « en aucun cas, le mot *tabagie* ne peut être considéré comme dérivé de *tabac;* c'est un mot indien adopté par Champlain et après lui par Lescarbot, pour signifier une fête ou un banquet » (p. 99).

L'illustration mérite une mention toute particulière. Des *Voyages du sieur Champlain* on a reproduit les nombreuses cartes que contient l'édition originale; dans l'album, on trouvera les curieux dessins qui illustrent le *Brief discours*. Une carte moderne dressée par M. Ganong permet de suivre Champlain dans ses différents voyages de découvertes au Canada; elle eût été plus utile encore si l'on y avait inscrit les noms anciens à côté de la nomenclature actuelle. A tous égards cette édition sera accueillie avec une faveur particulière en France et au Canada; c'est un véritable monument historique et typographique *(aere perennius)* que la Société Champlain, sous la responsabilité si compétente de M. Biggar, a entrepris d'ériger à la gloire du célèbre explorateur saintongeais.

Ch. BÉMONT.

G. EDMUNDSON. **History of Holland**. Cambridge University press, Londres, C. F. Clay, 1922. XII-464 pages.

Le volume de M. Edmundson est une œuvre de bonne vulgarisation, un excellent précis; l'histoire de Hollande y est racontée avec exactitude et impartialité, et ses grandes lignes sont bien mises en lumière : la révolution religieuse au XVI^e^ siècle, la période glorieuse des luttes contre l'Espagne, puis contre Louis XIV au XVII^e^ siècle, le déclin du XVIII^e^ siècle, enfin, après les vicissitudes de l'époque révolutionnaire et de l'union avec la Belgique, la reprise d'une vie plus calme dans la prospérité de la paix au dehors, non sans luttes politiques et religieuses au dedans.

On ne peut, dans l'ensemble, adresser à M. Edmundson que des reproches sans gravité, par exemple d'avoir été peut-être trop bref sur certains faits intérieurs (le prélude de la révolte, 1556-1568) et trop long sur certaines guerres (guerres avec l'Angleterre au XVII^e^ siècle). Cependant, j'ai trouvé un peu excessive la multiplicité des divisions : celles-ci ne semblent pas toujours justifiées, ou elles ont été détermi-

Digitized by Google

nées par l'histoire générale plutôt que par l'histoire néerlandaise proprement dite. Au XVI^e^ siècle, le récit de la révolte des Pays-Bas n'a pas toujours été logiquement découpé, et de grands événements, comme l'insurrection de la Hollande en 1572, la pacification de Gand en 1576, les *Unions* d'Arras et d'Utrecht en janvier 1579, disparaissent presque au milieu de détails secondaires. Au XVII^e^ siècle, le développement sur l'expansion coloniale, l'essor économique et la floraison intellectuelle serait, à mon avis, mieux placé à l'époque de Jean de Witt qu'à celle de Frédéric-Henri. Au XVIII^e^ siècle, on comprend mal l'arrêt en 1740 du chapitre sur la République sans stathouder, puisque Guillaume IV n'a pris le pouvoir qu'en 1747. Au XIX^e^ siècle, la division du règne de Guillaume III est bien factice. D'autre part, une question qui a pesé sur toute l'histoire des Pays-Bas, de 1648 à la fin du XVIII^e^ siècle, a été négligée : je veux dire la question de la barrière, c'est-à-dire des places fortes que le gouvernement hollandais se crut obligé d'occuper en pays belge pour se préserver des ambitions françaises. C'est une des lacunes les plus importantes.

Dans le détail, il y a lieu de faire d'assez nombreuses critiques. Sans insister sur des erreurs dues peut-être à l'impression[1], je relève : p. 131, le nom francisé d'Aerssens pour van Aerssen; p. 109, la signature de la trêve de douze ans en 1609 placée à La Haye au lieu d'Anvers; p. 373, celle du traité du 31 mai 1815 placée à Paris au lieu de Vienne. Je ne puis accepter (p. 141) le jugement trop favorable sur l'intrigante et avide Amélie de Solms, femme de Frédéric-Henri; par contre, il me paraît difficile de mettre Barnevelt au-dessus de Jean de Witt (p. 225).

La bibliographie à la fin du volume est assez complète et en général satisfaisante. Elle n'est pourtant pas au courant des plus récentes publications et omet un certain nombre de livres utiles : sur Guillaume le Taciturne, deux ouvrages de premier ordre, ceux de Rachfahl (1906 et suiv.) et de P.-J. Blok (1919-1920); sur l'époque de Frédéric-Henri et de Guillaume II, mon ouvrage (1895-1897); sur la colonisation hollandaise, le livre de Lannoy et van der Linden (1911); sur les lettres en Hollande au XVII^e^ siècle, la thèse de Cohen (1920); sur le système de la barrière, les travaux de Dollot et de notre collaborateur Eugène Hubert (1902); sur les Provinces-Unies de 1648 à 1789, l'importante étude du même Hubert (1907).

Les deux cartes qui établissent la situation des Pays-Bas en 1550, et des Provinces-Unies après 1648, sont médiocres; la seconde même est assez inexacte, notamment pour l'étendue des possessions hollandaises sur la Meuse.

Albert WADDINGTON.

1. P. 100-101, *1601* pour *1602* et *1606* pour *1600;* p. 135, *Aubrey* pour *Aubéry;* p. 290, *d'Allègne* pour *d'Allègre.*

Digitized by Google

Rear-admiral H. W. RICHMOND. **The Navy in the war of 1739-1748.** Cambridge, University press [Cambridge Naval and Military Series], 1920. 3 vol. in-8°, XXII-282, 280, 289 pages. Prix : 36 sh. 6 net.

Le commandant (depuis amiral) Richmond avait entrepris cette étude vers 1907 ; le travail était achevé dès 1914, mais les circonstances ne lui ont permis de paraître que six ans plus tard : elles n'ont pas nui à l'autorité de ses conclusions, vérifiées par l'expérience vécue d'une guerre réelle.

Cette analyse du grand conflit anglo-franco-espagnol qui a concordé avec la guerre de la Succession d'Autriche et s'y est mêlé nous apporte beaucoup de vues nouvelles, non parce que nous y trouvons des documents nouveaux, mais parce que pour la première fois les documents y ont été utilisés avec l'expérience technique nécessaire. Les documents anglais du moins et du point de vue anglais, car en France nous avons sur la même question une œuvre de premier ordre, malheureusement oubliée, au point que l'amiral Richmond n'en a même pas entendu parler, l'*Histoire de la Marine française sous Louis XV* de Henri Rivière, si lamentablement interrompue au deuxième volume par la mort de cet héroïque officier qui fut aussi un écrivain lucide et un clairvoyant lecteur d'archives.

La comparaison de ces deux ouvrages est même étrangement caractéristique de l'esprit des deux corps d'officiers, on pourrait dire des deux nations : l'histoire du commandant Rivière est une œuvre toute personnelle, en quelque sorte autonome ; Rivière a établi lui-même sa documentation par un dépouillement direct des sources très consciencieux (quoique par une négligence trop fréquente il ne fournisse aucune indication sur ce travail préliminaire), et une culture très étendue lui a permis d'en tirer une reconstitution des faits qui se tient par elle-même, sans trous ni contradictions, et qui se replace exactement dans le cadre d'une histoire générale bien connue ; ces faits sont vivants et leur récit n'a d'objet que lui-même ; les conclusions que Rivière se proposait sans doute d'en tirer, comme c'était son droit, n'y sont point nettes, ne le dominent pas, ne le mènent pas ; mais l'homme est mort, le livre est resté inachevé et n'a pas servi ; c'est peut-être la condamnation de cette manière, en quelque sorte artistique et certainement individualiste, de faire de l'histoire.

L'amiral Richmond, au contraire, a scrupuleusement appliqué les vues qu'il a exposées dans sa conférence du Congrès de Cambridge (des études d'histoire militaire et navale) de 1913 : officier combattant, ce n'est pas pour la satisfaction de sa curiosité ou de son imagination qu'il consacrait du temps à un travail historique, mais dans un dessein d'utilité professionnelle et nationale ; tout absorbé des soins d'une vie d'exception, il ne croyait pas pouvoir mener à bien une œuvre pareille

Digitized by Google

par un effort personnel : pour tout ce qui n'était pas strictement technique navale, il faisait appel à la collaboration des spécialistes du travail historique, à Sir J. Laughton et à Sir J. Corbett pour les directions d'histoire générale, à MM. W. G. Perrin et Carr Laughton pour les recherches d'érudition et la détermination des faits ; l'histoire militaire ainsi conçue, comme un travail presque industriel, se fait par équipes : la part du spécialiste, de l'expérience, n'y est proprement que l'intelligence, l'ordonnancement et l'explication des faits ; la satisfaction d'art, en quelque sorte, que nous pourrions y prendre, en est sans doute diminuée ; mais qu'importe si l'utilité est accrue ?

Par malheur, le livre ne saurait être réellement utile que s'il a de l'autorité, si une lecture tant soit peu attentive ne nous y fait pas découvrir des lacunes qui détruisent notre confiance, et il semble bien que ce résultat essentiel soit beaucoup plus difficile à atteindre par la constitution d'une équipe à l'homogénéité toujours un peu factice et provisoire que par le libre développement d'une personnalité dominant un sujet. Le résultat du travail de la société Richmond et Cie nous paraît le montrer clairement : l'étude des documents, ainsi poussée dans les directions qu'indique le chef d'entreprise, peut-être suivant un questionnaire, donne une impression fragmentaire, comme de coups de sonde jetés un peu au hasard autour des points présumés intéressants ; on trouve une autre satisfaction, une autre certitude aux résultats d'une enquête personnelle où l'auteur a cherché la vérité sans vues préconçues, quitte à se laisser entraîner où il faudrait si des voies inattendues s'ouvraient devant lui vers la lumière (remarquons de plus comme il est singulier que les érudits de profession auxquels s'est adressé l'amiral Richmond ne lui aient pas signalé la nécessité de donner des références utilisables et lui aient fourni une bibliographie si incomplète) ; d'un autre côté, les vues d'histoire générale restent des vues tout à fait élémentaires, ou de spécialistes : elles ne nous replacent à aucun moment dans cette atmosphère d'actualité qui fait vivre les hommes et les événements, mais dans une Angleterre et une France abstraites, où les crises se présentent comme des cas schématiques de problèmes théoriques de politique ou de stratégie ; l'appel à l'histoire, motivé par le désir de faire sortir la technique militaire de la stérilité des discussions conventionnelles, finit ainsi par aboutir encore à une convention, où les noms seuls sont historiques, puisque sous ces noms on agite des idées générales que l'on éclaire par des comparaisons avec des faits postérieurs.

Chose plus grave encore, cette histoire, conventionnelle par esprit scolaire, l'est aussi par sentiment : en dépit de la facilité d'impartialité que donne le dessein de faire une étude purement technique, l'amiral ne peut se dégager de tout amour-propre national : il éprouve le besoin de discuter la question de savoir qui, de la France et de l'Angleterre, a commis une « honte » à tel ou tel moment, voire de démontrer — la démonstration ne risque guère de convaincre personne ! —

Digitized by Google

que c'est l'Espagne qui, en 1739, a rendu la guerre inévitable; à deux siècles de distance, ce sont là pourtant des problèmes que l'on pourrait commencer à envisager avec un sang-froid plus technique! On pourrait être tenté de sourire de ces préoccupations patriotiques un peu rétrospectives, mais c'est une tentation à laquelle il faut résister, car elles arrivent à fausser l'exposé technique lui-même : pour n'en citer qu'un exemple, vol., I p. 14 et suiv., l'amiral nous dit qu'en mai 1739 la flotte anglaise se composait de 124 vaisseaux, dont 44 impropres au service et 35 seulement armés, l'Espagne en ayant 41 et la France 50, « si bien que la lutte s'engageait entre une force de 80 vaisseaux et une de 40 pouvant être renforcée d'une autre de 50 »; il oublie seulement de nous dire que les Gallispans, eux aussi, avaient des navires hors d'état et n'en avaient à peu près aucun armé, si bien que la proportion à envisager n'est plus de 80 contre 90, mais au moins de 124 contre 90, à ne considérer que le matériel; l'orgueil national, qui veut que l'on se soit toujours battu contre un ennemi supérieur, est ici seul en cause, car en ce cas il va même à l'encontre de ce que le livre dans son ensemble tend à démontrer. On voit le danger de s'y abandonner avec trop de complaisance.

Il nous semble donc que cette organisation du travail d'histoire navale, que l'on a prétendu mettre sur pied de l'autre côté du canal pour fournir des matériaux sûrs aux discussions techniques, demande encore une certaine mise au point, et même, à vrai dire, il ne nous paraît pas que l'on puisse jamais se contenter de travaux ainsi élaborés par la mise en commun, en tas, pourrait-on dire, de l'expérience professionnelle et de l'érudition livresque, sans aucune interpénétration; à tous égards, il vaut mieux qu'un même esprit ait le contrôle de tout l'ensemble du travail, soit que les militaires acquièrent la culture historique et critique nécessaire pour travailler utilement sur les documents, soit que les historiens civils, à qui l'on ne saurait interdire ces sujets comme une chasse réservée, se pénètrent assez de l'esprit technique pour les bien comprendre; c'est ce qui est arrivé pour l'histoire militaire de terre, c'est ce qui arrivera certainement pour l'histoire navale qui n'en est encore, remarquons-le, qu'à ses premiers pas.

Ces réserves faites, il n'en faut pas moins convenir que l'ouvrage est d'une lecture très substantielle : nous y trouvons l'image d'une Angleterre encore incertaine de sa vocation, hésitante entre une politique vraiment navale (comme celle qu'elle devait adopter au cours de la guerre de Sept ans et de la « grande guerre » de 1789-1815) et la pratique instinctive des interventions continentales (sa seule stratégie au temps de la Succession d'Espagne); mais les fautes de l'ennemi firent son salut : la France était plus indécise encore!

J. TRAMOND.

Digitized by Google

Abbé É. LAVAQUERY, docteur ès lettres. **Le cardinal de Boisgelin, 1732-1804**. Paris, Plon, 1921. 2 vol. gr. in-8°.

La biographie d'un personnage comme Mgr de Boisgelin devait apporter une contribution très importante à l'histoire de l'Église de France.

Jean de Dieu-Raymond Boisgelin de Cucé est né à Rennes en 1732 d'une famille de vieille noblesse. Il entre à Saint-Sulpice et à la Sorbonne en 1744. Il y fréquente de jeunes ecclésiastiques très émancipés : Turgot dont il restera l'ami, Morellet, Brienne, Champion de Cicé le cadet. C'est que l'esprit du temps souffle de partout dans la vieille Sorbonne. Boisgelin en est effleuré juste assez pour concevoir l'épiscopat non seulement comme le plus élevé des ministères ecclésiastiques, mais comme une charge de cour comportant des obligations mondaines et de bel esprit, et aussi comme un mandat essentiellement administratif. La nature lui a prodigué les dons pour un tel rôle : avec une âme réellement croyante, il est de belle mine et de beau langage, d'un tact parfait et d'un aménité raffinée. En 1764 il obtient l'évêché de Lavaur, en 1770 l'archevêché d'Aix. Cette carrière merveilleusement aisée s'embellit encore d'un délicieux voyage aux cours de Parme et de Rome, de fréquents séjours à Versailles et Paris. Mgr de Boisgelin y est devenu familier des salons de la comtesse de Gramont, de Mme Necker. Il entre à l'Académie française qui se tient pour satisfaite des bouquets à Chloris, des pastiches d'Ovide que le prélat s'était amusé à rimer.

L'archevêque d'Aix du moins, quand il réside dans son diocèse, se voue au bonheur de son clergé, de ses fidèles. C'est de préférence leur bonheur sur cette terre qu'il vise. Il est effectivement avant tout prélat administrateur. Il sait évoluer entre le particularisme régional ou local et le pouvoir central, il livre en pâture aux rancunes provençales l'intendant de Montyon. Avec Portalis et Bigot de Préameneu comme collaborateurs, il multiplie les œuvres utiles : chemins, ponts et ports, canal de Boisgelin, dit aujourd'hui canal des Alpines. Vis-à-vis de son clergé, Mgr de Boisgelin pratique une politique à la fois de surveillance et de bienveillance. Rétif aux empiétements de son chapitre, il s'efforce de donner un peu de bien-être et d'instruction aux prêtres de paroisse. Dans les assemblées du clergé de France, dans la Commission des réguliers, où il ne refuse point de coopérer à la liquidation des maisons religieuses discréditées par l'indifférence générale, l'archevêque d'Aix se montre également épris de réformes positives et de concessions à l'opinion. Les savants manèges de Mgr de Boisgelin autant que ses services le conduisent jusqu'au seuil du ministère. Mais alors, chargé du discours au sacre de Louis XVI, il fait de ce discours un programme novateur, qui est par ordre enseveli dans l'oubli. Candidat à la succession de Turgot, il reste maintenu à l'écart jusqu'en 1789.

Digitized by Google

Toutefois, d'un épiscopat de vingt-quatre ans, de la fréquentation de tout ce que la cour, la ville et la province comptaient d'esprits d'élite, il reste à Mgr de Boisgelin des expériences et des idées. Par exemple, Mgr de Boisgelin a pu administrer son diocèse de Provence en pleine liberté, sans contrôle agissant de l'autorité royale et de l'autorité du Saint-Siège. Il a eu dans les assemblées quinquennales, qui assumaient en fait la gestion de l'Église de France, une très grande influence. Il a pris par suite des goûts d'autonomie, il s'est habitué à concevoir le clergé français comme un corps placé presque exclusivement sous la direction de l'épiscopat. De même la lecture de Montesquieu a inspiré à Mgr de Boisgelin des *Réflexions sur l'Esprit des lois*, où il se montre fervent adepte de « la forme républicaine tempérée par le fédéralisme », déclare M. Lavaquery, du fédéralisme soit républicain soit monarchiste, rectifierons-nous. « La monarchie la plus durable », écrit l'archevêque, « ce serait celle qui dirigerait la grande république, qui se renfermerait dans l'ordre des intérêts communs à toutes les provinces et qui laisserait subsister chaque république, chaque ville sous le gouvernement de la municipalité. » Ainsi « le gouvernement serait républicain dans chaque ville, dans chaque province, dans la réunion de toutes les provinces, et ce gouvernement n'en serait pas moins monarchique dans les pays où les habitudes et les lois donnent constamment des chefs héréditaires à la nation ». Il semble bien qu'on retrouve dans ces lignes, avec l'influence de Montesquieu, celle de Turgot et surtout le souvenir du particularisme des communautés provençales. Ce programme est encore à rapprocher des assemblées provinciales de Necker, de Brienne et de la campagne fédéraliste de 1787-1789. Mais la Révolution éclate. Boisgelin, élu le premier par le clergé de la sénéchaussée d'Aix sur un programme de renonciation aux privilèges, part pour les États-Généraux, convaincu que son heure est venue[1].

L'impuissance dans la tempête révolutionnaire, la proscription, l'asservissement dans le fonctionnarisme napoléonien, voilà ce qui attendait Mgr de Boisgelin.

Oscillant avec calcul entre l'extrême droite et l'extrême gauche du parti monarchien, il est très vite débordé par les événements et les passions. Il ne peut d'abord empêcher les curés d'effectuer la réunion des trois ordres. Il imagine ensuite vainement cette motion du 11 avril 1790 par laquelle, offrant un emprunt de quatre cents millions hypothéqué sur les biens du clergé, il pense désarmer les convoitises, appuyées de la détresse du Trésor, et du même coup obtenir la garantie *in æternum* de la propriété ecclésiastique. Lors du débat sur la constitution civile, il s'indigne à la perspective d'un schisme à l'égard du pape, successeur de saint Pierre et chef de l'Église universelle. Mais, ayant pratiqué l'autonomie dans l'administration épiscopale, il propose de recourir à un concile national, au corps des évêques

1. M. Lavaquery ne nous dit pas quels furent les sentiments ultérieurs des fidèles du diocèse d'Aix pour leur premier pasteur.

Digitized by Google

successeurs des apôtres. Parallèlement il essaie d'éclairer Louis XVI et le saint-père sur la situation. Il échoue, et M. Lavaquery aurait pu dire qu'un arbitrage de l'épiscopat gallican n'était acceptable ni pour les constituants, héritiers des vieux légistes, ni pour la curie. Cependant Mgr de Boisgelin revendique les prérogatives de l'épiscopat gallican à l'égard du Saint-Siège, même en octobre 1791, même au profit des évêques assermentés. Désormais Mgr de Boisgelin n'espère plus la reconstitution de l'Église que d'un pouvoir royal affermi par une évasion de Louis XVI auprès de l'armée de Bouillé. Déçu encore une fois, après le 10 août 1792 il émigre en Angleterre.

L'exil lui est rendu encore plus amer par les querelles avec les zélateurs de l'épiscopat qu'il retrouve sur le sol anglais, par l'indifférence du comte de Provence et du comte d'Artois pour ses conseils de modération. Mais est-il lui-même si clairvoyant? La lettre qu'il écrit le 24 décembre 1799, au lendemain du 18 brumaire, à M. de Castries, est appréciée par M. Lavaquery avec trop d'indulgence. Boisgelin pense que les Français évoluent vers le royalisme et qu'il suffirait de les rassurer contre les vengeances pour réaliser une restauration. Il ne se doute pas qu'un roi voulant rentrer avec l'aide de l'Angleterre, aux trames de laquelle lui; Boisgelin, se vante d'avoir collaboré, un roi consentant à revenir derrière les kaiserlicks et les cosaques, deviendrait par là même inacceptable. Boisgelin propose, pour hâter le rétablissement de la monarchie, « d'employer les hommes qui savent écrire à des ouvrages propres à faire aimer la morale et la religion ». Ce seraient La Harpe, Fontanes, Bergasse et Delille, Chateaubriand et lui-même, qui a composé « le Psalmiste », recueil de poèmes sacrés dont le roi ferait bien d'acheter cinq cents exemplaires à répandre en France! Ainsi l'un des premiers prélats de l'Église de France, un des plus riches d'expérience et d'épreuves, en est resté à ces illusions d'académicien et d'homme de salon, à cette mentalité factice qui faisaient concevoir les petits vers comme une des grandes affaires de l'existence et comme un des grands moyens d'action sur l'esprit d'une nation. Mgr de Boisgelin était bien digne de collaborer avec l'abbé Delille, il n'avait rien de l'homme d'État. De lui on ne pouvait utiliser que son nom, le prestige que lui donnait son passé de prélat grand seigneur, sa réputation d'avoir été un des dirigeants de l'Église de France, son art des tractations, ses capacités d'administrateur.

Bonaparte ne s'y méprit point. Mgr de Boisgelin ayant offert sa démission à Pie VII, Bonaparte en fit dans l'Église concordataire un archevêque de Tours et un cardinal. Bonaparte avait effectivement besoin alors de Mgr de Boisgelin. Il employa la dextérité du prélat, son sens de la mesure, son art des nuances, à la tâche délicate de prononcer le « Discours sur le rétablissement de la religion » le jour de Pâques 1802, à l'occasion de la promulgation du Concordat. Il l'employa aussi à désarmer dans le diocèse de Tours, comme métropolitain des Vendéens et des chouans, les fureurs des royalistes. Boisge-

Digitized by Google

lin y usa ses dernières forces; la mort vint le saisir sur ces entrefaites en 1804. Lorsque Portalis, son vieil ami, annonça les larmes aux yeux la nouvelle à Napoléon : « Cela m'est égal », répondit l'Empereur, « il ne m'était plus bon à rien[1]. »

Une telle oraison funèbre incline à la mélancolie. Sans connaître cette anecdote, M. Lavaquery conclut que Boisgelin ne fut pas un homme heureux. Disons qu'avec des qualités brillantes et sympathiques, des aptitudes administratives, Boisgelin manquait de force et de justesse dans l'esprit. Ainsi s'explique que sous la monarchie il n'ait pas reçu un des tout premiers rôles et que Bonaparte l'ait confiné dans les utilités.

Il n'en reste pas moins que par son caractère, sa situation, sa carrière, Mgr de Boisgelin est un des personnages les plus intéressants, les plus représentatifs, les plus nécessaires à connaître dans le clergé de la fin de l'Ancien régime et du début de l'Église concordataire. L'imposante biographie que lui consacre M. Lavaquery, d'une richesse de documentation remarquable, bien composée, juste en somme, très vivante et agréable à lire, était une thèse de doctorat. La Sorbonne lui a décerné la mention très honorable et on ne peut qu'y applaudir.

L. LÉVY-SCHNEIDER.

Alwin R. CALMAN. **Ledru-Rollin après 1848 et les proscrits français en Angleterre.** Paris, F. Rieder, 1921. 1 vol. in-8°, 306 pages. Prix : 15 fr.

Cette thèse (de doctorat de l'Université de Paris), à la conception et à la documentation de laquelle le signataire de ces lignes n'a pas été étranger, apportera de vives lumières sur la dernière partie de la carrière de Ledru-Rollin : car la première, qui comprend les débuts de l'avocat et du député, la candidature à l'élection du Mans, la fondation du journal *la Réforme*, la campagne des Banquets et la révolution de Février avec l'installation du gouvernement provisoire, est restée complètement en dehors des recherches de M. Alwin Calman, qui se borne à la résumer en cent lignes (p. 9 à 11). On pourrait peut-être contester son affirmation que la grande période de la vie de Ledru-Rollin soit la deuxième, car il n'a jamais retrouvé par la suite l'autorité et les succès de 1847. M. Calman passe également très vite sur les quelques mois de gouvernement (p. 11 à 16) et se consacre résolument à la troisième ; c'est-à-dire qu'il prend son héros au lendemain de sa chute, de son procès et de sa condamnation à la déportation, en 1849, et qu'il le suit dans son exil en Angleterre jusqu'à la fin du Second Empire. Il ne l'abandonne d'ailleurs pas en 1870 ; il le ramène en France au Quatre-

1. *Mémoires du comte Beugnot*, t. II, p. 353. Beugnot place à tort ce propos en 1807.

Digitized by Google

Septembre, le suit à l'Assemblée nationale où le délégua le département de Vaucluse, et le conduit jusqu'à sa mort dans un demi-isolement et un injuste oubli.

On félicitera M. Calman avant tout d'avoir donné un excellent exemple à nos amis des États-Unis, si peu familiers avec notre histoire : le jour où les deux peuples auront une connaissance précise et égale l'un de l'autre, bien des obstacles seront levés et bien des malentendus de surface dissipés. On le louera aussi de l'étendue et de la conscience de ses recherches. Biographies, « écrits imprimés », manuscrits, documents officiels « et semi-officiels », lettres, journaux, mémoires, pamphlets, articles parus dans les périodiques, tout a été consciencieusement et méthodiquement dépouillé, à Paris, à Versailles, à Angers, à Lille, à Reims, à Bruxelles et à Londres au British Museum (faut-il ajouter Bagnols-sur-Cèze?). La documentation est irréprochable, et ce n'est pas un mince éloge en la matière[1]. Bien des travailleurs français se seraient peut-être évité les fatigues de menus déplacements qu'entreprenait courageusement cet universitaire américain afin d'être sûr de ne rien laisser dans l'ombre.

La présentation des résultats obtenus est moins complètement heureuse. M. Alwin Calman a découpé son travail en dix-sept chapitres, auxquels il a voulu donner des titres parallèles, faits « en série » : le *Fugitif*, le *Chef exilé*, le *Polémiste*, le *Chef consulté*, le *Rédacteur en chef*, l'*Internationaliste*, etc., etc., jusqu'à le *Proscrit revenu* et le *Revenant*, en passant par le *Chef attaqué* et le *Prétendu conspirateur*. Ce sont de pures critiques de forme : elles ont pourtant leur importance, et la plupart des formules choisies sont à rejeter.

De même, et rien n'est plus aisément concevable de la part d'un étranger, il y a des fautes de langue. Mais il y en a vraiment trop, et une sévère revision due à un collaborateur français y aurait paré[2].

L'essentiel est que toute la période de l'exil, jusqu'ici très mal connue, sort renouvelée de ce livre, et M. Calman a raison de voir en Ledru-Rollin proscrit le centre d'un de ces rares foyers qui maintint dans sa pureté la tradition républicaine. On lira avec un intérêt particulier les pages sur le Comité central européen démocratique (p. 94 et suiv.) et le triumvirat de 1853 (Mazzini, Kossuth et Ledru-Rollin); celui-ci n'y fut pas tout à fait un Lépide. Le chapitre sur les réfugiés

1. Il y a même une liste, fort utile, des différents domiciles et des adresses successives de Ledru-Rollin.

2. Pour ne prendre en exemple que deux pages; « un banquet *auquel* présida Schoelcher » (p. 256); — « son chant *de* cygne » (p. 257); — « ce discours *échoua* absolument » (p. 258); — « elle considéra le discours *juste* » (p. 258), etc., etc. — Très souvent M. Alwin Calman écrit les *parties* (p. 11 et *passim*) pour les *partis*. — On est dérouté devant certaines formules : « Un peu plus tard... il disparut, laissant comme résultat rien du tout » (p. 123); sa *consistance* au lieu de *constance* (p. 270). — La rue *Aumaire*, dans le III[e] arrondissement, est appelée à tort *Au Maire* (p. 243). — Etc.

Digitized by Google

français à Londres et l'activité du groupe rolliniste est le plus substantiel et le meilleur (chap. VIII, p. 125 à 148). L'analyse du désappointement et des désillusions du vieillard, reparu en 1870, mais affaibli, tenu à l'écart, oublié et désillusionné, est excellente.

Pourquoi donc, dans un livre écrit en français pour un public français, M. Calman ne s'est-il pas donné la peine de traduire les lettres, d'ailleurs intéressantes, qu'il a trouvées dans les papiers de Georges N. Sanders, consul général des États-Unis à Londres? Il y a des pages entières (106 à 122) en langue anglaise : quelques lecteurs au moins en seront embarrassés.

Au surplus, nous ne sommes pas sûrs que M. Alwin Calman ait bien compris Ledru-Rollin. Il commence sa *Conclusion : Appréciation*, par cette affirmation que l' « on admet que Ledru-Rollin est le plus grand orateur de la deuxième République, sauf peut-être Thiers ». Laissons Thiers de côté, afin de ne pas compliquer le débat, car là-dessus il y aurait encore infiniment à dire. Mais il n'est pas le moins du monde admis ni possible d'admettre que Ledru-Rollin soit le plus grand orateur de 48. En toute justice, ce rang appartient à Lamartine. Jamais un homme n'a connu, dans sa génération, des triomphes plus éclatants ni plus immédiatement décisifs (ni, hélas! plus éphémères) que ceux de l'Hôtel-de-Ville et de l'Assemblée nationale constituante. Quelle prodigieuse envolée de forme! Auprès de ces harangues irrésistibles, où éclate parfois le génie, et que le temps n'a pas figées, combien médiocres et boursouflées apparaissent les plus réputées de Ledru-Rollin! M. Alwin Calman a la légitime excuse de ne pas être familier avec les textes de littérature française; mais qu'il ne mette pas sur le même plan des tribuns aussi inégaux qu'un avocat assez bien doué et l'orateur éblouissant, un des plus grands de ce pays, et qui a dépassé même le poète.

Ce n'est pas au point de vue de la réputation auprès des contemporains qu'il convient de se placer. D'ailleurs, à celui-là, ce ne serait pas Lamartine qui enlèverait la palme. Ce serait son rival en éloquence, Berryer. Pourtant Lamartine et Ledru-Rollin jouissent tous deux d'une gloire plus durable.

C'est comme père du suffrage universel, bien plus que comme orateur ou même que comme centre de ralliement des proscrits français en Grande-Bretagne, que Ledru-Rollin demeure considérable. En ce sens, le livre de M. Calman laisse intacte la partie essentielle de son œuvre, celle qui précède 1849.

Roger LÉVY-GUENOT.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — James T. SHOTWELL, Professor of history in Columbia University. *An Introduction to the History of History* (New-York, 1922, Columbia University Press, gr. in-8°, IX-339 p., une gravure; prix : 7 sh.). — Cette *Introduction à l'histoire de l'histoire* est à la fois un manuel de bibliographie historique, une philosophie de l'histoire, une série d'études sur les grands historiens et les principales catégories de sources, depuis les temps préhistoriques jusqu'au début du Ve siècle ap. J.-C. C'est assez dire qu'avec cette extension l'auteur n'a voulu écrire qu'un traité de vulgarisation à l'usage du grand public; il se lit avec agrément, mais n'apporte évidemment rien de nouveau. A en juger par le nombre de livres de ce genre qui s'impriment aux États-Unis, il faut croire qu'ils répondent à un véritable besoin. Après une courte introduction sur la définition et le but de l'histoire, l'auteur expose successivement en vingt-six chapitres : les méthodes et les sources de la préhistoire, surtout les mythes, les légendes, le folklore; l'apparition de l'écriture et les premières matières à écrire; la mesure du temps, calendriers, cycles; les monuments et les annales de l'Égypte, notamment la pierre de Palerme (avec une reproduction), la littérature historique sur Babylone, l'Assyrie, la Perse; les sources de l'histoire juive, en particulier le Pentateuque, la formation du canon, la littérature hébraïque postérieure, Philon, Josèphe; l'épopée homérique, Hésiode; les premiers historiens grecs, Hérodote et Thucydide; l'histoire rhétoricienne avec Éphore, Théopompe, érudite avec Timée, les Atthidographes, philosophique avec Polybe, Posidonius, Strabon; les derniers compilateurs et historiens de langue grecque, Diodore de Sicile, Nicolas de Damas, Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Appien, Arrien, Dion Cassius; dans la littérature romaine, les orateurs historiens comme Cicéron; les poètes, Livius Andronicus, Naevius, Ennius, Virgile; les premières sources pontificales et les premiers annalistes; les premiers historiens depuis Caton jusqu'à Licinius Macer et Valerius Antias, Varron, César, Salluste, Trogue-Pompée, Tite-Live; sous l'Empire, Tacite, Suétone, les petits historiens jusqu'à Ammien Marcellin; enfin la révolution amenée par le christianisme dans la conception de l'histoire, Origène, Eusèbe. Le dernier chapitre est un article de revue sur les interprétations successives de l'histoire mythologique, théologique, philosophique, matérialiste, économique, depuis Hérodote jusqu'à Karl Marx,

Digitized by Google

en passant par Thucydide, Polybe, saint Augustin, Ranke, Hegel et Buckle. Les notes bibliographiques de chaque chapitre, quoique relativement assez étendues, offrent cependant de graves lacunes, surtout pour l'Égypte, l'Assyrie, la Susiane, l'époque chrétienne. Il manque : Lenormant sur les calendriers et l'alphabet, les travaux de Scheil sur les lois babyloniennes, sur l'histoire juive Renan, sur Polybe Laqueur, sur les *Annales maximi* Kornemann, sur Varron Boissier, sur Virgile Carcopino, sur César et la Gaule Jullian, sur Tacite Mommsen et Boissier, sur l'Histoire Auguste la plupart des travaux.

Ch. LÉCRIVAIN.

— Dom Louis GOUGAUD, O. S. B. *Gaelic pioneers of Christianity.* The work and influence of irish monks and saints in continental Europe. Translated from the French by Victor COLLINS, with a preface by Father AUGUSTIN, O. S. F. C. (Dublin, Gill and Son, 1923, in-8°, XXIII-166 p.; prix : 7 sh. 6 d.). — Traduction anglaise de deux articles déjà anciens : 1° *l'Œuvre des Scotti dans l'Europe continentale* (*Revue d'histoire ecclésiastique*, t. IX, 1908); 2° *les Saints irlandais dans les traditions populaires des pays continentaux* (*Revue celtique*, t. XXXIX, 1922) : ces deux articles, légèrement remaniés et mis au point, forment la première et la deuxième partie du présent livre. Ce n'est donc pas un ouvrage nouveau. Il n'en sera pas moins bien accueilli, venant d'un érudit aussi bien informé que l'auteur de l'excellent manuel intitulé *les Chrétientés celtiques*.

— C. Kenneth BRAMPTON. *The « Defensor minor » of Marsilius von Padua* (Birmingham, Cornish, 1922, in-8°, XVIII-74 p.). — Marsile de Padoue, qui avait terminé son *Defensor pacis* en 1324, au plus fort de la lutte entre l'empereur Louis de Bavière et le pape Jean XXII, composa, vers la fin de sa vie, un *Defensor minor* où il s'efforçait de distinguer la loi divine et la loi humaine et de montrer que l'Église, dispensatrice de la loi divine, n'avait pas autorité pour punir dans cette vie et sur cette terre les fautes commises contre la loi humaine, celle-ci appartenant seule au législateur humain, au prince et à ses délégués. Par exemple, tandis qu'il refusait à l'Église le droit d'excommunication, il accordait au prince le droit d'intervenir dans la dissolution du mariage. Richard Scholz avait, en 1914, publié de copieux extraits du *Defensor pacis;* M. Brampton nous donne pour la première fois tout le texte du *Defensor minor* d'après un manuscrit de la Bodléienne (le Canonici Miscellaneous, n° 188). Il y a joint des notes assez nombreuses, deux tables : l'une des noms de choses, l'autre des citations bibliques et des références; enfin une très brève notice bibliographique, amorce d'une étude détaillée promise pour plus tard. — Ch. B.

— *British and foreign State papers, 1920.* Vol. CXIII, compiled and edited by Edward PARKES, with the assistance of John W. FIELD and R. C. THOMSON, of the Foreign Office (Londres, H. M's stationary Office, 1923, in-8°, LXI-1306 p.; prix : 2 l.). — Nous avons déjà men-

Digitized by Google

tionné (t. CXLI, p. 262) le tome CXII de cette publication, qui se rapporte aux traités et conventions passés dans le monde entier en 1919. Le présent volume contient les actes internationaux concernant les États suivants : Argentine, Arménie, Autriche (constitution du 1er octobre 1920 et accords pour le relèvement économique du pays), Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie (traité de paix du 27 novembre 1919), Chili, Chine (traité de paix du 10 septembre 1919), Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchéco-Slovaquie (traité de paix du 28 juin 1919, etc.), Danzig, Danemark, Équateur, Égypte, Esthonie, Finlande, France (traités, accords concernant le Maroc, modifications aux traités de commerce conclus avant et depuis la Grande Guerre, etc.), Allemagne, Grande-Bretagne (nombreux « Ordres du Conseil » touchant aux intérêts les plus divers dans le monde entier), Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Italie, Japon, Livonie, Société des Nations, République de Libéria, principauté de Litchenstein (rapports postaux avec la Suisse), Lithuanie, Monaco, Moscate, Pays-Bas, Nicaragua, Norvège, Panama, Paraguay, Perse, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Salvador, royaume des Serbes, Croates et Slovènes, Siam, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Vénézuela.

— *Bulletin bibliographique d'histoire économique et juridique*, publié sous la direction de M. Ernest PERROT (supplément au t. XLVI de la *Revue historique du droit*[1] [1923]). — La *Revue historique de droit français et étranger*, anciennement *Nouvelle Revue historique*, a entrepris une œuvre qui est appelée à rendre aux travailleurs les plus éminents services : une *Bibliographie courante*, paraissant au moins deux fois l'an et donnant le relevé des livres annoncés par les bibliographies générales et des articles publiés dans les périodiques considérés comme les plus importants; une *Bibliographie complémentaire*, en principe annuelle, résultant du dépouillement de bibliographies et périodiques considérés comme d'importance secondaire. Enfin, un fort volume liquidera, si l'on peut ainsi parler, toute la période comprise entre le 1er janvier 1913 et le 31 décembre 1921. Il s'agit, on le voit, non d'une bibliographie critique, mais d'une simple liste de titres[2].

L'esprit de la nouvelle entreprise est très large. Le titre commun est *Bulletin bibliographique d'histoire économique et juridique;* il traduit heureusement l'union de deux disciplines que les historiens avisés seraient, en effet, bien empêchés de séparer. D'une façon générale, on a le sentiment que les rédacteurs du *Bulletin*, avec juste raison, ont préféré donner beaucoup plus que pas assez. Quant à l'exécution, si l'on en juge par le premier fascicule de la *Bibliographie*

1. Le *Bulletin* peut être vendu à part.

2. Lorsque le titre n'est pas par lui-même suffisamment explicite, la *Bibliographie* donne, entre crochets, un bref éclaircissement.

Digitized by Google

courante, seul paru jusqu'ici, elle promet d'être à tous égards remarquable. Au point de vue typographique d'abord : le texte n'occupe jamais qu'un seul côté de la page, de façon à permettre à chacun de nous le collage sur fiches, toujours préférable à la copie. Pour le fond aussi, et surtout. Le classement est simple et large. Les recherches sont facilitées par des renvois nombreux. La liste des périodiques dépouillés, placée en tête du fascicule, semble très complète; tout au plus me permettrai-je d'y regretter l'absence de la revue anglaise *History* et, puisque le *Journal of roman Studies* et la *Zeitschrift für romanische Philologie* y sont compris, de trouver étonnant que la *Romania* n'y figure point; il convient, du reste, de ne pas oublier que bien d'autres publications, qui ne sont pas mentionnées ici, seront utilisées dans la *Bibliographie complémentaire*. Le seul point important à propos duquel une amélioration, à mon sens, s'impose, concerne le traitement des ouvrages constitués par des recueils d'articles ou mémoires distincts, réunis sous une même couverture et sous un même titre. Les *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne* de L. Halphen sont citées une fois sous leur titre général, et ailleurs dépecées (p. 16 et 17), sans que rien ne vienne indiquer la première fois que le livre sera par la suite repris dans ses divers fragments. Mais ni les *Probleme der Wirtschaftsgeschichte* de von Below ni, chose plus curieuse, le tome VI des *Oxford Studies in Social and Legal History* de Vinogradoff (nos 13 et 41) n'ont, sauf erreur, été reconnus comme recueils ou signalés comme tels. N'y aurait-il pas un avantage sérieux à consacrer une section spéciale à ce genre d'ouvrages, considérés chacun dans son ensemble, en répartissant ensuite dans les différentes subdivisions intéressées les différents mémoires ou articles qui, à l'intérieur de chaque volume envisagé, doivent être retenus par les lecteurs de la *Revue* ?

Mais ce n'est là qu'une chicane de détail[1]. Le sentiment essentiel que la lecture du nouveau *Bulletin* inspirera à tous les travailleurs sera une très vive reconnaissance. Nos souhaits de longue vie l'accompagnent. Nos remerciements vont à tous ses rédacteurs; mais il sera bien permis d'indiquer en terminant qu'ils doivent s'adresssr en toute première ligne au chef d'équipe qui a sans doute dressé le plan de l'entreprise, qui en a en tout cas avec persévérance et abnégation assuré l'exécution et que beaucoup d'entre nous ont vu employer de longues heures à dépister lui-même les périodiques intéressants, à reconstituer patiemment les « suites » rompues par la guerre et à dépouiller de sa main, soigneusement et méthodiquement, un grand nombre de recueils : j'ai nommé M. Ernest Perrot, professeur à l'Université de Strasbourg.

Marc BLOCH.

1. Autre chicane : p. 26, n° 349, la brochure de Fournier, *la Monarchie de Dante et l'opinion française*, est un tirage à part du *Bulletin du jubilé* publié par le « Comité français catholique pour la célébration du sixième centenaire de la mort de Dante Alighieri », 1921-1922.

Digitized by Google

Histoire de la guerre. — Lucien CORNET. *1914-1915. Histoire de la guerre*, t. VI (Paris, Charles-Lavauzelle, in-8°, 395 p.). — Dans ce volume comme dans les précédents, on peut négliger le récit des opérations militaires; mais on trouvera quelques renseignements sur les débats politiques de l'année 1915, depuis les débuts du général Galliéni au Parlement jusqu'au Congrès socialiste de décembre.

J. ISAAC.

— V. DUPUIS. *L'âge des casernes* (Paris, Fournier, 1923, in-8°, 262 p.). — Sous ce titre humoristique, le colonel Dupuis, breveté d'État-major et historien militaire, n'hésite pas à brûler ce qu'il a adoré. Converti au pacifisme le plus intransigeant, il crible de sarcasmes « l'art de la guerre ». Après avoir démontré par des exemples pris dans toutes les périodes de l'histoire que la guerre est un jeu de hasard de plus en plus ruineux pour l'humanité, il se met courageusement « à la recherche d'une méthode de pacification » et s'efforce d'esquisser les grandes lignes de ce qu'il appelle la « stratégie pacifiste ». Hélas! il faut avouer que ce plan de pacification paraît bien utopique, pour être l'œuvre d'un historien aussi averti. On appréciera du moins l'humour avec lequel le colonel Dupuis propose de réserver les grands camps d'instruction à l'usage des fanatiques du nationalisme (de tous pays) : on les admettrait à s'entre-tuer en champ clos « sur demande motivée indiquant exactement la nationalité ou la couleur des individus contre lesquels le demandeur désirerait guerroyer ».

J. I.

— Général Arthur BOUCHER. *Les lois éternelles de la guerre. I : l'Art de la guerre il y a vingt-trois siècles* (Paris, Berger-Levrault, 1922, in-12, VIII-218 p.). — A l'opposé du colonel Dupuis, le général Boucher croit que la guerre est un art qui obéit à des « lois éternelles ». Ces lois ont été trouvées par les Grecs; Napoléon est, au XIX^e^ siècle, le seul qui ait étudié la guerre dans l'antiquité et appliqué la « doctrine antique »; c'est pour l'avoir méconnue que nous avons subi les revers de 1914; c'est pour nous y être de nouveau conformés que nous avons vaincu en 1918. Telle est la thèse soutenue par le général Boucher. Aussi le premier volume de son ouvrage est-il un exposé — non pas critique, mais technique — sur « la naissance, le développement et le couronnement » de l'art de la guerre dans l'antiquité grecque. D'ailleurs clair et documenté, ce volume mérite d'être lu par les historiens.

J. I.

— Lieutenant-colonel Émile MAYER. *La théorie de la guerre et l'étude de l'art militaire* (Paris, Félix Alcan, 1923, in-12, 217 p.). — Cet autre théoricien, dont on sait l'esprit mordant et clairvoyant, ne se fait pas d'illusion sur la valeur de l'art militaire; il est bien loin de croire aux « lois éternelles » du général Boucher; il pense néanmoins que l'art militaire mérite d'être sérieusement étudié et que la matière en est singulièrement complexe, faite des éléments les plus divers et

Digitized by Google

même les plus contraires. De là vient la diversité des méthodes préconisées par les théoriciens. L'auteur examine et critique tour à tour ce qu'il appelle la « méthode dogmatique », inaugurée au XVIII^e^ siècle par le maréchal de Puységur, la « méthode historique » représentée surtout par Jomini, la « méthode positive » ou rationnelle dont l'inventeur fut le général Lewal, la « méthode psychologique » qui fut celle de Dragomiroff ou d'Ardant du Picq. A vrai dire, ce sont là des doctrines plutôt que des méthodes différentes. Tous les bons esprits sont d'accord pour reconnaître qu'il y a dans chacune d'elles une part de vérité, qu'on ne doit faire fi d'aucune, mais les combiner toutes dans un esprit de large éclectisme. Telle est aussi la conclusion du colonel Mayer, qui montre en terminant, par un exemple précis — la campagne d'octobre 1918 — comment la théorie se vérifie dans la pratique. J. I.

— *Une Anglaise à Berlin. Notes intimes de la princesse* BLÜCHER... *au cours de la guerre et de la révolution sociale de 1918*, traduit de l'anglais par M^lle^ H. CAVAIGNAC (Paris, Payot, 1921, in-8°, 342 p.). — Comme beaucoup de jeunes seigneurs allemands avant la guerre, le comte Herbert Blücher était très anglophile, pour ne pas dire anglomane; son anglophilie alla jusqu'à épouser en 1905 Miss Evelyn Stapleton-Bretherton, petite-fille (par sa mère) de Lord Petre. Voilà comment Miss Stapleton, devenue comtesse, puis, par la mort du vieux prince en 1916, princesse Blücher, se trouva dans la situation désagréable d'être expulsée d'Angleterre en août 1914 et de passer les quatre années de guerre en Allemagne. Mais une Anglaise, pour princesse prussienne qu'elle soit, reste toujours une Anglaise : obligée de mettre une sourdine à ses véritables sentiments et dans l'impossibilité de correspondre avec sa mère, elle rédigea à son intention le journal intime qui vient d'être publié et qui, par la vivacité et la fraîcheur des impressions, est un des plus précieux témoignages que l'on possède sur l'Allemagne en guerre. On peut y suivre jour par jour non seulement les états d'âme successifs du public allemand, la baisse du moral de plus en plus rapide à partir de 1916, mais aussi les divergences d'opinion qui se sont produites de bonne heure, même dans le gouvernement impérial, entre les partisans de la conciliation et la bande des pangermanistes. On voit apparaître et grandir progressivement le mécontentement populaire et les idées de révolte, jusqu'à la débâcle et à l'explosion finales; les pages consacrées à cette débâcle, à l'attente, puis au jaillissement de la Révolution sont peut-être les plus émouvantes du livre. Très curieuse d'ailleurs est la psychologie de ce témoin, attentif et sincère, sinon impartial. Anglaise jusqu'au fond du cœur, passionnée pour la gloire et la grandeur de son pays natal, de la victoire duquel elle n'a jamais douté, la princesse s'efforce de rendre justice à l'Allemagne, à son « pauvre Empereur » qu'elle considère comme la victime de son entourage, à son peuple, qui lui paraît avoir beaucoup plus d'affinités avec le peuple anglais que « n'importe

Digitized by Google

laquelle des races latines ». Quant au reste du monde, visiblement, il ne compte pas pour elle. La France et les Français ne tiennent presque aucune place dans ce journal de guerre, du moins aucune place honorable : on y apprend que si la cavalerie anglaise a été obligée de reculer à la bataille de Saint-Quentin (?), c'est qu'elle a été « entraînée dans une panique des Français »; qu'à Maubeuge la lutte a été « effroyable » parce que les Anglais « ne se sont rendus que quand tout était en flammes »; que « l'effet moral produit par les troupes anglaises sur les Français... a été prodigieux, car les Français étaient démoralisés »; que ce sont « les Anglais qui ont fait tourner la chance (à la bataille de la Marne) et tiennent l'armée allemande sur la défensive »; mieux encore, qu'en mars 1918, lors de la grande offensive de Ludendorff, « les revers et les pertes ont été moins pour les Anglais que pour les Français et les Américains[1] ». Les Belges ne l'intéressent pas davantage, et cette femme charitable, qui sait se dévouer pour les prisonniers anglais, trouve tout naturel, en mars 1918, d'offrir de grands dîners avec « la nourriture envoyée (d'Angleterre) pour les Belges » — et d'en rire : telle est l'élasticité de la morale mondaine. Dans le *Journal de la princesse Blücher*, le lecteur ne devra pas l'oublier, tous les événements sont vus et jugés de ce point de vue un peu spécial. J. I.

Antiquité. — *Les travaux archéologiques en Syrie de 1920 à 1922*, par Ch. CLERMONT-GANNEAU, Fr. CUMONT, R. DUSSAUD, Éd. NAVILLE, Ed. POTTIER et Ch. VIROLLEAUD, avec une préface de M. le général GOURAUD, haut-commissaire de la République française en Syrie et au Liban (Paris, Geuthner, 1923, in-4°, VI-75 p., avec une carte et plusieurs planches, dont cinq en couleurs). — Pendant tout le temps qu'il a été haut-commissaire de la République française en Syrie et dans le Liban, le général Gouraud n'a cessé de montrer l'intérêt qu'il porte à l'histoire et aux antiquités de la Syrie; dès l'arrivée des troupes françaises, en 1919, il a créé une mission archéologique permanente qui a été placée par lui sous le contrôle et la direction scientifique de l'Académie des inscriptions; à Damas, il a fondé un Institut français d'art et d'archéologie. Il est venu lui-même lire à l'Académie des inscriptions et à l'Académie des beaux-arts un rapport sur l'œuvre accomplie, sous son patronage si éclairé, par les archéologues admis à faire des fouilles à Byblos, à Kadech, à Salihiyé, dans les villes jadis occupées par les Croisés français. C'est à son initiative que nous devons la belle publication mentionnée en tête de cet article et dont l'occasion a été fournie par l'exposition coloniale de Marseille en 1922, occasion admirable, Marseille ayant été, dès l'antiquité, pour

1. A noter aussi cette observation peu flatteuse mais dont on ne méconnaîtra pas la justesse : « Les (prisonniers) Français ont l'air comique, travaillant dans leurs pantalons rouge vif; il semble cruel de les avoir envoyés au front dans une tenue aussi visible » (p. 90).

Digitized by Google

l'Occident, le grand débouché du commerce avec l'Orient méditerranéen.

Le volume, qui s'ouvre par une carte archéologique de la Syrie, contient les sept mémoires suivants : 1° rapport de M. Edmond POTTIER sur les *Travaux archéologiques du Service des antiquités de Syrie, 1920-1921*, et sur la fondation de l'École française d'archéologie à Jérusalem ; cette École, distincte de l'École biblique de Saint-Étienne, fondée en 1890 par l'Ordre dominicain, s'y rattache néanmoins par la personnalité de son directeur, le R. P. Lagrange, comme par la collaboration des Dominicains qui y sont professeurs ; 2° *les Fouilles archéologiques en Syrie, 1921-1922*, par M. René DUSSAUD ; 3° *Découverte à Byblos d'un hypogée de la douzième dynastie égyptienne*, par Charles VIROLLEAUD, actuellement directeur du Service archéologique en Syrie (avec des planches empruntées à la revue « Syria ») ; 4° *le Vase à parfum de Byblos*, par Édouard NAVILLE, avec une note additionnelle par feu CLERMONT-GANNEAU ; 5° *Observations sur quelques objets trouvés dans le sarcophage de Byblos*, par Edmond POTTIER ; 6° *les Fresques d'époque romaine relevées par M. Breasted à Es-Salihiyé sur l'Euphrate*, par M. Franz CUMONT, qui a donné à la suite (p. 7) un fort intéressaut rapport sur les *Fouilles de Salihiyé*. Cette localité était une place forte fondée par Nicanor, général macédonien, au temps de Séleucus Ier, sur l'emplacement d'une bourgade assyrienne appelée Dour ou Doura. Occupée par les Romains comme un poste avancé sur l'Euphrate pour protéger la route de Palmyre, elle fut abandonnée après la ruine de cette capitale du grand désert syrien, en 273, et jamais plus elle n'a été habitée. Ensevelie sous le sable pendant dix-sept siècles et retrouvée en 1920, elle nous a conservé de précieuses peintures dont la reproduction fait le grand attrait de la présente publication. — Ch. B.

— René CAGNAT et Alfred MERLIN, avec la collaboration de Louis CHATELAIN. *Inscriptions latines d'Afrique : Tripolitaine, Tunisie, Maroc* (Paris, E. Leroux, 1922, in-4°, III-223 p.). — Ce recueil, publié sous les auspices de l'Institut de France, contient les inscriptions de la Tripolitaine, de la Tunisie et du Maroc qui ne figurent pas dans les suppléments au tome VIII du *Corpus inscriptionum latinarum ;* on a écarté les inscriptions chrétiennes, qui forment comme un monde à part et que l'on se propose dès maintenant de rassembler en un *Corpus* spécial. Le recueil comprend 665 numéros. L'index nominum contient les gentilices, les surnoms et noms étrangers, les noms d'animaux (chevaux, lièvres, ours) ; d'autres tables sont réservées aux empereurs et rois (avec leurs noms et leurs titres), aux magistratures, à l'armée, à la religion (dieux et prêtres), à la géographie, à l'administration municipale, aux métiers et collèges, etc.

— F. HAVERFIELD. *The romanization of roman Britain*, 4e édit., revue par George MACDONALD (Oxford, at the Clarendon Press, 1923,

Digitized by Google

in-8°, 91 p.; prix : 4 sh. 6 d.). — Cette édition diffère à peine de la troisième (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXI, p. 379); on y constate quelques retouches au chapitre IV (romanisation dans la civilisation matérielle), une illustration en plus (fibule trouvée à Woodeaton, Oxon), une note d'une dizaine de lignes (p. 84), et c'est à peu près tout. Mais le fait que trois éditions ont été épuisées depuis 1906 suffirait à recommander cet excellent travail. Ch. B.

— Dott. Giuseppe MARCHETTI LONGHI. *Circus Flaminius, note di topografia di Roma antica e medioevale* (Memorie della R. Accademia nazionale dei Lincei, classe di scienze morali, storiche et filologiche, anno CCCXIX, 1922, ser. quinta, vol. XVI, fasc. XI, p. 621-770), Rome, tip. della R. Acc. d. Lincei, 1923, gr. in-4°, 149 p., avec un plan et 48 dessins). — L'histoire du cirque Flaminien est un des plus importants chapitres de la topographie de la Rome ancienne et de ses transformations aux temps du moyen âge et de la Renaissance. M. Marchetti Longhi l'a exposée avec une précision et une richesse d'informations remarquables, en critiquant, en revisant tous les travaux antérieurs, en les complétant au moyen de nombreux documents d'archives et par l'examen minutieux des lieux et des restes. Les deux premiers chapitres sont consacrés, après une courte introduction sur les jeux et les cirques à Rome, au problème complexe des origines du cirque et au rôle joué dans cette région par le culte d'Apollon, héritier du dieu latin Vediovis. Une partie du Champ-de-Mars a pu porter le nom de *prata Flaminia*, dérivé d'une *gens Flaminia* et non des *Flamines* (comme l'a supposé Gilbert), avant la construction du cirque, en 220 av. J.-C., par le censeur démocrate C. Flaminius. Le troisième chapitre expose les emplois politiques et religieux du cirque, affecté très souvent à la vie politique de la plèbe et à différentes fêtes, aux *ludi Plebeii*, *Taurii* et souvent aux *Ludi Apollinares*, spécialement pour la partie scénique. Le quatrième chapitre nous retrace les erreurs, les variations de la tradition littéraire sur la situation du cirque jusqu'aux travaux modernes de Nibby, de Canina, de Lanciani, d'Huelsen, de Letarouilly, en passant par l'*Itinerarium Einsidlense*, qui le confond avec le stade du *circus Agonalis*, et l'*Ordo romanus*, puis l'*Anonymus Magliabecchianus*, qui retrouve l'emplacement exact. Les transformations du cirque au moyen âge remplissent les trois chapitres suivants; c'est surtout l'histoire refaite avec de nombreux documents, notamment avec le testament du comte et patrice Gabriel de Rubeis (1512), de la forteresse féodale qui en occupe la partie occidentale, du *Castrum aureum*, des trois églises *S. M. Dominae*, *Rosae*, Saint-Laurent *in castro aureo*, des tours des Boveschi et des Margani, et des deux grandes industries qui s'installent dans l'enceinte, celle des chaufourniers, qui l'exploitent comme une carrière (*Calcararium*), et celle des tisserands. Les grands travaux de la Renaissance, décrits aux chapitres VIII-IX : le palais du cardinal de Venise, les cinq palais des Mattei, la fontaine des Tortues, la maison

Digitized by Google

professe des Jésuites, le palais Delfini, achèvent la destruction et l'ensevelissement du cirque. C'est à la description minutieuse des fouilles, des trouvailles et surtout des restes souterrains du cirque et de ses annexes extérieures, les écuries des Quatre-Factions, que sont consacrés les deux derniers chapitres de cette excellente étude.

Ch. LÉCRIVAIN.

Espagne. — J. MIRET I SANS. *Itinerari de Jaume I el Conqueridor* (Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 1918, in-4°, 629 p.; prix : 20 pesetas). — Aucune figure de souverain d'Aragon et de Catalogne n'offre autant de relief que celle de Jacques Ier le Conquérant. C'est le véritable fondateur de l'unité catalane. Aussi l'érudit secrétaire de l'Académie royale des belles-lettres de Barcelone a-t-il voulu, avant de mourir (30 décembre 1919), reconstituer, dans le moindre détail, l'itinéraire du plus grand roi d'Aragon, depuis le 20 juin 1217 (Monzón) jusqu'à sa mort, survenue le 27 juillet 1276 en la cité de Valence. Dix-huit fac-similés, un tableau généalogique, une liste des séjours depuis 1213 (Carcassonne), un index géographique et onomastique terminent ce gros volume, qui fait ressentir d'autant plus vivement la perte du savant historiographe de la Catalogne médiévale.

Jean RÉGNÉ.

Extrême-Orient. — *The Wisdom of the Chinese.* Selected and edited by Brian BROWN, foreword by LY HOI SANG (New-York, Brentano, 3e éd., 1922 [1re, 1920], in-8°, 208 p.). — Jean RODES. *Les Chinois* (Paris, Félix Alcan, 1923, in-16, III-233 p.; « Bibl. d'histoire contemporaine »). — Simplement formé d'extraits de moralistes et de poètes, l'ouvrage américain est propre à répandre de saines idées sur la sagesse chinoise; à des citations bien connues de Confucius, de Mencius, de Lao-tseu, on a fort à propos joint, entre autres textes, l'édit de K'ang-hi et de nombreux proverbes. La sérénité de ce livre est l'antidote de l'ouvrage français qui, singulièrement plus ambitieux, offre une valeur documentaire de bien moindre aloi. La « psychologie ethnographique » à laquelle se livre M. J. Rodes s'alimente à deux sources : la vision directe, mais superficielle, des Jaunes, acquise au cours de séjours en Chine; quelque dépouillement de notre littérature du XVIIIe siècle relative à cette contrée; mais aucune notion sérieuse de l'histoire ou de la littérature indigènes et une documentation européenne exclusivement puisée dans les travaux les plus surannés, les plus suspects. Chavannes, Pelliot, Granet sont ignorés. Il faut n'avoir vu de la Chine que ses coolies ou ses boutiquiers de bas étage pour soutenir que la race est « sans philosophie, sans idéal » (p. 127), qu'elle manque de l' « esprit d'exactitude » (p. 226) ou de probité. On affirme que « la Chine est une vieille Égypte »; que « les grandes civilisations ont une origine commune » (p. 58). Peu s'en faut que l'on ne fasse se rencontrer dans l'Inde Pythagore et Lao-tseu (p. 219).

P. MASSON-OURSEL.

Digitized by Google

— Édouard CHAVANNES. *De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois* (Paris, Bossard, 1922, in-8°, 43 p., avec de nombreuses illustrations dans le texte et hors texte). — Réédition, en un élégant opuscule, d'un travail paru naguère dans le *Journal asiatique* (septembre-octobre 1901), et qui jette les plus vives lumières tant sur la pensée que sur l'art de la Chine. Mme Chavannes et la librairie Bossard rendent au public un véritable service en diffusant cette magistrale étude. P. M.-O.

— CHIUAN SHIH LI. *Central and local Finance in China* (New-York, Columbia Univ., 1922; « Studies in history, economics and public law », t. XCIX, n° 2, in-8°, 187 p.). — Sous l'influence des idées démocratiques occidentales, la Chine contemporaine aspire à une autonomie provinciale et locale qui ne se réalisera que par une de ces décentralisations qui toujours suivirent, dans l'histoire du même pays, les tentatives d'unification. Cette fois, c'est l'influence des États-Unis qui suggère aux patriotes chinois l'idéal d'une fédération libre, alors que l'exemple des Européens, Français, Anglais, Allemands, leur suggérait jadis le dessein d'une forte centralisation. Le problème envisagé est la séparation entre les finances centrales et les finances locales; il est abordé à la lumière d'une information abondante, mais sous la responsabilité de l'auteur, comme un problème de politique fiscale plus que comme une analyse de faits. P. M.-O.

— GYOJU ODATE. *Japan's financial relations with the United States* (New-York, Columbia Univ., 1922; « Studies in history, economics and public law », t. XCVIII, n° 2, in-8°, 136 p.). — Étude économique d'une remarquable objectivité, portant sur les relations commerciales et surtout financières entre les États-Unis et le Japon. Le fait capital, encore trop peu connu de notre public, est la déchéance financière de Londres, qui date du milieu de 1916, et son remplacement par la souveraineté de New-York. Un autre fait d'importance, conséquence aussi de la guerre, est l'énorme développement des relations économiques nippo-américaines. Ces deux nations, qui doivent à l'appauvrissement de l'Europe un brusque enrichissement de nature à leur assurer l'hégémonie d'une part sur le monde jaune, de l'autre sur le monde blanc, réussiront-elles à concilier leurs impérialismes? L'étroite solidarité de leurs intérêts semble à cet égard un gage de paix qui manquait avant 1914. P. M.-O.

— GOTARO OGAWA. *Conscription system in Japan* (New-York, Oxford University Press, 1921, gr. in-8°, XII-245 p.). — USHISABURO KOBAYASHI. *Military industries of Japan* (Ibid., 1922, XV-269 p.) et *War and armament loans of Japan* (Ibid., 1922, XV-221 p.). — Ces trois volumes appartiennent à une série de *Japanese Monographs* édités par le baron Y. Sakatani, naguère ministre des Finances au Japon, sous le patronage du « Carnegie Endowment for international Peace » (John Bates Clark, directeur). Ils procèdent d'un sincère désir

Digitized by Google

de voir plus clair et plus net dans les réalités économiques, besoin éprouvé avec d'autant plus d'acuité en ce qui concerne les rapports entre le Japon et les États-Unis que ces rapports ont soudain pris l'importance mondiale de tout premier plan que nous venons de signaler. G. Ogawa examine, dans son histoire et dans ses lois constitutives, le recrutement japonais, mais ne sépare pas ce problème d'ordre militaire d'une étude démographique sur les effets de la conscription. Il met en balance le développement des villes de garnison, le déracinement des classes inférieures, le préjudice matériel et moral fait à ces dernières et le tort infiniment moindre causé par les lois militaires aux classes supérieures. — Sur le même plan est conçue l'étude relative aux industries militaires du Japon, présentée par U. Kobayashi, mais pour la plus grande part exécutée par Norimoto Masuda. Ce travail considère le développement de ces industries spéciales comme fournissant un critère de la force militaire, de la richesse, de la civilisation et de l'économie nationale du Japon. Sans aucun doute, elles donnèrent l'impulsion qui transforma en puissance industrielle un pays agricole; mais il est aujourd'hui à craindre qu'une extension illimitée des dépenses d'armement ne tarisse la richesse publique après l'avoir suscitée. L'aspect financier de cette question apparaît, traité au point de vue de la dette publique, dans l'ouvrage du même Kobayashi sur les emprunts de guerre. Quant aux variations du prix de la vie, dans leur rapport avec une énorme augmentation de la population (32 °/₀ entre 1883 et 1913), le livre fournit des renseignements lucides et précis. Ces monographies attestent l'excellente assimilation par les Japonais des plus sûres méthodes d'économie politique. P. M.-O.

France. — Gustave LANSON. *Histoire de la littérature française*, 17e édition (Paris, Hachette, 1922, in-8°, XXVIII-1266 p.; prix : 10 fr.). — L'éloge de ce beau manuel n'est plus à faire et, si l'éditeur annonce que depuis 1894 il en a vendu près de deux cent mille exemplaires, il atteste par là même le succès que l'ouvrage a rencontré, non seulement auprès des étudiants, mais de toutes les personnes lettrées, qui aiment la lecture et qui, ne pouvant tout lire, veulent avoir au moins des idées intelligentes sur ce qu'il importe de connaître du développement littéraire de la France depuis ses origines jusqu'à l'époque actuelle. Dans les dix-sept tirages successifs du livre, la rédaction primitive a subsisté presque entièrement, moins, naturellement, les additions que nécessitait la marche du temps. C'est ainsi que, dans les 11e et 12e éditions (1909-1912), on trouve çà et là, au bas des pages, ce que l'auteur lui-même appelle des « notes de repentir ou de conversion » qui témoignent à la fois de sa sincérité et des transformations que l'âge et l'étude ont imposées à ses jugements. La période contemporaine (livre IV de la 6e partie) a été, au contraire, fortement remaniée et, de gré ou de force, M. Lanson a fait une place considérable aux littérateurs d'aujourd'hui; il a multiplié les noms et les titres de livres parmi lesquels le prochain avenir seul saura faire le triage nécessaire. Enfin,

Digitized by Google

une quarantaine de petits appendices viennent modifier une fois de plus les vues de l'auteur, combler quelques lacunes, mettre l'ouvrage au courant (jusqu'à l'année 1921). L'œuvre a été assez solidement bâtie pour conserver malgré tout sa remarquable ordonnance et son haut enseignement. Ch. B.

— *Œuvres de François Rabelais*, édition critique publiée par Abel LEFRANC, professeur au Collège de France. T. III et IV : *Pantagruel* (Paris, Champion, 1922, in-4°, CXXVII-355 p.; prix : 55 fr.). — En tête du tome III, M. Lefranc a, dans une substantielle introduction, étudié de près le milieu où naquit le chef-d'œuvre de Rabelais (1532), dévoilé la pensée secrète de l'auteur. Il a montré que Rabelais doit être rangé parmi les penseurs indépendants hostiles au christianisme, parmi les humanistes imprégnés de l'esprit païen de la Renaissance et hostiles à la Réformation religieuse du XVI^e siècle. Dans le *Cymbalum Mundi*, publié cinq ans après le *Pantagruel* (1537), Bonaventure Des Périers fait une allusion évidente à Rabelais, à peine dissimulé sous le vocable de Pamphagus. Concluons en reproduisant les termes mêmes qu'emploie M. Lefranc : « Rabelais représente le penseur vers lequel, de 1532 à 1538 ou environ, tous ceux qui rêvent de s'affranchir des dogmes et d'obtenir la véritable émancipation intellectuelle que la Renaissance paraissait promettre tiennent les yeux fixés. Il est à la fois leur espoir et leur fierté. » Ch. B.

— Henry BORDEAUX. *Amours du temps passé* (Paris, Plon, 1923, in-8°, 292 p.; prix : 7 fr.). — Dans ce volume, M. Bordeaux a réuni trois études déjà publiées en éditions de luxe et tirées à petit nombre : 1° *les Amants d'Annecy : Anne d'Este et Jacques de Nemours.* On connaît la thèse de l'auteur : le Jacques de Nemours, dont M^me^ de La Fayette a fait le héros de son roman, *la Princesse de Clèves*, n'a rien de commun avec le Nemours de l'histoire; Anne d'Este, femme du duc François de Guise, qui fut assassiné en 1563, n'a peut-être pas été la maîtresse de Jacques de Nemours avant son mariage avec celui-ci en 1566; enfin, les mœurs peintes par M^me^ de La Fayette sont celles du XVII^e siècle et non du XVI^e, bien qu'elle se soit plus d'une fois inspirée de Brantôme. 2° *Julie Charles et Alphonse de Lamartine;* c'est l'histoire d'une des premières passions de Lamartine, celle qu'il eut pour « Elvire », de son vrai nom Julie Charles, histoire qu'il raconta dans *Raphaël.* 3° *Hélène de Dœnniges et Ferdinand Lassalle.* Lassalle fut, comme on sait, l'ami de Karl Marx et le fondateur, avec lui, du parti socialiste en Allemagne; amoureux fou et maladroit d'Hélène de Dœnniges, il se vit préférer un prince valaque plus ou moins authentique qui le blessa mortellement en duel. Après une vie d'aventurière, Hélène, à son tour, s'empoisonna en septembre 1911 à Munich. — Curieux mélange de roman et d'histoire vraie, où l'histoire a quelque peine à se dépêtrer du roman. Ch. B.

— Nous avons encore reçu de M. le chanoine UZUREAU, directeur

Digitized by Google

de l'*Anjou historique*, les brochures suivantes relatives à la période révolutionnaire : 1. *Les Martyrs angevins, place du Ralliement et Champ-des-Martyrs* (Angers, Imprimerie régionale, 1922, gr. in-8°, VI-96 p.). L'auteur y raconte la mort de treize prêtres et de trois femmes, dont une religieuse, guillotinés place du Ralliement, à Angers, du 30 octobre 1793 au 14 octobre 1794, puis les lamentables fusillades du Champ-des-Martyrs, où, de janvier à avril 1794, plus de quatre-vingts victimes, presque toutes des femmes, furent passées par les armes comme parentes de nobles, de curés, de chouans, comme « n'ayant jamais assisté à la messe des intrus », comme « désirant le retour des prêtres », etc. Il paraît que l'évêque d'Angers sollicite auprès du Saint-Siège la béatification de tous ces malheureux ; mais si, comme on nous l'affirme, le nombre des infortunés des deux sexes, fusillés alors, dépasse 2,000, pourquoi un nombre relativement minime d'entre eux doit-il seul être gratifié du titre de bienheureux? — 2. *L'Évêque d'Angers pendant la Révolution* (extrait des « Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers », Angers, 1922, in-8°). C'est de Mgr Michel Couët du Viviers de Lorry (1782-1802) qu'il s'agit. Né à Metz, il fut appelé, après le Concordat, au siège de La Rochelle, mais n'y parut jamais. — 3. *Quatre victimes vendéennes de la Révolution* (extrait de la « Revue du Bas-Poitou », 1922, in-8°, 6 p.). Ce sont le P. Triquerde, M^lle^ Acher du Bois, M^lles^ Bessay de la Voute et Perrine Besson, pour lesquelles les évêques de Laval et d'Angers sollicitent également la Sacrée Congrégation des Rites. R.

— Le volume de M. F. VERMALE, *Notes sur Joseph de Maistre inconnu* (Chambéry, Dardel, 1921, in-18, 130 p.), renferme une série d'études sur l'auteur du *Pape* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg* : *Joseph de Maistre franc-maçon ; Joseph de Maistre et le bourreau* (il paraît que celui de Chambéry fut, dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, « un fonctionnaire débonnaire et peu occupé », p. 45). L'auteur, compatriote du célèbre écrivain, nous le montre, quoique partisan « de la guerre divine », adversaire du militarisme piémontais, subissant l'influence anglaise par les écrits d'Edmond Burke et celle de Saint-Martin, « le philosophe inconnu », dans le domaine théologique. Au point de vue historique, le plus curieux de ces chapitres est celui de *Joseph de Maistre et l'espionnage français en 1793* ; c'est de Lausanne qu'il faisait, aidé d'un groupe d'ecclésiastiques « fort distingués », cette besogne peu reluisante en qualité de volontaire d'abord, puis comme correspondant officiel du roi Victor-Amédée III. Quant aux deux dernières études, *Joseph de Maistre et Paul Bourget* et *Joseph de Maistre et le maréchal Foch*, elles sont trop étrangères à mes études ordinaires pour que je puisse en juger avec compétence. R.

— *Bibliographie alsacienne, revue critique des publications*

Digitized by Google

concernant l'Alsace. T. I : *1918-1921* (Strasbourg et Paris, librairie Istra, 1922, in-8°, XII-362 p.). — La Faculté des lettres de la nouvelle Université de Strasbourg a pris à cœur, à peine installée, de reprendre contact avec le passé comme avec le présent du territoire rendu à la patrie française; elle a décidé de dresser dorénavant l'inventaire, aussi complet que possible, de toutes les pubications concernant l'Alsace, livres, brochures et articles de revues. La Faculté, dont le doyen, M. Christian Pfister, fut longtemps professeur d'histoire des provinces de l'Est à Nancy et directeur de la revue des *Annales de l'Est*, avait un excellent modèle devant les yeux dans la *Bibliographie lorraine* qui parut de 1910 à 1913 sous les auspices de l'Université de Nancy, et dans laquelle un chapitre était réservé déjà aux Alsatiques[1]. Les différentes rubriques ont été confiées à des savants spécialistes; car la *Bibliographie alsacienne* ne veut pas se borner à fournir le catalogue de la littérature historique, scientifique, économique, littéraire et religieuse des départements du Rhin, elle entend donner également une appréciation raisonnée des travaux qu'elle énumère, au cas, bien entendu, qu'ils méritent d'arrêter l'attention du public savant ou du grand public. A côté du nom de M. le doyen Pfister (histoire générale, XVI^e^ et XVII^e^ siècles), nous voyons figurer ceux de MM. Baulig (géographie), Grenier (archéologie), F. Kiener (moyen âge), Pariset (Alsace française, 1789-1871), Gerock (histoire contemporaine), Schneegans (beaux-arts), H. Lévy (linguistique), Tonnelat (folklore), Schlagdenhauffen (histoire littéraire), Oualid (économie politique), Beaucourt (économie rurale et sociale), Vaucher et Schmutz (hygiène générale et sociale), Delpech (questions administratives). Le volume, fort bien imprimé, s'ouvre par un avant-propos de M. Albert Grenier et se termine par l'index général des noms d'auteurs cités. Les rédacteurs de la *Bibliographie alsacienne* déclarent, avec une modestie qui les honore, que leur œuvre n'est pas parfaite; il a été parfois difficile de se procurer certaines publications étrangères et l'état surtout de nos relations intellectuelles avec l'Allemagne empêchera pendant quelque temps encore d'arriver à une énumération complète des Alsatiques qui ont vu ou verront le jour. Ces lacunes seront bientôt remplies; mais, telle qu'elle est, cette *Bibliographie* est un instrument de travail précieux pour tous ceux qui s'occupent du passé de l'Alsace et s'intéressent au développement scientifique, économique et moral des régions récupérées entre les Vosges et le Rhin. R.

— Alexandre MILLERAND. *Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France*, avec une introduction par Eugène PETIT (Paris, Charpentier, 1923, in-12, 248 p.; prix : 6 fr. 75). — Par décret du 21 mars 1919,

1. La Faculté des lettres de Nancy a repris ce travail en 1921 et a publié un fort volume : *Bibliographie lorraine*, 1^er^ juillet 1913-31 décembre 1919, en laissant de côté les ouvrages consacrés à l'Alsace.

Digitized by Google

M. Alexandre Millerand était nommé commissaire général de la République à Strasbourg et il garda cette charge jusqu'en janvier 1920, où il fut appelé à la présidence du Conseil avant de devenir président de la République. Il a réuni en ce volume les discours qu'il prononça à Strasbourg ou dans d'autres villes d'Alsace alors qu'il occupait ce poste, un charmant article que publia le *Times* du 6 septembre 1919 et aussi un discours par lequel il défendit, le 1er octobre, sa politique à la Chambre des députés. Toutes ces harangues, qu'anime un grand amour de la France et de l'Alsace, indiquent la meilleure solution pratique à tous les problèmes que posait le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la mère patrie. Dans une introduction de 119 pages, M. Eugène Petit, qui fut à Strasbourg le directeur du cabinet du commissariat général, expose comment M. Millerand sut régler les questions administratives, financières, économiques, les assurances sociales, organiser les services de la justice, des beaux-arts, des cultes, de l'instruction publique. Déjà, précédemment, M. Delahache avait raconté, d'après des mémoires des chefs de service, les *Débuts de l'administration française en Alsace et en Lorraine* (voir *Rev. histor.*, t. CXXXVIII, p. 268). M. Petit insiste sur l'œuvre personnelle de M. Millerand, et nul ne contestera que, pendant les dix mois qu'il a passés à Strasbourg, M. Millerand n'ait accompli une grande et belle œuvre. C. Pf.

— Maurice Ferrus. *Un château historique : le fort du Hâ*. Préface de M. Camille Jullian (Bordeaux, Feret et fils, 1922, in-8°, 303 p.; prix : 20 fr.). — Livre décousu, çà et là déclamatoire; étude faite avec une conscience méritoire par un homme mal préparé, semble-t-il, au métier d'historien. Moitié moins long, le volume eût retenu davantage l'attention et il eût coûté moins cher. Il suffit de rappeler que ce fort fut construit par ordre de Charles VII pour tenir en respect les Bordelais, dont la ville venait à peine d'être reconquise sur les Anglais. Après avoir joué un certain rôle au moment des guerres de religion et de la Fronde, il fut converti en prison à la fin du XVIIIe siècle, démoli en grande partie pour faire place au nouveau palais de justice (1835-1842); il n'en reste plus que la partie inférieure des deux tours, englobées dans la nouvelle prison départementale. L'illustration est généralement bonne et instructive. Ch. B.

— L. Testut. *La vie communale à Beaumont en Périgord à la fin de l'ancien régime, 1763-1789* (Bordeaux, Feret et fils, 1921, in-8°, VIII-336 p., 15 planches et 37 figures dans le texte). — Après avoir consacré deux volumes à sa ville natale et exposé l'organisation municipale de Beaumont jusqu'au XVIIe siècle (voir *Rev. histor.*, t. CXL, p. 263), M. Testut nous retrace en un troisième volume un tableau de la vie communale dans les trente années qui ont précédé la Révolution; c'est un récit très circonstancié des rivalités et procès entre le seigneur du lieu, M. de Paty, comte de Beaumont, et ses vassaux ou

Digitized by Google

la municipalité même; affaires qui pourraient nous paraître aujourd'hui assez misérables ou ridicules, mais qui montrent au vif la pratique des droits féodaux. A ce titre, l'ouvrage mérite une mention toute particulière, et l'on saura le plus grand gré à M. Testut de l'art simple et précis avec lequel il nous présente le résultat de ses très consciencieuses recherches. Ch. B.

— H. Bourde de la Rogerie. *Étude sur la réformation de la noblesse en Bretagne, 1668-1721* (85 p. Extr. des « Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne », t. III, 1922). — Cette excellente étude, fondée sur une grande quantité de documents, dont certains n'avaient pas encore été utilisés, offre un très grand intérêt pour l'histoire de la noblesse et même de la bourgeoisie sous l'ancien régime. L'auteur montre que la réformation de 1668 était, de la part de Colbert, « un acte de sage administration », mais qu'elle mécontenta la noblesse plus vivement en Bretagne que partout ailleurs, car, depuis la réformation de 1536-1545, la province n'avait été soumise à aucune mesure de ce genre. La Commission du Parlement, chargée de la réformation, se montra fort active. Elle frappa sans ménagement les familles que l'exemption des charges roturières avait en fait anoblies, ainsi que celles qui, par l'exercice d'un négoce, avaient dérogé. Parmi les nobles ainsi inquiétés, les uns furent *déboutés*, les autres se désistèrent avant la production des preuves : ce furent les *désistés*. Les uns et les autres étaient condamnés à une amende. A Saint-Malo, à Morlaix, dans d'autres ports, nombre de négociants et armateurs renoncèrent spontanément à la noblesse. D'autres fois, les gentilshommes, qui s'occupaient de négoce, abandonnèrent leur métier pour ne pas déroger. Beaucoup de magistrats des juridictions secondaires comptèrent aussi parmi les déboutés et les désistés; au contraire, les commissaires montrèrent une grande partialité en faveur des familles parlementaires; la réformation a contribué à fonder le monopole, que la noblesse s'arrogera au XVIII^e^ siècle, sur les charges du Parlement. Les erreurs et les injustices de la Commission ne furent pas très nombreuses. Il y en eut cependant, et qui atteignirent surtout les gentilshommes trop pauvres pour faire valoir leurs droits et parmi lesquels on comptait des commis des fermes, des aubergistes, voire même des ouvriers. La Commission ayant cessé ses travaux en 1671, le roi ordonna à l'intendant de les reprendre en 1696, mais ce ne furent que des recherches particulières, menées par l'intendant de la province. La nouvelle réformation fut surtout une mesure d'ordre fiscal. En même temps, de 1672 à 1711, des lettres de noblesse furent mises en vente par l'autorité royale : on en délivra une quarantaine. Plus nombreuses furent les familles qui préférèrent accéder à la noblesse en achetant des charges anoblissantes (notamment celle de secrétaire du roi).

M. Bourde de la Rogerie marque très nettement les conséquences de la réformation. La situation des gentilshommes maintenus dans la

Digitized by Google

noblesse se consolida et, en même temps, les anoblissements « par finance » ou par l'acquisition d'une charge se multiplièrent de plus en plus. Les familles nobles (notamment à Morlaix) renoncèrent au négoce, vécurent le plus souvent dans l'oisiveté ou bien trouvèrent des fonctions dans l'Église et dans l'armée. La noblesse en vint à considérer l'armée comme son domaine propre et l'on s'explique mieux ainsi l'ordonnance de 1781, qui lui réservait, en quelque sorte, le monopole des grades militaires. Cette ordonnance contribua à accentuer l'hostilité du tiers état contre la noblesse; on dénonça de plus en plus vivement le scandale des anoblissements et, d'une façon plus générale, les privilèges que détenait l'aristocratie, d'ancienne ou de nouvelle extraction. Henri SÉE.

— Élie REYNIER. *La soie en Vivarais* (Largentière, impr. Mazel, 1 vol. in-8° de 246 p.; prix : 15 fr.). — L'auteur de cette excellente monographie a exploré de la façon la plus consciencieuse les archives départementales de l'Ardèche et de l'Hérault; il a tiré bon parti aussi des ouvrages qui touchent à son sujet[1]. — Il montre que, sur les origines de l'industrie de la soie en Vivarais, nous ne possédons que peu de renseignements. Mais l'on voit que, dès la seconde moitié du XVI^e^ siècle, la culture du mûrier y est assez florissante pour fournir à l'industrie lyonnaise une partie de la matière première dont elle a besoin. C'est surtout au XVIII^e^ siècle que l'industrie de la soie se développe en Vivarais. La première des opérations par lesquelles se manipulent les produits des cocons, c'est la *filature*. Dans un pays de petite propriété, où les détenteurs des moyennes et surtout des petites exploitations ne peuvent se contenter des produits de la culture, la filature a été longtemps presque uniquement une industrie rurale et domestique, pourvue d'un outillage rudimentaire. Dans la seconde moitié du siècle, on se préoccupa d'améliorer la fabrication par des inventions techniques, dont on ne pouvait faire usage que dans de grandes manufactures. Ces manufactures furent, en fait, très peu nombreuses. Au contraire, le *moulinage*, qui transformait les produits de la filature, qui traitait à la fois la grège française et la grège étrangère, se prêtait davantage à la concentration industrielle. Dès 1720, on comptait dans le Vivarais quatre-vingt-dix-huit moulins, dont chacun employait une trentaine d'ouvriers. De 1720 à 1780, le nombre de ces moulins a quadruplé.

M. Reynier montre que la période de 1825 à 1855 a été une époque de grande prospérité pour la fabrication de la soie, comme pour la culture du mûrier et l'éducation du ver à soie. Dans le moulinage, la grande industrie a triomphé (beaucoup d'établissements comptent plusieurs centaines d'ouvriers), tandis que, dans la filature, la petite

1. Dans sa Bibliographie, très bien dressée d'ailleurs, il omet de citer : Dutil, *l'Industrie de la soie à Nimes* (*Revue d'histoire moderne*, 1908); Tarlé, *l'Industrie rurale en France au XVIII^e^ siècle*, Paris, 1910.

Digitized by Google

industrie rurale est restée prédominante. L'auteur étudie ensuite la grande crise de 1855 à 1875, causée non seulement par la maladie du ver à soie, mais aussi par la concurrence des soies étrangères et par l'invention de la soie artificielle. Elle a atteint surtout la filature, malgré le développement des grandes manufactures, qui, ruinant la fabrication familiale, avait réduit les frais de production. En ce qui concerne le moulinage, l'Ardèche tient encore le premier rang.

Un chapitre fort intéressant est consacré à la vie ouvrière dans les grandes manufactures. Les femmes et les enfants, qui constituent la principale main-d'œuvre, ont travaillé longtemps dans des ateliers malsains et ils ne touchaient que des salaires dérisoires pour des journées de travail en fait illimitées. Les lois de protection ouvrière de 1892 et de 1900 ont amélioré leur condition, mais les syndicats furent longtemps trop peu actifs pour obtenir un notable accroissement des salaires.

Enfin, dans sa conclusion, M. Reynier montre que la mainmise de la fabrique lyonnaise sur les industries vivaraises n'a cessé de s'étendre. Mais il n'a pas suffisamment mis en relief les causes de cette hégémonie; il eût fallu étudier de plus près les procédés commerciaux, grâce auxquels le capitalisme lyonnais a pu progressivement asservir les sériciculteurs et les filateurs. Henri SÉE.

— Gilles NORMAND. *Mon village se meurt*, illustrations de Émile Humblot (Paris, librairie académique Perrin, 1923, 1 vol. in-12, 354 p.; prix : 12 fr.). — Très intéressant essai sur le grave problème de la dépopulation des campagnes. L'exemple choisi est celui d'un village haut-marnais, Leffonds. C'est un beau pays que ce vallon du plateau de Langres, avec « de la couleur, de la variété, de l'animation, de la fertilité »; mais « les gens du pays ne le savent pas » (p. 15). Sous ce ciel limpide, le clocher est branlant, les maisons sont vétustes; on croise sur les routes plus de vieillards que de jeunes gens. On a déjà beaucoup écrit sur les villes « tentaculaires » et les vices de l'entassement humain. Mais peu de livres ont été plus sincères que cette sorte d'autobiographie, où un bon Français exalte la province, « grand réservoir d'énergie où s'alimente l'activité dévorante des capitales », et gémit (p. 256) sur une belle terre qui se dépeuple : « Quatre cercueils pour un berceau. » Roger LÉVY-GUENOT.

— Jean MAXE. *Les cahiers de l'anti-France.* N° 5 : « *Clarté* », *séminaire des apprentis dictateurs* (éditions Bossard, [1923,] p. 309-404; prix : 2 fr. 70). N° 6 : *Bolchevisme de salon et faisandisme juif* (p. 405-560; prix : 3 fr.). — Pour montrer dans quel esprit a été rédigé ce dernier pamphlet, il suffira d'en reproduire quelques lignes : « Les Juifs, ceux du moins qui ne veulent pas s'assimiler, sont les ennemis du genre humain » (p. 551). « Puisqu'ils n'ont pas voulu s'assimiler, qu'en faire? La politique tranchera la question à sa manière : par la force. L'or n'empêchera rien » (p. 560).

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires.** 1923, janvier-février. — Henri SÉE. Les sociétés d'agriculture; leur rôle; la fin de l'ancien régime. — Gustave LAURENT. Le berger d'Étoges. Étienne Lambert, ami de Saint-Just (détails inédits sur les amitiés de Saint-Just à Reims avant la Révolution, puis sur ses rapports avec un simple pâtre, qu'il rencontra dans une de ses missions en 1793. Persécuté après le 9 thermidor comme « partisan de la Terreur », Lambert reprit la houlette et la direction de son troupeau. La légende lui fait jouer en 1814, lors de l'invasion de la Champagne, un rôle qui restera sans doute toujours obscur). — Maurice DOMMANGET. Mazuel et l'Hébertisme; suite et fin. — F. UZUREAU. Une relation inédite de la fête de la Fédération (par Charles-Pierre-A. Boucher, adjudant-major de la milice bourgeoise de La Flèche, délégué par le district pour assister à la fête du 14 juillet 1790). — A. MATHIEZ. Mémoire apologétique adressé à Robespierre par Fourcade (directeur de l' « Antifédéraliste » et de la « Sentinelle », an II). — A. RICHARD. Les dons aux enchères à Pau en l'an II. — A. MATHIEZ. Le commissaire du Conseil exécutif Chartrey et la Commission de surveillance de l'Yonne en septembre 1792. — M. DOMMANGET. Le Comité de surveillance de Parnes, Oise. = C.-rendus : *P. A. Gargaz.* A project of universal and perpetual peace, publ. par *G. S. Eddy* (luxueuse reproduction d'un projet de paix perpétuelle rédigé en 1782 par un simple maître d'école qui avait été forçat). — *L. Madelin.* La France du Directoire (livre tendancieux où le Directoire est jugé d'après les préoccupations du temps présent). — *M. Dommanget.* Babeuf et la conjuration des Égaux. = Mars-avril. A. MATHIEZ. La fin des Enragés (lutte entre Hébert et Jacques Roux, prêtre socialiste, ennemi des autorités de Paris, notamment du Maire et la Commune qu'il a traités de « chefs d'accaparements ». La journée du 5 septembre 1793, qui marque le début officiel de la Terreur, fut funeste à Roux qui, arrêté et renvoyé devant le Tribunal révolutionnaire par le tribunal de police correctionnelle siégeant au Châtelet, se suicida). — Alfred CHABAUD. Robespierre, défenseur de Marseille en 1791 (publie cinq lettres échangées entre Robespierre et la municipalité de Marseille qui l'avait choisi pour son défenseur à l'Assemblée constituante après la mort de Mirabeau). — Antoine RICHARD. Marchena et les Girondins (rappelle ce qu'on peut savoir, après l'étude de

Digitized by Google

Morel-Fatio, dans *Rev. histor.*, t. XLIV, 1890, p. 72, sur les relations de Marchena avec les Girondins). — Gabriel VAUTHIER. Les bals d'hiver et les jardins d'été sous le Directoire. = C.-rendus : Dr. *Cabanès*. La princesse de Lamballe intime (curieux et intéressant; mais c'est de la « petite histoire »). — *G. Lenôtre*. L'affaire Perlet (amusant recueil d'aventures policières dont Fauche-Borel est le personnage principal).

2. — Les Archives de la Grande Guerre[1]. 1922, mars. — Les négociations du prince Sixte, déclarations du Dr Schager-Eckartsau (ancien chef de section au secrétariat du cabinet de l'empereur Charles; Ses déclarations portent principalement sur le rôle de Czernin, qui aurait mené toute l'affaire des négociations, puis l'aurait désavouée pour garder l'appui des pangermanistes). — Général ***. Devant Saint-Mihiel, 1915 (renseignements précis sur la conduite de la guerre de tranchées dans le secteur du Bois-Brûlé). — B. AUERBACH. La dictature du prolétariat en Hongrie, 22 mars-31 juillet 1919; suite. — Capitaine KUNTZ. La psychologie du G. Q. G. italien sous le général Cadorna (étudie en réalité la conduite de la guerre par le commandement italien). — Albert RANC. Les deux armées : armée de l'avant, armée de l'arrière. Le principe de la spécialisation. = C.-rendus : *W. Nicolaï*. Nachrichtendienst, Presse und Volkstimmung im Weltkrieg (témoignage précis, mais partial, d'un ancien collaborateur de Ludendorff). — Lieutenant-colonel *Repington*. La première guerre mondiale, 1914-1918 (source précieuse de renseignements). — Général *Palat*. La grande guerre sur le front occidental; t. VIII : la ruée vers Calais (documentation très sûre du côté français et belge, contestable du côté anglais, insuffisante du côté allemand). — Le 1er corps d'armée pendant la guerre 1914-1918 (historique rédigé par l'État-major du 1er corps d'armée). — Général *Tocheff*. Les opérations de la IIIe armée bulgare en Dobroudja, 1916 (correctif utile aux récits allemands qui sont très tendancieux). — Colonel *Feyler*. La campagne de Macédoine, 1916-1917 (très bon résumé). — *Georges Leygues*. L'œuvre de la marine française pendant la guerre (exposé rapide, mais instructif). — *Ch. Schmidt*. Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine, 1915-1918 (révélations du plus grand intérêt). — *Brand Whitlock*. La Belgique sous l'occupation allemande (témoignage émouvant). = Avril. Lieutenant-colonel BIZE. La vérité sur la perte des Hauts-de-Meuse et de Saint-Mihiel en septembre 1914 (étude documentée qui tend à rejeter sur le général Sarrail la responsabilité de cet échec). — Général ***. Devant Saint-Mihiel, 1915; suite. — Capitaine KUNTZ. La psychologie du G. Q. G. italien sous le général Cadorna; suite. — B. AUERBACH. La dictature du prolétariat en Hongrie, 22 mars-31 juillet 1919; suite et fin. =

1. A partir du numéro de mars 1922, les *Archives de la Grande Guerre* ne sont plus publiées sous les auspices de la « Société de l'histoire de la guerre ».

Digitized by Google

C.-rendu : Mémoires du Kronprinz (moins tendancieux qu'on pourrait le croire; révélations intéressantes). = Mai. Mathias ERZBERGER. La débâcle militaire de l'Allemagne (extrait des souvenirs de guerre de l'ancien leader du centre, négociateur de l'armistice). — Lieutenant-colonel BIZE. La vérité sur la perte des Hauts-de-Meuse et de Saint-Mihiel en septembre 1914; suite. — Capitaine KUNTZ. La psychologie du G. Q. G. italien sous le général Cadorna; suite. — Général ***. Devant Saint-Mihiel, 1915; suite et fin. = Juin. Colonel BUJAC. La campagne de juillet 1920 en Thrace orientale (d'après les notes d'un officier russe passé au service de la Grèce). — Lieutenant-colonel BIZE. La vérité sur la perte des Hauts-de-Meuse et de Saint-Mihiel en septembre 1914; fin. — Capitaine KUNTZ. La psychologie du G. Q. G. italien sous le général Cadorna; fin (le général Cadorna n'a eu aucun sens de la guerre de coalition; sa stratégie a été irrésolue, étriquée, égoïste). — J. William WHITE. La mise en accusation de l'Allemagne par l'Amérique (écrit en 1914 par un Américain pro-allié). — O. DUPOND. Les causes du développement maritime de l'Allemagne de 1872 à 1914. = Juillet. Commandant H. DUFESTRE. Les Français en Albanie. Aperçu du front français d'Orient durant l'été 1918. — O. DUPOND. Les causes du développement maritime de l'Allemagne de 1872 à 1914; suite et fin. — Robert LAUNAY. La météorologie pendant la Grande Guerre. — J. William WHITE. La mise en accusation de l'Allemagne par l'Amérique; suite. — Louis-Charles WILL. La guerre au front des Vosges (bibliographie des opérations militaires de 1914 à 1918). = Août. DOMBROWSKI. Les empires centraux et la lutte pour le recrutement des Polonais pendant l'occupation, 1914-1918. — Capitaine KUNTZ. L'exploitation des chemins de fer en Russie soviétique. Le bilan en 1922 (la crise n'est pas enrayée; elle continue à s'aggraver). — Commandant DUFESTRE. Les Français en Albanie; suite. — J. William WHITE. La mise en accusation de l'Allemagne par l'Amérique; suite. = S. d., n° 38. Colonel BUJAC. Namur (la position fortifiée. L'organisation de la défense). — Capitaine PERRIN DE BRICHAMBAUT. Aviation de guerre. Feuillets de bord. — DOMBROWSKI. Les empires centraux et la lutte pour le recrutement des Polonais pendant l'occupation, 1914-1918; suite. — Adrien DARIAC. La Ruhr et l'Allemagne. — J. William WHITE. La mise en accusation de l'Allemagne par l'Amérique; fin. = N° 39. Général PALAT. Souvenirs de guerre, 1914-1916 (au début de la guerre, le général Palat commandait la 171e brigade territoriale). — J. NORLAND. L'ex-kaiser en exil (d'après le livre de Lady Norah Bentinck, parente des Bentinck d'Amerongen). — Colonel BUJAC. Namur; suite (la bataille, 20-23 août 1914). — DOMBROWSKI. Les empires centraux et la lutte pour le recrutement des Polonais pendant l'occupation, 1914-1918; suite. = N° 40. Capitaine KUNTZ. La politique des effectifs dans l'armée française de 1914 à 1918. — Préface autographe des Mémoires du Kronprinz, avec traduction française par L. ANGÉ. —

Digitized by Google

Général Palat. Souvenirs de guerre, 1914-1916 (sous Paris pendant la bataille de la Marne; de Bordeaux à Clermont-Ferrand et à la Valbonne, où le général Palat devait commander par intérim la 96e division territoriale). — Dombrowski. Les empires centraux et la lutte pour le recrutement des Polonais pendant l'occupation, 1914-1918; suite.

3. — **Bulletin de la Société d'histoire moderne.** 1923, janvier. — H. Sée. La population et la vie économique de Rennes vers le milieu du XVIIIe siècle, d'après les rôles de la capitation. = Février. Weill-Gével. L'introduction des machines et le travail des enfants assistés dans les manufactures, d'après les notes laissées par Charles Ballot. = Mars. Weill-Raynal. Les travaux du Comité des garanties, institué par la Commission des réparations, depuis sa création en mai 1921 jusqu'à la fin de l'année 1922. = Avril. Henri Sée. Histoire économique (mentionne plusieurs ouvrages récents : ceux de P. Boissonnade, de Clapham, de Lipson, de Fay, d'Aragon, de Julius Klein, de George Unwin, le *Handbuch der Wirtschaftsgeschichte* de Brodnitz, etc.).

4. — **Bulletin hispanique.** 1923, janvier-mars. — Georges Daumet. L'ordre castillan de l'Écharpe (créé par Alphonse Ier, roi de Castille, en 1330). — M. Bataillon. Sur Florian Docampo (renseignements inédits sur ce faussaire du XVIe siècle). — R. Ricard. Le problème de la découverte du Brésil (Cabral n'a pas découvert par hasard le Brésil). — G. Le Gentil. Le mouvement intellectuel en Portugal. = Avril-juin. Georges Cirot. Recherches sur la chronique latine des rois de Castille; suite, IV : Quelques manuscrits de l'Escorial. — Eugenio Mele. Les poésies latines de Garcilaso de Vega et son séjour en Italie; à suivre (article en espagnol). — G. Boussagol. Mme Concha Espina (romancière dont l'œuvre doit être connue en France). = Variété. Une édition mal connue et incomplète de l'Histoire de l'Abencerraje (reproduction en phototypie d'un ancien imprimé, appartenant au duc de Medinaceli, où cette histoire est racontée; l'imprimé comprend trente-quatre pages; il est incomplet). = C.-rendus : *Si Mohammed es-Saiah.* Morceaux choisis tirés des œuvres des principaux prosateurs et poètes andalous et maghrébins à l'usage des collèges musulmans (dans les écoles du Maroc, une grande place est faite aux auteurs arabes de l'Andalousie). — *Albert Gabriel.* La cité de Rhodes, 1310-1522 (beau livre; trois grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean ont appartenu à la langue d'Espagne). — *Celestino López Martinez.* La Santa Hermandad de los Reyes Católicos (très bon travail de documentation). — *B. Sánchez Alonso.* Fuentes de la historia española (bibliographie indispensable à un débutant). — *Juan Hurtado* et *I. de la Serna.* Historia de la literatura española (manuel modeste, médiocre peut-être, mais commode).

5. — **Journal des savants.** 1923, mars-avril. — H. Lemonnier. L'art religieux au XIIe siècle en France (d'après le livre d'Émile Mâle;

Digitized by Google

insiste sur les grands mérites de cet ouvrage; mais peut-être M. Mâle nous présente-t-il un XII^e siècle trop uniformément beau et idéal). — Cl. HUART. Le martyre d'El-Hallâdj (d'après les deux thèses de M. L. Massignon; El-Hallâdj était un mystique qui fut exécuté à Bagdad le 26 mars 922; ses précurseurs, sa doctrine). — H. DEHÉRAIN. Les manuscrits de Georges Cuvier conservés à la bibliothèque de l'Institut (manuscrits relatifs aux établissements d'instruction; lettres qu'il reçut; hommages rendus à sa mémoire). = C.-rendus : *L. Heuzey.* Histoire du costume antique (remarquable). — *Juan Serra Vilaró.* Poblado iberico de Anseresa; *Id.* Excavaciones en el poblado iberico de Castell Vell (explorations faites dans deux villages ibériques de Catalogne). — *J. Carré* et *F. de Motos.* La nécropolis iberica de Tutugi (important pour la connaissance des rites funéraires au III^e siècle av. J.-C.). — *E. Ciccotti.* Lineamenti dell' evoluzione tributaria nel mondo antico (manuel utile). — *H. Hauvette.* Études sur la Divine Comédie; la composition du poème et son rayonnement (excellent).

6. — **La Révolution française.** 1922, octobre-décembre. — H. BEAUCLIN. Le suicide et la Révolution française (apprécie les pages consacrées à la Révolution par A. Bayet dans sa thèse : « Le suicide et la morale »). — A. AULARD. L'Ancien régime et la Révolution au cinéma. — Paul COTTIN. Lettres inédites de Maury et de Consalvi au marquis et à la marquise d'Osmond (introduction; lettre de Maury, de Rome, le 13 mai 1793). = C.-rendus : *S. Salliard.* Trois petits constitutionnels de province. Les frères Pressac, de Civray (confus). — *A. Cochin* et *Ch. Charpentier.* Les actes du gouvernement révolutionnaire; t. I : 23 août-5 décembre 1793 (quelques réserves, par P. Caron). — *Rod. Reuss.* La constitution civile du clergé et la crise religieuse; t. I : 1790-1792 (utile et méritoire). = 1923, janvier-mars. Louis-R. GOTTSCHALK. Marat dans la journée du 14 juillet 1789 (article en anglais d'un professeur à l'Université d'Illinois). — Raoul BONNET. La liberté ou la mort (la devise signifie : Vivre libre ou mourir). — Paul COTTIN. Lettres inédites de Maury et de Consalvi au marquis et à la marquise d'Osmond; fin (1793-1798). — E. JOVY. Drouet et Napoléon (Drouet, qui a provoqué l'arrestation de Louis XVI à Varennes, est devenu sous-préfet de Sainte-Menehould sous l'Empire; on publie des lettres du sous-préfet à Jean-César Battelier, commissaire du Directoire exécutif près le tribunal de Vitry). = C.-rendus : *A. Gain.* L'École centrale de la Meurthe à Nancy (bon). — M^me *E.-A. Foster.* Le dernier séjour de J.-J. Rousseau à Paris, 1770-1778 (très consciencieux). — *Jean de La Monneraye.* Le régime féodal et les classes rurales dans le Maine au XVIII^e siècle (bon). — *G. Lenôtre.* Les agents royalistes en France au temps de la Révolution et de l'Empire; l'affaire Perlet, drames policiers (intéressant). — *Jean de Pange.* Les libertés rhénanes, pays rhénans, Sarre, Alsace (thèse contestable qui se lit avec agrément). — *L. de Launay.* Une famille de la bourgeoisie

Digitized by Google

parisienne pendant la Révolution (la famille Mareux; intéressant pour les journées révolutionnaires de 1789 à 1792). — *Rod. Reuss.* La constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace, t. II (connaît bien les sources alsaciennes). — *Paul Leuilliot.* Les Jacobins de Colmar (bonne édition d'un texte très utile).

7. — Revue archéologique. 1922, novembre-décembre. — Salomon REINACH. Un homme à projets du Bas-Empire (cet homme à projets, c'est l'auteur anonyme du traité *de rebus bellicis* qui se trouvait avec l'Itinéraire d'Antonin, la *Notitia dignitatum*, etc., dans un manuscrit de Spire, disparu après 1551 et dont plusieurs copies avaient été prises; M. Reinach publie à nouveau ce traité d'après le ms. lat. 9661 de la Bibliothèque nationale et fait précéder le texte d'une analyse minutieuse; il insiste sur les réformes militaires et les machines de guerre que l'auteur préconise, notamment un navire de guerre sans rames ni voile, muni de roues à palettes et dont le dessin est donné par le manuscrit). — Salvatore MIRONE. Les deux Céphisodote (article en italien; distingue Céphisodote le Vieux, fils de Praxitèle le Vieux, et Céphisodote le Jeune, fils du grand Praxitèle, et cherche à déterminer les sculptures qui sont l'œuvre de l'un et de l'autre). = Nouvelles archéologiques. = C.-rendus : *P. Graindor.* Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire (a comblé beaucoup de lacunes). — *Ch. Picard.* L'établissement des Poseidoniastes de Bérytos (6e volume de la grande publication consacrée aux fouilles de Delphes). — *G. Méautis.* Recherches sur le pythagorisme (brochure courte, substantielle, agréable à lire). — *Ettore Pais.* Storia della colonizzazione di Roma antica (réhabilite les *libri coloniarum* et en tire d'utiles renseignements). — *Michel Rostovzev.* Augustus (comment le culte d'Auguste-sauveur s'est répandu dans le monde). — *Allan Marquand.* Andrea della Robbia (digne pendant aux volumes sur Luca et Giovanni della Robbia). — *W. Deonna.* Histoire des collections archéologiques de la ville de Genève (très intéressante monographie). — *M. Granet.* La religion des Chinois (s'applique à montrer les évolutions de cette religion depuis la religion *paysanne* jusqu'à la doctrine d'Auguste Comte). = R. CAGNAT et M. BESNIER. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, 1922 (136 nouvelles inscriptions signalées; excellentes tables analytiques).

8. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1923, 15 mars. — *A. Loisy.* Les livres du Nouveau Testament, traduits du grec en français (remarquable). — Dom *Besse.* Le tombeau de saint Martin (il s'en faut de beaucoup que l'auteur ait consulté tous les fonds d'archives intéressant son travail). — *J. Billioud.* Les États de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles (remarquable). — *André Michel.* Histoire de l'art; t. VI : l'Art en Europe au XVIIe siècle (excellent). — *W. P. Cresson.* The Holy Alliance (l'auteur a utilisé les archives des Affaires étrangères de Russie et de Washington). — Lettres du lieutenant de

Digitized by Google

vaisseau *Dupouey* (écrites dans les premiers mois de la Grande Guerre, elles sont inspirées par un profond sentiment religieux). — *L. Buday.* La Hongrie après le traité de Trianon (exposé remarquable de tout ce que la guerre a fait perdre à la Hongrie et des terribles difficultés créées par la paix). — *Ch. Tisseyre.* Une erreur diplomatique : la Hongrie mutilée (intéressant témoignage rapporté d'un voyage en Hongrie par un parlementaire français). = 1er avril. *Muhammad Ibn ʿAli Ibn Sulayman ar-Râwendi.* The Râhat-us-Sudur (bonne édition d'une histoire des Turcs seldjoucides, publiée par Muhammad Iqbâl). — *S. Mowinckel.* Das Thronbesteigungfest Iahwäs und der Ursprung der Eschatologie (remarquable étude sur un groupe de psaumes concernant l'avènement de Iahvé et la conception eschatologique du règne de Dieu). — *A. von Harnack.* Dogmengeschichte. 6e édit. — *H. Perennès.* Les psaumes, traduits et commentés (bon). — *Willard Fiske.* Catalogue of the Dante collection. Additions 1898-1920 by *Mary Fowler* (important). — *A. Feugère.* Un précurseur de la Révolution. L'abbé Raynal, 1713-1796 (neuf et attachant). — *P. Haake.* Bismarcks Sturz (bon). — *M. Paléologue.* La Russie des tsars pendant la Grande Guerre, II (intéressant comme œuvre littéraire, mais sans valeur comme témoignage historique). = 15 avril. *Mitsukuri.* La vie sociale au Japon, publ. par *M. Miyajima* (agréable et instructif). — *M. Pillet.* L'expédition scientifique et artistique de Mésopotamie et de Médie, 1851-1855 (histoire intéressante et navrante). — *L. Reynaud.* L'influence allemande au XVIIIe et au XIXe siècle (beaucoup d'heureuses recherches, mais il est très exagéré de dire qu'il a toujours existé un antagonisme entre l'esprit latin et le germanisme, une lutte du second pour asservir le premier. Cette thèse, à tout le moins, manque de nuance). — *Jean Choleau.* L'expansion bretonne au XXe siècle (bon). = 1er mai. *Henri Cordier.* Mélanges d'histoire et de géographie orientales, t. III (varié et instructif). — *W. M. Lindsay.* Palæographia latina, I (bon). — Gouvernement tunisien. Notes et documents publiés par la Direction des antiquités et arts; VII : le Forum de Thuburbo Majus, par *A. Merlin* (remarquable). — Description de l'Afrique du Nord. Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie. Musée Alaoui. Supplément, fasc. 2 et 3. — *K. Hassert.* Die Vereinigten Staaten von Amerika als politische und wirtschaftliche Weltmacht geographisch betrachtet (œuvre d'un observateur consciencieux). — *O. Hoijer.* Le comte d'Ærenthal et la politique de violence (fort intéressant). — *V. Chauvin.* Bibliographie des ouvrages arabes; XII : le Mahométisme (très utile).

9. — Revue de l'histoire des religions. 1922, juillet-octobre. — R. HERTZ. Le Péché et l'Expiation dans les sociétés primitives (introduction d'une thèse que préparait R. Hertz, tué à la guerre le 13 avril 1915; dans ces pages remarquables que publie M. M. Mauss, l'auteur essaie de définir le Péché et l'Expiation). — L. MASSIGNON. Ignaz

Digitized by Google

Goldziher (notice sur la vie, les œuvres et la méthode du célèbre arabisant, mort à Budapest le 13 novembre 1921). = C.-rendus : *H. Delacroix.* La religion et la foi (remarquable). — Le P. *Lagrange.* Évangile selon saint Luc (« il y a quelque chose de tragique dans les efforts que fait le P. Lagrange pour concilier son travail de savant et sa foi de catholique »). — *E. W. Lummis.* How Luke was written (objections à la thèse soutenue, à savoir que Luc aurait utilisé Mathieu). — *G. Hanotaux.* Histoire de la nation française; t. XII : Histoire des lettres, des origines à Ronsard par *J. Bédier, A. Jeanroy* et *F. Picavet* (les trois auteurs ont conservé une autonomie rigoureuse et l'on a trois livres au lieu d'un). — *F. C. Conybeare.* Russian dissenters; *F. Haase.* Die religiöse Psyche des russischen Volkes (deux bonnes études sur les sectes russes). — Chanoine *Sifflet.* Les évêques concordataires du Mans; IV : Mgr Bouvier, 1834-1844 (utile). = Société Ernest Renan. Salomon REINACH. Comparatisme et pyrrhonisme (comment la méthode comparée appliquée à l'étude des religions a été créée à la suite de la découverte du Nouveau Monde; le pyrrhonisme est une création du génie grec). — G. FERRAND. Le dieu Malgache.

10. — Revue des études anciennes. 1923, avril-juin. — A. CUNY. Questions gréco-orientales; XIV : Étrusque et Lydien (« Étrusque et Lydien paraissent se tenir de près »). — W. DEONNA. Fragment de fronton grec (conservé à Avully, près Genève). — R. CAHEN. Examen de quelques passages du *Pro Milone*, I. — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines; XCVIII : Remarques critiques sur la vie et l'œuvre de saint Martin (ses déplacements, son caractère). — G. DOTTIN. Le philosophe Aethicus et les Celtes insulaires (invectives d'Aethicus contre les écoles d'Irlande; d'ailleurs rien ne prouve qu'Aethicus ait existé). — M. BESNIER. Notes sur les routes de la Gaule romaine, I (introduction, historique des recherches). — Adrien BLANCHET. Barc, nom des vases rouges vernissés (le nom est dans Bernard Palissy; sans doute il provient d'un procédé de fabrication). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *Stan. Gsell.* Inscriptions latines de l'Algérie; I : Inscriptions de la Proconsulaire (recueil supérieur à celui du *Corpus*). — *Léon Heuzey.* Histoire du costume antique, d'après des études sur le modèle vivant (admirable legs scientifique, laissé par un grand savant et un délicat artiste). — *M. Holleaux.* Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au III^e^ siècle av. J.-C., 273-205 (remarquable). — *E. Pottier.* Corpus vasorum antiquorum. France. Musée du Louvre (intérêt exceptionnel de cette publication). — *Montague Rhodes James.* A descriptive catalogue of the latin manuscripts in the John Rylands library at Manchester (183 manuscrits du VI^e^ au XVIII^e^ siècle; les planches remplissent le t. II). — *I. Bidez* et *F. Cumont.* Juliani imperatoris epistulae et leges (édition modèle). — *Alfred Loisy.* Les livres du Nouveau Testament, traduits

Digitized by Google

du grec en français avec introduction générale et notice (très belle œuvre de vulgarisation).

11. — Revue des études arméniennes. T. II, fasc. 2 (1922). — J. LAURENT. Un féodal arménien au IXe siècle : Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj. — G. DUPONT-FERRIER. Les Jeunes de langues ou « Arméniens » à Louis-le-Grand, I (la formation d'un corps de drogmans ou interprètes pour les pays ottomans commence sous Colbert, et d'abord à Constantinople même, chez les Capucins de Péra, 1669-1700; elle se continue à Paris, au collège de Clermont, auj. lycée Louis-le-Grand, où les Jésuites remportèrent des succès signalés au XVIIIe siècle; la suppression de la célèbre Compagnie et la Révolution l'arrêtent. Abondante bibliographie). — Frédéric MACLER. Notices de manuscrits arméniens ou relatifs aux Arméniens vus dans quelques bibliothèques de la Péninsule ibérique et du sud-est de la France; suite et fin (douze fac-similés et plusieurs documents inédits, notamment un traité « De Harmenis et erroribus et ritu eorum » et un mémoire de Jean Althen, Arménien, sur l'introduction de la garance en Avignon en 1763). — J. MATHOREZ. Les Arméniens en France de 1789 à nos jours (suite à l'article paru dans la *Rev. histor.*, t. CXXVIII, p. 1-19). — J. EBERSOLT. Les faïences chrétiennes du patriarcat arménien de Jérusalem. = C.-rendu : *Gabriel Millet.* L'ancien art serbe. Les églises (excellent).

12. — Revue d'histoire de l'Église de France. 1923, janvier-mars. — P.-G. THÉRY. Hilduin et la première traduction des écrits du pseudo-Denis (c'est entre 831 et 835 que, sur l'ordre de Louis le Pieux, Hilduin, assisté de plusieurs collaborateurs, traduisit ces écrits du grec en latin. Cette traduction, qui contenait l'œuvre complète de Denys, nous est parvenue tout entière, mais sous une forme anonyme, celle des manuscrits 15645 de la Bibliothèque nationale de Paris et 756-757 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. La onzième lettre, celle qui est adressée à Apollophane, a sans doute été composée par Hilduin lui-même). — Henri BUSSON. La réaction contre le rationalisme de 1542 à 1553 (Calvin, Ramus, Postel). — A. CHÉREL. Autour du « Génie du christianisme » (signale deux documents qui semblent indiquer que Chateaubriand s'est inspiré de sentiments religieux qui avaient cours en Angleterre au temps de son séjour dans ce pays). = C.-rendus : *J. Perrin.* Le martyrium de saint Savinien, premier évêque de Sens (s'appuyant sur une relation des fouilles opérées en 1068 lorsque fut reconstruite l'église de Saint-Savinien, relation insérée dans les Chroniques de Sens de Pierre Bureteau, XVIe siècle, l'auteur croit pouvoir démontrer que Savinien était déjà honoré à Sens à l'époque mérovingienne). — Abbé *F. Charbonnier.* La poésie française et les guerres de religion. Étude historique et littéraire sur la poésie militante depuis la conjuration d'Amboise jusqu'à la mort de Charles IX (bon). — *Albert de Meyer.* Les premières controverses

Digitized by Google

jansénistes en France, 1640-1649 (instructif). — Abbé *Henry Dubrulle*. Suppliques du pontificat de Martin V, 1417-1431 (important appendice au « Bullaire de la province de Reims » qui est en préparation). — *Fr. Baron*. Le cardinal Pierre de Foix le Vieux, 1386-1464, et ses légations (bon). — *P. Gratien*. Le grand schisme et la réforme des Cordeliers à Saint-Omer, 1408-1409 (bon).

13. — Revue historique de la Révolution française. 1923, janvier-mars. — F. Uzureau. La suppression de la gabelle et les Angevins (documents sur l'initiative prise par les Angevins dès le 20 juillet 1789 et les démarches qui aboutirent enfin à la suppression par décret de la Constituante, 21 mars 1790). — Félix Ponteil. La Société populaire des antipolitiques d'Aix-en-Provence, d'après des documents inédits, 1790-1795; suite. — Henry Poulet. L'esprit public à Thann pendant la Révolution. La Société des amis de la Constitution, 1791-1795; suite. — Gustave Laurent. Le charpentier Drouet-Pothé et les origines rémoises et plébéiennes du maréchal Drouet d'Erlon (le futur maréchal naquit le 29 juillet 1765; il était fils de Jean-Thierry Drouet, charpentier, et de Marie-Anne Pothé, dont un frère fut « maître des ouvrages » de Reims). — Id. Quelques notes sur les dernières années du chirurgien Souberbielle, le médecin de Robespierre (mort en 1846). — O. K. Les dernières années du conventionnel Fréron (mort le 26 messidor an X dans l'expédition de Saint-Domingue). = C.-rendus : *Carles Rahola*. La dominacio napoleonica a Girona (remarquable). — Dr. *Cabanès*. La princesse de Lamballe intime (tire un excellent parti des Mémoires du Dr. Saiffert, qui fut le médecin de la princesse jusqu'à sa mort). — *Marc Peter*. Genève et la Révolution. Les Comités provisoires : décembre 1792-avril 1794 (important). — *Émile Gabory*. Les Bourbons et la Vendée (beaucoup de faits nouveaux). — *C. Pitollet*. La vérité sur le « mot » de Cambronne et sur la méthode historique de H. Houssaye (montre fort bien les défauts de cette méthode; le « mot » n'a pas été prononcé).

14. — La Revue maritime. 1923, avril. — F. Marguet. Le périple de Baudin en Australie (Baudin avait reçu pour mission d'explorer méthodiquement environ cinq mille lieues marines de terres inconnues en Australie. Il partit du Havre le 19 octobre 1800, atterrit à la terre de Leeuwin le 30 mai 1801, puis fit route pour celle de Van Diemen, où il aborda le 13 janvier 1802. Il y trouva, non pas ces heureux enfants de la nature primitive qu'on avait imaginés en France, mais des êtres nus et abrutis, appartenant au plus bas degré de l'humanité). — André Cogniet. Les opérations du 19 août 1916 dans la mer du Nord; suite et fin (cette sortie marque le dernier effort de la flotte allemande en tant que force de combat en haute mer). = Mai. G. Durand-Viel. Delcassé et la marine (fait un grand éloge de l'ancien ministre). — P. Chack. La bataille des Falkland (montre comment l'Amirauté britannique a réussi à réparer le sérieux échec

Digitized by Google

de Coronel infligé par von Spee, à poursuivre l'ennemi victorieux et à l'obliger à combattre dans des conditions défavorables, novembre-décembre 1914). — F. MARGUET. Le périple de Baudin en Australie; suite et fin (Baudin mourut le 16 septembre 1806; résultats de l'expédition au point de vue des sciences naturelles).

15. — Le Correspondant. 1923, 25 janvier. — Bernard FAŸ. La politique intérieure des États-Unis et la France. — Alfred POIZAT. Des causes de l'universalité de la langue française. — Fernand PASSELECQ. La responsabilité de Rathenau (les ravages d'industries en Belgique et en France pendant l'occupation allemande, d'après des documents inédits, qui jettent une lumière nouvelle sur le « Plan » dressé, dès la fin de 1915, par Rathenau pour permettre à l'Allemagne de s'alimenter de matières premières en dépit du blocus établi par la flotte anglaise; il s'agissait de s'emparer au plus tôt, dans les territoires occupés, de tout ce qui pouvait s'y trouver en fait de métaux, de produits textiles, chimiques et autres pouvant servir aux besoins de la guerre. L'application du plan par les autorités allemandes paraît avoir dépassé considérablement les idées premières de Rathenau; mais il demeure responsable « d'avoir introduit dans la politique économique de l'Allemagne le germe de tous les abus dont les territoires européens ont eu à pâtir » au cours de la guerre). — Jean DE CHASEUIL. La Hongrie et notre politique dans l'Europe centrale. — Alexandre MASSERON. Les sermons de saint Bernardin de Sienne. = 10 février. GEOFFROY DE GRANDMAISON. La publication du « Récit d'une sœur. Augustin Cochin et M^me^ Craven » (d'après les lettres d'Augustin Cochin, de M. de Falloux, de M. de Melun et surtout de Mgr Dupanloup, 1866). — L. MAGNIN. Le miracle hébreu (à propos de l' « Histoire du peuple hébreu », par L. Desnoyers, dont le tome I vient de paraître). — François BOUCHER. La vie et l'œuvre de Pierre-Paul Prudhon. = 25 février. F. BRUNETIÈRE. Ernest Renan, 1823-1892 (notice retrouvée dans les papiers de Brunetière). — Pierre MOREAU. Brunetière et Renan, d'après des documents inédits (curieux rapprochements entre ces deux esprits si dissemblables. Brunetière ne fut pas tout d'abord sans être séduit par le charme de Renan, puis il évolua, lui aussi, mais d'un côté tout différent et, sous sa plume, les critiques devinrent toujours plus vives). — Georges LECHARTIER. L'impérialisme américain. — Commandant A. GRASSET. Un écho de Verdun. L'empereur et le prisonnier (rapporte un piquant récit du lieutenant-colonel Bernard, qui, fait prisonnier à Samogneux le 24 février 1916, fut présenté à l'empereur Guillaume II et eut à subir de sa part un curieux interrogatoire, assaisonné d'ailleurs de compliments personnels). — Félix KLEIN. Une expérience religieuse : Madeleine Sémer, convertie et mystique, 1874-1921; suite le 10 mars et fin le 25 mars. — DE LANZAC DE LABORIE. Une destinée manquée : le prince de Conti (d'après le livre récent du duc de La Force : « Le Grand Conti »). — Max TURMAN. Les idées et les faits sociaux (sur

Digitized by Google

les communistes de toute observance, le syndicalisme ouvrier chrétien en France, les « Guildes de construction » en Angleterre). = 10 mars. Mgr SAGOT DU VAUROUX. Les nouveaux aspects de la question religieuse en France. — Baron DE DAMAS. La cour de Charles X et la révolution de Juillet (fragments de mémoires inédits publiés par M. le comte de Damas. Ce qui manqua alors, « c'était une volonté dans le souverain, c'étaient des lumières dans le ministère dirigeant qui, avec une invincible obstination, faisait croire à ses collègues et au roi que les mesures prises suffiraient pour dominer les événements ». Ainsi s'effondra la monarchie légitime. Intéressants détails sur l'abdication de Charles X et du dauphin, sur les sentiments du petit duc de Bordeaux quand il apprit de Damas, son précepteur, que c'était lui qui devait régner). — Jules SAURIN. Le peuplement français de l'Afrique du Nord. = 25 mars. ***. La révolution fasciste en Italie. — Henri DE NOUSSANNE. La survie de la langue et de la pensée françaises au Canada. — DE LANZAC DE LABORIE. La Vendée au XIXe siècle (à propos du livre d'Émile Gabory : Napoléon et la Vendée; les Bourbons et la Vendée, « un des meilleurs livres d'histoire édités dans ces dernières années »). = 10 avril. F. DE CASTELNAU. Les bombardements aériens de Paris (étudiés surtout au point de vue technique). — Th. MAINAGE. Les mystères païens et le christianisme (vive critique de l'ouvrage d'Alfred Loisy : les Mystères païens et le mystère chrétien. « Saint Paul n'a pas puisé sa doctrine à la source trouble des cultes païens; il l'a puisée à sa source authentique : le témoignage historique que Jésus s'est rendu à lui-même, comme Fils de Dieu et Dieu-Sauveur »). — Henry COCHIN. L'Italie vivante (à propos du livre publié sous le même titre par Paul Hazard). — M. MARION. Une légende historique : le milliard des émigrés (en fait, ce milliard n'a jamais atteint que le chiffre de 650 millions; sa répartition, laborieuse et fort inégale, a touché environ vingt mille personnes; en outre, elle n'a pas indemnisé seulement l'émigration riche, mais de très médiocres fortunes, puisqu'on trouve des inscriptions de cinq, de deux et même d'un franc de rente). — François LECHANNEL. A travers la presse étrangère : Revues de Grande-Bretagne (ces extraits sont d'accord pour blâmer la politique française dans l'occupation de la Ruhr). = 25 avril. Georges LECHARTIER. L'intervention américaine et la France (cherche à deviner les sentiments à notre égard du président Harding, du secrétaire d'État Hughes et du sénateur Borah; oppose à la maladresse de la politique française l'habileté des Anglais qui ont su conquérir la faveur des États-Unis; c'est désormais le double contrôle de l'Amérique et de l'Angleterre dont la France est menacée). — P. DE LA GORCE. La France religieuse après le 18 Brumaire. — DE LANZAC DE LABORIE. Les épigrammes et les élégies de la comtesse de Boigne (à propos de la seconde édition des célèbres Récits d'une tante). — Claudius GRILLET. L'évangile selon Victor Hugo et selon Ernest Renan (le moins inexact des deux n'est pas le poète.

Digitized by Google

« Artiste incontestable, Renan n'ignorait pas les lois et les exigences de la méthode scientifique, mais il était impuissant à s'y conformer »). — A.-H. BESNARD. La gravure originale. Son histoire et sa technique. — Antoine DE TARLÉ. Un agent inconnu de la Coalition : le général de Stamford (annonce l'importante publication du commandant Weil, qui a découvert à Londres une correspondance inédite du général Stamford, un des agents les plus actifs de la coalition contre la France, 1793-1807). — François LECHANNEL. A travers la presse étrangère : Revues des États-Unis (extraits qui condamnent le caractère « impérialiste » de la politique française). = 10 mai. Roger LABONNE. La France et la Turquie (la politique de concessions suivie par la France est funeste à ses intérêts, en même temps qu'aux populations chrétiennes; le peuple anatolien ne lui saura aucun gré de l'assistance qu'elle lui a prêtée). — Alfred POIZAT. Henri Bremond (né à Aix-en-Provence en 1865; élève au collège ecclésiastique de cette ville, où il eut pour condisciples l'abbé Wetterlé et M. Charles Maurras; ancien membre de la Compagnie de Jésus, il en a reçu la forte empreinte. A l'Académie française, il sera « le Sainte-Beuve chrétien »). — GAILLARD DE CHAMPRIS. Le premier évêque de la Nouvelle-France : François de Montmorency-Laval (mort en 1708 dans sa quatre-vingt-sixième année et après cinquante ans d'épiscopat). — Pierre DE LA GORCE. La France religieuse après le 18 Brumaire; suite et fin. — Edward WORONIECKI. Les persécutions contre l'Église catholique en Russie (en 1922-1923). = 25 mai. A.-M. DE BESOBRASOW. Les premières causes de l'effondrement de la Russie. Le conflit anglo-japonais (l'auteur était, au temps de la guerre russo-japonaise, secrétaire d'État de Nicolas II; à ce titre, il fut chargé de présenter au tsar des documents et des rapports qui ont été alors distribués à un petit nombre d'exemplaires et peuvent être considérés comme inconnus; c'est à l'aide de ces documents qu'il expose la question des intérêts russes en Extrême-Orient depuis la victoire des Japonais sur la Chine en 1895 jusqu'à la défaite qu'ils infligèrent aux Russes dix ans plus tard. Dans ces affaires, l'action personnelle de l'auteur fut le plus souvent contrariée par celle de Lamsdorf, ministre des Affaires étrangères, de Kouropatkine, ministre de la Guerre, et par celle de Witte, ministre des Finances; il laisse le lecteur juge de décider « de quel côté fut l'aveuglement et de quel côté la prévoyance »). — René BAZIN. Les écrits spirituels de Charles de Foucauld. — Salvador CANALS. La situation et les problèmes de l'Espagne. — Comte Jean DE KERGORLAY. Une forteresse franque en Syrie : le krak des chevaliers (histoire et description). — ***. Un nouvel aspect de notre politique au Maroc (c'est la politique religieuse faite de tolérance, mais qui doit tendre à convertir les indigènes). — Noël DE CLAZAN. M. de Freycinet.

16. — La Grande Revue. 1922, décembre. — Albert MATHIEZ. L'œuvre sociale de la Révolution française. — Simone TÉRY. Que va

Digitized by Google

devenir l'Irlande? (esquisse le portrait de quelques-uns des chefs irlandais, de l'un et de l'autre parti). — Gonzague TRUC. Sur le mérite politique des femmes. = 1923, janvier. Élie FAURE. Montaigne; suite en février, mars, avril. — C. BOUGLÉ. Sur la sociologie monarchiste. — Félix BERTAUX. En Allemagne; II : Rathenau et l'idée de nécessité sociale. — Michel GEISTDŒRFER. La résurrection de Lamennais. — Albert SAUZÈDE. Le problème alsacien. Le point de vue administratif et moral. — Gaston RAPHAËL. Le « Déclin de l'Occident » d'O. Spengler (l'auteur, dans ce livre, prêche « le culte romantique de la vie et de la force qui avait assuré le relèvement de la Prusse après Iéna »). = Février. Boris SOUVORINE. L'âme russe. — Félix BERTAUX. En Allemagne; suite : Heinrich Mann et l'idée de liberté politique (la France doit faire crédit à l'Allemagne qui ne peut d'un jour à l'autre passer de l'impérialisme autoritaire au régime démocratique; la France et l'Allemagne doivent pouvoir s'entendre puisqu'elles sont complémentaires l'une de l'autre). — M. DUGARD. L'histoire du Christ de Giovanni Papini (le Christ vrai doit nous ramener au sens de la réalité sociale; il est l'inspirateur des forts. Le monde ne connaîtra la paix morale, sociale, internationale qu'en observant la loi de l'Évangile). = Mars. Georges RENARD. L'association parmi les travailleurs du livre et du journal. — Jacques LUX. La politique des Alliés depuis l'armistice.

17. — Mercure de France. 1923, 1er février. — Général CARTIER. Le mystère Bacon-Shakespeare. Notes annexes (Bacon a certainement dissimulé des secrets redoutables par un système cryptographique appliqué dans plusieurs ouvrages imprimés sous son nom ou sous celui de divers écrivains de son temps. Nous apprenons donc qu'il est un fils de la reine Élisabeth et du comte de Leicester; qu'il pouvait prétendre au trône d'Angleterre; que, maître d'importants secrets politiques, mais craignant pour sa vie s'il les dévoilait, il les dissimula en employant une écriture cryptographique. Cette écriture se retrouvant dans les œuvres de Spenser, de Greene, de Marlowe, de Shakespeare, etc., il en résulte que Bacon est l'auteur réel de leurs œuvres. Enfin il n'est pas sûr qu'il soit mort en 1626; « certains indices » semblent indiquer qu'il mourut seulement en 1668, « ayant vécu cent six ans »!). — Ambroise GOT. Le vice organisé en Allemagne. — BOYER D'AGEN. La maison de Canova (il s'agit du « Palazzo Borromeo » où Napoléon transporta, en 1810, l'Académie de Saint-Luc, pour récompenser Canova du buste de Marie-Louise). — S. POSENER. La librairie et la censure en Russie soviétique (« tout comme la presse, la librairie meurt en Russie soviétique », le despotisme farouche du parti qui gouverne ayant entrepris de tuer la liberté de penser. « La terreur est l'unique moyen de la lutte politique en Russie »; ces mots ont été prononcés par Alexei Oulianoff, frère aîné de Lénine, devant ses juges qui allaient le condamner à mort, il y a une quarantaine d'années, en qualité de terroriste convaincu). — Alexandre

Digitized by Google

TROUVÉ. Gambetta et l'Allemagne (il s'agit d'une phrase que Gambetta, président de la Chambre des députés, « aurait jetée à la face de l'Allemagne », se demandant « s'il y a dans les choses d'ici-bas une justice immanente qui vient à son jour et à son heure ». Cette rédaction était inexacte; cependant Gambetta refusa de la rectifier, même après avoir appris le mécontentement de Bismarck. « Si je rectifiais, cela serait considéré comme une reculade et Bismarck en profiterait pour se montrer encore plus exigeant dans l'avenir »). = 15 février. Alceste DE AMBRIS. L'évolution du fascisme. — Ernest RAYNAUD. Souvenirs de police : au temps de Ravachol. = C.-rendu : *Waldersee.* Denkwürdigkeiten (ces mémoires du général-feldmaréchal Alfred, comte de Waldersee, sont une source très importante pour l'histoire des règnes de Guillaume Ier et de Guillaume II; mais la partie déjà publiée s'arrête au milieu de l'année 1900, au moment où Waldersee, nommé maréchal, allait partir pour la Chine. Son témoignage est très défavorable au Kaiser). = 1er mars. Gabriel BRUNET. Renan. — Paul-Louis COUCHOUD. L'énigme de Jésus (« nous ne savons rien de lui, ni s'il a existé. Il est un être divin dont la connaissance a été lentement élaborée par la conscience chrétienne »). — Camille PITOLLET. Le français de Madame Mère (Letitia Ramolino, mère de Napoléon Ier, ne parlait guère qu'un baragouin corse, comme l'atteste une conversation reproduite par Stanislas de Girardin dans son *Journal et souvenirs*). = 15 mars. L. LEMANOFF. La Lithuanie et la Pologne; Wilna et Memel. — AURIANT. Les précurseurs de Lord Carnarvon (Drovetti, Salt, etc.). = 1er avril. Daniel MASSÉ. Bar-Abbas, le crucifié de Ponce-Pilate (il y eut la même année, le même jour, deux Juifs prisonniers : Jésus et Bar-Abbas, tous les deux arrêtés pour sédition, émeute, révolte, tentative de révolution politique. Or, ces deux personnes n'en font qu'une en réalité, Bar-Abbas, en araméen, signifiant « Fils du Père », expression que Jésus-Christ s'est toujours appliquée à lui-même). — Jean KERVÉGAN. L'armée rouge des Ouvriers et Paysans (organisation de cette armée; en quoi elle diffère de celles des États bourgeois. Elle reste d'ailleurs ce qu'elle fut toujours : du côté troupe, des effectifs considérables, des cavaliers excellents et de bons chevaux; du côté chef, des ignorants ou des incapables). = 15 avril. Général CARTIER. Le mystère Bacon-Shakespeare. Notes annexes. — Ambroise GOT. L'école française en Alsace et en Lorraine (il faut maintenir fermement l'enseignement primordial de notre langue nationale, symbole de la France une et indivisible). = 1er mai. Histoire de la marquise de Pompadour (manuscrit anonyme provenant des papiers du comte de Caix de Saint-Aymour, mort en 1921. L'auteur écrivait en 1758; il n'est pas tendre pour la maîtresse de Louis XV). — A. CHABOSEAU. Confrontation de deux martyrologes (c'est ignorer complètement notre histoire que de comparer le régime bolcheviste et la Révolution française, les exécutions de la Terreur et les massacres ordonnés par le « duum-tsarat » de Moscou). — G. ALEXINSKY. La

Digitized by Google

prophétie d'un ministre de Nicolas II (copieuse analyse d'un rapport adressé à Nicolas II, en février 1914, par Pierre Dournovo, membre du Conseil d'Empire et ancien ministre de l'Intérieur). = 15 mai. Thérèse LAVAUDEN. Sur un nationalisme indien (ce nationalisme est d'inspiration rigoureusement européenne; c'est une révolution d'intellectuels, nourrissons infidèles des Universités britanniques). — Histoire de la marquise de Pompadour; suite (ses rapports avec Mlle Murphy, le maréchal d'Estrées, le comte d'Argenson, secrétaire d'État, le Parlement de Paris). — S. POSENER. Les persécutions religieuses en Russie soviétique. — C. PITOLLET. Une interview de Montgolfier et les vraies raisons de la mort de Pilâtre de Rozier et Romain, en 1785 (d'après une lettre de J.-B. Benzenberg qui vint à Paris en 1804 et qui recueillit le témoignage de Montgolfier lui-même sur l'événement). = C.-rendus : *Juliette Adam.* L'Angleterre et l'Égypte (recueil de documents de nature très variée et de récits où se détache en haut relief la figure de Moustapha Kamel pacha, un des principaux chefs nationalistes qui mourut en 1908). — *Sommerville Story.* Memoirs of Ismaïl Kemal bey (curieux détails sur un serviteur dévoué du sultan Abdul-Hamid). — *Joseph Stürgkh.* Politische und militærische Erinnerungen (intéressants souvenirs d'un officier autrichien qui fut attaché militaire en Roumanie d'abord, en Allemagne ensuite). — Capitaine *de Mazenod.* Les étapes du sacrifice (souvenirs d'un commandant de batterie, qui raconte ses aventures de guerre de 1915-1917).

18. — La Revue de France. 1923, 1er février. — Raymond RECOULY. La clef du drame russe. Lettres de la tsarine au tsar, 1914-1916 (indispensable pour faire connaître le caractère de la tsarine et son influence sur le gouvernement. Cette influence a été grande, parfois décisive et généralement néfaste; mais du moins, en ce qui concerne son loyalisme à la Russie, l'impératrice est à l'abri de tout reproche. « Pas une fois on ne la voit intervenir auprès de l'empereur en faveur d'une paix prématurée »). — Maurice LEVAILLANT. L'œuvre de Pierre de Nolhac. — Raymond RECOULY. Après l'occupation de la Ruhr (le problème des réparations ne peut être résolu que par un accord entre l'Allemagne et les Alliés; mais l'Allemagne ne se résoudra à cet accord et à ces sacrifices que lorsqu'elle sentira vraiment qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. « L'occupation de la Ruhr a pour but avant tout de l'amener à ce sentiment »). = 15 février. Ernest RENAN. Notes de jeunesse, I (elles se rapportent à l'année 1846; celle où Renan allait réussir à l'examen de la licence; il avait alors vingt-trois ans); suite le 1er et le 15 mars. — Jean LONGNON. Les Mémoires de Louis XIV (comment ils ont été composés; de la part qui revient au roi et à ses collaborateurs : Colbert, Périgny, Pellisson; leur intérêt historique et leur valeur littéraire). — Raymond RECOULY. Pourquoi nous avons occupé la Ruhr. — D. VATAR. M. Giolitti et l'entrée

Digitized by Google

en guerre de l'Italie (d'après les Mémoires de l'ancien ministre). = 1er mars. André GAULY. L'occupation de la Ruhr et l'opinion allemande. — Pierre MORANE. Le monde religieux, I (allons-nous vers la paix religieuse?). — Hélène ISWOLSKY. En lisant une revue bolcheviste : « Lénine et la paix de Brest-Litovsk. » = 15 mars. P. GENTIZON. La dictature paysanne en Bulgarie. = 1er avril. R. RECOULY. Les fins d'une occupation (l'occupation de la Ruhr n'est qu'un moyen; la fin, c'est le règlement, définitif cette fois, des deux grandes questions que le traité de Versailles devait régler : les réparations d'une part, la sécurité de l'autre. Quant à la sécurité, il importe que la Rhénanie soit « déprussianisée »). — Pierre DE NOLHAC. Le quatrième centenaire de Ronsard. = 15 avril. Joseph BÉDIER. En relisant Villehardouin (les Français qui conquirent Constantinople semblent d'abord avoir mérité entre tous l'accusation d'impérialisme si souvent reprise contre nous. Pourtant il apparaît qu'ils ne se sont jamais battus que persuadés, selon l'expression de Robert de Clary, que « la bataille estoit droiturière ». Ainsi ont fait les Français de tous les temps). = 1er mai. Gabriel FAURE. Jean-Jacques Rousseau à Monquin, 1769-1770 (son séjour à Monquin et les ennuis que lui créa son humeur hypocondre). — Louis BARTHOU. La présidente Brisson (fragment, inédit jusqu'ici, des Mémoires d'Alfred de Vigny; il se rapporte à l'année 1810 où le poète avait treize ans. Passage où, à propos de la femme du président Brisson, le père d'Alfred, qui était noble, enseigna à son enfant ce que c'était que noblesse et mésalliance). = 15 mai. F. MESNIL. L'œuvre de Pasteur. — ITALICUS. La dictature fasciste et le rêve du poète (d'Annunzio avait rêvé de sauver l'Italie de l'anarchie par l'amour et par la gloire; des chefs énergiques ont préféré la guerre civile. Le rêve était trop idéal; le succès a couronné l'effort méthodique des réalistes). — R. RECOULY. De la Ruhr à Lausanne.

19. — La Revue de Paris. 1923, 1er février. — Comte DE FELS. Aurons-nous une Révolution? (la question se pose comme en 1789, à l'occasion du déficit); suite et fin le 15 février. — Jean DE PIERREFEU. La bataille imprévue (c'est la bataille de l'Aisne, en 1914, que l'État-major français n'avait pas prévue et qu'il ne sut pas conduire avec tous les moyens appropriés. La course à la mer « n'emprunte sa beauté et son caractère dramatique que de la perpétuelle imprévision du haut commandement »). — Paul JAMOT. Corot et Rousseau. — André CHAUMEIX. L'occupation de la Ruhr. = 15 février. Ernest RENAN. Nouvelles lettres intimes (lettres de Renan à sa sœur Henriette, alors institutrice chez la comtesse Zamoïska, de 1846 à 1850; son succès au concours de la licence ès lettres et à l'Institut qui lui décerna le prix Volney en 1847. Très intéressant). — LANZAC DE LABORIE. Une femme d'esprit au siècle dernier : Joséphine de Théis, comtesse de Saint-Cricq, 1807-1881. — IGNOTUS. Lord Curzon. — Louis

Digitized by Google

LUMET. Les origines d'Honoré de Balzac, d'après des documents inédits (liste généalogique des Balzac ou Balssa, originaires de Montirat en Rouergue; elle est dressée d'une façon certaine depuis 1600). — Pierre DE QUIRIELLE. M. Giovanni Giolitti et ses Mémoires. = 1er mars. Ernest RENAN. Nouvelles lettres intimes, II (lettre du 4 septembre 1848 où il conte à sa sœur le grand succès qu'il vient de remporter au concours de l'agrégation pour une leçon sur « la Providence et le gouvernement de l'univers ». Je m'y suis « révélé à moi-même pour la parole improvisée »; il est félicité par « Ozanam lui-même; ce n'est certes pas un génie, mais c'est un bon homme, dans toute la force de l'expression »). — Arthur CHUQUET. Napoléon devant Antibes, 1er mars 1815 (expose comment échoua la tentative de Napoléon pour prendre Antibes : les principaux chefs de la garnison gardèrent le serment qu'ils avaient prêté au roi). — Edmond L'HOMMEDÉ. Le secret de Shakespeare (Shakespeare, dans les *Sonnets*, laisse entendre qu'il avait un ami et une maîtresse; celle-ci fit son amant de l'ami du poète qui exhala sa douleur dans ces poésies; cet ami ne serait-il pas Essex?). = 15 mars. Sir George BUCHANAN. Nicolas II et la révolution bolcheviste (rapide esquisse du règne de Nicolas II; son caractère; influence exercée par la tsarine. Réfute la princesse Paley qui, dans ses Souvenirs, accuse l'ambassadeur d'Angleterre de s'être détourné des voies légales et engagé dans celles de la révolution. L'ancien ambassadeur montre en particulier combien il est faux de prétendre qu'il ait abandonné le grand-duc et la grande-duchesse Cyril ou qu'il ait laissé passer volontairement une occasion qui se présentait de sauver la famille impériale de Russie). — Ernest RENAN. Nouvelles lettres intimes; suite et fin (à remarquer notamment ce que Renan pense de l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République, du gouvernement de Juillet, etc.). — Comte DE FELS. Politique franco-anglaise. — Arthur CHUQUET. Napoléon à Cannes et à Grasse, 2 mars 1815 (montre combien les habitants étaient en somme attachés aux Bourbons et en défiance de l'empereur). — Jean DE MONTESQUIOU-FEZENSAC. Impressions de Pologne (rapportées d'un voyage fait en 1922 par un groupe d'étudiants français). — André CHAUMEIX. L'Europe et la question de la Ruhr. = 1er avril. COLBERT. Lettres à Mazarin, I (le duc de Luynes possède au château de Dampierre les minutes originales des lettres envoyées à Mazarin par son intendant Colbert. C'est le précieux texte de cette correspondance dont il entreprend la publication. Important. 1er article : Du 11 mars au 14 juin 1654). — Baron VON DER ELST. La préméditation de l'Allemagne (l'auteur rapporte une conversation confidentielle que le roi Léopold II eut avec l'empereur Guillaume en 1904 et qu'il rapporta ensuite au baron, alors secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de Belgique. L'empereur dit à son ami le roi des Belges : « Je vois la France prêcher la haine, la revanche et préparer la guerre dans le dessein de nous anéantir. J'en

Digitized by Google

ai assez. Les Français veulent la guerre; ils l'auront. En ce qui concerne votre pays, je vous engage à vous préparer... Pourquoi ne recruteriez-vous pas des troupes noires dans votre domaine colonial?... Si vous êtes avec nous, je vous rendrai les provinces flamandes que la France vous a enlevées au mépris de tout droit; je referai pour vous le duché de Bourgogne... » Officiellement, l'empereur, Bethmann-Hollweg, Jagow répétaient en 1910, en 1911, en 1913 que les armements de l'Allemagne ne pouvaient porter ombrage à la Belgique, dont la neutralité serait respectée). — André CHAUMEIX. L'Allemagne et les tentatives de paix. = 15 avril. Princesse PALEY. Réponse à Sir George BUCHANAN (dédaignant les « allégations offensantes » que s'était permises à son égard l'ancien ambassadeur d'Angleterre à Pétersbourg, la princesse fait simplement observer que Sir George « confirme lui-même » tout ce qu'elle lui reproche dans ses souvenirs). — COLBERT. Lettres à Mazarin; II : Du 10 au 16 juillet 1654. — Jean STERN. Marie-Catherine Colombe, 1751-1830, I (vie et aventures de Marie-Catherine Riggieri qui, en 1765, débuta sous le nom de Colombe à la Comédie italienne « pour jouer et danser, aux appointements de mille livres », et qui fut vendue peu après par sa mère à un riche prodigue irlandais, Milord Massareene). — Émile BOREL. Pasteur. Les leçons d'un centenaire (la vie de Pasteur peut nous enseigner comment il faut diriger l'instruction des jeunes gens pour les orienter vers les carrières scientifiques). = 1er mai. Henri BERGSON. Les études gréco-latines et l'enseignement secondaire. — Comte MOLÉ. Le ministère Richelieu, 1815 (fragment des mémoires du comte, qui vont bientôt paraître par les soins de son petit-fils. Un bien joli portrait de Decazes : « Le point le plus délicat à résoudre est de savoir s'il est sincère ou faux »). — Général MANGIN. La discipline (aujourd'hui comme hier, elle reste la force principale des armées). — Jean STERN. Marie-Catherine Colombe; II (à Milord Massareene ruiné, elle donna en 1769 un successeur dans la personne d'André Vassal, propriétaire du fief des Carneaux, situé à Saint-Brice, près de Sarcelles, qui chargea Fragonard de faire le portrait de sa maîtresse; par là, cette aventurière intéresse l'histoire de l'art, « Frago » ne s'étant pas lassé de reproduire son image. Massareene, emprisonné pour dettes, est délivré le 14 juillet 1789 et peut rentrer en Angleterre après une captivité de vingt ans qu'il avait réussi à rendre par moments fort joyeuse. Quant à Marie-Catherine, elle abandonne le théâtre et la galanterie en 1786 et meurt rentière à quatre-vingts ans). — Joseph AYNARD. Un livre sur la reine Victoria (biographie de la reine par M. Lytton Strachey; l'auteur n'est pas toujours respectueux pour la souveraine, mais son œuvre est pleine d'intelligence et d'esprit). = 15 mai. Comte MOLÉ. Le procès du maréchal Ney (intéressant témoignage d'un des juges). — Comte DE SAN MARTINO. L'état actuel de la Hongrie. — Wladimir D'ORMESSON. Eugène Melchior de Vogüé. — Léon BLUM. La bataille pour les humanités. — Paul BALLAGUY.

Digitized by Google

Stendhal et sa famille sous la Terreur, d'après des documents inédits, I. — Commandant A. GRASSET. L'Église et le soulèvement de l'Espagne en 1808 (le soulèvement de l'Espagne contre Napoléon s'explique par sa haine de tout ce qui est étranger, par son loyalisme à l'égard de la famille royale et surtout par l'influence prépondérante de l'Église. Obéissant à des ordres supérieurs, les prêtres et les moines purent facilement pousser au combat un peuple religieux et arriéré contre l'hérétique Napoléon, persécuteur du Souverain Pontife et adepte des idées révolutionnaires. La guerre d'Espagne sera donc une guerre de religion).

20. — Revue des Deux Mondes. 1923, 1er février. — Général MANGIN. Autour du continent latin; V : A travers les Andes. Lima, Aréquipa. — Fr. MASSON. L'Italie libérée, 1857-1862. Lettres et dépêches du roi Victor-Emmanuel II et du comte de Cavour au prince Napoléon; II : la Crise, 17 mars-10 mai 1859. — Maurice PALÉOLOGUE. Le roman tragique de l'empereur Alexandre II; suite (intimes relations du tsar avec la princesse Dolgorouky pendant la guerre des Balkans, 1877-1878, puis pendant la lutte contre le nihilisme. Création d'une « Commission suprême pour la défense de l'ordre social » présidée par Loris-Mélikov, 17 février 1880; c'était un véritable dictateur qui avait la réputation d'être libéral). — H. CARTON DE WIART. Le problème de l'Université de Gand. — M. BOUTERON. Une amitié de Balzac. Sa correspondance avec Zulma Carraud, III (1833; il y est beaucoup question du « Médecin de campagne »). — Ch. DE LA RONCIÈRE. De Paris à Tombouctou au temps de Louis XI (très intéressant exposé : 1° relation florentine d'un voyage de Paris à Tombouctou, 1470; 2° autre relation datée du Touât et décrivant en 1477 le bassin du Niger, avec une carte montrant l'intérieur de l'Afrique d'après des cartes de 1393 et de 1413 et d'après les voyages d'A. Malfant au Touât en 1447 et de Benedetto Dei à Tombouctou, 1470; 3° une cartographie juive du centre de l'Afrique au moyen âge, etc.). — André BEAUNIER. Les angoisses d'un combattant (d'après le livre de Drieu La Rochelle : « Mesure de la France », livre de colère contre la paix de 1919 qui a frustré la jeunesse française de ses plus légitimes espoirs). = 15 février. Maurice BARRÈS. Une enquête aux pays du Levant, I (enquête d'un caractère éminemment littéraire). — Ernest RENAN. Lettres à Sainte-Beuve, publiées par Victor GIRAUD (1852-1868; très intéressant pour l'un comme pour l'autre des deux correspondants). — Maurice PALÉOLOGUE. Le roman tragique de l'empereur Alexandre II; suite (mort de l'impératrice Marie-Alexandrovna, 3 juin 1880; le 18 juillet suivant, le tsar épousait secrètement la princesse Dolgorouky et lui attribuait, par un oukaze personnel et secret, « le nom familial de princesse Yourievsky avec le titre d'Altesse Sérénissime ». Puis, cédant aux conseils de Loris Mélikov, il signa un manifeste au peuple russe annonçant l'évolution de l'autocratisme vers le régime représentatif. Le lendemain même, il était assassiné, 13 mars; Alexandre III, obéis-

Digitized by Google

sant aux injonctions de son ancien précepteur, Pobédonostsev, « le fanatique défenseur du tsarisme intégral », reniait le testament de son père et en interdisait la publication). — E. WETTERLÉ. En Alsace et en Lorraine. Langue maternelle et langue nationale. — Fr. MASSON. L'Italie libérée, 1857-1862; III : De Gênes à Villafranca (correspondance très instructive). — Abel BONNARD. Dans la Chine d'aujourd'hui; IV : les Villes. = 1er mars. Maurice BARRÈS. Une enquête aux pays du Levant, II : le Tombeau d'Henriette Renan. — Gabriel HANOTAUX. Fustel de Coulanges et le temps présent (« le patriotisme historique de Fustel de Coulanges vient d'un sentiment profond de la vérité. Ce n'est pas son amour du pays qui l'avertit, c'est sa science »). — Duc DE LA FORCE. L'ambassade extraordinaire du duc de Mayenne, 1612; les fiançailles d'Anne d'Autriche (récit des fêtes interminables qui accueillirent l'envoyé de Louis XIII). — Comte W. KOKOVTZOFF. Cinq ans de dictature bolchevique; le bilan économique. — Marcel BOUTERON. Une amitié de Balzac; correspondance inédite; suite : Du 29 août au 28 décembre 1833. — Lieutenant D'ARNOUX. Vingt-six heures dans les lignes allemandes, 6-7 septembre 1917 (dramatique récit d'un aviateur tombé à quelques mètres des tranchées allemandes et qu'une patrouille française réussit à grand'peine à ramener à moitié mort dans les lignes françaises). — André-Charles COPPIER. Les Vierges aux rochers et la légende de la Joconde (la « Vierge aux rochers » de Londres n'est pas l'original de Léonard, c'est la « Vierge à la source » du musée du Louvre. Quant à la Joconde, ce n'est pas un portrait; c'est seulement en 1625 qu'on l'indiqua comme étant le portrait de Mona Lisa, troisième femme de Francesco del Giocondo). = 15 mars. Maurice BARRÈS. Une enquête aux pays du Levant, III : Une soirée avec les Bacchantes aux sources de l'Adonis (outre quelques souvenirs sur le séjour de Renan à Ghazir, l'auteur raconte l'histoire de la religieuse Hendiyé Aajami qui troubla si profondément, au XVIIIe siècle, la nation maronite. Visite au patriarche maronite Mgr Hoyeck, à Békerké, aux « Prêtres de la Mission » ou Lazaristes, à Antoura). — Louis BARTHOU. Albert de Mun; conférence prononcée le 7 mars, à Bruxelles, sous les auspices de S. É. le cardinal Mercier. — André CHEVRILLON. New-York après trente ans. — Frédéric MASSON. L'Italie libérée, 1857-1862; IV : De la paix de Villafranca à la mort du comte de Cavour (l'histoire tirera un grand profit de cette correspondance, qui s'achève par une lettre de Cavour du 17 avril 1861; on pressent les difficultés que la question romaine allait bientôt créer entre la France et l'Italie non encore unifiée). — Charles RICHET. Qu'est-ce que la civilisation? (« Si l'on venait à me demander ce que doit être la civilisation de demain, je répondrais par ces deux mots : science et justice. ») — Marquis CALMON-MAISON. Les journées de février 1848 d'après des souvenirs inédits (d'après les notes recueillies par le père de l'auteur, Marc-Antoine Calmon, député en 1848. M. Hébert, dernier garde des sceaux du gouvernement de Juillet, y

Digitized by Google

raconte comment le ministère Guizot fut « renvoyé » le 23 février et dans quel état d' « affaissement » se trouvait le roi, au matin du 24 février, après qu'il eut chargé Thiers et Barrot de former un ministère réformateur; d'après le témoignage d'Hébert, Louis-Philippe, hanté par le souvenir du voyage de Louis XVI à Varennes, de son arrestation et de sa mort, crut devoir prendre la fuite pour échapper à un sort pareil). — André HALLAYS. Le dernier des Port-Royalistes : Augustin Gazier et son apologie du jansénisme (très bel article sur les « grandes vertus » de Port-Royal). = 1er avril. Maurice BARRÈS. Une enquête aux pays du Levant, IV (Baalbek; Damas et la demeure de l'émir Omar, petit-fils d'Abd-el-Kader; les Yézidis adorateurs du démon qui a créé le monde). — André HALLAYS. Le journal de M. Charles Spindler (écrit par un Alsacien pur sang, mais qui était un pacifiste, un « résigné », ce journal révèle l'état d'âme de beaucoup d'Alsaciens pendant la Grande Guerre). — Charles SPINDLER. L'Alsace pendant la guerre; I : les Trois premiers mois (émouvant et instructif). — Général GOURAUD. L'Institut français de Damas. — André CHEVRILLON. New-York après trente ans; suite et fin (le grand changement, c'est d'y constater l'esprit d'ordre et d'organisation). — Louis BATIFFOL. Richelieu a-t-il persécuté Corneille? (rien, dans la masse considérable de faits concernant ce problème, ne permet de penser que Richelieu ait jamais éprouvé contre Corneille un sentiment de jalousie ni voulu le persécuter). — Marcel BOUTERON. Une amitié de Balzac. Correspondance inédite, V (suite des lettres de Z. Carraud, janvier 1834-avril 1835). = 15 avril. Général MANGIN. Autour du continent latin; VI : Chez les Incas (en Bolivie, au Pérou). — L. PAUL-DUBOIS. Le drame irlandais (victoire diplomatique de Lloyd George quand il réussit à signer le traité de Downing street, le 6 décembre 1921; révolte des républicains extrémistes qui dura, malgré le referendum de juin 1922 où les irréductibles furent battus). — Guy DE MONTBEL. Le mariage secret de la duchesse de Berry; journal du comte DE MONTBEL; suite et fin le 1er mai (minutieux exposé des négociations poursuivies entre Charles X et la duchesse pour obtenir d'elle qu'elle communiquât un acte authentique établissant la réalité de son mariage avec le comte Lucchesi, qu'elle renonçât à la tutelle de ses enfants, enfin qu'elle abandonnât son projet de vivre désormais à Prague avec la famille royale). — Charles SPINDLER. L'Alsace pendant la guerre; suite : 1914-1918 (quelques anecdotes savoureuses sur les rapports que l'artiste entretint avec le colonel allemand von Bieberstein, qui goûte par-dessus tout le *Chant de haine* de Lissauer). — Ch. GAILLY DE TAURINES. Jeanne d'Arc à Saint-Denys de la Chapelle (séjour de Jeanne d'Arc au village de la Chapelle et attaque de la porte Saint-Honoré, août-septembre 1429; elle est blessée le 8 septembre et ramenée de force en arrière par ordre du roi qui abandonne le siège et bat en retraite sur la Loire). — Robert LACOUR-GAYET. La perception des impôts dans la Ruhr. = 1er mai. Maurice PERNOT. L'expérience italienne; I : l'Évolution sociale du peuple italien.

Digitized by Google

— Marcel BOUTERON. Une amitié de Balzac (suite de la correspondance de Z. Carraud, de juin 1835 à juin 1837). — Charles SPINDLER. L'Alsace pendant la guerre, III (septembre et octobre 1918; les Hongrois en Alsace détestent les Allemands; ils disent d'eux : « Ce sont des bandes de brigands; chez nous, en Hongrie, ils ont fait main basse sur l'argenterie, sur les bijoux; ils ont volé jusqu'à nos pianos. » Aussi se réjouissent-ils de leur défaite. D'autre part, un curé, ami de Spindler, lui déclare : « Ce qui fait la force des Allemands, c'est le soldat. J'ai entendu nos hommes à confesse ces jours-ci; eh bien! je vous assure, ce sont de braves gens, mais de tout à fait braves gens. ») — Marcelle TINAYRE. Choses vues en Norvège et en Suède, mars 1923. — Maurice LEWANDOWSKI. Le deuxième Congrès de la Chambre de commerce internationale (tenu à Rome du 16 au 25 mars 1923; intéressant à cause de l'influence que ses résolutions peuvent exercer sur la politique américaine à l'égard des grands problèmes européens). — Louis GILLET. A l'exposition du livre (organisée par le Congrès des bibliophiles). = 15 mai. Maurice BARRÈS. Une enquête aux pays du Levant, V : le Vieux de la Montagne (reproduit les passages des chroniqueurs musulmans qui racontent l'histoire d'Hassan Sabâh, le « Vieux de la Montagne »). — Prosper MÉRIMÉE. Lettres à des jeunes filles (le comte d'Haussonville publie deux lettres adressées à M^lle^ Olga de L., fille d'un ministre plénipotentiaire à Athènes, en 1859 et en 1865 et trois à Miss Senior en 1856; plus une au Dr. Véron du 31 mai 1854 et quelques billets moins intéressants. Il ressort de ces missives qu'au fond Mérimée était « a good natured man »). — Charles SPINDLER. L'Alsace pendant la guerre (fin de ce journal si attachant; le récit de l'accueil triomphal fait aux troupes françaises est très émouvant dans sa rustique simplicité). — Georges GOYAU. Pionniers de la Plus Grande France : les Frères des Écoles chrétiennes (ils avaient, en 1900, 515 écoles hors de France; ils en comptaient, à la fin de 1921, 819, où 8,130 maîtres donnaient une éducation française à 208,942 enfants). — Marcelle TINAYRE. Choses vues en Norvège et en Suède, mars 1923 (explique pourquoi la France rencontre tant d'hostile neutralité dans ces pays; c'est qu'ils se sont formé d'elle une image déformée tant par des préjugés nationaux que par la propagande allemande). — Vicomte Georges D'AVENEL. Du superflu au nécessaire. Accessoires de la toilette, linge et chaussures (et le prix dont on les a payés depuis la fin du moyen âge). — Gustave COHEN. Le livre du régisseur pour le mystère de la Passion (ce mystère fut représenté à Mons en 1501; très curieux et neuf). — Maurice PERNOT. L'expérience italienne; II : le Problème économique.

GRANDE-BRETAGNE.

21. — The Times. Literary Supplement. 1922, 14 septembre. — *H. Friedjung.* Das Zeitalter des Imperialismus, 1884-1914. T. II (très intéressant). — *Romolo Caggese.* Roberto d'Angiò e i suoi

Digitized by Google

tempi (très important pour l'histoire politique). — Capitaine *Pollard*. The secret societies of Ireland; their rise and progress (histoire très mouvementée, qui commence en 1641). — *John Buchan*. A history of the Great war. Vol. II-IV (remarquable). — *D. Paton*. Early egyptian records of travel. IV : Thutmosis III; the stèle of Victory; the great geographical lists at Karnak (les textes sont reproduits en caractères presque illisibles; le commentaire est très consciencieux, mais surchargé de notes et de renvois souvent inutiles). = 21 septembre. Sir *John Hanbury-Williams*. The emperor Nicholas II as I knew him (chef de la mission militaire des Britanniques en Russie de 1914 à 1917, Sir John eut mainte occasion de voir de près Nicolas II et l'impératrice. Chez le tsar, il signale la bonté et aussi la faiblesse de caractère; de la tsarine, il dit qu'elle a été calomniée et qu'en particulier, tout en détestant la guerre, elle ne désespéra jamais de la victoire). — *Daniel B. Updike*. Printing types; their history, forms and use (remarquable). = 28 septembre. *Claude H. van Tyne*. The causes of the war of independance (important). — *Frank Penny*. The Church in Madras, 1835-1861, t. III (excellent). — *Grenfell* et *Hunt*. The Oxyrrynchus papyri. Part XV (contient plusieurs textes d'une importance exceptionnelle). — *Jules Deschamps*. Sainte-Beuve et le sillage de Napoléon (thèse très fouillée, d'une lecture pénible, mais qui paie de la peine). — The Nietzsche-Wagner correspondence, edited by *Elizabeth Fœrster-Nietzsche*, translated by *Caroline v. Kerr* (très instructif). = 5 octobre. Sir *Aylmer L. Haldane*. The insurrection in Mesopotamia, 1920 (récit de cette insurrection par le chef même qui fut chargé de la réprimer; récit franc, naïf même, où l'auteur ne craint pas d'avouer les fautes qu'il avait commises. Le succès final récompensa des efforts qui n'avaient pas toujours été bien dirigés). — *Francis R. Packard*. The life and times of Ambroise Paré, 1550-1590 (bon). — Les Mémoires de *Jean Chrysostome Pasek*, gentilhomme polonais, 1656-1688, traduits et commentés par *Paul Cazin* (intéressant, surtout en ce qui concerne le siège de Vienne par les Turcs). — = 12 octobre. Die deutsche-französische Kriegsgefahr von 1875 (si Bismarck, en 1875, prit l'attitude provocatrice que l'on sait, c'est qu'il voyait dans la réorganisation de l'armée française une menace dirigée contre l'Allemagne. Il prenait donc ses précautions, mais uniquement dans l'intérêt de la paix générale. Publication officielle tirée des Archives de l'État allemand). — Die deutsche Armée von 1871-1914 (publication de même origine et ayant le même but de prouver les intentions pacifiques de l'Allemagne; mais tout cela n'est encore que du camouflage). — *Paul N. Milyukov*. Russia to-day and to-morrow (intéressantes considérations, mais l'auteur, qui nous montre les fautes commises par le parti cadet de 1905 à 1918, devrait aussi faire son *mea culpa*). — *L. Tauxier*. Études soudanaises (étude soignée par un administrateur colonial). — Annales de la Société d'émulation de Bruges, t. LXV (des pertes subies par les archives flamandes pendant la guerre). — *Th. Dunbabin*. The making of Australasia (bon, mal-

Digitized by Google

gré quelques inégalités et négligences). — *R. L. Sherlock.* Man as a geological agent; an account of his action on inanimate nature (remarquable). — *F. J. Harvey.* The marches of Wessex (intéressante description du comté de Dorset). — Life and letters of *W. J. Birkbeck*, by his wife (instructive biographie d'un homme qui se donna pour tâche de rendre aussi étroite que possible l'entente de l'Église d'Angleterre avec celles d'Orient). — *Albert T. Clay.* A hebrew deluge story in cuneiform (l'auteur maintient que la légende du déluge est d'origine « amorite » et qu'elle a passé plus tard en Babylonie). = 19 octobre. *Geoffrey Callender.* Southey's life of Nelson (nouvelle édition, annotée, de cette œuvre remarquable). — *G. W. Alcock.* Fifty years of railway trade-unionism (substantiel et instructif). — *E. R. Turner.* Europe since 1870 (remarquable). — *Robert Dunlop.* Ireland from the earliest times to the present day (bon résumé, très impartial). — Sir *James Rennell Rodd.* Social and diplomatic memories, 1884-1893 (les parties les plus neuves de ces souvenirs se rapportent à Zanzibar, où Sir James résida en qualité de haut commissaire pendant une période critique dans l'histoire de l'Empire). — *B. Croce.* Nuove curiosità storiche (sur Naples au XVI^e^ et au XVIII^e^ siècle). = 26 octobre. *Ian Colvin.* The life of Jameson (récit d'une vie qui fut une véritable épopée). — *S. Percy Smith.* Hawaiki; the original home of the Maori; with a sketch of Polynesian history (4^e^ édit., plein d'informations difficiles à recueillir). — *H. F. Amedroz* et *D. S. Margoliouth.* The eclipse of the Abbasid caliphate (texte et traduction en sept volumes). — *Cecil M. P. Cross.* The development of self-government in India (depuis 1861 et surtout depuis 1892). — *T. R. Glover.* Progress in religion to the christian era (étude sur les religions antiques de l'Orient méditerranéen en tant que préparant le christianisme). — The school of Salernum : Regimen sanitatis Salernitanum. The english version by Sir *John Harington.* History of the school of Salernum by *Fr. R. Packard* (utile addition à l'histoire de la médecine). — Les récentes fouilles de Mycènes par l'École archéologique d'Angleterre à Athènes; campagne de 1922 (quatre colonnes). = 2 novembre. Général *A. Loukomsky.* Memoirs of the Russian revolution; trad. par Mrs. *Vitali* (important, le général ayant été le directeur de la mobilisation russe au début de la guerre). — *J. H. Gubbins.* The making of modern Japan (ouvrage composé par un homme qui a vécu longtemps dans le pays). — Lord *Birkenhead.* Points of view (réflexions instructives d'un homme d'État qui occupe une si grande place dans la politique actuelle de son pays). — *E. F. Scott.* The epistle of the Hebrews; its doctrine and significance (intéressant). = 9 novembre. *R. B. Mowat.* A history of european diplomacy, 1815-1914 (remarquable). — *A. L. Kennedy.* Old diplomacy and new, 1876-1922 (l'ancienne diplomatie s'enveloppait volontiers de mystère; mais est-il possible de négocier toutes fenêtres ouvertes?). — *E. J. Harrison.* Lithuania past and present (l'auteur est un partisan déclaré de l'indépendance lithuanienne). = 16 novembre. Kronprinz *Wilhelm.*

Digitized by Google

Meine Erinnerungen aus Deutschlands Heldenkampf (ces souvenirs n'ont qu'un médiocre intérêt. L'affaire de Verdun, en 1916, occupe près d'un tiers du volume; le récit en est très ennuyeux). — *H. E. Egerton.* British colonial policy in the twentieth century (excellent résumé). — *B. J. Kidd.* A history of the church to A. D. 561 (chronique très minutieuse, en trois volumes, écrite au point de vue un peu étroit de l'anglo-catholicisme traditionaliste). — *E. T. Raymond.* Mr. Lloyd George (bonne étude psychologique). — *Max Pemberton.* Lord Northcliffe (très intéressants souvenirs notés par un homme qui a été le camarade et est resté toujours l'intime ami du défunt). — *Edward Hutton.* Piero Aretino, the scourge of princes (remarquable). — *Frank Matthew.* An image of Shakespeare (étude très fouillée, mais qui aboutit à des conclusions incertaines; pour la plupart des faits concernant la vie du puissant dramaturge, l'auteur avoue qu'on n'est sûr de rien). — *Julius Schlosser.* Materialen zur Quellenkunde der Kunstgeschichte (remarquable). — Alfonso X el Sabio. Prólogo, selección y glosarios de *Antonio G. Solalinde* (t. I contenant un choix de poésies écrites par Alfonse X, ainsi que des extraits de la « Primera cronica general » et de la « Grande e general estoria »). — Un sceau hittité trouve à Mycènes et l'écriture dite mycénienne (note par Arthur Evans). = 23 novembre. *Allen.* Opus epistolarum Desiderii Erasmi Roterdiami; I-IV : 1484-1521 (les quatre premiers volumes de cette correspondance ont été publiés d'une façon remarquable. Recueil très important pour l'histoire de l'humanisme). — *Ferd. Schevill.* The Balkan peninsula and the Near-East (remarquable). — *C. Edmund Maurice.* Bohemia from the earliest times to 1918 (nouvelle édition d'un ouvrage paru d'abord en 1896; l'auteur a dû écrire deux chapitres tout nouveaux pour mettre l'ouvrage au courant). — *Charles Lucas.* The partition and colonization of Africa (bien informé et agréable à lire). — Lady *Jersey.* Fifty-one years of victorian life (la comtesse douairière de Jersey, fille du second Lord Leigh, née en 1847, résida, avec son mari, de longues années en Australie. Ses souvenirs sur l'aristocratie anglaise sont attachants; ils nous montrent surtout combien ce monde a changé sous l'influence grandissante de la démocratie). — *Edmund A. Knox.* On what authority? (sur quelle autorité repose la foi chrétienne? L'auteur répond à cette question en se mettant au point de vue du parti « évangélique »). — Mrs. *Asquith.* The autobiography of Margot Asquith, vol. II (intéressant pour l'histoire de ces vingt-cinq dernières années. Femme d'un premier ministre, elle n'est plus désormais l'indépendante intrépide qui se permettait de singulières incartades: elle sait tenir son rang avec dignité dans le parti libéral. La malignité y perd et aussi la saveur du récit). — *H. G. Wells.* A short history of the world (résumé de l'histoire universelle composé par un romancier et qui se lit presque comme un roman). — Sir *Frederick Pollock.* Essays in the law (pénétrant et ingénieux). — = 30 novembre. *Henry Bærlein.* The birth of Yougoslavia (beaucoup de faits agréablement présentés). — *W. P. Cresson.* The holy

Digitized by Google

Alliance. The european background of the Monroe doctrine (bon ; l'auteur a utilisé les archives de Londres et de Vienne). — *J. E. Edmonds.* Military operations, France and Belgium, 1914 (t. I de l'Histoire officielle de la guerre publiée par le gouvernement britannique ; l'auteur défend les chefs de l'armée anglaise contre le reproche d'avoir été trop lents à suivre, le 6 septembre, l'offensive ordonnée par Joffre). — *William Irvine.* The later Mughals, edited by *Jadunath Sarkar* (bonne histoire des derniers souverains mongols aux Indes). — Lady *Battersea.* Reminiscences (agréables souvenirs sur la fin du XIX^e siècle). — *John Rivers.* The life of Beaumarchais (bon, mais sans apprendre grand'chose de neuf). — *Arthur M. Hind.* Wenceslaus Hollar and his views of London in the seventeenth century (bonne biographie d'un graveur que le comte d'Arundel ramena en Angleterre avec lui en 1636 ; ses dessins sont très curieux). — Sir *George Arthur.* The letters of Lord and Lady Wolseley, 1870-1911 (intéressant, surtout comme document humain). = 7 décembre. *G. A. B. Dewar* et *J. H. Boraston.* Sir Douglas Haig's command, 1915-1918 (ce qui fait l'intérêt de ce volume, c'est la thèse soutenue par les auteurs, à savoir que Sir Douglas est le véritable inspirateur de la stratégie qui triompha en 1918. Foch n'a fait qu'appliquer, assez maladroitement même, les plans de son collègue anglais). — *Conrad von Hœtzendorf.* Aus meiner Dienstzeit, 1906-1918 (t. II, qui se rapporte aux années 1910-1912). — Livres sur la Révolution aux Indes. — *Tommaso Tittoni.* Modern Italy ; its intellectual culture and financial aspects (tous les amis de l'Italie se réjouiront de lire ce travail d'un jurisconsulte et économiste distingué, actuellement président du Sénat italien). — *Everard Wyrall.* The history of the second division, 1914-1918, t. II (bon). — *Mabell,* countess *of Airlie.* Lady Palmerston and her times (plus intéressant pour la personne que pour la politique). — *J. H. Fowler.* The life and letters of Edward Lee Hicks, bishop of Lincoln, 1910-1919 (intéressant pour l'histoire ecclésiastique et sociale). — *William Senior.* Doctors Commons and the old court of admiralty, a short history of the civilians in England (intéressant, mais mal bâti). — *Jessie Mothersole.* Hadrian's wall (illustrations remarquables). = 14 décembre. *H. B. Cotterill.* A history of art, vol. I (ce volume va depuis les origines de l'art égyptien jusqu'au XV^e siècle ; résumé intelligent, sans grande originalité, bien illustré). — *John H. Pollen.* Mary, queen of Scots, and the Babington plot (recueil de documents précédés d'une importante introduction tendant à prouver l'innocence de la reine). = 21 décembre. *Alfred Niemann.* Kaiser und Revolution (l'auteur, lieutenant-colonel au grand État-major à la suite de l'empereur, et qui resta auprès de Guillaume II jusqu'à sa fuite, raconte ce qu'il a vu, reproduit les conversations de l'empereur, etc. Il donne à entendre que l'effondrement de l'Autriche et la Révolution en Allemagne ont été la conséquence directe de la défaite des Allemands en septembre 1918). — *Alan Orr Anderson.* Early sources of scottish history, 500-1286 (beaucoup de travail ; bonne bibliographie, mais

Digitized by Google

méthode défectueuse). — *G. F. Abbott.* Greece and the Allies, 1914-1922 (l'auteur se propose de prouver que l'opinion publique, mal renseignée pendant la guerre, s'est lourdement trompée sur les affaires de Grèce). — Fouilles récentes en Italie. = 28 décembre. Honneur et décorations (rapide histoire des titres et décorations délivrés par les souverains en Angleterre; là aussi, c'est un moyen de gouvernement). — *Sidney* et *Alice Webb.* English local government; statutory authorities for special purposes (important). — *Eileen Power.* Mediæval english nunneries (bon). — *E. Walberg.* La vie de saint Thomas le Martyr, par *Guernes de Pont-Sainte-Maxence* (excellente édition du texte, avec une précieuse introduction sur les sources). = 1923, 4 janvier. *G. Fletcher.* Ireland (informations d'autant plus utiles que la révolution en Irlande vient de détruire beaucoup de choses du passé). — Général *Ernst von Wrisberg.* Wehr und Waffen, 1914-1918 (renseignements de première main sur le matériel de guerre fabriqué et utilisé par les Allemands, l'auteur étant alors directeur au ministère de la Guerre. On peut noter ce fait que le haut commandement, convaincu que la guerre serait terminée en 1917, déclara officiellement qu'il se désintéressait de la fourniture des munitions à partir du printemps de cette année. Quant aux tanks, c'est seulement en août 1918 que le haut commandement commença de s'en préoccuper sérieusement). — *Rostovtzeff.* Iranians and Greeks in South Russia (très important). — *C. A. Kincaid* et *D. B. Parasnis.* A history of the Maratha people (livre vivant, bien informé, très partial pour les Mahrates). — *A. F. G. Bell.* Benito Arias Montano (bonne biographie de ce chapelain de Philippe II, qui fut un bibliophile émérite; c'est lui qui a fait de la bibliothèque de l'Escurial une merveille en son genre). = 11 janvier. *Ramsay Muir.* A short history of the British commonwealth; II : 1763-1919 (remarquable). — *Kurt Heydemann.* Schlachten des Weltkrieges, 1914-1918; I : Die Schlacht bei S[t] Quentin, 1914 (les Français et les Anglais considèrent comme une victoire la bataille de Guise; les Allemands, de leur côté, représentent les journées du 24 au 28 août comme une série de victoires; ils ne veulent rien savoir d'échecs subis par eux le 25). — *James Hastings.* The christian doctrine of peace (c'est la dernière œuvre de l'excellent érudit qu'était J. Hastings, mort récemment; elle est l'image fidèle de sa nature si chrétienne). — *G. H. Guttridge.* The colonial policy of William III in America and the West Indies (a traité d'une façon estimable un sujet d'un médiocre intérêt). — *A. Walsh.* Scandinavian relations with Ireland during the Viking period (intéressant et instructif). — *Joan Evans.* Magical jewels (très intéressant; bon chapitre sur les lapidaires du moyen âge). = 18 janvier. *Low Warren.* Journalism (manuel pour l'apprenti journaliste; mais le journalisme est autre chose qu'un métier). — Sir *Charles Oman.* A history of the Peninsula war; VI : september 1812-August 1813 (ce n'est que de l'histoire militaire, mais fort bien faite). — *K. Th. Preuss.* Religion und Mythologie der Uitoto (bonne étude sur une tribu d'Indiens établis sur un des tributaires septen-

Digitized by Google

trionaux de l'Amazone, en Colombie. Mais cette tribu ne comptant plus que 131 individus, les informations de l'auteur sont des plus limitées). — *Arthur M. Hind.* Giovanni Battista Piranesi (très remarquable). — *Ethel M. Richardson.* The Lion and the Rose (the Great Howard story). Norfolk line, 957-1646; Suffolk line, 1603-1917 (intéressante monographie d'une famille illustre; mais écrite parfois avec peu de critique, surtout pour les temps anciens).

POLOGNE.

22. — **Przeglad historyczny** (Revue historique). [Nous sommes heureux de reprendre avec la Pologne libérée et unie les relations que nous entretenions avant la guerre avec la Pologne asservie. La présente Revue historique paraît régulièrement sous la direction de MM. Handelsmann et Ketrzynski.] 2e série, t. I, 1917-1918. — Programme du nouveau Comité de rédaction. — Oskar HALECKI. L'incorporation et la restauration de l'État lithuanien par la Pologne, 1386-1414 (chapitre d'un ouvrage d'ensemble sur l'histoire de l'union entre la Pologne et la Lithuanie; un autre chapitre avait déjà paru dans la *Rev. histor.*, t. CXXXIII, p. 258). — Marcel HANDELSMANN. L'idée moderne de nationalité chez Cola di Rienzo. — Ladislas KONOPCZYNSKI. Pour l'unité dans le royaume de Pologne, 1745-1746 (étudie les répercussions des guerres de Frédéric II sur la situation politique en Pologne). — Stanislas MNEMON. Les parents et les agnats de la famille Poniatowski au XVIIe siècle. — Casimir TYMIENIECKI. Le procès entre la Pologne et l'Ordre teutonique en 1320 (intéressant surtout au point de vue des rapports entre la Pologne et la Papauté au début du XIVe siècle). — Jacques GLASS. Le quatrième centenaire de l'introduction de la Réforme en Pologne. — Stanislas PONIATOWSKI. L'ethnographie; sa méthode; importance de ses résultats pour l'histoire. — Casimir TYMIENIECKI. L'origine des villes en Pologne (plein d'idées sur l'influence exercée par la civilisation occidentale). — Jean MUSZKOWSKI. Bibliographie polonaise, 1900-1918 (travail bien exécuté et qui sera très utile). = T. II. 1919-1920. Louis BAKOWSKI. Le prince Albert de Prusse et l'annexion de la Masovie à la Pologne (raconte le dernier épisode de la longue et laborieuse histoire de l'unification du royaume, et expose la politique des Jagellons à l'égard du duc de Prusse, leur vassal). — CHODYNICKI. L'égalité politique du rite grec dans le grand-duché de Lithuanie (expose, à l'aide de nombreux documents, la politique libérale du roi Sigismond-Auguste, le dernier représentant de la famille des Jagellons, à l'égard des orthodoxes dans le grand-duché). — Jean JAKUBOWSKI. De quelques problèmes concernant l'union de la Pologne et de la Lithuanie (surtout au point de vue juridique; l'auteur discute notamment les thèses soutenues par M. Stan. Kutrzeba, professeur à l'Université de Cracovie, dans son livre « l'Union polono-lithuanienne »). — Stanislas SMOLENSKI. Le sentiment patriotique dans l'historiographie polonaise après le démembre-

Digitized by Google

ment de la Pologne. — Marie STECKA. Les négociations de la « Société démocratique » avec la « Jeune Pologne » (histoire de l'émigration polonaise après 1831 et participation des émigrés polonais dans les mouvements révolutionnaires de 1834). — Casimir TYMIENIECKI. La moralité entre les États, d'après Paul Wlodkowic (exposé magistral des théories politiques professées par ce défenseur de la cause polonaise et des idées de tolérance religieuse contre la politique violente de l'Ordre teutonique dans les territoires occupés). — Jean DABROWSKI. Le rôle de la littérature historique hongroise dans le développement de la science historique polonaise (montre combien est nécessaire la collaboration étroite de la Hongrie et de la Pologne dans le domaine scientifique, surtout en ce qui concerne la connaissance du moyen âge et des XVI^e et XVII^e siècles). — Dans la bibliographie, il faut donner une mention particulière à l'étude de M^lle *Nathalie Gasiorowska* sur la littérature politique de l'histoire en Pologne de 1900 à 1919. = T. III, 1921-1923. François BUJAK. Importance historique de la mer; la mer dans l'histoire de l'humanité. — Adorian DIVÉKY. L'annexion des villes du comitat de Zips ou Szepes (étude bien documentée sur cet important événement, premier acte du démembrement de la Pologne en 1770). — Hélène BRAUNSTEIN. Les deux frères Niemojowski (intéressant portrait de deux hommes d'État qui ont joué un rôle au temps du royaume constitué par les Congrès de Vienne, de 1815 à 1830; montre l'influence considérable exercée par les idées françaises, surtout celles de Benjamin Constant, sur les chefs de la vie politique dans le royaume). — Stanislas ZAKRZEWSKI. Influence de la question ruthène sur l'État polonais au XIV^e siècle (montre que les territoires connus aujourd'hui sous le nom de Galicie orientale étaient déjà au XIV^e siècle complètement assimilés au royaume de Pologne au point de vue aussi bien social qu'administratif). — Casimir CHODYNICKI. Rapports de la République de Pologne avec la religion grecque-orientale.

23. — Polskiej Akademji Umiejetnosci Wydzial historyczno-filozoficzny Rozprawy (Académie polonaise [de Cracovie]. Section d'histoire et de philosophie). 2^e série, t. XXXI. — Antoine PROCHASKA. L'ambassade de l'évêque Protais en Pologne, 1471 (cet évêque fut délégué par le roi de Hongrie Mathias Corvin pour engager avec le roi de Pologne Casimir Jagellon des pourparlers au sujet de la succession au trône de Bohême). — Sigismond LISOWSKI. Modes d'acquisition de la propriété dans l'Égypte romaine (étude très documentée et suggestive). — Stanislas KETRZYNSKI. Documents sur le règne de Casimir le Grand (intéressants au point de vue chronologique). — Casimir DABKOWSKI. Jus balnei (étude sur l'histoire du droit polonais). = T. XXXII. Roman GRODECKI. Histoire du monastère de Prémontrés à Busk, XI-XV^e siècles. — Witold KAMINIECKI. Le régime de la propriété en Lithuanie (jusqu'à la fin du XVI^e siècle). — Przemyslaw DABKOWSKI. Le « transitus fluvii » dans l'ancien droit polonais. — Jean DABROWSKI. Élisabeth, fille du roi Ladislas Lokie-

Digitized by Google

tek (important pour l'histoire de l'Europe centrale après la mort du roi Casimir le Grand, dernier représentant de la dynastie des Piast). — Marie GUMOWSKI. Influence de la Pologne sur les systèmes monétaires appliqués en Sibérie dans la première moitié du XVI[e] siècle). — Antoine DANYSZ. L'éducation du roi Sigismond-Auguste (ce prince subit profondément l'influence de la Renaissance italienne par sa mère, Bonne Sforza). = T. XXXIV. Louis BORATYNSKI. J.-A. Caligari, nonce apostolique en Pologne, 1578-1581. — Ladislas BOGATYNSKI. Le mariage du roi Sigismond-Auguste avec Barbe de Radziwill. — Oskar HALECKI. La Lithuanie, la Ruthénie et la Samogitie considérées comme parties du grand-duché de Lithuanie. — Adam KLODZINSKI. Ladislas Lokietek et les Habsbourgs, 1280-1332. — Jean DABROWSKI. Relations polono-hongroises au temps de Ladislas Lokietek, XIV[e] siècle. = T. XXXV. Rafal TAUBENSCHLAG. Le procès de Virginie (intéressant au point de vue de la procédure du droit romain). — François-Xavier FIERICH. Les cours d'appel et la haute cour dans la République de Cracovie, 1815-1833. — Adam CHMIEL. Les vœux de l'Université de Cracovie. = T. XXXVI. Auguste SOKOLOWSKI. L'expédition du général Dwernicki en Volhynie (important épisode de l'histoire de l'insurrection polonaise, 1830-1831). — Abbé Ladislas CHOTKOWSKI. L'archevêque-primat Poniatowski (dévastations commises par lui dans les églises de Cracovie; curieux pour l'histoire de l'Université de cette ville à la fin du XVIII[e] siècle et pour l'influence du Joséphisme en Pologne). — Rafal TAUBENSCHLAG. Jacques Przyluski (jurisconsulte polonais, promoteur des idées du droit romain en Pologne au XVI[e] siècle). — Jean RUTKOWSKI. La population agricole de la Pologne au XVI[e] siècle (statistique). = T. XXXVII. Jean PTASZNIK. La fabrication du papier en Pologne au XVI[e] siècle. — Rafal TAUBENSCHLAG. Le droit local dans les Digestes et les réponses de Cervide Scaevole. — ID. Le procès de l'apôtre Paul d'après les papyrus. — Stanislas ZACHOROWSKI. Études sur le XVII[e] siècle en Pologne. — Louis CHMAJ. Martin Ruar, promoteur du rationalisme religieux en Pologne au XVI[e] siècle (étude sur la doctrine des « Frères polonais », qui se rattachait à l'arianisme, au temps de la Réforme). — Abbé Constantin MICHALSKI. Influence exercée par Oxford sur le système philosophique de Jean de Mirecourt.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — M. Charles DE FREYCINET, l'illustre collaborateur de Gambetta dans l'œuvre de la défense nationale en 1870-1871, est mort le 15 mai 1923 dans sa quatre-vingt-quinzième année. Dans un livre intitulé : *la Guerre en province pendant le siège de Paris*, il a exposé le rôle qu'il a joué dans les tragiques circonstances où la France se trouva jetée après les désastres militaires de Sedan et de Metz. Sa vie politique avant et après cette guerre, il l'a racontée dans ses *Souvenirs* qui commencent à la révolution de 1848 et se terminent par son entrée dans le ministère républicain constitué par Dufaure après l'échec de la dissolution, le 14 décembre 1877 ; mais c'est par ses actes plus encore que par ses écrits scientifiques ou littéraires qu'il marquera dans l'histoire. Il était membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française.

— La mort d'Alfred CROISET (7 juin 1913) est un deuil cruel pour l'hellénisme en France, pour la Faculté des lettres de l'Université de Paris dont il avait été le doyen pendant près de vingt années, pour l'Académie des inscriptions dont il était un des ornements. Son œuvre capitale est une *Histoire de la littérature grecque* composée en collaboration avec son frère Maurice. Il avait soixante-dix-huit ans, étant né en 1845.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a partagé le prix Lafons-Mélicoq (antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France) entre le Dr LEBLOND, *Cartulaire de la maladrerie de Saint-Lazare de Beauvais*, et le Dr HUGUET, *le Marquis de Cavoye;* le prix Bordin (antiquités classiques) entre cinq lauréats dont MM. DELATTE, *Essai sur la politique pythagoricienne;* REY. *Observations sur les premiers habitants de la Macédoine*, et THALAMAS, *Études sur la géographie d'Ératosthène.* Elle a décerné le prix Prost à M. Marcel GROSDIDIER, *le Comté de Bar des origines au traité de Bruges, 950-1301*, et accordé une récompense à M. Jean-Julien BARBÉ, *la Municipalité de Metz, 1789-1922.* Sur le reliquat des intérêts du legs Ambatielos, la Commission a décerné deux prix à M. HOLLEAUX, *Rome, la Grèce et les monarchies helléniſtiques au IIIe siècle av. J.-C. (273-205)*, et à M. PICARD, directeur de l'École d'Athènes, *Claros et Éphèse.* La médaille Ulysse Chevalier a été accordée à l'abbé SAUREL, *Catalogue du musée de Vaison.* Le prix Allier de Hauteroche a été attribué à M. Michel VLASTO, *les Monnaies de Tarente.*

Digitized by Google

Aucun ouvrage publié en 1922 n'ayant paru mériter le prix Gobert, l'Académie a décidé de maintenir ce prix aux deux titulaires de l'an dernier : MM. Lucien ROMIER et Jean RÉGNÉ.

— L'Académie française a décerné le premier prix Gobert à M. Louis GILLET pour son *Histoire des arts*, qui fait partie de *l'Histoire de la nation française* dirigée par M. Hanotaux, membre de l'Académie; le second prix à M. Franz FUNCK-BRENTANO, *Histoire de France racontée à tous : le moyen âge;* le prix Halphen à M. Joseph BURNICHON, *la Compagnie de Jésus; histoire d'un siècle, 1814-1914.* Elle a partagé le prix Thérouanne entre MM. CAVALLERA, *Saint Jérôme, sa vie et son œuvre;* Jacques PANNIER, *l'Église réformée de Paris sous Louis XIII, 1610-1621*; Émile GABORY, *les Bourbons et la Vendée;* Charles SCHMIDT, *les Plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine, 1914-1918*, et Pierre CRÉPIN, *Mahé de La Bourdonnais, 1699-1753.* Elle a récompensé les ouvrages suivants : *l'Angleterre, l'isthme de Suez et l'Égypte au XVIII^e siècle*, par M. François CHARLES-ROUX; *le Saint-Siège et la Russie, 1814-1847*, par M. Adrien BOUDAU; *Comment la France s'est installée en Syrie, 1918-1919*, par le comte R. DE GONTAUD-BIRON; *le Cardinal Melchior de Polignac, 1661-1741*, par M. Pierre PAUL; *Louis XV*, par M. Claude SAINT-ANDRÉ.

— L'Académie des sciences morales et politiques a décerné le prix quinquennal Jean Reynaud à l'œuvre historique de M. Jacques FLACH, décédé.

— M. le duc de Loubat a fondé à l'Académie des inscriptions un prix quinquennal de 15,000 fr. pour récompenser les auteurs d'études sur les monuments sémitiques de la Syrie. Ce prix portera le nom de Clermont-Ganneau. M. René DUSSAUD a été élu le 25 mai 1923 membre de cette Académie en remplacèment de M. Clermont-Ganneau.

— Le Congrès international d'histoire des religions qui doit s'ouvrir le 9 octobre 1923 à Paris est dès à présent organisé; le programme comportera douze sections dont les présidents sont déjà désignés pour la plupart. La cotisation est fixée à un minimum de 30 francs français, prix qui est réduit à 20 francs pour les femmes des congressistes. On est prié d'adresser les adhésions et toute correspondance relative au Congrès à M. ALPHANDÉRY, secrétaire général, 104, rue de la Faisanderie (Paris, v^e arr.).

— La librairie Larousse a commencé la publication d'une *Histoire de la littérature française* illustrée, sous la direction de MM. Joseph BÉDIER et Paul HAZARD. Elle comprendra deux volumes grand in-4° et paraîtra en cinquante fascicules formant en tout deux volumes. Voici la division de l'ouvrage : le moyen âge, par FARAL et FOULET; le XVI^e siècle, par Jean PLATTARD, P. DE NOLHAC, P. VILLEY et Henri

Digitized by Google

BIDOU; le XVII^e siècle, par J. VIANEY, D. ROUSTAN, Henri BIDOU, A. HALLAYS, etc.; le XVIII^e siècle, par G. ASCOLI et D. MORNET; le XIX^e siècle, par P. HAZARD, Jean GIRAUD, André CHAUMEIX, etc.

Allemagne. — Le P. EHRLE, préfet de la bibliothèque du Vatican, a été nommé cardinal. Le monde savant sera unanime pour le féliciter de son élévation à la plus haute dignité de l'Église après le pape.

— Le P. K. EUBEL, « définiteur général » de l'ordre des Franciscains, est mort dans les premiers jours de mars à l'âge de soixante-cinq ans.

— La *Byzantinische Zeitschrift* avait cessé de paraître au début de la guerre mondiale; on avait cependant réussi à donner en 1920 un fascicule double de la 23^e année (1914). Depuis; on a pu réunir des fonds suffisants pour lui rendre la vie. Elle sera éditée par la librairie Teubner sous la direction d'A. Heinsenberg et de P. Marc. Nous faisons des vœux pour que cette publication retrouve la faveur qui l'avait accueillie auprès des érudits.

— En 1922 a paru dans les *Monumenta Germaniae historica* le tome I de la nouvelle série des *Scriptores*; ce volume contient *Heinrici Surdi de Solbach chronica*, publiée par H. BRESSLAU. Du *Neues Archiv* ont été publiés les fascicules 2 et 3 du tome XLIII et 1 du tome XLIV. La Commission des *Monumenta* a décidé de donner une édition du *Sachsenspiegel* dans la collection des « Leges ».

Grande-Bretagne. — M. Henry BRADLEY, l'un des directeurs et des principaux collaborateurs de l'admirable *New English dictionary*, est mort en mai 1923. Il était sans contredit un des maîtres de l'école philologique; l'histoire de la langue anglaise doit beaucoup à sa vaste érudition et à sa rigoureuse méthode; il est un de ceux qui ont le plus efficacement contribué à bannir la fantaisie de l'étude des noms de lieu anglais et à faire de la toponomastique une science exacte.

— M. Alexandre SAVINE, professeur à l'Université de Moscou, auteur d'une étude sur les monastères anglais à la veille de leur dissolution (cf. *Rev. histor.*, t. CVI, p. 140), est mort le 29 janvier 1923.

— Sous la direction de MM. BURY, COOK et ADCOCK, la librairie C. P. Clay (Londres), qui a déjà publié une *Histoire des temps modernes* complète en huit volumes et commencé une *Histoire du moyen âge* dont les trois premiers volumes sont en vente, inaugure une nouvelle série pour l'antiquité, conçue d'après le même plan. Le tome I (*The Cambridge ancient history*. I : *Egypt and Babylonia*, allant jusqu'à l'année 1580 av. J.-C., in-8°, XXII-704 p.; prix 35 sh.) comprend les chapitres suivants : I et II, l'Homme primitif et les civilisations des époques néolithique et du bronze, par J. L. MYRES; III, Explorations et fouilles, par R. A. Stewart MACALISTER; IV, Chronologie, par Stanley A. COOK, R. H. HALL et A. J. B. WACE; V, les Sémites, par S. A. COOK; VI, l'Égypte avant les dynasties, par T. Eric

Digitized by Google

PEET; VII et VIII, l'Égypte jusqu'à la conquête des Hyksos, par R. H. HALL; IX, la vie et la pensée en Égypte sous l'ancien et le moyen empire, par T. E. PEET; X-XII, la Babylonie, par S. H. LANGDON; XIII-XV, Isin, Larsa et Babylone; l'âge d'or d'Hammurabi et la conquête kassite, par R. Campbell THOMPSON; XVI, l'Art égyptien et babylonien, par H. R. HALL; XVII, la Civilisation égéenne, par A. J. B. WACE.

— L'*Académie de droit international de La Haye*, établie avec le concours de la « Dotation Carnegie pour la paix internationale », sera inaugurée solennellement le samedi 14 juillet 1923, au palais de la Paix. L'enseignement commencera le lundi suivant, 16 juillet; il est divisé en deux périodes d'égale durée et comportant chacune un même nombre de cours sur des matières différentes, mais de même importance. Les auditeurs peuvent ainsi, suivant leurs convenances et le temps dont ils disposent, suivre l'une ou l'autre des deux séries, ou bien les deux, sans s'exposer, en ce dernier cas, à des doubles emplois. Pour la première période (du 16 juillet au 3 août) l'Académie s'est assuré le concours de MM. le baron Korff, professeur à l'Université Columbia; N. Politis, ancien ministre des Affaires étrangères de Grèce, professeur honoraire à la Faculté de droit de l'Université de Paris; James Brown Scott, secrétaire général de la Dotation Carnegie pour la paix internationale; Lord Phillimore, ancien Lord Justice d'appel, président au Tribunal des prises, membre de la Chambre des Lords; A.-G. de Lapradelle, professeur de droit des gens à l'Université de Paris, codirecteur de l'Institut des Hautes-Études internationales; le jonkheer van Eysinga, professeur à l'Université de Leyde, président de la Commission consultative des communications et du transit à la Société des Nations; Arrigo Cavaglieri, professeur à l'Université de Rome; H. Triepel, professeur à l'Université de Berlin; L. Strisower, professeur à l'Université de Vienne; A. Alvarez, conseiller du ministère des Affaires étrangères du Chili, membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, codirecteur de l'Institut des Hautes-Études internationales; Eug. Borel, professeur à l'Université de Genève, président des tribunaux arbitraux mixtes anglo-allemand et germano-japonais; le Dr B. Loder, président de la Cour permanente de justice internationale; A. S. de Bustamante, professeur de droit à l'Université de La Havane, sénateur de la République cubaine, juge titulaire à la Cour permanente de justice internationale; Nicholas Murray Butler, président de l'Université Columbia. Donné en langue française, conçu dans un esprit à la fois pratique et scientifique, l'enseignement de l'Académie ne fera pas concurrence aux universités ni aux grandes écoles nationales; il en sera le complément, l'Académie n'ayant d'autre ambition que de continuer leur œuvre sur un terrain et avec des moyens d'action différents.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Batault (*Georges*). Le problème juif, 89.

Boissonnade (*P.*). Le travail dans l'Europe chrétienne au moyen âge, 105.

Brampton (*C. Kenneth*). The « Defensor minor » of Marsilius von Padua, 271.

British and foreign state papers, 1920, 271.

Cambridge medieval history, t. III, 222.

Carnegie endowment for international peace, 84.

Chase (*Wayland Johnson*). The distichs of Cato, a famous medieval textbook, 233.

Cresson (*W. P.*). The holy alliance, the european background of the Monroe doctrine, 85.

Demande de moratorium du gouvernement allemand à la Commission des réparations, 107.

Documents diplomatiques. La conférence de Lausanne; I : 1922-1923, 107.

Dopsch (*Alfons*). Wirtschaftliche und soziale Grundlagen der europæischen Kulturentwicklung von Cæsar bis auf Karl den Grossen, II, 217.

Driault (*Éd.*). La grande idée : la renaissance de l'hellénisme, 86.

— La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à la paix de Sèvres, 1920, 85.

— Les leçons de l'histoire, 86.

Duguit (*Léon*). Souveraineté et liberté, 89.

Eichener (*Louis*). La paix des peuples, ou Essai d'une confédération internationale, 89.

Ermini (*Filippo*). Poeti epici latini del sec. x, 233.

Gilson (*Étienne*). Études de philosophie médiévale, 250.

— La philosophie au moyen âge, 249.

Gougaud (dom *Louis*). Gaelic pioneers of christianity, 271.

Great Britain, Spain and France versus Portugal; awards rendered by the Hague tribunal, sept. 1920, 84.

Guichen (vicomte *de*). La révolution de Juillet. La crise d'Orient de 1839 à 1841 et l'Europe, 68.

Iorga (*Nicolas*). Formes byzantines et réalités balkaniques, 126.

Karmin (*Otto*). Les antécédents du bref « Inter multiplices », 70.

Lansing (*Robert*). Notes on sovereignty, 85.

Leclercq (dom *A.*). Les martyrs; t. XIII : la Révolution; l'Extrême-Orient, 67.

Marvin (*F. S.*). The evolution of world peace, 90.

Morestrc (*Georges*). Vilna et le problème de l'Est européen, 125.

Mourret (*Ferdinand*). Histoire générale de l'Église; t. IX : l'Église contemporaine, 78.

Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871; t. X : 2 juin-10 juillet 1866, 76.

Perrot (*Ernest*). Bulletin bibliographique d'histoire économique et juridique, 272.

Proceedings of the Hague peace conferences, 84.

Romieu (*J.*). Livre noir et livre jaune, 81.

Schrader. Voir *Vivien de Saint-Martin*.

Shotwell (*James T.*). An introduction to the history of history, 270.

Verweyen (*J.-M.*). Die Philosophie des Mittelalters, 248.

Vivien de Saint-Martin et *Schrader*. Atlas universel de géographie, 120.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Baker (*Ch. W.*). Preliminary economic studies of the war, 84.

Blücher (princesse). Une Anglaise à Berlin; trad. par M^lle^ *H. Cavaignac*, 275.

Boucher (général *Arthur*). Les lois éternelles de la guerre, 274.

Cavaignac (M^lle^ *H.*). Voir *Blücher* (princesse).

Cornet (*Lucien*). 1914-1918. Histoire de la guerre, t. V, 274.

Dupuis (*V.*). L'âge des casernes, 274.

Isaac (*Jules*). Histoire de la Grande Guerre, 107.

Mayer (lieutenant-colonel *Émile*). La théorie de la guerre et l'étude de l'art militaire, 274.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Burkitt (*M. C.*). Prehistory, 91.

Cagnat (*René*) et *Merlin* (*Alfred*). Inscriptions latines d'Afrique; avec

Digitized by Google

la collaboration de *Louis Châtelain*. 277.
Châtelain (*Louis*). Voir *Cagnat* (*René*).
Clermont-Ganneau (*Ch.*), *Cumont* (*Fr.*), *Dussaud* (*R.*), *Naville* (*Éd.*), *Pottier* (*Ed.*), *Virolleaud* (*Ch.*). Les travaux archéologiques en Syrie de 1920 à 1922, 276.
Cumont (*Fr.*). Voir *Clermont-Ganneau* (*Ch.*).
De Sanctis (*G.*). Storia dei Romani, t. IV, 253.
Dussaud (*R.*). Voir *Clermont-Ganneau* (*Ch.*).
Haverfield (*F.*). The romanisation of roman Britain; 4e éd revue par *G. Macdonald*, 277.
Marchetti Longhi (*Giuseppe*). Circus Flaminius ; note di topografia romana, 278.
Merlin (*Alfred*). Voir *Cagnat* (*René*).
Naville (*Éd.*). Voir *Clermont-Ganneau* (*Ch.*).
Piganiol (*A.*). Recherches sur les jeux romains, 107.
Pottier (*Éd.*). Voir *Clermont-Ganneau* (*Ch.*).
Schiaparelli (*Luigi*). La scrittura latina nell' età romana, 158.
— Raccolta di documenti latini, 158.
Tacite. Dialogue des orateurs. Vie d'Agricola. La Germanie, 107.
Thalamas (*A.*). Étude bibliographique sur la géographie d'Ératosthène, 93.
— La géographie d'Ératosthène, 93.
Virolleaud (*Ch.*). Voir *Clermont-Ganneau* (*Ch.*).

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Arnold (*Louis*). Voir *Schœn* (baron *de*).
Bæseler (*Gerda*). Die Kaiserkrönungen in Rom und die Rœmer, 800-1220, 108.
Brinckmeyer (*M.*). Hugo Stinnes; trad. par *V. Marcano*, 109.
Brunner (*Heinrich*). Grundzüge der deutschen Rechtsgeschichte, 8e édit., 108.
Haacke (*Paul*). August der Starke im Urteil seiner Zeit und der Nachwelt, 108.
Lehmann (*Max*). Freiherr von Stein, 63.
Marcano (*V.*). Voir *Brinckmeyer* (*M.*).
Monumenta Germaniae historica. Epistolae selectae, t. I, 212.
Renaud de Briey (comte). L'Allemagne et l'avenir de l'Europe en 1848, 73.
Schmidt (*Ludwig*). Geschichte der deutschen Stæmme bis zum Ausgang der Völkerwanderung, II, 223.
Schœn (baron *de*). Mémoires, 1900-1914; trad. par *Louis Arnold*, 80.
Tangl (*Michael*). Die Briefe der heiligen Bonifatius und Lullus, 212.
— Leben des h. Bonifatius von Wilibald bis Otloh, der h. Leoba von Rudolf von Fulda, des Abtes Sturmi von Eigil, 214.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Vincent (*Auguste*). L'Escaut; étude toponymique, 109.

HISTOIRE DU CANADA.

Biggard (*H.-P.*). Voir *Champlain* (*Samuel de*).
Champlain (*Samuel de*). The works; publ. par *H. P. Biggard*, 258.

HISTOIRE DE CHINE.

Brown (*Brian*). The wisdom of the Chinese, 279.
Chavannes (*Édouard*). De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois, 280.
Chiuan Shih Li. Central and local finance in China, 280.
Macmurray (*John V. A.*). Treaties and agreements with and concerning China, 1894-1919, 85.
Rodes (*Jean*). Les Chinois, 279.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Miret y Sans (*J.*). Itinerari de Jaume I el Conqueridor, 279.
Sagarra (*Ferrán de*). Sigillografia catalana, 110.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Griffin (Miss *Grace*). Writings on american history, 1919, 110.

HISTOIRE DE FRANCE.

Abel (*Otto*). Kaiser Karls Leben von Einhard; 4e édit. par *M. Tangl*, 214.
Aberg (*Nils*). Die Franken und Westgoten in der Völkerwanderungszeit, 223.
Albon (marquis *d'*). Cartulaire général de l'ordre du Temple. Fascicule complémentaire, 216.
Alméras (*André d'*). La vie parisienne sous la République de 1848, 74.
André (*Louis*). Voir *Bourgeois* (*Émile*).
Anglade (*Joseph*). Histoire sommaire de la littérature méridionale au moyen âge, 244.
— Pour étudier les patois méridionaux; notice bibliographique, 244.
Bardoux (*Jacques*). De Paris à Spa; la bataille diplomatique pour la paix française, 83.
Bazin (*René*). Charles de Foucauld, explorateur du Maroc, ermite au Sahara, 88.

Digitized by Google

Bédier (*Joseph*). La chanson de Roland, 234.
— *Jeanroy* (*Alfred*) et *Picavet* (*F.*). Histoire des lettres; I : Des origines à Ronsard (t. XII de l'Histoire de la nation française; publ. par *G. Hanotaux*), 243.
Bellessort (*André*). Études et figures, 86.
Berger (*Élie*). Voir Recueil des actes de Henri II.
Besnard (*Pierre*). Les origines et les premiers siècles de l'église chalonnaise, 231.
Bibesco (princesse). Une fille de Napoléon; mémoires d'Émilie de Pellapra, comtesse de Brigode, princesse de Chimay, 59.
Bibliographie alsacienne; t. I : 1918-1921, 283.
Bidou (*Henry*). Voir *Lavisse* (*Ernest*).
Bliard (*Pierre*). Le Père Loriquet, la légende et l'histoire, 67.
Boissonnade (*P.*). Du nouveau sur la Chanson de Roland, 244.
Bonnefon (*Paul*). Voir *La Boétie*.
Bordeaux (*Henri*). Amours du temps passé, 282.
Boulenger (*Jacques*). L'histoire de Merlin l'enchanteur, 240.
Bouniols (*Gaston*). Thiers au pouvoir. 1871-1873; texte de ses lettres, 78.
Bourde de La Rogerie (*H.*). Étude sur la réformation de la noblesse en Bretagne, 1668-1721, 286.
Bourgeois (*Émile*) et *Pagès* (*Georges*). Les origines et les responsabilités de la guerre, 79.
— et *André* (*Louis*). Les sources de l'histoire de France. XVII^e siècle; t. III : Bibliographies, 112.
Brandin (*Louis*). La chanson d'Aspremont, chanson de geste du XII^e s., 257.
Buchner (*Max*). Einhards Künstler- und Gelehrtenleben, 226.
Buffenoir (*M.*). La candidature du général Foy dans l'Aisne en 1819, 71.
Bureau (*Paul*). Quinze années de séparation; étude sociale documentaire sur la loi du 9 décembre 1905, 88.
Callet (*Auguste*). Les origines de la troisième République, 77.
Calman (*Alvin R.*). Ledru-Rollin après 1848 et les proscrits français en Angleterre, 75, 267.
Caron (*P.*). Voir *Tilley* (*Arthur*).
Cartellieri (*Alexandre*). Philipp II August, König von Frankreich, t. IV, 111, 227.
Charléty (*S.*). Voir *Lavisse* (*Ernest*).
Chauvigny (*René de*). La résistance au Concordat de 1801, 63.
Choisy (*L.-Fr.*). Sainte-Beuve, l'homme et le poète, 69.
Chuquet (*Arthur*). Études d'histoire, 8^e série, 58.
— Inédits napoléoniens, t. II, 58.
Damas (baron *de*). Mémoires; publ. par le comte *de Damas*; t. I : 1785-1822, 66.
— (*Charles*) et *Riollet* (*Marius*). Le cahier de route de Charvet, citoyen de Vizille, 70.
Dantin (abbé *L.*). Monseigneur Laurence, fondateur du petit séminaire de Tarbes, 155.
Daudet (*Ernest*). Souvenirs de mon temps; I : 1857-1861, 75.
De Boer (*C.*). Piramus et Tisbé, poème du XII^e siècle, 239.
Dechamps (*Jules*). Sainte-Beuve et le sillage de Napoléon, 70.
Delaborde (*François*). Voir *Longnon* (*Auguste*).
Delahaye (*Jules*). La reprise des relations diplomatiques avec le Vatican, 88.
Delaunay (D^r). Un pharmacien historien et naturaliste, J.-R. Pesche, 71.
Delisle (*Léopold*). Voir Recueil des actes de Henri II.
Depoin (*J.*). Aimon, châtelain de Dordogne; contribution à l'étude du roman des fils Aimon, 230.
— Voir Recueil des chartes de Saint-Martin-des-Champs.
Duine (abbé *F.*). Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne, 232.
— Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne, 232.
— Saint Samson, évêque de Dol, 231.
Dumaine (*Alfred*). La dernière ambassade de France en Autriche, 79.
Éginhard. Vie de Charlemagne; éditée et traduite par *Louis Halphen*, 210.
— Voir *Abel* (*Otto*).
Esquer (*G.*). Correspondance du duc de Rovigo, commandant en chef le corps d'occupation d'Afrique; t. I : 1831-1832, 66.
Fage (*René*). Les clochers-murs de la France, 121.
Fawtier (*Robert*). Saint Samson, abbé de Dol, 231.
Ferrus (*Maurice*). Un château historique : le fort du Hâ, 285.
Foulet (*L.*). Voir *Tilley* (*Arthur*).
Franck (*Grace*). La passion du Palatinus, mystère du XIV^e siècle, 237.
Frignet-Despréaux (colonel). Le maréchal Mortier, duc de Trévise, t. III, 59.
Funck-Brentano (*Franz*). Le moyen âge, 219.
Gagneur (capitaine *Maurice*). Napo-

Digitized by Google

léon d'après le Mémorial de Sainte-Hélène, 62.
Gallois (*L.*). Voir *Tilley* (*Arthur*).
Gauvain (*A.*). Voir *Lavisse* (*Ernest*).
Genevray (*P.*). Ouvriers allemands et concurrence allemande dans les Pyrénées ariégeoises il y a cent ans, 71.
Génique (*Gaston*). L'élection de l'Assemblée législative en 1849, 74.
Gerbert de Montreuil. La continuation de Perceval; publ. par *Mary Williams*, 238.
Gheusi (*P.-B.*). Galliéni, 1849-1916, 83.
Giesebrecht (*Wilhelm von*). Zehn Bücher frankischer Geschichte von Bischof Gregorius von Tours; 4e édit. par *Siegmund Hellmann*, 213.
Girard (*Henri*). Émile Deschamps, 69.
Giraud (*Victor*). Écrivains et soldats, 87.
Gorceix (*Septime*). Le miroir de la France; géographie littéraire des grandes régions françaises, 121.
Gouraud d'Ablancourt (*R.-M.*). Voir *Rumigny* (général, comte *de*).
Goyau (*Georges*). Voir *Thureau-Dangin* (*Paul*).
Grosdidier de Matons (*Marcel*). Le comté de Bar, des origines au traité de Bruges, 229.
— Catalogue des actes des comtes de Bar de 1022 à 1239, 230.
Guedalla (*Philip*). The second empire, 74.
Guernes de Pont-Sainte-Maxence. La vie de saint Thomas le Martyr; publ. par *E. Walberg*, 242.
Guigue (*G.*). Les papiers des dévots de Lyon, 100.
Halphen (*Louis*). Voir *Eginhard*, *Tilley* (*Arthur*).
Hanotaux (*Gabriel*). Histoire de la nation française; t. XII : Histoire des lettres, 243.
Haut commissariat de la République française en Syrie et au Liban. La Syrie et le Liban en 1922, 119.
Hauterive (*Ernest d'*). La police secrète du premier Empire; bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'empereur; III : 1806-1807, 58.
Hellmann (*Siegmund*). Voir *Giesebrecht* (*Wilhelm von*).
Hœpffner (*E.*). Voir *Marie de France*.
Jackson (Sir *Th. Graham*). Voir *Tilley* (*Arthur*).
Jacomet (*Pierre*). Le Palais sous la Restauration, 1815-1830, 68.
James (*R.*). Voir *Tilley* (*Arthur*).
Jasmund (*I. von*) et *Wattenbach* (*W.*). Nithards vier Bücher Geschichten, 214.
Jeanroy (*Alfred*). Les poésies de Cercamon, 239.
Jeanroy (*Alfred*). Voir *Bédier* (*Joseph*); *Tilley* (*Arthur*).
Kircheisen (*F.-M.*). Napoleon I, sein Leben und seine Zeit, t. IV, 57.
Kjellman (*Hilding*). Le troubadour Raimon Jordan, vicomte de Saint-Antonin, 241.
La Boétie. Discours sur la servitude volontaire; introduction et notes par *Paul Bonnefon*, 111.
La Brière (*Yves de*). Les luttes présentes de l'Église, 5e série, 87.
Långfors (*Arthur*). Le roman de Fauvel par Gervais du Bus, 236.
Langlois (*Ch.-V.*). Voir *Tilley* (*Arthur*).
Lanson (*Gustave*). Histoire de la littérature française; 17e édit., 281.
La Roncière (*Ch. de*). Voir *Tilley* (*Arthur*).
Lavaquery (abbé *É.*). Le cardinal de Boisgelin, 1732-1804, 264.
Lavisse (*Ernest*). Histoire de France contemporaine; t. III : le Consulat et l'Empire, par *G. Pariset*, 65.
— T. IV et V : la Restauration; la monarchie de Juillet, par *S. Charléty*, 65.
— T. VI-VIII : 1848-1914, par *Ch. Seignobos*, 71.
— T. IX : la Grande Guerre, par *Henry Bidou*, *A. Gauvain*, *Ch. Seignobos*, 81.
Lefèvre de Béhaine (commandant). Le comte d'Artois sur la route de Paris, 1814, 60.
Lefranc (*Abel*). Voir *Rabelais* (*François*).
Lesne (*Émile*). Histoire de la propriété ecclésiastique en France, t. II, 225.
Levaillant (*Maurice*). Splendeurs et misères de M. de Chateaubriand, 114.
Lévy (*Édouard*). Le manuel des prénoms, 115.
Little (*G.*). Voir *Tilley* (*Arthur*).
Longnon (*Auguste*). La formation de l'unité française; publ. par *H.-Fr. Delaborde*, 222.
Lot-Borodine (*Myrrha*). Trois essais sur le roman de Lancelot du Lac et la quête du saint Graal, 248.
Maricourt (baron *André de*). Voir *Noguès* (général).
Marie de France. Les lais, publ. par *E. Hœpffner*, 240.
Marmottan (*Paul*). Le palais de l'archevêché (de Paris) sous Napoléon, 71.
Masson (*Frédéric*). La vie et les conspirations du général Mallet, 1754-1812, 59.
— Napoléon et son fils, 59.
— (*Paul*). Les Bouches-du-Rhône, en-

Digitized by Google

cyclopédie départementale, t. IX et X, 116.
Masson (*Paul*). Marseille depuis 1789, 70.
Maugny (comte *de*). Le général comte de Maugny, 1798-1859, 71.
Maxe (*Jean*). Les cahiers de l'Anti-France, nos 5-6, 288.
Melander (*J.*). Guibert d'Andrenas, 241.
Meyer (*Paul*). Doon de La Roche, 235.
Millerand (*Alexandre*). Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, 284.
Montaigne. Essais; édit. par *Pierre Villey*, 111.
Müller (*Ernst*). Voir *Nithard*.
Nel (commandant). Bonaparte au siège de Toulon, 114.
Nithard. Nithards vier Bücher Geschichten; trad. par *I. von Jasmund* et *W. Wattenbach;* nouv. édit. par *Ernst Müller*, 214.
Noailles (marquis *de*). Le comte Molé, sa vie, ses mémoires, t. I, 62.
Noguès (général). Mémoires sur les guerres de l'Empire; publ. par le baron *André de Maricourt*, 62.
Normand (*Gilles*). Mon village se meurt, 288.
Notices, inventaires et documents publiés par le Comité des travaux historiques; fasc. VII : XVIIIe siècle, Révolution et XIXe siècle, 112.
Ollivier (*Émile*). Lettres de l'exil, 1870-1874, 78.
Pagès (*Georges*). Voir *Bourgeois* (*Émile*).
Pange (*Jean de*). Les libertés rhénanes. Pays rhénans, Sarre, Alsace, 117.
Pariset (*Georges*). Voir *Lavisse* (*Ernest*).
Picavet (*F.*). Voir *Bédier* (*Joseph*).
Poincaré (*Raymond*). Histoire politique. Chroniques de quinzaine, t. II-IV, 82.
— Messages, discours, lettres et télégrammes, t. III, 82.
Poux (*Joseph*). La cité de Carcassonne, t. I, 232.
Puech (*Louis*). Essai sur la candidature officielle en France depuis 1851, 75.
Rabelais (*François*). Œuvres, t. III et IV; publ. par *Abel Lefranc*, 282.
Raymond (*Louis*). Le différend Raymond-Veyrat, 71.
Rebelliau (*Alfred*). Le fait religieux dans la France contemporaine, 88.
Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, t. II; publ. par *L. Delisle* et *Élie Berger*, 214.
Recueil des chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, t. IV et V, par *J. Depoin*, 216.
Régné (*Jean*). Histoire du Vivarais, t. II, 229
Reynier (*Élie*). La soie en Vivarais, 287.
Riollet (*Marius*). Voir *Damas* (*Charles*).
Rumigny (général, comte *de*), aide de camp du roi Louis-Philippe. Mémoires, 1789-1860; publ. par *R.-M. Gouraud d'Ablancourt*, 60.
Sanders (*E.-K.*). Jacques-Bénigne Bossuet, 99.
Seignobos (*Charles*). Voir *Lavisse* (*Ernest*).
Sertillanges (*A.-D.*). Saint Thomas d'Aquin, 251.
Simond (colonel *Émile*). Histoire de la troisième République; t. I et II : 1897-1906, 77.
Sixte de Bourbon (prince). L'offre de paix séparée de l'Autriche, 82.
Sol (*Eugène*). Le clergé du Lot sous la Terreur thermidorienne, 113.
Soltau (*Roger H.*). French parties and politics, 120.
Soulé (*Louis*). La vie de Jaurès, 1859-1892, 87.
Strowski (*Stéphane*). La censive et le fief roturier en Bretagne, 118.
Suchier (*Hermann*). Aucassin und Nicolette; 9e édit. par *Walther Suchier*, 240.
Tangl (*Michael*). Voir *Abel* (*Otto*).
Testut (*L.*). La vie communale à Beaumont en Périgord à la fin de l'ancien régime, 1763-1789, 285.
Thomas (*Antoine*). L'entrée d'Espagne, 236.
Thureau-Dangin (*Paul*). Pages religieuses; publ. par *Georges Goyau*, 87.
Tilley (*Arthur*). Medieval France, par *L. Gallois, Ch.-V. Langlois, P. Caron, Ch. de La Roncière, L. Halphen, G. Little, A. Jeanroy, L. Foulet*, Sir *Th. G. Jackson, R. James*, 220.
Uzureau (chanoine). L'évêque d'Angers pendant la Révolution, 283.
— Les martyrs angevins, 283.
— Quatre victimes vendéennes de la Révolution, 283.
Vacandard (abbé *E.*). Études de critique et d'histoire religieuse; 4e série, 224.
Vallery-Radot (*René*). Le duc d'Aumale d'après sa correspondance avec Cuvillier-Fleury, 1840-1871, 74.
Vermale (*F.*). Notes sur Joseph de Maistre inconnu, 283.
Viard (*Jules*). Les Grandes chroniques de France, t. II, 212.
— (*Paul*). Les tribunaux de famille dans le district de Dijon, 1790-1792, 113.
Vie du commandant Teissier, 1834-1917, 76.

Digitized by Google

Villey (*Pierre*). Voir *Montaigne*.
Walberg (*E.*). Voir *Guernes de Pont-Sainte-Maxence*.
Watson (*Thomas E.*). The story of France, d 10.
Wattenbach (*W.*). Voir *Jasmund* (*I. von*).
Weil (commandant *M.-H.*). D'Ulm à Iéna, 64.
Williams (*Mary*). Voir *Gerbert de Montreuil*.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Cambridge history of British foreign policy; 1 : 1783-1815, 61.
Goblet (*Y.-M.*). La frontière de l'Ulster, 122.
Historical (the) register of the University of Cambridge. Supplement, 123.
Lambelin (*Roger*). Le péril juif; le règne d'Israël chez les Anglo-Saxons, 106.
Landry (*Bernard*). Duns Scot, 251.
Lelièvre (*Mathieu*). John Wesley; sa vie et son œuvre, 122.
Raymond (Miss *Dora Neill*). British policy and opinion during the franco-prussian war, 76.
Richmond (amiral *H. W.*). The Navy in the war of 1739-1748, 261.
Webster (*C. K.*). British diplomacy, 1813-1815, 61.
Willy (colonel *H. C.*). A life of lieutenant-general Sir Eyre Coote, 121.

HISTOIRE D'ISLAM.

'Ali Tabari. The book of religion and empire; trad. par *A. Mingana*, 123.
Mingana (*A.*). Voir *'Ali Tabari*.

HISTOIRE D'ITALIE.

Antonin (saint). Une règle de vie au XV^e^ siècle; trad. par M^e^ *Thiérard-Baudrillart*, 124.
Kretschmayr (*Heinrich*). Geschichte von Venedig, t. II, 95.
Prato (*Giuseppe*). Francesco Ferrara a Torino, 1849-1859, 124.
Solmi (*Arrigo*). La storia del diritto italiano, 124.
Thiérard-Baudrillart (M^me^). Voir *Antonin* (saint).

HISTOIRE DU JAPON.

Gotaro Ogawa. Conscription system in Japan, 280.
Gyoju Odate. Japan's financial relations with the United States, 280.
Ushisaburo Kobayaski. Military industries of Japan, 280.
— War and armaments loans of Japan, 280.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Edmundson (*G.*). History of Holland, 259.

HISTOIRE DE POLOGNE.

Askenazy (*Simon*). Le prince Joseph Poniatowski, maréchal de France, 1763-1813; trad. du polonais par *B. Kosakiewicz* et *Paul Cazin*, 63.
Cazin (*Paul*). Voir *Askenazy* (*Simon*).
Kosakiewicz (*B.*). Voir *Askenazy* (*Simon*).

HISTOIRE DE PORTUGAL.

Carranza (*Fernando de*). Juan Sebastián Del Cano, 126.
Da Fonseca (*G.*). L'architecture navale au temps de Magellan, 126.
Manfroni (*C.*). Magellanica, 126.

HISTOIRE DE ROUMANIE.

Anuarul institului de istorie nationala, 1921-1922, 126.
Damian (*Constantin-C.*). Les banques populaires en Roumanie, 128.
Gillard (*Marcel*). La Roumanie nouvelle, 127.
Popesco (*Georges*). Le relèvement économique de la Roumanie, 128.

HISTOIRE DE RUSSIE.

Conybeare (*Fred. C.*). Russian dissenters, 130.
Morizet (*André*). Chez Lénine et Trotzki. Moscou, 1921, 103.

HISTOIRE DE SUÈDE.

Janse (*Olov Robert*). Le travail de l'or en Suède à l'époque mérovingienne, 224.

HISTOIRE DE SUISSE.

Berghoff (*Jules-Ernest*). François de Bonivard, sein Leben und seine Schriften, 160.
Büchi (*Albert*). Korrespondenzen und Akten zur Geschichte des Kardinals M. Schiner, 255.

HISTOIRE DE TCHÉCO-SLOVAQUIE.

Eisenmann (*Louis*). La Tchéco-Slovaquie, 89.

HISTOIRE DE TURQUIE.

Baranyai (*Zoltan*). Le bacha de Bude, 131.
Puaux (*René*). Les derniers jours de Smyrne, 131.
Scheltema (*J. F.*). The Lebanon in turmoil, 1840, 76.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

BRÆSCH (Fr.). Les pétitions du Champ-de-Mars (15, 16, 17 juillet 1791) (*suite et fin*) 1, 181

DEGERT (abbé A.). Le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine (*Premier article*) . . . 161

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

BLOCH (Marc). L'origine et la date du « Capitulare de Villis » 40

GÉROCK (J. É.). Les lignes de Wissembourg ou de la Lauter et la frontière septentrionale de l'Alsace. . . 198

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de France. Le moyen âge jusqu'aux Valois, par Louis HALPHEN 210

— De 1880 à nos jours, et questions générales européennes, par Raymond GUYOT . . 57

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

BIGGAR (H. P.). The works of Samuel de Champlain. I, 1599-1607 (**Ch. Bémont**) 258

BÜCHI (Albert). Korrespondenzen und Akten zur Geschichte des Kardinals Math. Schiner. I, 1489-1515 (**A. Renaudet**) 255

BURKITT (M. C.). Prehistory (**G. Guenin**) 91

CALMAN (Alwin R.). Ledru-Rollin après 1848 et les proscrits français en Angleterre (**Roger Lévy-Guenot**) 267

DE SANCTIS (G.). Storia dei Romani. IV (**Ch. Lécrivain**). 253

EDMUNDSON (G.). History of Holland (**A. Waddington**) . 259

GUIGUE (G.). Les papiers des dévots de Lyon, 1630-1731 (**L. Lévy-Schneider**) 100

KRETSCHMAYR (Heinrich). Geschichte von Venedig. II (**G. Lizerand**) 95

LAVAQUERY (abbé É.). Le cardinal de Boisgelin, 1732-1804 (**L. Lévy-Schneider**) 264

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE JUILLET-AOUT 1923.]

Digitized by Google

Pages

MORIZET (André). Chez Lénine et Trotzki (**Roger Lévy-Guenot**) 103
RICHMOND (amiral H. W.). The navy in the war of 1739-1748 (**Joh. Tramond**) 261
SANDERS (E. K.). Jacques-Bénigne Bossuet (**Henri Sée**) . 98
THALAMAS (A.). La géographie d'Ératosthène (**Ch. Lécrivain**) 93
— Étude bibliographique sur la géographie d'Ératosthène (**Id.**) 93

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Histoire générale (p. 105, 270). — Histoire de la guerre (p. 107, 274). — Antiquité (p. 107, 276). — Allemagne (p. 108), Belgique (p. 109), Espagne (p. 110, 279), États-Unis (p. 110), Extrême-Orient (p. 279), France (p. 110, 281), Grande-Bretagne (p. 121), Islam (p. 123), Italie (p. 124), Lithuanie (p. 125), Portugal (p. 126), Roumanie (p. 126), Russie (p. 130), Turquie (p. 131).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

Belgique. Analecta Bollandiana (p. 146); Revue d'histoire ecclésiastique (p. 148).

Danemark. Historisk Tidskrift (p. 151).

France. Annales révolutionnaires (p. 289); Archives de la Grande Guerre (p. 290); Bibliothèque de l'École des chartes (p. 132); Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français (p. 133); Bulletin de la Société d'histoire moderne (p. 292); Bulletin hispanique (p. 292); Correspondant (p. 299); Grande Revue (p. 301); Journal des savants (p. 133, 292); Mercure de France (p. 302); Polybiblion (p. 134); la Révolution de 1848 (p. 136); la Révolution française (p. 136, 293); Revue archéologique (p. 294); Revue critique d'histoire et de littérature (p. 137, 294); Revue de France (p. 304); Revue de Paris (p. 305); Revue de l'histoire des colonies (p. 139); Revue de l'histoire des religions (p. 140, 295); Revue des Deux Mondes (p. 308); Revue des études anciennes (p. 140, 296); Revue des études arméniennes (p. 297); Revue des études historiques (p. 141); Revue des questions historiques (p. 147); Revue d'histoire de l'Église de France (p. 142, 297); Revue d'histoire diplomatique (p. 143); Revue historique de droit français et étranger (p. 144); Revue historique de la Révolution française (p. 143, 298); la Revue maritime (p. 145, 299).

Digitized by Google

Grande-Bretagne. The Times. Literary supplement (p. 311).

Pologne. Przeglad historyczny (p. 317); Polskiej Akademji Umiejetnosci Wydzial historycznofilozoficzny Rosprawy (p. 318).

CHRONIQUE : Histoire générale (p. 151, 324). — Allemagne (p. 322), Australie (p. 152), Autriche (p. 157), France (p. 153, 321), Grande-Bretagne (p. 156, 323), Hongrie (p. 157), Italie (p. 157), Japon (p. 159), Norvège (p. 159), Russie (p. 159), Suisse (p. 160).

ERRATUM 160

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 324

TABLE DES MATIÈRES 330

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google